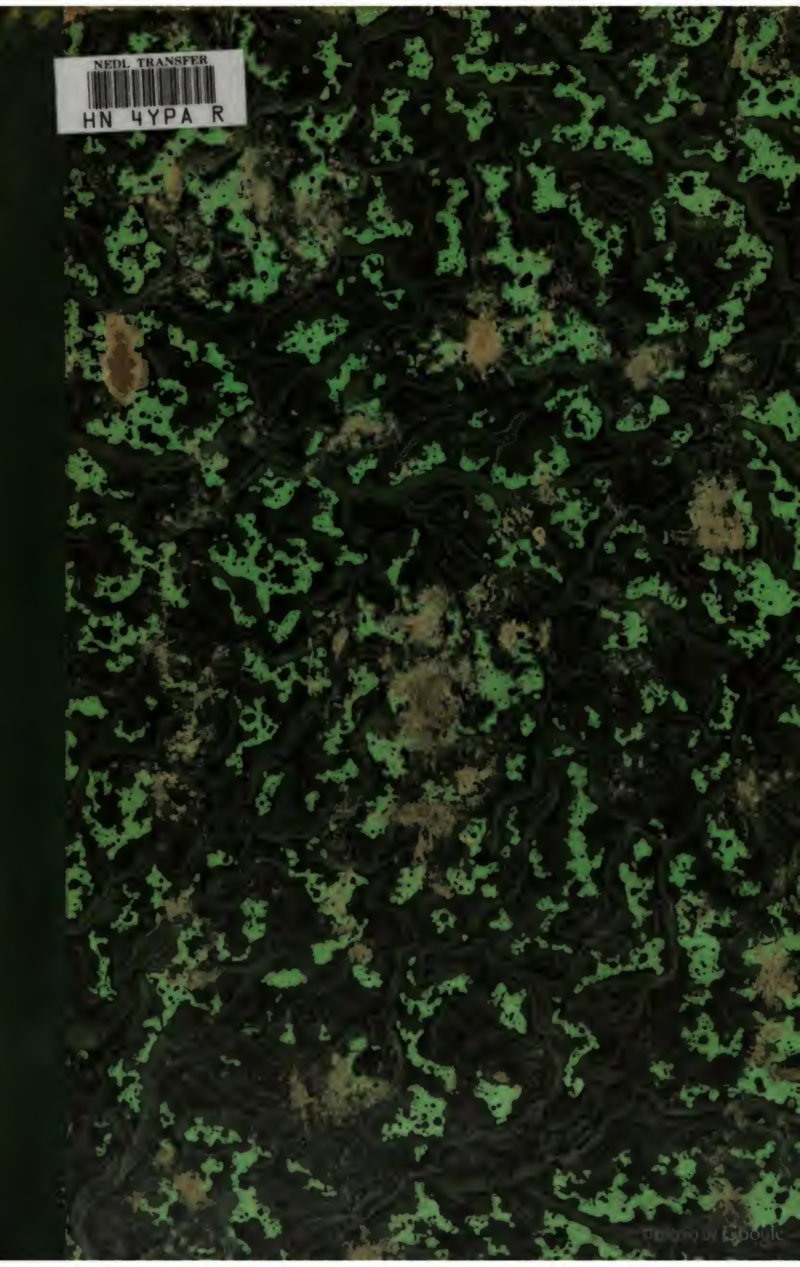
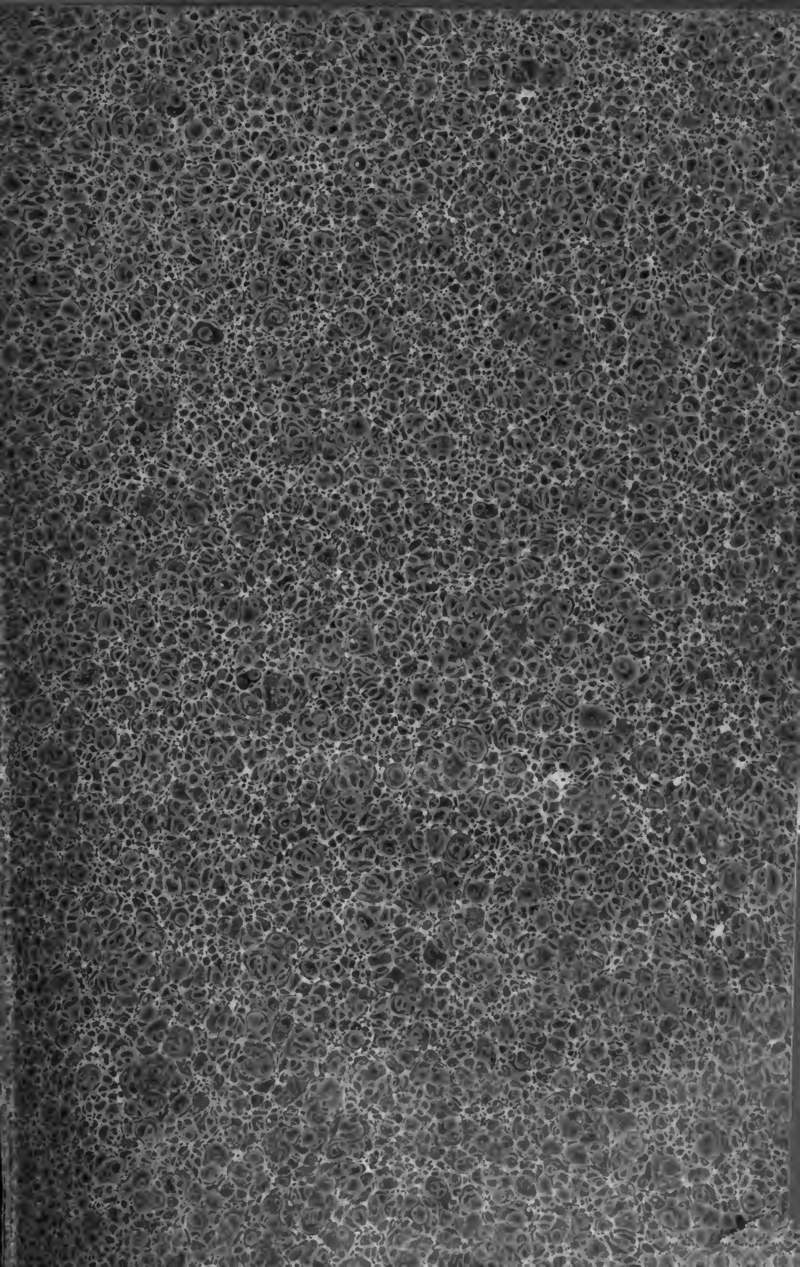



SE TAIRE ET FAIRE



HISTOIRE

DES FRANÇAIS

HISTOIRE

DES

FRANÇAIS

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PRUSSE,
DE L'ACADÉMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, ETC., ETC.

6

BRUXELLES

WOUTERS FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

8, rue d'Assaut

1847

HISTOIRE

DES FRANÇAIS

CINQUIÈME PARTIE (SUITE).

LA FRANCE DEPUIS L'AVÉNEMENT DE PHILIPPE DE VALOIS JUSQU'A LA MORT DE CHARLES VI. 1328-1442.

CHAPITRE IV.

Prolongation de l'armistice. Guerre pour la succession de Bretagne, à laquelle Philippe et Édouard prennent part. Trêve de Malestroit. Négociation pour l'achat du Dauphiné. Détresse du roi de Majorque. Désordre des finances en France. Supplice de plusieurs seigneurs. Administration intérieure.—1341-1344.

(1341.) La trêve qui avait été signée auprès de Tournay n'était stipulée que pour six mois ; mais les deux peuples dont elle suspendait les combats, avaient de fortes raisons de croire que, si elle n'était pas bientôt suivie d'un traité de paix, du moins elle serait prolongée indéfiniment. En effet, c'était en vain qu'Édouard III avait fait des efforts prodigieux, et des sacrifices d'argent qui avaient épuisé ses finances; en vain il avait réussi à unir dans sa ligue contre la France, l'Empereur et la plupart des princes de l'Allemagne et des Pays-Bas; en vain il avait, dans une grande bataille navale, détruit la marine française, et noyé plusieurs milliers de soldats, il n'avait pu pénétrer plus avant, de quelques lieues, sur le territoire français, et tous ses efforts avaient échoué devant la première ville qu'il avait assiégée. Robert d'Artois, qui l'avait poussé à la guerre, lui avait donné à entendre qu'il était maître de soulever en France de nombreux partisans; mais il l'avait suivi en

Flandre sans s'y distinguer par aucun exploit, et sans qu'un seul Français se déclarât en sa faveur. Les Flamands avaient, il est vrai, reconnu le titre d'Édouard à la couronne de France ; mais quoique ces peuples fissent nominalement partie du royaume, ils étaient animés contre les Français par une haine antique, autant que par leur attachement à leurs priviléges, et par la défiance que leur comte leur inspirait. Leur soulèvement ne pouvait être considéré comme la défection d'une province française, et Édouard n'avait aucun lieu de se flatter que leur exemple serait suivi ; ce n'est pas qu'il eût remarqué que l'amour de la patrie, le zèle pour son indépendance, le dévouement à la race royale, ou l'attachement à la personne de Philippe de Valois eussent beaucoup d'influence sur la masse des Français ; au contraire, Édouard pouvait voir que parlant français comme Philippe, descendant comme lui de saint Louis, et doué de qualités au moins aussi brillantes que son compétiteur, il ne leur aurait pas répugné comme roi : mais la nation n'avait ni volonté, ni passions publiques ; elle attendait les événements, et elle le subissait sans avoir la pensée de les diriger ; d'ailleurs la guerre se faisait alors avec tant de fureur et de rapacité, qu'elle ne pouvait permettre aux peuples d'hésiter entre leurs amis et leurs ennemis. Les soldats d'Édouard n'attendirent point de savoir si les habitants des campagnes qu'ils traversaient seraient favorables ou contraires à leur maître, pour piller leurs récoltes, incendier leurs maisons, réduire leurs personnes en servitude, et les contraindre, à force de coups et de mauvais traitements, à se racheter au plus haut prix. Il fallait bien que les peuples, traités en ennemis, devinssent ennemis ; ils se défendaient, non parce qu'on en voulait à leur roi ou à l'honneur de leur nation, mais parce qu'on attaquait leurs biens et leurs vies. Comme aucune neutralité, aucun choix n'était possible, la rigueur seule des hostilités rendait la guerre nationale.

D'autre part, Philippe avait déjoué l'attaque de son compétiteur, mais il n'avait pas lieu de s'applaudir de ses succès militaires ; sa flotte, quoique très-supérieure en nombre à celle des Anglais, n'avait pu soutenir leur choc sans éprouver un désastre épouvantable ; son armée, avec une égale supériorité de forces, s'était trouvée, deux années de suite, en présence de l'armée anglaise, sans avoir jamais osé en venir aux mains. Il y avait, dans l'éclat de la cour de Philippe, dans la pompe dont l'entouraient les rois et les ducs qui venaient se ranger sous ses étendards, quelque chose qui flattait l'orgueil de la no-

blesse française ; elle se plaisait à ces camps de parade ; mais en présence de l'ennemi, elle n'avait montré que peu d'ardeur pour le combat, ou peu de zèle pour Philippe, et celui-ci, de son côté, paraissait craindre de mettre ou sa valeur ou son dévouement à l'épreuve.

Ainsi l'un et l'autre roi semblait avoir peu d'avantages à attendre de la guerre, peu de motifs pour se presser de la renouveler. Philippe, en particulier, avait montré de l'empressement à se prêter aux conseils pacifiques de sa sœur, la comtesse douairière de Hainaut ; et après que celle-ci eut réussi à faire signer la trêve, dans la chapelle d'Espléchin, il lui proposa aussitôt d'entreprendre une autre négociation qui servirait à la consolider. La comtesse était mère de l'impératrice d'Allemagne, femme de Louis de Bavière. Philippe proposa à sa sœur de se rendre auprès de ce dernier, pour l'attacher aux intérêts de la France ; il écrivit lui-même à sa nièce, qu'il appelait, dans sa lettre, dominatrice de l'Allemagne ; il la pressait de travailler, pour le bien des deux monarchies, à rétablir l'ancienne harmonie entre la France et l'Empire, et il lui faisait les promesses les plus solennelles d'employer désormais tout son crédit auprès du pape pour réconcilier Louis de Bavière à l'Église [1].

Louis de Bavière accordait, en effet, la plus implicite confiance à sa femme ; d'ailleurs sa conscience était tourmentée par les excommunications dont la cour de Rome l'avait accablé. Il n'y avait aucun sacrifice qu'il ne fût prêt à faire, aucun allié qu'il ne fût prêt à abandonner, si, à ce prix, il pouvait gagner la faveur de l'Église. Se confiant pleinement aux assurances que lui donnait la comtesse de Hainaut, au nom du roi de France, il rompit tout à coup avec Édouard en lui reprochant d'avoir, sans le consulter, signé la trêve d'Espléchin ; il révoqua le vicariat de l'Empire, qu'il lui avait accordé [2], et il s'unit à Philippe d'une étroite alliance, donnant commission à ses embassadeurs de se présenter, avec ceux de France, à la cour d'Avignon, pour obtenir l'absolution du pape. En effet, dans une audience publique, les ambassadeurs français sollicitèrent Benoît XII de rendre sa faveur à un prince que son maître avait reconnu pour loyal et orthodoxe. Mais, quoique Benoît XII fût favorablement disposé pour l'Empereur, il lui sembla

[1] Olenschlager, c. 133, p. 307.

[2] Lettre du duc d'Autriche, Rymer, t. V. p. 258. — Lettre de l'empereur Louis, du 25 juin. *Ibid.*, p. 262. — Lettre d'Édouard en réponse, 14 juillet, p. 264. — Thom. Walsingham, p. 160.

que l'Église ne pouvait, sans s'avilir, se laisser ainsi dominer par le roi de France, changer au moindre signe qu'elle recevait de lui, et déclarer un empereur tantôt hérétique, tantôt orthodoxe, selon le caprice de Philippe. Il repoussa donc, avec quelque hauteur, les demandes des ambassadeurs français : ceux-ci ne désiraient point de réussir ; ils voulaient, au contraire, que l'Empereur, tout en se croyant obligé envers eux, demeurât dans la crainte et la dépendance. Ainsi, tandis que le pape dissimulait sa bonne volonté, et le roi de France sa mauvaise, l'absolution ne fut point accordée, et le procès demeura en suspens jusqu'à la mort de Benoît XII [1].

Les négociations continuaient cependant entre Édouard et Philippe. Le premier, au mois de janvier, avait donné des ordres pour que la trêve qu'il avait conclue fût religieusement observée soit par les Anglais sur mer, soit par ses lieutenants en Gascogne, sur terre ; toutefois, comme on l'avait prévenu que le comte de Foix, excité par *Philippe de Valois, son ennemi et son rebelle*, songeaient à envahir la Guienne, il exhorta ses lieutenants à se tenir prêts à le repousser par les armes [2]. Du 10 avril au 14 juillet, Édouard donna à plusieurs reprises des pleins pouvoirs à divers députés pour transiger avec Philippe, même sur son droit à la couronne, et pour convenir avec lui ou d'une paix ou d'une trêve. Nous ne connaissons autre chose de ces négociations, si ce n'est que la trêve fut prolongée, d'abord jusqu'au 29 août, ensuite jusqu'au 24 juin de l'année suivante [3].

Cependant de nouvelles causes d'inimitié étaient survenues entre les deux rivaux, de nouvelles espérances s'étaient présentées à Édouard, et il avait trouvé sur les côtes de France un allié qui lui avait offert des facilités pour recommencer la guerre. Les ducs de Bretagne étaient de tous les feudataires de la France, ceux qui s'étaient maintenus les plus indépendants du pouvoir royal. Pairs de France comme ducs de Bretagne, et pairs d'Angleterre comme comtes de Richmond, ils ménageaient en même temps l'une et l'autre couronne. Jean III, duc de Bretagne, avait, il est vrai, suivi Philippe à l'armée devant Tournay ; cependant Édouard lui écrivit avec effection durant la trêve, pour lui recommander les bourgeois de la ville de Bayonne [4]. Il n'est pas

1 Olenschlager, c. 134, p. 309.
2 Rymer, t. V, p. 218, 219.
3 *Ibid.*, p. 242, 251, 260, 279, 281.
4 Le 11 février 1341. Rymer, t. V, p. 228.

probable que ces lettres fussent jamais présentées, car comme Jean III revenait de la compagne de Tournay, avant d'être rentré dans ses États, il tomba malade à Caen, et il y mourut le 30 avril 1341 [1].

La succession au duché de Bretagne présentait une question embarrasante. Jean III n'avait jamais eu d'enfants. L'aîné de ses frères, Guy de Penthièvre, né de la même mère que lui, était mort en 1331 [2]; il avait laissé une fille nommée Jeanne que le duc avait mariée à Charles, fils puîné de Guy de Blois et de Marguerite, sœur de Philippe de Valois. Le second, Jean, comte de Montfort, né d'une seconde femme d'Arthur II, était alors dans la force de l'âge. Jean III avait toujours montré une grande aversion pour son frère consanguin et pour sa belle-mère; il avait fait épouser à sa nièce Charles de Blois, pour lui laisser le duché de Bretagne, et lui assurer en même temps l'appui de Philippe de Valois. Aujourd'hui que le droit de la représentation des lignes est bien établi, on n'hésiterait pas à faire passer la fille du frère aîné avant le frère cadet; mais l'on affirmait qu'en Bretagne, quoique les filles ne fussent point exclues de la succession, elles ne pouvaient y prétendre qu'après tous les fils, et l'on en inférait qu'une nièce ne pouvait être appelée à la couronne, dans le cas où une fille ne le serait pas. Il paraît que ce doute arrêta Jean III à son lit de mort; que dans ce moment-là, *pour ne pas charger son âme*, il ne confirma point ce qu'il avait fait précédemment en faveur de Charles de Blois, et qu'il laissa la question indécise, si même il ne se prononça pas pour le comte de Montfort [3].

Ce dernier, au moment où il apprit la mort de son frère, se présenta devant Nantes, et il y fut reçu comme seigneur par les bourgeois. Sept des évêques de Bretagne se déclarèrent aussi pour lui; mais les deux autres embrassèrent la cause de Charles de Blois, et la plus grande partie de la noblesse se rangea bientôt du même côté [4]. Montfort convoqua une assemblée des états à Nantes, pour y faire reconnaître ses droits par tous les vassaux du duché; mais avant qu'elle fût réunie, il courut à Limoges, ville dont il était vicomte, et où le duc Jean III avait déposé son trésor. Il y fut reçu sans difficulté par les bourgeois, et il se mit en possession de ce trésor, qui était considé-

[1] Hist. de Bretagne, l. IX, c. 115, p. 311.
[2] *Ibid.*, c. 102, p. 307.
[3] *Ibid.*, c. 116, p. 311. — Daru, Hist. de Bretagne, t. II, l. IV, p. 78.
[4] *Ibid.*, c. 117, p. 311. — Froissart, t. II, c. 147, p. 1.

rable [1]. Il revint ensuite à Nantes, où les exécuteurs testamentaires du duc le mirent en possession d'un autre trésor qui était conservé dans la cathédrale [2]. Mais tandis que cet argent lui donnait les moyens d'affermir son autorité, il vit avec inquiétude que les nobles qu'il avait convoqués aux états de la province, refusaient de s'y rendre. Le sire de Léon était le seul qui se fût conformé à son invitation [3].

Un sentiment contraire à Montfort commençait, en effet, à se manifester en Bretagne. C'était moins encore du zèle pour Charles de Blois, que de la répugnance à ce qu'une question de droit fût décidée par surprise ou par force. Montfort, au contraire, était pressé de prendre possession du duché, bien sûr que son titre en vaudrait mieux, quelle que fût l'autorité supérieure qui vînt à décider ensuite. Ayant soldé un grand nombre de gens de guerre avec l'argent accumulé par son frère, il attaqua Brest, où commandait Garnier de Clisson, cousin du dernier duc. Ce chevalier ayant été blessé mortellement dans une sortie, la place se rendit [4]. Rennes, que Montfort attaqua ensuite, se rendit aussi à composition, après que Henri de Spinefort, qui y commandait eut été fait prisonnier. Hennebon, Vannes et Auray capitulèrent à leur tour [5].

Charles de Blois, pendant ce temps, au lieu d'agir avec une égale activité, s'était contenté de recourir au roi Philippe, pour qu'il lui fît rendre justice; et celui-ci, qui voulait favoriser son neveu, se trouva, pour la seconde fois, appelé à se prononcer contre l'exclusion des femmes, dans les grands fiefs de la couronne, dans le même temps où il ne portait lui-même cette couronne qu'en fondant son droit sur l'exclusion des femmes. Les prétentions de Robert d'Artois et celles de Jean de Montfort, qu'il condamnait, étaient présicément de la nature de celles qu'il avait fait valoir pour succéder à Charles IV. Il fit sommer Jean de Montfort de se présenter devant la cour des pairs, pour entendre décider entre lui et Charles de Blois. Il semble que Jean de Montfort, prévoyant quelle sorte de justice lui serait rendue, commença dès lors à rechercher la protection d'Édouard III [6].

[1] Froissart, c. 148, p. 4. — Hist. de Bretagne, l. IX, c. 118, p. 311.
[2] Rymer, t. V, p. 258.
[3] Froissart, c. 148, p. 5.
[4] *Ibid.*, c. 149, p. 6. — Hist. de Bretagne, l. IX, c. 120, p. 312.
[5] *Ibid.*, c. 150, p. 10.
[6] *Ibid.*, c. 151, p. 19.

Toutefois Montfort se rendit à Paris avec une suite de quatre cents chevaliers; des écritures volumineuses furent produites de part et d'autre par Charles de Blois et par lui. Les règles de la succession, établies par la loi de Moïse, par celle des empereurs romains, par la loi des fiefs, par la loi que suivait la couronne de France, furent alléguées en faveur de Montfort; Charles de Blois fit valoir de son côté les coutumes qui réglaient les successions des sujets, soit en Bretagne même, soit dans les États limitrophes. Mais ni l'un ni l'autre ne pouvait invoquer des exemples tirés de l'histoire de Bretagne, ni des règles prises dans ses lois. Il fallaitraisonner par induction, et rien n'était moins concluant que l'une et l'autre plaidoirie [1]. Les juges, il est vrai, avaient pour se décider une autre règle que la justice ou les exemples. Charles de Blois était neveu de Philippe, et promettait de maintenir la Bretagne dans une plus grande dépendance de la couronne. Un arrêt rendu à Conflans, le 7 septembre 1341, par la cour de Parlement *suffisamment garnie de pairs,* lui donna gain de cause [2]. Montfort, qui si était attendu, et qui ne voulait pas s'exposer à être arrêté jusqu'à ce qu'il eût livré ses places fortes, repartit sans prendre congé du roi, avant que l'arrêt fût prononcé, et vint rejoindre sa femme à Nantes [3].

Le duché de Bretagne ayant été adjugé à Charles de Blois par l'arrêt de Conflans, Philippe l'exhorta à ne point tarder à s'en mettre en possession, et à rassembler pour cela tous ses amis en armes. De son côté, Montfort, déterminé à la résistance, s'adressa à Édouard; il passa en Angleterre, où il était déjà introduit à la cour de Windsor, six jours après que l'arrêt de Conflans eut été prononcé. Il y reçut d'Édouard, le 24 septembre, l'investiture du comté de Richmond, comme légitime successeur de son frère [4]; et Froissart assure qu'il promit dès lors de reconnaître Édouard comme roi de France, et de tenir en fief la Bretagne de lui, pourvu que celui-ci s'engageât en retour à l'aider, et garder, comme son homme, de tout son loyal pouvoir [5].

La guerre qui allait commencer entre Charles de Blois et Montfort, encore que les rois de France et d'Angleterre y prissent part comme

[1] Preuves de l'hist. de Bretagne, t. II, p. 479.

[2] Hist. de Bretagne, l. X, c. 1, p. 315, et preuves, p. 486.

[3] Froissart. c. 153, p. 22. — Cont. Fangii, p. 105. — Hist. de Bretagne, l. IX, c. 128-130, p. 314, l. X, c. 1-4. p. 315, et Preuves, p. 479-490. — Daru, t. II, l. IV, p. 84.

[4] Rymer, t. V, p. 280.

[5] Froissart, c. 151, p. 19.

auxiliaires des deux prétendants à la couronne ducale, n'était point regardée comme contraire à l'armistice qui venait d'être renouvelé. Philippe ne se chargeait point de mettre à exécution la sentence du parlement ; il laissait Charles terminer son affaire lui-même, et l'expédition à laquelle celui-ci se préparait n'était considérée que comme une une guerre privée ; cependant, s'étant recommandé à tous ses parents, il avait obtenu l'assistance du duc de Normandie, son cousin, héritier présomptif du royaume ; du comte d'Alençon, son oncle, frère du roi Philippe ; du comte de Blois, son frère ; des ducs de Bourgogne et de Bourbon, et de plusieurs autres seigneurs, tels que Louis d'Espagne, Jacques de Bourbon, le comte d'Eu, et d'autres avec lesquels il avait des relations d'amitié ou de parenté [1]. A l'aide de tous ses amis, il mit sur pied une armée où l'on comptait cinq mille cuirassiers, trois mille arbalétriers, qu'en ce temps-là on appelait Génois, parce que les plus habiles venaient des montagnes de Ligurie, et un corps nombreux d'infanterie française. Cette dernière, cependant, composée d'hommes asservis et sans cesse humiliés, menacés, opprimés, et en qui on avait cherché à éteindre tout esprit de résistance, était si mauvaise qu'on n'en tenait aucun compte, et que les historiens ne trouvent point qu'il vaille la peine d'en dire le nombre. L'armée de Charles, où l'on voyait le fils aîné du roi, le connétable de France, et tant de grands personnages, se rassembla à Ancenis ; elle entra en Bretagne par Chantoceaux, château qui, après quelques jours de siége, se rendit à composition [2].

Les Français s'approchèrent ensuite de Nantes ; ils prirent, pillèrent et brûlèrent Carquefou, à quatre lieues de cette ville. S'avançant ensuite jusqu'aux portes, ils y livrèrent plusieurs escarmouches aux bourgeois. Ceux-ci surprirent un jour un convoi de provisions qu'on menait au camp, et l'introduisirent dans leurs murs ; mais tandis qu'ils couvraient son entrée, ils furent chargés si vigoureusement par les Français, qu'un grand nombre d'entre eux furent tués ou blessés. Henri de Léon, qui les commandait, se hâta de les retirer du combat, en laissant plus de deux cents prisonniers entre les mains de Charles de Blois. L'effroi fut grand à Nantes dans la bourgeoisie ; les prisonniers appartenaient aux meilleures familles de la ville, et l'on pouvait juger du

[1] Froissart, c. 154, p. 26.

[2] *Ibid.*, c. 155, p. 29. — Cont. Nangii, p. 105. — Hist. de Bretagne, l. X, c. 6, p. 318.

sort qui leur était réservé par un acte de férocité que venait de commettre le duc de Normandie. Trente chevaliers bretons, pris au château de Val-Garnier, venaient d'être amenés à son camp. Il les avait fait tous égorger, et lancer leurs têtes par des balistes dans la ville de Nantes [1]. Des fils de bourgeois avaient bien moins de chances encore d'échapper à sa cruauté. Les Nantais voulaient dérober leurs enfants à ce danger; ils s'attroupaient, ils parlaient de se rendre, et Montfort, effrayé, les soupçonnait déjà de vouloir traiter à ses dépens. Il accusa violemment Henri de Léon d'avoir occasionné ce malheur, en précipitant sa retraite et en abandonnant une partie de ses compagnons d'armes. Ces reproches n'eurent d'autre effet que de changer en ennemi le plus puissant entre les gentilshommes de Bretagne qui avaient pris son parti [2]. Les uns racontent qu'alors Henri de Léon, d'accord avec les bourgeois, livra en trahison une porte de Nantes à Charles de Blois, qui entra dans la ville, et arrêta le comte de Montfort dans son château; d'autres, au contraire, que Montfort lui-même offrit de traiter, et que, trompé par les promesses du duc de Normandie, il vint dans son camp, et y fut fait prisonnier. La seule chose que le public sut avec certitude, c'est que, vers les fêtes de la Toussaint, Charles de Blois fut maître de Nantes; qu'il respecta les propriétés des bourgeois dont il reçut l'hommage, et que le duc de Normandie, ayant licencié son armée, ramena Montfort prisonnier à la tour du Louvre, à Paris [3].

La captivité de Montfort et la prise de Nantes semblaient devoir entraîner la ruine de son parti; mais la comtesse Marguerite sa femme, sœur du comte Louis de Flandre, n'en desespéra pas. Elle avait, comme dit Froissart, courage d'homme et cœur de lion; elle s'était chargée de défendre Rennes, tandis que son mari défendait Nantes; et lorsqu'elle apprit qu'il était prisonnier, quoiqu'elle s'attendît à ce que Philippe le fît mettre à mort, elle releva le courage de ses amis et de ses soldats, en leur montrant son fils: « Ha! seigneurs, leur disait-elle, ne vous » déconfortez mie, ni ébahissez, pour monseigneur que nous avons » perdu. Ce n'étoit que un seul homme; voyez-ci mon petit enfant, » qui sera, si Dieu plait, son restaurateur, et qui vous fera des biens » assez. » Après avoir raffermi dans son parti les habitants de Rennes,

[1] Hist. de Bretagne, l. X, c. 9, p. 319. — Meyer, Ann. Fland., l. XII, f. 144.
[2] Froissart, c. 136. p. 31.
[3] *Ibid.*, c. 137, p. 33. — Lobineau, Hist. de Bret., l. X, c. 8-11, p. 319. — Daru, Hist. de Bret., t. II, l. IV, p. 87.

avoir augmenté la garnison de cette ville, et l'avoir pourvue de munitions, elle s'en vint avec son fils à Hennebon, port de mer, où elle pouvait espérer de recevoir plus aisément des secours d'Angleterre, et elle y passa l'hiver [1].

La trève durait toujours entre la France et l'Angleterre; mais les espérances de paix s'étaient dissipées; de nouvelles offenses avaient été données mutuellement; les deux rois s'accusaient de mauvaise foi, et d'ailleurs les hostilités n'étaient suspendues que sur un théâtre toujours plus restreint. L'Écosse avait d'abord été comprise dans la trève entre Philippe et Édouard; puis il semble qu'à l'un de ses renouvellements, les deux rois s'abstinrent, de concert, d'y comprendre les Écossais. Édouard languissait de se venger d'eux, et Philippe n'était pas fâché d'occuper son rival dans son île. Édouard, averti que les Écossais avaient pris le château de Stirling, et avaient ainsi achevé d'expulser les Anglais de leur pays, convoqua ses vassaux à Newcastle-sur-Tyne pour le 24 janvier 1342, afin de former l'armée qu'il destinait à envahir l'Écosse [2]. Il était lui-même arrivé sur cette frontière dès le mois de novembre, et il y séjourna jusqu'au mois de février. Ses troupes y souffrirent beaucoup de la cherté des vivres, et ne lui rendirent que peu de services. Les deux comtés de Northumberland et de Durham avaient été ravagés, en effet, l'été précédent, par le jeune roi David II, qui avait débarqué le 4 mai 1341 dans son royaume, à son retour de France, et qui, depuis que l'armée anglaise était réunie, s'était retiré dans la forêt de Geddart, où il évitait tout combat. Édouard, désespérant de l'y forcer, rentra enfin en négociation avec lui, et conclut un nouvel armistice [3].

(1342.) La mort de Benoît XII, survenue le 25 avril 1342, devait aussi contribuer à éloigner les espérances de paix. Ce pontife, homme de bien, l'avait sincèrement désirée; il s'était proposé de tenir la balance égale entre tous les souverains; il avait toujours eu en vue de réconcilier Louis de Bavière à l'Église; et quoiqu'il n'eût réussi dans aucun de ses projets, les États en guerre n'oubliaient point qu'ils avaient en lui un père commun, et ils étaient toujours prêts à le choisir comme médiateur et comme arbitre. Mais au bout de onze jours, Benoît XII fut remplacé par Clément VI, auparavant nommé Pierre Roger,

[1] Froissart, c. 158, p. 38. — Lobineau, Hist. de Bret., l. X, c. 12, p. 320.
[2] Rymer, t. V. p. 290. — Froissart, c. 159, p. 40.
[3] Froissart, c. 161, p. 49.

moine limousin, élevé à Paris, et successivement abbé de Fécamp, évêque d'Arras, archevêque de Sens, et enfin de Reims [1]. Jean, duc de Normandie, héritier présomptif de la couronne de France, avait été présent à Avignon pendant cette élection : il est probable qu'il y eut beaucoup de part ; et, pour montrer la satisfaction qu'elle lui donnait, il conduisit par la bride la mule du pape à la cérémonie de son installation [2]. Le nouveau pontife, en effet, était une créature du roi de France, et il ramena le saint-siége à cet état de dépendance des monarques français que Philippe le Bel s'était proposé d'assurer, en fixant le séjour des papes en Provence.

Clément VI, en montant sur le trône, regarda cependant comme son premier devoir de faire quelque démonstration du désir qu'il avait de travailler à la réconciliation des rois de France et d'Angleterre. Il leur envoya, le 30 juin, les cardinaux de Préneste et de Tusculum comme légats, avec commission de les exhorter à la paix, et même de les obliger, par son autorité apostolique, à proroger leur trêve. Cependant les lettres qu'il leur adressait en même temps ne contenaient que des lieux communs sur les avantages de la paix. Elles ne pouvaient avoir, et elles n'eurent en effet aucune influence [3]. Clément envoya aussi un légat en Flandre, avec commission de relever les Flamands de l'excommunication qu'ils avaient encourue par leur rébellion, mais sous condition qu'ils reconnaîtraient leur faute, et qu'ils en solliciteraient le pardon. Le retour du comte Louis en Flandre, où il avait été reçu avec honneur par ses sujets, avait sans doute fait supposer à Clément qu'ils étaient prêts à rentrer sous le joug : une discorde civile semblait même sur le point d'éclater entre les trois grandes villes de Gand, Ypres et Bruges d'une part, les moindres villes et les villages de l'autre. Le comte Louis avait accordé aux premières le privilége de pouvoir seules travailler aux manufactures de laine, et il avait fait fermer les ateliers dans tous les villages. La fermentation dans ceux-ci était extrême : déjà des drapeaux y étaient préparés pour marcher contre les villes. Jacques Arteveld prévint l'explosion de la conspiration, en attaquant à Hardenbourg, et tuant devant sa maison l'un de ses chefs. Bientôt Arteveld fut accusé à son tour et mis en prison à Gand ; mais de toutes les parties de la Flandre ses partisans se réunirent en armes, et le remirent

[1] Raynaldi Ann. eccles., 1342, § 6.
[2] *Ibid.*, § 7.
[3] *Ibid.*, §§ 9, 10 et 11.

en liberté; alors le comte de Flandre, désespérant de ramener ses sujets à l'obéissance, les quitta pour revenir à Paris [1]. Il est probable que ce fut dans ces circonstances que le légat du pape, chargé d'offrir leur pardon à des sujets rebelles, arriva à Gand. Les Flamands répondirent qu'ils n'avaient aucun pardon à solliciter; qu'ils avaient été fidèles à Édouard, qu'ils reconnaissaient pour roi de France, et qu'ils ne pouvaient professer un repentir qu'ils ne sentaient pas. Sur cette réponse, Clément VI ordonna à son légat de les frapper d'anathème, faisant ainsi épouser à l'Église la cause de la France, et considérant la révolte contre Philippe comme une révolte contre Dieu [2].

La guerre avait recommencé en Bretagne; Charles de Blois avait passé l'hiver à Nantes avec peu de troupes; mais au printemps le duc de Normandie, les ducs de Bourgogne et de Bourbon, les comtes d'Alençon, de Blois, de Guines, et beaucoup d'autres seigneurs, étaient venus le rejoindre ou lui avaient envoyé leurs soldats. Louis de la Cerda, arrière-petit-fils d'Alphonse X de Castille, et qu'on désignait communément par le nom de Louis d'Espagne, comme étant l'héritier légitime du trône de Castille, fut choisi pour être maréchal de l'armée. D'après son conseil, Charles de Blois vint mettre le siége devant la ville de Rennes. Un gentilhomme breton, nommé Guillaume de Cadoudal, y commandait pour la comtesse de Montfort; il repoussa avec beaucoup de bravoure les premières attaques des Français et il obtint sur eux plusieurs avantages [3]; mais les bourgeois de Rennes ne voulant point exposer leurs fortunes et leur vie pour une succession contestée, pressèrent Cadoudal de se rendre, puisqu'il voyait que les forces de la France ne pouvaient tarder à accabler la comtesse et ses partisans, et, n'ayant pu ébranler sa constance, ils se saisirent de sa personne, et entrèrent en négociation avec Charles de Blois : ils consentirent à lui ouvrir les portes de la ville au commencement de mai, sous condition que Cadoudal et tous les partisans de la comtesse pourraient se retirer auprès d'elle à Hennebon [4].

Ni la prise de Rennes, ni la défection de plusieurs gentilshommes bretons qui avaient précédemment suivi sa bannière, ne firent perdre courage à la comtesse. Elle envoya Amaury de Clisson au roi Édouard

[1] Meyer, Annal. Fland., l. XII, f. 145.
[2] Raynaldi, 1342. § 12, 13, 14.
[3] Froissart, c. 170, p. 68.
[4] *Ibid.*, c. 172, p. 72. — Lobineau, Hist. de Bret., l. X, c. 15, p. 321.

pour se recommander à lui, avec son fils, et lui demander des secours, protestant en même temps qu'elle le reconnaissait pour roi de France, et qu'elle lui ouvrirait en cette qualité toutes les places qu'elle possédait dans le duché. Édouard était alors à Londres; il semblait n'y être occupé qu'à donner des fêtes à la comtesse de Salisbury, dont il était amoureux. Il lui avait généreusement rendu son mari, fait prisonnier près de Lille deux ans auparavant, mais qu'il avait échangé le 20 mai contre le comte de Murray, écossais [1]. Cependant les plaisirs ne pouvaient point le distraire complétement de la politique; il saisit avec empressement l'occasion que lui offrait la comtesse de Montfort de s'assurer une entrée en France. Il donna immédiatement ordre à Gaultier de Mauny de conduire à son secours trois ou quatre mille archers, puis, le 20 juillet, il nomma son cousin Guillaume Bohun, comte de Northampton, son lieutenant dans le royaume de France, et plus particulièrement dans le duché de Bretagne [2].

Le secours anglais fut longtemps retardé par des vents contraires, et la comtesse de Montfort, avant de le recevoir, fut réduite à de grandes extrémités. Charles de Blois vint, avec l'armée française, l'assiéger à Hennebon, après avoir brûlé sur sa route Saint-Aubin du Cormier [3]. Les portes de Hennebon étaient, comme de coutume, entourées de barrières ou de palissades; et les jeunes gens qui voulaient acquérir la réputation de bravoure venaient y combattre entre les pieux qui les séparaient. Les défenseurs de Hennebon montraient tout autant d'empressement que les assaillants pour cette espèce de jeu où l'on risquait sa vie, presque sans aucune chance d'influer sur le sort de la guerre. Un jour la comtesse, qui du haut d'une tour élevée observait le camp ennemi pendant ces petits combats, remarqua que tous les chevaliers français s'étaient avancés jusqu'aux barrières, ou pour escarmoucher eux-mêmes à leur tour, ou pour être spectateurs des coups de lance qui se portaient à travers la palissade. Elle prit avec elle aussitôt trois cents chevaux, et, sortant par une autre porte qui n'était point gardée, elle vint se jeter sur le camp ennemi, d'où elle mit en fuite les valets qui y étaient seuls demeurés : en un instant le feu fut mis par elle de toutes parts aux tentes et aux équipages des seigneurs français. Ceux-ci, qui étaient rangés en amphithéâtre autour des barrières, furent tout à

[1] Froissart, c. 160, p. 48, et c. 171, p. 71.
[2] Rymer, t. V, p. 330, 331.
[3] Lobineau, Hist. de Bret., l. X, c. 16, p. 321.

coup rappelés par les cris de leurs valets ; et en se retournant ils virent des torrents de noire fumée s'élever du côté de leurs logements. Sans comprendre encore quel ennemi avait pu les attaquer, ils quittèrent le combat pour marcher en hâte de ce côté. Le comtesse n'avait pas assez de forces pour les attendre, et elle s'enfuit à son tour ; mais le chemin par lequel elle était venue lui était barré; elle ne put rentrer dans la ville et elle chercha un refuge dans le château d'Auray. Pendant cinq jours ses fidèles compagnons d'armes à Hennebon furent dans la plus mortelle inquiétude sur elle, d'autant plus que les chevaliers français, se rapprochant des barrières, leur criaient : « Allez, seigneurs, allez quérir votre comtesse ; » certes elle est perdue, et vous ne la trouverez mie en une seule pièce. » Toutefois, la cinquième nuit, la comtesse ayant considérablement recruté ses troupes, passa sans être aperçue à côté du camp français ; mais au moment où les portes d'Hennebon lui furent ouvertes, les fanfares des trompettes et des nacaires annoncèrent aux deux partis son retour [1].

Henri de Léon, qui s'était brouillé avec le comte de Montfort, et qui était accusé de l'avoir trahi à Nantes, était alors auprès de Charles de Blois ; son oncle Guy, évêque de Léon, était, au contraire, à Hennebon, auprès de la comtesse : mais il exhortait sans cesse, elle et ses défenseurs, à se soumettre à la fortune, et à éviter les malheurs réservés à une ville prise d'assaut. Ses paroles acquirent bien plus de poids une fois que les machines des assiégeants eurent commmencé à renverser les maisons de la ville : les bourgeois, effrayés, demandaient une capitulation ; et l'évêque, sortant de la place, eut une longue conférence avec son neveu Henri, dans laquelle il était à peu près convenu des conditions auxquelles il lui livrerait la forteresse. La comtesse les refusait encore ; mais la plupart des seigneurs enfermés avec elle étaient résolus à l'abandonner. Celle-ci, connaissant le danger croissant de sa situation, mettait tout son espoir dans le secours qu'elle attendait des Anglais ; elle avait toujours les yeux fixés « aval la mer par une fenêtre du » chatel, quand commença à crier et à faire grand joie, et disoit tant » comme elle pouvoit : *Je vois venir le secours que tant ai désiré* ; » deux fois le dit : chacun de la ville courut tantôt qui mieux aux fe» nêtres et aux créneaux des murs, pour voir que c'étoit; et virent grand » foison de nefs petites et grandes, bien bastillées, venir par devers » Hennebon. » C'étaient Amaury de Clisson et Gaultier de Mauny, qui

[1] Froissart, c. 174, p. 76. Les nacaires étaient des timbales de cuivre, dont l'usage était emprunté aux Mores.

après avoir tenu la mer pendant soixante jours, débarquèrent enfin dans l'anse que forme le Blavet en se jetant dans l'Océan [1].

La plupart des seigneurs, qui étaient entrés en traité avec Charles de Blois, se rattachèrent à la comtesse dès que l'arrivée du renfort anglais la mit en état de continuer la guerre ; il n'en fut pas de même de l'évêque qui leur avait servi d'entremetteur : « L'évêque messire » Guy de Léon en fut durement courroucé, dit Froissart, et dit : sei- » gneurs, donc se départira notre compagnie, car vous demeurerez » deçà devers madame, et je m'en irai par delà, par devers celui qui » plus grand droit y a ce me semble. Lors se partit l'évêque de Hen- » nebon, et défia madame et tous ses aidants, et s'en alla à messire » Louis d'Espagne (maréchal de l'armée de Charles de Blois), qui le » reçut à bon gré et liement [2]. »

Gaultier de Mauny, l'un des plus braves chevaliers du siècle, ne demeura pas longtemps oisif à Hennebon. Dès le lendemain de son arrivée, il se mit à la tête d'une sortie pour détruire les machines qui incommodaient le plus les assiégés. Les Bretons et les Anglais rivalisèrent de zèle ; les machines furent brûlées, le feu fut même mis au camp avant que l'armée française fût sous les armes pour se défendre ; et Mauny, reculant ensuite avec ordre et en combattant, ramena sa troupe victorieuse dans Hennebon, sans l'avoir laissé entamer. Après cet échec, Louis d'Espagne vit bien qu'il ne gagnerait rien à continuer le siége. Il ramena donc sa division de l'armée à Charles de Blois, qui l'avait quitté depuis quelque temps pour assiéger Auray. La comtesse put alors jouir à Hennebon d'un assez long intervalle de repos, et mettre cette ville en état de défense. Elle en témoigna hautement à ses libérateurs sa joie et sa reconnaissance : « Qui adonc, dit Froissart, vit la » comtesse descendre du chatel à grand chière, et baiser messire Gaul- » tier de Mauny et ses compagnons, les uns après les autres, deux ou » trois fois, bien put dire que c'étoit une vaillante dame [3]. »

Cependant elle n'avait guère amélioré sa condition, et celle de la Bretagne était toujours déplorable. Froissart, qui prend surtout plaisir à décrire « les rencontres où l'on pouvoit voir d'une et d'autre part, » belles envahies, belles rescousses, beaux faits d'armes et belles » prouesses, » a raconté avec beaucoup de détail toutes les attaques

[1] Froissart, c. 176, p. 80.
[2] *Ibid.*, c. 177, p. 84.
[3] *Ibid.*, p. 87.

des villes et des châteaux de Bretagne. Presque toujours leur résultat était « que la ville étoit assez tôt gagnée par force, et tantôt robée et » mise à l'épée, sans mercy, hommes et femmes et enfants, et les églises » arses et bruslées. » Ce fut le sort de Conquêt, de Dinant, de Guérande, d'Auray et de Vannes, qui furent prises par Louis d'Espagne [1]. Celui-ci embarqua ensuite ses troupes, et les transporta dans la basse Bretagne, « pour aller ardoir et rober tout le pays, et trouvèrent si » grand avoir que merveille seroit à raconter. » Gaultier de Mauny les y poursuivit ; mais, de son côté, il s'occupa « à maisons et villes » ardoir, et à gagner du butin, » jusqu'à ce que les paysans bas-bretons, réduits au désespoir, s'étant réunis à lui pour se défaire de son adversaire, il atteignît Louis d'Espagne auprès de Kemperlé, et le mit dans une si complète déroute, que de sept mille hommes qu'il avait embarqués, à peine en put-il ramener trois cents [2].

Louis d'Espagne, qui, dans cette rencontre, avait été grièvement blessé, se fit transporter à Rennes, où il lui fallut passer six semaines à se guérir de ses blessures. Pendant ce temps, Charles de Blois avait assiégé et pris la ville de Carhaix, après quoi il ramena son armée qui avait reçu de nombreux renforts, devant Hennebon, dont il recommença le siége. Bientôt après, Louis d'Espagne vint l'y rejoindre. « Si le » virent, dit Froissart, tous les seigneurs moult volontiers, et le re- » çurent à grande joie ; car il étoit moult honoré et aimé entre eux, et » tenu pour très-bon homme d'armes et vaillant chevalier, et tel étoit-il » vraiment... Un jour vint ledit messire Louis d'Espagne, en la tente » de messire Charles de Blois, et lui demanda un don, présents grand » foison de grands seigneurs de France, qui là étoient en guerdon de » tous les services que faits lui avoit. Ledit messire Charles ne savoit » mie quel don il vouloit demander, car s'il l'eût su, jamais ne le lui » eût accordé. Si lui octroya légèrement, pourtant qu'il se sentoit » moult tenu à lui. Quand le don fut octroyé, messire Louis dit : Mon- » seigneur, grand mercy ; je vous prie donc et requiers que vous fassiez » ci venir tantôt les deux chevaliers qui sont en votre prison à Faouet, » messire Jean le Boutellier et Messire Hubert de Fresnay, et les me » donnez pour faire ma volonté ; c'est le don que je vous demande. » Ils m'ont chassé, déconfit et navré, et tué messire Alphonse mon » neveu que je tant aimois ; si ne m'en sais autrement venger que je

[1] Froissart, c. 178, p. 88.
[2] *Ibid.*, c. 181, p. 95.

» leur ferai couper les têtes par-devant leurs compagnons, qui léans » sont enfermés [1]. »

Les romans de chevalerie avaient accoutumé à demander et à octroyer ces dons d'une chose inconnue, et à regarder ensuite l'engagement qu'on avait pris en aveugle comme sacré. Charles de Blois, quelque douleur qu'il en eût, fit donc venir ces deux chevaliers, qui avaient été surpris dans leurs tentes, blessés qu'ils étaient, par le châtelain de Faouet; et les ayant vainement recommandés à la merci de Louis d'Espagne, il les lui donna. Celui-ci voulut avoir le plaisir de les voir, et de leur annoncer lui-même, qu'il leur ferait couper la tête après son dîner; il alla ensuite se mettre à table. Mais heureusement on était déjà instruit à Hennebon du sort qui leur était réservé; et pendant que les Français prenaient leur repas, Amaury de Clisson avec trois cents cuirassiers et mille archers, les vint attaquer dans leur camp; et reculant presque aussitôt mais en bon ordre, il les attira, combattant toujours devant les fossés d'Hennebon. Pendant le même temps, Gaultier de Mauny était sorti par une poterne, avec cent hommes d'armes et cinq cents archers; il avait marché droit sur la tente de Charles de Blois; il y était entré sans coup férir, car toute l'armée était aux prises avec Clisson, il avait enlevé les deux chevaliers, et il était rentré dans la ville sans rencontrer d'ennemis [2].

Peu après, Charles de Blois leva de nouveau le siége d'Hennebon, où il n'avait fait aucun progrès; il renvoya la plus grande partie de son armée, qu'il n'avait plus le moyen de payer, et avec le reste il continua la petite guerre dans les districts de la Bretagne qui obéissaient à la comtesse de Montfort. Quelques-uns de ses gens ayant surpris en voyage un marchand de la ville de Jugon, ils le menacèrent de le faire mourir par un si terrible supplice, que le malheureux consentit à trahir ses compatriotes. Il fut relâché après avoir donné son fils en otage; et, en effet, à l'heure convenue, de nuit, il ouvrit une porte dont il était maître, aux Français, qui pillèrent la ville. Le traître pour ne point se découvrir, s'était enfui avec les bourgeois au château; mais il n'avait pu cacher toutes les traces de sa déloyauté; il fut pendu par les gens du château avant que ceux-ci voulussent ouvrir, par capitulation, leurs portes à Charles de Blois [3].

[1] Froissart, c. 187, p. 109.
[2] *Ibid.*, c. 188, p. 112.
[3] *Ibid.*, c. 190, p. 117.

Cependant Philippe n'avait point voulu renouveler la trêve entre lui et Édouard, qui avait été précédemment prolongée jusqu'au 20 avril; et il avait donné ordre à l'évêque de Beauvais, qui commandait pour lui en Languedoc, de recommencer les hostilités sur les frontières de Gascogne, et d'assiéger Sainte-Baseilhe [1]. Édouard, averti de cette détermination en même temps qu'on lui annonçait que Clément VI lui envoyait un légat *à latere* pour l'engager à la paix, se regarda comme joué par Philippe et par le pape. Il fit dire au légat de ne point se donner la peine de passer la mer pour venir le trouver, puisqu'il ne tarderait pas lui-même à descendre en France avec une armée, afin d'y traiter, comme il voyait bien qu'il lui convenait de le faire, les armes à la main [2].

Avant de s'embarquer lui-même, Édouard chargea Robert d'Artois de conduire en Bretagne une avant-garde de son armée; il lui donna pour collègues dans le commandement les comtes de Salisbury et de Pembroke. Leur flotte, composée de quarante-six vaisseaux grands ou petits, partit de Southampton à la fin de juillet [3]. Philippe, qui était averti de l'équipement de cette flotte, avait de son côté, pris à sa solde trente-deux gros vaisseaux espagnols; il y avait fait monter trois mille archers génois et mille hommes d'armes; et les mettant sous les ordres de Louis d'Espagne, il lui avait commandé de fermer le passage aux Anglais. Les deux flottes se rencontrèrent dans l'après-midi près de Guernesey, elles s'attaquèrent aussitôt avec fureur, et leur combat fut sanglant; mais il était encore indécis lorsque l'obscurité les força à le suspendre. Pendant la nuit elles furent assaillies par une violente tempête, qui les contraignit à s'écarter pour chercher leur sûreté. Les Anglais, qui n'avaient que de petits vaisseaux, gagnèrent la côte de Bretagne, et prirent terre près de Vannes; tandis que Louis d'Espagne, inquiet pour ses pesants navires prit le large, et fut bientôt poussé par les vents jusque dans le golfe de Biscaye. Ce ne fut qu'à grand'peine, et après plusieurs jours, qu'il put enfin revenir débarquer à Guérande [4].

Après avoir pris terre avec les Anglais sous ses ordres, Robert d'Artois entreprit le siége de Vannes. Charles de Blois avait donné le com-

[1] Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 78, p. 240.

[2] Sa lettre de la Tour de Londres. du 8 août 1342. — Rymer, t. V, p. 337.

[3] Froissart, c. 192, p. 126. — Mais il retarde le départ jusqu'à Pâques 1343, époque où Robert d'Artois était déjà mort.

[4] *Ibid.*, c. 195, 196, p. 131.

mandement de cette ville à Henri de Léon et Olivier de Clisson. La ville était forte, la garnison nombreuse, et les bourgeois ne concevaient aucune inquiétude : cependant la comtesse de Montfort et Gaultier de Mauny vinrent joindre Robert d'Artois pour presser ce siége. Pendant longtemps les assaillants se bornèrent à combattre aux barrières ceux des chevaliers de Vannes qui venaient les y rencontrer ; mais après que leurs machines eurent commencé à faire du dommage à la ville, ils donnèrent un assaut général qui dura du matin jusqu'au soir. Les Anglais s'étaient présentés sur trois points à la fois ; et quoiqu'ils n'eussent pénétré par aucun, la garnison était rendue de fatigue, lorsqu'à l'entrée de la nuit Robert d'Artois fit sonner la retraite. Dès que les assaillants furent rentrés dans leurs tentes, Robert d'Artois leur y fit distribuer du vin et des vivres, en les exhortant à ne point se désarmer. Lorsqu'il crut la garnison de Vannes endormie, il conduisit de nouveau deux de ses divisions à l'assaut, des torches à la main, et en allumant de grands feux pour éclairer la muraille. Les assiégés, réveillés en sursaut, coururent là où ils voyaient le feu. Pendant ce temps une troisième division se dirigeait dans l'ombre vers une partie éloignée des murs, et s'en emparait par escalade sans rencontrer de résistance. Lorsque les assiégés virent l'ennemi dans leurs rues, ils crurent le mal plus grand encore qu'il n'était. « Les chevaliers, dit Froissart, n'eurent » mie loisir d'eux retraire au chatel ; mais montèrent tantôt à cheval, » et partirent par une poterne, et se mirent sur les champs pour eux » sauver, et furent tous ceux heureux qui purent issir. Toutefois le » sire de Lohéac et le sire de Tournemine se sauvèrent, et une partie » de leurs gens ; et tous ceux qui furent trouvés et atteints des Anglais » furent morts ou pris, et fut la cité de Vannes toute courue et robée ; » et entrèrent dedans toute manière de gens, et mêmement la comtesse » de Montfort, de lez messire Robert d'Artois, en grande joie et en » grande liesse [1]. »

Après la prise de Vannes, la comtesse de Montfort retourna à Hennebon avec Gaultier de Mauny et plusieurs de ses chevaliers bretons, tandis que les comtes de Salisbury, de Pembroke, de Suffolk et de Cornouailles entreprirent, avec la plus grande partie de l'armée anglaise, le siége de Rennes. Robert d'Artois enfin demeura chargé de la garde de Vannes, où il croyait n'avoir plus rien à redouter [2]. Mais les sires de Clisson et

[1] Froissart, c. 199, p. 137. — Thom. Walsigham, p. 160.
[2] *Ibid.*, c. 200, p. 141.

de Léon, honteux de s'être laissé surprendre, ne songeaient qu'à se venger. Ils rappelèrent à eux tous les chevaliers de Bretagne qui partageaient leur ressentiment, avec tous les soldats qu'ils pouvaient mettre sur pied, et ils assemblèrent ainsi une armée de douze mille hommes qui parut devant Vannes avant que Robert d'Artois eût eu le temps de réparer les brèches ouvertes et les palissades détruites dans le dernier assaut. Leur attaque fut si brusque qu'ils se rendirent maîtres en peu de temps et des barrières du faubourg et des portes de la ville. Pendant que le massacre et le pillage recommençaient dans Vannes, et que les mêmes bourgeois qui avaient souffert peu de jours auparavant les outrages du parti de Montfort, souffraient ceux du parti de Blois, Robert grièvement blessé, ressortit, par une poterne; et n'espérant trouver ni repos ni médecins dans cette partie si ravagée de la Bretagne, il s'embarqua aussitôt pour repasser la mer. La navigation envenima ses plaies; il languit encore quelque temps à Londres, et il y mourut enfin vers le milieu de novembre.

Froissart donne des regrets à sa mémoire; « car il étoit courtois » chevalier, preux et hardi, et du plus noble sang du monde. » Il ne semble pas même songer qu'il fût digne de blâme pour avoir, d'après un intérêt privé, porté les armes contre son roi et sa patrie. Quant à l'accusation bien plus grave et bien plus faite à cette époque pour soulever tous les préjugés contre lui, celle d'avoir employé contre la reine et l'héritier du trône, ses ennemis, le poison, l'assassinat, et les arts infernaux de la magie, il est digne de remarque que personne n'y faisait plus d'attention. Apparemment que l'arrêt du parlement qui condamnait Robert d'Artois, était jugé calomnieux par ceux qui connaissaient la servilité des juges [1].

Avant la mort de Robert d'Artois, Édouard III s'embarqua le 5 octobre à Sandwich, avec une nombreuse armée qu'il conduisit en Bretagne, et à la tête de laquelle il vint attaquer Vannes: cette malheureuse ville, la seconde en importance dans la province après Nantes, eut ainsi le malheur d'être assiégée trois fois dans la même année [2].

Édouard ne séjourna cependant pas longtemps devant Vannes. Après avoir détaché une partie de son armée pour en presser le siége, il vint

[1] Froissart, c. 202, p. 144. — Rymer Acta, p. 344, 349. — Hist. de Bretagne, l. X, c. 48, p. 330. — Sur les dix dernières années de la vie de Robert d'Artois, voyez le dernier mémoire de M. Lancelot. — Acad. des Inscript., t. X, p. 635-663.

[2] Rymer, t. V, p. 343.

d'abord rejoindre le comte de Salisbury, qui assiégeait Rennes; puis continuant sa route, il vint mettre le siége devant Nantes, où Charles de Blois se trouvait enfermé, et d'où il envoyait messages sur messages à Philippe VI et au duc de Normandie pour en obtenir des secours. Les siéges des villes considérables n'étaient alors proprement que des blocus; quoiqu'il y eût souvent de petits combats aux barrières, ce n'était point par ce moyen qu'on espérait prendre la place : rarement on essayait de faire brèche à la muraille, et l'on n'attendait que de la famine la soumission des assiégés. Édouard ayant assez de monde pour couper en même temps tous les vivres aux trois premières villes de la Bretagne, et pour avoir encore une division disponible, marcha avec cette division sur Dinant qu'il prit d'assaut et qu'il livra au pillage, retenant dans ses prisons Pierre Porteboeuf, vaillant chevalier, qui avait commandé dans cette ville [1].

Toutefois le duc de Normandie n'oubliait pas son cousin Charles de Blois : il rassemblait son armée à Angers, et les grands vassaux de la couronne étaient accourus pour se ranger sous ses étendards; on y voyait les sires de Montmorency et de Saint-Venant, maréchaux de France; les comtes d'Alençon et de Blois; le duc de Bourbon, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, son frère, les comtes de Boulogne, de Vendôme, de Dammartin; les sires de Craon, de Coucy, de Sully, de Fiennes, de Roye; un nombre infini de barons, et plus de quarante mille soldats. Comme cette armée s'approchait de Nantes, Édouard rappela la division qu'il avait devant cette ville, et le duc de Normandie se réunit sans obstacles à Charles de Blois. Ils continuèrent à s'avancer vers Vannes; Édouard avait pris une forte position en avant de cette ville pour en couvrir le siége, et lorsqu'il sut quelle direction suivaient ses ennemis, il rappela encore à lui la division qui avait assiégé Rennes [2]; alors les deux armées se trouvèrent en présence; celle des Français était quatre fois plus nombreuse, mais celle des Anglais occupait une position si avantageuse, qu'il était difficile de l'y attaquer. Le duc de Normandie se figura d'abord qu'il pourrait assiéger en quelque sorte les Anglais dans leur camp et leur couper les vivres; bientôt il s'aperçut que le pays n'en fournissait pas plus pour lui que pour eux. Des pluies glacées inondaient les deux camps; la mortalité était grande parmi les chevaux, et on s'attendait à voir ses ravages atteindre les

[1] Froissart, c. 207, p. 157.
[2] *Ibid.*, c. 209, p. 160.

hommes à leur tour; les soldats manifestaient hautement leur découragement et leur ennui de la guerre. C'était un moment propice pour des négociations : les légats du pape en profitèrent pour proposer et faire accepter une trêve. Le traité fut conclu à Malestroit le 19 janvier 1343. Il portait que les deux rois enverraient à Avignon des ambassadeurs pour traiter de la paix en présence du pape, que toute hostilité serait suspendue entre eux jusqu'à la Saint-Michel de l'année 1346; que les Écossais, les Hennuyers et les Flamands seraient compris dans la trêve, aussi bien que les deux prétendants au duché de Bretagne, mais que s'il éclatait quelque hostilité entre ces deux derniers, la trêve ne serait pas censée rompue pour cela, à moins que l'un ou l'autre des deux rois ne s'en fût mêlé [1]. Philippe VI, qui s'était avancé jusqu'à Ploermel pour soutenir son fils, put signer la trêve en personne [2].

Froissart, qui prend plaisir à conter des aventures guerrières, nous a laissé de longs détails sur la campagne de Bretagne, mais il nous fait à peine connaître l'histoire du reste du royaume ou celle du roi. Une seule ordonnance de cette année nous a été conservée : elle fut rendue à Vincennes le 26 juin 1342, pour enjoindre aux officiers des monnaies de retrancher un cinquième de la quantité d'argent fin contenue dans les espèces en cours, sans changer leur apparence extérieure [3]. Aucun autre monument, aucun historien contemporain, ne nous apprennent ou l'action du gouvernement sur les provinces, ou les souffrances du peuple. Cependant, à cette époque même, Philippe poursuivait dans l'ombre et le secret des négociations destinées à étendre dans le midi les possessions de la couronne. Il portait surtout ses vues sur les domaines du roi de Majorque en Languedoc, et sur ceux du dauphin de Viennois en Dauphiné.

Jacques II, roi de Majorque était un prince imprudent, ami du plaisir, et si enorgueilli de son titre royal, qu'il se croyait l'égal des plus grands potentats, et qu'il refusait en même temps l'hommage qu'il devait au roi de France pour ses possessions en Languedoc, et au roi d'Aragon pour ses possessions en Espagne. Dès l'année 1341, Philippe VI, pour le rappeler à l'obéissance, donna ordre aux milices de Languedoc de saisir tout ce que Jacques II possédait en France, savoir:

[1] Froissart, c. 211, p. 164. — Rymer, p. 337.
[2] Hist. de Bretagne, l. X, c. 59, p. 332.
[3] Ordonn. de France, t. II. p. 178.

la moitié de Montpellier et les vicomtés d'Omelas et de Carlat. Jacques possédait de plus les îles Baléares, le Roussillon et la Cerdagne, qu'il tenait en fief du roi d'Aragon, son cousin et son beau-frère. Il s'adressa à celui-ci, lui proposant de déclarer, de concert avec lui, la guerre à la France. Pierre IV, qu'on a surnommé le *Cérémonieux*, n'était pas homme à se laisser engager dans une si folle entreprise ; mais ambitieux, impitoyable et de mauvaise foi, il regarda la brouillerie de son beau-frère avec la France comme une circonstance favorable pour le dépouiller lui-même. Il lui écrivit le 29 mars 1342, que, loin de vouloir l'aider à soutenir d'injustes prétentions contre Philippe VI, il entendait obtenir de lui des réparations pour avoir fait battre monnaie à Perpignan. Il l'ajourna, en conséquence, à sa cour, pour rendre compte de sa conduite. Jacques effrayé de trouver un ennemi en celui qu'il avait cru son protecteur, se hâta de demander la paix à la France, et vint à Paris à la fin de l'année pour rendre hommage au roi. Philippe lui pardonna pour cette fois, mais sans lui rendre son amitié et sans renoncer au projet de s'agrandir à ses dépens, projet qu'il exécuta plus tard [1].

La succession du dauphin donnait lieu à des négociations plus importantes. Quoique Humbert II, souverain du comté de Viennois, fût encore jeune, il avait perdu, depuis la mort de son fils, l'espoir d'en avoir d'autres, et il avait commencé à nourrir dans sa pensée le projet de vendre par avance sa succession à quelque roi qui consentît à l'aider à en manger la valeur de son vivant. Il se croyait religieux, parce qu'il était bigot, passionné pour les pompes de l'Église, et très-assidu à la cour du pape. Il était dissipateur, inquiet ; il formait sans cesse de grands projets, et il était incapable d'en exécuter aucun. Pour se procurer de l'argent, il commença par mettre en vente les portions de son héritage qui ne faisaient pas corps avec sa souveraineté. Des terres considérables lui étaient échues en Normandie comme héritage de la reine Clémence de Hongrie, veuve de Louis Hutin et sœur de sa mère. Il les vendit en 1341 à l'évêque de Beauvais pour une somme que celui-ci s'engageait à payer en douze ans [2]. Ce premier traité lui inspira le désir d'en conclure d'autres de même nature ; et comme il rencontra le duc de Normandie au couronnement du pape Clément VI, il lui

[1] Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 75, 76, p. 238.
[2] Hist. du Dauphiné, t. I, p. 321.

proposa de lui vendre sa succession éventuelle [1]. Le duc Jean accueillit cette proposition avec empressement, et en fit part à son père. Philippe députa aussitôt Guillaume Flotte, chancelier de France, et Pierre de Cugnière, avocat du roi, pour négocier sur cette base ; un traité fut conclu pour acheter l'héritage du dauphin, en faveur de celui des enfants de France que le roi désignerait, moyennant la somme de cent vingt mille florins d'or une fois payés, et d'autres avantages. Le contrat qui terminait ce marché fut passé au bois de Vincennes le 23 avril 1343. Le dauphin n'avait alors que trente et un ans.

(1343.) Quoique l'époque probable de la mort de Humbert II fût encore fort éloignée, le duc de Normandie mettait une grande importance à ce traité. Son frère Philippe, duc d'Orléans, avait d'abord été désigné pour être le futur dauphin ; mais Jean préféra garder cette succession pour lui-même ou pour l'un de ses fils ; il continua donc à négocier avec Humbert II, et il engagea Philippe VI à s'avancer au mois de juillet 1343 jusqu'à Sainte-Colombe, vis-à-vis de Vienne, pour s'aboucher avec ce prince. En même temps il tint la main à ce que les sommes qui lui étaient promises fussent acquittées, et à ce que la France eût pour lui tous les genres de complaisance, afin de l'attacher à ses intérêts [2]. Ces précautions n'étaient point superflues : Humbert II avait pris goût à manger de son vivant sa succession. A peine avait-il conclu son traité avec Philippe, qu'il vendit à Guillaume Roger, frère du pape, toutes les terres qu'il possédait en Auvergne [3]. Ce n'était pas tout : il commençait à se figurer qu'il n'avait pas obtenu un assez bon prix de la succession éventuelle du Dauphiné, et que quelque autre souverain aurait pu la payer plus cher encore que le roi de France. Dans cet espoir, il entra en traité avec le gouvernement de Naples. Le roi Robert, petit-fils du frère de saint Louis, était mort le 19 janvier 1343 [4]. Sa petite-fille Jeanne, avec son mari André de Hongrie, lui avait succédé dans ce qu'on nommait le royaume de Sicile, quoique cette île n'en fît pas partie, et dans la souveraineté de la Provence. Ils avaient trouvé son trésor rempli de grandes richesses, qu'ils étaient disposés à employer avec bien moins de prudence que leur aïeul. On sut que Humbert avait dit dans son conseil qu'il n'était pas tellement

[1] Hist. du Dauphiné, c. 85, p. 326.
[2] *Ibid.*, c. 87, p. 327.
[3] *Ibid.*, c. 93, p. 329.
[4] Giov. Villani, l. XII, c. 9, p. 885.

lié envers la France, qu'il ne fût encore à temps de s'en dégager, et qu'il avait envoyé des négociateurs à Naples pour y chercher de meilleures conditions; mais le duc de Normandie, qui le veillait avec défiance, trouva moyen de le rengager plus étroitement à lui [1].

Dans le même temps Philippe laissait accomplir la ruine de l'autre souverain du midi de la France, avec lequel il avait traité l'année précédente. Pierre IV, roi d'Aragon, se croyant assuré que la France ne défendrait point son vassal, le roi Jacques II de Majorque, résolut de le dépouiller, quoique ce prince fût son ami, son cousin et son beau-frère, et que des traités de famille l'obligeassent à le défendre. Il l'appela à Barcelone comme pour traiter de leurs intérêts, puis feignant tout à coup d'avoir découvert un complot de son beau-frère pour l'enlever de sa capitale, le transporter dans un château de l'île de Majorque, et envahir ensuite ses États de concert avec les rois de France, de Sicile et de Maroc, il le chassa avec ignominie. Il rendit, le 21 février 1343, une sentence par laquelle il confisquait tous ses fiefs au midi des Pyrénées; le 23 mai il débarqua dans l'île de Majorque, et en chassa Jacques, qui avait essayé en vain de s'y défendre [2]. Il entra ensuite avec une armée dans le Roussillon et la Cerdagne, et en conquit la plus grande partie; mais comme Perpignan lui opposait une résistance obstinée, et que ses troupes avaient besoin de repos, il accorda le 19 août, aux instances du pape, une trêve qui devait durer jusqu'à la fin d'avril de l'année suivante. Jacques II, réduit à engager une partie de ses domaines pour sauver l'autre, offrit tour à tour à Philippe et à la cour d'Avignon, de lui vendre les seigneuries de Montpellier, d'Omelas et de Carlat; et le roi d'Aragon engagea Philippe, non-seulement à repousser toutes ces propositions, mais encore à interdire, le 3 septembre, à ses sujets, de fournir aucun secours en chevaux, en armes ou en vivres aux ennemis du roi d'Aragon [3].

Le roi de Majorque était parent et allié de Gaston II, comte de Foix, seigneur puissant sur cette frontière, et qui jouissait d'une assez grande réputation militaire. Mais l'invasion, en Castille, d'Abul-Hassan, roi de Fez et de Maroc, avait réveillé l'enthousiasme des guerres contre les musulmans; quoique ce roi et son allié, le roi de Grenade, eussent été

[1] Hist. du Dauphiné, c. 93. p. 330.
[2] Çurita, Indices, l. III, p. 188. — Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 84, p. 243.
[3] Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 85 et 86, p. 244. — Çurita, Indices, l. III, p. 180.

défaits dans une bataille sanglante, le 31 juillet 1339, à Vadacelito, près de Tarifa [1], les princes d'Espagne et les princes français, du pied des Pyrénées, continuaient à considérer comme un devoir de conscience de combattre les Mores. Gaston de Foix était parti, au printemps de cette année, avec la noblesse la plus belliqueuse de la province, pour la Castille, afin de prendre part au siége d'Algésiras. Avant la prise de cette ville, il était revenu à Séville, où il était mort, au mois de septembre, des fatigues qu'il avait éprouvées à ce siége. Son fils, Gaston III, qu'on surnomma Phœbus, à cause de sa beauté, était âgé seulement de douze ans : le roi de Majorque ne pouvait rien espérer de lui. La mère de Gaston II, Jeanne d'Artois, languissait encore dans une prison, à laquelle son fils l'avait condamnée : après la mort de ce prince, son frère, l'évêque de Lavaur, intercéda pour elle. En 1344, cette princesse, sœur de Robert d'Artois, fut remise à Philippe de Valois, qui la retint encore quatre ans prisonnière dans le château de Lourdes en Bigorre, et qui, seulement en 1348, lui rendit la liberté [2].

Le siége d'Algésiras, qui dura vingt mois, fut encore funeste à un autre prince français, Philippe d'Évreux, roi de Navarre, qui, vers la fin de juillet, s'y rendit avec une flotte équipée en Normandie. Le roi de France avait prêté au roi de Castille cinquante mille écus pour ce siége, et il avait permis à un grand nombre de ses chevaliers de s'embarquer pour s'y rendre avec son cousin le roi de Navarre. Édouard d'Angleterre avait donné la même permission à plusieurs des chevaliers qui s'étaient tout récemment illustrés dans la guerre de Bretagne, et, entre autres, au comte de Salisbury ; mais le climat du midi de l'Espagne avait été funeste à tous ces guerriers du Nord : au bout de peu de semaines, presque tous étaient repartis malades, et le roi de Navarre mourut, le 16 septembre, des fièvres qu'il avait gagnées à ce siége. Il laissait, pour succéder à la couronne, un fils, âgé seulement de onze ans, qui devint ensuite célèbre sous le nom de Charles le Mauvais [3]. Les trésors de la Castille étaient épuisés par ces longs combats ; les soldats étaient moissonnés par les maladies, par le fer des Mores, et par leur artillerie, qui, à cette occasion, se trouve, pour la

[1] Morlès, Hist. des Arabes d'Espagne, t. III, p. 208. — Giov. Villani, l. XI, p. 852. — Mariana, l. XVI, c. 6, p. 676.

[2] Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 81, p. 241.

[3] Mariana, l. XVI, c. 11, p. 681. — Annal. eccl. Rayn., 1343, § 37.

première fois, mentionnée dans les guerres d'Espagne. Mais les assiégés souffraient davantage encore : la famine les contraignit enfin à se rendre, le 26 mars 1344, et une trêve de dix ans fut en même temps conclue entre les Castillans et les Mores [1].

(1344.) Plus la chrétienté entière avait paru s'intéresser au siége d'Algésiras, et à la guerre contre les Mores, plus le roi d'Aragon excitait d'indignation en profitant de ce que ses voisins étaient occupés ailleurs, pour accabler et dépouiller son beau-frère. Mais Pierre le Cérémonieux n'était susceptible d'aucun sentiment généreux : malgré les instantes sollicitations du pape, il réunit par un acte solennel, du 29 mars 1344, tous les États du roi de Majorque à la couronne d'Aragon ; il entra dans le Roussillon au mois de mai, et entreprit successivement le siége de toutes les places fortes, qu'il soumit avec d'autant plus de facilité que Philippe arrêta l'ardeur de ses sujets français, qui voulaient porter des secours au roi de Majorque, et leur interdit de lui donner aucune assistance. Jacques II, ne se voyant plus de ressources, se rendit au camp de son cousin, devant Perpignan, s'avoua coupable, et se soumit à tout ce qu'il voudrait ordonner de lui. Pierre IV fit son entrée dans Perpignan le 16 juillet; il accomplit la conquête du Roussillon, et il envoya le roi de Majorque dans ses prisons de Barcelone. Il lui rendit, cependant, la liberté au mois de novembre, et lui permit de se retirer dans sa seigneurie de Montpellier [2].

(1345.) Les contributions que Philippe avait fournies au roi de Castille pour le siége d'Algésiras, la guerre contre les Anglais, celle de Bretagne, l'achat de l'héritage du dauphiné de Viennois, mais bien plus que toutes ces causes, le luxe et les désordres de la cour avaient dissipé les finances. Dès le commencement de l'année 1345, Philippe se trouvait dans l'embarras, et l'un de ses premiers soins, après avoir signé, le 15 janvier, le traité de Malestroit, fut de remplir de nouveau son trésor. Il rendit à Paris, le 20 mars 1345, une ordonnance pour établir, au profit du fisc, le monopole du sel dans tout le royaume. Velly assure que des pasquinades du temps l'appelèrent, à cette occasion, l'*auteur de la loi salique* [3]. Par cette ordonnance il nommait six commissaires auxquels il confiait l'établissement des greniers ou gabelles de sel, leur

[1] Mariana, l. XVI, c. 11, p. 681. — Giov. Villani, l. XII, c. 30, p. 909.
[2] Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 85 et suiv., p. 244. — Çurita, Indices, l. III, p. 190. — Mariana, l. XVI, c. 12, p. 682.
[3] Velly, Hist. de France, t. IV, p. 497

donnant la faculté de nommer des commis ou gabeliers, pour garder les greniers à sel dans tous les lieux où ils jugeraient convenable d'en établir, de fixer leurs appointements, de les destituer à volonté, de juger sans appel toutes les contraventions et toutes les causes auxquelles la vente du sel pourrait donner lieu, les soustrayant à toute autre juridiction, et en particulier à celle de la Chambre des comptes et du parlement; et en même temps que cette ordonnance leur attribuait un pouvoir aussi illimité sur tous les contribuables, elle ne leur donnait absolument aucune règle sur la manière de distribuer le sel à chaque famille, et elle n'en fixait pas même le prix [1].

Mais cet expédient ne suffisait point pour rétablir les finances, d'autant plus que durant la guerre, Philippe avait tellement altéré les monnaies que les rentrées du trésor royal se trouvaient réduites au quart ou au tiers de leur ancienne valeur. Philippe se proposait donc de faire deux choses : d'une part, selon sa pratique ordinaire, après avoir falsifié la monnaie quand il avait de grands payements à faire, il voulait la rétablir sur l'ancien pied, quand il avait beaucoup à recevoir; d'autre part, il désirait introduire en France une nouvelle invention fiscale, qui venait d'être établie en Castille à l'occasion de la dernière invasion des Mores, et que les rois imitaient dans le reste de l'Europe avec une étonnante rapidité : c'était le fameux *alcavala* ou impôt du vingtième de la valeur de chaque marchandise, perçu au moment de la vente à chaque fois qu'elle passait de mains en mains [2]. Ce droit ruineux, qui a multiplié les percepteurs sur chaque marché, qui a soumis toutes les transactions de la vie à un espionnage continuel, qui a multiplié les délations, les parjures et les fraudes de tout genre; a été la cause la plus puissante de la destruction de toute industrie en Espagne. Philippe VI hésitait à prendre sur lui seul l'odieux de cette mesure; il aima mieux le rejeter en partie sur les représentants du peuple. Tout esprit de liberté lui paraissait tellement éteint, qu'il croyait n'avoir à craindre, de leur part, aucune résistance. Cependant il n'était pas fâché que ses sujets s'accoutumassent à considérer toute convocation des états généraux comme l'avant-coureur d'une calamité nouvelle; et s'il y avait quelque mal à faire, il préférait qu'il fût fait par eux. Au mois d'août 1343, il convoqua donc, à Paris, une assemblée des états généraux ou des notables. Les historiens du temps n'ont pas daigné en faire

[1] Ordonn de France, t. II, p. 179.
[2] Mariana, l. XVI, c. 9, p. 676.

mention, mais les lettres adressées aux principales villes du Languedoc, pour les inviter à envoyer chacune deux députés à cette assemblée, se sont conservées. On sait aussi que les représentants de cette province exposèrent tout ce qu'elle avait souffert de la cherté extraordinaire des vivres, des pirateries des Catalans et des Génois, enfin de l'altération des monnaies. Le roi promit de rétablir celles-ci sur le pied où elles étaient du temps de saint Louis, pourvu qu'on lui accordât en retour une subvention de quatre deniers par livre, sur la valeur de toute marchandise vendue dans le royaume. Les Languedociens, prévoyant qu'un tel impôt entraînerait la ruine absolue de leur industrie, offrirent une somme fixe annuelle pour s'en racheter. Pour la sénéchaussée de Toulouse, cette somme monta à 17,800 livres tournois. Le reste du royaume se soumit, et il fut déclaré, comme si cela pouvait dépendre du souverain, que cet impôt serait payé par l'acheteur [1].

Le roi publia ensuite à Paris, le 22 août 1343, son ordonnance sur les monnaies. Dans le préambule, il déclarait qu'il avait eu *délibération sur ce sujet, avec plusieurs prélats, barons et bonnes villes de son royaume*. Rien n'atteste cependant que ce fussent les députés aux états qui eussent tracé la marche violente et injuste qui fut suivie. Le roi ordonna, en effet, que jusqu'au 22 septembre les monnaies conserveraient leur cours; qu'à dater de ce jour elles perdraient les deux cinquièmes de leur valeur; puis, le 28 mars, elles perdraient un nouveau cinquième; et enfin, en septembre de l'année suivante, elles perdraient un dernier cinquième. Ainsi le blanc denier à la fleur de lis, qui courait alors pour quinze deniers, devait être réduit à neuf deniers, puis à six, et enfin à trois, sans aucun dédommagement pour ceux qui auraient le malheur d'en être détenteurs à ces différentes époques [2].

Ceux qui avaient des marchandises en magasin refusèrent de les vendre, comme on devait s'y attendre, lorsqu'ils apprirent que la monnaie dans laquelle ils seraient payés perdrait tout son prix entre leurs mains. Une famine artificielle allait être la conséquence de cet acte de despotisme; on chercha à la prévenir par une injustice non moins criante. Une ordonnance du 12 septembre contraignit tous les marchands et tous les fermiers à porter au marché tous les blés qu'ils avaient dans leurs greniers, sous peine de confiscation; elle interdit en même temps aux bourgeois de faire des approvisionnements de blé pour plus

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 1, p. 249.
[2] Ordonn. de France, t. II, p 182.

de quinze jours [1]. Des mesures aussi tyranniques et aussi absurdement calculées durent inévitablement causer des famines partielles, et des soulèvements du peuple ; mais aucun historien n'a parlé ni de ces lois ni de leurs effets. Nous savons seulement que Philippe, par une nouvelle ordonnance du 5 novembre, retarda quelque peu le terme jusqu'à l'échéance duquel la mauvaise monnaie était reçue dans son trésor sur l'ancien pied; mais il déclara, dans le préambule, qu'il le faisait pour l'amour de Dieu, puisqu'à rigueur de droit il pouvait exiger immédiatement tous les payements en monnaie forte [2].

Malgré la trêve de Malestroit, ni Charles de Blois, ni la comtesse de Montfort, ne s'abstenaient de toute hostilité. Mais leurs expéditions l'un contre l'autre tenaient plus du brigandage que de la guerre. D'ailleurs il avait été convenu d'avance qu'elles ne seraient point considérées comme des infractions du traité entre les deux rois [3]. Tout à coup la province fut alarmée par un acte de tyrannie de Philippe, qui la surprit bien plus que quelques attaques de châteaux.

L'illustre maison de Clisson s'était partagée entre les deux prétendants au duché de Bretagne. Olivier, chef de la maison, s'était attaché à Charles de Blois, et Amaury à la comtesse de Montfort : tous deux s'étaient distingués dans les armes ; et Olivier, dans le cours de la campagne précédente, avait tour à tour perdu et reconquis la ville de Vannes, puis il avait été fait prisonnier, aussi bien que Henri de Léon, devant cette même ville, par Gaultier de Mauny. Pendant la trêve, Charles de Blois, qui avait dans ses prisons le comte de Stafford, offrit à Édouard de le lui donner en échange contre Henri de Léon ; Édouard ne voulut pas y consentir, et il offrit de rendre plutôt Olivier de Clisson, ce qui fut accepté. Toutefois il semble que l'espèce de faveur montrée dans cette occasion à Olivier, excita la défiance de Philippe. On a ajouté que le comte de Salisbury, jaloux de l'amour d'Édouard pour sa femme, s'en était vengé sur le malheureux Clisson, en révélant à Philippe un accord secret conclu entre ce gentilhomme et Édouard. La faveur dont Salisbury continua à jouir auprès d'Édouard rend cependant cette circonstance fort invraisemblable [4]. Quoi qu'il en soit,

[1] Ordonn. de France, t. II, p. 189. — [2] *Ibid.*, p. 195.
[3] Hist. de Bretagne, l. X, c. 60, p. 333.
[4] Chron. anonyme de Fland., p. 173, 174, citée dans une note de Dacier à Froissart, t. II, p. 168. — Lobineau, Hist. de Bretagne, l. X, c. 61, p. 333. — Daru, t. II, l. IV, p. 98.

peu après la trêve, Philippe invita les chevaliers de Bretagne qui s'étaient distingués sous ses drapeaux, à un grand tournoi à Paris. Dès qu'Olivier de Clisson y fut arrivé, il fut arrêté, enfermé au Châtelet de Paris, et peu de jours après, il eut la tête tranchée, sans aucune forme de procès. Quatorze autres seigneurs de Bretagne, les sires d'Avaugour, de Laval, de Malestroit, père et fils, de Montauban, de Quedillac, trois frères des Brieux, Duplessis, Malart, Senédavi, de Morillon et de Cablac, qui s'étaient illustrés dans la dernière campagne, furent arrêtés au même tournoi, et eurent la tête tranchée le 29 novembre, sans plus de formalité. Au commencement de l'année suivante, Philippe ordonna à ses gens d'arrêter encore Godefroi de Harcourt, frère du comte de ce nom, et sire de Saint-Sauveur et de plusieurs villes de Normandie. Harcourt, averti que le roi en voulait à sa tête, se sauva en Brabant, auprès du duc, qui était son cousin, et qui le reçut avec affection; mais tous ses châteaux situés dans le Cotentin furent séquestrés par le roi, et trois de ses amis, qui essayèrent de se défendre quand on voulut les arrêter, les sires de Rochetesson, de Bacon, et de Percy, furent décapités à Paris, toujours sans jugements, la veille de Pâques 1344. Un frère du sire de Malestroit, nommé Henri, qui était prêtre, et qui avait aussi été conduit au Châtelet, fut réclamé par l'évêque de Paris. Philippe obtint d'abord du pape qu'il fût dégradé; mais n'osant ensuite employer les officiers royaux à lui infliger un supplice, de peur d'encourir quelque peine canonique, il le fit attacher sur une échelle, au mois de septembre 1344, et lapider par le peuple [1].

Ces exécutions, sans formalités de justice, répandirent la terreur en Bretagne. « Tous ceux qui parler en oyoient, dit Froissart, étoient » tous émerveillés et n'en savoient que supposer, et en parloient l'un » à l'autre les barons et les chevaliers de France. » Mais le respect pour l'autorité royale avait étouffé en eux tout respect pour les droits des citoyens; ce que le roi avait fait, ils supposaient toujours qu'il avait eu de bonnes raisons pour le faire; et plutôt que de l'accuser d'une odieuse tyrannie, ils aimaient mieux soupçonner ses victimes d'une trahison dont on ne leur indiquait pas même la nature. Les parents des suppliciés, il est vrai, ne raisonnaient pas ainsi. Jeanne de Belleville, veuve

[1] Froissart, c. 212, p. 167, avec les notes. — Hist. de Bretagne, Lobineau, l. X, c. 61, 64, p. 335. — Daru, t. II, l. IV, p. 100. — Meyer, Annal. Fland., l. XII, f. 145.

d'Olivier de Clisson, à la première nouvelle du supplice de son mari, se présenta avec quarante chevaliers devant un château où commandait le Gallois de la Heuse, l'un des officiers de Charles de Blois, et, sans laisser percer aucun des sentiments dont elle était agitée, elle y demanda l'hospitalité. Le commandant, qui reconnaissait en elle une grande dame de son parti, et qui ne savait rien de l'arrestation de son mari, la reçut avec respect; mais à peine eut-on abaissé pour elle le pont-levis, que, donnant du cor, elle fit arriver au galop une embuscade qu'elle avait cachée dans le bois voisin; elle fit arrêter tous ceux qui se trouvaient dans le château, et les fit égorger sous ses yeux comme un sacrifice aux mânes de son mari, malgré les prières de ses chevaliers eux-mêmes. Repartant ensuite avec la plus grande hâte, elle se rendit à Hennebon, auprès de la comtesse de Montfort, à laquelle elle présenta son fils, Olivier de Clisson, âgé seulement de sept ans, qu'elle lui demanda d'élever pour leur vengeance commune. Le jeune Clisson fut placé à côté du jeune comte de Montfort; ils reçurent la même éducation; ils furent longtemps fidèles aux mêmes ressentiments. Le temps vint cependant où Clisson se brouilla avec son protecteur, lui voua une haine implacable, et, changeant de parti, s'attacha à la France, qui l'éleva enfin au rang de connétable [1]. Tous les parents des autres suppliciés allèrent offrir leur bras à la comtesse de Montfort, et lui demandèrent de les aider à se venger.

(1344.) L'armistice était si mal observé en Bretagne, que les occasions de combattre ne pouvaient manquer à ceux qui avaient été si mortellement offensés; cependant le seul fait d'armes dont on nous ait conservé la connaissance fut une attaque, non point de la comtesse, mais de Charles de Blois : ce dernier a été depuis inscrit au rôle des saints, et ce sont les témoins assermentés, sur la déposition desquels sa canonisation fut prononcée, qui nous apprennent comment il surprit Quimper pendant la trêve, au commencement de l'année 1344. Il vint débarquer avant le jour ses soldats au pied du mur, sur une plage que le flux devait couvrir dès six heures du matin. Il avait compté pouvoir entrer par là sans résistance; mais les bourgeois éveillés le repoussèrent du mur; il fut obligé de livrer un assaut qui se prolongea six heures entières. Si le flux avait coulé à son heure accoutumée, Charles aurait été noyé avec toute son armée; mais il ordonna à la mer de s'arrêter;

[1] Lobineau, Hist. de Bretagne, l. X, c. 62, p. 334. — Daru, Hist. de Bretagne, t. II, l. IV, p. 101.

la mer obéit, assure-t-on : il ordonna ensuite à ses soldats, dès que les murailles furent emportées, d'égorger sans pitié tous les habitants laïques; mais il leur défendit en même temps de toucher aux ecclésiastiques, sous peine de la corde, et ils obéirent mieux encore. Il se mit ensuite en prières dans la cathédrale, tandis que ses soldats violaient les femmes et les massacraient ensuite. Quatorze cents habitants de Quimper étaient déjà baignés dans leur sang, lorsqu'un de ces soldats féroces fut ému de compassion en voyant un enfant s'attacher à la mamelle de sa mère qu'on avait égorgée; il interrompit les prières de Charles pour venir le lui conter, et celui-ci fit cesser le carnage [1].

Peu de temps après, le général qui avait commandé les armées de Charles de Blois, reçut du pape, comme récompense, une distinction qui a fondé en quelque sorte un droit nouveau de l'Église. C'était Louis d'Espagne, petit-fils de ce Ferdinand de la Cerda, que la France avait opposé quelque temps aux rois de Castille. Le 15 novembre 1344, Clément VI le déclara roi des îles Fortunées, qu'un navigateur venait de découvrir, à la charge, il est vrai, de les conquérir et de les convertir [2]. C'est le premier usage que le pape ait fait du droit en vertu duquel ses successeurs ont disposé plus tard des immenses régions de l'Amérique et des Indes, en faveur des rois d'Espagne et de Portugal.

Malgré les atrocités commises en Bretagne, malgré les sanglantes exécutions ordonnées par Philippe de Valois, la trêve durait encore. A la première nouvelle qu'Édouard III avait eue du supplice de Clisson et des autres seigneurs, et de l'explication qu'en donnaient les courtisans de Philippe, lesquels disaient qu'ils avaient été convaincus de s'être vendus au roi d'Angleterre : « Il avoit été, dit Froissart, durement » courroucé de ces nouvelles, et avoit empréné de faire le pareil du corps » de messire Henri de Léon, qu'il tenoit prisonnier, et l'eût fait en sa » colère, ce n'eût été son cousin le comte de Derby, qui l'en reprit » durement, et lui démontra devant son conseil tant de belles raisons » pour honneur garder et son courage affrener, et lui disoit : Mon- » seigneur, si le roi Philippe fait sa hativeté et sa félonie, de mettre à » mort si vaillants chevaliers que ceux étoient, n'en veuillez pour ce » blesser votre courage; car au vrai considérer votre prisonnier n'a

[1] Lobineau, Hist. de Bretagne, l. X, c. 70, p. 335. — Information pour la canonisation de Charles de Blois, témoins 41 et 46. — Preuves de l'Hist. de Bret. Lobin., t. II, p. 560.

[2] Ann. eccles., 1344, § 39, 50. — Thom. Walsingham, p. 165.

» que comparer en cet outrage; mais le veuillez mettre à rançon raisonnable. » Édouard se laissa fléchir en effet; il mit à rançon pour dix mille écus Henri de Léon, et il le chargea en même temps de porter un message à Philippe pour lui reprocher d'avoir *mis à mort vilaine si vaillants chevaliers*, et d'avoir ainsi rompu la trêve [1]. Mais Philippe répondit que, loin d'avoir fait périr ces chevaliers en haine d'Édouard, c'était au contraire pour les punir de s'être rendus coupables de brigandages qui auraient pu être considérés comme des hostilités, et pour imprimer à ses sujets une terreur salutaire qui les empêchât de violer la trêve. Il chargea le pape de faire à Édouard la même réponse [2]. Pour le moment, Édouard s'en contenta; il aurait en quelque sorte justifié Philippe, s'il avait reconnu qu'Olivier de Clisson et ses compagnons d'infortune étaient sous la protection anglaise. Il donna donc le 24 mars, et de nouveau le 4 août 1344, des ordres d'observer scrupuleusement la trêve [3].

Philippe, tranquillisé sur les attaques des Anglais, s'occupa de remettre à sa manière l'ordre dans le royaume. Le décri des monnaies qu'il avait ordonné mettait aux prises tous les intérêts; il n'y avait pas un seul contrat à long terme dans toute la France, pas un seul payement dû ou exigé qui ne fît naître des difficultés; il chercha, dans les derniers mois de l'année 1343, à les trancher par diverses ordonnances [4]; ensuite, loin de se laisser décourager par son mauvais succès, il ne songea plus qu'à se mettre en état de faire, avec plus de promptitude encore, de nouvelles opérations sur les monnaies, et pour cela qu'à augmenter le nombre de ses monnayeurs. Dans ce but, par une ordonnance du mois de février 1344, il leur accorda de nouvelles exemptions et de nouveaux priviléges [5].

Plus qu'aucun de ses prédécesseurs, Philippe voulait surtout paraître magnifique: il faisait souvent des dons considérables à ses courtisans; mais bientôt après il se repentait, et aurait voulu trouver moyen de revenir en arrière. Par une ordonnance du 8 juillet, il chargea la chambre des comptes d'exiger de tous ses donataires une déclaration par écrit et sous serment de ce qu'ils auraient déjà reçu de lui, et de la

[1] Froissart, c. 214, p. 174.
[2] Raynaldi Ann. eccles., 1344, § 61.
[3] Rymer. t. V, p. 313 et 420.
[4] Ordonn. de France, t. II, p. 189, 191, 195, 196, 197.
[5] *Ibid.*, p. 197.

lui communiquer avant de permettre que sa donation nouvelle reçût son exécution [1]; et le 29 octobre une nouvelle ordonnance, adressée à la même chambre, interpréta les donations qu'il avait déjà faites, de telle sorte qu'elles s'entendissent seulement des revenus des terres qu'il avait données, mais que la terre elle-même lui demeurât [2].

Philippe essaya aussi de ranimer le commerce, en publiant, au mois de juillet 1344, une ordonnance sur les foires de Champagne, dont il remettait en vigueur les anciens priviléges. Dans ces foires, tous les marchands étrangers, qu'ils fussent Italiens, Povençaux, Allemands, ou même mécréants, pouvaient amener leurs marchandises en franchise de droits; toute garantie était donnée tant à leurs personnes qu'à leurs biens, pour la venue, le séjour et le retour. Un tribunal particulier, dont les juges se nommaient gardiens des foires, devait, avec l'aide de six ou huit des principaux marchands, décider sommairement et sans appel toutes les causes qui naîtraient dans les foires, et les marchands qui les fréquentaient étaient soustraits à toute autre juridiction; enfin, pour attirer plus sûrement les chalands étrangers, les fabricants de draps des dix-sept villes les plus industrieuses du royaume, ne pouvaient vendre leurs draps chez eux qu'après les avoir auparavant exposés en vente aux foires de Champagne [3].

Enfin une dernière ordonnance du mois de décembre 1344 compléta et régularisa la juridiction du parlement en cas d'appel; elle abrégea les délais judiciaires, et elle pourvut à l'appel régulier des causes à tour de rôle. C'est la seule peut-être de ce règne où l'on reconnaisse une intention sage et bienfaisante dans le législateur, et une connaissance approfondie de la matière dont il disposait. C'est que tous les autres actes de l'administration étaient l'ouvrage capricieux ou arbitraire du roi ou de ses courtisans, qui ne prenaient conseil que de leurs passions, de leurs besoins ou de leurs fantaisies; mais l'organisation judiciaire était une matière à la fois difficile et peu attrayante. Les conseillers du roi n'y prenaient aucun intérêt, et ils laissèrent préparer aux magistrats eux-mêmes une ordonnance qui leur semblait ne regarder qu'eux [4].

[1] Ordonn. de France, t. II, p. 200.
[2] *Ibid.*, p. 201.
[3] *Ibid.*. p. 200.
[4] *Ibid*

CHAPITRE V.

Renouvellement de la guerre. Succès des Anglais en Guienne. Mort de Jean de Montfort en Bretagne, de Jacques d'Arteveld en Flandre, du comte de Hainaut en Frise. Le dauphin de Viennois se met à la tête d'une croisade. États généraux. Siége d'Aiguillon. Campagne d'Édouard III en Normandie. Défaite des Français à Crécy. — 1345-1346.

(1345.) La guerre avait été suspendue entre les deux royaumes; mais la haine et les prétentions rivales ne l'étaient pas. Édouard était arrivé à se persuader qu'il avait réellement des droits à la couronne de France. Philippe, qui ne pouvait contenir sa colère quand il rencontrait le moindre obstacle à l'accomplissement de ses volontés, qui se regardait lui-même comme une sorte de divinité, à laquelle tous les mortels devaient la plus humble obéissance, frémissait de rage de ce qu'un homme était assez hardi pour lui disputer même sa dignité royale. Des deux parts les guerriers avaient pris goût au pillage et à la licence des camps; les paysans, les bourgeois, traités par les soldats avec une horrible barbarie, détestaient la guerre; mais ils avaient aussi des vengeances à exercer, et le ressentiment des outrages qu'ils avaient éprouvés de la part de l'ennemi les associait aux haines et aux projets belliqueux de leurs monarques.

Les dépenses de la guerre, pour peu qu'une campagne fût active, étaient sans proportion avec les revenus des deux rois. Édouard n'avait pu transporter une armée d'abord en Flandre, puis en Bretagne, que parce qu'il avait mis d'avance beaucoup d'ordre et de sagesse à accumuler ses revenus, et que, pendant la campagne, il avait obtenu des aides abondantes de ses peuples; cependant son trésor avait été bien vite épuisé, et l'impossibilité de continuer de tels efforts lui avait fait accepter la trêve.

Philippe, beaucoup plus riche, avait d'autre part beaucoup moins

d'ordre et de prudence ; il faisait consister sa grandeur à ne pas calculer d'avance, à ne pas laisser voir que les événements pussent lui causer de la gêne, à ne réduire en rien son faste et sa magnificense. Pendant la trêve, il avait apesanti la main sur ses peuples ; il avait eu recours aux expédients les plus oppressifs et les plus ruineux pour remplir son trésor ; mais son faste insensé dissipait à mesure les richesses qu'il recueillait ; et quoique les hostilités eussent été suspendues pendant plus de deux ans, il n'avait point fait d'apprêts pour le moment où elles devaient se renouveler.

Édouard III, qui avait employé ce temps de répit avec plus de sagesse, adressa, le 24 avril 1345, des lettres patentes à son cousin Guillaume de Bohun, comte de Northampton, qu'il avait nommé son lieutenant en Bretagne. « Comme Philippe de Valois, lui disait-il, a » occupé notre royaume de France, et nous le retient en dépit de » Dieu et de la justice ; comme il a violé, sans même nous défier, la » trêve que, par respect pour le souverain pontife, nous avions accor- » dée avec lui, et qu'il avait prêté sur son âme le serment d'observer, » nous vous donnons pouvoir de le défier, lui et tous ses adhérents, » tout comme de le poursuivre tant par terre que par mer, par tous » les moyens possibles, pour recouvrer nos justes droits [1]. » Le 26 mai, Édouard écrivit aussi à Clément VI pour lui annoncer qu'il allait recommencer les hostilités. Il lui disait « que, comme il était sur le » point d'envoyer à Avignon ses ambassadeurs pour traiter de paix, » il avait été averti que des nobles de Bretagne, qui lui étaient atta- » chés, avaient été arrêtés par ordre de Philippe, contre la forme de » la trêve, et livrés tyranniquement à une mort ignominieuse ; qu'en » même temps, en Bretagne et en Gascogne, ses sujets et ses châteaux » avaient été ravagés, et que des complots avaient été ourdis dans ses » domaines pour les lui enlever [2]. » Et le 14 juin, il adressa des lettres circulaires à toutes les corporations de son royaume pour leur notifier les mêmes plaintes [3]. Philippe jugea qu'il était au-dessous de sa dignité de rien répondre à ces accusations. Toutefois le pape, à sa suggestion sans doute, entreprit de le justifier par une bulle fort longue qu'il adressa d'Avignon, le 21 juillet, à Édouard. Il lui reprochait de n'avoir point envoyé, comme il s'y était engagé, des négocia-

[1] Rymer, t. V, p. 448.
[2] *Ibid.*, p. 455.
[3] *Ibid.*, p. 459.

teurs munis de pouvoirs suffisants pour traiter de la paix avec ceux que Philippe avait choisis, et il répétait la protestation de Philippe, que les nobles qu'il avait fait périr l'avaient mérité par leurs brigandages commis en Bretagne, et que d'ailleurs ils avaient déclaré eux-mêmes qu'ils n'étaient point alliés d'Édouard [1].

De part et d'autre, ces déclarations n'étaient, après tout, que de vaines paroles : les deux rois voulaient la guerre : Édouard par ambition, Philippe par colère ; et quelle qu'eût été la conduite de leur adversaire, ils ne se seraient pas abstenus du combat. Philippe VI, en faisant tomber les têtes, avec un effrayant mystère, de ceux qu'il soupçonnait de l'avoir trahi, s'était figuré qu'il répandrait la terreur parmi sa noblesse ; il ne fit ainsi qu'assurer à Édouard, en France, des partisans plus zélés qu'il ne devait s'attendre à y trouver. Godefroi de Harcourt, après avoir vainement tenté de fléchir Philippe par l'entremise du duc de Brabant, apprenant le supplice de ses amis et le séquestre de ses terres [2], se détermina enfin à recourir, pour demander vengeance, à l'ennemi de son roi. Il passa en Angleterre, et fit hommage à Édouard, le 13 juin 1345, à Westminster, des terres qu'il reconnaissait tenir de lui en Normandie comme roi de France, et que son ennemi lui avait ôtées [3]. Presque dans le même temps, quelques serviteurs obscurs de Jean de Montfort, réussirent à le faire sortir de sa prison du Louvre, en habit de marchand, et à le conduire en Angleterre, où, le 20 mai, il fit comme duc de Bretagne, hommage lige à Édouard III [4].

En recommençant la guerre, Édouard III était déterminé à la rendre plus générale. Ne renonçant point aux espérances que lui avaient données les troubles de Flandre, et ses alliances en Allemagne et dans les Pays-Bas, c'était le théâtre qu'il s'était réservé pour attaquer lui-même la France par la frontière du nord ; mais en même temps il renvoya le comte de Montfort en Bretagne pour y continuer la guerre contre Charles de Blois, tandis que Henri de Lancaster, comte de Derby, son cousin, passa en Guienne, pour défendre cette province, ou attaquer, selon les circonstances, le Périgord et la Saintonge.

[1] Rymer, t. V, p. 463.
[2] Froissart, t. II, c. 246, p. 250.
[3] Rymer, t. V, p. 459.
[4] Rymer, t. V, p. 452. — H. de Knyghton, p. 2585. — Lobineau, Hist. de Bretagne, l. X, c. 74, p. 336.

Derby conduisit avec lui trois cents chevaliers, six cents hommes d'armes, et deux mille archers à Bayonne, où il débarqua vers le milieu de juillet 1345. Il réunit cette troupe à Bordeaux à celle que fournissait la province, et entrant ensuite dans le Périgord, il s'avança jusqu'à Moncuq, à une lieue de Bergerac, avec l'intention d'assiéger cette dernière ville [1].

Philippe avait donné le commandement du Périgord, du Limousin et de la Saintonge, à Bertrand, comte de Lille-Jourdain, qui avait établi son quartier à Bergerac. Il l'avait autorisé à appeler à lui les gentilshommes et les milices de la province; mais on ne voit pas qu'il eût fait aucun autre préparatif de guerre, qu'il eût assemblé une armée ou arrêté un plan de campagne; il attendait, au milieu des fêtes de sa cour, que les attaques des Anglais le fissent sortir de son inertie; alors il envoyait devant lui quelque prince du sang, puis il marchait lui-même; et la noblesse, qui avait étalé son faste à Paris, se sentait obligée de l'étaler encore à l'armée; elle pressurait ses paysans pour tirer d'eux de l'argent, et ses vassaux, pour qu'ils prissent eux-mêmes les armes; et une cohue brillante, nombreuse, désordonnée, se pressait autour du roi, et s'appelait une armée. C'est ainsi que, lorsque Philippe fut averti que les Anglais attaquaient le Périgord, il envoya le duc de Bourbon, au mois de septembre, à Cahors et à Agen, où ce duc demeura jusqu'à la fin de l'année pour faire armer le Languedoc. En même temps le duc de Normandie, depuis le commencement de septembre à la fin d'octobre, visitait les villes de Tours, Poitiers, Limoges et Angoulême, pour y mettre en mouvement la noblesse et les hommes d'armes : de cette manière, Philippe, lorsqu'il arriva lui-même à la fin de septembre à Angoulême, put y rassembler une armée, qui transporta plus tard, au mois de décembre, son quartier à Châtillon-sur-Indre, mais qui ne s'approcha jamais de l'ennemi [2].

Le 21 août, jour où Derby était arrivé à Moncuq, Gaultier de Mauny s'approcha de lui après dîner, et lui dit : « Monseigneur, si » nous étions droites gens d'armes et bien apperts, nous boirions à ce » souper des vins de ces seigneurs de France, qui se tiennent en gar- » nison à Bergerac. Si, répondit le comte de Derby tant seulement, » jà pour moi ne demeurera. Les compagnons qui ouïrent le comte

[1] Froissart, c. 215, t. II, p. 182. — Thom. Walsingham, p. 165. — Hist. du Languedoc, t. IV, l. XXXI, c. 10, p. 254.
[2] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 14, 15, p. 256.

» et messire Gaultier ainsi parler, mirent leurs têtes ensemble, et
» dirent l'un à l'autre : Allons nous armer, nous chevaucherons tantôt
» devant Bergerac. Il n'y eut plus fait ni plus dit, tous furent armés,
» et les chevaux ensellés et tout montés ; et quand le comte Derby
» vit ses gens de si bonne volonté, si fut tout joyeux, et dit : Or, che-
» vauchons au nom de Dieu et de saint Georges devers nos ennemis [1]. »
Il avait raison, en effet, de compter sur ses bons chevaliers; le même soir, il enleva les faubourgs de Bergerac, qui sont séparés de la ville par la Dordogne. Un corps nombreux de fantassins, qui les occupait, fut jeté en désordre dès sa première attaque. La noblesse avait tellement pris à tâche de tenir les roturiers dans la sujétion et la crainte, de les accabler de mépris, de punir comme un délit chez eux toute manifestation d'audace, d'indépendance ou de résistance, qu'ils étaient devenus non moins lâches devant leurs ennemis que devant leurs maîtres ; cependant ils ne pouvaient prendre la fuite sans rompre les rangs des chevaliers et les entraîner dans leur déroute [2]. Maître des faubourgs, Derby fit avancer par la Dordogne de grands bateaux de Bordeaux, sur lesquels il vint donner l'assaut aux palissades qui ferment la ville du côté de la rivière. A la fin de la journée, il s'en était rendu maître ; à minuit, Lille-Jourdain, à la tête de ses chevaliers, sortit de la ville pour se retirer à la Réole ; et le lendemain 24 août, les bourgeois se rendirent. Derby les reçut à merci, et leur fit prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre [3].

Derby poursuivit ensuite ses conquêtes, attaquant les petites villes et les châteaux du Périgord et de l'Agénois, dans lesquels Lille-Jourdain se sentant trop faible pour tenir la campagne, avait distribué ses soldats. Chacune de ces petites places avait des murs et des fossés, et les habitants, pour sauver leurs propriétés, souvent leur vie, prenaient ordinairement le parti de les défendre. Les uns cependant envoyèrent d'avance leurs clefs à Derby pour obtenir un meilleur traitement, comme firent ceux du Lac et de Langon ; d'autres furent pris d'assaut, comme Madurand, Lamousie, Levèse, Beaumont en Laillois, Montagrier ; alors la place était livrée au pillage, et la plupart des habitants massacrés ; d'autres enfin, comme Lille et Bonneval, capitulèrent après avoir offert quelque résistance. Les Anglais n'osèrent pas attaquer

[1] Froissart, c. 217, p. 186.
[2] *Ibid.*, c. 218. p. 188.
[3] *Ibid.*, c. 220, 221, p. 190.

Bourdeilles; et en s'approchant de Périgueux, ils se laissèrent surprendre pendant la nuit, et enlever dans leurs logements le comte d'Oxford, qui fut ensuite échangé : enfin, revenant sur leurs pas, ils reçurent encore à composition Auberoche et Libourne; après quoi Derby, ayant laissé des garnisons dans les places conquises, ramena ses troupes à Bordeaux pour les reposer [1].

Dès que le comte de Lille-Jourdain sut que l'armée anglaise était rentrée dans ses cantonnements, il voulut avoir sa revanche, d'autant plus irrité contre eux qu'ils avaient pris Lille, capitale de son comté. Il appela à lui les comtes de Périgord, de Carmaing, de Cominges, de Bruniquel, et tous les barons de Gascogne qui s'étaient attachés au parti français. Tous ces seigneurs étaient impatients comme lui de sortir de l'humiliation où le comte de Derby les avait tenus pendant toute la campagne. Ils rassemblèrent parmi leurs vassaux entre dix et onze mille hommes, et ils vinrent mettre le siége devant Auberoche, dont toutes les issues se trouvèrent fermées avant que les trois chevaliers anglais qui y commandaient eussent prévu l'attaque qui les menaçait. Quatre grands engins, que Lille-Jourdain avait fait venir de Toulouse, lançaient dans Auberoche des quartiers de rocher qui faisaient de larges trouées dans les logements, et tuaient beaucoup de monde. Les Anglais firent partir de nuit un jeune page chargé de demander au comte Derby de prompts secours; mais arrêté par les Français, et reconnu, il fut mis dans la fronde de l'engin, et lancé dans Auberoche, où il tomba mort aux pieds des capitaines qui l'avaient envoyé [2]. Cependant Derby fut averti, par les espions qu'il avait dans le camp français, de la détresse d'Auberoche. Il se mit en route de Bordeaux avec le petit nombre de soldats dont il pouvait disposer ; mais il ne trouva point à Libourne le comte de Pembroke, auquel il avait donné rendez-vous, et qui devait venir de Bergerac. Il l'attendit toute une journée sans en avoir de nouvelles. Il n'avait avec lui que trois cents lances et six cents archers. Il ne savait comment, avec cette poignée d'hommes, oser en attaquer dix mille, ni comment aussi se résigner à ne pas secourir ses compagnons d'armes, réduits dans Auberoche à la dernière détresse. A la persuasion de Mauny, il s'avança à l'ombre d'un petit bois qui le dérobait aux Français; et au moment où ceux-ci se mettaient à table pour souper, il fondit sur leur camp. Il y avait,

[1] Froissart, c. 224, 226, p. 199.
[2] *Ibid.*, c. 228, p. 209.

en effet, si peu de discipline et si peu de vigilance dans l'armée des Français, que Derby était au milieu de leurs tentes avant que leurs chefs sussent qu'il était sorti de Bordeaux. Le comte de Lille-Jourdain fut grièvement blessé, et pris dans son pavillon. Le comte de Périgord fut aussi pris dans le sien avec le sire Roger son oncle; le sire de Duras fut tué; neuf comtes ou vicomtes demeurèrent prisonniers des Anglais, avec un nombre infini de barons et chevaliers. La noblesse de Languedoc n'avait de longtemps éprouvé un tel échec; chacune de ses grandes familles y perdit quelqu'un de ses membres, mort ou captif, et il lui en coûta plus de cinquante mille livres sterling pour racheter tous les prisonniers [1]. Le 23 octobre, jour où ce combat fatal fut livré, on assure que le duc Jean de Normandie se trouvait, avec une armée française, à dix lieues de distance d'Auberoche; mais qu'il n'avait pas voulu s'approcher davantage, n'estimant pas qu'il y eût parmi les Anglais aucun chef digne de se mesurer avec lui.

Cependant, après la défaite des siens, le duc de Normandie, au lieu de s'avancer à la rencontre de Derby pour les venger, recula à son tour jusque sur l'Indre, tandis que Sainte-Baseilhe, la Roche-Milon, Montségur, Aiguillon et la Réole ouvraient successivement leurs portes aux Anglais. Derby devait ses conquêtes autant à son humanité qu'à ses talents militaires; car il ne refusa jamais de recevoir à merci les bourgeois qui voulaient se rendre, et de leur donner sûreté pour leurs personnes et pour leurs biens [2]. Aussi à mesure que le duc de Normandie reculait, les villes qu'il venait d'évacuer s'empressaient-elles d'ouvrir leurs portes aux Anglais. Montpezat, Castel-Moron, Villefranche, et enfin Angoulême, se rendirent ainsi l'une après l'autre, après quoi Derby ramena son armée en quartier d'hiver à Bordeaux [3].

La guerre ne se poursuivit point en Bretagne avec autant d'activité. Avant l'évasion du comte de Montfort, Édouard y avait envoyé Thomas d'Agworth avec cent hommes d'armes et deux cents archers, qui, le 17 juin, remporta dans la lande de Cadoret quelques avantages sur Charles de Blois [4]. Mais lorsque Montfort, arrivé plus tard en Bretagne avec les comtes de Northampton et d'Oxford, alla mettre le siége devant

[1] Froissart, c. 230, p. 216. — Giov. Villani, l. XII, c. 47, p. 927. — Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 10, p. 255.
[2] Froissart, c. 232-239, p. 221.
[3] *Ibid.*, c. 243, 245, p. 243.
[4] *Ibid.*, c. 215, p. 182. — Thom. Walsingham, p. 165.

Quimper, il y fut repoussé. Découragé par ce mauvais succès, et affaibli par sa longue captivité, il tomba malade à Hennebon, et y mourut le 26 septembre. Philippe en prit occasion pour confisquer sa terre de Montfort-l'Amaury, qui appartenait à son fils, et la donner au duc de Normandie. Après la mort de Montfort, le comte de Northampton attaqua successivement Carhaix et la Roche-de-Rien, et il s'en rendit maître après des combats acharnés, puis il mit ses troupes en quartiers d'hiver [1].

C'était par le nord qu'Édouard comptait faire sa principale attaque contre la France : aussi, s'étant embarqué, le 3 juillet, à Sandwich, entra-t-il dans le port de l'Écluse, avec le prince de Galles son fils, et un grand nombre de barons et de chevaliers d'Angleterre [2]. Il y fut reçu par Jacob d'Arteveld, ce bourgeois de Gand, qui, depuis neuf ans, était à la tête du gouvernement de la Flandre, au nom des trois villes alliées de Gand, d'Ypres et de Bruges. Il avait eu le talent de maintenir jusqu'alors l'accord dans les conseils de ces nouvelles républiques, d'administrer leurs finances avec ordre et économie, de leur tracer une ligne politique qui, en garantissant leur indépendance, ne les brouillait pas ouvertement avec leur comte, au nom duquel les ordres étaient encore donnés, quoiqu'il eût été obligé de se retirer à la cour de France. Mais au moment de l'arvivée d'Édouard en Flandre, la situation d'Arteveld commençait à se compliquer : les trois villes qui avaient attiré à elles tout le gouvernement, ne s'étaient pas contentées d'assurer leur liberté, elles avaient prétendu à des priviléges exclusifs; elles avaient voulu concentrer dans leurs murs les manufactures de draps de laine qui faisaient la principale richesse du pays, et elles avaient interdit aux manufacturiers des petites villes de faire autre chose que des draps étroits. En même temps les tisserands avaient voulu fixer ou réduire le salaire des foulons, et il y avait eu, à Gand, une bataille entre ces deux corps de métiers, dans laquelle cinq cents artisans étaient demeurés sur la place. Il paraît qu'Arteveld fit ce qu'il put pour modérer les prétentions des tisserands, et s'opposer à leur monopole, car il excita contre lui leur ressentiment et celui de leur doyen Gérard Denis : il était loin cependant de vouloir se joindre à leurs adversaires, qui, se voyant opprimés par leurs concitoyens, étaient déjà prêts à

[1] Lobineau, Hist. de Bret., l. X, c. 77-81. p. 337. — Secunda Cont. Nangii in Spicilegio Acherii, p. 106.

[2] Rymer, t. V, p. 472.

recourir au pouvoir absolu du comte de Flandre. Les habitants de Dendermonde avaient reçu celui-ci dans leurs murs; ils s'étaient mis en rébellion ouverte contre le gouvernement des trois villes, et ils avaient recouru aussi au duc de Brabant, qui leur avait offert sa médiation [1].

Tel était l'état de la Flandre lorsque Édouard III entra dans le port de l'Écluse, et y fut reçu par les consuls de Gand, Ypres et Bruges. Il les fit venir sur sa galère, où il eut plusieurs conférences avec eux : il leur représenta que la maison des comtes de Flandre avait toujours montré peu de respect pour leur liberté; que s'ils voulaient assurer celle-ci, ils devaient dépouiller formellement cette maison d'une souveraineté dont elle avait toujours abusé : au lieu du comte Louis, il leur offrait, pour chef, son fils, le jeune prince de Galles, auquel il donnerait le titre de duc de Flandre. Arteveld entra, sans balancer, dans ce projet; il sentait que, pour de nouvelles institutions, il faut un nouveau souverain, qui soit reconnaissant de ce qu'on lui donne, tandis que l'ancien demeure irrité de tout ce qu'on lui a ôté. Il voyait bien qu'on ne pouvait reconnaître en paroles, et combattre de fait le souverain légitime, sans un mensonge continuel, qui déconsidérait l'administration; qu'on laissait ainsi un chef dans l'intérieur de l'État à tous les conspirateurs contre la liberté, qui les protégerait, s'ils échouaient, et les récompenserait s'ils réussissaient. En même temps il avait besoin d'un appui extérieur, tel que celui qu'offrait le roi d'Angleterre, pour contenir les factions qui commençaient à éclater, et empêcher les citoyens de s'opprimer les uns les autres. Mais les autres consuls des villes de Flandre, qui se trouvaient à l'Écluse avec Arteveld, ne portaient pas leurs vues si loin, ils n'avaient pas hésité à faire la guerre à leur comte, et ils s'effrayaient de l'idée de le déposer.

Édouard avait été pour eux un protecteur bénévole; mais ils ne savaient point ce qu'il deviendrait quand il serait leur maître; d'ailleurs ils étaient jaloux d'Arteveld, ils trouvaient que ce brasseur de bière s'érigeait en souverain, et ils jugeaient qu'il s'attribuerait auprès d'Édouard tout le mérite de la révolution qu'il voulait opérer en sa faveur. Les consuls qui se trouvaient à l'Écluse déclarèrent donc au roi d'Angleterre qu'ils ne pouvaient rien faire sans l'accord de toute la communauté, qu'en conséquence chacun d'eux se retirerait dans sa

[1] Meyer, Annal. Fland., l. XII, f. 146.

ville, pour consulter la bourgeoisie, et que, dans un mois, ils seraient de retour pour lui répondre [1].

Arteveld, avant de retourner à Gand, séjourna quelque temps à Bruges et à Ypres pour amener à son opinion les conseils de ces deux villes. Pendant ce temps, les autres consuls de Gand, dont l'un des plus influents était Gérard Denys, doyen des tisserands et ennemi personnel d'Arteveld, revinrent à Gand, assemblèrent la bourgeoisie sur la place du marché, lui exposèrent les propositions d'Édouard III, mais en même temps excitèrent la jalousie du peuple contre Arteveld, l'accusèrent de s'attribuer l'autorité souveraine, et de faire un mauvais usage des revenus publics. C'était le 19 juillet ; la fermentation dans toute la ville était extrême, quand à midi, Jacob d'Arteveldt rentra dans Gand. « Ainsi qu'il chevauchoit par la rue, dit Froissart, il s'aperçut » tantôt qu'il y avoit quelque chose de nouvel contre lui ; car ceux » qui se souloient incliner, et ôter leurs chaperons contre lui, lui » tournoient l'épaule, et rentroient en leurs maisons. Ici il commença » à douter, et sitôt qu'il fut descendu en son hôtel, il fit fermer et » barrer portes et huis de fenêtres. A peine eurent ses varlets ce fait, » quand la rue où il demeuroit fut tout couverte, devant et derrière, » de gens, spécialement de menues gens de métier. Là fut son hôtel » environné et assailli devant et derrière, et rompu par force. » Pendant ce temps, Arteveld se présenta à une fenêtre ; il harangua le peuple ; il rappela les services qu'il avait rendus ; il promit le compte de tout l'argent qui avait passé par ses mains ; il s'humilia, il pleura : ce fut en vain. Le peuple lui répondait : Descendez, et ne nous sermonnez plus, car il vous faut mourir. Il referma la fenêtre, espérant encore s'échapper par derrière, et se réfugier dans une église ; mais son hôtel était déjà forcé et rempli de peuple ; Gérard Denis l'attendait au bas de l'escalier, et lui porta le coup de mort, au milieu de ces furieux, qui voulaient le déchirer [2]. Environ soixante et dix personnes furent encore tuées après lui, et parmi eux son frère et son neveu. On soupçonna le duc de Brabant, qui voulait donner sa fille en mariage au fils du comte de Flandre, d'avoir suscité ce mouvement populaire.

Dès qu'Édouard III apprit la mort de Jacob d'Arteveld, qu'il nommait son compère, il regarda la Flandre comme perdue pour lui ; et,

[1] Froissart, c. 247, p. 251. — Meyer, Annal. Fland., l. XII, f. 146.

[2] *Ibid.*, c. 248, p. 254. — *Ibid.*. — Chr. de Fland. anon., p. 177. — Giov. Villani, l. XII, c. 46, p. 926.

ne doutant point qu'elle ne se soulevât tout entière, il repartit en hâte de l'Écluse pour Sandwich, où il débarqua le 26 juillet [1]. Il voulait se venger des Flamands, et il projetait déjà de saisir les personnes et les biens de ceux qui étaient établis en Angleterre ; mais des députés de Bruges, d'Ypres, de Courtrai, d'Audenarde et du Franc, qui l'avaient suivi, ne tardèrent pas à se présenter à lui à Westminster ; ils l'assurèrent qu'ils étaient déterminés à persister dans son alliance ; qu'ils ne voulaient point, à la vérité, déposséder leur comte de son héritage, mais qu'ils seraient charmés de faire épouser à son jeune fils une princesse d'Angleterre ; d'ailleurs ils regrettaient la mort d'Arteveld, à laquelle ils n'avaient point eu de part, et dont ils reconnaissaient les importants services. Édouard vit bien qu'il ne gagnerait rien à se brouiller avec eux ; il renonça à venger la mort de son compère, et les Flamands demeurèrent fidèles à son alliance [2].

Dans le même temps, un autre événement important diminuait l'influence qu'Édouard III avait jusqu'alors exercée dans les Pays-Bas : un de ses plus fidèles alliés, dans cette contrée, était son beau-frère, Guillaume II, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, qui prétendait aussi à la seigneurie de la Frise ; ce comte avait violé les priviléges des Frisons, et ceux-ci avaient secoué son autorité. Pour les réduire, il entra dans la Frise avec une puissante armée ; mais, s'étant imprudemment engagé dans un marais, ses troupes y furent mises en déroute, et lui-même, il fut tué par les insurgés, le 26 ou 27 septembre 1345 [3]. Il ne laissait point d'enfants, et ses trois sœurs, mariées à l'Empereur, au roi d'Angleterre, et au margrave de Juliers, paraissaient ses héritières naturelles : seulement il s'agissait de savoir si elles partageraient entre elles l'héritage ou si elles succéderaient par ordre de primogéniture. Cette question brouilla les trois beaux-frères : Louis de Bavière déclara, le 15 janvier 1346, les quatre comtés de Hainaut, Hollande, Zélande et Frise, réunis à l'Empire, par extinction de la ligne masculine ; après quoi il en investit, par un titre nouveau, sa femme et Guillaume de Bavière, son second fils [4]. Jean de Hainaut, sire de Beaumont, oncle du dernier comte, et qui avait eu une grande part aux révolutions d'Angleterre, au commencement du

[1] Rymer, t. V, p. 474.
[2] Froissart, c. 249, p. 258. — Meyer, l. XII, f. 146.
[3] Giov. Villani, l. XII, c. 53, p. 934.
[4] Olenschlager, c. 153, p. 347.

règne d'Édouard III, abandonna, à cette occasion, le parti anglais pour s'attacher à la France [1]. Philippe, qui n'aimait pas plus l'Empereur que le roi d'Angleterre, et qui, au commencement de cette même année, l'avait fait attaquer par le roi de Bohème, et avait excité une nouvelle guerre civile en Allemagne, préféra cependant voir ses comtés entre les mains d'un prince bavarois plutôt que des Anglais; il se réconcilia donc de nouveau avec Louis de Bavière, et il reconnut son fils Guillaume comme successeur du comté de Hainaut [2].

La guerre d'Angleterre n'avait point distrait Philippe de Valois et son fils de la poursuite de leurs projets sur l'héritage du dauphin de Viennois. Jean s'était abouché, à Avignon, avec le dauphin Humbert; il lui avait persuadé de réformer l'acte par lequel il avait désigné le duc d'Orléans pour être son successeur, et de donner plutôt le Dauphiné à son propre fils Charles, héritier présomptif de la couronne [3]. Pour engager le pape à sanctionner ce nouvel arrangement, le duc de Normandie donna son consentement à ce que Guillaume Roger, neveu de Clément VI, achetât les terres que le dauphin possédait en Languedoc. Il avait ensuite encouragé Humbert dans l'exécution de tous les projets bizarres ou extravagants par lesquels celui-ci dissipait rapidement le prix de son héritage. Humbert, qui ne possédait pas un port sur aucune mer, promit d'abord à Louis d'Espagne de faire construire, pour lui, une flotte avec laquelle il pourrait tenter la conquête des îles Canaries, dont le pape lui avait fait don [4]. Mais bientôt Humbert conçut un autre projet, qui convenait mieux encore à celui à qui il avait vendu son héritage : c'était de se mettre à la tête d'une croisade contre les Turcs. L'expérience apprenait que le climat des côtes d'Asie épargnait rarement les croisés. Cependant, pour rendre son opération plus certaine, Clément VI ne consentit à nommer Humbert II généralissime de la croisade contre les Turcs, qu'autant que celui-ci s'engagerait à se trouver à Négrepont, dans la saison des fièvres, au milieu d'octobre, et à demeurer trois ans, sans discontinuer, dans le Levant. Peut-être encore faut-il applaudir à l'humanité du pape, qui, jugeant bien qu'il envoyait à une mort presque certaine tous ceux qui s'engageraient sous ce général incapable et extravagant, ne chercha point à

[1] Froissart, c. 250, p. 261.
[2] Olenschlager, c. 152, p. 344.
[3] Hist. du Dauphiné, c. 97, p. 332.
[4] *Ibid.*, c. 103, p. 334.

en augmenter le nombre, et lui permit d'entreprendre la conquête de l'empire turc avec cent chevaliers seulement [1]. Il avait une autre raison, il est vrai, pour restreindre le nombre des croisés. Il écrivit, le 11 mai, à Philippe de Valois qu'il avait expressément déclaré que les indulgences de la croisade ne seraient point accordées aux Français sujets de Philippe qui voudraient passer en Orient, parce que leur devoir, dans ces temps de trouble, était de demeurer en France pour combattre les Anglais [2].

Quoique Humbert n'eût pas encore dissipé tout le prix de son héritage, il avait de nouveau besoin d'argent. Il se mit donc à vendre à l'enchère, à tous les bourgeois des villes de ses États, des exemptions et des priviléges ; il engagea le roi de France à anticiper un de ses payements, et, le 2 septembre, il partit enfin de Marseille pour Venise avec quatre vaisseaux. Marie de Baux, sa femme, s'y embarqua avec lui. Au commencement d'octobre, il repartit de Venise pour Négrepont, où il fut joint par quatre vaisseaux du pape, deux de la république de Venise et deux des chevaliers de Rhodes [3]. Il n'y a, dans les historiens nationaux, aucune relation de ce que fit le dauphin en Orient [4] ; il paraît seulement qu'il brûla aux Turcs quelques vaisseaux marchands à Smyrne ; qu'il courut, pendant quelque temps, la mer Égée, et qu'à la fin de la campagne de 1346, il conclut, avec l'autorisation du pape, une trêve avec les Turcs [5].

En France, la campagne de 1345, contre les Anglais, avait été assez malheureuse pour enseigner à Philippe qu'il était enfin nécessaire d'accorder quelque attention aux plaintes qui s'élevaient en même temps de toutes les parties du royaume. Il convoqua donc les états de la langue d'Oïl à Paris, pour le commencement de février 1346, tandis que son fils, Jean, duc de Normandie, convoquait ceux de la langue d'Oc à Toulouse. Les historiens du règne de Philippe n'ont jamais fait mention de ces assemblées des états ; on y trouvait si peu d'esprit de corps, d'indépendance ou de patriotisme, que la nation ne recueillait presque jamais quelque fruit de leurs doléances. Toutefois l'assemblée

[1] Diplôme de Clément VI, du 26 mai 1345. Raynaldi Ann. eccles., § 6 et 7.

[2] Raynaldi, 1344, § 3 et 4.

[3] Hist. du Dauphiné, c. 112, p. 337.

[4] Cette expédition est racontée incidemment dans Georgii Stellæ Annales Genuenses, t. XVII, p. 1088.

[5] Raynaldi Annal. eccles., 1346, § 65, 66. — Hist. du Dauphiné, c. 126, p. 341.

du 2 février, quoique probablement elle ne durât qu'un jour, ne fut pas absolument sans efficace. Une ordonnance, rendue par Philippe, le 15 du même mois, nous apprend que « cette assemblée de prélats, » barons, chapitres et bonnes villes de son royaume, lui avait témoigné » que la gabelle du sel et les impositions de quatre deniers par livre » étaient moult déplaisantes au peuple, et que tant par icelles, comme » pour les prévôts, fermiers, et les excessifs nombres des sergents, et » les commissaires envoyés par le royaume sur plusieurs cas, ledit » peuple se trouvait moult aggravé [1]. » Pour y porter remède, il régla donc que les emprunts forcés, faits en son propre nom, au nom de sa femme et de son fils, cesseraient immédiatement ; que les réquisitions de chevaux, de fourrages et de vivres, que tous les officiers civils et militaires, et tous les seigneurs se permettaient de faire sans payer, demeureraient interdites à tous, sauf aux princes de son lignage. Il se réservait toujours, cependant, le droit de prendre, « pour les néces- » sités de son hôtel, de sa chère compagne la Reine, et de ses enfants, » tous les chevaux de toutes les propriétés mobilières de ses sujets, qui seraient à sa convenance. Il supprima plusieurs juridictions opposées que s'attribuaient ses maîtres des requêtes et ses maîtres d'hôtel ; il supprima aussi, sans indemnité, beaucoup de places de sergents et d'autres, qui étaient une occasion de vexations pour le peuple ; il abolit des lettres de répit et d'État, qu'il avait accordées à beaucoup de courtisans, pour les soustraire aux actions de leurs créanciers devant les tribunaux ; il témoigna enfin son regret de ne pouvoir abolir aussi la gabelle ; mais il déclara du moins que ce n'était qu'une taxe temporaire, qui n'était point incorporée à son domaine [2].

(1346.) Les états de Languedoc s'assemblèrent à Toulouse, le 17 février, sous la présidence du duc de Normandie ; on y vit les prélats, les barons et les députés des villes, des sénéchaussées de Toulouse, Carcassonne, Beaucaire, Périgord, Quercy, Agénois, Rouergue et Bigorre. Ils accordèrent un fouage de dix sous par feu, dont le tiers était payable dans chacun des mois d'avril, mai et juin, pour les frais de la guerre. Le duc de Normandie leur promit en retour de les assembler de nouveau à la fin de mai pour aviser avec eux aux moyens de supprimer la gabelle et l'imposition de quatre deniers par livre sur toutes les ventes. [3].

[1] Ordonn. de France, t. II, p. 238. — [2] Ordonn. de France, t. II, p. 239, 241.
[3] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c 17, p. 258.

Mais les promesses faites aux états généraux étaient oubliées dès que l'assemblée était dissoute. Le continuateur de Nangis se plaint qu'à la fin de l'année l'oppression était plus grande encore qu'à son commencement. La gabelle et l'impôt sur les ventes portaient la désolation dans tous les ménages; toutefois ils ne causaient pas encore autant de souffrance et de mécontentement que les nouvelles ordonnances sur les monnaies, rendues le 15 juin, le 2 octobre et le 17 décembre [1]. Par elles, tout le système monétaire du royaume était de nouveau bouleversé ; toutes les anciennes monnaies étaient mises hors de cours, pour en introduire d'autres beaucoup plus faibles, et en même temps les bourgeois étaient obligés de payer les monnayeurs pour un travail qui les ruinait. Cependant l'argent levé par tant de voies odieuses était prodigué aux nobles, aux chevaliers, aux courtisans, pour être dissipé par le jeu et le vice. Philippe VI donnait lui-même l'exemple du faste qu'il encourageait à sa cour ; et le trésor public était toujours dans le même état de pénurie [2].

Philippe songeait cependant à réparer les revers que ses lieutenants avaient éprouvés l'année précédente. Deux puissantes armées devaient s'assembler en même temps, l'une à Toulouse, sous les ordres du duc de Normandie, qui y avait donné rendez-vous, pour le 5 février, aux seigneurs du Poitou, de la Saintonge, du Quercy, du Limousin et de l'Auvergne ; l'autre à Orléans, qu'il comptait commander lui-même. Pour former celle-ci, c'était aux grands seigneurs, presque tous alliés de la maison royale, qu'il s'adressait. Il ne leur donna pas précisément des ordres ; mais les princes qui aimaient la guerre, qui mettaient leur orgueil à y paraître avec un grand train, se faisaient un plaisir autant qu'un devoir d'amener, sous l'étendard royal, une brillante chevalerie. Le duc Eudes de Bourgogne et son fils, qui était comte d'Artois et de Boulogne, amenèrent entre eux mille lances ; ils étaient, il est vrai, les plus puissants vassaux de la couronne. Le duc de Bourbon et son frère, Jacques, comte de Ponthieu, conduisirent un nombre presque aussi considérable de gens d'armes ; puis le comte d'Eu et de Guines, connétable de France ; le comte de Tancarville, le dauphin d'Auvergne, les comtes de Forez, de Dampmartin, de Vendôme ; les sires de Coucy, de Craon, de Sully, de Fiennes, de Beaujeu, de Roye, de Châlons, et l'évêque de Beauvais ; après tous ceux-là on aurait pu noter encore

[1] Ordonn. de France, t. II, p. 242, 249, 250, 252.
[2] Cont. Nangii, p. 108.

beaucoup de barons et de chevaliers. Bientôt Philippe, changeant d'avis, réunit ces deux armées en une seule, sous le commandement de son fils. On estima alors qu'elle formait bien cent mille hommes, nombre souvent attribué aux armées dont on n'a point de dénombrement [1].

Avec des forces aussi redoutables, le duc de Normandie entreprit, dès le commencement du printemps, de reconquérir les places qu'il avait perdues dans l'automne précédent. Il prit en effet Miremont et Villefranche, et vint mettre le siége devant Angoulême; mais méprisant la politique ou l'humanité du comte de Derby, il pilla et brûla les deux premières villes, et en massacra toute la garnison [2]. Derby, qui n'était pas assez fort pour tenir la campagne, résolut d'épuiser la furie du duc de Normandie par de longs siéges. Averti que ce prince n'avait pas laissé un habitant dans Villefranche, en Agénois, il y envoya quatre de ses chevaliers, quatre-vingts gens d'armes et trois cents archers, avec ordre de s'y fortifier de nouveau. En même temps il fit entrer dans Aiguillon, le comte de Pembroke, Gaultier de Mauny, et beaucoup de ses meilleurs chevaliers et de ses soldats de choix, en leur donnant l'ordre de s'y défendre à outrance [3]. Les Anglais assiégés à Angoulême ne pouvant espérer de secours, demandèrent au duc une trêve pour célébrer la fête de l'Annonciation de la Vierge, et ils profitèrent de cette trêve pour sortir en bon ordre, traverser le camp français, et se retirer à Aiguillon, sans que le duc, qui se regardait comme lié par sa parole, y mît obstacle. Pendant que ce siége durait encore, le sénéchal de Beauvais, son lieutenant, avait pillé Saint-Jean d'Angely. Le duc prit encore Damassan, Tonneins, et le port Sainte-Marie, puis il revint mettre le siége devant Aiguillon [4].

Les Anglais avaient dans Aiguillon quarante chevaliers, quatre cent vingt cuirassiers et deux fois autant d'archers. La place, n'ayant que peu d'étendue, n'aurait pas pu contenir plus de monde; cette petite troupe arrêtait cependant toute l'armée française, qui resta devant ses murs depuis la fin d'avril jusqu'au 20 août. Comme il y avait impossibilité à faire combattre à la fois cent mille assiégeants contre quinze cents assiégés, le duc de Normandie aurait dû attaquer en même temps

[1] Froissart, t. II, c. 251, p. 264.
[2] *Ibid.*, c. 252, p. 266.
[3] *Ibid.*, c. 253, p. 268.
[4] *Ibid.*, c. 255, p. 274.

plusieurs places, pour occuper toute son armée, mais il aurait ainsi perdu le spectacle de cette grande multitude d'hommes obéissants, qui flattait sa vanité. Il préféra donc donner assaut sur assaut, divisant son armée en quatre corps, qui devaient combattre chacun à leur tour, de manière à ne laisser à ceux de la ville aucun instant de repos. Mais les Anglais résistèrent à cette fatigue ; il repoussèrent avec avantage toutes les attaques, et ils détruisirent, à plusieurs reprises, les machines de guerre que les Français avaient construites, ou qu'ils avaient fait venir de Toulouse [1].

Les assiégés ne pouvaient espérer que le comte Derby, avec le peu de troupes qu'il avait sous ses ordres, essayât de marcher à leur secours; mais Édouard III ne les oubliait point : il avait résolu de passer lui-même la mer avec le prince de Galles, son fils, qui avait accompli seize ans, et auquel il voulait faire faire ses premières armes, et il avait rassemblé à Southampton la plus brillante armée qu'il lui fût possible de mettre sur pied. On y voyait sept comtes, trente-cinq barons, un grand nombre de chevaliers, quatre mille hommes d'armes, dix mille archers anglais, six mille fantassins irlandais et douze mille Gallois, en tout trente-deux mille hommes [2]. Édouard s'embarqua le 2 juillet 1346 [3]. Froissart assure que son intention était de prendre terre en Gascogne, et qu'il cingla trois jours dans cette direction, mais que les vents l'ayant rejeté jusque sur les côtes des Cornouailles, Godefroi de Harcourt lui persuada de se diriger plutôt vers la Normandie, et de débarquer dans la presqu'île de Cotentin, où ses fiefs étaient situés. Il y prit terre, en effet, le 12 juillet, à la Hogue-Saint-Vast [4].

Philippe ne s'était point attendu à cette attaque, et n'avait pris aucune précaution pour la repousser. Édouard put donc s'avancer en Normandie, sans y rencontrer de résistance. Il avait divisé son armée en trois colonnes, qui marchaient peu éloignées l'une de l'autre, fourrageant et pillant le pays, ne faisant que de très-petites journées, s'arrêtant dès dix ou onze heures du matin, et se réunissant, pour passer la nuit, toutes trois en un même quartier. Elles ne s'écartaient que fort peu des côtes, et la flotte les suivait : « Et trouvoient, dit Froissart, » le pays si plantureux et si garni de tous vivres, qu'il ne leur con-

[1] Froissart, c. 257-263, p. 279-292.
[2] *Ibid*, c. 264, p. 294.
[3] Rymer, t. V, p. 518.
[4] Froissart, c. 264, 265, p. 292, 297. — Cont. Nangii, p. 107.

» venoit faire nulle pourvoyance, fors que de vins, et si en trouvoient-
» ils assez par raison. Si n'étoit pas de merveille si ceux du pays
» étoient effrayés et ébahis, car avant ce ils n'avoient jamais oncques
» vu hommes d'armes, et ne savoient que c'étoit de guerre ni de ba-
» taille. Si fuyoient devant les Anglais et si loin qu'ils en oyoient
» parler, et laissoient leurs maisons et leurs granges toutes pleines; ni
» ils n'avoient mie art ni manière ni du sauver ni du garder [1]. »

Le 14 juillet, Édouard III s'empara de Barfleur, le 18, de Valognes; il entra ensuite dans Cherbourg, Montebourg, Carentan, Saint-Lô, et, le 26 juillet, il arriva devant Caen. Il avait pillé chacune des villes qu'il avait traversées, et le plus souvent il avait forcé tous les habitants à monter sur ses vaisseaux, pour ne laisser derrière lui personne qui pût se tourner contre lui [2]. Philippe avait envoyé en hâte le comte de Guines, son connétable, et le comte de Tancarville à Caen, pour défendre cette place : c'était une des plus riches et des plus populeuses villes de France. Froissart assure qu'ells était trois fois plus grande que Saint-Lô, après nous avoir appris que celle-ci contenait huit mille habitants. Les fortifications de la cité étaient mauvaises, mais il y avait un bon château, où commandait Robert de Warignies. Les deux comtes mirent en délibération s'ils n'abandonneraient pas la partie de la ville bâtie au delà de l'Orme, afin de se défendre derrière cette rivière; mais ils reconnurent bientôt qu'il y avait si peu d'eau dans son lit qu'on pouvait, presque partout, la passer à gué; d'ailleurs les bourgeois de Caen montraient tant d'empressement à se battre, et tant de confiance en eux-mêmes, que le connétable consentit à les mener à l'ennemi. « Toute-
» fois, dit Froissart, si très-tôt que les bourgeois de la ville Caen virent
» approcher ces Anglais, qui venoient en trois batailles drus et serrés,
» aperçurent ces bannières et ces pennons à grand foison ventiler et
» baloyer, et ouïrent ces archers ruire, qu'ils n'avoient point accou-
» tumé de voir ni de sentir, si furent si effrayés et déconfits d'eux-
» mêmes, que tous ceux du monde ne les eussent mie retenus, qu'ils
» ne se fussent mis à la fuite. Si se retraïst chacun vers leur ville, sans
» arroi, voulust le connétable ou non. » Dans ce désordre, les comtes de Guines et de Tancarville se réfugièrent, avec environ vingt cinq chevaliers, sous une porte élévée à l'entrée du pont. Mais comme ils

[1] Froissart, c. 270, p. 310.
[2] *Ibid.*, c. 265-270, p. 297. Lettre de Michel de Northburgb, en note, *ibid.*, p. 299. — Giov. Villani, l. XII, c. 62, p. 943.

voyaient de là les Anglais s'élancer dans les rues, au milieu des bourgeois, tuant toujours sans vouloir en prendre aucun à merci, ils cherchèrent des yeux s'ils connaîtraient quelqu'un parmi les assaillants; bientôt ils virent passer Thomas Holland, chevalier borgne, qu'ils avaient rencontré dans les guerres de Grenade; ils l'appelèrent, et se rendirent à lui pour avoir la vie sauve [1].

Le pillage de la ville de Caen fit tomber entre les mains des Anglais un traité qui avait été conclu à Vincennes, le 23 mars 1339, entre les députés de la province de Normandie et Philippe VI. Les premiers s'étaient figuré qu'ils pourraient renouveler la conquête d'Angleterre; ils avaient promis de l'entreprendre à leurs frais, sous la conduite de Jean, duc de Normandie, fils du roi, avec quatre mille hommes d'armes, cinq mille arbalétriers et quinze mille fantassins; et ils demandaient, pour récompense, que, dans le partage des biens de la nation anglaise, qui devait être dépouillée de toute propriété, tout ce qui appartenait au roi d'Angleterre passât au duc de Normandie; tout ce qui appartenait aux églises, nobles barons et villes d'Angleterre, fût partagé, dans la même proportion, entre les églises, nobles barons et villes de Normandie [2]. La lecture de ce traité excita dans Édouard la plus violente colère; il le fit publier parmi sa troupe; il en envoya copie en Angleterre, et il donna ordre que, le lendemain, tous les habitants de Caen qui avaient échappé au premier massacre, où cinq mille d'entre eux avaient déjà péri [3], fussent passés au fil de l'épée, et que leur ville fût réduite en cendre. Ce ne fut qu'à grand peine que Godefroi de Harcourt réussit à le fléchir. Aussitôt qu'il eut obtenu révocation de cet ordre, « il fit chevaucher sa bannière de rue en rue, et com-
» manda, de par le roi, que nul ne fût si hardi, sur le hart, qu'il
» boutât feu, occît homme ni violât femme. Quand ceux de Caen
» ouïrent ce ban, ils recueillirent les Anglais en leur hôtel, sans rien
» forfaire, et ouvroient leurs coffres et leurs écrins, et abandonnoient
» tout ce qu'ils avoient, pourvu qu'ils fussent assurés de leur vie. Non-
» obstant ce, et le ban du roi et du maréchal, si y eut dedans la
» ville de Caen, moult de vilains meurtres et pillements, de voleries,
» d'arsures et de larcins faits, mais y conquirent les Anglais si fier
» avoir que merveille serait à penser [4]. »

[1] Froissart, c. 271, 272, p. 312, 314. — Knyghton, l. IV, p. 2585.
[2] Rymer, t. V, p. 504.
[3] Knyghton, l. IV, p. 2586. — [4] Froissart, c. 272, p. 314-320.

Encouragé par ces succès, Édouard résolut de pénétrer jusqu'au cœur de la France, de menacer Paris, peut-être avec l'espoir d'y exciter quelque sédition, et tout au moins d'humilier Philippe, en lui faisant sentir son impuissance. Après avoir séjourné trois jours à Caen, et renvoyé sa flotte en Angleterre, avec son butin et les plus marquants entre ses prisonniers, il s'approcha de la Seine. Il prit d'abord Louviers, qui déjà alors « étoit une des villes de Normandie où l'on faisoit » la plus grande plenté de draperie, et étoit grosse, riche et mar» chande. Si entrèrent les Anglais dedans, et la conquirent à peu de » frais, car elle n'étoit point fermée. Si fut toute courue, volée et » pillée sans déport. » Les Anglais s'approchèrent ensuite de Rouen, où commandaient les comtes de Harcourt et de Dreux ; mais quoique ceux-ci fussent entourés de beaucoup de chevaliers, ils firent couper les ponts de la Seine pour éviter le combat. Les Anglais, ne pouvant passer la rivière, remontèrent le long de sa rive gauche, brûlant Vernon, Verneuil, le Pont de l'Arche ; mais en même temps les Français remontaient sur la rive droite, coupaient d'avance tous les ponts, et rendaient toute communication impossible. Édouard fit enfin choix de Poissy pour y construire un nouveau pont : il y arrêta son armée ; il y célébra, le 15 août, avec beaucoup de solennité, la fête de l'Assomption; et en même temps il envoya des partis pousser leurs ravages jusqu'aux portes de Paris. Ses maréchaux brûlèrent alors Saint-Germain, Montjoie, Saint-Cloud, Boulogne et Bourg-la-Reine [1].

Philippe ne s'était point attendu à être attaqué ainsi au centre de ses États, et ses habitudes de dissipation le laissaient peu en mesure de porter remède aux événements imprévus. Il avait consacré toutes ses ressources, en argent, en armes, en soldats, à former l'armée d'Aquitaine, qui, occupée alors au siége d'Aiguillon, au confluent du Lot et de la Garonne, à cent cinquante lieues de distance, ne pouvait arriver à temps pour défendre Paris. Il crut plutôt devoir recourir à ses alliés d'Allemagne, au roi de Bohême, aux comtes de Salm, de Saarbruck, de Namur, au sire Jean de Hainaut, qui lui étaient tous dévoués [2]. Mais sa politique perfide avait, alors même, allumé un grand incendie en Allemagne, et il ne pouvait attendre de cette contrée l'assistance qu'il en aurait obtenue, s'il avait bien voulu la laisser en paix.

[1] Froissart, c. 273, p. 321. — Giov. Villani, l. XII, c. 63, p. 945. — Cont. Nangii, p. 107. — Knyghton, p. 2587. — Thom Walsingham, Hist. Angl., p. 166, ejusdem Ypodigma Neustriæ, p. 517. — [2] Froissart, c. 269, p. 508.

Philippe, en effet, ne pouvait souffrir qu'il y eût un souverain en Europe qui eût la prétention de lui être supérieur en rang. Il haïssait Louis de Bavière, parce que ce prince s'intitulait Empereur ; il voulait l'humilier ; il n'avait songé qu'à lui susciter des rivaux en Allemagne, des persécutions à la cour d'Avignon ; tandis que Louis de Bavière, dont la conscience timorée ne pouvait trouver de repos sous les excommunications du pape, n'avait cessé de faire des offres de réconciliation à Philippe, de soumission à Clément VI. Au commencement de cette année, une autre influence que celle de la France avait excité encore la jalousie de la cour d'Avignon contre l'Empereur. Le 18 septembre 1346, André, roi de Naples, avait été étranglé avec le consentement, si ce n'est d'après l'ordre de sa coupable épouse. Son frère, le roi Louis de Hongrie, avait juré de venger sa mort : il s'était allié dans ce but, avec l'empereur Louis de Bavière, et l'Italie s'attendait à voir ces deux souverains descendre les Alpes du Tyrol et de la Carniole, avec deux puissantes armées demi barbares, qui puniraient peut-être l'Église des outrages dont son chef avait abreuvé l'Empereur. Clément, pour effrayer Louis, renouvela, au mois de janvier, sa sentence d'excommunication contre lui [1] ; il la fit suivre, le 13 avril, par une bulle plus terrible encore, dans laquelle il lui interdisait de se défendre davantage, ou de présenter de nouvelles appellations ; il confisquait tous ses biens ; il déclarait ses fils et ses neveux incapables de posséder jamais aucun emploi public, civil ou ecclésiastique, et il invitait tous les princes de la terre à le dépouiller de ses États [2].

Clément VI avait ensuite exhorté les électeurs de l'Empire à s'assembler pour faire un nouveau choix ; il avait appelé à Avignon le roi Jean de Bohême, qui était devenu aveugle, et son fils, Charles, margrave de Moravie. C'est à ce dernier, alors âgé de trente ans, qu'il destinait la couronne impériale. Il lui fit prêter un serment qui, s'il l'eût observé, l'aurait réduit à n'être qu'un lieutenant du pape en Allemagne ; il l'avait ensuite recommandé chaudement aux électeurs, aux villes et aux États de l'Empire, et il avait, en effet, réussi à la faire élire, à Rensé, sous le titre de Charles IV, roi des Romains, le 11 juillet 1346 [3].

Philippe n'avait point été consulté dans ces dernières négociations ;

[1] Olenschlager Romisches Kaiserthum, c. 154, p. 349. Raynaldi, 1346, § 1.
[2] *Ibid.*, c. 155, p. 351. — Raynaldi Ann. eccles., 1346, § 3-8.
[3] *Ibid.*, c. 156, p. 352.

il aurait préféré que l'Allemagne demeurât en paix, pendant qu'il était pressé par les armes d'Édouard III, ou si l'on nommait un nouvel empereur, il aurait choisi Jean de Bohême, de préférence à son fils. Mais, entraîné par les événements, privé de son crédit par les deux campagnes désastreuses de ses lieutenants en Gascogne et en Normandie, il ne pouvait plus arrêter une impulsion qu'il avait contribué à donner lui-même, et il était obligé de seconder une révolution qui le compromettait, pour conserver l'affection de la maison de Luxembourg, dont les secours lui étaient nécessaires [1].

Cependant Louis de Bavière, ayant reçu dans le Tyrol la nouvelle de cette élection, était revenu en hâte avec l'armée destinée à son expédition d'Italie, pour chasser celui que les Allemands nommaient le roi des prêtres. Une diète à Spire déclara nulle l'élection de Charles IV ; des ligues se formèrent entre les princes allemands, pour maintenir contre lui l'indépendance de l'Empire ; les habitants d'Aix-la-Chapelle avaient fermé leurs portes à Charles quand il avait voulu se faire couronner chez eux. Il avait été chercher un asile dans l'armée de l'évêque de Liége, alors en guerre avec ses bourgeois ; mais, le 25 juillet, il avait été défait honteusement par eux. Enfin, quatre semaines après son élection, ne trouvant plus, dans toute l'Allemagne, une ville qui voulût le reconnaître, il entra en France avec son père et les chevaliers de son parti : heureux de trouver un refuge dans l'armée de Philippe, de recevoir de lui une solde pour faire vivre ses partisans, et quelque avance d'argent pour satifaire l'archevêque de Cologne, qui le pressait de rembourser les frais de son couronnement [2].

Les désastres de la maison de Luxembourg n'étaient pas bienconnus en France, et l'arrivée à Saint-Denis de l'Empereur, du roi de Bohême, du duc de Lorraine et d'un grand nombre de seignenrs allemands, avec environ cinq cents cavaliers, à l'époque même où les Anglais brûlaient les villages des environs de Paris, releva le courage de Philippe de Valois et de ses soldats. Cependant les bourgeois de Paris commençaient à montrer leur mécontentement de ce que le roi avait attiré la guerre jusqu'à leurs portes. Celui-ci ayant ordonné de démolir les maisons bâties le long des murs d'enceinte, qui pouvaient nuire à la défense, il y eut un soulèvement qui menaçait de devenir général : ce

[1] Olenschlager, c. 157. p. 355.
[2] *Ibid.*, c. 161, 360.

n'était pas le moment de hasarder une brouillerie avec le peuple, et le roi de Bohême s'interposa pour faire révoquer l'ordre[1].

Le départ du roi pour Saint-Denis donna lieu à une nouvelle explosion de mécontement, comme à de nouvelles alarmes. Plusieurs bourgeois vinrent à lui, « en eux jetant à genoux, et dirent : Ah! cher sire » et noble roi! que voulez-vous faire? Voulez-vous ainsi laisser et » guerpir la bonne cité de Paris? et si vos ennemis sont à deux lieues » près, tantôt seront en cette ville, quand ils sauront que vous en » serez parti; et nous n'avons ni n'aurons qui nous défendra contre » eux[2]. » Toutefois, Philippe sentait que le moment était venu de combattre pour l'honneur de la France. Les provinces qui, jusqu'à son temps étaient demeurées à l'abri de toute insulte ennemie, étaient, sous ses yeux, cruellement ravagées, et les milices qu'il appelait sous ses étendards, en marchant pour le joindre, tombaient dans les embûches des Anglais. C'est ainsi que les bourgeois d'Amiens rencontrèrent, dans le Beauvoisis, Godefroi de Harcourt, qui conduisait l'avant-garde anglaise, et furent défaits avec perte de douze cents hommes[3].

Édouard avait accompli sa bravade en pénétrant jusqu'aux portes de Paris, et ravageant les plus belles provinces de France; mais sa position commençait à devenir critique : il avait devant lui une armée plus considérable que la sienne, et qui grossissait tous les jours, et derrière lui un pays qu'il avait si cruellement ravagé, qu'il ne pouvait plus y trouver de vivres, et que la population entière, réduite au désespoir, veillait l'occasion de se venger. Son intention était de traverser la Picardie, et de se rapprocher du comté de Ponthieu, héritage de sa mère, où il comptait trouver des partisans. Il mettait aussi son espérance dans les Flamands, qui, excités par Hugues de Hastings, avaient assiégé Béthune pendant trois semaines, sans pouvoir s'en rendre maîtres, et qui, lorsqu'ils furent avertis de son approche, s'avancèrent jusqu'à Gravelines[4]. Le 16 août, lendemain de l'Assomption, le pont qu'il avait fait jeter sur la Seine fut achevé, et il traversa cette rivière[5]; mais il avait encore à continuer une marche de flanc, en présence de l'armée française, et ensuite à passer la Somme, avant de pouvoir re-

[1] Giov. Villani, l. XII, c. 63, p. 945.
[2] Froissart, c. 273, p. 324.
[3] *Ibid*, c. 274, p. 325.
[4] Giov. Villani, l. XII, c. 64, p. 946. — Meyer. Annal. Fland., l. XII, f. 148.
[5] Rob. d'Avesbury, p. 137.

trouver ses vaisseaux. Il passa devant les murs de Beauvais sans vouloir les attaquer ; il ne put cependant empêcher les chevaliers de son arrière-garde d'aller escarmoucher aux barrières qui entouraient les portes [1]. Il établit ensuite son quartier à Airaines, où il demeura trois jours, tandis que ses maréchaux étaient occupés à reconnaître tous les bords de la Somme pour y surprendre un pont qui ne fût pas gardé, ou y découvrir un gué.

Philippe, de son côté, était parti de Saint-Denis, et il avait suivi les Anglais jusqu'à Coppigny-l'Esquissé, à trois lieues d'Amiens. Il avait déjà huit mille cavaliers et soixante mille fantassins, entre lesquels six mille étaient des arbalétriers génois [2]. Chaque jour il lui arrivait des renforts, aussi il ne se pressait point de livrer bataille ; il voulait enfermer Édouard dans un pays ennemi, le harasser, l'affamer, et ne l'attaquer ensuite que lorsqu'il l'aurait affaibli par l'inquiétude et la misère. Il avait fait fortifier les ponts de Remy, de Long en Ponthieu et de Pecquigny, sur la Somme, et couper tous les autres ; il avait enfin chargé Godemar du Fay, de garder, avec mille hommes d'armes et cinq mille fantassins, le passage de la Blanchetache, au-dessous d'Abbeville, où la rivière, déjà près de son embouchure, est guéable deux fois par jour, pendant le reflux de la mer. Ce fut vers ce passage, qui lui avait été indiqué par un de ses prisonniers, qu'Édouard se dirigea. Il partit d'Airaines le 23 août, au matin, pour Oisemont, où il coucha, et, le même jour, Philippe entra à Airaines, où il trouva les tables de ses ennemis encore dressées et couvertes de provisions. Persuadé qu'Édouard ne pouvait point passer la Somme, il ne le poursuivit pas plus loin ce jour-là [3].

Édouard se trouva, le 24 août, à l'aube du jour, à Blanchetache, sur le bord de la rivière, attendant avec impatience que le flux se fût écoulé. Les eaux étaient encore trop hautes pour qu'il pût s'engager dans le lit du fleuve, quand il vit paraître sur l'autre bord Godemar du Fay avec sa troupe, qu'il avait renforcée de mille bourgeois de Tournai et de quatre mille d'Abbeville. « Mais le roi d'Angleterre, dit Froissart, » ne laissa mie à passer pour ce, ainsi commanda à ses maréchaux » tantôt férir en l'eau, et ses archers traire fortement aux Français qui » étoient en l'eau et sur le rivage. Lors firent les deux maréchaux

[1] Froissart, c. 275, p. 327.
[2] Giov. Villani, l. XII, c. 63, p 946.
[3] Froissart, c. 278, p. 335.

» d'Angleterre chevaucher leurs bannières au nom de Dieu et de Saint-
» George, et eux après : si se férirent en l'eau de plein élan, les plus
» bachelereux et les mieux montés devant. Là eut en rivière fait mainte
» jouste, et maint homme renversé d'une part et d'autre. Là commença
» un fort hutin, car messire Godemar et les siens défendoient vail-
» lamment le passage [1]. » Ils furent enfin enfoncés ; les Anglais passèrent ; Godemar et ses gendarmes trouvèrent un refuge dans les murs d'Abbeville ; mais la plupart des fantassins furent tués ou pris. A peine cependant, les Anglais avaient-ils atteint la rive droite de la Somme que les coureurs français, ceux du roi de Bohême et du roi des Romains parurent sur la rive gauche. Philippe les suivait de près ; mais avant qu'il fût parvenu jusqu'à la Somme, le flux avait recommencé à couler, et il n'y avait plus moyen de passer le gué [2].

Dans la dernière partie de sa retraite, l'armée d'Edouard avait beaucoup souffert ; elle avait souvent manqué de vivres, que le pays ne fournissait point en suffisante abondance, et elle ne pouvait sans danger continuer une marche précipitée [3]. Le roi d'Angleterre résolut donc d'attendre Philippe dans le Ponthieu, pays qui devait lui appartenir, et d'y livrer bataille sur son propre sol. Ses maréchaux étaient parvenus jusqu'à la mer, et s'étaient emparés des deux villes de Crotoy et de Rue ; pour lui, arrivé le 25 août, à midi, lendemain du jour où il avait passé la rivière, assez près de Crécy en Ponthieu, il s'y était logé en plein champ. Après s'être assuré que Philippe était retourné de Blanchetache à Abbeville, où il avait un pont sur la Somme, et qu'il n'avait point encore paru sur la rive droite, il renvoya ses soldats dans leurs tentes, leur recommandant de prendre du repos, pour être plus prêts à combattre le lendemain à l'aube du jour, quand la trompette les appellerait [4].

« Quand tous ses gens furent partis de lui, dit Froissart, Édouard
» entra en son oratoire, et fut là à genoux et en oraison devant son autel,
» en priant dévotement Dieu qu'il le laissât lendemain, s'il se combat-
» toit, issir de la besogne à son honneur. Après ces oraisons, environ
» minuit, il alla coucher ; et le lendemain se leva assez matin, par
» raison, et ouït messe, et le prince de Galles son fils, et s'accommu-

[1] Froisart, c. 279, p. 339.
[2] *Ibid.*, c. 280, p. 340. — Cont. Nangii, p. 107.
[3] Giov. Villani, l. XII, c. 65, p. 947.
[4] Froissart, c. 282, p. 345.

» nièrent. » Il ordonna ensuite à ses soldats de prendre les armes; il voulut que tous ses gendarmes combattissent à pied, et il fit enfermer tous ses chars et ses chevaux dans un grand parc, près d'un bois, derrière son armée. Il fit trois divisions de cette armée : dans la première, forte de huit cents hommes d'armes, deux mille archers et mille Gallois, il plaça son fils sous la direction du comte de Warwick, de Godefroi de Harcourt et de plusieurs de ses meilleurs chevaliers; il donna la seconde au comte de Northampton, et il se réserva le commandement de la troisième. Après avoir assigné à chacun son poste, il parcourut les rangs en exhortant ses Anglais, d'un visage joyeux, à penser à leur honneur, et à défendre son droit. A midi, comme il n'avait point encore de nouvelles de l'approche des Français, il les invita « à ce que » tous ses gens mangeassent à leur aise, et bussent un coup... après » quoi ils s'assirent tous à terre, leurs bassinets et leurs arcs devant » eux, et eux reposant pour être plus frais et plus nouveaux quand » leurs ennemis viendroient [1]. »

Philippe regardait comme au-dessous de sa grandeur d'avoir de tels ménagements pour ses troupes; c'était par des ordres impérieux et par des menaces qu'il croyait devoir les entraîner au combat, sans consulter leurs besoins ou leur fatigue. Il avait couché le jeudi et le vendredi dans Abbeville, aussi bien que les principaux seigneurs de son armée, mais la plus grande partie de ses troupes était restée dans les champs et les villages voisins. Le samedi matin 26 août, il partit d'Abbeville, lorsqu'il faisait déjà grand jour, pour aller chercher l'ennemi, dont il était à près de cinq lieues. Une grosse pluie commença presque en même temps et l'accompagna pendant toute sa marche. Quatre chevaliers, qu'il avait envoyés devant pour reconnaître la position des Anglais, vinrent à sa rencontre, et lui rapportèrent qu'il les avaient trouvés frais et dispos, l'attendant sur la place où ils voulaient lui livrer bataille. Ils lui avaient conseillé, en même temps, de donner à ses troupes, avant que d'attaquer, le repos d'une nuit. Philippe sentit que ce conseil était sage, et il ordonna de faire halte; mais les grands seigneurs de France, qui commandaient les différents corps d'armée, mirent leur vanité à se dépasser les uns les autres, pour se loger le plus proche possible de l'ennemi. « Ni aussi le roi, ni ses maréchaux » ne purent adonc être maîtres de leurs gens, car il y avoit de si

[1] Froissart, c. 284, p. 349.

» grands gens et si grand nombre de grands seigneurs, que chacun
» vouloit là montrer sa puissance. Si chevauchèrent en cet état, sans
» arroi et sans ordonnance, si avant, qu'ils approchèrent leurs ennemis,
« et qu'ils les voyaient en leur présence [1]. »

» Les Anglais, sitôt qu'ils virent les Français approcher, se le-
» vèrent moult ordonnément, sans nul effroi, et se rangèrent en
» leurs batailles : celle du prince tout devant, leurs archers mis
» en manière d'une herse, et leurs gens d'armes au fond de la bataille.
» Le comte de Northampton et le comte d'Arundel, et leur bataille,
» se trouvoient sur l'aile, bien ordonnément avisés, et pour conforter
» le prince si besoin étoit... Quand le roi Philippe vint jusque sur la
» place où les Anglais étoient de là arrêtés et ordonnés, et il les vit,
» le sang lui mua, car il les haïssoit... et dit à ses maréchaux : Faites
» passer nos Génois devant, et commencer la bataille, au nom de Dieu
» et de monseigneur Saint-Denis [2]. »

Ces Génois étaient les mêmes qui montaient les galères que des exilés d'un parti vaincu à Gênes, avaient conduites en France, et que Philippe avait prises à son service. Il les avait fait venir, après le débarquement d'Édouard, sous la conduite de leurs deux amiraux, Charles Grimaldi et Antoine Doria ; car ces montagnards liguriens avaient la réputation d'être en même temps les meilleurs archers et les meilleurs marins de l'Europe [3]. Le reste de l'infanterie de Philippe était fort inférieure en qualité à celle des Anglais. Ceux-ci, peut-être par une suite de leur hostilité contre la noblesse normande, qui s'était établie et fixée chez eux, avaient conservé plus d'indépendance de caractère : accoutumés à se servir sans cesse de l'arbalète, leurs armes leur donnaient du courage, et la noblesse les respectait et les craignait. Les gentilshommes français, au contraire, ne permettaient jamais à leurs serfs de faire usage d'aucune arme ; ils les maintenaient dans la terreur et l'avilissement, et ne pouvaient au besoin en faire des soldats. Ce n'étaient que les bourgeois des villes qui formaient l'infanterie nationale, leurs habitudes casanières avaient moins fortifié leurs corps que celui des paysans, et les rendaient moins propres aux fatigues de la guerre ; leurs armes et leur discipline étaient pour eux des gênes inaccoutumées. Toutefois, quand ils avaient combattu

[1] Froissrt, c. 286, p. 355.
[2] *Ibid.*, c. 287, p. 357. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 166.
[3] Giov. Villani, l. XII, c. 63, p. 946 ; et c. 66, p. 948.

pour leur liberté, ils avaient souvent montré un brillant courage; mais sous les Valois, ils se sentaient opprimés, humiliés, et la force du caractère ne suppléait plus en eux à la faiblesse du corps. La noblesse, accoutumée à mépriser les vilains et l'infanterie bourgeoise, étendait le même mépris à l'infanterie étrangère que le roi avait prise à sa solde.

La grosse pluie qui était tombée tout le matin avait mis la plupart des arcs des Génois hors de service [1]. Aussi, quand on leur ordonna de commencer l'attaque, « ils eussent eu, dit Froissart, aussi cher que » néant de commencer adonc la bataille ; car ils étoient durement las » et travaillés d'aller à pied ce jour, plus de six lieues, tous armés, » et de leurs arbalètes porter; et dirent adonc à leurs connétables » qu'ils n'étoient mie adonc ordonnés de faire nul grand exploit de » bataille. Ces paroles volèrent jusqu'au comte d'Alençon, qui en fut » durement courroucé et dit : On se doit bien charger de cette ribau- » daille qui faillit au besoin. » Malgré leurs représentations, et encore que la soirée fut déjà avancée, les Génois eurent ordre d'attaquer et ils le firent avec beaucoup de résolution, en poussant de grands cris; mais les Anglais qui les avaient attendus en silence, et qui avaient caché la corde de leurs arbalètes dans leurs chaperons pour la préserver de la pluie, firent bientôt voir la supériorité de leurs archers. Les Génois tombaient en foule sous la grêle de flèches qui les accablait ; d'ailleurs Villani, nous apprend qu'Édouard avait entremêlé à ses archers « des bombardes qui, avec du feu, lançaient de petites balles de » fer, pour effrayer et détruire les chevaux ; et que les coups de ces » bombardes causait tant de tremblement et de bruit, qu'il semblait » que Dieu tonnait, avec grand massacre de gens et renversement de » chevaux [2]. » Les Génois perdirent enfin courage et voulurent fuir ; « mais une haie de gendarmes français, dit Froissart, montés et parés » moult richement, leur fermoit le chemin. Le roi de France par » grand mutalent, quand il vit leur pauvre arroi, et qu'ils se décon- » fissoient, ainsi commanda et dit : Or tôt, tuez toute cette ribaudaille, » car ils nous empêchent la voie sans raison. Là vissiez gendarmes de » tous côtés entre eux férir et frapper sur eux, et les plusieurs tré-

[1] Cont. Nangii, p. 108.

[2] Giov. Villani, l. XII, c. 65, 66, p. 947, 948. Cette première mention de l'artillerie dans une bataille est d'autant plus digne d'attention, que Villani, qui mourut deux ans après, n'a pu faire d'anachronisme.

» bucher et cheoir parmi eux, qui oncques puis ne se relevèrent ; et » toujours traioient les Anglais en la plus grande presse, qui rien ne » perdoient de leurs traits, car ils empalloient et féroient parmi le » corps ou parmi les membres gens et chevaux, qui là chéoient et tré- » buchoient à grand méchef [1]. »

Le propos atroce de Philippe n'était pas seulement une explosion de colère, ce fut un ordre exprès, qui, par son exécution, entraîna la perte de la bataille [2]. On rapporta au roi Jean de Bohême, qui, tout aveugle qu'il était devenu, se tenait armé au milieu de sa troupe, « que tous les Génois sont déconfits, et a commandé le roi à eux tous » tuer, et toutefois entre nos gens et eux a si grand toullis que mer- » veilles, car ils chéent et trébuchent l'un sur l'autre, et nous em- » pêchent trop grandement. » Le roi de Bohême, qui comprit dans quel danger se trouvait l'armée, s'adressa alors à ses compagnons : « Je » vous prie et requiers très spécialement, leur dit-il, que vous me » meniez si avant que je puisse férir un coup d'épée. » En effet, ses chevaliers lièrent les freins de leurs chevaux au sien, et tous ensemble se précipitèrent sur les ennemis, frappant devant eux en aveugles. Ils allèrent si avant qu'ils y furent tous tués, et qu'on les retrouva le lendemain autour de leur seigneur, avec leurs chevaux tous liés ensemble [3]. Le fils de Jean, Charles, roi des Romains, ne montra pas tant de résolution. Dès qu'il vit le désordre croissant, il tourna bride, et se mit en sûreté. Les princes français qui avaient engagé la bataille par leur imprudence et surtout le comte d'Alençon, frère du roi ; les comtes de Blois, de Harcourt, d'Aumale, d'Auxerre, de Sancerre, de

[1] Froissart, c. 287, p. 357.

[2] Ce massacre des auxiliaires génois est si odieux, qu'on a besoin pour le croire des témoignages de tous les contemporains. Voici comment s'exprime Villani : *Li cavalieri franceschi e loro sergenti, veggendoli fuggire, credettono gli havessino traditi, ellino medesimi gli inciderano, che pochi ne scamparono.* l. XII, c. 66, p. 949. Le continuateur de Nangis dit : *Sed Januenses cogentes cordas ad invicem, arcus tendere nullatenus poterant, quia restrictæ fuerant pro pluvia, ut dictum est.... Quod videntes nostri Gallici, et non advertentes causam dictam, crediderunt quod dicti balistarii dolose se fingerent, et trahere non curarent, eis imponentes quod ad talem simulationem faciendam pecunias a parte altera recepissent, eos trucidare et interficere cœperunt, nullam eorum excusationem recipere volentes, cum tamen se validis clamoribus excusarent.* Cont. Nangii, p. 108. — Les Génois qui s'étaient engagés au service de France, étaient des exilés qui s'étaient rangés sous les drapeaux de la noblesse, et qui s'étaient enrôlés dans les fiefs des montagnes de la Ligurie. *Uberti Folietæ. Genuens. Hist.*, l. VII, p. 445.

[3] Froissart, c. 288, p. 361.

Soint-Pol, payèrent bravement de leur personne. Ils se précipitèrent sur les Anglais ; la plupart traversèrent les archers disposés en échiquier, et vinrent frapper contre la ligne des gendarmes que commandait le prince de Galles. La seconde division, commandée par les comtes de Northampton et d'Arundel, vint le soutenir. Il y eut un moment où l'effort des Français parut si redoutable au comte de Warwick, qui se tenait auprès du jeune prince, qu'il envoya solliciter Édouard d'avancer aussi avec la troisième division ; mais celui-ci, qui de la butte d'un moulin où il était placé, jugeait mieux de l'ensemble de la bataille, ne voulut pas faire donner sa réserve. Il répondit « qu'il voulait laisser à l'enfant gagner ses éperons et que l'honneur de » la journée fût sien. »

En effet, bientôt il devint évident que la bataille était perdue pour les Français. Les grands seigneurs qui, à la tête de la chevalerie, s'étaient acharnés sur les Anglais, et qui n'avaient point été suivis par le gros des gendarmes, tombaient rapidement les uns après les autres ; » car trop grand foison de gendarmes, richement armés et parés, et » bien montés, ainsi que on se montoit adonc, furent déconfits et per- » dus par les Génois, qui débuchoient parmi eux, et s'entoulloient » (embarrassaient) tellement qu'ils ne se pouvoient lever ni ravoir. » Et là, entre les Anglais, avoit pillards et ribauds, Gallois et Cor- » nouaillois, qui poursuivoient gendarmes et archers qui portoient » grandes coutilles, et venoient entre leurs gendarmes et leurs archers, » qui leur faisoient voie, et trouvoient ces gens en ce danger, comtes, » barons, chevaliers et écuyers ; si les occioient sans merci, comme » grands sires qu'ils fussent [1]. » C'est ainsi que périrent le roi de Bohême, le duc de Lorraine, les comtes d'Alençon, de Flandre, de Nevers, de Blois, de Harcourt avec ses deux fils, d'Aumale, de Bar, de Sancerre, le seigneur de Thouars, les archevêques de Nîmes et de Sens, le grand prieur de l'hôpital de Saint-Jean, le comte de Savoie, six comtes d'Allemagne, et un nombre infini d'autres seigneurs et hauts barons [2]. Pendant cette déconfiture, Philippe avait persisté à se tenir à portée du trait ; son cheval avait même été tué sous lui. Les sires Jean de Hainaut, de Montmorency, de Beaujeu, d'Aubigny et de

[1] Froissart. c. 293, p. 371.
[2] Lettre de Michel de Northburgh, dans Rob. d'Avesbury, p. 136, et dans les nots de Froissart, p. 377. — Giov. Villani, l. XII, c. 66, p. 890.

Montsault, étaient seuls restés autour de lui avec environ soixante cavaliers. Si les Anglais avaient fait un mouvement en avant, à la poursuite des fuyards, ils l'auraient pris inévitablement ; mais étonnés d'avoir remporté la victoire sur une si grande multitude, ils ne bougèrent jamais de leur place. Jean de Hainaut, prenant enfin la bride du cheval de Philippe, l'entraîna loin du champ de bataille. Le roi se reposa quelques heures au château de la Broye, puis il en repartit à minuit, et au point du jour il entra dans Amiens [1].

Ainsi fut perdue la bataille de Crécy : la France n'avait de longtemps éprouvé de si fatale défaite [2]. Édouard, qui chargea deux de ses chevaliers, avec trois hérauts d'armes et deux clercs, de visiter le champ de bataille et d'y compter les morts, fut informé par eux qu'ils y avaient trouvé onze princes, quatre-vingts bannerets, douze cents chevaliers, et trente mille soldats. Le lendemain de la bataille deux corps d'armée, qui, s'étant fourvoyés, n'avaient pu y assister, celui des bourgeois de Rouen et de Beauvais, et celui de l'archevêque de Rouen et du grand prieur de France, tombèrent encore entre les mains des Anglais et furent presque absolument détruits. Après cette boucherie, Édouard accorda trois jours de trêve aux Français pour ensevelir les morts. Il passa lui-même à Crécy toute la journée du dimanche. Le lundi il se mit en route pour Boulogne et Wissant, où il se reposa un jour ; après quoi il conduisit son armée devant Calais, dont il entreprit le siége le 3 septembre [3]. De son côté, Philippe avait recueilli une partie de ses fuyards à Amiens, et il avait appris d'eux l'étendue de ses pertes, entre autres la mort de son frère le comte d'Alençon ; il avait aussi reconnu l'impossibilité d'y réorganiser son armée, en sorte qu'il donna congé à ses gendarmes, et qu'il s'achemina lui-même vers Paris [4].

[1] Froissart, t. II. c. 292, 293, p. 369, 371.
[2] Cont. Nangii, p 108. — Thom. Walsingham, Hist. Angliæ, p. 166. — Ejusd. Ypodigma Neustriæ, p. 517. — Knyghton, de Event. Angliæ, l. IV, p. 2587. — Meyer, Ann. Flandriæ, l. XII, f. 148. — Olenschlager, c. 162, p. 362. — Paulus Æmilius Veronensis, l. IX, p. 281.
[3] Froissart, c. 295, p. 379.
[4] *Ibid.*, c. 296, p. 382.

CHAPITRE VI.

Le Poitou abandonné aux ravages des Anglais. Édits fiscaux. Négociations avec le comte de Flandre. Captivité de Charles de Blois. Siége et prise de Calais. Trêve. Peste. Achat de Montpellier. Cession définitive du Dauphiné. Nouveau mariage et mort de Philippe VI. — 1346-1350.

(1346.) La bataille de Crécy avait entièrement changé la situation respective des rois de France et d'Angleterre. Lorsque Édouard avait débarqué dans une province ennemie, et qu'il s'était aventuré avec une armée peu nombreuse jusqu'au cœur de la France, il avait fait une tentative hardie, et peut-être imprudente. Il avait, il est vrai, humilié son adversaire, et ravagé ses plus belles provinces ; mais il s'était bientôt trouvé dans la situation la plus critique, et, pendant une retraite difficile, il avait sans doute regretté plus d'une fois de s'être engagé si avant. Le passage de la Somme n'avait pu s'effectuer sans de grands dangers ; et, une fois cette rivière passée, Édouard ne se trouvait point encore en sûreté ; car il ne devait point trouver de flotte anglaise ni à Wissant ni à Boulogne ; aussi il ne se détermina à combattre à Crécy que parce qu'il ne pouvait reculer davantage sans ruiner son armée. Philippe aurait pu l'anéantir s'il avait montré, en l'attaquant, non pas de l'habileté dans l'art militaire, mais seulement quelque attention aux règles les plus simples de cet art ; au contraire, Philippe, qui prenait tour à tour pour règle de ses actions l'orgueil et la colère, montra un mauvais cœur plus encore qu'une mauvaise tête, dans les fautes consécutives qui entraînèrent sa ruine. Il conduisit jusqu'en vue de l'ennemi des troupes haletantes de fatigue, baignées par la pluie, épuisées par la faim et la soif, et dont les armes étaient hors de service ; il ordonna l'attaque contre l'avis de ses officiers et son propre jugement, parce qu'en voyant les Anglais il ne put contenir la haine qu'il sentait pour eux ; et, dès le premier échec, il ordonna le massacre de ses propres

soldats. Toute son armée combattit dès lors contre elle-même, et ne forma plus qu'une affreuse cohue, dans le temps même qu'elle était sous le trait de ses ennemis. C'est pour s'être conduit avec tant d'ineptie et de férocité qu'il perdit la plus puissante armée que les rois de France eussent encore conduite, la fleur de sa noblesse, et tous les plus distingués entre les princes ses alliés.

Après la bataille, Édouard, maître de la campagne, maître de la mer, dont il n'était qu'à deux lieues, pouvait à son choix s'avancer de nouveau en France ou s'arrêter dans la province qu'il occupait, et se rendre maître des places voisines : toutes ses inquiétudes étaient terminées, toutes celles de Philippe commençaient, et la terreur succédait à son arrogante confiance.

Dans cette guerre, où Édouard ne poursuivait que son avantage personnel, ses droits comme prince français, non comme souverain de l'Angleterre, il conservait toujours, toutefois, dans sa conduite quelque chose du chef d'un peuple libre ; il sentait le besoin d'être appuyé par l'opinion publique ; aussi ne négligeait-il aucun moyen pour former cette opinion, et pour associer tous les Anglais à sa cause. Les peuples n'avaient alors ni journaux, comme les modernes, ni assemblées publiques, comme les anciens, qui pussent les mettre au fait des événements, et les initier dans les affaires nationales. La religion seule faisait rencontrer l'homme avec l'homme, et les moines étaient les seuls orateurs auxquels il fût permis de parler en public. Édouard ne négligea point leur assistance, pour communiquer aux Anglais les sentiments qu'il voulait rendre populaires. Avant l'ouverture de la campagne, dès le 15 mars, il avait écrit au provincial de l'ordre de Saint-Dominique et au prieur de celui de Saint-Augustin, pour leur recommander d'annoncer dans tous leurs discours, dans toutes les congrégations des religieux de leur ordre, quels étaient ses droits, qu'il exposait lui-même avec beaucoup de détails, et quels étaient ses motifs pour reprendre les armes [1]. Après la bataille de Crécy, il écrivit, sous la date du 6 septembre, à tous les maires et tous les baillis de ses bonnes villes d'Angleterre, et à tous les lieutenants des comtés, pour leur annoncer sa victoire, aussi bien que sa détermination d'assiéger Calais [2]. Philippe, au contraire, dans la prospérité comme dans l'infortune, s'enveloppait dans un silence orgueilleux. Il ne publiait aucun appel,

[1] Rymer, t. V, p. 496.
[2] *Ibid.*, p. 525.

ou à son peuple, ou aux puissances étrangères; il considérait toutes les affaires publiques comme des secrets d'État, dans lesquels aucun œil profane ne devait pénétrer; aussi ne reste-t-il rien d'officiel de lui relatif à cette guerre terrible, ni dans le recueil de ses ordonnances, par lesquelles il imposait à ses sujets de nouveaux fardeaux pour la supporter, ni dans le recueil des pièces diplomatiques entre la France et l'Angleterre, ni dans sa correspondance avec la cour d'Avignon [1]. Cette contenance silencieuse, qui ne peut se comparer qu'à celle que garde habituellement la Porte Ottomane, glaçait également les historiens, qui s'apercevaient que tout leur demeurait caché. Le continuateur de Nangis raconte les calamités publiques, sans paraître y prendre intérêt. Froissart est bien plus animé, il est vrai; mais c'est qu'il se place toujours dans le camp anglais; car, quoiqu'il annonce qu'il veut conserver la mémoire des actions valeureuses faites d'une et d'autre part, c'est, durant ce règne et le suivant, sur les Anglais, qu'il appelle tout l'intérêt de ses lecteurs.

Toutefois, encore que Philippe ne fît rien pour exciter l'enthousiasme ou réveiller le patriotisme de ses sujets, la guerre devenait nationale, parce que les Français n'avaient point à choisir entre la résistance et la soumission. Les Anglais venaient en France, surtout pour *gagner*, selon l'expression favorite des anciens chevaliers; aussi toutes les villes où ils entraient étaient *pillées* et *volées*; celles même du comté de Ponthieu, qu'Édouard regardait comme son héritage, n'étaient pas plus épargnées que les autres. Tous les hommes de marque étaient entraînés sur les vaisseaux pour être mis à rançon; les femmes étaient violées, et les villes célébraient l'humanité du vainqueur, quand les bourgeois n'étaient pas massacrés et les maisons brûlées : aussi toutes les fois que de bonnes murailles donnaient aux bourgeois l'espérance qu'ils pourraient se défendre, ils se défendaient avec obstination, non pas pour le roi, dont ils ne se souciaient point, ou pour la France, dont ils ne se souciaient guère, mais pour eux-mêmes, pour sauver leur tête, leur famille, leurs biens, comme aussi pour sauver leur cité, pour laquelle seule ils sentaient du patriotisme, et au salut de laquelle ils étaient souvent diposés à faire de généreux sacrifices.

Le 3 septembre 1346, Édouard arriva devant Calais; et comme il reconnut bientôt qu'il ne pourrait faire de brèche aux murailles, il

[1] On ne trouve rien non plus dans les recueils de pièces détachées, tels que le Spicilegium Acherii, et le Thesaurus Anecdotorum, des PP. Martene et Durand.

annonça sa détermination de se rendre maître de cette ville par la famine, et d'en poursuivre le blocus pendant tout l'hiver. Pour cela, il s'occupa aussitôt d'assurer des quartiers commodes à ses soldats. Il fit tracer auprès de Calais moins un camp qu'une ville nouvelle, où les Anglais étaient logés dans des maisons de bois, distribuées dans des rues régulières; leurs ais et leurs planches avaient été apportés d'Angleterre, et chaque jour de nouveaux vaisseaux approvisionnaient les assiégeants de tout ce dont ils avaient besoin; de sorte que, loin de souffrir des intempéries de la saison, ils se reposaient dans ces logements des fatigues de la campagne. Les bourgeois de Calais savaient bien qu'Édouard en voulait, si ce n'est à leur vie, du moins à toutes leurs propriétés; en sorte qu'ils n'avaient d'autre parti à prendre que de se défendre vaillamment. Jean de Vienne, brave chevalier de Bourgogne, était leur capitaine; il avait avec lui plusieurs bons chevaliers de l'Artois : son premier soin fut de s'assurer si chaque famille bourgeoise avait une suffisante provision de vivres, et de renvoyer celles qui n'avaient pas moyen de subsister. Dix-sept cents personnes furent ainsi mises hors des portes. Selon Froissart, Édouard les laissa passer, et leur accorda même une aumône : selon Knyghton, historien anglais contemporains, il les retint entre le camp et les fossés, où ces malheureux périrent de faim et de misère [1].

La France avait alors même une puissante armée sur pied; c'était celle avec laquelle le duc de Normandie faisait le siége d'Aiguillon. Il était demeuré quatre mois avec cent mille combattants, à ce qu'on assurait, devant cette forteresse, où Gaultier de Mauny lui tenait tête avec non moins de bravoure que d'habileté, quoiqu'il n'eût pas trois mille hommes sous ses ordres. Philippe, comte d'Artois et de Boulogne, fils unique du duc Eudes IV, de Bourgogne, avait suivi le duc de Normandie à ce siége. Il y périt, emporté par son cheval, qui se renversa sur lui. Il ne laissait qu'un fils âgé de quelques mois, en qui s'éteignit, quinze ans plus tard, la maison de Bourgogne. C'est ainsi que les désastres mêmes de la guerre profitaient souvent au roi, en lui ouvrant de riches successions [2].

Le duc de Normandie, irrité de la mort de son cousin, jura qu'il ne lèverait point le siége d'Aiguillon qu'il ne se fût rendu maître de cette place, et qu'il n'en eût puni les habitants; mais il est peu pru-

[1] Froissart, c. 297, p. 384. — Knyghton, l. IV, p. 2593.
[2] *Ibid.*, c. 298, p. 387.

dent de vouloir régler par des serments les opérations d'une campagne. Peu après, des ordres pressants arrivèrent au duc de Normandie, de la part de son père, pour ramener l'armée près de Paris, que menaçaient alors les Anglais. Le siége d'Aiguillon fut levé le 20 août, six jours avant la bataille de Crécy [1].

Dès que le siége fut levé, Gaultier de Mauny, le vaillant chevalier qui avait défendu Aiguillon avec tant de gloire, fit demander au duc de Normandie de lui accorder un sauf-conduit pour traverser la France avec vingt chevaliers seulement, et pour se rendre auprès d'Édouard en Picardie. Le duc fut touché de cette marque de confiance, et accorda le sauf-conduit demandé, tandis que Mauny, en échange de cette faveur, remit en liberté, sans rançon, un riche chevalier bourguignon qu'il avait fait prisonnier, et qu'il savait être cher à son adversaire. Il partit sur cette assurance; mais en traversant Orléans, il y fut arrêté par ordre de Philippe VI. En vain le duc sollicita son père de ne pas violer la parole qu'il avait donnée, et de lui rendre Mauny : le roi n'en voulut rien faire, pour « quêtes ou pour prières que le duc son fils en » fît, et répondit qu'il le feroit mettre à mort; et qu'il le tenoit pour » son trop grand ennemi. » Ce ne fut qu'assez longtemps après que Philippe, voyant que son fils était déterminé à s'abstenir de combattre si sa parole n'était pas respectée, fit remettre Gaultier de Mauny en liberté [2].

Il est probable que Philippe, en rappelant son fils de devant Aiguillon, avait eu l'intention de lui faire prendre part à la bataille dans laquelle il comptait écraser son adversaire; mais sa défaite à Crécy abattit son courage; peut-être aussi son trésor était-il épuisé, et n'était-il pas en état de maintenir plus longtemps une si grande armée sur pied; du moins lorsqu'il fut averti qu'Édouard prenait ses quartiers d'hiver en France, et avait disposé son camp de manière à bloquer Calais, licencia-t-il également, comme si la campagne était finie, et l'armée du nord, qui avait été battue à Crécy, et l'armée du midi, qu'il avait rappelée du siége d'Aiguillon. Cependant le résultat de l'ordre donné au duc de Normandie fut de répandre jusqu'aux bords de la Ga-

[1] Froissart, c. 298, p. 387. — Robert d'Avesbury, p. 141 et suiv., rapporte une lettre du comte de Derby, qui donne les dates précises; Notes à Froissart. t. II, p. 279. Cont. Nangii, p. 108. — Hist. du Langnedoc, t IV, l. XXXI, c. 18, p. 259, et c. 20, p. 261, et note 21, p. 570.

[2] *Ibid.*, c. 300, p. 393.

ronne le découragement et la terreur que la défaite de Crécy avait causés sur les bords de la Somme, et d'ouvrir les provinces du midi aux conquêtes des Anglais. Le comte de Derby, qui, vers le milieu d'août, était encore à la Réole, convoqua à Bergerac les gentilshommes gascons du parti anglais pour en faire une petite armée ; il la conduisit d'abord en Agénois pour rafraîchir les garnisons de Villeneuve, Tonneins et Aiguillon, puis, le 12 septembre, il entra en Saintonge avec un corps d'armée composé de mille hommes d'armes [1]. Il y soumit plusieurs petites places ; il attaqua ensuite Taillebourg-sur-la-Charente, et un chevalier qu'il aimait ayant été tué à l'assaut, Derby, après avoir pris la place, en fit massacrer tous les habitants. Il traita de même Montreuil-Bonnin, où se trouvaient réunis deux cents ouvriers monnayeurs du roi. L'obstination de ceux-ci à se défendre, et le massacre universel qu'ordonna le comte de Derby, tenaient peut-être à la haine qu'on ressentait contre ces artisans de fraude, que le roi employait à la ruine de son pays. Saint-Jean d'Angély se rendit à composition ; Niort se défendit avec succès. Poitiers, très-grande ville mal peuplée, fut, le 4 octobre, prise d'assaut et pillée : une partie des habitants s'échappa par celles des portes que ne gardait pas l'ennemi ; mais environ six cents vieillards, femmes et enfants, qui n'avaient point été assez prompts à fuir, furent massacrés par les Anglais dans les rues. Le comte de Derby laissa ensuite Poitiers sans garnison et sans habitants, ne jugeant pas qu'il pût défendre une aussi grande ville : il ramena ses troupes à Saint-Jean d'Angély, puis à Bordeaux, et à la fin de l'année il s'embarqua pour l'Angleterre [2].

Pour ajouter encore au sentiment des calamités de la France, on y reçut bientôt la nouvelle que son plus fidèle allié, David Bruce, roi d'Écosse, était en même temps accablé par le malheur. Philippe de Valois l'avait sollicité d'attaquer l'Angleterre, pendant qu'il n'y restait pour la défendre aucun guerrier de marque, tous les plus braves, assurait-il, avaient suivi leur roi sur le continent. David Bruce, en effet, rassembla une armée de près de quarante mille hommes ; mais avant qu'il eût passé la frontière d'Écosse, une discorde funeste avait éclaté dans son camp : Réginald, qu'on nommait le roi des îles, y fut tué, de nuit, dans sa tente, avec sept seigneurs de sa suite, par le

[1] Lettre du comte de Derby, dans les notes à Froissart, t. II, p. 280,

[2] Froissart, c. 301-303, p. 396-404. — Thom. Walsingh., Hist. Angliæ, p. 167. Knyghton, l. IV, p. 2592.

comte de Ross, son ennemi. Malgré la fermentation que causa, parmi les Écossais, cet assassinat, David Bruce voulut s'avancer dans le Northumberland, et commença à le ravager, lorsque, le 17 octobre, il rencontra à Neville-Cross, près de Durham, Percy et Guillaume de la Souche, avec douze cents hommes d'armes, trois mille archers et cinq mille fantassins, que la reine d'Angleterre envoyait pour le combattre. Autant les Écossais étaient supérieurs en nombre aux Anglais, autant ils leur étaient inférieurs en armures, en discipline, et surtout en confiance les uns dans les autres. Après une bataille obstinée, ils furent complétement défaits ; David Bruce lui-même fut fait prisonnier avec plusieurs des premiers seigneurs de son royaume ; la plupart des autres furent tués, et l'on évalua à quinze mille le nombre des morts[1].

Les seuls actes du gouvernement qui apprissent aux Français les événements de la guerre où leur roi était engagé, étaient les édits fiscaux que publiait Philippe dès qu'il était pressé par le besoin. La bataille de Crécy fut en effet suivie de plusieurs édits de cette nature. Le roi commença par altérer les monnaies, qu'il affaiblit d'un dixième; mais la défiance universelle était excitée; on crut à des falsifications secrètes bien plus considérables; et les marchands ne voulurent plus recevoir que des monnaies étrangères, auxquelles ils donnèrent un prix arbitraire. Philippe publia, le 16 janvier 1347, une nouvelle ordonnance dans laquelle il déclarait qu'il n'appartenait qu'à lui seul « de faire monnoyer » telles monnoies, et leur donner tel cours pour tel prix, comme il lui » plairoit et sembleroit bon. » Il menaçait des peines les plus sévères tous ceux qui oseraient recevoir ou donner des monnaies, soit étrangères, soit françaises, pour quelque prix que ce fût, autres que celles qu'il avait les dernières mises en cours, comme si l'or et l'argent, pour être marqués d'une empreinte, pouvaient cesser d'avoir une valeur quelconque[2].

(1347.) Le roi voulut aussi donner plus d'activité à la gabelle : dans ce but, il fixa le salaire de tous les officiers qui y étaient employés; ce salaire variait selon l'état de la personne : il montait à six sous par jour, si elle était *honnête*, à cinq sous, si elle ne l'était pas, et il pouvait s'é-

[1] Froissart, c. 304-306, p, 405-415. — Th. Walsingham p. 167. — Knyghton, l. IV, p. 2590. — Giov. Villani, l. XII, c. 75, p. 969. — Buchani, l. IX, p. 282. — Rymer, t. V, 530.

[2] Ordonn. de France, t. II, p. 254. — *Id.* des 20 janvier et 24 février, p. 256. — *Id.* du 21 juillet, p. 263.

lever de trente jusqu'à cinquante sous pour les généraux de la gabelle [1]. En même temps, enfin, une aide à payer par toutes les personnes non nobles fut exigée dans tout le royaume. Toutefois, comme compensation, l'ordonnance qui l'établissait supprimait les prises ou réquisitions en nature, qui ruinaient les malheureux laboureurs; mais on avait beau promettre que les *prises* n'auraient plus lieu, ce pillage journalier, exercé par les officiers royaux, n'était pas même suspendu [2].

Le tiers état était trop pauvre pour que le roi, à quelque point qu'il le pressurât, pût en tirer beaucoup d'argent : aussi essaya-t-il de dépouiller de préférence les étrangers. Le 12 février 1347, il fit arrêter tous les Lombards et les Italiens qui négociaient dans son royaume; il les accusa d'exercer l'usure au mépris des lois, et il confisqua tous leurs biens [3]. Enfin Philippe réunit à Paris, le 25 mars, dimanche des Rameaux, une grande assemblée de prélats, barons et députés des bonnes villes de son royaume. Il leur demanda de le seconder puissamment dans la campagne qu'il allait commencer, d'autant qu'il était résolu à ne point faire de paix ou de trêve avec son ennemi qu'il ne se fût vengé de la défaite de Crécy. Il obtint, en effet, un subside des prélats et du clergé, auxquels il n'avait pas osé prendre leur bien sans le demander; et se trouvant, par ces expédients divers, en état de rassembler de nouveau son armée, il alla en grande pompe prendre l'oriflamme à Saint-Denis; il le remit ensuite au duc de Bourgogne [4].

Édouard avait continué pendant tout l'hiver à bloquer Calais; mais ses soldats avaient éprouvé très peu d'incommodités dans les bonnes maisons de bois qu'il avait fait élever pour eux, et qui formaient une ville nouvelle; il s'y trouvait lui-même si bien, qu'il y avait fait venir la reine sa femme. Il ne donnait point d'assaut à la place; il ne permettait à ses troupes que de légères escarmouches autour des portes, tout juste ce qu'il en fallait pour les tenir en haleine; en même temps il les faisait vivre dans l'abondance, ses approvisionnements lui arrivant régulièrement d'Angleterre, tandis que les vivres commençaient à manquer dans Calais, où l'on ne pouvait plus en introduire du dehors qu'avec des dangers infinis [5].

[1] Ordonn. du 15 janvier 1347, p. 253.
[2] *Ibid.*, du 13 mai. t. II, p. 263.
[3] Hist. du Languedoc, l. XXI, c. 24. p. 264.
[4] Giov. Villani, l. XII, c. 85, p. 966.
[5] Froissart, c. 309, p. 421.

Édouard profitait en même temps du voisinage de la Flandre pour resserrer ses liens d'amitié avec les Flamands. Obligé d'abandonner le projet qui avait coûté la vie à d'Arteveld, de se faire donner à lui-même le comté de Flandre, il voulait du moins s'attacher Louis II, héritier de ce comté, en lui faisant épouser Isabelle, une de ses filles. Louis, surnommé de Mâle, du lieu de sa naissance, était fils aîné du comte qui avait été tué à Crécy; il n'avait que quinze ou seize ans à l'époque de cette bataille, où il avait été blessé; il s'était fait rapporter à Amiens, où Philippe l'avait fait chevalier, et avait reçu son serment comme comte de Flandre. Pendant ce temps, le duc de Brabant, qui, de son côté, songeait à lui faire épouser une de ses filles, et qui avait du crédit auprès des consuls des villes de Flandre, engagea ceux-ci à rappeler leur jeune comte, avec des promesses vagues d'obéissance et de fidélité; d'autre part, il engagea ce comte à accepter leur offre, pour essayer ainsi s'il ne serait pas possible de réveiller dans ses sujets leur attachement héréditaire. Louis de Mâle rentra donc en Flandre au commencement de novembre 1346; il y fut accueilli avec de grandes démonstrations de joie, et les villes lui offrirent de riches présents; mais, en même temps, à la suggestion des comtes de Northampton et d'Arundel, ambassadeurs du roi d'Angleterre, elles lui représentèrent que la Flandre, qui ne subsistait et ne nourrissait son immense population que par ses manufactures de laine, ne pouvait se passer du commerce d'Angleterre, d'où les laines lui venaient; que l'alliance du roi Édouard était pour les Flamands une nécessité; qu'afin de consolider cette alliance, ils désiraient voir leur jeune comte prendre une fille du roi Édouard pour femme. Louis de Mâle répondit avec beaucoup d'indignation qu'il n'épouserait jamais la fille de celui qui avait tué son père. La querelle s'échauffa entre le comte et ses sujets, et ceux-ci, qui regardaient les Français comme leurs plus cruels ennemis, voyant leur seigneur déterminé à les seconder, finirent par l'arrêter, pour le retenir, selon la phrase alors usitée, en prison courtoise [1].

Le comte, se sentant le plus faible, eut recours à la ruse; il promit de suivre le conseil de ses sujets, et d'épouser la princesse d'Angleterre. Un rendez-vous fut donné à la famille de celle-ci, à Bergues-Saint-Vinox, pour le 1er mars; le roi Édouard et la reine s'y trouvèrent, d'une part, avec toute leur cour; le comte Louis y vint, de l'autre, avec les

[1] Froissart, t. II, c. 310, p. 423. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 149.

magistrats des communes de Flandre. Le roi, tenant le comte par la main, prit Dieu à témoin que, soit le jour de la bataille de Crécy, soit le lendemain, il n'avait ni vu son père, ni entendu parler de lui; en sorte qu'il était innocent de sa mort. Les articles du mariage furent ensuite signés [1], et un jour fut pris pour la célébration, après que la princesse serait arrivée d'Angleterre. Cependant le comte Louis revint à Gand avec ses sujets, et comme il se montrait fort content de sa nouvelle alliance, on commença à le garder avec un peu moins de soin, lorsqu'il allait à la chasse au héron, dont il paraissait être passionné. Il était allé à cette chasse de grand matin, le 28 mars, dans la semaine même où il devait épouser la princesse. Au moment où un héron se leva, il lâcha un faucon dessus, et commença, selon l'usage, à le poursuivre, au grand galop, avec le cri de chasse, *hoie! hoie!* mais dès que la légèreté supérieure d'un excellent cheval l'eut mis à quelque distance de ses gardes, il continua à courir droit devant lui, sans jamais se retourner, jusqu'à ce qu'il eût gagné les frontières d'Artois, où il se mit en sûreté sous la protection du roi de France [2].

La guerre avait recommencé en Bretagne ; et pendant la campagne précédente, il y avait eu de petits faits d'armes entre les deux partis ; mais Charles de Blois d'une part, la comtesse de Montfort de l'autre, furent, pendant toute l'année 1346, presque abandonnés à leurs seules forces, tandis que, dans les provinces situées ou plus au midi, ou plus au nord, de puissantes armées anglaises et françaises se trouvaient opposées les unes aux autres. Au commencement de l'année 1347, Thomas d'Hagworth, chevalier anglais, qui était venu joindre la comtesse à Hennebon, ayant reçu un renfort amené par Jean de Hartwell, et le titre de lieutenant d'Édouard en Bretagne [3], résolut de se distinguer par quelque exploit. De concert avec un bas Breton nommé Tannegui du Châtel, il attaqua le fort château de la Roche-de-Rien, et s'en rendit maître à l'aide des habitants, qui avaient fait leur commandant prisonnier, pour l'empêcher de se défendre. Charles de Blois jura de se venger de ces bourgeois infidèles; il appela à lui, dans sa ville de Nantes, ses plus dévoués serviteurs de Bretagne et de Normandie ; il rassembla ainsi plus de quatre cents chevaliers, douze cents armures de

[1] Ils sont dans Rymer, sous la date du 5 mars, t. V, p. 554.
[2] Froissart, c. 311, p. 427. — Cont. Nangii, p. 109. — Meyer, Annal. Fland., l. XII, f. 150.
[3] Sa nomination dans Rymer, t. V, p. 340.

fer, et douze mille fantassins, avec lesquels il se présenta au mois de juin devant la Roche-de-Rien, pour en entreprendre le siége. Hagworth, après avoir approvisionné cette forteresse, était revenu à Hennebon ; mais dès qu'il sut qu'elle était attaquée par Charles de Blois, il rassembla le plus de monde qu'il put, et marcha à sa délivrance. Arrivé à deux lieues de l'ennemi, il partagea sa troupe, dont il lui laissa une moitié sous les ordres de Hartwell, tandis qu'avec l'autre il vint, dans la nuit du 18 juin, tomber à l'improviste sur le camp de Charles de Blois. Il commença par y causer beaucoup de trouble, et y tuer assez de monde; mais les Français s'étant ralliés plus tôt qu'ils n'avaient coutume de faire, entourèrent Hagworth, l'accablèrent sous le nombre, et le firent prisonnier. Lorsque Hartwell, qui commandait une troupe de même force, en fut averti, il voulut se retirer; mais un chevalier breton, nommé Garnier de Cadoudal, que venait de lui envoyer la comtesse, lui conseilla de profiter de la sécurité que cette victoire devait inspirer aux Français, pour les attaquer une seconde fois à l'aube du jour. Il le fit en effet, et avec tant de succès qu'il fit prisonnier Charles de Blois, avec plusieurs des principaux seigneurs de Bretagne, tandis que les sires de Laval, de Rohan, de Châteaubriand, de Malestroit, de Rougé, avec plus de deux cents chevaliers et de quatre mille soldats français, furent tués. Thomas de Hagworth recouvra la liberté, et reprit le commandement de l'armée. Charles de Blois fut envoyé captif en Angleterre, et les deux partis, qui continuèrent la guerre en Bretagne, n'eurent plus en tête que deux princesses, la femme de Charles de Blois et la veuve de Jean de Montfort [1].

Ainsi les Français éprouvaient désastres sur désastres ; toutes leurs provinces de l'occident avaient été tour à tour témoins de leurs défaites. Calais en même temps était toujours plus resserré ; des bastides élevées par Édouard, au lieu nommé aujourd'hui le Risban, à l'embouchure du port, rendaient impossible d'introduire par mer aucun nouveau convoi. Vers la fin de juin, messire Jean de Vienne, qui commandait pour la France à Calais, avait écrit à Philippe une lettre qui tomba entre les mains des Anglais, dans laquelle il demandait avec instance des secours, sans lesquels, comme il n'avait plus de vivres dans la ville, il

[1] Froissart, c. 313, 314, p. 432-440 — Lettre de Thomas de Hagworth, au chancelier. *Ibid*, p. 435. — Th. Walsingham, Hist. Angl., p. 168. — Ejusd. Ypodigma Neustriæ, p. 518. — Knyghton, l. IV, p. 2593. — Giov. Villani, l. XII, c. 92, p. 971. — Lobineau, Hist. de Bretagne, l. X, c. 85-92, p. 338, 341.

ne conservait d'autre espoir que de périr les armes à la main dans une sortie [1].

Durant la quinzaine de Pâques, Philippe avait déjà appelé ses vassaux à se réunir à lui, pour marcher à la délivrance de Calais; mais ils étaient tellement découragés par les défaites précédentes, et le royaume était tombé dans une telle anarchie, qu'on ne tint presque aucun compte de ses ordres. Il fut obligé d'assigner à ses chevaliers un nouveau rendez-vous. Ce fut à Amiens pour le 20 mai, fête de la Pentecôte; et l'armée commença, en effet, à se rassembler, mais avec beaucoup de lenteur. On y voyait les deux fils du roi, ducs de Normandie et d'Orléans, les ducs de Bourgogne et de Bourbon, les comtes de Foix, d'Armagnac, de Forez, de Valentinois, Louis de Savoie, Jean de Hainaut, et une multitude de soldats, que, selon l'usage, on estima à cent mille hommes, pour se dispenser de les compter. Ce ne fut point avant le milieu de juillet qu'ils furent prêts à marcher [2].

Il y avait pour l'armée française une difficulté extrême à s'approcher de Calais. La ville était séparée de la terre par de vastes marais, au travers desquels Philippe devait d'autant moins s'engager, que tous leurs passages étaient occupés et fortifiés par les Anglais. Il fallait donc suivre les dunes, ou du côté de Boulogne, ou de celui de Gravelines. Le roi Édouard occupait le premier passage avec toute son armée, et il l'avait si bien fortifié qu'il était comme impossible de le forcer. Les Flamands étaient maîtres du second. Philippe fit tout ce qu'il put pour rattacher ceux-ci à son alliance; il leur offrit les plus grands avantages pour leur commerce; la restitution de Lille, de Béthune, de Douai, des faveurs de cour pour les jeunes gens, de l'argent pour les magistrats; mais la fuite du jeune comte de Flandre avait excité leur colère et leur défiance, et avait jeté le pouvoir entre les mains des partisans les plus ardents de l'Angleterre; ils ne voulurent jamais croire à la bonne foi de Philippe; ils rejetèrent toutes ses offres, sous lesquelles ils soupçonnaient autant de piéges; et faisant, au contraire, avancer leurs milices, ils mirent le siége devant Aire, et ils brûlèrent tout le pays jusqu'aux portes de Saint-Omer et de Térouanne [3].

Philippe de Valois ne put donc s'approcher de Calais que par la route

[1] Robert d'Avesbury, p. 156. — Note à Froissart., p, 444. — Knyghton. l. IV, p. 2593.

[2] Froissart, c 315, p. 441.

[3] Robert d'Avesbury, p. 153. — Froissart, note, p. 442.—Meyer, l. XIII, f. 151,

de Boulogne. Il partit d'Arras pour Hesdin, Blangis, et enfin le mont de Sangatte, entre Calais et Wissant, où il arriva le 7 juillet. Les habitants de Calais, déjà réduits à une grande détresse, purent distinguer alors ses étendards flottant sur ce monticule [1]. Mais leur joie fut de courte durée : ces étendards n'allèrent pas plus avant. Philippe fit reconnaître les deux passages qui se trouvaient devant lui, et les trouva également impraticables : le pont de Nieulay, au travers des marais, était couvert de logements ennemis, et le passage des dunes le long de la mer était dans toute son étendue sous le tir des vaisseaux anglais [2]. Philippe, n'osant attaquer des positions aussi fortes, envoya quatre chevaliers à Édouard pour le défier, et lui proposer le combat dans un lieu où les avantages fussent égaux des deux parts. Édouard n'eut pas l'imprudence de sacrifier sa supériorité à une vaine bravade. Mais le défi était tellement dans les mœurs du siècle, que, dans une lettre qu'il écrivit à l'archevêque d'York, il s'efforce de donner à entendre que, si la bataille n'eut pas lieu, ce fut la faute des Français, et non point la sienne [3]. Philippe essaya aussi de traiter par l'entremise de deux légats du pape; des commissaires furent nommés de part et d'autre, et les conférences durèrent trois jours. Mais pendant ce temps Édouard fortifiait toujours plus soigneusement les passages par lesquels les Français pouvaient arriver jusqu'à lui, et les habitants de Calais souffraient toujours plus cruellement de la famine. Les négociations se rompirent enfin, et Philippe voyant l'impossibilité de forcer son passage, abandonna le 2 août, avant le jour, les hauteurs de Sangatte, et licencia son armée [4].

Le désespoir des habitants de Calais, quand ils virent partir, sans avoir rien fait pour eux, ceux qu'ils avaient attendus comme leurs libérateurs, fut déchirant : toutes leurs provisions étaient épuisées; plusieurs souffraient déjà les angoisses de la faim. Jean de Vienne, commandant de la place, demanda une conférence à Gaultier de Mauny, et il lui offrit de lui délivrer Calais avec tout ce qui y était contenu, pourvu qu'Édouard accordât la vie sauve à tous les habitants, et aux chevaliers la liberté de se retirer où ils voudraient; mais la pitié pour les malheureux, et l'estime du courage des vaincus, se ren-

[1] Froissart, c. 316, p. 446.
[2] *Ibid.*, c. 317, p. 448.
[3] *Ibid.*, c. 318, p. 450; et la lettre en note, p. 452.
[4] *Ibid.*, c. 319, p. 455. — Cont. Nangii, p. 109.

contraient rarement chez les guerriers du moyen âge. Édouard était irrité contre les habitants de Calais, pour leur longue résistance, « pour
» lui avoir fait tant de contraires et de dépits, le sien fait dépenser,
» et grand foison de ses gens fait mourir ; il vouloit donc que tous se
» missent en sa pure volonté, pour rançonner ceux qu'il lui plairoit ou
» pour faire mourir. » Toutefois, lorsqu'il eut donné cette réponse à Gaultier de Mauny, celui-ci reprit avec courage : « Monseigneur, vous
» pourrez bien avoir tort, car vous nous donnez un mauvais exemple.
» Si vous nous vouliez envoyer en aucune de vos forteresses, nous
» n'irions mie si volontiers, si vous faites ces gens mettre à mort ; car
» ainsi feroit-on de nous en semblable cas. Cet exemple amollia gran-
» dement le courage du roi d'Angleterre ; car le plus des barons l'ai-
» dèrent à soutenir. Donc, dit le roi, Seigneurs, je ne veux mie être
» tout seul contre vous tous. Gaultier, vous en irez à ceux de Calais,
» et dire au capitaine que la plus grande grâce qu'ils pourront trouver
» ni avoir en moi, c'est qu'ils se partent de la ville de Calais six des
» plus notables bourgeois, en purs leurs chefs, et tous déchaux, les
» harts au col, les clefs de la ville et du châtel en leurs mains, et de
» ceux je ferai ma volonté, et le demeurant, je prendrai à merci [1]. »

Jean de Vienne, de retour à Calais avec cette réponse, « fit sonner
» la cloche pour assembler toutes manières de gens en la halle. Au son
» de la cloche vinrent hommes et femmes ; car moult désiroient à ouïr
» nouvelles, ainsi que gens si astreints de famine, que plus n'en
» pouvoient porter... Quand ils ouïrent le rapport, ils commencèrent
» tous à crier et à pleurer tellement, et si amèrement, qu'il n'est si
» dur cœur au monde, si les eust vus ou ouïs eux demener, qui n'en
» eust eu pitié ; et n'eurent pour l'heure pouvoir de répondre ni de
» parler... Un espace après se leva au pied le plus riche bourgeois de
» la ville, qu'on appelait sire Eustache de Saint-Pierre, et dit devant
» tous ainsi : Seigneurs, grand pitié et grand meschef seroit de laisser
» mourir un tel peuple qui ici a, par famine ou autrement, quand on
» y peut trouver aucun moyen ; et si seroit grand aumône et grand
» grâce envers Notre-Seigneur, qui de tel meschef le pourroit garder.
» Je, en droit moi, ai si grand espérance d'avoir grâce et pardon en-
» vers Notre-Seigneur, si je meurs pour ce peuple sauver, que je veux
» être le premier, et me mettrai volontiers en pur ma chemise, à nu-

[1] Froissart, c. 320, p. 458.

» pieds, et la hart au col, en la merci du roi d'Angleterre : quand sire
» Eustache de Saint-Pierre eut dit cette parole, chacun l'alla adorer de
» pitié, et plusieurs hommes et femmes se jetoient à ses pieds pleu-
» rant tendrement.

» Secondement un autre très-honnête bourgeois et de grand affaire,
» et qui avoit deux belles demoiselles à filles, se leva, et dit tout ainsi
» qu'il feroit compagnie à son compère sire Eustache de Saint-Pierre, et
» appeloit-on celui-ci sire Jean d'Aïre. Après se leva le tiers, qui s'ap-
» peloit sire Jacques de Vissant, qui étoit riche homme de meubles et
» d'héritage, et dit qu'il feroit à ses deux cousins compagnie, aussi
» fit Pierré de Vissant son frère, et puis le cinquième, et puis le
» sixième. »

Jean de Vienne remit à Gaultier de Mauny les six bourgeois qui s'étaient offerts volontairement ; il rendit témoignage à leur honorable caractère, et le pria de les recommander au roi. Édouard, entouré de tous les grands seigneurs de sa cour, les attendait sur la place devant son logement. « Sire, lui dit Mauny, voici la représentation de la ville
» de Calais à votre ordonnance. Le roi se tint tout coi, et les regarda
» moult fellement, car moult haïssoit les habitants de Calais pour les
» grands dommages et contraires que, au temps passé, sur mer, lui
» avoient faits. Ces six bourgeois se mirent tantôt à genoux par de-
» vant le roi et dirent ainsi, en joignant leurs mains : Gentil sire et
» gentil roi, voyez nous-ci six, qui avons été d'ancienneté bourgeois de
» Calais, et grands marchands; si vous apportons les clefs de la ville
» et du châtel de Calais, et les vous rendons à votre plaisir, et nous
» mettons en tel point que vous nous voyez, en votre pure volonté,
» pour sauver le demeurant du peuple de Calais, qui a souffert moult
» de grievetés. Si veuillez avoir pitié de nous et merci, pour votre
» très-haute noblesse. — Certes, il n'y eut adonc en la place seigneur
» chevalier ni vaillant homme qui se pût abstenir de pleurer de droite
» pitié, ni qui pût de grand pièce parler... Le roi les regarda très-
» ireusement; car il avoit le cœur si dur, et si épris de grand courroux,
» qu'il ne pût parler; et quand il parla il commanda que on leur cou-
» pât tantôt les têtes. Tous les barons et chevaliers qui là étoient en
» pleurant prioient si acertes que faire pouvoient au roi, qu'il en vou-
» lust avoir pitié et merci ; mais il n'y vouloit entendre. Sire Gaultier
» de Mauny parla à son tour pour eux ; mais Édouard répondit, en
» grinçant des dents, qu'il n'en seroit pas autrement. Adonc fit la

» noble reine d'Angleterre grand humilité, qui étoit durement en-
» ceinte, et pleuroit si tendrement de pitié que elle ne se pouvoit sou-
» tenir. Si se jeta à genoux par-devant le roi son seigneur, et dit : Ha !
» gentil sire ! depuis que je repassai la mer en grand péril, si comme
» vous savez, je ne vous ai rien requis ni demandé. Or vous prié-je
» humblement, et requiers propre don, que pour le fils de Sainte-Marie
» et pour l'amour de moi, vous veuillez avoir de ces six hommes merci.
» Le roi attendit un petit à parler, et regarda la bonne dame sa femme,
» qui pleuroit à genoux moult tendrement ; si lui amollia le cœur,
» car enuis (avec peine) l'eust courroucée au point où elle étoit ; si dit :
» Ha, dame, j'aimasse trop mieux que vous fussiez autre part que ci.
» Vous me priez si acertes que je ne vous le ose refuser, et combien
» que je le fasse avec peine, tenez, je les vous donne, si en faites votre
» plaisir. La bonne dame dit : Monseigneur, très-grand merci. Lors se
» leva la reine, et fit lever les six bourgeois, et leur ôter les cordes d'en-
» tour le col, et les emmena avec elle en sa chambre ; et les fit revê-
» tir et donner à dîner tout aise, et puis donna à chacun six nobles
» (écus), et les fit conduire hors de l'ost, à sauveté, et s'en allèrent ha-
» biter et demeurer en plusieurs villes de Picardie [1]. »

La condition des habitants de Calais, auxquels Édouard avait fait grâce, était encore bien dure. Il retint en prison Jean de Vienne et les chevaliers qu'il voulait mettre à rançon, et il donna à tout le reste des habitants l'ordre d'évacuer la ville, à la réserve d'un prêtre et de deux vieillards qu'il y retint pour indiquer les bornes des héritages. Il voulait les distribuer à une colonie anglaise qu'il y établissait, pour en renouveler absolument la population ; il ne donnait même de maisons à des Anglais, que sous condition qu'ils ne pourraient les vendre qu'à d'autres Anglais. Toutefois, il s'aperçut bientôt qu'il n'aurait de cette manière qu'une population d'aventuriers et de misérables, sur laquelle il pourrait moins compter que sur les anciens bourgeois de Calais. Ceux-ci, en effet, étaient attachés à leur ville, à leur sol natal, à leurs concitoyens, mais nullement à Philippe de Valois, et assez peu à la France. C'étaient pour les bourgeois de Calais, pour les hommes avec lesquels il avait vécu, pour lesquels il avait combattu, qu'Eustache de Saint-Pierre avait généreusement offert sa vie, non pour la race des Va-

[1] Froissart, c. 321, p. 462. Tous les autres historiens que nous avons également consultés, sont comparés, et appréciés avec justesse dans une note de M. Dacier, *Ibid.*, p. 466-468.

lois, qu'on ne pouvait guère que haïr ou mépriser. Il en donna la preuve, car, deux mois après la prise de Calais, il profita de la trêve pour rentrer dans cette ville, et faire serment de fidélité à Édouard, qui lui rendit presque toutes les propriétés qu'il avaient confisquées sur lui. Plusieurs autres Français rentrèrent de même dans Calais, et recouvrèrent leurs héritages, aux mêmes conditions [1].

Édouard, après la prise de Calais, renvoya en Angleterre une partie de ses soldats, pour se refaire des fatigues du siége. Philippe fit alors quelques démonstrations comme s'il voulait attaquer de nouveau les Anglais; du moins Édouard écrivit-il, le 8 septembre, dans cette persuasion, à tous les sherifs de ses comtés d'Angleterre, pour leur demander de lui faire passer en hâte des renforts [2]. Mais les deux adversaires étaient également fatigués de la guerre. Le livre des comptes du trésorier d'Édouard fait voir que cette expédition, qui avait duré seize mois et demi, lui avait coûté 127,201 livres sterling (9 millions 640,000 francs). Elle avait complétement épuisé toutes ses ressources [3], et il avait besoin d'un long repos pour remettre de l'ordre dans ses finances. Philippe, qui, depuis le renouvellement des hostilités, n'avait éprouvé que des revers, commençait à craindre que sa noblesse ne se dégoûtât d'une guerre qui n'avait de motifs que ses droits personnels, et il languissait d'interrompre cette série de calamités. Le pape Clément VI, toujours dévoué à la cour de France, offrit à propos aux deux rivaux une médiation que tous deux désiraient. Les cardinaux de Naples et de Clermont, qui avaient échoué dans leurs négociations, tandis que Calais se défendait encore, les renouvelèrent après sa chute. Les deux rois envoyèrent comme commissaires, les plus grands seigneurs de leur cour, lesquels, le 28 septembre, signèrent en leur nom une trêve qui devait durer jusque quinze jours après la prochaine fête de Saint-Jean-Baptiste; c'était un terme de dix mois environ. Pendant cet intervalle de temps, chacun devait demeurer en possession de ce qu'il occupait; chacun conservait ses alliés, et la trêve s'étendait aussi bien à la Flandre, à l'Écosse et à la Bretagne, qu'aux pays immédiatement soumis à la domination des deux rois [4]. Après la signature de cette trêve, Édouard repassa en

[1] Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXXVII, p. 537.

[2] Rymer, t. V, p. 586.

[3] Dans les notes de Froissart, t. II, p. 478. D'après Adam Smith, t. I, p. 400, la livre sterling d'alors en valait 3 d'aujourd'hui, ou 75 francs.

[4] Rymer, t. V, p. 588. — Froissart, c. 323, p. 473.

Angleterre le 12 octobre ; et quelque repos fut accordé aux provinces qui avaient souffert de si cruelles dévastations [1].

Cette même année, si fertile en événements pour la France et l'Angleterre, ne l'avait été guère moins pour le reste de l'Europe. Une fermentation violente semblait avoir remué tous les États à la fois. L'Italie, fatiguée de se voir ballottée, souvent ensanglantée par les factions et les caprices de deux cours qui lui étaient étrangères, des papes d'Avignon et des empereurs d'Allemagne, avait tout à coup accordé des hommages, et pour un moment du moins son obéissance, à un homme doué de grands talents, qui était né dans son sein, mais dans une condition obscure. Cola de Rienzi, qui s'intitula tribun de Rome, et qui demanda au monde chrétien d'obéir, après quatorze siècles, aux vieux souvenirs de la république romaine, brilla pendant cinq mois comme un météore lumineux, puis il s'éteignit tout à coup dans une profonde obscurité [2]. Dans le royaume de Naples, le crime de Jeanne, qui avait fait étrangler son mari, avait soulevé l'indignation de ses sujets eux-mêmes ; elle avait été obligée d'abandonner à des supplices effroyables tous ses confidents, tous ses agents ; mais leur mort n'avait point suffi pour calmer le ressentiment du roi Louis de Hongrie, frère de son mari. Tour à tour il avait menacé d'embarquer à Zara son armée vengeresse, ou de lui faire faire le tour du golfe de Venise. Jeanne, au milieu de ses terreurs, venait de se marier, le 20 août 1347, à son cousin, Louis de Tarente, comme elle prince de la maison de France, et son complice dans le crime. Le 3 novembre, le roi de Hongrie partit de Bude à la tête de son armée ; ayant traversé sans obstacle la haute Italie, le 11 janvier 1348, il entra dans Bénévent. Le 15, la faible et coupable Jeanne s'embarqua à Naples avec son nouveau mari, qui n'avait pas livré un combat pour la défendre, et le 20 janvier elle arriva à Nice [3]. Elle était souveraine du comté de Provence, où elle venait chercher un refuge, mais elle y paraissait aussi en prévenue, devant son juge, le pape Clément VI, qui avait évoqué à lui la poursuite du meurtre d'André.

(1348.) Jeanne voulait gagner la bienveillance de cette cour, en même temps elle avait besoin d'argent, car tout le trésor du roi Robert, son aïeul, était déjà dissipé. La cour de Rome, habituée au séjour

[1] Reymer, t. V. p. 594.
[2] Hist. des Répub. Italiennes.
[3] Giov. Villani, l. XII, c. 114, p. 996.

d'Avignon, semblait déterminée à s'y fixer pour jamais; toutefois elle regrettait de s'y trouver sous une domination étrangère, et elle aurait voulu acquérir sur la ville et sur sa banlieue tous les droits de la souveraineté. Un traité fut alors négocié entre la reine Jeanne et le pape Clément VI, qui satisfaisait tous les désirs de l'un et de l'autre. Le 19 juin 1348, Jeanne vendit au pape, avec l'autorisation de Louis de Tarente son mari, la ville d'Avignon, ses faubourgs et tout son territoire, pour le prix de 80,000 florins, qu'elle déclara avoir reçu comptant, ajoutant que si la souveraineté de cette ville se trouvait valoir davantage, elle faisait don du surplus à l'Église [1].

La souveraineté de cette riche ville valait en effet bien davantage, mais la reine Jeanne recevait aussi du pape une compensation de grand prix quoiqu'elle ne fût pas stipulée dans le contrat. Clément VI, qui avait évoqué à lui le jugement de l'assassinat du roi André, déclara que la reine en était innocente; il la rétablit dans tous ses droits et prérogatives; il couronna aussi son second mari, Louis de Tarente, et il la renvoya, vers le milieu d'août, de Marseille à Naples, avec dix galères génoises, non plus comme une fugitive criminelle encore souillée par l'assassinat de son mari, et méprisée pour ses débordements, mais comme une reine brillante d'innocence autant que de jeunesse et de beauté, et comme la favorite de l'Église [2].

Le lecteur se rappelle qu'Avignon ne faisait point alors partie de la France, non plus que le reste de la Provence ou le Dauphiné. Le Rhône servait de limite entre le royaume d'Arles, relevant de l'Empire, et la France; mais la souveraineté des Empereurs sur le royaume d'Arles était devenue alors purement nominale. Ils ne tiraient jamais ni argent ni soldats d'un pays tellement éloigné d'eux. Toutefois, Clément VI désira affranchir la nouvelle résidence de la cour pontificale, même de ce reste de dépendance. Les circonstances rendaient la chose facile; le 11 octobre 1347, l'empereur Louis de Bavière avait été frappé d'apoplexie à la chasse [3]; cette mort subite avait relevé les espérances de son compétiteur, Charles IV, roi de Bohême; celui-ci qu'on nommait communément le roi des prêtres, s'empressa de se concilier la faveur

[1] Le contrat de vente rapporté dans Bouche, Hist. de Prov., t. II, p. 374.

[2] Matteo Villani, t. XIV, l. I, c. 18, p. 24. — Angelo di Costanzo, t. I, l. VI, p. 370. — Summonte, Ist. di Napoli, t. II, l. III, p. 432.

[3] Olenschlager, c. 168, p. 372. — Giov. Villani, l. XII, c. 105, p. 983. — Raynaldi Annal. eccles., 1347, § 9.

de l'Église, par une concession qui lui coûtait si peu ; et en confirmant la vente d'Avignon faite au pape, il détacha cette ville irrévocablement de l'Empire, et la céda à l'Église en franc-alleu [1].

Dans le même temps environ, Pierre IV, roi d'Aragon, qui s'était fait un jeu de violer les priviléges de ses peuples, après avoir excité contre lui un soulèvement général, organisé selon les lois propres à ce royaume, sous le nom d'union, venait de triompher de ces mécontents, et se faisant apporter le livre des lois d'Aragon, il avait fait couler son sang sur le chapitre qui contenait l'autorisation aux peuples libres de ce royaume d'organiser leur résistance aux volontés royales ; déclarant qu'il effacerait par le sang d'un roi ce privilége de l'union, qui avait coûté tant de sang au peuple [2].

Mais la fermentation violente causée par la guerre, en France et en Angleterre, par la rivalité de deux Empereurs en Allemagne, par l'invasion des Hongrois pour venger le roi André à Naples, par l'oppression du peuple en Aragon, s'apaisa tout à coup pour faire place à un silence de mort, à un état de stupeur, de terreur, qui arrêta l'explosion de toutes les passions, et qui laisse un vide dans l'histoire. C'était l'effet d'une peste terrible, qui, apportée du Levant en Europe, ravageait successivement toutes les contrées, et faisait taire les ressentiments, suspendait les vengeances, confondait les projets d'ambition, en présence de la mort. Ce fléau épouvantable, qui frappa l'Europe entière au milieu du quatorzième siècle, est venu dans l'histoire sous le nom de peste de Florence, parce que lorsqu'il atteignit cette florissante république, elle comptait un nombre de littérateurs, d'orateurs, de poëtes, qui tous avaient contribué aux progrès de l'esprit humain, qui tous sont chers à notre souvenir, et qui, nous transmettant dans leurs écrits le tableau de cette effrayante calamité, dont les uns furent les témoins, d'autres les victimes, recueillent encore aujourd'hui, après cinq siècles, le tribut de notre compassion pour leurs souffrances et celles de leurs concitoyens. Mais la peste de 1348 moissonna seulement des milliers de victimes à Florence, elle en moissonna des millions en France : toutefois, ces dernières tombèrent sans être rappelées par l'histoire, sans être plaintes par la postérité. Il n'y avait aucune illustration parmi elles, il n'y avait aucun avantage à attendre d'elles pour l'espèce humaine,

[1] Raynaldi Ann. eccles., 1348, § 11. — Vitæ Rom. Pont., t. III, p. II, p. 560.
[2] Curita, Indices rerum ab Arag. Reg. gest., p. 199. — Hieron. Blanca, p. 671. — Mariana, l. XVI, c. 13, p. 684.

aucun effort pour atteindre un but utile, aucun progrès. Parmi ceux que le fléau destructeur abattit en peu de jours, de beaucoup le plus grand nombre avaient vécu dans la crainte, la souffrance et l'avilissement, opprimés par des maîtres avides et cruels, qui les distinguaient à peine des bœufs employés comme eux au labourage : quelques autres étaient frappés dans cette classe même des maîtres ; les noms de ceux-là étaient historiques, mais ils ne l'étaient devenus que par le mal qu'ils avaient fait. La mort prématurée de plusieurs des victimes de la peste à Florence arrêta peut-être pour un peu de temps les progrès que le genre humain aurait faits dans la connaissance du beau, dans la morale, dans la liberté ; la mort de quatre à cinq millions de Français, qui périrent à la même époque, ne fit que diminuer le nombre des opprimés qui souffraient, des oppresseurs qui faisaient souffrir.

Les historiens contemporains semblent avoir eux-mêmes le sentiment du peu de valeur des vies qui furent perdues par ce fléau. Froissart, si copieux dans ses détails, ne parle pas même de la peste, sauf dans cette seule phrase : « Car dans ce temps une maladie que l'on nomme épi» démie couroit, dont bien la tierce partie du monde mourut [1]. » Le moine de Saint-Denis qui a continué la chronique de Nangis, est à peu près le seul Français qui ait cherché à faire comprendre ce que la France souffrit dans cette année de calamités. « Il y eut, dit-il, dans cette » année 1348, et dans la suivante, à Paris, dans le royaume de France, » et encore aussi dans tout le reste de l'univers, une telle mortalité » parmi les hommes et les femmes, et plus parmi les jeunes gens que » parmi les vieillards, qu'on pouvait à peine les ensevelir. Leur ma» ladie durait rarement plus de deux ou trois jours, le plus souvent » ils mouraient subitement, tandis qu'on les croyait encore sains. Celui » qui était sain aujourd'hui, demain était porté à la fosse ; un gonfle» ment paraissait tout à coup aux aisselles ou à l'aine, et dès qu'il se » formait, c'était un signe infaillible de la mort. . . . . . .

» On n'avait jamais entendu, jamais vu, jamais lu que, dans les » temps anciens, une telle multitude de gens fût morte : le mal semblait » provenir et de l'imagination et de la contagion ; car, quand un sain » visitait un infirme, il était bien rare qu'il échappât : aussi dans plusieurs » villes et villages, les prêtres s'éloignaient pour ne pas administrer les » mourants ; dans beaucoup de lieux, sur vingt hommes, il n'en res-

[1] Froissart, t. III, c. 5, p. 22.

» tait pas deux en vie : dans l'hôtel-Dieu de Paris, la mortalité fut
» telle, que pendant longtemps on en emporta chaque jour cinq cents
» morts dans des chars, au cimetière des Innocents [1]. »

La maladie avait commencé en Provence, dès 1347, et de là elle se répandit dans le Languedoc : on calcule que, dans ces deux provinces, elle avait emporté les deux tiers des habitants ; que, dans tout le royaume de France, elle en emporta le tiers. Il est vrai que plus le fléau est horrible, et plus ceux qui en rendent compte sont disposés à l'exagérer encore. Il durait en général huit mois dans chacune des contrées qu'il visitait. La contagion avançait par une sorte de progrès régulier, de province en province ; ce ne fut guère qu'au mois d'août 1348, qu'elle atteignit Paris et Rouen [2].

Le sentiment de la souffrance redoubla la cruauté du peuple : il voulait s'en prendre à quelqu'un des maux qu'il éprouvait ; il accusa les juifs d'avoir empoisonné les puits et les fontaines, et d'avoir ainsi fait naître la peste. En plusieurs lieux, la multitude s'ameuta contre eux, les arrêta, et les jeta sur des bûchers. L'on vit souvent, lorsque ces forcenés entraînaient des familles juives à cette mort cruelle, les mères précipiter elles-mêmes leurs enfants dans les flammes, préférant les voir périr avant elles, plutôt que s'exposer à ce qu'ils leur survécussent, pour recevoir le baptême et être élevés par leurs persécuteurs [3].

Ce fut par un même sentiment d'effroi religieux qui prenait un caractère de fureur, que Philippe VI, supposant que la peste était une punition des blasphèmes du peuple, et voulant apaiser le courroux de Dieu, rendit une ordonnance qui redoublait la sévérité de la punition des blasphémateurs. Il ordonnait que, pour chaque récidive, on coupât d'abord une lèvre, puis l'autre, et enfin la langue ; et il punissait aussi ceux qui avaient entendu des blasphèmes ou des jurements et qui ne les avaient pas dénoncés [4]. Mais tandis qu'il se faisait un mérite de sévir avec tant de cruauté contre ceux à qui la passion arrachait des paroles imprudentes, il continuait sans remords son brigandage sur les monnaies, qui ruinait à la fois tous ses sujets. Dans le cours de l'année 1348, on ne trouve pas moins de onze ordonnances qui, tantôt réduisent, tantôt

[1] Cont. Nangii, p. 110.
[2] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 29, p. 267.
[3] Cont. Nangii, p. 110. — Vitæ Roman. Pontificum apud Muratori, t. III, p. II, p. 556, 566, 576, 588. — Froissart, t. III, c. 5, p. 21.
[4] Ordonnances, t. II, p. 282.

élèvent le cours de telle ou telle monnaie, tantôt la prohibent entièrement [1]. Il est impossible d'apercevoir un système ou un but dans ces changements journaliers; il faut sans doute les attribuer à l'inquiétude et à l'impatience qu'éprouvaient en même temps le peuple et le roi. Le premier se plaignait avec raison des pertes qui lui étaient infligées, et le second, qui n'avait aucune idée raisonnable de finance, défaisait, pour imposer silence aux clameurs populaires, ce qu'il avait fait la veille, et aggravait ainsi le mal. Ce fut sans doute aussi pour faire cesser ces justes clameurs, qu'au lieu de réprimer les abus qui se commettaient dans la perception des impôts, Philippe, en un même jour, le 28 janvier 1348, destitua tous ses trésoriers, tous ses receveurs, tous ceux qui percevaient pour lui les taxes, et déclara seulement qu'après avoir examiné leur conduite, il pourvoirait d'autres emplois ceux qu'il aurait reconnus pour s'être bien comportés [2].

La trêve entre les Anglais et les Français était passablement observée, plus encore en raison de l'épuisement des deux partis, que de leurs dispositions pacifiques; cependant les hommes que la guerre avait ruinés, et ceux qui s'étaient désaccoutumés de toute honnête industrie, continuaient à faire des courses sur le pays ennemi pour enlever du butin: on les nommait brigands, mais on les regardait comme de futurs soldats, et au lieu de les punir, on les encourageait. Le brigand Bacon, languedocien, qui avait enlevé plusieurs châteaux aux Anglais, et entre autres celui de Comborn, que le troubadour Bertrand de Born avait illustré, finit par être récompensé par Philippe, qui l'appela auprès de lui, et lui donna une place d'huissier dans sa maison [3]. Croquart, autre brigand du parti français en Bretagne, et Raoul de Cahors, du parti anglais, acquirent en même temps une grande renommée et d'immenses richesses, en surprenant des châteaux, en pillant des villages et de petites villes, et en soumettant à la torture les plus riches habitants, pour les forcer à leur payer des rançons. Ainsi les malheureux bourgeois trouvaient à peine plus de repos et de sécurité dans la paix que dans la guerre, et lorsqu'ils tombaient entre les mains des partisans, ils avaient plus à craindre encore de leur cruauté et de leurs caprices, qu'ils n'auraient eu de la part des soldats réguliers [4].

[1] Ordonn. de France, t. II, p. 278 à 294.
[2] *Ibid.*, p. 281.
[3] Froissart, t. II, c. 324, p. 480.
[4] Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XII, c. 96, 97, p. 342.

Cependant, sur la demande du pape, Édouard avait nommé, le 5 mai, des missionnaires pour prolonger la trêve[1]. Une proclamation, du 6 août, annonça qu'elle était prolongée pour une année[2]. Édouard avait alors besoin de repos pour suivre les négociations importantes qu'il avait entamées avec d'autres contrées. Il voulait marier sa fille Jeanne au fils aîné du roi de Castille, et il la recommandait en même temps à la femme d'Alphonse XI et à Éléonore de Gusman sa maîtresse : il comptait que ce mariage serait le gage d'une alliance intime entre la Castille et l'Angleterre; et la princesse Jeanne étant morte avant sa conclusion, il proposa de lui substituer une autre de ses filles[3]. En même temps il recevait les propositions de l'archevêque de Mayence, et des électeurs de Brandebourg et de Saxe, qui lui offraient la couronne impériale. Ces électeurs se croyaient si sûrs de son acceptation, que, dès le 7 janvier, ils annonçaient son élection à l'Allemagne. Presque tous les princes et toutes les villes répugnaient à reconnaître pour roi des Romains, Charles IV, qu'ils nommaient le roi des prêtres, et qui leur semblait leur rappeler le joug de Rome[4]. Charles, qui était alors dans le voisinage du Rhin, fut obligé de se retirer comme un fugitif jusqu'en Bohême, tandis que la bourgeoisie se déclarait partout contre lui, même dans les villes qu'il traversait; que les princes lui demandaient l'argent qu'il leur avait promis pour les attacher à son parti, et que les Bohémiens eux-mêmes semblaient prêts à se soulever[5]. Mais le parlement d'Angleterre montra beaucoup d'éloignement pour l'acceptation de cette couronne, qui aurait entraîné Édouard dans de nouvelles guerres. En même temps le marquis de Juliers vint à Londres de la part de Charles IV; il rappela au roi anglais, en lui présentant l'exemple de Louis de Bavière, beau-frère d'Édouard et oncle du marquis, dans quel dédale de difficultés il allait se précipiter; il lui fit sentir combien ses entreprises sur l'Allemagne et l'Italie le détourneraient de celles de France, et seraient favorables à Philippe de Valois : il lui promit, au nom de Charles IV, que les droits de sa femme sur l'héritage du Hainaut seraient protégés contre la maison de Bavière; il donna à entendre que Charles pourrait même l'assister contre la France, et il engagea

[1] Rymer, t. V, p. 623.
[2] *Ibid.*, p. 629, 635.
[3] *Ibid.*, p. 601, 606, 612, 642.
[4] *Ibid.*, p. 622. — Olenschlager, c. 174, p. 387.
[5] Olenschlager, c. 175, p. 388,

enfin Édouard à écrire, les 23 et 29 avril, aux électeurs, pour décliner leurs offres, et accepter l'amitié de Charles IV [1].

Ce dernier profita de ce répit pour répandre de l'argent parmi les États de l'Empire, pour faire des propositions à ses adversaires, et affaiblir leur parti. Philippe, qui commençait à sentir pour la maison de Luxembourg la jalousie qu'il avait nourrie auparavant contre celle de Bavière, demeurait neutre dans ces cabales; mais l'ancien parti bavarois s'efforçait de se donner un nouveau chef. Il offrit, au commencement de juin, la couronne à Frédéric le Sévère, margrave de Misnie; mais Charles IV, qui en fut averti, acheta son désistement au prix de mille florins. Le même parti mit alors en avant le comte Gonthier de Schwartzburg, capitaine d'une bande d'aventuriers, qui s'était mis successivement à la solde de plusieurs princes, dans les guerres civiles d'Allemagne, et qui avait une réputation honorable de bravoure, de loyauté et de talents militaires. Il était alors âgé de quarante-cinq ans [2]. La couronne lui fut solennellement promise le 1er janvier 1349, et l'élection fut accomplie par quatre électeurs le 30 janvier.

(1349.) En vain Charles assembla une diète à Spire et appela aux armes ses partisans dans les États du bas Rhin, il n'osa jamais se mesurer avec un si redoutable guerrier. Mais les négociations lui réussirent mieux que les armes; sa femme, Blanche de France, sœur de Philippe VI, était morte en 1348, il la remplaça par la princesse palatine Anne, qui le réconcilia avec toute la maison de Bavière. Il partit ensuite pour se mettre, au commencement de mai, à la tête de son armée; en même temps un médecin nommé Freydank, à qui il avait promis l'évêché de Spire pour récompense, venait de faire prendre du poison à Gonthier. Celui-ci, en commençant à le boire, conçut quelque soupçon, et força le médecin à avaler lui-même la plus grande partie du breuvage. Ce médecin en mourut aussitôt, tandis que Gonthier languit encore quelques semaines; mais, le 26 mai, pour assurer le sort de sa famille, il traita avec Charles IV, et renonça à la couronne. Il expira ensuite seulement le 14 juin [3].

La Flandre avait été comprise dans la trêve entre la France et l'Angleterre, mais il n'avait pas été possible d'amener à une inaction complète les factions qui s'y trouvaient aux prises. Les nobles ne pouvaient

[1] Olenschlager, c. 176, p. 389.
[2] *Ibid.*, c. 181, p. 399.
[3] *Ibid.*, c. 185, p. 407.

se résigner à la domination des trois villes manufacturières, Gand, Ypres et Bruges, et ils envoyèrent à la cour de Philippe faire des offres de service à leur comte. Philippe désirait fort ramener les Flamands à l'obéissance, et il engagea le comte Louis à se rendre à Bruges, à confirmer tous les priviléges de cette ville et du Franc, et à la détacher ainsi par la douceur de ses deux associées. Les bourgeois d'Ypres et de Gand, d'autre part, se serraient toujours plus à l'alliance de l'Angleterre, et Édouard, de son côté, ne voulait pas les abandonner. Un congrès fut enfin ouvert à Dunkerque, où, le 10 décembre 1348, un traité fut signé pour pacifier la Flandre, par la médiation du duc de Lancaster, neveu d'Édouard. Le comte Louis pardonnait à ses sujets flamands leurs rébellions, il s'engageait à respecter tous leurs priviléges, et il confirmait les alliances qu'ils avaient depuis longtemps contractées avec les Anglais [1]. Mais les pardons des princes n'ont jamais protégé longtemps ceux qui ont défendu contre eux les droits des peuples. Louis profita de son retour à Gand pour exciter la rivalité entre les métiers divers, et soulever les foulons et d'autres artisans contre les tisserands, qui lui avaient toujours été le plus contraires. Six cents de ceux-ci furent tués dans une grande bataille livrée sur la place publique, le massacre ne finit point là; leurs camarades furent poursuivis et égorgés dans leurs maisons; et le comte Louis, rejetant alors toute contrainte, fit arrêter à Ypres et à Bruges, comme à Gand, tous ceux qui, dans les troubles précédents, avaient montré plus d'indépendance; il les fit ensuite périr sur l'échafaud ou sur la roue [2].

La peste cependant continuait à s'avancer, et faisait lentement le tour de l'Europe; durant l'année 1349, elle régnait surtout dans les provinces de la France et de l'Allemagne qui sont situées sur l'Océan : l'histoire, en présence de ce fléau, était devenue silencieuse; la crainte étouffait les autres passions, on ne songeait plus qu'il y eût d'affaires publiques, tandis que chaque famille, frappée dans ses affections privées, était plongée dans le deuil, ou ne travaillait qu'à se dérober à la mort. Un grand nombre d'illustres personnages moururent à cette époque; peu d'historiens ont osé dire que ce fut de la peste [3], il y aurait eu un manque de respect à supposer que le fléau qui répandait la désolation dans le royaume s'étendait jusqu'au sang royal. Nous

[1] Rymer, t. V, p. 652.
[2] Meyer, Annal. Fland., f. 154.
[3] Il faut excepter Matteo Villani, l. I, c. 32, p. 35.

avons vu cependant que Blanche, sœur de Philippe de Valois et femme de Charles IV, venait de mourir. Au mois de septembre 1349, Philippe perdit encore sa femme, la reine Jeanne, sœur du duc Eudes de Bourgogne, et sa belle-fille, la duchesse de Normandie, sœur de Charles IV [1]. Jeanne II, fille de Louis Hutin, qui avait porté la couronne de Navarre à Philippe, comte d'Évreux, son mari, mourut aussi, laissant la Navarre à son fils Charles le Mauvais, alors âgé de dix-sept ans [2]. Eudes IV, duc de Bourgogne, mourut encore dans la même année : il avait réuni le duché et le comté de Bourgogne, avec le comté d'Artois, et ce grand héritage passait à un enfant de quatre ans, son petit-fils [3].

Au printemps de 1349, Philippe fit un voyage à la cour d'Avignon : peut-être voulait-il fuir la contagion, en venant dans une province où le fléau avait achevé son cours : mais il avait encore un autre but [4]. Jacques, roi de Majorque, vivait à la cour de Clément VI, qui subvenait à ses dépenses ; il ne possédait plus que les seigneuries de Montpellier et de Lattes, depuis que son cousin le roi d'Aragon lui avait enlevé les îles Baléares, le Roussillon et la Cerdagne : il brûlait du désir de se venger, de tenter encore une fois la fortune des armes, de mettre à l'épreuve le zèle des partisans secrets qui le rappelaient. Par l'entremise du pape, il offrit à Philippe VI de lui vendre ses deux seigneuries, pour employer leur prix à faire un dernier armement. Le traité fut signé le 18 avril 1349, à Villeneuve-lèz-Avignon. Philippe promit cent vingt mille écus à payer en trois termes. Le fils et la fille du roi de Majorque, quoiqu'ils eussent moins de quinze ans, signèrent aussi le contrat par lequel leur père aliénait sa dernière propriété et leur dernier asile [5]. Jacques, secondé par la reine Jeanne de Naples, qui, plus tard, épousa son fils, rassembla parmi les Languedociens et les Provençaux, avec l'argent que lui avait payé Philippe, quinze cents chevaux et onze mille hommes de pied, qu'il transporta, dans l'automne, des ports de Provence à Majorque ; mais le gouverneur de cette île, instruit de ces projets, l'attendait et avait reçu des renforts. Jacques

[1] Froissart, t. III, p. 1.
[2] Mariana, l. XVI, c. 15, p. 687.
[3] Hist. de Bourgogne, l. X, p. 203 ; l. XI, p. 209.
[4] *Ibid.*, l. XXXI, c. 31, p. 268.
[5] *Ibid.*, l. XXX, c. 89, p. 246. — Les actes de vente aux Preuves, *Ibid.*, p. 213 et suiv.

fut attaqué le dimanche, 25 octobre, comme il venait de débarquer : il fut tué dans le combat ; son fils fut blessé au visage et fait prisonnier, et ses troupes furent mises dans une complète déroute. Ce désastre même fut une nouvelle garantie de l'acquisition de Montpellier faite par la couronne [1].

Le dauphin de Viennois, avec lequel Philippe traitait en même temps d'une acquisition plus importante, était, comme le roi de Majorque, un prince inconsidéré, vaniteux, prodigue, empressé à sacrifier l'avenir au présent, et plus encore que lui méprisé de ses sujets [2]. Comme lui aussi, il jouissait de la protection du pape. La croisade qu'il avait commandée n'avait produit aucun avantage à la chrétienté : il avait perdu sa femme, Marie des Baux, à Rhodes, vers la fin de mars 1347 ; il avait ensuite repris le chemin de l'Europe, et il fut de retour à Grenoble au commencement de septembre de la même année [3].

En visitant les riches contrées de l'Orient et de l'Italie, le dauphin Humbert avait augmenté encore son goût pour la magnificence. Quoiqu'il eût vendu tous ses héritages pour être livrés après sa mort ; quoiqu'il eût engagé tous ses revenus à l'avance, et qu'il fût accablé de dettes, il augmenta son train de maison, il fournit ses hôtels d'une vaisselle plus splendide, d'équipages plus somptueux [4]. Le désordre de ses finances s'accroissait donc rapidement ; cela n'empêcha pas le pape de le solliciter de se remarier, pour avoir des enfants qui maintinssent l'indépendance de ses États. On lui proposa tour à tour Blanche de Savoie, sœur du comte Amé VI, et Jeanne, fille du duc de Bourbon : le traité avec la dernière avait été signé. Jeanne de Bourbon devait arriver en Dauphiné dans l'automne de 1348 ; mais la peste qui ravageait le Midi mit d'abord obstacle à ce voyage ; peut-être ensuite le duc de Bourbon reconnut-il qu'il mécontenterait fortement Philippe ; peut-être fut-il instruit du désordre irrémédiable des finances du dauphin ; du moins il apporta délai sur délai au voyage de sa fille. Humbert en fut blessé, et il se déclara dégagé de sa parole [5].

[1] Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 90, p. 21. — Zurita, Indices rerum ab Arag. regibus gest., p. 200. — Mariana, l. XV, c. 12, p. 683.
[2] Matteo Villani, l. I, p. 30.
[3] Hist. du Dauphiné, c. 131, 132, p. 343.
[4] *Ibid.*, c. 133, p. 344.
[5] *Ibid.*, c. 140, 141, p. 347.

Cependant la gêne croissante où le dauphin était réduit par ses dettes, l'humiliation et le dépit que lui avaient causé ses négociations de mariage, les embarras d'une guerre où il s'était imprudemment engagé avec le sire de Beaujeu, et qui paraissait devoir bientôt en susciter une autre avec la Savoie, achevèrent de le dégoûter d'un monde où il avait toujours voulu briller au delà de ses moyens ; il chercha du moins à en sortir par une action d'éclat, et il résolut de renoncer au siècle pour la vie ecclésiastique. Il était, il est vrai, noté pour ses mauvaises mœurs, mais il avait donné des preuves de sa dévotion par des fondations de couvents, et des persécutions contre les malheureux vaudois réfugiés dans les vallées de Saint-Martin, de Luzerne et d'Angrogne [1]. Il avertit donc secrètement Philippe de sa résolution et de son désir de traiter d'une cession immédiate de sa souveraineté. Dès le mois de février 1349, Philippe lui envoya des commissaires à Tournon, qui se rendirent ensuite à Roman, où la négociation continua pendant tout le mois de mars. En avril, Philippe arriva à la cour d'Avignon pour surveiller cette négociation de plus près. Peu auparavant Humbert avait publié une ordonnance connue sous le nom de *statut delphinal*, pour augmenter les libertés et les franchises de ses peuples il cessait d'en être jaloux depuis qu'il renonçait à les gouverner. Le traité fut arrêté et rédigé le 30 mars [2] ; Humbert céda à Charles, fils aîné du duc de Normandie et petit-fils du roi, le Dauphiné en souveraineté pour le prix de deux cent mille florins, dont cent mille lui seraient payés par Philippe, et cent mille par le duc de Bourbon ; c'était la dot de la fille de celui-ci, la même qui avait dû épouser Humbert, et qu'il mariait à son successeur Charles de France. Une assemblée solennelle fut convoquée à Lyon pour le 16 juillet ; le dauphin Humbert, le duc de Normandie, son fils Charles, et les principaux seigneurs du Dauphiné et des provinces voisines s'y trouvaient présents. Humbert remit lui-même à Charles le drapeau des dauphins et les insignes de la souveraineté ; il délia ses sujets du serment qu'ils lui avaient prêté, et les engagea à en prêter un nouveau à Charles, qui, de son côté, jura d'observer les priviléges de la province. Il ne fut nullement convenu à cette occasion que le Dauphiné dût passer toujours au fils aîné des rois. Ce fut seulement lorsque le nouveau dauphin, Charles, devint roi à son tour, qu'il en établit, longtemps plus tard, l'usage. Après avoir ainsi renoncé au

[1] Hist. du Dauphiné, c. 136, p. 346.
[2] *Ibid.*, Preuves, t. II, p. 600.

monde, Humbert prit l'habit de saint-Dominique et entra dans un couvent [1]. L'année suivante, il fut promu aux ordres par le pape, nommé *patriarche d'Alexandrie*, et en même temps administrateur de l'archevêché de Reims, dont il garda les revenus jusqu'à sa mort, survenue le 22 mai 1358 [2].

Dans l'état d'épuisement où la guerre avait réduit les finances de France, on comprend à peine où Philippe trouva l'argent nécessaire pour les achats de Montpellier et du Dauphiné. Ses ordonnances indiquent, il est vrai, en partie, les expédients ruineux et honteux auxquels il eut recours. Il recommença à altérer les monnaies, diminuant progressivement leur poids ou leur titre; de sorte que, dans le cours de l'année 1349, neuf ordonnances changèrent autant de fois cette mesure des valeurs, dont la seule qualité essentielle est l'immutabilité [3]. En outre, par une ordonnance du 22 juin, Philippe VI établit que les prévôtés et les autres magistratures auxquelles était attaché le droit d'imposer des amendes seraient vendues à l'enchère, au plus offrant ; et ce qu'il y a de plus singulier dans cette ordonnance, c'est que le roi assure l'avoir rendue par amour du pauvre peuple, et pour le soustraire aux extorsions auxquelles il était exposé, tant il se souciait peu de mettre de l'accord entre ses actions et ses paroles [4].

Enfin par une ordonnance du 2 octobre, Philippe révoqua tous les dons que lui ou ses prédécesseurs pouvaient avoir faits d'aucune partie du domaine royal dans la vicomté de Paris [5].

Les peuples étaient réduits à un tel état de souffrance par les désastres de la dernière guerre, par la peste et par la déplorable administration des finances, que le malheur ouvrait leur cœur à toutes les superstitions. Quelques enthousiastes, en Allemagne et dans les Pays-Bas, avaient proposé des pénitences publiques; des processions d'hommes et même de femmes parcouraient les rues, à moitié nus, en se donnant la discipline, et faisant couler leur sang en abondance ; mais toute espèce de rassemblement populaire excitait la défiance du gouvernement français; Philippe fit condamner les flagellants, d'abord par la Sorbonne, puis par Clément VI, comme introduisant de leur autorité

[1] Hist. du Dauphiné, c. 147, p. 350.
[2] *Ibid.*, c. 153, p. 552. — Raynaldi, Ann. eccles., 1350, § 40.
[3] Ordonn. de France, t. II, p. 295, 296, 301, 302, 304, 318.
[4] *Ibid.*, p. 303.
[5] *Ibid.*, p. 315.

privée de nouvelles pénitences dans l'Église, puis il les fit repousser sur les frontières ; et dissiper par force leurs processions partout où elles se présentèrent [1].

Les rois de France et d'Angleterre sentaient cependant toujours plus le besoin de conserver entre eux une trêve qui leur laissait le temps de réparer leurs forces ; aussi donnèrent-ils, de part et d'autre, au mois de mars 1349, des pleins pouvoirs à leurs commissaires pour ouvrir de nouvelles négociations [2] ; ceux-ci se rassemblèrent entre Calais et Guines, et signèrent, le 2 mai, une prolongation de la trêve qui devait durer jusqu'à la fête de Pentecôte 1350. Ils convinrent en même temps que les deux rois enverraient leurs ambassadeurs à la cour d'Avignon, pour y traiter, sous la médiation du pape, de la paix définitive [3].

Toutefois Philippe ne se regardait pas comme lié par ses engagements, dès qu'il trouvait quelque avantage à les violer. Il avait envoyé Geoffroi de Charny à Saint-Omer pour y prendre le commandement de la frontière : celui-ci essaya de corrompre le gouverneur de Calais pour se faire livrer cette ville par trahison. Il promit à ce dernier, qui était un Lombard nommé Aimery de Pavie, de lui compter vingt mille écus s'il ouvrait ses portes aux Français. Aimery donna sa parole ; mais en même temps il en prévint Édouard, qui aussitôt arriva secrètement à Calais, avec le prince de Galles et bon nombre de chevaliers. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1350, Aimery fit en effet entrer dans le château un premier détachement français que commandait Oudart de Renti, chargé en même temps d'apporter l'argent ; mais à peine cet argent fut compté, que des Anglais, cachés dans une chambre attenante, se jetèrent sur Oudart et le firent prisonnier. Édouard sortit ensuite à la tête de ses gendarmes, avec lesquels il chargea Charny, qui attendait hors des murs qu'on lui ouvrît les portes, et qui surpris lorsqu'il croyait surprendre, fut fait prisonnier par Édouard, avec presque tous ceux qu'il avait conduits à cette honteuse expédition [4].

(1350.) Édouard montra peu de ressentiment de cette violation de la trêve, quoiqu'elle eût failli lui coûter Calais ; il était glorieux de son

[1] Cont. Nangii, p. 111. — Annal. eccles. Raynaldi, 1349, § 18-22.

[2] Rymer, t. V, p. 657, 658.

[3] *Ibid.*, t. V, p. 660.

[4] Froissart, t. II, c. 326, p. 483 et suiv. — Rob. d'Avesbury, p. 181, et en note à Froissart, p. 484. — Thom. Walsingham, Hist. Angliæ, p. 168. — Ypodigma Neustriæ, p. 519. — Matteo Villani, l. I, c. 33, p. 36.

succès et de la manière dont il s'était comporté dans la bataille. Il y avait combattu corps à corps contre Eustache de Ribaumont, qui ne l'avait pas reconnu, et il l'avait fait prisonnier ; il le renvoya sans rançon, en lui donnant même un chapelet de prix. Quant à Charny, il l'emmena en Angleterre avec les autres prisonniers ; mais bientôt il leur permit à tous de se racheter [1]. Charny, de retour de sa captivité, ne se montra point si généreux : comme il était à Saint-Omer, il apprit qu'Aimery de Pavie était venu passer quelques jours de fête dans une maison de plaisance proche de Calais. Au mépris de la trêve, il vint l'y surprendre, et le ramenant à Saint-Omer, il l'y fit mourir dans les tourments sur la place du marché [2].

Malgré ces violations répétées de la trêve, Édouard ne voulut point déclarer qu'elle était rompue. La peste, après avoir ravagé la France, avait passé en Angleterre ; elle y était accompagnée, ce qu'on n'avait pas remarqué ailleurs, par une épizootie presque universelle ; la mortalité parmi les hommes et les animaux semblait devoir dépeupler la terre [3]. A plusieurs reprises, Édouard fut forcé de proroger son parlement, par l'impossibilité de réunir ses conseillers effrayés [4]. Il donna aussi des ordres pour arrêter l'émigration de ses sujets, qui semblaient vouloir tous déserter l'Angleterre [5]. Ce n'était pas sous le poids de cette calamité qu'il pouvait lui convenir de renouveler les hostilités ; il nomma donc, le 5 mai, des commissaires pour traiter avec la France [6], et, le 13 juin, la trêve fut en effet renouvelée pour durer jusqu'au 1er août de l'année suivante [7].

Pendant ce temps la cour de France était dans les fêtes ; presque tous les princes se mariaient à la fois ; Jean, duc de Normardie, fut d'abord promis à sa cousine Blanche de Navarre, sœur du nouveau roi Charles le Mauvais ; mais Villani assure que lorsque Philippe de Valois vit cette jeune personne, alors âgée de dix-huit ans, il fut si frappé de sa belle figure, qu'il résolut de la garder pour lui. Il l'épousa, en effet, le 19 janvier 1350, pendant l'absence de son fils [8]. Pour consoler

[1] Froissart, t. II, c. 329, p. 498.
[2] *Ibid.*, t. III, add. 4, p. 19.
[3] Knyghton, l. IV, p. 2598-2601.
[4] Rymer, p. 655, 658.
[5] Le 1er décembre 1349, Rymer, t. V, p. 668.
[6] *Ibid.*, p. 671.
[7] *Ibid.*, p. 672, 676, 678.
[8] Matteo Villani, l. I, c. 32, p. 35.

celui-ci, il lui fit épouser, le 9 février suivant, Jeanne, fille de Guillaume, comte de Boulogne et d'Auvergne, dont elle avait hérité en 1332. Elle était alors âgée de vingt-quatre ans, et veuve de Philippe de Bourgogne, tué à Aiguillon. Outre les deux fiefs de son héritage paternel, elle apportait encore à son époux l'administration du duché et du comté de Bourgogne, ainsi que du comté d'Artois, héritage de son fils, alors en bas âge, dont elle et son mari furent conjointement tuteurs. Ce mariage causa aux Bourguignons beaucoup d'inquiétude et de mécontentement ; ils se crurent dès lors peu assurés de la vie de leur jeune prince [1]. Enfin, au mois d'avril, Charles, fils du duc de Normandie et petit-fils de Philippe, qui prenait le titre de dauphin depuis la cession qu'Humbert II lui avait faite, épousa, à Tain en Dauphiné, Jeanne de Bourbon, qui avait été d'abord promise à son prédécesseur [2]. Dans le même temps, par la médiation de la France, Louis II de Flandre épousa Marguerite, seconde fille du duc de Brabant, avec l'agrément des sujets, qui commençaient à se détacher de l'alliance de l'Angleterre [3].

Les fêtes de la cour, tout comme les calamités du royaume, étaient toujours le signal de nouvelles exactions pour les peuples. Il fallait trouver de l'argent pour subvenir aux dépenses que tous ces mariages avaient occasionnées. De nouvelles ordonnances bouleversèrent encore le système monétaire. Celle du 16 janvier était une crue de 8 sous par marc d'argent, en sorte qu'elle détériorait toujours plus le numéraire ; mais celle du 3 mai annonça le retour à un autre système, celui de la monnaie forte, et elle était accompagnée d'un règlement sur la manière dont les dettes contractées en monnaie faible devaient être acquitées lorsque le créancier était tout autre que le roi [4]. De plus, la bourgeoisie de Paris, sollicitée par Philippe, lui accorda pour un an une aide assez forte sur toutes les denrées vendues dans la ville [5] ; et des commissaires envoyés en Languedoc, en même temps qu'ils traitèrent avec les États pour en obtenir un subside, furent autorisés à vendre toutes les grâces qui dépendaient de la prérogative royale. Ils pouvaient

[1] Matteo Villani, l. I, c. 32, p. 35. — Froissart, t. III, add. 6, p. 23, et Append. p. 423.

[2] Hist. du Dauphiné, c. 151, p. 331.

[3] Froissart, t. III, add. 2, p. 4. — Meyer, Ann. Fland., l. XIII, f. 155.

[4] Ordonn. de France, t. II, p. 318, 321, 322.

[5] *Ibid.*, p. 318.

pardonner tous les crimes, sauf celui de trahison et de lèse-majesté; anoblir les vilains, légitimer les bâtards : tout ce qu'ils feraient serait bien fait, pouvu qu'ils apportassent beaucoup d'argent [1].

Mais, tandis que les agents de Philippe VI travaillaient de toutes parts à remplir son trésor épuisé par ses prodigalités, sa santé déclinait rapidement. Il était âgé de cinquante-huit ans lorsqu'il avait épousé une très-jeune personne; vivement épris d'elle, il crut lui-même pouvoir se conduire en jeune homme; ses excès le jetèrent bientôt dans un état de langueur que le moindre accident devait rendre fatal. En effet, dès qu'une maladie vint à se déclarer, il y succomba en peu de jours. Il mourut à Nogent-le-Roi, le dimanche 22 août 1350, laissant deux fils, dont l'aîné, Jean, duc de Normandie, qui lui succéda, avait déjà quatre fils et trois filles de sa première femme. Le second, Philippe, duc d'Orléans, auquel il laissa encore en mourant le comté de Valois, n'avait pas d'enfants. La jeune femme du roi Philippe demeura à sa mort grosse d'une fille [2].

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 38, p. 270.

[2] Matteo Villani, l. I, c. 75. p. 73. — Cont. Nangii, p. 111. — Froissart, t. III, Add. 6, p. 23 et c. 330, p. 425. — Vitæ Romanor. Pontific., t. III, p. II, p. 567, 577, 583.

CHAPITRE VII.

Avénement du roi Jean au trône. Le besoin d'argent le force à traiter avec ses sujets. Fréquentes violations de la trêve avec l'Angleterre. Charles d'Espagne, favori du roi, assassiné par le roi de Navarre. Pardon accordé à celui-ci. Renouvellement de la guerre. Réforme des abus opérée par les états généraux. — 1350-1355.

(1350.) L'avénement d'un nouveau roi à la couronne est toujours un des grands événements de l'histoire des monarchies. Plus on a voulu soumettre l'État à une seule direction, à une seule volonté, plus on a confié le pouvoir aux personnes et non aux institutions ; et plus le caractère individuel du maître acquiert d'importance, plus sa capacité, ses passions, ses fantaisies, font la destinée des États. Aux yeux des courtisans, qui se figurent qu'une révolution n'est autre chose que la transmission à d'autres mains du pouvoir qu'on leur ôte, la mort d'un nouveau roi ressemble fort à une révolution. En effet, il est rare que l'héritier présomptif du trône ait joui, pendant le règne de son prédécesseur, de tout le crédit auquel il se croyait le droit de prétendre : presque toujours il trouvait sur son chemin des conseillers, des confidents du monarque qui lui faisaient sentir sa dépendance. La mort de leur patron était le signal de leur disgrâce : à chaque nouveau règne, cette mort avait en France amené sur eux une punition sévère, souvent un supplice cruel ; tandis qu'en même temps on voyait s'avancer rapidement aux honneurs, aux fonctions les plus importantes, les favoris de l'héritier du trône, qui jusqu'alors s'étaient cachés dans l'ombre, qui souvent avaient vécu dans la disgrâce du feu roi.

Toutefois, lorsque l'avénement du nouveau roi n'a d'autre conséquence que la chute plus ou moins rude des hommes en place, et l'élévation de nouveaux dépositaires du pouvoir, encore qu'il en résulte le même bouleversement des intérêts personnels, quelquefois la même

par lui-même prenait pour règle de conduite les idées qu'il trouvait dans la circulation commune.

Froissart, dans ses récits, accordait également son admiration à la bravoure et à la ruse ; au faste qui dépensait sans mesure, comme au bonheur et à l'adresse de celui qui gagnait ou pillait beaucoup ; à la courtoisie qui pardonnait, comme à la colère qui faisait répandre des torrents de sang : étonner, c'était déjà mériter des applaudissements. Toutes les aventures surprenantes plaisaient également aux chevaliers et aux nobles dames, et c'était là le public de choix de Froissart. Toutes se changeaient en leçons pour le roi Jean, qui se proposait seulement d'être *gai*, *frisque*, *amoureux et bachelereux durement;* et quand il méritait cet éloge, il se croyait un grand roi.

L'exemple du roi de Bohême, premier beau-père du nouveau roi de France, avait également contribué à inspirer à celui-ci ce goût de chevalerie. Jean de Bohême passait pour le plus brillant chevalier de son siècle, habile à tous les exercices du corps, brave jusqu'à la témérité, galant dans les cours, prodigue avec ses amis, il avait eu plus que personne le talent de gagner les cœurs ; mais il joignait à ces qualités chevaleresques des manières séduisantes, une éloquence entraînante, beaucoup d'adresse et beaucoup de grâces dans l'esprit ; et cependant Jean de Bohême avait été loin d'être un bon roi. Jean de France, qui le prit pour modèle, lui était inférieur pour toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Il est vrai qu'il est connu dans l'histoire sous le nom de *Jean le Bon ;* mais les historiens du quatorzième siècle ne mentionnaient guère les rois et les grands personnages sans joindre quelque épithète à leur nom ; et quand Froissard a dit *le bon roi Jean*, c'était plutôt de sa part un signe de respect que la désignation d'aucune qualité morale.

Dès l'instant de la mort de son père, Jean se saisit du pouvoir, sans attendre ni assentiment des barons, ni acclamation du peuple, ni sacre de l'Église. C'est tout au plus à cette époque qu'on peut faire remonter cette perpétuité du pouvoir royal, qui ne souffre aucune interruption, et qu'on a exprimé par cette phrase bizarre : *Le roi est mort, vive le roi!* Jean revint aussitôt de Nogent le Roi, où son père était mort le 22 août, à son palais de Vincennes, et le 31 du même mois, il y rendit une ordonnance dans laquelle ses officiers lui donnent le titre de roi, encore qu'il évite de le prendre lui-même [1]. Cette

[1] Dans cette ordonnance, Jean, qui n'était pas sacré, et qui, par conséquent, aux

ordonnance avait pour objet une première altération des monnaies, une crue de 31 sous sur le marc d'or; car déjà il se pressait de suivre les traces de son père. Son but était de se procurer de l'argent pour les fêtes de son sacre. Elles eurent lieu dans l'église de Notre-Dame de Reims, le 25 septembre, où il reçut l'onction sacrée des mains de l'archevêque Jean de Vienne [1]. Aussitôt après son couronnement, il donna l'ordre de chevalerie à son frère Philippe, duc d'Orléans et comte de Valois, alors âgé de quinze ans et demi ; à son fils Charles, dauphin de Viennois, qui n'était que de six mois plus jeune que son oncle ; à son autre fils Louis, depuis duc d'Anjou ; au duc de Bourgogne, fils de sa seconde femme, enfant âgé de quatre ans, dont il gouvernait le duché ; aux comtes d'Alençon, d'Étampes, de Dammartin, et à plusieurs autres seigneurs ; enfin à ses deux cousins germains Jean et Charles, fils de Robert d'Artois, celui même que son père avait tant persécuté ; qu'il avait accusé de trahison, de sortilége, et en particulier d'avoir tenté d'envoûter ou d'ensorceler Jean lui-même pour le faire périr. Ces deux princes, dont l'aîné avait vingt-neuf ans, avaient passé quinze ans en prison ; tous leurs biens avaient été confisqués, et Philippe les avait poursuivis de sa haine jusqu'à la fin de sa vie. On vit avec plaisir que Jean n'avait point les mêmes ressentiments ; qu'il appelait ses deux cousins auprès de lui ; qu'il les comblait de biens, et qu'il semblait n'accorder aucune foi aux crimes dont leur père avait été chargé, et pour lesquels il avait été condamné par des juges serviles [2]. Mais presque aussitôt il montra aussi que les favoris de son père ne devaient pas plus compter sur son amitié que ses ennemis sur sa haine. Parmi les hommes à qui Philippe VI avait accordé le plus de confiance était Raoul, comte d'Eu et de Guines, qu'il avait fait connétable. Ce seigneur, avec le comte de Trancarville, avait été fait prisonnier à Caen,

yeux du grand nombre n'était pas encore roi, évita de prendre aucun titre. « Jehan, dit-il par la grâce de Dieu, à nos amis et féaux les généraux maîtres de nos monnoies salut. » Il n'emploie non plus que son sceau de duc de Normandie. — « Sous notre grand scel, duquel nous usions avant que nous vinssions au gouvernement de notre royaume ; « toutefois on voit qu'il dit, notre royaume, et ses officiers, usant de plus de courtoisie, ajoutent : Ainsi signé par le Roi en son conseil. Ordonnances de France, t. II, p. 336.

[1] Cont. Nangii, p. 111. — Froissart, t. III, p. 23 et p. 425. — Gallia Christiana, t. IX, p. 126.

[2] Chronique de Saint-Denis, app. à Froissart, t. III, p. 425, et variantes de Froissart, t. III, p. 24.

par les Anglais, en 1346. Edouard lui avait d'abord demandé une rançon exorbitante ; mais comme le comte était un des plus aimables entre les courtisans, ou, comme dit Froissard, « durement able, gai, » frais, plaisant, joli et léger, et en tous états si très-gracieux que, » dessus tous autres, il passoit route, il obtint grandement la grâce et » amour du roi d'Angleterre, de la reine, des seigneurs et des dames » dont il avoit la connaissance ; » en sorte qu'Édouard réduisit sa rançon à la somme de soixante mille écus d'or, et lui accorda la permission de repasser en France, et d'y séjourner une année pour la rassembler.

Dès qu'il eut obtenu sa liberté, le comte de Guines s'empressa de revenir auprès du roi Jean, sur la bienveillance duquel il croyait pouvoir compter. Au moment où Jean le vit entrer, il lui dit : Comte, j'ai à vous parler en secret ; et il l'emmena dans une chambre, où on assure qu'il lui montra une lettre, en lui demandant s'il la reconnaissait ; et comme le comte, troublé, tardait à répondre, le roi ajouta aussitôt : « Ah ! ah ! mauvais traître, vous avez bien mort desservie, » si n'y faudrez mie, par l'âme de mon père. » Il le fit à l'instant arrêter ; il refusa toute explication aux seigneurs qui vinrent solliciter pour lui ; et, dès le second jour, il leur répondit qu'il ne dormirait plus, tant que le comte de Guines serait en vie. En effet, il le fit décapiter dans l'hôtel même de Nesles, où il logeait le 19 novembre, en présence du duc de Bourbon, du comte d'Armagnac, du comte de Montfort, des sires de Boulogne et de Revel, et de quelques chevaliers. Comme il ne fit pas même précéder son supplice d'un simulacre de jugement, on n'a jamais su de quoi il l'accusait [1]; mais on conjectura que le comte qui n'avait guère d'autre moyen de payer son exorbitante rançon, avait promis à Édouard de lui vendre le château de Guines, s'il ne pouvait d'aucune autre manière lever de l'argent en France, et que Jean lui avait fait trancher la tête, pour que sa rançon ne coûtât ni argent ni forteresse au royaume [2].

Tandis que la noblesse française éprouvait un vif ressentiment de cette exécution, la mort du connétable donnait à Jean l'occasion de distribuer des grâces à de nouveaux favoris. Il ne put, il est vrai, disposer du château de Guines ; les gens qui y étaient en garnison, irrités

[1] Froissart, t. III, p. 51 et 52. — Chr. de Saint-Denis, *Ibid.*, p. 426. — Cont. Nangii, p. 112.

[2] Matteo. Villani, l. II, c. 50, p. 138.

de la mort de leur maître, entamèrent aussitôt un traité avec le gouverneur de Calais pour les Anglais ; et, comme ils n'étaient qu'à deux lieues de cette ville, ils firent entrer les Anglais dans leur fort, avant que le roi Jean pût y pourvoir. Mais celui-ci donna à son cousin, Jean d'Artois, le comté d'Eu, et il donna la charge de connétable de France à Charles d'Espagne, fils d'Alphonse de la Cerda, et plus jeune frère de ce Louis d'Espagne, qui avait été en 1342 maréchal de l'armée de Bretagne, et ensuite proclamé par le pape roi des îles Fortunées. En même temps, il nomma ce même Charles d'Espagne comte d'Angoulême. « C'était, dit Villani, un chevalier de grand cœur et de grande » hardiesse, vaillant dans les armes, plein de vertu et de courtoisie, » de belle figure et de belles manières. Le roi, qui lui montrait un » singulier amour, suivait son conseil par-dessus celui de tous les ba» rons ; aussi ceux qui ne craignaient pas de mal parler en accusaient » le roi, tandis que les autres en ressentaient une extrême envie [1]. »

Avant le supplice du comte de Guines, le roi Jean confirma la trêve avec l'Angleterre, qui avait déjà été prolongée par Philippe pour une autre année, mais cette prorogation n'aurait pas été considérée comme obligatoire, si elle n'avait été acceptée par le nouveau roi [2]. Il partit ensuite pour se faire reconnaître par les provinces du midi, en visitant auparavant la Bourgogne, dont il était administrateur au nom de Philippe, fils de sa femme, qui portait alors le titre de duc. Cet enfant de quatre ans pouvait mourir, et le roi Jean y comptait si bien, qu'il était surtout occupé d'empêcher que son riche héritage ne passât à d'autres après lui. Une sœur du jeune duc était déjà fiancée à Amé VI, comte de Savoie, et elle avait été envoyée à sa cour pour y être élevée par Blanche de Bourgogne, sa tante, mère du comte Amé. Jean ne voulait point qu'elle l'épousât, ou qu'elle épousât aucun autre. Il entra donc en traité avec la cour de Savoie, pour se faire rendre la jeune princesse Jeanne de Bourgogne, fille de sa femme. Il offrit pour la racheter un hôtel à Paris, et quarante mille florins en or. Les Savoyards hésitèrent longtemps à accepter ce marché ; les négociations entamées pendant que Jean était en Bourgogne se prolongèrent plusieurs années, et le traité final ne fut signé à Paris que le 5 janvier 1355. Après quoi la jeune princesse, que la cupidité de son beau-père condamnait au célibat, fut rendue ; mais les Bourguignons en conçurent les plus vives

[1] Matteo. Villani, l. III, c. 95, p. 219.
[2] Rymer, t. V, p. 690.

alarmes pour leur duc, auquel le roi, son tuteur, était si déterminé à ne point laissé d'héritier [1].

Après avoir raffermi son autorité sur la Bourgogne, Jean continua sa route vers Avignon, où il fut reçu en grande pompe par le pape Clément VI, et par les cardinaux [2], tandis que, dans cette même année, la foule des pénitents se portait à Rome, pour y gagner les indulgences du jubilé [3]. Le roi Jean choisit son domicile à Villeneuve d'Avignon, sur la droite du Rhône, et par conséquent sur terre de France. Il y était encore le 29 décembre; de là il se rendit à Beaucaire, et enfin à Montpellier, où il fit son entrée le 7 janvier 1351 [4].

(1351.) Le roi Jean avait convoqué à Montpellier pour le 8 janvier, une assemblée des états du Languedoc, afin de leur demander un subside, à l'occasion de son joyeux avénement. Les prélats, les barons et les députés des villes des quatre sénéchaussées de Toulouse, Carcassonne, Beaucaire et Rouergue s'y réunirent en effet, mais il ne s'est conservé aucun détail sur cette assemblée : il est probable que ses membres se contentèrent d'écouter les propositions du roi pour les référer à leurs commettants, car les députés de la province furent convoqués pour le 16 février suivant, à se trouver à Paris, aux états généraux de tout le royaume, sans doute pour donner leur réponse sur les demandes du roi. Quelques grâces accordées à la province signalèrent cependant le séjour du nouveau roi en Languedoc. Il écouta les plaintes des habitants de Narbonne, sur les vexations exercées par ses officiers, et il leur accorda une charte, en confirmation de leurs priviléges [5]. Il donna audience également au vicaire général de l'archevêque de Toulouse, qui venait lui dénoncer l'horrible rigueur des moines envers ceux de leurs frères qu'ils accusaient de quelques fautes graves : « Ils les » jetaient, » dit un historien qui vécut un siècle plus tard, « dans une » prison perpétuelle et ténébreuse, qu'ils nommaient *vade in pacem :* » ils ne leur donnaient pour vivre que du pain et de l'eau, et leur » interdisaient toute communication avec les hommes, en sorte que » les uns après les autres ils y mouraient désespérés. » Le roi Jean

[1] P. Planche, Hist. du duché de Bourgogne, t. II, l. X, p. 207; l. XI. p. 209. — Guichenon, Hist. généalogique de Savoie, t. I, p. 401 et 408.

[2] Froissart, t. III, p. 23.

[3] Raynaldi, Annal. eccl., 1350, § 1.

[4] Hist. du Languedoc, l. XXXI, p. 272.

[5] *Ibid.*, c. 39, p. 272.

ordonna que les abbés et supérieurs des couvents fussent obligés de visiter deux fois par mois, pour les consoler, ceux qu'ils auraient condamnés à la prison ténébreuse, qu'ils leur permissent aussi deux fois par mois la visite d'un autre moine. Quoique le roi ne se fût réservé aucun moyen de faire exécuter cette ordonnance miséricordieuse, elle excita les plus violentes clameurs dans les couvents : le même historien nous dit « que les frères mineurs et les frères prédicateurs firent des » efforts inouïs pour obtenir la révocation de cette ordonnance : qu'ils » invoquèrent même l'autorité du pape, mais que le roi persévéra, et » voulut qu'ils obéissent ou qu'ils sortissent du royaume [1]. »

Après avoir donné un brillant tournoi à Villeneuve d'Avignon, dans lequel les habitants du Midi purent admirer la bonne mine de leur roi, et son habileté dans tous les exercices chevaleresques, après y avoir compté parmi les spectateurs toute la cour pontificale, malgré les censures qu'elle avait souvent prononcées contre ce genre de divertissements, Jean repartit en droiture pour Paris, où il arriva au commencement de février [2].

La tenue des états généraux de tout le royaume rappelait le roi à Paris. Aucun souverain moins que le roi Jean ne désirait associer le peuple à l'autorité; aucun ne mettait plus son point d'honneur à ce que personne ne pût disputer ses ordres, ou supposer des limites à son pouvoir; aucun n'avait plus de mépris pour le peuple, ou plus de désir de le tenir à distance de lui ; cependant, dès le commencement de son règne, il se vit obligé de convoquer des assemblées nationales, et chaque année il fut entraîné à se mettre davantage dans leur dépendance. De sa part, il n'y avait aucun projet ; il n'y avait non plus aucune usurpation de la part du peuple, dans ce partage de l'autorité auquel les assemblées d'états furent admises. La seule détresse du trésor royal appela malgré eux, en quelque sorte, les députés de la nation à chercher comment ils pourraient avoir de l'argent, et bientôt après à regarder comment cet argent était dépensé. Jean avait montré le même goût que Philippe pour le faste, pour les fêtes, pour les prodigalités de tout genre; le sacre, la chevalerie des jeunes princes, le voyage du Midi, le tournoi de Villeneuve, avaient épuisé son épargne; tout moyen lui était bon pour la remplir de nouveau, et il ne prévoyait point qu'en s'adressant pour cela à ses sujets, il partagerait avec eux sa puissance.

[1] Chron. Gulielmi Burdini. Preuves de l'hist. du Languedoc, t. IV, p. 29.
[2] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 40, p. 272. — *Ibid.*, Note XXII, p. 571.

Il n'existait point encore dans chaque province, dans chaque ville, dans chaque hameau, des agents du roi qui pussent en son nom demander de l'argent aux peuples. En général, les agents de l'autorité ne recevaient point leur salaire des mains du roi; d'ailleurs Jean ne payait personne, et n'avait, par conséquent nulle part des serviteurs affidés : quelques ordres étaient donnés en son nom par des juges ou des sergents, qu'il ne payait pas non plus, mais auxquels il accordait pour récompense une sorte de monopole de la justice : le plus souvent l'autorité était exercée ou par des commandants militaires et féodaux, ou par des corporations : les premiers se payaient par leurs mains aux dépens du peuple, les secondes s'administraient gratuitement; et comme ni avec les uns ni avec les autres le roi n'avait rien à débourser, il était content.

Mais les désastres de la guerre avec les Anglais avaient fort diminué les revenus, tandis que l'incapacité et la prodigalité du roi multipliaient les défenses. Jean avait donc besoin de recueillir l'argent qui restait dans la poche de ses sujets, et sans croire aux états aucun droit exclusif d'asseoir de nouvelles contributions, il les assemblait pour qu'ils perçussent gratuitement l'argent qu'ils lui accorderaient, tandis que s'il employait des hommes salariés par lui pour le lever, il n'en reviendrait rien au trésor.

Il avait si peu le sentiment des droits de ses sujets, ou des ménagements qu'il devait à leur propriété, que, pendant le temps même qu'il convoquait les états, il continuait ses opérations désastreuses sur les monnaies, parce que, pour les accomplir, il n'avait besoin ni de conseil ni d'aide, et que tous les monnayeurs étaient des ouvriers à sa paye. Dans le courant de l'année 1351, il ne rendit pas moins de dix-huit ordonnances sur les monnaies, tantôt pour augmenter, tantôt pour diminuer la valeur du marc d'or et d'argent, et presque toujours avec injonction de tenir secrète la première de ces deux opérations, et de faire grand bruit de la seconde [1]. On comprend à peine comment le commerce pouvait résister à ces fluctuations continuelles. Les historiens italiens nous apprennent, il est vrai, qu'elles causèrent la ruine de leurs compatriotes, et qu'elles déterminèrent le plus grand nombre d'entre eux à renoncer aux affaires et à quitter la France [2]. Deux ordonnances

[1] Ordonn. de France, t. II, p. 343, 344, 388, 389, 417, 428, 429, 430, 431, 432, 444, 447. 448, 449 et 467.

[2] Matteo Villani, l. I, c. 73, p. 74.

de cette année nous apprennent aussi que le roi Jean confisqua les créances des marchands juifs et lombards, et défendit à ses sujets de leur payer ce qu'ils leur devaient, s'ils ne voulaient s'exposer à payer deux fois[1]; néanmoins, comme un pays ne peut se passer entièrement de commerce, d'autres marchands étrangers bravaient tous les hasards pour continuer d'approvisionner la France : seulement ils exigeaient de leurs chalands, comme compensation de leurs risques, des bénéfices énormes, et ils contribuaient ainsi à augmenter la misère universelle.

Aucun historien contemporain n'a fait seulement mention des états généraux de 1351 : nous ne les connaissons que par les ordonnances qui furent rendues sur leur demande. Il semble qu'ils ne songèrent pas même à prendre en considération l'état du royaume : les députés de chaque province traitaient séparément avec le roi pour les intérêts de leur province; et, en général, Jean ne leur refusait pas les ordonnances quand elles lui étaient demandées l'argent à la main. Ainsi, sur la réquisition des fabricants de toiles larges de la ville de Troyes, il interdit à leurs rivaux de faire dans la même ville des toiles étroites, nommées *couvre-chefs*[2]; sur celle des bourgeois de Mâcon, il renouvela la charte de leur commune, qui garantissait la juridiction des magistrats nommés par eux, et les mettait à l'abri des confiscations souvent prononcées par les officiers royaux pour des fautes peu considérables[3]. A la demande des bourgeois de Paris, il publia un règlement de police fort long, fort détaillé, dans lequel il fixait les règles de travail et les priviléges de chaque profession, et il soumettait les salaires et les profits à un maximum, pour remédier à l'augmentation du prix du travail qui avait été la conséquence de la peste[4].

Les traités avec les états des diverses provinces naissaient toujours du même principe, mais ils avaient quelquefois des fruits plus avantageux. L'assemblée des nobles et communes du bailliage de Vermandois, présidée par l'évêque de Laon, accorda au roi une imposition de six deniers par livre, sur le prix de chaque marchandise vendue dans l'étendue du bailliage. Cette imposition devait se percevoir toute une année, à moins qu'avant son expiration la paix ne fût conclue entre la

[1] Ordonn. de France, t. II, p. 418 et 441.
[2] *Ibid.*, p. 344.
[3] *Ibid.*, p. 347.
[4] *Ibid.*, p. 350.

France et l'Angleterre ; mais en retour le roi promit à ses bons sujets du Vermandois que ses maîtres d'hôtel ne prendraient plus leurs denrées sans payer pour le service de sa table ; que les hommes du pays ne seraient plus contraints à marcher à l'armée, excepté dans le cas où l'arrière-ban serait convoqué ; que les nobles enfin pourraient exercer le droit de guerre privée les uns contre les autres, sous la réserve qu'ils ne s'attaqueraient que quinze jours après s'être défiés [1].

Les députés de Normandie avaient été convoqués avec les autres, à Paris, pour le 16 février ; mais, comme ils ne purent terminer immédiatement l'affaire de l'aide qui leur était demandée, le roi les ajourna pour le 22 mars, à Pont-Audemer. Les bourgeois y délibérèrent les premiers en présence de ses commissaires ; ils firent entendre leurs plaintes sur les dévastations des gens de guerre, les voleries des gens de l'hôtel du roi, et la ruine résultant des mutations de monnaie ; ils demandèrent le retour entier aux priviléges qui leur avaient été accordés par la charte aux Normands, charte qui avait été violée dans tous ses points, et la cessation des guerres privées, dont les nobles du Vermandois avaient, au contraire, demandé la continuation : à ces conditions ils accordèrent, comme les députés du Vermandois, une imposition, pour une année, de six deniers par livre sur les marchandises vendues. Les nobles s'assemblèrent à leur tour quelques jours plus tard ; ils consentirent à ce que leurs vassaux payassent l'aide de six deniers pour livre, pourvu que les vassaux des princes du sang, du roi de Navarre et du duc d'Orléans, y fussent également soumis, et pourvu que tous les gentilshommes fussent exempts. Les prélats s'étant déjà conformés à la volonté du roi, quand ils s'étaient assemblés à Paris, ne furent pas convoqués de nouveau à Pont-Audemer [2].

Les bourgeois de Paris furent, à ce qu'on peut conjecturer, consultés non point par les députés, mais par eux-mêmes, à leur assemblée du Parloir aux bourgeois. Ils accordèrent pour une année une aide à payer, tant par l'acheteur que par le vendeur, sur toute marchandise vendue dans Paris et les faubourgs, selon un tarif qui variait pour chaque marchandise ; quant à la quantité, le vendeur devait être cru sur son serment. En retour, le roi les dispensa de toute autre aide dans l'année et de tout service militaire, et il promit que ce subside gra-

[1] Ordonnance du 30 mars 1351, t. II, p. 391. — Une autre ordonnance, en septembre de la même année, réduisit ce terme à huit jours. *Ibid.*, p. 447.

[2] *Ibid.*, t. II, p. 400, 411 et 415.

cieux ne tirerait point à conséquence pour l'avenir. Il rendit ensuite plusieurs ordonnances séparées pour confirmer tous les priviléges des Parisiens [1].

Les députés de Picardie, qui s'étaient rendus à Paris, le 16 février, ne s'étant pas trouvés munis de pouvoirs suffisants pour consentir à une aide, le roi convint d'envoyer dans la province des commissaires qui assembleraient les états du bailliage; il semble cependant que ces commissaires se contentèrent de traiter avec le maire et les échevins d'Amiens, qui consentirent à ce que l'octroi et la commune fût partagé, de sorte que la moitié fut réservée pour les dépenses communales et l'autre moitié payée au roi [2].

Les députés de Languedoc, qui s'étaient séparés à Montpellier sans rien conclure, étant revenus à Paris, accordèrent une somme fixe pour chaque sénéchaussée, sans indiquer même comme ils s'y prendraient pour la lever. La sénéchaussée de Carcassonne, qui comprenait vingt-deux villes, se taxa à 50,000 livres, toujours sous la condition qu'il ne lui serait rien demandé de plus dans l'année [3].

La guerre avec les Anglais, qui servait au roi de prétexte pour demander des secours à toutes les provinces de son royaume, était, il est vrai, suspendue par la trêve que Philippe de Valois avait conclue en 1347 ; mais elle expirait au 1er août, et Édouard comme Jean, réciproquement irrités, se refusaient à la renouveler. Édouard accusait Jean d'avoir fait trancher la tête au connétable quand il n'avait aucun droit sur lui, car il était prisonnier des Anglais et relâché seulement sur parole ; il ajoutait que ce meurtre avait été commis à dessein pour le priver d'une rançon de soixante mille écus. Jean accusait à son tour les Anglais d'avoir violé la trêve par l'achat du château de Guines. Dès le 1er mars, Édouard avait fait annoncer dans les églises qu'il ne renouvellerait point une trêve que son adversaire n'observait pas [4].

Ce fut cependant le roi Jean qui commit les premières hostilités. Au commencement d'août, il vint à Poitiers avec Charles d'Espagne le nouveau connétable, et les deux maréchaux de France, Édouard, sire de Beaujeu, et Arnould d'Audeneham ; il y rassembla une armée formée des chevaliers de Poitou, de Saintonge, d'Anjou, de Maine et de Tou-

[1] Ordonn. t. II, p. 422, 432, 434, 435, 436 et 437.
[2] *Ibid.*, p. 439.
[3] Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 41, p. 273.
[4] Rymer Acta, t. V, p. 698.

raine, et il vint mettre le siége devant Saint-Jean-d'Angély. Édouard, de son côté, avait envoyé à Bordeaux le sire de Beauchamp, avec quelques-uns de ses meilleurs chevaliers. Lorsque Beauchamp s'approcha pour secourir Saint-Jean d'Angély, il trouva les Français maîtres du pont sur la Charente, à Taillebourg, et il fut obligé de rebrousser chemin. Sa retraite enfla le courage des Français, qui passèrent la rivière, et s'aventurèrent à sa poursuite. Beauchamp se retourna alors, et les attaquant en plaine les mit en déroute; il leur fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels on signale Jean de Saintré, Guichard d'Angle, Boucicault, le père de celui qui fut depuis maréchal, et quelques autres. Les Anglais, qui espéraient tirer plus de cent mille écus au mouton de la rançon de leurs captifs, se hâtèrent de les emmener à Bordeaux, et abandonnèrent à son mauvais sort Saint-Jean d'Angély, qui ne tarda pas à se rendre [1].

Les deux rois pouvant alors, chacun de leur côté, s'attribuer un succès, ne refusèrent plus d'envoyer des commissaires entre Calais et Guines pour renouveler la trêve : les évêques de Paris et de Norwich étaient chefs des deux députations; ils signèrent un nouveau traité le 11 septembre qui prolongeait la trêve jusqu'au 12 septembre de l'année suivante [2].

Le pape Clément VI n'avait point cessé d'exhorter à la paix les rois de France et d'Angleterre; mais il se montrait tellement partial pour la France, que sa médiation ne pouvait être acceptée par les Anglais. A la fin de l'année précédente, il avait introduit dans le sacré collége douze nouveaux cardinaux, dont neuf étaient français; et comme l'abbé de Saint-Denis, l'un d'eux, était employé dans les conseils du roi Jean, il lui avait envoyé, à Paris, la barrette rouge, par une faveur alors nouvelle, car l'usage voulait encore que les cardinaux élus vinssent la recevoir des mains mêmes du pape [3]. En retour, le roi permettait au pape d'étendre sans cesse sur le royaume la juridiction ecclésiastique. La France entière était soumise aux tribunaux de l'inquisition, à la réserve du Maine et de l'Anjou, parce que ces deux provinces, qui formaient autrefois le patrimoine de Charles Ier, roi de Sicile, avaient été détachées par le pape Nicolas IV de la juridiction de l'inquisition de France. Quelques hérétiques, poursuivis par Guillaume Miles, grand inquisi-

[1] Froissart, t. III, p. 26, 31, et p. 427, 428.
[2] Rymer, t. V, p. 725.
[3] Raynaldi Annal. eccl., 1350, § 47 et 48.

teur de France, trouvèrent un refuge dans ces provinces : pour faire cesser ce qu'il regardait comme un extrême scandale, Clément VI ordonna, par sa bulle du 26 septembre 1351, que les ordres du grand inquisiteur de France fussent exécutoires dans le Maine et l'Anjou, comme dans le reste du royaume [1].

(1352.) Le pape ne s'en tenait pas à étendre la juridiction de l'inquisition, il avait soin en même temps d'exciter son activité. Les vaudois, cachés dans les plus sauvages vallées du diocèse d'Embrun, avaient recommencé à s'assembler pour prier ensemble; le pape, étonné qu'ils n'eussent point tous péri dans les persécutions précédentes, écrivit, au commencement de l'année 1352, des lettres pressantes à Charles, fils du roi Jean, dauphin de Viennois, à Louis de Tarente et Jeanne, roi et reine de Sicile et comtes de Provence; enfin aux principaux barons qui avaient des fiefs dans les hautes Alpes, pour les engager à seconder de tout leur pouvoir les inquisiteurs de la foi dans leurs efforts pour extirper cette peste [2].

Ce fut un des derniers actes du pontificat de Clément VI : ce pape, quoique assez savant théologien, s'était montré beaucoup plus cavalier qu'homme d'Église. Il avait déployé un grand luxe dans ses palais et et ses équipages ; il avait montré beaucoup de goût pour les chevaux, les tournois, les festins, et surtout pour la société des femmes, dont il s'était toujours entouré. Aussi ses mœurs, et celles des jeunes gens ses parents, qu'il avait élevés aux premières dignités de l'Église, donnèrent-elles souvent du scandale. Il mourut enfin le 5 décembre 1352 [3]. Les cardinaux qui se trouvaient alors à Avignon, quoiqu'ils fussent presque tous Français, résolurent de se presser de lui nommer un successeur, avant que le roi Jean pût exercer sur eux une influence qui détruirait les libertés de l'Église [4]. En même temps, cependant, ils voulurent profiter de la vacance du saint-siége pour imposer au pape futur des conditions qui l'empêchassent d'abuser de son pouvoir. Chacun d'eux jura que, si c'était lui qui était élu pape, il ne porterait jamais à plus de vingt le nombre des cardinaux ; qu'il se conduirait toujours d'après l'avis de leur collége ; mais que, dans les occasions qui pourraient mettre en danger les libertés de l'Église, et en parti-

[1] Raynaldi, 1351, § 37.
[2] *Ibid.*, 1352, § 20.
[3] Matteo Villani, l. III, c. 43, p. 186.
[4] *Ibid.*, c. 44, p. 187.

culier lorsqu'il s'agirait de concéder à quelque souverain aucune partie de ses revenus, il ne s'y résoudrait qu'autant que sa décision serait adoptée par les cardinaux aux deux tiers des suffrages. Chacun de ceux qui entrèrent au conclave signa la constitution nouvelle, et jura de l'observer. Ils allèrent ensuite aux voix, et leurs suffrages se réunirent, le 28 décembre, en faveur d'Étienne Alberti, limousin, et cardinal d'Ostie, qui prit le nom d'Innocent VI. Mais, dès son couronnement, celui-ci faisant usage, pour se délier de ses propres promesses, de la prérogative des papes d'abroger les serments, déclara nul le serment qu'il venait de prêter lui-même, coupable la constitution qui limitait l'autorité pontificale, et plus coupable encore celui qui en requerrait l'exécution [1].

La trêve durait toujours entre la France et l'Angleterre; mais les précédents combats avaient laissé tant d'irritation dans les cœurs, que de part et d'autre les gens de guerre saisissaient avec empressement toutes les occasions d'en venir aux mains. Robert de Beaumanoir, chevalier breton du parti français ou de Charles de Blois, alla défier le châtelain anglais de Ploërmel à jouter de fer de glaives pour l'amour de leurs amies. Trente champions contre trente en vinrent aux mains; huit des Anglais furent tués; les autres se rendirent, et ce combat des trente fut un des faits d'armes les plus célèbres dans le temps, parce qu'il donnait quelque satisfaction à l'amour-propre des Français, si souvent vaincus dans toute cette guerre [2]. Le lundi de Pentecôte, Jean de Beauchamp, qui commandait les Anglais à Calais, fit une incursion jusqu'à Saint-Omer pour piller la campagne. Le sire de Beaujeu, maréchal de France, entreprit de le chasser; il l'atteignit, mais avec un petit nombre seulement de ses soldats; et ses forces se trouvant inférieures à celles de son adversaire, il fut tué dans le combat. Bientôt son frère Guichard de Beaujeu arriva avec le gros de la troupe pour le rejoindre; il n'était plus temps que de le venger; il défit les Anglais, et fit leur chef prisonnier [3]. Peu de temps après les Français entreprirent sur la même frontière le siége de Guines; ils prétendaient ne point enfreindre la trêve en reprenant ce château, qui leur avait été pris pendant sa durée. Les Anglais, de leur côté, avaient fait passer à

[1] Raynaldi Annal. eccles., 1352, § 21-27; 1353, § 26.
[2] Froissart chron. add, 7, p. 34. — Lobineau, Hist. de Bretagne, l. X, c. 100, p. 343. — Daru, Hist. de Bretagne, t. II, l. IV, p. 109.
[3] *Ibid.*, add., 8, p. 39.

Calais des renforts sans qu'ils s'en doutassent. Ils vinrent ensuite attaquer les Français sous les murs de Guines, les surprirent et les mirent en déroute [1].

Malgré toutes ces hostilités, non-seulement la trêve ne fut point déclarée rompue, bien plus, un prince anglais, cousin d'Édouard, Henri au tort Col, premier duc de Lancaster, se confiant à l'esprit chevaleresque du roi Jean lui demanda de lui accorder, à Paris, le champ clos, pour y combattre le duc Othon de Brunswick, par qui il se prétendait offensé. Rien ne pouvait ressembler davantage aux aventures des livres de chevalerie, qui servaient au roi Jean de règle de conduite. Il accueillit avec la plus grande pompe le duc de Lancaster, qui arrivait lui-même suivi d'un brillant cortége de chevaliers. La lice devait s'ouvrir le 4 septembre; cependant Jean mit tant de zèle à traiter entre les deux rivaux, qu'il réussit à les réconcilier[2].

L'obligation de tenir les frontières en état de défense contre les Anglais servait de prétexte à Jean pour pressurer ses sujets de différentes manières. Dans le cours de l'année 1352, il publia seize ordonnances sur les monnaies, dont chacune apportait quelque changement au prix de l'argent. Le marc de ce métal monta successivement depuis quatre livres dix-huit sous jusqu'à dix livres, et le roi rendit en outre plusieurs ordonnances pour fixer le prix des comestibles et des marchandises, que cette fluctuation même dans la valeur du numéraire avait rendu exorbitant [3].

Cependant l'argent amassé par ces moyens vexatoires, ou celui que quelques provinces payèrent en retour contre de nouveaux priviléges [4], ne fut point employé pour la défense du royaume. Jean ne songeait qu'à donner de l'éclat à sa cour par des fêtes brillantes. Il fonda cette année un ordre de chevalerie, qu'il nomma de l'Étoile ou de la Noble Maison, d'après le palais qu'il avait fait bâtir, près de Saint-Denis, pour les chevaliers. Ceux-ci devaient prêter le serment que, dans un combat, s'ils étaient forcés de fuir, ils ne s'éloigneraient jamais de plus de quatre arpents du lieu où ils auraient combattu : ce vœu impru-

[1] Matteo Villani, l. III, c. 23, p. 176.

[2] Chron. de Saint-Denis, et Froissart, t. III, p. 431. — Knyghton, de Event. Angliæ, p. 2604.

[3] Ordonn. de France, t. II, p. 467 et suiv.

[4] Entre autres le Vermandois et le Beauvoisis. Ordonn. de France, t. II, p. 503, 505.

dent fut dès la première bataille cause de la perte de tant de chevaliers, que l'ordre ne put pas se maintenir [1].

Les mariages des princes avaient été parmi les causes des grandes fêtes comme des grandes dépenses de la cour. C'était pour Jean une occasion de célébrer des jeux chevaleresques ; mais en même temps il les regardait aussi comme pouvant garantir des alliances qui lui seraient utiles. Il tournait particulièrement ses regards vers l'Espagne, où deux jeunes princes, parvenus au trône presque en même temps, songeaient en même temps aussi à se marier. Le 6 octobre 1349, Charles le Mauvais, âgé de dix-sept ans, avait succédé à sa mère Jeanne, reine de Navarre. Le 26 mars 1350, Pierre le Cruel, âgé de quinze ans et demi, avait succédé à son père Alphonse XI, roi de Castille. Ces deux princes, signalés par deux surnoms si odieux dans un siècle où la flatterie a accordé à presque tous les rois des surnoms favorables, montraient aux yeux, quand ils parvinrent au trône, tous les avantages qui attachent à la jeunesse, et qui préviennent en sa faveur. Tous deux étaient remarquables par leur belle figure. On nous dépeint Pierre comme brillant surtout par la pureté du teint, la majesté du visage, l'élévation de la taille, la chevelure blonde, la force et l'adresse dans les exercices du corps. Charles était petit, au contraire ; mais ses yeux étaient pleins de feu ; sa figure était prévenante ; on voyait l'esprit dans tous ses traits. Plus instruit qu'aucun autre prince de son temps, il savait aussi faire de son instruction un meilleur usage. Il réunissait l'adresse qui dirige les hommes à la grâce qui les séduit et à l'éloquence qui entraîne les masses. Dans un siècle où le faste semblait la vertu des rois, il savait se tenir en garde contre la prodigalité, et, sans être taxé d'avarice, il n'abusait jamais de ses ressources. Mais Pierre et Charles, enivrés du pouvoir royal, ne voyant qu'eux dans le monde, ne croyant devoir rien qu'à eux-mêmes, n'épargnèrent jamais le sang ou les larmes d'autrui. Le premier ne mit jamais de bornes à sa rancune, à sa vengeance, à sa cupidité ; le second à son ambition ou à son esprit d'intrigue. En 1351, ces deux rois firent connaissance l'un avec l'autre à Burgos. Charles y était venu rendre visite au roi de Castille. Dans leur entrevue, ils cherchèrent à se surpasser l'un l'autre en obligeance, en prévenance de manières, en largesses : tous deux avaient cependant déjà mérité et obtenu les noms qui les ont flétris aux yeux de la postérité.

[1] Froissart, t. III, add. 12, p. 53. — Ordonn. de France, t. II, p. 465.

Charles était venu en 1350 se faire couronner à Pampelune, et prendre possession du royaume de Navarre, qui, pendant les cinq ans du règne de sa mère, avait été gouverné par Jean de Conflans. Il y avait découvert ou soupçonné parmi les Navarrais une conjuration contre son autorité, qu'il avait punie par des supplices épouvantables : ce fut la première cause du surnom qui lui resta [1]. Pierre, en arrivant à la couronne, ne respirait que la haine que sa mère, Marie de Portugal, lui avait inspirée contre Éléonore de Guzman, maîtresse de son père, et contre les huit enfants qu'elle lui avait donnés durant une union de vingt ans. A la mort d'Alphonse, ces enfants se mirent en sûreté. Éléonore de Guzman, appelée à Séville, n'osa refuser de s'y rendre. Elle fut arrêtée, et égorgée par ordre de Pierre, à Talavera, ville qui dès lors a été appelée *Talavera de la Reyna*. Ce meurtre fut suivi par celui d'un grand nombre des plus puissants seigneurs de la Castille [2].

(1353.) Dans la conférence, à Burgos, entre Pierre le Cruel et Charles le Mauvais, le second offrit au premier sa sœur en mariage, Blanche, qui venait de rester veuve de Philippe VI ; mais la cour de France déclara que la veuve d'un roi français ne pouvait épouser aucun autre homme [3]. En même temps, Jean invita son cousin, Charles le Mauvais, à revenir à Paris, et lui offrit en mariage Jeanne, l'aînée de ses filles, âgée à peine de huit ans. Il importait fort au roi de France de s'assurer l'amitié du roi de Navarre, car ce roi était puissant par ses possessions en Normandie, comme héritier de Louis, comte d'Évreux, frère de Philippe le Bel ; il était redoutable, si la succession des femmes était admise, comme le plus prochain et le plus incontestable héritier de la couronne de France, au nom de sa mère, seule fille de Louis X ; enfin il avait été injustement dépouillé de l'héritage de la Champagne et de la Brie, que son aïeule avait apporté à Louis X, et que les tuteurs de sa mère avaient abandonné par une suite de traités iniques stipulés pendant la minorité de la reine Jeanne de Navarre [4].

Jean chercha aussi à attacher Pierre le Cruel à la France par un mariage, d'autant plus qu'Édouard avait, de son côté, voulu le faire,

[1] Mariana, l. XVI, c. 15 et 16, p. 687, 690. — André Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 428. Il ne donne aucun détail de plus. Cette histoire in-folio, de la Navarre, ne semble pas même valoir la peine d'être consultée.

[2] *Ibid.*, c. 16, p. 688.

[3] *Ibid.*, p. 690.

[4] Mémoire de Secousse sur l'union de la Champagne et de la Brie. Inscript. et Belles-Lettres, t. XVII, p. 295.

et lui avait successivement offert deux de ses filles [1]. Une fille de Pierre Ier, duc de Bourbon, avait épousé le dauphin Charles, fils aîné du roi. Sa sœur Blanche, à peine âgée de quatorze ans, fut offerte à Pierre le Cruel, avec une dot de vingt-cinq mille florins d'or, à prendre sur la recette de Beaucaire ; car l'argent, qui manquait toujours pour la défense du royaume, ne manquait point encore pour les dépenses de cour. La négociation fut conclue dans l'année 1353. A la fin de cette année, Blanche de Bourbon se mit en route pour aller joindre son redoutable époux ; elle était à Bagnols le 17 décembre, à Nîmes le 26, et elle s'arrêta encore à Narbonne pour attendre les ambassadeurs de Castille [2]. Le mariage fut célébré à Valladolid le 3 juin 1354 ; mais il y avait alors déjà une année que Pierre s'était épris d'une jeune personne d'une rare beauté, nommée Maria Padilla, qui avait été élevée dans la maison d'Albuquerque : elle venait de mettre au monde une fille, lorsqu'il consentit, d'après les sollicitations d'Albuquerque, son favori, à donner sa main à la princesse française. La violence qu'il venait de se faire fut bientôt suivie d'une explosion de haine contre sa femme et contre son favori : deux jours après son mariage il chassa celui-ci, il exila Blanche à Medina del Campo ; bientôt il la fit enfermer à Areval, et, après sept ans de dure captivité, il l'y fit empoisonner en 1361 [3] ; ainsi le mariage, destiné à concilier un nouvel allié à la France, lui donna au contraire un ennemi. Pierre, il est vrai, fut trop occupé du sang qu'il faisait couler dans son palais, et des rébellions contre lesquelles il avait à se défendre, pour songer à nuire aux Français.

Le mariage de Charles de Navarre n'avait pas mieux réussi. Loin de travailler à s'attacher ce prince, le roi Jean l'abreuvait de dégoûts : il avait assigné pour dot à sa fille douze mille livres de rente, mais, au lieu de les payer, il n'avait pas même fait rédiger le contrat par écrit. Les tuteurs de la mère de Charles, et ensuite son mari, avaient renoncé pour elle à la Champagne et à la Brie, en échange contre une rente de 13,000 livres assignée sur les comtés d'Angoulême et de Mortaing ; mais ces comtés, frontières des Anglais, avaient été tellement ruinés par la guerre, que non seulement ils ne donnaient aucun revenu au

[1] Rymer, t. V, p. 601, 606, 612.
[2] Hist. du Languedoc. l. XXXI, c. 53, p. 281.
[3] Mariana, l. XVI, c. 17, 18, p. 691, 692. — Matteo Villani, l. IV, c. 18, p. 247. — Vitæ Pontif. Script. Ital., t. III, p. II, p. 591.

roi de Navarre, mais encore ils étaient pour lui une occasion de dépenses considérables. Charles les rendit au roi Jean, en demandant un autre et plus équitable dédommagement pour un si riche héritage ; il eut alors la mortification de les voir donner au favori du roi, Charles d'Espagne, avec de telles provisions qu'ils ne pouvaient point lui être à charge, tandis qu'on ne faisait aucune attention à ses justes droits, et qu'on ne lui donnait aucune compensation. Bien plus, les châteaux de Benon et de Fontenai-l'Abattu, qui appartenaient en propre au roi de Navarre, furent aussi donnés par Jean à son favori [1]. Il venait encore de lui faire épouser Marguerite, fille de Charles de Blois, l'un des deux prétendants au duché de Bretagne : comme elle était petite-nièce du roi, il lui donna la ville de l'Aigle pour dot. Le roi de Navarre accusait Charles d'Espagne de toutes les injustices qu'il éprouvait, et leur jalousie mutuelle troublait toute la cour.

Au commencement de l'année 1353, quelques châteaux en Bretagne et en Guienne furent enlevés aux Français par des partisans anglais, au mépris de la trêve. Le roi Jean, irrité, la déclara rompue [2] ; mais le pape Innocent VI se hâta d'envoyer à Paris Guy de Boulogne, cardinal évêque de Porto, en lui recommandant d'empêcher le renouvellement des hostilités : ce cardinal réussit, en effet, à faire proroger la trêve jusqu'à la Saint-Martin d'hiver, et à faire convenir que, dans cet intervalle, deux princes du sang seraient envoyés à Avignon par les deux rois, pour y traiter, sous la médiation du pape, de la paix définitive [3].

Le nouveau pape ne mettait pas moins de zèle à maintenir l'union de l'Église que la paix de la chrétienté ; mais, pour y parvenir, il ne connaissait de moyen que le supplice des dissidents. Il avait été couronné le 13 février, et le 13 mai il fit brûler vifs, à Avignon, deux malheureux religieux franciscains, pour avoir soutenu que le Christ imposait une pauvreté absolue à ses disciples [4]. Portant ensuite le même zèle dans des pays plus éloignés, il écrivit à tous les princes, à toutes les villes libres d'Allemagne, pour leur recommander d'assister de tout leur pouvoir dans la poursuite des hérétiques béguards, Jean de

[1] Froissart, t. III, add. 13, p. 60 et notes. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 25.
[2] Matteo Villani, l. III, c. 66, p. 200.
[3] Raynaldi Ann. eccles., 1353, § 13. — Rymer, t. V, p. 749, 757.
[4] Vitæ Innocentii V, Scr. Ital., t. III, p. II, p. 590 et 602.

Schandeland, nouvel inquisiteur général, qu'il venait de nommer, et pour leur demander le libre usage de leurs prisons, jusqu'à ce que la très-sainte inquisition en eut fait construire en Allemagne [1]. Pour se montrer digne de la confiance d'Innocent, le nouvel inquisiteur, peu de semaines après, fit brûler à Spire un chevalier d'une naissance illustre, Berchtold de Rorhbach, accusé d'avoir exagéré la douleur qu'éprouva le Christ dans la passion [2].

Pendant ce temps, Jean continuait à signaler son administration par ses continuelles falsifications de la monnaie nationale. Dans le cours de l'année 1353, il publia treize ordonnances, qui altérèrent autant de fois le système monétaire : celle du 26 octobre, rendue quand le marc d'argent était monté à treize livres quinze sous, le réduisit tout à coup à quatre livres dix sous [3]. Une secousse aussi violente ne triplait pas seulement tous les impôts ; elle triplait aussi les dettes, et le roi fut obligé de rendre une seconde ordonnance au mois de novembre, pour régler comment les contrats, stipulés en monnaie faible entre les particuliers, seraient exécutés en monnaie forte [4].

Une autre ordonnance du 18 juillet fut destinée à faire recouvrer par le fisc toutes les propriétés des banquiers italiens, que le père du roi avait confisquées. D'avides courtisans avaient demandé à Philippe les biens de ces malheureux, et Philippe avait trouvé commode d'enrichir ceux qu'il aimait, en leur donnant quelques banquiers à dépouiller ; mais ceux qui avaient plu au père déplaisaient au fils ; aussi il leur fit rendre gorge, non pour restituer ces capitaux à leurs maîtres légitimes, mais pour en enrichir de nouveaux favoris [5].

Ces courtisans, avides de confiscations, voyaient avec joie l'inimitié croissante entre le roi de Navarre et le connétable Charles d'Espagne ; il leur paraissait impossible qu'elle n'amenât enfin la ruine de l'un ou de l'autre, et, par conséquent, qu'elle ne leur donnât des dépouilles à partager. Charles d'Espagne excitait le plus de jalousie ; aussi poussaient-ils Charles de Navarre à se délivrer de lui. Ce dernier songea d'abord à attaquer le premier dans les rues mêmes de Paris [6] ; mais

[1] Raynaldi, 1353, § 26.
[2] *Ibid.*, § 27.
[3] Ordonn. de France, t. II, p, 528 et 540.
[4] *Ibid.*, p. 545.
[5] *Ibid.*, p, 523.
[6] Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 31.

l'occasion ne s'en étant pas présentée, il revint à Évreux, qu'il regardait comme la capitale de ses possessions en France, et dont il faisait sa résidence favorite. Il n'y était éloigné que de six lieues de l'Aigle, ville que Charles d'Espagne avait reçue en dot avec sa femme Marguerite, et qu'il ne pouvait manquer de visiter. Froissart assure que le roi de Navarre proposa à Guy, comte de Namur, qui se trouvait alors à Paris, de l'aider à se défaire d'un homme qui leur déplaisait à tous deux. Ce comte, avant d'agir, crut devoir consulter le cardinal Guy de Boulogne, son cousin, qui agissait comme médiateur entre la France et l'Angleterre : l'homme d'Église jugea qu'il était plus prudent de laisser un autre rendre à son cousin ce service, que de l'engager à se le rendre à lui-même. « Vous n'irez point, lui dit-il ; ils sont assez de gens » sans vous ; » et il se hâta de le faire partir pour Namur, sans même prendre congé du roi [1].

(1354.) Au commencement de l'année 1354, le roi de Navarre fut averti que Charles d'Espagne arrivait à l'Aigle, et qu'il coucherait, le 8 janvier, à une hôtellerie en dehors de la ville : il partit à l'instant avec son frère, Philippe de Navarre comte de Longueville, trois frères de Harcourt, Jean, Louis et Godefroi, et beaucoup de chevaliers normands et navarrais. Il vint se mettre à couvert dans une grange rapprochée de la maison où dormait son ennemi ; de là il envoya un de ses cousins, le bâtard de Maruel, avec une troupe d'assassins, qui forcèrent la maison où Charles d'Espagne était couché, et qui le tuèrent dans son lit. Le roi de Navarre attendit en dehors de la grange, jusqu'au moment où le bâtard de Maruel revint à lui, lui criant du plus loin qu'il put être entendu : *C'est fait.* Alors le roi de Navarre remonta à cheval avec toute sa suite, pour rentrer à Évreux avant que l'alarme fut donnée. Aussitôt après, il fit fermer les portes et doubler les gardes de cette ville [2].

La colère et la douleur du roi Jean furent extrêmes : il jura de venger son connétable ; il rassembla des soldats pour entrer en Normandie, en même temps il engagea le comte d'Armagnac à attaquer la Navarre ; mais celui-ci fut bientôt rappelé à la défense de ses propres États, par une invasion du comte de Foix, qui avait épousé une sœur du Navarrais [3]. De son côté, Charles le Mauvais, loin de dissimuler le meurtre

[1] Froissart, t. III, c. 13, p. 62.
[2] *Ibid.*, add. 13, p. 61. — Gr. Chroniques, ibid., p. 433. — Matteo Villani, l. III, c. 95, p. 219. — Cont. Nangii, p. 112. — [3] Froissart, add. 13, p. 62.

qu'il avait fait commettre, écrivit aux principales villes de France, et aux membres du conseil du roi Jean, que c'était lui qui avait fait tuer le connétable, *pour plusieurs grands méfaits qu'il lui attribuait* [1]. En même temps, il s'avança jusqu'à Mantes, ville qui lui appartenait, et il y fut bientôt entouré de tant de noblesse, que Jean craignit la guerre où il allait s'engager. Deux reines de la maison d'Évreux, Jeanne, tante du roi de Navarre et veuve de Charles IV, et Blanche, sœur du roi de Navarre, et veuve de Philippe VI, se trouvaient alors à la cour de France. Elles se portèrent pour médiatrices entre le beau-père et son gendre. Charles de Navarre envoya le comte de Namur à Paris pour négocier ; Jean envoya en retour le cardinal de Boulogne et Jacques de Bourbon, comte de la Marche, à Mantes, avec de pleins pouvoirs, datés du 8 février. Le dernier venait d'être pourvu par lui de la charge devenue vacante de connétable. Par leur entremise, un traité fut signé à Mantes, le 22 février 1354, dans lequel une compensation fut assignée au roi de Navarre, pour ses justes prétentions, en même temps qu'il s'engagea à faire une sorte d'amende honorable pour l'outrage qu'il avait fait à la couronne [2].

Les réclamations du roi de Navarre avaient pour objet les comtés de Champagne et de Brie, héritage de Thibaud, l'ami de la mère de saint Louis, qui était devenu roi de Navarre en 1234. Ces comtés avaient toujours été dès lors unis à la Navarre, jusqu'à la mort de Louis Hutin, en 1316 ; ils en avaient alors été détachés sans l'ombre d'un prétexte ; ils furent évalués à 26,000 livres de rente. Jean devait en sus en ajouter 12,000 pour la dot de sa fille. Pour former ces 38,000 livres de rente, le roi céda au roi de Navarre le comté de Beaumont le Roger, les terres de Breteuil et de Conches, qui appartenaient au duc d'Orléans, auquel une compensation fut promise, la vicomté de Pont-Audemer, et le bailliage de Cotentin. Il est évident que le roi de Navarre faisait pour la paix le sacrifice d'une partie de ses droits. Au lieu d'une des plus grandes provinces du royaume, il s'était d'abord contenté d'une bien plus petite, le comté d'Angoulême : ensuite, au lieu d'une petite, il acceptait quelques districts qui arrondissaient son comté d'Évreux. Ce comté, avec les autres terres qui venaient de lui être

[1] Froissart; Appendice, t. III, c. 334, p. 434. — Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 35.

[2] Froissart, Appendice, t. III, c. 334, p. 434. — Les pièces justificatives dans Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. II, p. 27, 28, 29, 33.

annexées, fut érigé en pairie : son tribunal, l'Échiquier d'Évreux, fut rendu égal à l'Échiquier de Normandie ; les Harcourt et tous ses alliés furent reçus en la grâce du roi, et le pardon fut étendu à tous ceux qui avaient contribué à la mort du connétable, auxquels Jean promit, par serment, de ne faire jamais ni vilenie ni dommage [1].

D'autre part, pour faire réparation à sa majesté royale, le roi de Navarre devait s'humilier devant le roi Jean, en son lit de justice, en plein parlement. Mais Charles le Mauvais connaissait son beau-père, et ne voulait point se fier à lui, sans les plus complètes garanties. Il exigea donc que le comte d'Anjou, second fils du roi, lui fût envoyé en otage à Mantes, avant qu'il se hasardât à venir à Paris. Ses précautions étant ainsi prises, le roi de Navarre se présenta au parlement, le 4 mars au matin. Le roi était sur son trône, entouré de ses pairs, et de ses conseillers et juges. « En la présence de tous, dit Froissart, pria ledit » roi de Navarre qu'il lui voulût pardonner ledit fait dudit connétable, » car il avait eu bonne cause et juste d'avoir fait ce qu'il avoit fait, » laquelle il étoit prêt de dire au roi, lors, ou une autre fois, si comme » il disoit. En outre, il jura qu'il ne l'avoit fait en mépris du roi, ni » de son office de connétable, et qu'il ne seroit de rien si courroucé, » comme d'être en l'indignation du roi. Et ce fait, monseigneur » Jacques de Bourbon, connétable de France, du commandement du » roi, mit la main audit roi de Navarre, et puis si le fit-on traire » arrière. Et aussitôt après, la reine Jeanne, tante, et la reine Blanche, » sœur dudit roi de Navarre, vinrent en présence du roi, et lui firent » la révérence, en elles inclinant devant lui ; et adoncques monsei- » gneur Regnault de Trye, dit Patrouillard, s'agenouilla devant le roi, » et lui dit telles paroles en substance : Mon très-redouté seigneur, » voyez si mesdames la reine Jeanne et la reine Blanche, qui ont en- » tendu que monseigneur de Navarre est en votre male grâce, dont » elles sont fortement courroucées ; et pour ce sont venues par devers » vous, et vous supplient que vous lui veuillez pardonner votre mau- » talent ; et, si Dieu plaît, il se portera si bien envers vous, que vous » et tout le peuple de France vous en tiendrez bien content. Lesdites » paroles dites, lesdits connétable et maréchal allèrent querir le roi de » Navarre, et le firent venir derechef devant ledit roi de France, lequel » se mit au milieu desdites reines, et adonc le cardinal dit les paroles

[1] Froissart, Appendice, t. III, c. 334, p. 436. — Mémoire de Secousse, Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, t. XVI, p. 199.

» qui ensuivent en substance : Monseigneur de Navarre, nul ne se
» doit émerveiller si le roi, mon seigneur, s'est tenu pour mal content
» de vous, pour le fait qui est avenu, lequel il ne convient ja que je le
» die, car vous l'avez ja si publié par vos lettres, et autrement partout,
» que chacun le sait. Et vous êtes tant tenu à lui que vous ne le dus-
» siez avoir fait. Vous êtes de son sang si prochain, comme chacun
» sait, vous êtes son homme et son pair, et si vous avez épousé ma-
» dame sa fille; et de tant avez-vous plus mépris. Toutefois, pour
» amour de mesdames les reines qui ici sont, qui moult affectueuse-
» ment l'en ont prié, et aussi pour ce qu'il tient que vous l'avez fait
» de petit conseil, il le vous pardonne de bon cœur et de bonne volonté.
» Et lors lesdites reines et ledit roi de Navarre, qui mit le genou en
» terre, remercièrent le roi. Et encore dit lors le cardinal, que aucun
» du lignage du roi ni autre ne s'aventurât à faire tels faits comme le
» roi de Navarre avoit fait, car vraiment s'il avenoit, et fût le fils du
» roi qui le fît, du plus petit officier que le roi eût, si en feroit-il
» justice. Et ce fait et dit, le roi se leva et la cour se départit [1]. »

D'après ce récit, on voit que les rois commençaient à croire que, dans les occasions publiques, il était de leur dignité de ne jamais parler eux-mêmes. Peut-être quelque pudeur leur faisait-elle sentir de la répugnance à exprimer de leur bouche le contraire de ce qu'ils avaient dans le cœur. En effet, Jean, qui annonçait à Charles son gendre qu'il lui pardonnait de bon cœur et de bonne volonté, ne songeait alors même, et ne songea toujours depuis qu'à le punir avec sévérité. Mais il fallait pour cela le détacher de ses partisans, et rompre l'association générale qui lui avait imposé à lui-même des conditions. Il y travailla sans relâche, et, au mois d'août suivant, il réussit à gagner le comte Jean de Harcourt et Louis son frère, qui avaient été jusqu'alors dans la confidence la plus intime du roi de Navarre. Il apprit d'eux tout le détail des intrigues qui avaient précédé le meurtre du connétable ; en particulier il fut informé que Robert de Lorris son chambellan, et le cardinal de Boulogne, légat du pape, avaient connu d'avance le complot du roi de Navarre. L'un et l'autre se hâtèrent de quitter la cour et le royaume, avant que le roi leur eût fait éprouver son ressentiment. Le roi de Navarre lui-même ne se crut alors plus en sûreté en Normandie;

[1] Froissart, t. III, c. 335, p. 437-439. — M. Buchon, regarde les chap. 329-342, qui sont une copie des grandes chroniques, comme en ayant été tirés par quelque copiste. Ce récit est cependant fort dans la manière de Froissart.

il partit pour Avignon, en ayant soin de cacher son nom, et la route qu'il voulait suivre [1].

En automne, le roi, qui avait travaillé tout l'été à affaiblir le roi de Navarre et à se fortifier lui-même, entra en Normandie : tandis qu'il séjournait à Caen, ses officiers se présentèrent devant toutes les terres et les châteaux du roi de Navarre pour en prendre possession. Les commandants navarrais d'Évreux, Pont-Audemer, Cherbourg, Gavray, Avranches et Mortaing osèrent seuls répondre qu'ils ne se rendraient que sur l'ordre de leur maître : les autres ouvrirent leurs portes [2]. Cependant Gauchier Delor, conseiller du roi de Navarre, se rendit d'Avignon auprès du roi Jean, avec de pressantes recommandations du pape, en date du 16 décembre, pour obtenir que la paix fût conservée, et offrir, au besoin, de nouvelles concessions du roi de Navarre [3].

Le pape voyait en effet tout le danger que courait la France en nourrissant une discorde intestine dans le temps même où tout lui faisait présager que, malgré ses efforts, la guerre allait se rallumer entre ce royaume et l'Angleterre.

La trêve avait bien été renouvelée à Guines, le 6 avril de cette année, pour durer jusqu'au 1er avril 1355 [4] ; mais c'était comme acheminement à la paix, qui devait se traiter à Avignon, par les ducs de Bourbon et de Lancaster. Avant que ces deux seigneurs s'y rendissent, des préliminaires étaient convenus qui semblaient devoir faciliter leur travail. Le roi Jean cédait l'Aquitaine en toute souveraineté à Édouard, tandis que celui-ci, en retour, renonçait à ses prétentions sur la couronne de France [5]. Le traité était déjà dressé et approuvé des deux parts. Les deux princes, avec d'autres ambassadeurs éminents en dignité, devaient se trouver auprès du pape, le 1er octobre, et Édouard, dans les pleins pouvoirs dont il les avait munis, le 28 août, les soumettait à l'arbitrage du pape, pour les difficultés qu'ils ne pourraient lever autrement [6]. Mais Jean, changeant d'avis, et refusant de signer les pré-

[1] Froissart, t. III, c. 336, p. 440. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 49.

[2] *Ibid.*, c. 337, p. 442.

[3] Raynaldi Annales, 1354, § 19.

[4] Rymer, Acta, t. V, p. 781.

[5] Thom. Walsingham, Hist. Angliæ, p. 170. — Ypodigma Neustriæ, p. 520. — Rob. d'Avesbury, p. 195.

[6] Rymer, t. V, p. 794.

liminaires, retarda jusqu'en décembre le départ du duc de Bourbon, quoiqu'il fût lui-même, dès le 10 novembre, arrivé à Nîmes, d'où il s'avança ensuite jusqu'à Villeneuve d'Avignon [1]. Les deux ducs s'étant enfin réunis, se refusèrent l'un et l'autre à toute concession : le pape n'osa pas ou ne sut pas prononcer entre eux comme médiateur, et ils se séparèrent enfin au mois de janvier, plus irrités qu'auparavant [2].

Pendant le cours de l'année 1354, le roi Jean rendit onze ordonnances pour changer les monnaies. Par elles, le marc d'argent atteignit, le 7 septembre, son plus haut prix de 12 livres tournois, et, le 31 octobre, son plus bas prix, de 4 livres, en sorte que, dans le cours d'une année, la monnaie légale était tombée au tiers de sa valeur nominale, et était remontée ensuite au pair [3]. Une ordonnance pour taxer les salaires, en raison de ces changements dans le sytème monétaire, et la confirmation de quelques priviléges aux habitants de Senlis et à ceux du Vermandois, en retour pour une aide de 6 deniers par livre qu'ils accordaient au roi, furent les seuls travaux législatifs de son conseil pendant cette année.

(1355.) La trêve expirait au 1er avril 1355; toutefois le pape, usant de son autorité de médiateur, la prolongea jusqu'à la Saint-Jean. Mais ce n'était plus qu'un répit pour se préparer à combattre [4]. De part et d'autre on regardait la guerre comme inévitable ; on s'accusait d'obstination et de mauvaise foi, et la querelle entre les deux rois devenait nationale, parce que le peuple avait souffert partout des mains de ses ennemis. Le 1er juin, Édouard adressa des lettres circulaires aux deux archevêques et aux évêques d'Angleterre, pour se plaindre d'avoir été trompé par son adversaire, qui, après être convenu de toutes les conditions de la paix, n'avait plus voulu les accepter, et pour demander l'assistance des prières des fidèles, pendant la guerre qui allait recommencer [5]. De son côté, le roi Jean demanda à ses sujets de l'aider pour la même guerre. Au mois de juillet, il accepta une aide de 2 sous 6 deniers par feu, que lui accordèrent les trois États de Maine et d'Anjou, sous condition que le produit serait employé en entier à la défense de ces deux provinces, et qu'il n'y lèverait point d'autre taxe sans le consentement

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 57, p. 282.
[2] Matteo Villani, l. IV, c. 36, p. 261. — Froissart, add., p. 63.
[3] Ordonn. de France, t. II, p. 549 et suiv., et table ibid., p. 14.
[4] Froissart, t. III, c. 337, p. 443.
[5] Rymer, t. V, p. 816.

des états [1]. Dès le mois d'avril, il avait envoyé en Normandie le dauphin Charles son fils, comme son lieutenant, et les états du pays lui avaient accordé pour trois mois la paye de deux mille hommes d'armes [2].

Dans cette province, les hostilités avaient déjà commencé, mais avec les Navarrais seulement qui étaient en garnison à Évreux et à Pont-Audemer, tandis que Charles le Mauvais avait passé d'Avignon en Navarre; y ayant levé de nouveaux soldats, il s'embarqua pour revenir à Cherbourg, et en chemin Froissart assure qu'il visita, aux fêtes de Saint-George, la cour d'Édouard III à Windsor [3]; il est sûr au moins qu'il avait conclu avec lui une alliance quand il vint débarquer à Cherbourg, avec environ deux mille hommes, et qu'il attendait les secours du duc de Lancaster, qu'on assurait être déjà en mer avec une armée anglaise. Mais le duc de Lancaster, et Édouard, qui s'embarqua à son tour, furent retenus pendant sept semaines à Guernesey par les vents contraires. Ce retard laissa au dauphin le temps d'entrer en traité avec son beau-frère. Le dauphin, alors âgé de dix-huit ans, avait pour Charles, qui en avait déjà vingt-trois, de l'affection et de la confiance. L'évêque de Bayeux et le comte de Saarbruck, qui lui étaient donnés pour conseillers, avaient commission de chercher à ramener le roi de Navarre ; car Jean, qui, dit Froissart, était de grande conception quand sa colère ne l'égarait pas [4], sentait enfin le danger de donner aux Anglais un allié qui pouvait leur ouvrir le port de Cherbourg, et les conduire, de là, au travers de ses États, par Évreux, Mantes, Meulan, Pontoise, jusqu'à huit ou neuf lieues de Paris. De son côté, Charles redoutait la guerre. Un nouveau traité fut enfin signé à Valognes, le 10 septembre ; Jacques de Bourbon, connétable de France , et Gautier de Brienne, duc d'Athènes agissant comme chargés de pouvoirs du roi de France [5]. Les conditions du précédent traité de Mantes furent confirmées; le roi promit un entier pardon à tous ceux de ses serviteurs qui s'étaient donnés au roi de Navarre : celui-ci alla ensuite, le 17 septembre, trouver le dauphin au château de Vaudreuil. Ils entrèrent ensemble à Paris, où Charles, dit Froissart, « fit la révérence au roi

[1] Ordonn. de France, t. III, p. 7.
[2] Froissart, c. 338, p. 444.
[3] *Ibid.*, t. III, addit., p. 67.
[4] *Ibid.*, add., p. 71.
[5] Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 56, et t. II, p. 579.

» de France, et s'excusa par devers lui de ce qu'il s'étoit parti du » royaume ; et après jura moult fortement qu'il n'avoit oncques fait » chose après la mort du connétable contre le roi, que loyal homme » ne pût et dût faire ; et néanmoins requit au roi qu'il lui voulût par- » donner tout, et le voulût tenir en sa grâce ; et lui promit qu'il seroit » bon et loyal, si comme fils doit être à père, et vassal à seigneur. Et » lors lui fit dire le roi par le duc d'Athènes, qu'il lui pardonnoit » tout de bon cœur [1]. »

Édouard apprit à Guernesey que le roi de Navarre s'était réconcilié avec le roi de France : il en témoigna beaucoup d'humeur, aussi bien que Philippe de Navarre, frère de Charles, qui était avec lui, et qui demeura fidèle à son alliance, il ramena cependant son armée à Southampton, où il lui accorda quinze jours pour se rafraîchir ; puis, s'embarquant de nouveau, il vint prendre terre à Calais vers la fin d'octobre [2].

Édouard sortit de Calais, enseignes déployées, et passa dans l'Artois, brûlant les fermes qu'il trouvait sur son passage ; parvenu à Blangis, à deux lieues de Hesdin, il en entreprit le siége. Jean était à Amiens, avec ses quatre fils et les principaux seigneurs du royaume : il rassemblait des hommes d'armes et des milices bourgeoises ; mais il était résolu à éviter la bataille. Édouard lui ayant fait dire qu'il l'attendrait encore cinq jours devant Blangis, Jean répondit qu'il combattrait quand il le trouverait bon, non sur la sommation de ses ennemis. Au bout de cinq jours, Édouard délogea, et revint à Calais : Jean le suivit de près, et lui proposa à son tour le combat, Édouard alors le refusa, pressé qu'il était de retourner en Angleterre, pour repousser une incursion des Écossais. Ainsi se termina la campagne d'Artois et de Picardie, sans que l'un ou l'autre y eût remporté le moindre avantage, tandis que les pauvres paysans avaient eu beaucoup à souffrir [3].

Dans le même temps, Édouard avait envoyé à Bordeaux le prince de Galles son fils, avec mille hommes d'armes, deux mille archers, et plusieurs des plus célèbres chevaliers de l'Angleterre [4]. Celui-ci entra en

[1] Froissart, t. III, c. 338, p. 445.

[2] *Ibid.*, add., p. 72. — Knyghton, p. 2609. — Rob. d'Avesbury, p. 202.

[3] *Ibid.*, add., p. 83. — *Ib.*, c. 339, p. 447. — Matteo Villani, l. V, c. 75, p. 348. — Knyghton, p. 2610. — Th. Walsingham, Hist. Angl., p. 171. — Ypodigma Neust., p. 521.

[4] Froissart, add., p. 69.

Languedoc, et, vers le milieu d'octobre, vint camper devant Toulouse; le comte d'Armagnac, lieutenant du roi en Languedoc, s'était contenté de commander à tous les habitants des campagnes de se retirer avec leurs vivres dans les villes et les lieux forts; à tous les nobles de s'armer; à tous les bourgeois de fournir un fantassin par maison; mais il n'essaya point de tenir la campagne [1], et il laissa le prince de Galles ravager tous les lieux où il voulait se porter. Ce prince prit et brûla Castelnaudary, les faubourgs de Carcassonne et de Narbonne, et une infinité de moindres villages et de châteaux. Il n'entreprit point le siége des cités; mais s'avançant jusqu'à peu de distance d'Avignon, il y fit trembler la cour du pape. Il ramena ensuite à Bordeaux son armée chargée des dépouilles de la province, sans que le comte d'Armagnac, qui avait deux fois plus de monde que lui, eût osé nulle part lui tenir tête [2], essayé seulement de lui enlever le convoi de mille charrettes chargées de butin, et de cinq mille prisonniers, dont sa marche était embarrassée. Le connétable Jacques de Bourbon, qui avait en vain pressé Armagnac d'attaquer les Anglais, fut si indigné de cette pusillanimité, qu'il offrit sa démission [3].

A peine la guerre était commencée, et déjà Jean, incapable d'ordre ou d'économie, se trouvait, faute d'argent, réduit aux expédients. Dans le cours de l'année 1355, dix-huit ordonnances furent rendues par lui sur les fait des monnaies, et le marc d'argent monta de 4 livres jusqu'à 17 livres 8 sous, puis retomba à 4 livres 12 sous [4]. Ce n'est pas tout : le roi rendit, le 26 septembre, une ordonnance par laquelle il défendait à ses gens des comptes, ses trésoriers et ses receveurs, d'effectuer aucun payement, même d'après ses ordres exprès, avant les prochaines fêtes de Pâques, pour les dettes quelconques auxquelles il pourrait être tenu, déclarant que, si ses trésoriers obéissaient aux ordres qui pourraient lui être surpris, il les en rendait responsables, aussi bien que les secrétaires qui les auraient écrits, ou le chancelier qui les aurait scellés [5]. Ainsi le despote a tellement besoin d'un point d'appui quelque part, qu'il est réduit à invoquer la résistance de ses officiers lorsqu'il n'en trouve pas une dans les institutions publiques.

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 58, p. 282.
[2] *Ibid.*, c. 59, p. 283. — Vitæ pontific., t. III, p. II, p. 592.
[3] Matteo Villani, l. V, c. 86, p. 353.
[4] Ordonn. de France, t. III, table de l'argent, p. 124.
[5] *Ibid.*, p. 15.

Cependant l'embarras croissant du trésor, l'impossibilité de faire face aux dépenses les plus nécessaires, firent sentir à Jean la nécessité d'appeler la nation à son aide. Il convoqua pour le jour de Saint-André, 30 novembre 1355, à Paris, les états généraux du pays coutumier, ou de la Langue d'oïl. On regardait la France comme composée en quelque sorte de deux royaumes : le pays qui parlait le roman wallon, qui était régi par des coutumes, et qui, faisant usage du mot *oïl*, *oui*, pour affirmation, était nommé Langue d'oïl, et le pays qui parlait le roman provençal, qui était régi par le droit latin ou droit écrit, et qui était nommé Languedoc, d'après l'emploi du monosyllable *oc* pour affirmation. Les députés des trois états de la première divison se réunirent, en effet, à Paris. Nous ne savons pas quel fut le nombre des prélats, des députés, des chapitres, des barons et des bonnes villes. Quand ils furent assemblés dans la chambre du Parlement, le mercredi 2 décembre, Pierre de la Forêt, archevêque de Rouen et chancelier de France, leur adressa la parole au nom du roi, et leur demanda « qu'ils » eussent avis ensemble quelle aide ils pourroient faire au roi, qui fût » suffisante pour faire les frais de la guerre. Et pour ce qu'il avoit en- » tendu que les sujets du royaume se tenoient fortement aggrevés de » la mutation des monnoies, il offrit à faire forte monnoie et durable, » pourvu que l'on lui fit autre aide, qui fût suffisante pour faire sa » guerre; lesquels répondirent : c'est à savoir le clergé, par la bouche » de monseigneur Jean de Craon, lors archevêque de Reims, les no- » bles, par la bouche du duc d'Athènes, et les bonnes villes, par la » bouche d'Étienne Marcel, lors prévôt des marchands de Paris, qu'ils » étoient tout prêts de vivre et de mourir avec le roi, et de mettre » corps et avoir à son service, et requirent délibération de parler en- » semble, laquelle leur fut accordée [1]. »

C'est en vain qu'on cherche dans les historiens du temps des traits qui nous fassent connaître les délibérations des assemblées nationales. Aux époques même où Froissart se montre le plus prolixe, où il n'omet le nom d'aucun chevalier dans les expéditions les moins importantes, où il rapporte même minutieusement des circonstances qui n'ont point eu de témoin, et dont personne n'a pu être instruit, les seuls discours dont il ne fasse jamais mention sont ceux qui avaient trait aux affaires de l'État. Il se fait volontiers le truchement des chevaliers et

[1] Froissart, t. III, c. 340, p. 450.

des dames, mais jamais il ne se met à la place des députés de la nation.

Nous sommes donc obligé de chercher dans les ordonnances, dans celle en particulier qui fut rendue le 28 décembre 1355, sur la demande des états, l'indication des plaintes du peuple, et des réformes que proposèrent les députés. La première fut celle de la monnaie; le marc d'argent était monté jusqu'à dix-huit livres : ils en établirent la valeur à quatre livres douze sous, pour être tenue perpétuellement ferme et stable[1]. Ils supprimèrent ensuite le droit des prises ou le droit que s'étaient attribué les pourvoyeurs du roi ou des princes, et de tous les grands officiers du royaume, de prendre sans payer tout ce qui pouvait être employé à l'usage personnel de leurs maîtres. Le roi autorisa expressément la résistance de vive force à toute saisie de ce genre[2]. La confiscation des biens des lombards avait été donnée à la reine Blanche, et c'était pour son profit que se poursuivait le recouvrement des créances, qualifiées d'usuraires, pour lesquelles ces malheureux marchands avaient été exilés du royaume. Sur la demande des États, ces poursuites furent interdites[3]; la juridiction que s'attribuaient les officiers de la maison du roi, et les maîtres des eaux et forêts, fut restreinte; enfin les monopoles que s'étaient fait attribuer les gens en place furent abolis[4]. En retour pour des concessions aussi importantes, les états s'engagèrent à fournir au roi trente mille gendarmes et cinq millions de livres parisis, pour les payer pendant une année; mais sachant bien que l'argent qui entrait dans les coffres du roi était immédiatement dissipé par les princes et les courtisans, sans qu'il en restât rien pour la défense du royaume, ils voulurent que la somme à percevoir demeurât jusqu'à son emploi entre les mains des receveurs particuliers des états, qui ne seraient comptables qu'envers les états eux-mêmes et qui devraient justifier que la totalité de cette somme aurait été employée à la guerre. L'argent devait être levé par une gabelle sur le sel, et par une aide de huit deniers pour livre sur toute chose qui serait vendue. L'une et l'autre imposition fut déclarée commune à tous les ordres de personnes; les prélats et les nobles durent y être soumis comme les bourgeois, et, pour donner l'exemple de cette égalité, le roi, la reine et les princes du sang s'engagèrent à la payer aussi. Cepen-

[1] Ordonn. de France, t. III, p. 26-27.
[2] *Ibid.*, p. 28-29.
[3] *Ibid.*, p. 30.
[4] *Ibid.*, p. 32.

dant, comme il était impossible de savoir quel serait le produit de ces deux subsides, et s'il répondrait au besoin que les États avaient reconnu, il fut convenu que ceux-ci seraient assemblés de nouveau le 1er mars de l'année suivante, pour recevoir le compte de leurs trésoriers, et pourvoir au déficit, s'ils reconnaissaient qu'il y en eût un ; que de plus ils s'assembleraient aussi au bout d'une année, à la Saint-André prochaine, pour renouveler, s'il y avait lieu, les impositions, ou pourvoir de toute autre manière à la continuation de la guerre [1]. Ainsi, sans que personne remarquât qu'il s'était fait une révolution dans l'État, la nation recouvrait ses assemblées périodiques, dont elle avait été si longtemps privée, et le roi reconnaissait franchement le partage de la souveraineté entre lui et les trois ordres des états généraux.

[1] Ordonn. de France, t. III, p. 22 et suiv. — Froissart, t. III, c. 340, p. 450.

CHAPITRE VIII.

Le roi Jean arrête en trahison le roi de Navarre, et saisit ses fiefs en Normandie. Le prince de Galles ravage les provinces du Midi. Bataille de Poitiers. Captivité du roi Jean. Détresse du royaume. Le dauphin adopte les réformes proposées par les états généraux. — 1356-1357.

Au moment où nous commençons à voir la nation française entrer en partage de la souveraineté avec la royauté sans que les événements qui précèdent nous préparent à ce grand changement, sans que les contemporains aient paru observer dans le peuple cette fermentation générale qui annonce une révolution, notre curiosité redouble sur cette nation qui va enfin faire ses propres destinées; nous voudrions comprendre sa constitution intérieure, et nous expliquer, par cette étude, jusqu'à quel point la lutte où elle s'engage pourra être couronnée de succès; mais l'examen de l'état de la France au milieu du quatorzième siècle, des progrès de sa richesse, de son expérience, de ses lumières, de sa civilisation, ne devra point avoir pour résultat d'augmenter nos espérances : nous la voyons entrer dans une crise difficile, sans avoir la vigueur nécessaire pour faire tourner cette crise à son avantage; surtout le premier regard nous la montrant composée de trois ordres d'hommes, les nobles, les bourgeois et les paysans, qui semblent n'avoir de rapport que par leur haine mutuelle; nous sentons dès d'abord combien il sera difficile de faire marcher ensemble, de faire arriver à un but avantageux trois nations déterminées à ne point se fondre en une seule, trois nations qui, pour être juxta posées sur le même sol, se croient appelées à se combattre, à s'opprimer l'une l'autre, et non à se réunir pour arriver au plus grand bien de toutes trois.

En effet, au quatorzième siècle les nobles seuls avaient le sentiment qu'ils étaient Français; seuls ils attachaient leurs espérances, leur ambition et leur gloire à la conservation et à l'agrandissement de la mo-

narchie; seuls ils profitaient du lien qui unissait les diverses provinces les unes avec les autres; seuls ils regardaient la France entière comme leur patrie, autant, du moins, que ce mot pouvait avoir pour eux quelque signification. Pour les bourgeois, ce même nom de patrie était tout autrement sacré; leur patriotisme était plus ardent, plus dévoué, plus désintéressé; mais leur patrie, c'était le corps politique sur lequel ils exerçaient quelque influence : ils étaient quelquefois avec enthousiasme, avec héroïsme, Parisiens, Rouennais, Lyonnais, Nantais; mais leur vue se portait à peine au delà des murs de leur cité; ils ne se sentaient de commun avec la France que la souffrance que le gouvernement central leur infligeait. Les paysans enfin, opprimés, méprisés, ruinés, n'avaient point de patrie; nulle part ils n'étaient considérés comme membres du corps politique, et, s'ils se souvenaient qu'ils étaient Français, c'était tout au plus par la cruauté dont usaient envers eux les ennemis de la France.

Dans le siècle qui s'était écoulé depuis la première croisade de saint Louis, les nobles avaient fait quelques progrès en civilisation; ils les durent surtout aux relations qu'ils formèrent avec l'Italie. La conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou avait ouvert l'Italie aux Français; dès lors un grand nombre de jeunes gentilshommes avaient parcouru cette péninsule à la recherche d'aventures : on les avait vus prendre part aux révolutions de la cour, à Naples; de l'Église, à Rome; de la république, à Florence : pauvres, vaillants, actifs, avides, ils étaient accourus partout où il y avait quelque trouble, non pas seulement pour combattre, mais pour intriguer, pour négocier. Charles et Philippe de Valois, le cardinal du Poiet, le roi Jean de Bohême, de la maison de Luxembourg, le duc d'Athènes, de la maison de Brienne, avaient, dans les cinquante dernières années, introduit, chacun à son tour, un grand nombre d'aventuriers français, tous gentilhommes, en Italie. Tous les légats de la cour d'Avignon, tous les princes de la cour de Robert et de Jeanne de Naples, avaient de même été suivis au delà des monts par un cortége français. Or, il y avait alors entre l'Italie et la France la différence tout au moins qu'on voit aujourd'hui entre la France et la Russie. Dans les pays gouvernés par les républiques d'Italie, ce n'étaient pas seulement quelques hommes puissants, mais tous les hommes, qui étaient protégés dans le juste exercice de leurs droits et le développement de leurs facultés; aussi toutes les classes avaient en même temps fait de rapides progrès. Les champs étaient

fertilisés par une agriculture riche et savante; les villes étaient animées et enrichies par une industrie qui fournissait à tous les besoins et préparait des jouissances à tous les degrés de fortune; les routes étaient couvertes par tous les moyens de transport d'un riche commerce; l'opulence d'une classe nombreuse avait été rendue fructueuse pour l'État, parce que les bourgeois avaient profité du repos accordé à leur corps pour développer leur intelligence. Les uns avaient déjà éclairé par la science l'agriculture, la mécanique, le commerce, tous les arts qui augmentent les richesses; tandis que d'autres avaient appris à conserver la santé et la vie de l'homme; d'autres à perfectionner son état social, à simplifier, à coordonner ses lois, et à garantir ainsi sa propriété; d'autres à lui préparer par la poésie, par l'éloquence, par l'histoire, toutes les jouissances de l'esprit : les murs des cités, leurs aqueducs, leurs portiques, leurs temples et les palais de leurs riches marchands, subsistent encore pour attester les progrès des sciences exactes appliquées aux arts, aussi bien que ceux de l'élégance, du goût et de la richesse.

Les gentilshommes français, jetés en grand nombre au milieu de cette activité italienne, ne s'en approchaient guère que pour la détruire; ils en comprenaient trop mal la cause pour essayer de l'imiter et de la transporter dans leur pays. Cependant ceux qui avaient servi le roi Jean de Bohême en Lombardie, ou le duc d'Athènes à Florence, y avaient acquis, au milieu des intrigues de parti, quelque idée d'un gouvernement libre; les autres avaient tout au moins appris quelles douceurs étaient attachées au luxe et à la mollesse. Ils avaient acquis une première idée d'une qualité fort négligée jusqu'alors, de la propreté, et c'était déjà un progrès moral, sans s'y soumettre avec beaucoup de scrupule; ils avaient appris en même temps à désirer les jouissances qui en relèvent le prix, les palais, les ameublements, les équipages, les habits somptueux de l'Italie, et ils rapportèrent chez eux des habitudes, des besoins proportionnés à un état de la société bien plus avancé que le leur. Ce fut à ces voyageurs aventuriers que la France dut aux quatorzième et quinzième siècles l'introduction de ce luxe qui eut une si grande influence sur ses destinées, de ce luxe qui ruina les Valois, qui augmenta la rapacité des rois, des princes et de la noblesse, et qui, n'étant point créé par le développement de l'industrie, mais acquis par la rapine, ne fit qu'accroître la faiblesse et le malheur général. Toutefois, les nouveaux besoins donnèrent naissance à un nouveau com-

merce. Les Italiens durent à leur tour visiter la France, en plus grand nombre, avec des capitaux plus considérables, pour approvisionner des marchés devenus plus vastes. Le mélange des races diverses porte toujours quelques fruits ; il introduit toujours quelques connaissances, il ébranle quelques préjugés. Les aventuriers français eux-mêmes ne revinrent pas de l'Italie aussi barbares qu'ils y avaient été ; ils avaient connu autre chose que leur propre pays ; ils s'étaient accoutumés à l'esprit ; ils avaient éveillé en eux une curiosité intelligente, et peut-être le mouvement littéraire qui commençait, et qui produisit les écrits de Froissart, fut-il en grande partie l'effet de l'activité intellectuelle qu'ils avaient acquise.

Mais quoique les gentilshommes français eussent pu se convaincre que la supériorité de l'Italie sur leur pays tenait surtout au développement des classes inférieures, loin de le favoriser avec eux, ils semblèrent, au quatorzième siècle, regarder ces classes avec un redoublement de défiance et de mépris. Le commerce avait enrichi un certain nombre de bourgeois dans les villes de France ; ceux-là pouvaient obtenir les jouissances du luxe après lesquelles les nobles soupiraient, et qu'ils auraient voulu réserver pour eux seuls. Ce luxe des roturiers était, aux yeux des gentilshommes, une usurpation, un bouleversement de l'ordre social, qui menaçait l'État entier ; aussi n'épargnaient-ils jamais aux nouveaux riches les humiliations de tout genre, et, dans les surprises de places, dans le choix des otages, dans la levée des contributions militaires, dans toutes les occasions où ils pouvaient appliquer les droits les plus rigoureux de la guerre, ils appesantissaient la main sur les marchands, non pas seulement parce qu'ils étaient riches, mais parce qu'ils leur étaient odieux.

Au reste, les marchands ne faisaient qu'une partie infiniment petite de la bourgeoisie des villes. Il existait bien des manufactures dans quelques cités, mais elles étaient peu nombreuses, peu prospérantes, et fort inférieures en importance à celles de la Flandre ou de l'Italie. Ces manufactures, avec quelques produits du sol, fournissaient à la France les objets qu'elle pouvait échanger ; mais en général, les Français attendaient le commerce chez eux, ils ne le portaient pas au dehors ; ils débitaient les produits des autres nations, ils ne songeaient point à aller les approvisionner. Ce qui faisait dans chaque ville la force de la bourgeoisie c'étaient les corps de métiers, ceux surtout dont le débit était journalier, et qui étaient également nécessaires à

toute la population, comme les bouchers, les boulangers, les cabaretiers, et les brasseurs de bière. Quoique dépourvus d'éducation, quoique appelés par l'exercice de leur métier à des habitudes grossières, leur nombre et leur étroite association leur avaient donné le moyen de se faire respecter ; leurs profits, presque toujours garantis par le monopole, étaient considérables ; leur commerce avait développé en eux une certaine intelligence ; mais l'administration de leur corporation, ses délibérations, ses jugements, avaient bien plus contribué encore à donner à toute cette partie de la nation une éducation pratique. Les consuls des métiers, fiers de leur dignité, animés par le sentiment de leur devoir, étaient formés à la vraie école où les hommes acquièrent les connaissances et les vertus. Un grand nombre parmi eux donnèrent des preuves de patriotisme, de dévouement à la chose publique, quelquefois d'héroïsme. Les villes, entourées d'ennemis, ayant à craindre à la fois le roi et ses officiers, les princes, les nobles du voisinage, les prélats, les commandants d'armée, et souvent les Anglais, avaient besoin, pour se conduire au milieu d'eux comme autant de petites républiques, de beaucoup de courage et de beaucoup de prudence. L'habileté et les vertus républicaines ne manquèrent pas à leurs magistrats, mais seulement dans le cercle limité où leur vue avait été jusqu'alors circonscrite : quand tout à coup les destinées de la monarchie, au lieu de celles de leur cité, se trouvèrent confiées à leurs mains, toutes leurs connaissances locales, toute leur expérience, durent nécessairement être en défaut.

L'esprit d'association avait créé la bourgeoisie ; il lui avait assuré d'abord quelque indépendance, et de celle-ci étaient nées des lumières et des vertus ; mais tous ceux qui labouraient le sol de la France, et qui formaient la grande masse des Français, abandonnés à leurs forces individuelles, sans protection contre leurs maîtres ou contre leurs ennemis, étaient descendus au dernier degré de pauvreté et d'avilissement. Dans la plupart des provinces, les cultivateurs ne vivaient point épars dans les champs ; ils étaient réunis dans des villages, et cette réunion avait bien eu pour objet leur défense commune ; toutefois elle réussissait tout juste à les mettre à l'abri des loups, ou de quelques brigands isolés. Le roi, qui voulait que les villageois nourrissent et logeassent ses troupes ; le seigneur, qui voulait prendre à volonté le blé dans leurs greniers, le bétail dans leurs étables, leurs filles même dans leurs chaumières, quand elles étaient jolies, ne leur permettaient

point de fortifier leur village, ou de s'exercer aux armes pour le défendre; il en résultait que les villageois n'étaient pas mieux en état de se défendre contre la plus petite troupe de gens de guerre, amis ou ennemis, qui saccageaient toujours le pays qu'ils traversaient, contre les valets des princes et des seigneurs, qui, malgré les lois, exerçaient toujours, en voyageant, le droit de prise, pour fournir à la table de leurs maîtres; enfin contre les bandes de brigands qui se formaient souvent sans autre dessein que de piller la campagne. Tout paysan était donc bien convaincu qu'il était à la merci de tout le monde; qu'il ne pouvait se défendre contre personne; qu'il n'y avait de salut pour lui que dans une pauvreté si complète, si évidente, que son ennemi ou son maître ne sussent que lui prendre. Mais l'effet inévitable de cet état d'oppression avait été de faire perdre à l'habitant des campagnes tout courage, toute émulation, toute activité, toute intelligence dans l'exercice de son art. Le laboureur, toujours tremblant, ne faisait dans ses champs que le moins de travail possible et un travail aussi mal entendu que précipité. Il n'élevait que le moindre nombre possible de bétail; car il sentait que le bétail était trop facile à emmener pour qu'il espérât d'en jouir longtemps lui-même. Il laissait le plus longtemps qu'il pouvait les meules de blé dans ses champs, parce que l'ennemi serait plus embarrassé à enlever ses gerbes que ses sacs, et il ne rentrait chez lui que les récoltes qu'il espérait pouvoir y cacher. Sa misérable cabane ne contenait que le moindre nombre possible d'instruments d'agriculture, d'ustensiles, et d'effets à son usage. Comme il avait déjà vu, peut-être à plusieurs reprises, cette cabane ou celle de son voisin pillée et brûlée, il s'arrangeait pour qu'on pût recommencer sans lui faire beaucoup perdre.

En résumé, au milieu du quatorzième siècle, la noblesse française avait sensiblemont augmenté en nombre, en élégance de manières, en luxe d'habillements, d'ameublements, d'équipage, et quelque peu en connaissance du monde, en instruction, en sentiment de patriotisme.

La bourgeoisie avait perdu quelque chose de l'énergie avec laquelle, dans les deux siècles précédents, elle avait conquis son indépendance; mais son affranchissement était plus général, ses institutions étaient garanties par une plus longue jouissance; son nombre, sa richesse, et sa force réelle étaient augmentés. Les paysans, enfin, étaient décidément plus malheureux qu'ils ne l'avaient été dans les deux siècles précédents. Leur force relative avait diminué à mesure que leurs oppres-

seurs étaient devenus plus puissants ; et l'association des villageois, qui suffisait à inspirer quelque respect et quelque crainte à un petit seigneur, ne leur donnait plus aucune sécurité contre les ducs, les princes et les généraux, qui se partageaient désormais leur pillage.

Telle était la nation que l'ordonnance du 28 décembre 1355 appelait à réunir annuellement ses députés, pour régler elle-même ses impôts, réformer son administration, garder dans ses propres mains ses finances, et les proportionner à la guerre la plus désastreuse. Aucun soulèvement n'avait indiqué l'impatience du peuple sous des abus qui cependant étaient intolérables ; aucune assemblée provinciale, aucun corps dans l'État n'avait demandé que les députés de toute la nation fussent convoqués ; aucun patriote ni aucun agitateur, par amour de la liberté ou par ambition, n'avait réclamé pour les citoyens la part qui devait leur appartenir dans la direction de leurs propres affaires. C'était le roi, qui, après avoir fait faute sur faute, après avoir attiré sur son peuple toutes les calamités que son impéritie, sa prodigalité, sa mauvaise foi, pouvaient produire ; quand le trésor était vide, l'armée désorganisée, la confiance perdue, et l'ennemi introduit dans le royaume, rejetait sur une assemblée populaire qu'il avait lui-même convoquée, des difficultés dont il ne savait plus comment se tirer, et qui auraient embarrassé de plus habiles administrateurs. Ce n'est pas la seule fois que le pouvoir royal a remis son jeu à la nation, parce qu'il jugeait déjà la partie perdue, tout en lui demandant de la gratitude pour une si grande condescendance, et en l'accusant ensuite amèrement des fautes que son inexpérience des affaires lui faisait commettre.

De toutes les parties du royaume on avait rassemblé des hommes qui ne s'étaient jamais rencontrés, qui n'avaient jamais entendu parler l'un de l'autre ; car l'opinion n'avait dans ce temps là aucun organe, aucun moyen de se former, et les hommes qui s'étaient occupés d'affaires publiques, s'il y en avait aucun, n'avaient point eu de moyen d'acquérir de la célébrité, de gagner la confiance de leurs citoyens. Ces hommes n'avaient aucune pratique, non plus qu'aucune connaissance théorique des affaires. Les finances n'étaient pas seulement un mystère d'État qu'on leur avait soigneusement caché jusqu'alors, elles étaient de plus, par la nature informe des registres, par le mauvais système de numération [1], par les variations journalières de la monnaie, dans un

[1] Les chambres des comptes ont continué jusqu'au siècle dernier à tenir leurs

tel état de confusion, que les plus fortes têtes, par le plus long travail et la plus constante habitude, auraient eu peine à y rien comprendre. On leur annonça que le trésor était vide, que le payement de toutes les dettes était suspendu, que la monnaie était falsifiée, les arsenaux sans munitions, les troupes dispersées et découragées par des revers, et on leur donna deux ou trois jours seulement pour s'entendre, pour réparer le mal qu'avait fait le roi, et pour trouver des ressources suffisantes pour combler le déficit. Il ne faut point s'étonner si, pressés comme ils étaient, ils ne surent rien trouver de mieux que les deux funestes impôts de la gabelle du sel et des huit deniers pour livre sur les ventes. Cette dernière taxe n'était autre chose que l'alcavala d'Espagne que, depuis 1343, les Valois s'efforçaient sans cesse d'introduire.

(1356.) Toutefois, la pesanteur d'une telle imposition, et plus encore la manière dont on était forcé de la percevoir, en mettant au grand jour toutes les transactions les plus secrètes, en multipliant les agents du fisc, et leur donnant sur les citoyens un pouvoir arbitraire, causèrent bientôt le plus extrême mécontentement ; les négociants surtout se disaient ruinés. Comme, chaque fois que leur marchandise était vendue, elle payait un nouveau droit, le commerce se trouvait sans cesse entravé. Les marchands étrangers commencèrent les premiers à abandonner le royaume. Les Français eux-mêmes ou s'éloignèrent aussi, ou renoncèrent aux affaires. Le commerce fut comme suspendu, et les seigneurs, avec leurs paysans, supportèrent la plus forte part de la taxe. La souffrance devint presque intolérable, et le mécontentement de tous les rangs se manifesta avec une hardiesse qu'on n'avait encore jamais vue en France [1]. Le pape Innocent VI écrivit à Jean pour lui reprocher avec force d'avoir étendu ses exactions jusque sur les ecclésiastiques, et d'en avoir forcé ainsi un grand nombre à suspendre tout culte divin, plutôt que de payer ce qui leur était demandé [2]. La ville d'Arras, lorsqu'on voulut y établir la gabelle sur le sel, se souleva, le samedi 5 mars 1356 ; le menu peuple accusa les riches bourgeois d'avoir donné leur consentement à cet impôt. Quatorze d'entre eux furent tués ; mais le connétable de Bourbon, accourant sur la nouvelle du tu-

comptes en chiffres romains, qu'elles nommaient *français* à cause d'une légère altération qu'ils avaient subie. On a peine à concevoir comment, avec ces chiffres, on pouvait faire seulement une addition.

[1] Matteo Villani, l. VI. c. 18, p. 366.

[2] Rayn. Ann. eccl., 1356, § 5.

multe, fit saisir les plus mutins, et leur fit couper la tête sur la place [1].

Pendant le temps même de ce tumulte d'Arras, les états s'étaient de nouveau assemblés le 1er mars à Paris, selon qu'ils en étaient convenus l'année précédente. Mais les hommes les plus irrités contre le gouvernement, ne regardant ces assemblées que comme un moyen de leur arracher de l'argent, refusèrent d'y prendre part. On n'y vit point de députés d'Arras, ni de presque aucune ville de Picardie; les Normands se refusèrent également à envoyer une députation, surtout d'après les exhortations du comte Jean de Harcourt, du roi de Navarre, et de quelques autres seigneurs, qui déclarèrent que la gabelle établie par les états ne courrait point en leur pays, et que tout sergent qui chercherait à la percevoir le leur payerait de son corps [2].

La résistance des nobles de Normandie, et le mécontentement universel que causait la perception de la gabelle et de l'aide de 8 deniers, engagèrent les états à supprimer l'une et l'autre, et à les remplacer par une taxe proportionnelle sur les revenus. Cette taxe devait être de 5 pour 100 sur les revenus des plus pauvres; de 4 pour 100 sur ceux d'une fortune médiocre, ou qui n'auraient pas plus de 100 livres de rente; de 2 pour 100 sur les plus riches. C'étaient ces derniers qui donnaient la loi, et l'on devait encore leur savoir gré de ce qu'ils consentaient à payer quelque chose [3].

La résistance que le roi de Navarre et le comte de Harcourt avaient opposée à l'établissement de la gabelle réveilla cependant l'ancien ressentiment du roi Jean contre eux; il s'écria *qu'il ne vouloit nul maître en France fors lui*, et que *jamais n'auroit parfaite joie tant qu'ils fussent en vie* [4]. Il n'eut garde cependant, quand il voulut les perdre, de les accuser d'avoir repoussé la gabelle, action qui aurait augmenté leur popularité.

Pendant ce temps, son fils aîné, le dauphin Charles, auquel il avait, en 1355, donné le duché de Normandie, tenait sa cour à Rouen. Agé alors de dix-neuf ans, il ne prenait que peu d'intérêt aux affaires; il ne connaissait point les ressentiments de son père, et il ne songeait qu'à vivre joyeusement. Il avait invité pour le samedi, 16 avril, veille de Pâques fleuries, le roi de Navarre et le comte de Harcourt à dîner avec

[1] Froissart, Chroniques, t. III, add., 20, p. 124, et c. 341, p. 455.
[2] *Ibid.*, t. III, add., 20, p. 125.
[3] Ordonn. de France, Préface au t. III, p. 44, et p. 24, note C.
[4] Froissart, t. III, addit., 20, p. 125, 127.

lui au château de Rouen : cette invitation était concertée avec son père ; elle fut acceptée, quoique le frère et l'oncle de ces deux seigneurs, Philippe de Navarre et Godefroi de Harcourt en ressentissent de la défiance, et refusassent de les accompagner.

Le roi Jean était alors à Orléans : sachant l'heure à laquelle le roi de Navarre devait être à dîner chez son fils, il partit le vendredi matin, le casque en tête, avec une soixantaine de cavaliers : il chemina tout le jour et la moitié du lendemain, et il arriva au château de Rouen au moment où ces seigneurs s'asseyaient à table. Il monta les degrés de la salle, précédé par le maréchal Arnoul d'Audenham, qui tenait une épée nue à la main. Celui-ci dit en entrant : « Nul ne se meuve » pour chose qu'il voie, s'il ne veut être mort de cette épée. » Le roi de Navarre, le comte de Harcourt, Louis et Guillaume ses frères, les sires de Préau, de Clère, de Friquans, de Tournebeu, de Masmenar et de Graville, qui étaient à table, se levèrent avec effroi pour faire la révérence au roi, qui, sans leur répondre, s'avança vers la table, « lança » son bras dessus le roi de Navarre, le prit par le derrière de la tête, » et le tira moult roide contre lui en disant : Or sus, traître, tu n'es » pas digne de seoir à la table de mon fils. Par l'âme de mon père, je » ne pense jamais à boire ni à manger, tant comme tu vives [1]. »

Un écuyer du roi de Navarre voulut faire quelque résistance, il fut arrêté par les sergents d'armes ; le roi de Navarre demanda grâce, protestant que, depuis la mort du connétable, dont il était pardonné, il n'avait rien fait qui pût attirer le courroux du roi. « Allez, traître, » allez, répondit le roi de France, par monseigneur saint Denis, vous » saurez bien prêcher ou jouer d'infamie si vous m'échappez. 0 En vain le dauphin à genoux disait au roi : « Ah ! monseigneur, pour » Dieu mercy, vous me déshonorez ; que pourra-t-on dire ni recorder » de moi, quand j'avois le roi et ses barons priés de dîner chez moi, » et vous les traitez ainsi. On dira que je les aurai trahis ; et si ne vis » oncques en eux que tout bien et toute courtoisie. — Souffrez-vous, » Charles, répondit le roi, ils sont mauvais traîtres et leurs faits les » découvriront bientôt. Vous ne savez pas tout ce que je sais. A ces » mots, passa le roi avant, et prit une masse de sergent, et s'en vint » sur le comte de Harcout, et lui donna un grand horion entre les » épaules, et dit : Avant, traîtres, orgueilleux, passez en prison, à

[1] Froissart, t. III, addit., p. 128. — *Ibid.*, c. 341, p. 456. — Matteo Villani, l. VI, c. 24, p. 368.

» mal étrenne. Par l'âme de mon père, vous saurez bien chanter quand » vous m'échapperez [1]. » Il fit venir ensuite le roi des ribauds, commandant d'une troupe de misérables attachés à la maison du roi, et destinés à lui rendre de honteux services ; il lui dit : « Délivrez-nous » de tels et tels ; et tantôt après ce alla dîner le roi de France, et » quand il eut dîné, et tous ses enfants, son frère, et ses cousins d'Artois, et plusieurs des autres qui étoient venus avec lui montèrent à » cheval, et allèrent en un champ derrière ledit châtel, appelé le champ » du Pardon ; et là, furent menés en deux charrettes, par le commandement du roi, ledit comte de Harcourt, le seigneur de Graville, » monseigneur Maubué, et Colinet Doublet ; et là leur furent, ledit » jour, les têtes coupées, et puis furent tous quatre traînés jusques au » gibet de Rouen, et là furent pendus et leurs têtes mises sur le gibet ; » et fut ledit roi de France présent, et aussi sesdits enfants et son » frère, à couper lesdites têtes et non pas au pendre. Et ce jour et le » lendemain délivra le roi, plusieurs des autres qui avoient été pris ; » et finalement ne demeurèrent prisonniers que trois : c'est à savoir » le roi de Navarre, Friquet et Bantalù, lesquels furent menés à Paris, » le premier au Louvre, les deux autres au Châtelet [2]. »

Il paraît qu'il y eut quelque mouvement à Rouen pour délivrer le comte de Harcourt, qui y était fort aimé, et que Jean, pour apaiser les bourgeois, ôta son casque et se montra au peuple : qu'en même temps il tira de son sein un parchemin auquel plusieurs sceaux étaient attachés, et que, le déployant, il déclara que c'était un traité par lequel ceux qu'il venait de faire arrêter s'étaient engagés envers le roi d'Angleterre à le faire périr, ainsi que le dauphin [2]. Quoiqu'on lui donnât peu de créance, ce discours suffit pour calmer momentanément, ou détourner la fureur populaire ; mais Édouard III, dès qu'il en fut informé, publia, le 4 mai, une lettre qu'il adressait au pape, dans laquelle il protestait « sur sa parole royale et devant Dieu, que le roi de Navarre » et les nobles arrêtés n'avoient jamais conspiré avec lui, ne lui avoient » jamais promis aucuns secours ou aucune aide, et qu'il les avait toujours tenus pour de vaillants ennemis [3]. » On a conservé des lettres

[1] Froissart, addit., 20, p. 131.
[2] *Ibid.*, t. III, c. 341, p. 437. — André Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, 430.
[3] Matteo Villani, l. VI, c. 25, p. 369.
[4] Rymer, t. V, p. 853.

de rémission accordées, le 6 janvier, par le roi au dauphin, dans lesquelles il lui pardonne un complot, où le roi de Navarre est supposé l'avoir engagé, pour s'enfuir auprès de l'empereur Charles IV son oncle, et faire ensuite la guerre au roi [1]. Dans les dispositions où était alors le dauphin, tout occupé de ses plaisirs, mais fils soumis et sans ambition, et l'empereur, sans crédit, sans aveuir, humilié en Italie et en Allemagne, et ne songeant qu'à la Bohême, rien n'est plus absurde que la supposition d'un complot semblable; mais ces lettres pourraient donner lieu de croire que le dauphin n'était pas étranger au projet de son père contre ses hôtes.

Dès que Philippe de Navarre, frère du roi Charles, et Godefroi de Harcourt, oncle du comte Jean, apprirent les exécutions de Rouen, ils ne songèrent plus qu'à défendre ceux des captifs qui vivaient encore, et à venger les autres. Philippe écrivit à *Jean de Valois qui se dit roi de France*, pour le défier et lui annoncer une guerre mortelle; des lettres semblables vinrent bientôt après, de Godefroi de Harcourt et de plus de vingt chevaliers de Normandie. Louis de Harcourt cependant, frère du comte qui avait péri, ne fut point arrêté, et ne renonça point au service du roi et du dauphin, quoiqu'il attirât ainsi sur lui l'indignation de tout le reste de sa famille [2]. Après avoir mis leurs châteaux en état de défense, Philippe de Navarre et Godefroi de Harcourt passèrent en Angleterre, le 24 juin, pour s'assurer l'alliance du roi Édouard [3]. Harcourt fit hommage, le 18 juillet, à Édouard, comme roi de France, pour les fiefs qu'il possédait dans le Cotentin [4]. Tandis qu'Édouard donna ordre à son cousin le duc de Lancaster, qui était alors sur les frontières de Bretagne, d'entrer en Normandie pour y prendre, sous sa défense, les seigneuries qu'y possédait le roi de Navarre [5].

Jean avait d'abord compté faire mourir le roi de Navarre, ensuite il eut quelque scrupule ou quelque crainte de pousser ses vengeances jusqu'à cette extrémité; tout au moins il prit plaisir à tourmenter son prisonnier. » Au châtel du Louvre, on lui fit moult de malaises et de

[1] Secousse, Preuves de l'Hist. de Charles le Mauvais, t. II, p. 47. — Les lettres elles-mêmes semblent se rapporter plutôt à un projet de partie de plaisir formé par deux étourdis, qu'à un complot.

[2] Froissart, add., 21, p. 133.

[3] Rymer, t. V, p. 854.

[4] *Ibid.*. p. 856.

[5] Froissart, add., 21, p. 138.

» peurs ; car tous les jours et toutes les nuits, cinq ou six fois, on lui
» donnoit à entendre qu'on le feroit mourir une heure, qu'on lui
» trancheroit la tête l'autre, qu'on le jetteroit en un sac en Seine. Il
» lui convenoit tout ouïr et prendre en gré, car il ne pouvoit là faire
» le maître. Et parloit si bellement et si doucement à ses gardes, tou-
» jours en soi excusant si raisonnablement, que ceux qui ainsi le dé-
» menoient et traitoient, par le commandement du roi de France, en
» avoient grand pitié [1]. »

Tandis que Jean ajournait le supplice qu'il avait destiné au roi de Navarre, il ne perdoit point de temps pour s'emparer de ses fiefs. Huit jours après l'avoir arrêté, il fit attaquer, le lendemain de Pâques, par Robert de Houdetot, grand maître des arbalétriers, et capitaine général du duché de Normandie, les biens de ceux qu'il appelait les rebelles. La ville d'Évreux fut prise et brûlée, après un assez long siége; le cathédrale fut pillée, le château rendu par composition. Les autres seigneuries des Navarrais et de Harcourt furent ensuite conquises. Pont-Audemer arrêta cependant Houdetot pendant neuf semaines : il était encore devant les murs de ce château, lorsque Philippe de Navarre et Godefroi de Harcourt s'étant joints au duc de Lancaster, s'avancèrent avec une armée d'environ quatre mille combattants, et le forcèrent à lever le siége [2].

Le duc de Lancaster avait été envoyé en Bretagne, avec le jeune comte de Montfort, fils de la vaillante comtesse Marguerite, pour rallumer la guerre civile en Bretagne; il avait sous ses ordres cinq cents lances anglaises et mille archers, lorsqu'il en fut rappelé pour se joindre dans la presqu'île de Cotentin aux soldats de la maison de Navarre et de celle de Harcourt. Après s'être réuni à eux, il sortit, le 22 juin, du Cotentin, pour ravager la Normandie. Il ravitailla toutes les places qui étaient assiégées; il prit Vernon, Verneuil et plusieurs autres villes françaises, qu'il pilla et où il mit le feu. Les vassaux du roi de Navarre et du comte de Harcourt s'abandonnèrent, dans cette incursion, à des excès de férocité qu'on n'avait point encore vus dans les guerres de France. Ils prétendaient venger leurs maîtres, en martyrisant de malheureux paysans qui n'avaient pu avoir aucune part à la perfidie dont ces seigneurs avaient été victimes. Jean, averti que tout le plat pays de Normandie était exposé à leur fureur, rassembla son armée à Pontoise, avec l'aide de ses

[1] Froissart, add., 21, p. 135.
[2] *Ibid.*, t. III, c. 342, p. 460.

deux maréchaux, Jean de Clermont, et Arnoul d'Audenham; il eut bientôt trois ou quatre fois plus de monde que le duc de Lancaster, et il s'avança jusqu'à Rouen pour le chasser de Normandie. Lancaster n'était point en état de lui tenir tête, et prit le chemin de l'Aigle, pour se retirer par Pontorson vers Cherbourg. Atteint le soir, quand il avait à peine passé l'Aigle, il fit toutes ses dispositions comme pour livrer bataille au point du jour; il trompa ainsi les Français, qui se retirèrent pour se reposer, et arriver le lendemain plus frais au combat. Mais tandis que ceux-ci dormaient, il partit au milieu de la nuit, et atteignit Cherbourg avant que Jean s'aperçût qu'il avait délogé [1].

Le roi de France recommença ensuite le siége des forteresses du roi de Navarre; Évreux lui résista sept semaines, avant qu'il eût soumis, par trois capitulations différentes, le bourg, la cité et le château. Il assiégea ensuite Breteuil; chaque jour son armée recevait des renforts : on y voyait, avec tous les chefs de la noblesse française, le comte de Douglas, écossais et don Henri de Trastamare, bâtard de Castille, qui fuyait les vengeances de son frère [2]. D'autre part, les habitants de Breteuil, unissant l'ancienne artillerie à la nouvelle, faisaient usage en même temps, pour défendre leurs murailles, du feu grégeois et du canon [3].

Jean était toujours devant les murs de Breteuil, quand il fut averti successivement que le prince de Galles était parti de Bordeaux avec deux mille hommes d'armes et six mille archers; qu'il avait passé la Garonne à Bergerac, puis la Dordogne; qu'il avait pillé le Rouergue, puis l'Auvergne et le Limousin, et qu'il semblait résolu à ruiner toutes les provinces françaises au midi de la Loire. Le roi, impatient d'aller le combattre, accorda aux habitants de Breteuil une capitulation avantageuse; il leur permit d'abandonner la ville pour se retirer à Cherbourg avec tous ceux de leurs effets qu'ils pourraient emporter. Il ramena ensuite son armée à Paris, et lui laissa quelques jours de repos avant de la conduire contre le prince de Galles [3].

A la fin d'août, le roi Jean transporta son quartier général à Chartres, et il invita tous les nobles et francs tenanciers de la couronne à venir l'y joindre pour combattre les Anglais. En même temps, il renforça les

[1] Froissart, t. III, add., 21, p. 145. — Rob. d'Avesbury, et note. *Ibid.*, p. 139. — Matteo Villani, l. VI, c. 31-34, p. 372.
[2] Froissart, add., 21, p. 149.
[3] *Ibid*, p. 153.
[4] *Ibid.*, add., 22, p. 155.

garnisons de toutes ses places dans l'Anjou, le Poitou, le Maine et la Touraine. Le prince de Galles était alors en Auvergne; il prenait une ville après l'autre sans éprouver presque aucune résistance; et, à mesure qu'il avançait, il faisait brûler, dans celles qu'il évacuait, tous les vivres, toutes les munitions qu'il n'avait pu consommer [1]. D'Auvergne il passa en Berri, et il s'avança jusqu'aux faubourgs de Bourges, qu'il brûla. Il attaqua en vain Issoudun, qu'il ne put prendre, puis il s'empara de Vierzon, où il trouva des vivres en abondance, et où il se reposa trois jours [3]. C'est là que le prince de Galles fut averti qu'il n'était qu'à vingt lieues de l'armée française, qui de Chartres s'était portée à Blois, et que les forteresses devant lesquelles il devait passer avaient été mises en état de défense. Cela ne l'empêcha point de s'avancer de ce côté-là, et de venir loger à Romorantin, qui n'est qu'à dix lieues de Blois : la ville lui ouvrit ses portes; le château était défendu par trois bons chevaliers, Boucicault, l'ermite de Chaumont et le sire de Craon, qui ne voulurent point se rendre, quelque mauvaise que fût leur forteresse. Le prince de Galles, irrité d'avoir perdu devant les murs de ce château un chevalier qu'il aimait, jura de ne point s'éloigner qu'il ne l'eût pris. Trois jours de suite il y fit donner l'assaut; enfin les chevaliers se rendirent à discrétion le 3 septembre, lorsque la tour maîtresse, où ils s'étaient défendus, accablée par les bombardes et le feu grégeois des Anglais, était déjà tout en flammes [1].

Par son obstination à prendre et à détruire Romorantin, le prince de Galles avait compromis son armée. Pendant qu'il livrait au pillage et aux flammes ce château, où il ne laissa pas un habitant, le roi Jean avait passé la Loire à Blois, d'où il avait marché sur Amboise, puis traversé la presqu'île que forment les diverses rivières qui se jettent dans la Loire. Il passa l'Indre, à Loches, le 13 septembre; la Creuse à la Haie en Touraine, et la Vienne à Chauvigny; il avait ainsi déjà coupé le passage au prince de Galles, qui se dirigeait sur Poitiers, et qui, resserré entre les garnisons et les coureurs français, ne trouvait plus de vivres dans la campagne. Les Anglais commençaient à regretter les munitions qu'ils avaient détruites dans les provinces qu'ils avaient si cruellement ravagées; cependant la terreur qu'ils avaient inspirée rendait plus difficile d'avoir des nouvelles de l'ennemi. Le roi Jean croyait, le 16 sep-

[1] Froissart, t. III, c. 343, p. 159.
[2] *Ibid.*, c. 344, p. 161.
[3] *Ibid.*, c. 346, p. 168.

tembre, avoir les Anglais devant soi, et se pressait pour les atteindre à Poitiers, tandis qu'il les avait laissés derrière. Le prince de Galles, de son côté, croyait les Français derrière lui quand ils étaient devant. Une double escarmouche, avec des chevaliers français qui vinrent donner dans l'armée anglaise, avec des coureurs anglais qui se trouvèrent tout à coup au milieu des Français, révéla ce jour-là aux deux généraux leur position respective [1].

Le roi Jean fit faire volte-face à son armée pour arrêter les Anglais, qui marchaient sur Poitiers. Le prince de Galles, voyant que sa retraite lui était déjà coupée, ne songea pas même à tenter un autre chemin. Il sentit qu'il fallait livrer bataille; mais la disproportion de ses forces était effrayante. Il n'avait guère que deux mille hommes d'armes, quatre mille archers, et deux mille fantassins armés à la légère, qu'on nommait alors brigands. Il prit le parti de se fortifier dans la meilleure position qu'il put choisir, et d'y attendre la bataille, espérant que les Français compteraient assez sur l'immense supériorité de leur armée pour n'hésiter point à venir l'attaquer [2]. Il s'établit dans une enceinte fermée de haies épaisses et de buissons épineux; on la nommait le champ de Maupertuis, près de Beaumont, à deux lieues au nord de Poitiers. On ne pouvait y arriver à cheval que par un chemin où il ne pouvait passer plus de quatre hommes de front. Il fit garnir de ses archers, d'une et d'autre part, les haies qui bordaient ce chemin. Le champ de Maupertuis était au sommet d'un coteau fort roide, et tout planté de vignes, où les chevaux ne pouvaient s'engager. Au fond du champ, le prince de Galles rangea en bataille ses hommes d'armes, auxquels ils avait fait mettre pied à terre; devant eux il éparpilla ses archers comme une herse, couvrant tout le front de son armée.

Le roi Jean commandait une des plus brillantes armées que la France eût jamais mises sur pied. Il avait sous ses ordres vingt-six grands feudataires portant le titre de ducs ou de comtes, cent quarante seigneurs ayant le droit de déployer bannière, et environ cinquante mille combattants, dont le plus grand nombre étaient des cavaliers revêtus d'armures de fer. Les quatre fils du roi Jean, dont l'aîné avait près de vingt ans, et le cadet quinze, étaient à l'armée avec lui [3].

Le prince de Galles, qui sentait bien qu'il était perdu s'il était réduit

[1] Froissart, c. 348, p. 174.
[2] *Ibid.*, c. 351. p. 185.
[3] *Ibid.*, c. 347, p. 172.

à attaquer le roi pour s'ouvrir un passage, avait calculé juste en comptant que les Français viendraient le chercher. Après qu'Eustache de Ribeumont, avec trois autres chevaliers, eurent reconnu sa position, Jean prit les mesures qu'il crut convenables pour venir l'y forcer. Il partagea son armée en trois grandes divisions, dans chacune desquelles on comptait plus de seize mille combattants; il donna au duc d'Orléans, son frère, le commandement de la première; au dauphin et à ses deux frères, Louis et Jean, la seconde; il garda la troisième sous ses ordres, et son quatrième fils, Philippe, demeura auprès de lui. Il fut convenu que trois cents cuirassiers, choisis parmi les plus braves de l'armée, s'avanceraient à cheval dans le chemin montant, et balayeraient les archers qui l'occupaient, et qui couvraient le front des Anglais; que tout le reste des hommes d'armes mettraient pied à terre, et marcheraient ensuite comme à l'assaut contre les ennemis [1].

Mais avant que le signal du combat fût donné, deux cardinaux, légats du pape, qu'il avait chargés de tenter de nouvelles négociations entre les deux rois, et qui se trouvaient alors à Poitiers, accoururent pour arrêter s'il était possible, l'effusion du sang: c'étaient Talleyrand de Périgord, évêque d'Albano, et Nicolas Capoccio, cardinal-prêtre de saint Vital [2]. Talleyrand se présenta au roi le dimanche 18 septembre, de grand matin, comme les soldats attendaient l'ordre de commencer l'attaque. « Très-cher sire, lui dit-il, vous avez ci toute la fleur de la » chevalerie de votre royaume, assemblée contre une poignée de gens » que les Anglais sont au regard de vous; et si vous les pouvez avoir, » et qu'ils se mettent en votre merci sans bataille, il vous seroit plus » honorable et profitable à avoir par cette manière, que d'aventurer si » noble chevalerie et si grand que vous avez. Si vous prie au nom de » Dieu et d'humilité que je puisse chevaucher devers le prince, et lui » montrer en quel danger vous le tenez. » Jean consentit à lui accorder jusqu'au lendemain, au soleil levant, pour négocier. Toute la journée du dimanche fut, en effet, employée en allées et venues entre les deux armées. Le prince de Galles, qui sentait tout le danger de sa position, consentait à rendre tous les châteaux et les villes qu'il avait conquis dans cette expédition, à remettre tous ses prisonniers en liberté, et à jurer de ne plus servir contre la France de sept ans entiers; mais Jean ne voulait consentir à laisser passer son armée, qu'autant qu'il se ren-

[1] Froissart, c. 350, p. 183.
[2] Vitæ Romanor. Pontif., t III, p. II, p. 593.

drait lui-même prisonnier avec cent chevaliers. Le prince de Galles rejeta cette condition comme déshonorante, et les deux armées se préparèrent au combat [1].

Il était nuit quand le cardinal de Talleyrand rentra à Poitiers; le lendemain matin il essaya bien de recommencer ses négociations, mais on ne voulut plus l'entendre. Les Anglais avaient employé la journée du dimanche à creuser des fossés, à lier les haies, à changer enfin en une sorte de forteresse le champ de Maupertuis qu'ils occupaient; mais déjà ils éprouvaient une grande pénurie de vivres et de fourrages, et de nouvelles négociations auraient été plus fatales pour eux que ne pouvait l'être le combat [2]. Le prince était à pied au milieu de ses hommes d'armes, dont les chevaux étaient à leur portée, en sorte qu'ils pouvaient les monter au besoin. Un corps de trois cents hommes d'armes, et d'autant d'archers à cheval, que les Français n'avaient point découverts, occupait une colline à droite, d'où il pouvait aisément venir prendre en flanc la division du dauphin [3].

Les maréchaux de France, Arnoul d'Audenham et Jean de Clermont, commandaient le corps de trois cents cavaliers d'élite qu'on avait chargé de chasser les archers anglais; ils s'élancèrent, en effet, dans le chemin étroit qui conduisait sur le plateau occupé par le prince de Galles; mais la peau de leurs chevaux fut bientôt couverte de longues flèches barbues qu'on tirait sur eux au travers des haies; la douleur les rendant furieux, ils s'emportèrent, se renversèrent les uns sur les autres, ruèrent avec violence, et finirent par jeter à terre leurs cavaliers. Des fantassins anglais, en embuscade auprès des archers, traversèrent alors la haie, et, passant sous le ventre des chevaux, tuèrent les cavaliers qui ne pouvaient se défendre. En peu d'instant tout ce corps fut déconfit; le maréchal d'Audenham fut fait prisonnier; celui de Clermont fut tué [4].

Le corps de bataille du dauphin, en apprenant la déroute des maréchaux, et en voyant revenir quelques fuyards, fut frappé d'une terreur panique : ceux qui étaient au dernier rang, et par conséquent plus près de leurs chevaux, se hâtèrent de se remettre en selle, et presque aussitôt de s'enfuir. Dans ce moment, la troupe anglaise qui occupait

[1] Froissart, c. 352, p. 190.
[2] *Ibid.*, c. 354, p. 193.
[3] *Ibid.*, c. 355, p. 196.
[4] *Ibid.*, c. 356, p. 203.

la montagne à droite vint prendre en flanc le reste, en même temps que le prince de Galles, qui avait remis ses gendarmes à cheval, vint fondre au milieu des rangs, en criant *saint George et Guienne !* Du côté des Français, un corps d'Allemands, commandé par les comtes de Saarbruck, de Nassau et de Nidau, était seul resté à cheval; il fut presque aussitôt rompu par l'attaque des Anglais, et ces trois comtes furent faits prisonniers. Gautier de Brienne, duc d'Athènes, qui avait été fait connétable de France, sur la démission de Jacques de Bourbon, se présenta ensuite avec ses hommes d'armes à pied ; mais il ne put pas mieux supporter le choc des Anglais, il fut tué, et sa troupe mise en déroute. De leur côté, les enfants de France, effrayés du désordre qu'ils voyaient autour d'eux, perdirent courage ; leurs courtisans se hâtèrent de leur affirmer que le salut du royaume tenait bien plus à leur sûreté qu'à la victoire de l'armée ; « que ceux même qui les meneroient à sauveté » acquierroient autant d'honneur à garder leur corps, comme s'ils » demeuroient en la bataille ; et aussitôt les trois enfants du roi, avec » plus de cents lances, saines et entières, qui oncques n'approchèrent » leurs ennemis, s'enfuirent et prirent le chemin de Chauvigny. » De son côté, le duc d'Orléans, avec son gros corps de bataille encore entier, avait quitté son poste, et était venu se réfugier derrière la division du roi [1].

Ainsi les deux tiers de l'armée française étaient déjà en déroute sans presque avoir combattu ; et c'était surtout à la lâcheté des princes du sang, qui, sans talent, sans expérience et sans courage, étaient chargés de diriger des mouvements aussi importants que l'on devait un tel revers ; « car plusieurs bons chevaliers et écuyers, quoique leurs sei» gneurs se partissent, ne se vouloient mie partir, mais eussent plus » cher à mourir qu'il leur fût reproché fuite [2]. » Cependant la troisième division de l'armée, celle que commandait le roi Jean en personne, était encore deux fois plus nombreuse que l'armée entière des Anglais. Elle était composée de la fleur de la chevalerie française, qui avait recherché, comme le poste d'honneur, celui qui la rapprochait du roi, et elle n'avait aucun désavantage ni de position, ni d'armure ; mais Jean, qui était brave, et qui ne songea point à reculer, n'avait pas plus de jugement dans les affaires militaires que dans celles d'administration. Avant la bataille , on lui avait fait comprendre que, pour aller

[1] Froissart, c. 359, p. 209.
[2] *Ibid.*, c. 359, p. 210.

attaquer les Anglais par un chemin étroit et difficile, ses hommes d'armes auraient plus d'avantage s'ils combattaient à pied; et quand les circonstances étaient toutes changées, qu'il était lui-même attaqué dans une plaine toute ouverte par une charge de cavalerie, il crut que le même conseil devait lui servir de règle. Du plus loin qu'il vit venir le prince de Galles, qui, avec ses deux mille lances, fondait sur lui au galop, en criant: saint George et Guienne! il se prit à crier: « A pied! à pied!!! » et fit descendre tous ceux qui à cheval étoient, et » il même se mit devant tous les siens, une hache de guerre en ses » mains, et fit passer avant ses bannières, au nom de Dieu et de saint » Denis [1]. »

Malgré ce désavantage, les chevaliers qui entouraient le roi combattirent vaillamment, et disputèrent longtemps aux Anglais. Jean lui-même, sa hache d'armes à la main, faisait preuve de sa vigueur et de son adresse dans les exercices chevaleresques. Son plus jeune fils, Philippe, qui refusa de s'éloigner, et auquel il donna à cette occasion le surnom de *Hardi*, tenait ses yeux fixés sur lui, et lui criait, à mesure qu'il voyait des assaillants: *Père, gardez-vous à droite, gardez-vous à gauche* [2]. Cependant les grands seigneurs qui étaient descendus de leurs chevaux tombaient successivement autour du roi sous les coups de leurs ennemis. Ainsi périrent Pierre, duc de Bourbon, et auprès de lui Guichard de Beaujeu et Jean de Landau, puis l'évêque de Châlons en Champagne, qui s'était plus qu'aucun autre opposé à ce que le roi acceptât les propositions de paix du cardinal de Périgord; les sires de Nesles, de Ribeumont, de la Tour, de Montagu, et plus de deux cents chevaliers [3].

Bientôt après furent pris autour du roi le comte de Tancarville, Jacques de Bourbon, comte de Ponthieu et de la Marche; les sires de Vaudemont, de Joinville, de Ventadour, Jean d'Artois, comte d'Eu, et son frère Charles d'Artois; cependant les gens moins marquants se débandaient, et dès qu'ils pouvaient retrouver leurs chevanx, ils s'enfuyaient vers Poitiers. Le prince de Galles, qui lui-même était déjà un habile guerrier, savait mettre à profit les conseils de Jean Chandos, l'un des meilleurs capitaines du siècle, qui ne le quittait point. Il ne permettait pas à ses soldats de se détacher les uns des autres, de pour-

[1] Froissart, c. 360, p. 211. — Matteo Villani, l. VII, c. 18, p. 416.
[2] Matteo Villani, l. VII, c. 18, p. 417.
[3] Froissart, c. 362, p. 217. — Matteo Villani, l. VII, c. 12, p. 412.

suivre les fuyards, ou de chercher à faire des prisonniers. Jean Chandos lui répétait sans cesse que la bataille était gagnée, mais qu'il fallait s'assurer de son ennemi ; en sorte qu'il dirigeait tous ses efforts vers le bataillon au centre duquel était le roi, bataillon qui se trouvait déjà séparé de ses chevaux, et qui diminuait à vue d'œil. Un petit nombre de gendarmes anglais, sourds à ses ordres, avaient cependant poursuivi les fuyards sur la chaussée de Poitiers. Les bourgeois avaient fermé leurs portes, et la cohue qui couvrait la chaussée, troublée par sa fuite même, et incapable de faire aucune résistance, tombait sous les coups des Anglais, ou demandait avec empressement à se rendre, du plus loin qu'elle pouvait se faire entendre [1].

Les autres Anglais, qui attaquaient la division du roi, s'approchèrent enfin assez de lui pour faire retentir jusqu'à ses oreilles le cri : *Rendez-vous*, *rendez-vous*, *ou vous êtes mort !* Parmi ceux qui lui parlaient ainsi était un chevalier de Saint-Omer, nommé Denis de Morbecque, qui, obligé de quitter le royaume pour un homicide, s'était mis à la solde des Anglais. Son accent français frappa le roi, qui lui dit : « A qui me rendrais-je ? A qui ? Où est mon cousin le prince de » Galles ? si je le voyois je lui parlerois. —Sire, répondit messire Denis, » il n'est pas ci ; mais rendez-vous à moi, je vous mènerai devers lui. » — Qui êtes-vous ? dit le roi. — Sire, je suis Denis de Morbecque, » un chevalier d'Artois, mais je sers le roi d'Angleterre, pour ce que je » ne puis au royaume de France demeurer, et que j'y ai tout forfait » le mien. — Adoncques, répondit le roi de France, et je me rends à » vous, et lui bailla son dextre gant. Le chevalier le prit, qui en eut » grand joie. Là eut grand presse, et grand tiréis entour le roi ; car » chacun s'efforçoit de dire, je l'ai pris, je l'ai pris, et ne pouvoit le » roi aller avant, ni messire Philippe, son mains né fils [2]. »

Le roi, pour s'être rendu, n'était pas hors de danger : les chevaliers anglais et gascons qui l'entouraient, s'attribuaient tous le mérite de l'avoir fait prisonnier. Ils avaient repoussé bien loin Morbecque ; en disputant entre eux, ils tiraillaient le roi, et paraissaient toujours sur le point d'en venir aux mains, quoiqu'il leur dît, pour les apaiser, qu'il était assez grand pour les faire tous riches. Heureusement pour lui que le comte de Warwick et Regnault de Cobham, envoyés par le prince de Galles, pour savoir ce qu'il était devenu, s'approchèrent de ce groupe,

[1] Froissart, c. 364, p. 223.
[2] *Ibid.*, p. 233.

imposèrent silence aux furieux, et amenèrent le roi aux pavillon qu'on venait de dresser pour le prince, où il commençait à prendre quelque repos [1].

La bataille, qui avait commencé au point du jour, était terminée à midi ; mais la nuit était déjà venue avant que tous les Anglais eussent abandonné la chasse, et fussent réunis autour de leurs drapeaux. Ils ramenèrent en tout treize comtes, un archevêque, soixante et dix barons et baronnets, et deux mille hommes d'armes prisonniers, sans compter les gens de moindre importance ; en sorte qu'ils se trouvèrent bientôt avoir deux fois plus de prisonniers qu'ils n'avaient de soldats. La garde d'une troupe aussi nombreuse leur causait quelque inquiétude : aussi se hâtèrent-ils de les mettre, pour la plupart, à rançon, et de les renvoyer sur leur parole. Tous s'étaient rendus, *rescous ou non rescous*, suivant le langage du temps, c'est-à-dire qu'ils se reconnaissaient pour captifs, même si les chances de la guerre venaient à les délivrer. Ces prisonniers s'engageaient à venir à Bordeaux aux fêtes de Noël, avec la somme convenue pour leur rançon, ou à se remettre en captivité. De plus, les Anglais avaient dépouillé les morts et les captifs de leurs ceintures, où ils portaient leur argent ; ils avaient pillé les équipages des grands seigneurs de l'armée, qui entraient seulement en campagne, et qui n'avaient point eu le temps de dépenser leurs épargnes. Tous les vainqueurs se sentaient riches, et enchantés de leur bonne fortune ; la joie les rendait indulgents, et les disposait à bien traiter leurs prisonniers. Les Français avaient laissé huit mille morts sur le champ de bataille, trois mille dans la poursuite ; les Anglais neuf cents hommes d'armes et quinze cents archers. C'était bien assez pour satisfaire la fureur guerrière des uns et des autres, et les soldats ne sentaient plus de rancune [2].

Les mêmes sentiments animaient aussi le prince de Galles ; il éprouvait trop de joie pour abuser de sa victoire ; sentait trop l'importance de son captif pour songer à l'humilier. Ce n'était plus à ses yeux *Jean de Valois qui se dit roi de France*, c'était bien le vrai roi, qu'il reconnaissait pour chef de sa maison, et suzerain des seigneuries qu'il tenait en France.

« Quand ce vint au soir, dit Froissart, le prince de Galles donna à » souper au roi de France et à monseigneur Philippe son fils, à mon-

[1] *Ibid.*, c. 365, p. 235.
[2] Froissart, c. 367, p. 240.

» seigneur Jacques de Bourbon, et à la plus grande partie des comtes » et barons de France qui prisonniers étoient. Et assit le prince, le » roi Jean, et son fils monseigneur Philippe, monseigneur Jacques de » Bourbon, monseigneur Jean d'Artois, le comte de Tancarville, le » comte d'Étampes, le comte de Dampmartin, le seigneur de Join- » ville, et le seigneur de Partenai, à une table moult haute et bien » couverte, et tous les autres barons et chevaliers aux autres tables. » Et servoit toujours le prince au-devant de la table du roi, et par » toutes les autres tables, si humblement comme il pouvoit. Ni » oncques ne se voulut seoir à la table du roi, pour prière que le roi » lui sçût faire ; ains disoit toujours qu'il n'étoit mie encore suffisant » qu'il appartînt de lui seoir à la table d'un si haut prince, et de si » vaillant homme, que le corps de lui étoit, et que montré avoit à la » journée : et toujours s'agenouilloit par devant le roi, et disoit bien, » cher sire, ne veuillez mie faire simple chère, pourtant si Dieu n'a » voulu consentir huy votre vouloir...... car vous avez aujourd'hui » conquis le haut nom de prouessé, et avez passé tous les mieux fai- » sant de votre côté [1]. »

Le prince de Galles était impatient de mettre en sûreté son immense butin et ses prisonniers; il ne voulait les exposer à aucune chance nouvelle : aussi ne fit-il aucune tentative pour s'emparer de Poitiers, que Matthieu de Roye avait mis en état de défense. Il s'achemina vers Bordeaux à petites journées, faisant à peine cinq ou six lieues par jour, et marchant en une seule colonne, dont il avait détaché seulement cinq cents lances avec lesquelles ses maréchaux reconnaissaient le pays devant lui. Il ne trouva nulle part de résistance en traversant le Poitou et la Saintonge; il passa la Gironde à Blaye, et il arriva à Bordeaux, où il logea le roi et son fils en l'abbaye de Saint-André [1].

Le roi Édouard ayant reçu en Angleterre la nouvelle de la victoire de son fils à Poitiers, écrivit de Westminster, le 10 octobre, une circulaire à tous les archevêques et évêques de son royaume, dans laquelle il leur annonçait sa victoire et la captivité de son adversaire. Mais son

[1] Froissart, c. 369, p. 243.

[2] *Ibid.*, c. 370, p. 246. Nous avons suivi presque uniquement Froissart, qui, mieux que tout autre, mérite notre confiance dans tout ce qui tient à la chevalerie. Voyez cependant Matteo Villani, l. VII, c. 5-20, p. 408-418.—Cont. Nangii. p. 115. — Thom. Walsingh., Hist. angl., p. 172. — Ypodigma Neustriæ, p. 521 —Robert d'Avesbury, p. 252. — Knyghton, l. IV, p. 2615.

cœur n'étant point attendri comme celui de son fils par le danger passé, la joie, et le spectacle de la grandeur déchue, il leur demanda de faire sentir au peuple que cette victoire était la preuve de son bon droit à à la couronne de France, et de l'injustice de l'usurpateur son prisonnier [1].

Charles, dauphin, et duc de Normandie, ne s'était point arrêté en chemin, pour recueillir les restes de l'armée qui avait été défaite. Il arriva, toujours fuyant, jusqu'à Paris, où il entra le 29 septembre, dix jours après la bataille. La consternation que causait une si grande déroute se mêlait au mépris pour ceux qui l'avaient causée par leur lâcheté, et l'on ne prenait point la peine de le dissimuler même au dauphin. Cependant celui-ci prit aussitôt le titre de fils aîné, et lieutenant du roi de France, et il commença à exercer pour son père l'autorité royale. Dès le 2 octobre, on trouve une ordonnance de lui, où il prend ces titres; et de ce jour, jusqu'au 1er janvier, il en publia six, pour augmenter successivement le prix de l'or et de l'argent [2].

Rien ne pouvait être plus contraire aux intérêts du royaume, aussi bien qu'aux règles que les états généraux, tenus à la Saint-André de l'année précédente, avaient prescrites pour son administration. Mais ces états, avec l'autorisation royale, étaient convenus de s'assembler de nouveau à la Saint-André 1356. La captivité du roi, les dangers du royaume, et la fermentation universelle, déterminèrent à avancer encore l'époque de la réunion d'une assemblée de laquelle chacun attendait quelque soulagement. Elle s'ouvrit en effet, le 17 octobre, dans la chambre du parlement. Quoiqu'elle ne comprît que les représentants de la partie du royaume désignée par le nom de Langue d'oïl, elle était composée de plus de huit cents personnes. On y voyait la plupart des archevêques, des évêques et des abbés mitrés : ceux qui n'avaient pu venir en personne avaient envoyé des députés : les chapitres avec les doyens et archidiacres en avaient envoyé d'autres. Le banc de la noblesse se composait des princes du sang, des ducs, et des députés des comtes, barons et chevaliers. Charles de Blois, duc de Bretagne, qui venait de racheter sa liberté au prix de cent mille florins d'or, en laissant pour leur paiement ses deux fils en otage entre les mains d'Édouard III [3], fut élu pour le présider. Le tiers état enfin était

[1] Rymer, t. V. p. 869.
[2] Ordonn. de France, t. III, p. 85.
[3] Hist de Bretagne, Lobineau, l. XI, c. 6, p. 351. — Daru, t. II, l. IV, p. 116.

représenté par quatre cents députés des bonnes villes, entre lesquels le plus actif et le plus habile était Étienne Marcel, bourgeois de Paris et prévôt des marchands de cette ville [3].

Pierre de la Forêt, archevêque de Rouen et chancelier de France, ouvrit l'assemblée par un discours dans lequel il exposa les besoins et les dangers du royaume, et il invita les états à pourvoir à sa sûreté par d'abondants subsides. Les députés, avant de répondre, demandèrent du temps pour réfléchir et délibérer. Le dauphin reçut ensuite une députation des états, à laquelle il tint à peu près le même langage qu'avait tenu son chancelier. Les états furent ensuite autorisés à se retirer aux Cordeliers, dans trois salles séparées ; et comme ils se trouvaient trop nombreux pour le travail qu'ils voulaient entreprendre, ils nommèrent un comité de cinquante personnes, qui s'assembla quinze jours de suite, pour prendre connaissance de l'état du royaume. Les députés étaient si peu accoutumés aux affaires et aux délibérations communes, que cette session de quinze jours leur parut horriblement longue et fatigante. Ils montrèrent cependant qu'ils savaient, au besoin, maintenir leur indépendance. Quelques membres du conseil du roi ayant voulu assister à leurs séances, ils les prièrent de se retirer, déclarant qu'ils ne pouvaient point délibérer devant eux [1].

Plus les commissaires avançaient dans leurs recherches, plus ils découvraient de désordre et d'impéritie dans l'administration : jamais les peuples n'avaient souffert de plus cruelles extorsions, et jamais on n'avait tiré moins de parti des ressources obtenues d'une manière si odieuse. Mais les érudits qui ont recueilli les monuments de ce temps, ont une répugnance extrême à consigner dans leurs écrits rien de ce qui peut compromettre la prérogative royale. Le laborieux Secousse a recueilli avec une patience scrupuleuse tout ce qui lui a paru propre à éclaircir l'histoire de ces états généraux, en n'omettant qu'une chose, les plaintes du peuple et les réformes qu'il demandait. Les procès-verbaux de cette assemblée, s'ils existent, ont été soigneusement exclus de toutes les collections de monuments, de chartres, de titres à l'usage des érudits : les historiens du temps gardent le silence sur tout ce qui n'est pas chevaleresque, et Froissart se contente de dire « que les dé-
» putés du royaume voulurent savoir et ordonner comment le royaume
» de France seroit gouverné jusques adonc que le roi leur sire seroit

[1] Secousse, Préface aux ordonn., t. III, p. 48.
[2] *Ibid.*, p. 46.

» délivré ; et voulurent encore savoir plus avant que le grand trésor » qu'on avoit levé au royaume du temps passé, en dixièmes, en mal» totes, en subsides, et en forges de monnoies, et en toutes autres ex» torsions, dont leurs gens avoient été formenés et triboulés, et les sou» doyers mal payés, et le royaume mal gardé et défendu, étoit devenu : » mais de ce ne savoit nul à rendre compte [1]. »

La guerre avait été soutenue par le service personnel et gratuit des gentilshommes et des milices des villes : aussi ne pouvait-on lui attribuer la ruine du trésor. Il fallait bien plutôt en accuser le luxe effréné du roi et des princes, qui croyaient ne pouvoir briller que par la somptuosité de leurs équipages, la prodigalité insensée du roi envers les courtisans, et les malversations des ministres. On trouve qu'au plus fort de sa détresse, Jean avait donné cinquante mille écus à un de ces chevaliers nommé Robert de Lorris. On découvrit encore dans la conduite du chancelier, du président du parlement, du maître d'hôtel du roi, de son trésorier, et de son maître des monnaies, d'amples motifs pour demander leur destitution et leur mise en jugement. D'autre part, l'attentat commis contre le roi de Navarre et le comte de Harcourt, au mépris de l'honneur de la couronne, de la juridiction des tribunaux, et des droits de tous les citoyens, demandait une réparation. Les commissaires prièrent le dauphin de leur accorder une conférence, pour qu'ils pussent le prévenir d'avance des demandes qu'ils lui feraient dans la séance publique. Ils lui annoncèrent en effet qu'ils requerraient, 1° la mise en jugement de ses ministres, se soumettant eux-mêmes à perdre leurs biens, si, après une enquête faite de bonne foi, ces ministres étaient trouvés innocents ; 2° la mise en liberté du roi de Navarre, arrêté dans un guet-apens ; 3° l'institution d'un conseil formé de quatre prélats, douze chevaliers et douze bourgeois, tirés du corps des états, qui assisteraient désormais le prince dans l'administration du royaume [2].

Quoique le dauphin n'eût pas montré jusqu'alors plus de résolution dans les affaires civiles qu'à la bataille de Poitiers, il ne pouvait souffrir qu'on apportât des limites à une autorité qu'il savait si mal exercer. Il eut recours à diverses ruses pour éviter la séance publique, où les états devaient lui faire leurs propositions. Le jour même où le comité

[1] Froissart, c. 372, p. 254.

[2] Secousse, Préface, p. 50-51. — Chron. de Saint-Denis, f. 169. — Paul Æmilii Veronens., p. 288.

devait présenter son rapport en assemblée générale, il fit dire aux députés qu'il venait de recevoir des nouvelles de son père et de l'empereur Charles IV son oncle, qui le forçaient de renvoyer jusqu'au 3 novembre l'assemblée de clôture. En même temps on laissa percer dans le public que l'avis de son conseil était de renvoyer les députés sans les écouter. Comme plusieurs de ces députés étaient pauvres et embarrassés à faire face aux grandes dépenses de Paris, comme tous étaient impatients de retourner vers leur famille et à leurs affaires, il y en eut un grand nombre qui, persuadés qu'on les fatiguerait de délais en délais, repartirent à cette nouvelle pour leurs provinces. En effet, le 2 novembre, le dauphin invita les députés à retourner dans leurs foyers, pour se concerter avec leurs commettants, tandis que lui-même il consulterait le roi son père sur les propositions qu'ils lui avaient faites. L'assemblée, déjà affaiblie par le départ de plusieurs de ses membres, consentit à se séparer, le 3 novembre, après avoir entendu, mais non point en présense du dauphin, la lecture des doléances des commissaires, qui fut faite par Robert le Cocq, évêque de Laon, l'un des plus actifs et des plus courageux entre les nouveaux champions des droits de la nation [1].

En renvoyant les états généraux, le dauphin s'était flatté que les états provinciaux, qu'il voulait assembler à leur tour, seraient plus disposés à lui complaire. Déjà il avait trouvé, dans les états de la Langue d'oc, convoqués à Toulouse pour la mi-octobre, sous la présidence du comte d'Armagnac, beaucoup plus de déférence pour l'autorité royale. Ces états avaient décrété la levée de treize mille chevaux et deux mille fantassins à entretenir aux frais du pays, et ils avaient décrété des impositions générales pour fournir à cette dépense. Cependant ils n'étaient pas restés entièrement étrangers à ce désir de liberté et de réforme qui se manifestait de toutes parts. Ils avaient voulu que le produit de toutes les impositions dont ils venaient d'ordonner la levée demeurât entre les mains de leurs propres trésoriers, qui payeraient eux-mêmes les gens de guerre; que leurs comptes fussent contrôlés par douze commissaires des états; que tous les ordres contribuassent également à la défense nationale; que toute autre imposition cessât pendant la levée de celle qu'ils avaient décrétée; que celle-ci, à son tour, fût aussitôt suspendue, si le roi ou son lieutenant faisaient aucun changement dans

[1] Secousse, Préface, p. 52-53. — Chr. de Saint-Denis, f. 170.

la valeur des monnaies; enfin, que les états pussent se réunir de nouveau, sans nouvelle convocation, pour la levée des subsides, toutes les fois qu'ils le jugeraient convenable [1].

Pendant l'hiver, des états provinciaux furent convoqués dans toutes les provinces; tous se montrèrent également résolus à défendre le royaume par de grands sacrifices, mais à faire leurs affaires eux-mêmes, et à se soustraire enfin aux voleries des officiers du roi. Les états d'Auvergne s'assemblèrent, le 29 décembre, à Clermont; ils décrétèrent une levée de troupes et un subside: mais ils se réservèrent l'administration de l'un et de l'autre. Ils présentèrent en même temps au dauphin le cahier même des doléances qu'il n'avait pas voulu écouter aux états généraux, et que leurs députés avaient rapporté de Paris. Il paraît que les autres provinces suivirent toutes la même marche [2].

Malgré l'inquiétude que pouvaient lui donner les affaires publiques, le dauphin partit de Paris, le 5 décembre, pour aller rencontrer, à Metz, son oncle, l'empereur Charles IV, dont il était feudataire, en sa qualité de dauphin de Viennois. On ne saurait assigner à ce voyage aucun motif politique; peut-être se proposait-il, en étalant sa pompe et ses richesses à la cour impériale, de démentir les bruits que se répandaient, depuis la bataille de Poitiers, sur la détresse de la France: peut-être voulait-il seulement s'éloigner du souci des affaires, et profiter des fêtes qu'on donnerait à Charles IV [3]. Il ne pouvait attendre de son oncle ni secours ni conseil. Charles de Luxembourg, prince vaniteux, faible et avide, avait abandonné à l'anarchie, avec une si excessive négligence, et l'Allemagne et l'Italie, qu'il en était méprisé plus encore qu'il ne méritait de l'être. Il avait, en 1355, été prendre à Rome la couronne impériale; mais dans ce voyage, il avait montré si peu de dignité et tant d'amour de l'argent; il s'était soumis à être traité par les princes et par les villes, avec tant de défiance, souvent même de dédain, que sa présence avait porté un coup fatal à l'autorité impériale en Italie [4]; il avait ensuite voulu interposer sa médiation entre les Suisses et la maison d'Autriche, sans obtenir des uns ou des autres plus de considération ou d'obéissance [5].

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 67, p. 289.
[2] Secousse, Préface, p. 57.
[3] Raynaldi, Annal. eccl., 1356, § 13.
[4] Hist. des Répub. ital., c. 43.
[5] Müller, Geschichte, B. II, c. IV, p. 274.

(1357.) Son séjour à Metz ne fut marqué que par des fêtes et des réjouissances ; cependant de nouvelles ordonnances, rendues le 4 décembre et le 23 janvier, l'une, la veille du départ, l'autre, trois jours après le retour du dauphin à Paris, avaient altéré de nouveau ou plutôt falsifié la monnaie, au mépris des remontrances des états et des engagements que le dauphin avait pris lui-même [1].

Le mécontentement que causa le départ du dauphin pour Metz fut augmenté encore par le départ de la reine, sa belle-mère, Jeanne de Boulogne, pour Dijon. La nation, dans sa détresse, se croyait abandonnée par les chefs, qui auraient dû se faire un devoir de la défendre [2]. Jeanne ne songeait qu'à marier son fils du premier lit, Philippe, duc de Bourgogne, alors âgé de onze ans et demi, avec Marguerite de Flandre, qui n'en avait pas plus de sept. Ce mariage fut en effet célébré au mois d'avril 1357, et à l'occasion de l'union de ces deux enfants, la Bourgogne et la Flandre n'entendirent plus parler que de fêtes somptueuses, de présents magnifiques à distribuer, d'achats de terres et de maisons de plaisance, de contributions extraordinaires à recueillir, pour subvenir à ce luxe insensé [3].

Pendant ce temps, les barons et les chevaliers que les Anglais avaient fait prisonniers à Poitiers, et qu'ils avaient ensuite relâchés sur leur parole, étaient revenus sur leurs terres, et ils s'occupaient à extorquer de leurs vassaux l'argent nécessaire à leur rançon. La plupart avaient été taxés à des sommes qui s'élevaient du quart à la moitié de la valeur vénale de tout leur patrimoine. Si tous à la fois avaient cherché à vendre leurs terres, ils n'auraient point trouvé d'acheteurs ; en général ils ne le tentèrent même pas. La proscription générale des juifs et des lombards ne leur laissait pas non plus la ressource d'emprunter à usure ; il ne restait que les paysans à qui ils pussent prendre quelque chose ; et les seigneurs ne songeaient qu'aux moyens de s'approprier leurs petites épargnes. Ils saisissaient les meubles de leurs vassaux, leurs récoltes, leur bétail, leurs attelages, et quand tous ces moyens ne suffisaient pas, ils arrêtaient leurs personnes ; il les soumettaient à des tourments prolongés pour leur faire révéler l'argent qu'ils pouvaient avoir enfoui. Tout était pris, tout était envoyé aux Anglais, pour racheter d'eux quelques gentilshommes inutiles à la France ; et comme il

[1] Ordonn. de France, t. III, p. 94, 95, 96.
[2] Cont. Nangii, p. 115.
[3] Hist. de Bourgogne, l. XI, p. 219.

n'y avait pas une famille noble qui n'eût un de ses membres prisonnier, il n'y avait pas non plus une seigneurie où ces extorsions ne se pratiquassent.

Jusqu'alors les paysans avaient regardé avec assez d'indifférence les affaires générales de l'État; mais l'obligation de payer les rançons de leurs maîtres les contraignit à apprécier la conduite de ces maîtres. Ils sentirent que c'était pour eux que les batailles étaient perdues, lorsque l'incapacité des gouvernants livrait le royaume à de telles calamités; que c'étaient eux qui payaient ce luxe désordonné de la noblesse, ces habits couverts de perles et de pierres précieuses, dont elle était si fière, et qu'elle s'était cependant laissé enlever sur le champ de bataille; que c'étaient eux qui souffraient dans leurs personnes, quand les chevaliers se déshonoraient par leur lâcheté; quand les uns s'enfuyaient, comme ils avaient fait à Poitiers, sans attendre les premiers coups de l'ennemi; quand les autres se rendaient au lieu de combattre, et sauvaient leurs vies au prix de l'existence entière de leurs vassaux. Mais, tandis que les paysans se permettaient de juger ainsi leurs maîtres, les maîtres redoublaient de mépris pour les paysans. Leur misère même était devenue un objet de plaisanterie : *Jacques bon homme*, disaient-ils, ne lâche point son argent, si on ne le roue de coups; mais Jacques bon homme payera, car il sera battu. Bientôt tous les gentilshommes et tous les soldats anglais et français ne désignèrent plus les paysans que par le nom de Jacques bonhomme, nom auquel se joignait l'idée qu'on pouvait tout oser avec eux, qu'on pouvait tout leur faire souffrir [1].

Cette classe laborieuse, patiente, mais si cruellement outragée, fut bientôt exposée à une autre calamité : une foule de soldats, qui avaient appartenu à l'une et à l'autre armée, n'ayant plus de solde, n'obéissant plus à aucune discipline, se répandit dans les champs pour piller; il n'y avait proprement plus de gouvernement établi nulle part, plus de recours efficace, plus de protection pour personne. Les habitants des villes et des châteaux forts essayaient bien de se défendre eux-mêmes; mais les villages ouverts et ceux dont les fortifications étaient insuffisantes, se trouvaient exposés à des attaques journalières de la part d'ennemis qu'ils n'avaient jamais provoqués. Quand les villageois étaient faits prisonniers, on les exposait à de longues tortures pour leur arracher de l'argent, et lorsqu'on ne pouvait plus rien obtenir d'eux, le

[1] Cont. Nangii, p. 114. C'est aussi le sens du proverbe de cette époque : Oignez vilain il vous poindra, poignez vilain il vous oindra.

plus souvent on les massacrait. Bientôt les Parisiens virent entrer dans leurs murs les paysans de la plus grande partie de l'Ile-de-France, avec leurs femmes et leurs enfants, et ce qu'ils avaient pu sauver de leurs effets, abandonnant la terre inculte aux brigands qui la ravageaient. La terreur gagna aussi les moines et les religieuses, quoique les monastères eussent tous quelques fortifications, et bientôt l'on vit arriver à la file, à Paris, les sœurs de Poissy, de Longchamp, les moines de Melun de Saint-Antoine, les frères mineurs de Saint-Marcel, et enfin tous les autres habitants des couvents situés hors des murs [1].

C'est au milieu de la fermentation qu'excitait tant de souffrance, tant d'incurie et d'incapacité de la part du gouvernement, tant de dureté de la part de la noblesse, que les états généraux, qui avaient été de nouveau convoqués par le dauphin, s'assemblèrent à Paris le 5 février. Il paraît qu'il s'y trouva beaucoup moins de monde qu'à ceux de l'année précédente; on y remarqua, entre autres, l'absence du duc de Bourgogne, du comte de Flandre, du comte d'Alençon, aussi bien que de tous leurs sujets, et celle des députés de beaucoup de bonnes villes [2]. Chacun courait tant de danger chez soi et sur les grandes routes, chacun mettait si peu de confiance dans les efforts des autres, que la plupart abandonnaient la chose publique, et ne songeaient qu'à sauver quelque reste de leur fortune privée.

Cependant les hommes qui avaient déjà obtenu la confiance de la précédente assemblée, par leur connaissance des affaires, leur talent pour la parole et la fermeté de leur caractère, se trouvaient dans celle-ci, et y acquirent bientôt une influence plus décisive encore; on y remarquait surtout Robert le Cocq, évêque de Laon, et Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris. Le premier, originaire d'Orléans, mais né à Mont-Didier, de parents considérés dans la bourgeoisie, avait été avocat du roi au parlement de Paris, puis maître des requêtes; entré dans les ordres, il avait été précenteur du chapitre d'Amiens [3], et, en 1351, il avait été fait évêque de Laon [4]. Il joignait à la connaissance des lois celle des affaires, le roi l'ayant employé dans quelques négociations, et entre autres dans celle avec le roi de Navarre, après la

[1] Cont. Nangii, p. 116, col. 1.
[2] Secousse, Préface au t. III des ordonnances, p. 65. — Chron. de Saint-Denis, f. 171, recto.
[3] Celui qui le premier entonne le chant.
[4] Gallia christiana, t. IX, p. 548.

mort du connétable. Aucun député ne connaissait mieux les abus sous lesquels gémissait la France, et ne sentait plus en même temps la nécessité de les réformer. Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, présidait à ce titre les échevins ou le corps municipal de cette ville. Il avait déjà présenté avec énergie au dauphin les plaintes du commerce sur l'altération des monnaies, et on assure que c'était lui qui l'avait déterminé à rappeler les états généraux [1]. Il avait également fait preuve de courage et de talent au moment où les gens de guerre s'étaient avancés jusqu'aux portes de la capitale, et en avaient pillé les environs. Il avait fait sentir aux bourgeois la nécessité de s'accoutumer aux armes pour protéger leurs biens et leurs vies; il avait fait placer dans toutes les rues des chaînes qu'on pouvait tendre d'un moment à l'autre, pour arrêter le choc de la cavalerie, et donner aux bourgeois le temps de se porter aux fenêtres et aux toits des maisons, pour accabler de pierres ceux qui auraient pénétré dans le quartier avec des intentions hostiles. Il fit enfin compléter la muraille d'enceinte autour de Paris; il fit creuser au delà un fossé, élever au-dessus des portes de petites tours, et placer sur ces fortifications des balistes et des canons. Quoiqu'on n'eût pu accomplir cette enceinte sans détruire des maisons, des jardins et d'autres propriétés privées, les Parisiens s'applaudissaient de ce grand ouvrage, qui leur donnait le sentiment de leur sécurité, dans le temps où tous les autres Français tremblaient à la fois devant leurs maîtres et devant leurs ennemis. Aussi la popularité de Marcel était immense; les bourgeois ne voulaient écouter d'autres conseils que les siens, et ils n'hésitaient point à exposer leur vie, lorsqu'il les y appelait au nom de leur cité [2].

Ces deux hommes présentèrent aux députés de la Langue d'oïl, qui s'étaient assemblés aux Cordeliers le 5 février, le cahier des doléances qui avait été arrêté peu de mois auparavant, et dont le dauphin n'avait pas voulu prendre connaissance; ils demandèrent que chaque député consultât sur ce cahier les sentiments de sa province. Cette correspondance avec les états provinciaux occupa l'assemblée tout le mois de février. Quand les plaintes des états furent munies en quelque sorte de l'assentiment du royaume entier, le dauphin ne trouva plus de moyen de résister aux demandes qui lui étaient faites d'une manière si énergique. Il convoqua, au palais, dans la chambre du parlement, pour le vendredi 3 mars, une assemblée générale, qu'il vint présider, accom-

[1] Dulaure, Hist. de Paris. t. II, p 373.
[2] Contin. Nangii, p. 115-116. — Froissart, c. 389, p. 297, et notes.

pagné de ses deux frères, les comtes d'Anjou et de Poitiers. L'évêque de Laon lui adressa la parole au nom des états ; il lui demanda d'éloigner de ses conseils, et de priver de tous les offices royaux vingt-deux de ses ministres et de ses serviteurs, contre lesquels s'élevaient les accusations les plus graves pour malversations et abus de pouvoir. Parmi ceux-là se trouvaient les sept ou huit conseillers royaux qu'on lui avait vainement demandé d'éloigner l'année précédente. L'évêque de Laon lui demanda en même temps d'accorder à la nation d'autres garanties contre les abus dont ses conseillers s'étaient rendus les ministres, et la plus importante était de laisser aux états la faculté de s'assembler deux fois par année, sans autre convocation, pour s'assurer si les lois étaient observées, et de leur permettre de nommer trente-six commissaires, douze de chaque ordre, qui, pendant le recez des états, assisteraient le dauphin dans la défense du royaume. A ces conditions ils offraient de lever pour lui trente mille hommes, et lui accordaient un subside à cet effet, mais en réservant à leurs seuls officiers la garde et la distribution de l'argent. Après qu'il eut parlé, Jean de Pécquigny, au nom des nobles, un avocat de Baville au nom des communes, et Étienne Marcel, au nom des bourgeois de Paris, déclarèrent qu'ils l'avouaient de ce qu'il venait de dire, et qu'ils appuyaient ses propositions [1].

En conséquence de ces demandes si générales, et que la situation des affaires rendait si impérieuses, le dauphin publia, au mois de mars, une ordonnance qui contenait la substance de toutes les réformes ordonnées par les états. Il commença par prendre l'engagement solennel, en son nom et au nom de tous les princes et princesses du sang royal, comme au nom de tous les grands officiers de la couronne, de ne plus rien détourner de l'argent destiné à la défense du royaume. Il interdit d'avance à ses officiers de lui obéir, s'il donnait des ordres contraires à cet engagement, et il renonça, pendant la durée de l'aide que les états lui accordaient, à toute autre imposition ou extorsion pour son service ou celui des princes. Il convoqua les états pour le 17 avril suivant, et il les invita à se rassembler de nouveau deux autres fois, à leur volonté, avant le 1[er] mars 1358. Il s'engagea à ne plus accorder des lettres d'abolition pour les crimes atroces, comme il l'avait fait fréquemment par le passé ; à tenir la main à ce que désormais la justice ne fût point différée par faveur ou haine des parties, en sorte qu'on ne vît plus,

[1] Secousse, Préface aux Ordonn., t. III, p. 63-64.

comme on l'avait vu récemment, les juges se refuser vingt ans à rendre un arrêt. Il promit de ne plus vendre ni donner à ferme les offices de judicature; de ne plus autoriser les juges à recevoir en argent des compositions pour les crimes des grands. Il exclut de ses conseils, comme indignes et insuffisants, les vingt-deux personnes que les états lui avaient dénoncées comme ayant participé aux abus précédents. Il promit de réformer les prévarications de la chambre des comptes, de celle des enquêtes et de celle des requêtes; il promit de rétablir la bonne monnaie d'or et d'argent, et de ne plus y apporter aucun changement sans l'assentiment des trois états. Il interdit de nouveau toute *prise* ou levée d'approvisionnements pour le service d'aucun des hôtels royaux; « et pour ce qu'aucuns ont si accoutumé de prendre ou user de prises » audit royaume, qu'à peine s'en pourront tenir, » il autorisa chacun à leur résister, et à défendre ses effets à force ouverte; il soumit les percepteurs des précédentes impositions, accusés d'en avoir détourné la moitié à leur profit, à l'obligation de rendre leurs comptes. Il interdit aux juges les empiétements sur la juridiction des tribunaux indépendants; il abolit les garennes qui avaient été récemment encloses dans les terres labourables des paysans; il réduisit les exactions des sergents et des officiers de justice; il interdit à tous ceux qui avaient des charges de justice ou des charges de cour, d'exercer des monopoles ou même de faire le commerce pour leur compte; il interdit de nouveau les guerres privées, pendant toute la durée de la guerre publique; il autorisa tous ses sujets à résister de vive force aux soldats, même royaux, qui voudraient les piller; il s'engagea à ne plus aliéner de domaines de la couronne, et à faire tout ce qui serait en son pouvoir pour recouvrer ceux que lui ou son père avaient aliénés; il autorisa enfin les députés à porter les armes, soit en allant aux états, soit en en revenant, pour se mettre à l'abri de la vengeance de ceux dont ils auraient provoqué la colère en dénonçant leurs malversations [1].

Cette charte mémorable nous fait connaître l'étendue des abus qui causaient les plaintes du peuple, et la loyauté des chefs opposés à la couronne, qui obtenaient par leur fermeté des réformes aussi avantageuses. A en juger par ce résumé de toutes leurs demandes, ce n'étaient point des traîtres que l'évêque de Laon et le prévôt des marchands, encore que tous les historiens de la monarchie se soient efforcés de les

[1] Ordonn. de France, t. III, p. 124-146.

noircir comme tels [1] ; c'étaient au contraire des hommes animés du désir du bien et de l'amour du peuple, qui, voyant le désordre épouvantable où tombait l'État, les voleries universelles, l'incapacité et l'incurie des chefs, tentèrent de sauver la France en dépit des princes français. S'ils usèrent quelquefois de violence, il faut leur pardonner l'emploi des moyens illégaux, dans un temps où les amis de la France n'avaient aucun moyen légal de faire le bien. Si à leur tour le pouvoir les enivra, il faut voir dans leur exemple même une preuve de plus de la rectitude de leurs principes ; car c'étaient eux qui, les premiers, avaient dit qu'il n'y a de salut pour aucun peuple, tant qu'il reste soumis au pouvoir absolu, quelles que soient les personnes qui en sont investies.

[1] Voy, Villaret, Hist. de France, t. V, p. 117. — Mézeray. Hist. de France, t. II, p. 440. — Jean de Serres, Invent. général de l'Hist. de France, t. I, p. 142. — Paulus Æmilius, de Rebus gestis Francor., p. 288. — Secousse, dans les Mémoires de l'Académie des inscript. et belles-lettres, t. XVI, p. 200. — Pasquier, Recherches de la France, l. II, ch. 7, p. 89.

CHAPITRE IX.

Trêve de deux ans. Le roi Jean conduit en Angleterre. Lutte entre les états et le dauphin. Le roi de Navarre remis en liberté. Guerre civile. Jacquerie. Marcel assassiné. Retour du dauphin à Paris. Traité de Londres rejeté. — 1357-1359.

(1357.) Le roi Jean, après avoir été conduit à Bordeaux par le prince de Galles, y demeura prisonnier plus de six mois et demi, avant d'être emmené en Angleterre. Les barons de Gascogne qui avaient combattu à Poitiers, regardaient le roi comme le plus beau trophée de leur victoire, et ils avaient de bonne heure donné à entendre qu'ils ne verraient pas volontiers qu'on le conduisît en Angleterre. Le prince de Galles, qui avait montré à son prisonnier de si grands égards dès le soir même de la bataille, ne s'était jamais démenti depuis. Il l'avait toujours traité avec un mélange de respect et d'affection, comme un supérieur, en même temps et comme un parent [1], et il avait cherché à adoucir sa captivité, en tenant la cour, les princes captifs, et la ville de Bordeaux tout entière dans les fêtes, *en grand revel et ébastement* [2]. Jean, qui s'était montré si peu propre à gouverner un État ou à commander une armée, se trouvait bien mieux à sa place dans cette adversité : il avait de la dignité, de la patience, du courage ; le souvenir de la bravoure qu'il avait montrée à la bataille, et sur laquelle on ne cessait de lui faire des compliments, le relevait à ses propres yeux. L'effort qu'il faisait pour se conduire toujours en parfait chevalier l'avait accoutumé à se sentir toujours sur le théâtre, à jouer toujours un rôle ; il songeait à présent seulement à se montrer comme un grand roi dans le malheur, à rappeler sa puissance et sa richesse par sa magnificence ; sa supériorité aux revers de fortune par sa sérénité. Sa conduite à Bordeaux, et ensuite en Angleterre, ne fut pas peut-être celle qui convenait le mieux à l'état

[1] Pauli Æmilii, p. 238.
[2] Froissart, t. III, c. 375, p. 264.

de souffrance et de misère où il avait laissé ses sujets, mais elle inspira beaucoup de considération aux étrangers et aux ennemis qui l'entouraient, et elle contribua probablement à accroître la répugnance que sentaient les Gascons pour le projet du prince Édouard, de l'emmener en Angleterre. Quoiqu'ils eussent fait la guerre au roi Jean, et qu'ils fussent prêts à la faire encore, ils voyaient en lui leur suzerain, et leur état d'hostilité ne détruisait point en eux le sentiment qu'ils étaient tenus envers lui à de certains devoirs. Le roi Jean, de son côté, s'était recommandé à eux pour qu'ils ne le laissassent point partir. Le prince de Galles commençait à se sentir fort embarrassé, mais Regnault de Cobham et Jean Chandos, ses conseillers, s'assurèrent qu'avec les Gascons, convoiteux comme ils se montraient toujours, tout pourrait s'arranger pour de l'argent. En effet, le prince de Galles leur offrit d'abord soixante mille florins à se partager entre eux, sous condition qu'ils le laissassent disposer du roi à sa fantaisie; ils résistèrent, mais quand le prince offrit cent mille florins, ils consentirent à tout [1].

Il fallait de plus, pour se hasarder à faire embarquer le prisonnier, convenir d'une trêve avec la France, car le prince de Galles ne voulait courir aucune chance qu'un captif aussi précieux lui fût enlevé sur mer. La guerre, depuis la bataille de Poitiers, s'était continuée avec peu d'ardeur de part et d'autre; les Anglais, contents de leurs succès, n'étaient point entrés sur terre de France; les Français étaient peu en état d'aller les trouver sur leurs frontières en Guienne ou en Picardie; mais les parents des victimes du guet-apens de Rouen songeaient toujours à les venger. Godefroi de Harcourt, à la fin de l'année précédente, avait ravagé à plusieurs reprises jusqu'aux faubourgs de Caen, de Saint-Lô, d'Avranches, de Coutances. Dans le mois de décembre, il rencontra inopinément, près de Saint-Sauveur le Vicomte, une troupe de chevaliers français, supérieure à la sienne : les cinq cents hommes qu'il commandait furent défaits après s'être défendus vaillamment, et pour lui, il aima mieux se faire tuer que de se rendre. Saint-Sauveur le Vicomte et tous ses autres fiefs reçurent garnison anglaise [2].

La mort de Godefroi de Harcourt ne fit point perdre courage au frère du roi de Navarre, Philippe, comte de Longueville, qui, au mois de janvier, ravagea la Normandie jusqu'à quinze lieues de Paris. Le duc de

[1] Froissart, t. III, c. 375, p. 265. — Matteo Villani, l. VII, c. 20, p. 418, et c. 57, p. 438.

[2] *Ibid.*, t. III, c. 374, p. 258, et c. 375, p. 262.

Lancaster, qui l'avait accompagné jusque-là, avec un corps de troupes anglais, ne voulut pas s'avancer davantage, pour ne pas les compromettre ; mais Philippe n'était point encore satisfait : il fit choix de mille chevaux, français, navarrais et normands, qu'il conduisit jusqu'à trois lieues de Paris, pillant et brûlant tous les bourgs, les manoirs, les châteaux situés sur son passage. Quoique le dauphin eût alors avec lui dans Paris un corps de cinq mille chevaux, il n'osa pas tenter la moindre escarmouche, et le comte de Longueville, s'étant chargé d'un immense butin, rentra dans ses châteaux forts du Cotentin, sans avoir perdu un homme [1].

On assurait cependant que les états du royaume avaient fait armer des flottes considérables dans les ports de Normandie, et qu'elles s'assemblaient au Crotoy, enfin d'attaquer au passage le prince de Galles, quand il retournerait en Angleterre avec ses prisonniers, et de délivrer le roi. Dans le fait, il y avait de part et d'autre fort peu de désir de recommencer les combats ; et lorsque les cardinaux de Talleyrand et de Saint-Vital se présentèrent à Bordeaux pour renouer la négociation qu'ils avaient en vain tentée à Poitiers, ils furent accueillis avec un égal empressement par le jeune Édouard et par le roi Jean. Le 23 mars, une trêve entre les deux royaumes et tous leurs alliés fut conclue par leur entremise. Elle devait durer deux ans, ou jusqu'au lendemain de Pâques de l'année 1359 ; pendant ce temps, on devait travailler à la paix générale : jusqu'alors, chacun restait en possession de ce qu'il avait acquis [2].

Ne se fiant point uniquement à cette trêve, le prince Édouard fit armer à Bordeaux une flotte considérable ; il y fit monter cinq cents hommes d'armes et deux mille archers, pour la garde de ses prisonniers, avec lesquels il s'embarqua au milieu d'avril, tandis qu'il laissa le gouvernement de la Guienne à quatre seigneurs du pays, les sires d'Albert, de Lesparre, de Pommiers et de Rosan : beaucoup d'autres seigneurs gascons le suivirent en Angleterre ; il y arriva au commencement de mai. Son père avait voulu que l'entrée du roi captif à Londres, et son passage au travers des villes d'Angleterre, eût tout l'éclat d'un triomphe. Les bourgeois distribués par compagnies, et habillés d'une seule couleur, bordaient partout la haie à son passage. Ce-

[1] Matteo Villani, l. VII, c. 51, p. 435.

[2] Le traité dans Rymer, t. VI, p. 3. — Froissart, c. 375, p. 268. — Matteo Villani, l. VII, c. 57, p. 438.

pendant le roi Édouard sentait aussi qu'il s'honorerait lui-même par les égards qu'il montrerait à son prisonnier. Il ordonna une chasse dans la forêt qui se trouvait sur son chemin pour arriver à Londres, et tandis que la grande cavalcade qui accompagnait Jean la traversait, il parut tout à coup à cheval, accompagné de ses plus hauts barons, en uniforme de chasse, et ôtant son chapeau et faisant la révérence, il lui dit : « Cher cousin, soyez le bienvenu dans l'île d'Angleterre, » et Jean, ôtant aussi son chapeau, répondit : « Soyez le bien trouvé. » Édouard invita alors Jean à la chasse : « Ce n'est guère le moment, » dit celui-ci. — Vous pourrez quand vous voudrez prendre tous vos » ébats dans l'île, et à la chasse, et à la rivière. — Je vous en rends » grâce. — Adieu, beau cousin. » Édouard rentra avec sa suite dans la forêt [1].

La trêve fut passablement observée par les Gascons, les Anglais et les Français : elle le fut mal en Bretagne, où Charles de Blois, qui avait recouvré sa liberté le 7 août 1356 [2], avait peine à se défendre contre le parti de Montfort, secondé par le duc de Lancaster. Toutefois, on voyait alors s'élever entre ses partisans un jeune chevalier, ignorant, grossier, querelleur, d'une figure repoussante, mais d'une force de corps, d'une hardiesse et d'une habileté dans les ruses de guerre, qui le mettaient au-dessus de tous les guerriers français : c'était Bertrand du Guesclin, qui, conduisant un petit nombre de braves ou de bandits, tantôt à des embuscades, pour surprendre les passants, tantôt à l'escalade des châteaux mal gardés, amassait des trésors qu'il distribuait aussitôt d'une main prodigue, parmi ses compagnons d'armes et se rendait ainsi doublement cher aux soldats, par un bonheur qui ne se démentait guère, car il était le fruit de l'habileté, et par une générosité qui ne lui coûtait rien [3].

Nantes et Rennes tenait pour Charles de Blois et les Français : Nantes, il est vrai, avait été surprise par les Anglais, 17 février 1355, et reprise le même jour ; Rennes était assiégée dès le 3 octobre 1356, par le duc de Lancaster et le jeune comte de Montfort. Le 28 avril 1357,

[1] Matteo Villani, l. VII, c. 66, p. 443.

[2] Rymer, t. V, p. 860, 862.

[3] Hist. de Bretagne de Lobineau, l. XI, p. 349. — Il faut bien peu compter sur les Mémoires de du Guesclin, t. III et IV, collection. — Ils sont, quant aux faits avérés, remplis de tant d'anachronismes et d'erreurs, qu'ils ne peuvent mériter beaucoup de foi pour les anecdotes qu'ils rapportent seuls.

Édouard écrivit au duc de Lancaster de cesser les hostilités en raison de la trêve. Mais celui-ci, qui avait fait vœu d'entrer dans Rennes, ne voulut pas obéir avant le 5 juillet, encore fallut-il qu'auparavant les assiégés eussent consenti à planter son étendard sur les remparts, pour que, en apparence au moins, son vœu fût accompli [1].

Philippe de Navarre était aussi compris dans la trêve, au nom de tout le parti navarrais; cependant un des chevaliers, Guillaume de Gouville, snrprit pour lui le château d'Évreux, assassinant le châtelain, qui l'avait invité à jouer avec lui une partie d'échecs : les bourgeois s'étaient aussitôt déclarés pour le parti de leurs anciens seigneurs, et Philippe de Navarre était venu y établir son quartier général, pour ravager autour de lui toute la Normandie [2].

Mais ceux qui bravaient le plus audacieusement la trêve étaient les gens de guerre licenciés par les deux souverains; accoutumés à une vie de brigandage, ils continuaient leurs expéditions, pour vivre de pillage au lieu de solde. Un Gallois, nommé Griffith, se mit à la tête de ceux qui étaient sortis du camp anglais ; il s'avança entre Paris, Orléans et Chartres, et étendit ses voleries jusqu'aux portes de ces trois villes : comme personne ne songeait à défendre le pays, ou à y maintenir l'ordre public, il ne craignait point de diviser sa troupe en bandes de vingt, trente et quarante gendarmes, qui infestaient tout le pays entre la Seine et la Loire. Elles prirent et pillèrent Saint-Arnoul, Gabardon, Bonneval, Élois, Étampes, Arpajon, Monhtléry, Pithiviers, Larchant, Milly, Château-Landon, Montargis, Yeive, et la plupart des autres villes de cette contrée : une compagnie non moins redoutable s'était formée sous les ordres de Robert Canolles ou Knolles, chevalier anglais, alors attaché à Philippe de Navarre : celle-ci ravageait la Normandie [3].

D'autre part, un Français, parent du cardinal Talleyrand, Arnaud de Cervoles, qui, quoique séculier, possédait l'archiprêtrise de Vernia, rassembla une compagnie d'aventuriers, plus nombreuse que les deux précédentes, et l'entraîna dans le midi. Il avait quelques ressentiments de famille contre Philippe de Tarente, beau-frère de la reine Jeanne de Naples, qui commandait pour elle en Provence, et il voulait se venger de lui à l'aide des soldats débandés. Il leur représenta que, pour s'en-

[1] Froissart, t. III, c. 277, p. 272. — Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XI, p. 354.
[2] *Ibid.*, c. 378, 379, p. 277-283.
[3] *Ibid.*, c. 381, p. 285.

richir par la guerre, il leur fallait chercher un pays qui n'eût point été ravagé : que la Provence était sans défiance ; qu'étrangère à la France, et n'ayant point encore souffert, elle était remplie de butin ; que le pape avec ses cardinaux étaient plus riches que tous les rois de l'Europe mis ensemble, et qu'il était temps que les soldats partageassent les richesses de l'Église. Il entra par le pont de la Sorgue, avec deux mille cavaliers, dans les terres de la reine Jeanne, et il abandonna à leur fureur Salon, Saint-Maximin, et les terres voisines [1]. Au mois de juillet, il s'approcha d'Avignon, et il prit à tâche d'augmenter la terreur de la cour pontificale [2]. Le 12 août, Innocent VI écrivit au roi Jean captif en Angleterre, pour lui demander de réprimer ses sujets français et dauphinois, qui étaient entrés dans le comtat Venaissin, qui l'avaient ravagé par le fer et la flamme, et qui avaient paru montrer plus d'acharnement contre les personnes et les propriétés des ecclésiastiques que contre toutes les autres [3]. Cependant Innocent VI sentit bientôt que le roi Jean aurait bien peu de moyens de se faire obéir par ces brigands ; il se résigna donc à traiter lui-même avec l'archiprêtre : il l'invita à sa cour, « Cervoles vint, dit Froissart, sur
» bonne composition à Avignon, et la plus grande partie de ses gens ;
» et fut aussi révérencieusement reçu comme s'il eût été fils au roi de
» France, et dîna par plusieurs fois au palais chez le pape et chez les
» cardinaux, et lui furent pardonnés tous ses péchés, et au partir, lui
» fit délivrer quarante mille écus, pour départir à ses compagnons [4]. »

Le comte d'Armagnac, lieutenant du roi en Languedoc, s'était avancé jusqu'au Rhône, avec un corps de mille lances ; son approche acheva de déterminer à la retraite Arnaud de Cervoles, déjà ébranlé par l'argent du pape ; il passa en Bourgogne avec ses brigands, pour y continuer ses ravages [5]. C'était de concert avec les états de Languedoc que le comte d'Armagnac avais mis cette petite armée sur pied. Il les avait assemblés trois fois dans l'année, à Béziers, au mois de mars ; à Toulouse, au mois de mai ; à Alby, au mois de juillet, et il avait obtenu d'eux que la capitation qu'ils avaient accordée d'abord pour la durée seulement des hostilités, fût continuée malgré la trêve. Mais

[1] Matteo Villani, l. VII, c. 87, p. 457.
[2] Vitæ Innocentii, VI, t. III, p. 596, 604.
[3] Raynaldi, Ann. eccl., 1357, § 3.
[4] Froissart, t. III, c. 380, p. 284.
[5] Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 72, p. 292.

quand il essaya de faire payer cette taxe aux habitants de Toulouse, ceux-ci se soulevèrent, l'assiégèrent dans le château de Toulouse, nommé château Narbonnais, mirent le feu aux portes, et jurèrent qu'ils ne le laisseraient pas sortir vivant. Le comte d'Armagnac y aurait péri si les gentilshommes des états de Languedoc n'avaient pas offert et fait accepter leur médiation. Ils obtinrent le serment du comte, qu'il supprimerait la capitation, et qu'il n'exercerait aucune vengeance contre les insurgés. Mais dès que ceux-ci eurent posé les armes, le comte, appelant à lui ses soldats dispersés, fit saisir les chefs de la bourgeoisie, les fit pendre, et continua à percevoir la capitation [1]. Pour laisser refroidir l'indignation que cette trahison avait excitée, le dauphin envoya le comte d'Armagnac servir en Normandie, et il donna le commandement du Languedoc à son frère Jean, alors comte de Poitiers, qui n'avait pas plus de dix-sept ans [2].

Les états de la Langue d'oïl n'étaient pas alors assemblés à Paris, mais les trente-six députés des trois ordres qui les représentaient pendant leur recez, s'efforçaient d'attirer à eux toutes les affaires de l'administration, d'autant plus que le dauphin donnait des preuves journalières de son incapacité, et ne prenait aucune mesure pour rétablir l'ordre et sauver ses sujets de leur ruine. Ce jeune prince avait été forcé de destituer vingt-deux de ses ministres et grands officiers ; mais son orgueil se révoltait de cette nécessité ; ces hommes lui devenaient plus chers en raison de ce que les états les avaient accusés ; il ne voulait voir qu'eux, il n'écoutait de conseils que les leurs : il leur avait promis de les rétablir dans leurs emplois, et il les autorisait à intriguer pour faire échouer toutes les mesures des états. Ceux-ci avaient compté surtout, pour la défense du royaume, sur la contribution proportionnelle aux revenus qu'ils avaient décrétée. Le 6 avril, le dauphin fit publier par la ville qu'il défendait aux sujets de son père de payer cette aide, et qu'il défendait aux états de s'assembler de nouveau. L'évêque de Laon, et Étienne Marcel, le prévôt des marchands, se rendirent en hâte auprès de Charles, et lui représentèrent à quels dangers il s'exposerait si, dans un moment aussi critique, il se mettait en opposition avec les députés nationaux. Le 8 avril, le dauphin révoqua son ordonnance [3], mais ses conseillers continuèrent à avertir les contri-

[1] Matteo Villani, l. VII, c. 65, p. 443. — Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 70, p. 291. — [2] Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 75, p. 293.
[3] Chron. de Saint-Denis, f. 172, verso, col. 2, et f. 173.

buables que le prince leur saurait bon gré, s'ils ne payaient pas les taxes des états. Un tel conseil, dont l'ordonnance révoquée faisait foi, devait être écouté avidement : presque tous les nobles et les gens d'Église, et beaucoup de bourgeois refusèrent de payer, en sorte que l'aide ne rapporta pas le dixième de ce que les états en avaient attendu [1].

Les états se réunirent cependant le 30 avril, et confirmèrent les trente-six députés qui les représentaient ; mais ceux-ci, que le non-payement de l'aide laissait sans argent, se trouvèrent bientôt aussi sans soldats : ils ne pouvaient protéger la tranquillité publique, ou mettre obstacle au brigandage ; aucun de leurs ordres n'était obéi, et les gentilshommes commençaient à témoigner de l'impatience de ce que des bourgeois osaient se mêler des affaires d'État. L'anarchie et la souffrance du jour faisaient oublier la souffrance de la veille, et le peuple, qui n'avait rien gagné au change, commençait à excuser les fautes du gouvernement dont il avait secoué le joug. Les conseillers du dauphin l'avertirent de ce changement des esprits ; vers la mi-août, celui-ci fit venir le prévôt des marchands, ainsi que Charles Cousat et Jean de l'Isle, les trois bourgeois de Paris qui avaient montré le plus de zèle pour la liberté ; il leur déclara « qu'il vouloit dorénavant gouverner » lui-même, et ne plus avoir de curateurs, et il leur défendit de se » mêler davantage du gouvernement du royaume. » Il paraît que ces bourgeois sentirent eux-mêmes que l'opinion ne leur prêtait dans ce moment point de force. Les trente-six commissaires des états se séparèrent sans résistance, et l'évêque de Laon se retira dans son évêché [2].

Pour achever de secouer le joug des bourgeois, le dauphin Charles, qu'on appelait alors plus communément duc de Normandie [3], sortit de Paris et vint à Pontoise. Le 4 septembre, il publia à Maubuisson une ordonnance par laquelle il rétablissait plusieurs des abus que les états avaient détruits ; entre autres il remettait à ferme les greffes, les prévôtés et les tabellionnats, qui lui rendaient ainsi un peu plus d'argent, tout en causant beaucoup plus d'exactions et d'injustices [4] ; mais cette

[1] Chronn. de Saint-Denis. f. 173, recto, col. 1.

[2] Chron. de Saint-Denis, f. 173, verso, col. 1.

[3] Nous lui conservons le nom de dauphin, auquel l'usage attache un sens déterminé ; mais comme le dauphin n'était que comte de Dauphiné, on lui donnait le titre de duc de Normandie, qui était supérieur.

[4] Ordonn. de France, t. III, p. 180.

ressource fut bientôt épuisée ; il n'arrivait plus d'argent à ses coffres ; les brigands des compagnies dépouillaient ses pourvoyeurs, et faisaient trembler ses courtisans. Ne se trouvant plus en sûreté dans les petites villes, il se vit forcé de rentrer à Paris, au commencement d'octobre, et bientôt après, sur la demande des bourgeois, il convoqua les états, les invitant à se réunir le 7 novembre dans le couvent des cordeliers [1].

A peine les états étaient-ils assemblés, que, dans la nuit du 8 au 9 novembre, le roi de Navarre fut tiré de sa prison par Jean de Pecquigny, député de la noblesse de Picardie, qui surprit le château d'Arleux en Palluel, où il était gardé. Les états avaient en vain et à plusieurs reprises demandé la mise en liberté de ce prince du sang, dont l'arrestation laissait peser un soupçon de trahison sur le dauphin. On croit que Marcel n'espérant plus rien obtenir par la persuasion, contribua lui-même à la surprise du château d'Arleux [2]. Le roi de Navarre fut accueilli comme le futur libérateur du royaume, à Amiens, où il passa quinze jours. Pendant ce temps, il demandait au dauphin, son beau-frère, la permission de rentrer à Paris, que celui-ci n'osa point lui refuser. Le roi de Navarre y fit son entrée le 9 novembre, escorté par Jean de Meulan, évêque de Paris, et par un grand nombre de cavaliers et de bourgeois qui étaient allés au-devant de lui jusqu'à Saint-Denis. Il vint loger à l'abbaye de Saint-Germain des Prés [3]. Le surlendemain, il monta à la tribune qui était adossée aux murs de cette abbaye, du côté du pré aux Clercs, et qui était destinée aux juges des combats judiciaires, pour lesquels cette place servait de champ clos [4]. Ayant pris un texte latin dans les psaumes, il *prêcha*, nous dit Froissart, ou parla au peuple assemblé, auquel il rendit compte de sa conduite, des misères de sa captivité, de son attachement à la France, qu'il avait prouvé en n'élevant point de prétentions à la couronne, quoiqu'il en fût plus prochain héritier que le roi d'Angleterre, et de sa détermination de vivre et de mourir pour la défense du royaume [5]. Ce discours fut accueilli par les assistants avec des larmes d'attendrissement. Le peuple sentait que sa dignité était plus relevée depuis que les princes le prenaient pour juge de leurs débats. Le roi de Navarre passait pour éloquent ; il

[1] Secousse, Préface du t. III, des ordonn., p. 70.
[2] Froissart, c. 383, p. 289. — Chronique de Saint-Denis, c. 59.
[3] *Ibid.*, p. 290.
[4] Dulaure, Hist. de Paris, t. II, p. 379.
[5] Froissart, c. 384, p. 291.

est vrai qu'aucune éloquence autre que celle de la chaire n'était alors cultivée ; que celle-ci était encore gâtée par un mélange de dialectique d'école et de pédanterie, et le discours que *prêcha* le roi de Navarre était sans doute, comme les autres discours politiques de cette époque qu'on nous a conservés, divisé et subdivisé symétriquement, enrichi d'exemples de la mythologie et de l'histoire sacrée, et appuyé d'un grand nombre de citations latines; peut-être fallait-il qu'il fût ainsi fait pour faire de l'effet sur un tel public. Il contribua à attacher de la manière la plus étroite les Parisiens aux intérêts du roi de Navarre. Ceux-ci pressèrent avec instance le dauphin de se réconcilier à son beau-frère ; la belle-mère et la sœur du roi de Navarre sollicitèrent aussi Charles de Valois. La paix fut enfin conclue ; il fut convenu que le dauphin rendrait au roi de Navarre, et aux familles des malheureux arrêtés avec lui à Rouen, les corps de ceux qui avaient été attachés au gibet, pour qu'il leur fît donner une sépulture honorable ; que tous les fiefs qui avaient été conquis sur eux et sur lui leur seraient restitués ; que toutes les fautes dont le roi de Navarre avait pu se rendre coupable, lui seraient pardonnées, et que, de son côté, il s'attacherait fidèlement à la défense de la France [1]. Philippe, comte de Longueville, frère du roi de Navarre, refusa d'être compris dans ce traité de pacification, et ne voulut point venir à Paris ; non-seulement il ne se fiait pas au dauphin, il ne voulait pas non plus avoir d'obligation aux bourgeois, car il disait « que en communauté n'avoit nul arrêt certain, fors » pour tout honnir [2]. »

Peu après, le roi de Navarre repartit pour Rouen, et il y fut reçu avec autant de joie qu'il l'avait été à Paris. Il avait fixé le jour des Innocents, 28 décembre, pour rendre les honneurs funèbres aux victimes du terrible banquet de Rouen. Lorsque le peuple fut assemblé, il prit pour texte ces paroles du psalmiste. « C'étaient des innocents et des » justes qui s'étaient attachés à moi [3]. » Et après avoir fait l'éloge de ceux qu'il avait perdus, il justifia sa propre conduite et raconta ses souffrances, dont le peuple de Rouen avait presque été témoin. L'émotion de tous fut extrême ; mais plus il obtenait la faveur de la bourgeoisie, plus le dauphin était jaloux de lui. Il en eut bientôt la preuve ;

[1] Cont. Nangii. p. 116, col. 2.

[2] Froissart, c. 384, p. 292.

[3] Psalm. 24, 21. Cette indication est donnée par d'Achery ; mais elle n'est point tout à fait exacte ; ces paroles sont tirées du v. 22.

quand il redemanda la possession des forteresses qu'on avait promis de lui restituer, les commandants lui répondirent que les ayant reçues des mains du roi Jean, c'était au roi seul qu'ils devaient les rendre, qu'ils ne reconnaissaient point les ordres du dauphin, et qu'ils ne livreraient point leurs châteaux. Le roi de Navarre savait fort bien qu'en général les ordres de Charles étaient exécutés sans qu'on en demandât la confirmation au roi captif; mais il avait pour ennemis ces ministres que le dauphin avait promis d'écarter, et que cependant il écoutait seuls; il vit qu'il n'y avait point pour lui de paix réelle, et et il recommença les hostilités [1].

(1358.) L'opposition entre les deux gouvernements auxquels la France était soumise en même temps, ne pouvait tarder à amener une crise. Le peuple, représenté par le prévôt des marchands, et par les trente-six commissaires des états, voulait la paix avec le roi de Navarre; le dauphin, jaloux de la popularité de ce prince, tandis qu'il n'en avait aucune lui-même, voulait la guerre, et avait réussi à la rallumer. Le peuple et les états voulaient que l'ordre fût rétabli dans les finances, que les dissipations du prince et les voleries des ministres fussent rendues impossibles, que les prises ou les extorsions des pourvoyeurs de l'hôtel des princes fussent réprimées, que les monnaies fussent de bon aloi, et maintenues toujours au même titre. Le dauphin et ses conseillers voulaient au contraire renouveler tous les anciens abus, et persuader même au peuple qu'une prétendue réforme entraînerait au contraire des vexations bien plus cruelles pour le pauvre. Ils encouragèrent donc sous main la circulation de toutes les pièces de différents cours, qui avaient été successivement émises et décriées. Comme il n'y avait aucune échelle de leur valeur d'après leur poids et leur titre, le désordre fut bientôt extrême. Le dauphin en profita pour rendre quatre ordonnances, les 22 et 23 janvier, le 7 et le 21 février 1358, qui falsifièrent de nouveau la monnaie, en portant le marc d'argent à onze livres cinq sous [2].

Le prévôt des marchands vit bien qu'il avait affaire à une conspiration formée autour du dauphin, par les vingt-deux grands officiers destitués par les états, et par plusieurs autres encore, qui voulaient dégoûter le peuple des libertés qu'il avait conquises, en lui rendant tout gouvernement impossible. Aucun tribunal n'avait osé juger les

[1] Cont. Nangii, p. 117, col. 1.
[2] Ordonn. de France, t. III, p. 193 et suiv.

ministres accusés par les états, aucun n'oserait juger les nouveaux coupables; malgré les dénonciations de la France, ils étaient toujours les seuls conseillers du dauphin et les moteurs de tous les troubles. Ils annonçaient hautement leur mépris pour les communes, et leur intention de punir l'insolence des bourgeois. Étienne Marcel sentait qu'il était en guerre avec eux; que pour sauver la liberté publique, les communes, et sa propre vie, il fallait inspirer de la crainte au dauphin, et l'on savait combien il en était susceptible; dissiper son conseil secret, et en punir les membres les plus audacieux. Dans un temps où personne ne respectait ni la vie des hommes, ni les lois, ni les formes judiciaires, il ne faut pas s'attendre à ce que Marcel sentît seul un tel respect; il ne faut pas oublier surtout qu'il n'aurait trouvé en France ni un tribunal devant lequel dénoncer les grands coupables, ni une loi pour les juger.

Pour donner de la confiance aux bourgeois en leur faisant connaître combien ils étaient nombreux, Étienne Marcel leur demanda de porter les couleurs nationales ou le chaperon mi parti de rouge et de bleu; bientôt tous les Parisiens se couvrirent de ce chaperon. Cependant la fermentation croissait, et il paraît que le dauphin l'augmenta encore, en faisant arracher un bourgeois d'un lieu d'asile pour le faire pendre, en punition de ce qu'il avait tué un de ses officiers qui lui refusait le payement d'une dette [1].

D'autre part, les ravages des compagnies d'aventure et des Navarrais, qui arrivaient chaque jour jusqu'aux portes de Paris, augmentaient l'exaspération commune. Si le dauphin n'avait pas violé la pacification que peu de semaines auparavant on lui avait fait conclure, le roi de Navarre, disait-on, aurait été le protecteur des campagnes dont il était à présent le fléau: mais Charles de Valois ne savait ni rester tranquille dans la paix, ni se faire respecter dans la guerre. Les bourgeois apprenaient chaque jour l'incendie de leurs maisons de campagne ou de leurs métairies; les rues se remplissaient de paysans fugitifs qui ne vivaient plus que d'aumônes, et les arrivages de vivres devenaient tous les jours plus difficiles. Le 22 février, Étienne Marcel entra au palais suivi d'une nombreuse députation de bourgeois portant le capuchon rouge et bleu; il demanda au dauphin de mettre enfin ordre à la défense du royaume dont il devait hériter, et à la protection du peuple,

[1] Matteo Villani, l. VIII, c. 29, p. 484.

qui était abandonné au brigandage des soldats. Le dauphin, qui était entouré de beaucoup de prélats, de nobles et de chevaliers, consulta, avant de répondre, Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et le sire de Conflans, maréchal de Champagne, qui étaient les plus proches de lui ; il dit ensuite : « Ce n'est point à moi à présent, c'est à celui qui reçoit l'argent des impôts, à pourvoir à la garde du royaume [1]. » Des paroles plus aigres furent bientôt échangées entre eux ; enfin Marcel dit au prince : « Sire, ne vous esbahissez de chose » que vous voyez. » Puis se retournant vers quelques-uns des hommes qui l'avaient suivi : « Allons, dit-il, faites en bref ce pourquoi vous êtes venus ici. » Aussitôt ces hommes s'élancèrent sur les maréchaux de Champagne et de Normandie, et les tuèrent si près du dauphin, que sa robe en fut ensanglantée. Charles, effrayé, se jeta à genoux devant Marcel, et lui demanda la vie. Marcel l'assura qu'il ne courait aucun danger ; cependant il échangea de chaperon avec lui, pour lui faire porter les couleurs nationales; il le conduit à l'hôtel de ville, où Charles de Valois, se mettant à la fenêtre, déclara au peuple assemblé sur la place de Grève, que les deux maréchaux étaient de mauvais traîtres, et qu'il approuvait ce qui s'était fait à leur égard. Regnault d'Acy, avocat général, fut en même temps tué dans la boutique d'un pâtissier où il s'était réfugié, et les corps de ces trois personnes furent enterrés sans solennité. Étienne Marcel offrit ensuite au dauphin, au nom de la ville, une pièce de drap rouge et une pièce de drap bleu, pour faire à toute sa maison des chaperons mi-partis aux couleurs nationales [2].

Au moment de ces meurtres, les états généraux étaient assemblés à Paris dès le 11 février ; mais il paraît que ces assemblées, trop nombreuses, n'avaient point su se donner une organisation qui leur permît d'agir efficacement : aussi étaient-elles obligées de déléguer toute leur autorité aux trente-six commissaires des trois ordres, qu'Étienne Marcel et l'évêque de Laon animaient par leurs talents et leur énergie, et qui étaient alors les vrais dépositaires de l'autorité [3]. Ces commissaires, et les états eux-mêmes, loin de vouloir usurper le pouvoir du dauphin, semblaient désirer qu'il eût enfin assez d'énergie pour gouverner lui-

[1] Froissart, t. III, c. 382, p. 287.

[2] *Ibid.*. c. 382, p. 287. — Cont. Nangii, p. 116, col. 2. — Matteo Villani, l. VIII, c. 29, p. 485. — Secousse, Mémoires de Charles le Mauvais, t. I, p. 180, seq. — Pauli Æmilii, p. 289.

[3] Secousse, Préface au t. III des ordonn., p. 289.

même et remettre l'ordre dans les affaires. Ils l'engagèrent, en conséquence, à profiter de ce que, depuis le 21 janvier 1338, il avait vingt et un ans accomplis, pour prendre le titre de régent du royaume, sous lequel ils supposaient que les peuples montreraient plus d'empressement à lui obéir, que sous celui de lieutenant du roi, qu'il avait porté jusqu'alors. Comme régent, le dauphin créa, le 18 mars, un nouveau chancelier du royaume [1].

Les états commençaient cependant à ne plus montrer la même unanimité; la jalousie de la noblesse et du clergé contre la bourgeoisie s'était fort augmentée depuis que ces deux ordres s'étaient aperçus qu'un bourgeois, le prévôt des marchands, avait recueilli presque toute l'autorité qu'ils avaient ôtée à la couronne. Le meurtre des deux maréchaux de Champagne et de Normandie avait soulevé leurs nombreuses familles; la noblesse tout entière ne pouvait pardonner l'effusion d'un sang illustre par des mains roturières, même quand elle aurait désiré la mort des victimes. Quelques députés de la noblesse n'étaient pas venus aux états généraux; plusieurs quittèrent Paris avant leur clôture : quelques-uns même de ceux que les deux ordres avaient choisis pour être du nombre des trente-six commissaires, abandonnèrent leur poste. Marcel, sans paraître intimidé, fit nommer des bourgeois à leur place. Des commissions des trois ordres avaient également été nommées dans les provinces pour les administrer. Marcel écrivit aux diverses communes d'y remplacer de même les nobles, démissionnaires, par des bourgeois [2].

Comme les années précédentes, des états provinciaux furent ensuite convoqués pour recevoir le rapport des états généraux. Ceux de Champagne s'assemblèrent à Provins le 9 avril; le régent s'y rendit, accompagné par deux députés de Paris, Pierre de Corbie et Robert de Roussi, sans que le prévôt des marchands soupçonnât que son voyage pût cacher aucun mauvais dessein contre la capitale. Quatre jours après le meurtre des deux maréchaux, le roi de Navarre était rentré à Paris; il avait fait, par la médiation de l'évêque de Laon, un nouveau traité avec le dauphin. Chaque jour ces deux princes dînaient ensemble, « et faisoient moult grand semblant d'eux moult aimer [3]. » Ils avaient con-

[1] Ordonn. de France, t. III, p. 212

[2] Matteo Villani, l. VIII, c. 38, p. 492.

[3] Chron. de Saint-Denis, f. 178. verso, col. 2. — Secousse, Charles le Mauvais, t. I, p. 199.

voqués de concert les états de Champagne ; et le roi de Navarre, qui était ressorti de Paris le 13 mars, avait promis de s'y trouver. Il n'y vint point cependant, et Charles de Valois, qui, dans son discours d'ouverture, n'avait témoigné aucun mécontentement de ce qui s'était passé à Paris, fut charmé de trouver chez les nobles champenois le ressentiment qu'il n'avait point osé manifester lui-même. Le comte de Braine lui demanda, au nom de cet ordre, si le maréchal de Champagne avait mérité par quelque crime d'être tué, comme il l'avait été par les Parisiens. Le régent répondit que les deux maréchaux l'avaient toujours bien et fidèlement servi. Alors le comte de Braine se mit à genoux devant lui, et lui demanda justice au nom de tous les Champenois [1]. Cependant l'assemblée était très-peu nombreuse, et le régent, quoiqu'il désirât former un parti à l'aide duquel il pût remettre les Parisiens sous le joug, n'osa prendre aucune décision ; il se contenta de convoquer une seconde assemblée des états de Champagne, à Vertus, pour le 29 avril [2]. Le 17 avril, il se rendit à Compiègne pour y présider les états de Vermandois. Dans cette seconde assemblée, il paraît que la noblesse lui fit de nouveau des offres de service, qui le déterminèrent à prendre enfin une résolution vigoureuse, celle de transférer à Compiègne l'assemblée des états généraux de la Langue d'oïl, qui était convoquée pour le 1er mai à Paris [3]. Ce fut en quelque sorte une déclaration de guerre aux Parisiens. Mais quoique la noblesse commençât à manifester son ressentiment contre les Parisiens, la nation française était loin de les abandonner, ou de renoncer à l'espérance de la liberté. Un fort petit nombre de députés se rendit à Compiègne, et y demeura assemblé du 4 au 14 mai. Trente-quatre archevêques ou évêques parmi lesquels on remarquait ceux de Paris, de Soissons et de Tournai, ne tinrent point compte de cette convocation, non plus qu'aucun abbé, aucun représentant ecclésiastique de leur diocèse. Dix-huit bailliages, parmi lesquels on comptait Paris, Orléans, Gisors, n'avaient envoyé à Compiègne aucun député, ni pour la noblesse, ni pour les communes [4]. Ceux même qui se rendirent à la convocation, quoique animés par l'es-

[1] Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 209.

[2] Chron. de Saint-Denis, f. 180, recto, col. 1. — Préface des ordonn, t. III, p. 78.

[3] *Ibid.*, col. 2. — Secousse, Préface, p. 79. — Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 218.

[4] Secousse, Préface aux ordonn., t. III, p. 81.

prit de parti, et se préparant déjà à la guerre civile, ne voulaient point du rétablissement des anciens abus. Ils demandèrent à leur tour la stabilité des monnaies, que le dauphin s'engagea à ne plus changer, tout en accordant leur pardon à ceux qui avaient forfait à ses précédentes ordonnances sur ce sujet; ils supprimèrent toutes les aides précédemment accordées, et les remplacèrent par une aide nouvelle, du dixième des revenus pour les gens d'Église, du vingtième pour les nobles, et de demi-écu par jour, faisant la paye d'un homme d'armes, par soixante et dix feux de bourgeois, par cent feux de paysans libres, par deux cents feux de serfs. Ils voulurent que cette aide fût perçue par des députés élus par les trois états, et qu'elle fût employée à la défense du royaume, à la réserve seulement du dixième de la somme perçue, qui serait appliqué à la dépense des hôtels royaux. Ils stipulèrent que cette aide ne donnerait aucun droit à la couronne pour en exiger d'autres à l'avenir, et ils confirmèrent la suppression du droit de prise, comme de celui de lever des emprunts forcés [1].

Mais les députés de la noblesse qui s'étaient rendus à Compiègne exprimèrent toute leur indignation de ce qu'un bourgeois avait osé faire tuer, en présence du dauphin, les deux maréchaux de Champagne et de Normandie; ils demandèrent que le prévôt des marchands et ses acolytes fussent tués de la même manière, et si leurs concitoyens les défendaient, que la ville fût assiégée jusqu'à ce que la famine réduisît ceux-ci à consentir au supplice de leurs chefs [2].

Le prévôt des marchands avait été averti de ce qui se préparait contre lui par le roi de Navarre, qui, le 5 mai, quitta le dauphin à Compiègne, pour rentrer dans la capitale [3]. Marcel engagea l'Université à envoyer une députation au régent pour implorer sa clémence, et lui offrir une réparation telle qu'elle pût se concilier avec la vie et l'honneur des magistrats. Le dauphin répondit qu'il pardonnerait à la ville pourvu qu'elle lui livrât les dix ou douze plus coupables entre ceux qui soulevaient le peuple; ensuite il déclara qu'il se contenterait même de cinq ou six, et qu'il ne les ferait pas mourir [4]. Mais le prévôt des marchands savait bien que sa tête était demandée par les nobles qui entouraient le prince, et il connaissait la valeur des promesses

[1] Ordonn. de France, t. III, p. 221-232.
[2] Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 217.
[3] Froissart, c. 384, p. 291.
[4] Cont. Nangii, p. 117, col 2.

royales. Il résolut donc de montrer qu'encore qu'il recherchât la paix, il était en état de faire la guerre. Il attaqua le château du Louvre, qui était alors en dehors et au-dessous de la ville; il s'en empara, et fit ouvrir la muraille entre la cité et le château pour le réunir à la ville; en même temps il fit réparer l'enceinte de Paris, de manière à pouvoir partout également repousser les attaques du dauphin, ne ménageant point les portions de couvent, les jardins et les maisons de plaisance des moines, adossés aux murs, et qui barraient le chemin de ronde [1].

Les compagnies d'aventuriers continuaient leurs ravages; celle, entre autres, de Foulques de Laval mettait à feu et à sang la Beauce, l'Orléanais et la ville même d'Étampes, où elle entra par surprise. Le dauphin ne prenait aucune mesure pour les réprimer; mais il appelait les gentilshommes sous ses étendards, leur annonçant que le moment était enfin venu de se venger des bourgeois, et de piller leurs boutiques. Il rassembla ainsi au moins sept mille lances avec lesquelles il commença à vivre à discrétion sur le pays, comme faisaient les chefs de compagnies d'aventure, occupant tour à tour Compiègne, Meaux, Melun, Saint-Maur et le pont de Charenton [2]. Il arrêtait tous les vivres qui descendaient la Seine et la Marne, mais il ne s'approchait pas des murs. Les bourgeois, de leur côté, répugnaient à combattre les drapeaux du régent. Cependant le prévôt, averti que les nobles avaient jeté un pont à Corbeil, où ils arrêtaient un chargement de vivres qui lui était destiné, n'hésita point à les y attaquer et à les en chasser, pour faire arriver à Paris ce convoi [3].

Dans cette occasion même Marcel reconnut combien il lui serait difficile de soutenir la guerre, s'il n'avait pas un corps de cavalerie à opposer à celle de ses ennemis. Il s'occupa donc d'attacher plus intimement le roi de Navarre à son parti, pour qu'il introduisît dans Paris les hommes d'armes qui s'étaient attachés à lui, car les gentilshommes seuls étaient alors accoutumés à combattre à cheval. Il fallait, par cela, déterminer les bourgeois de Paris à choisir ce roi pour leur capitaine général. Il y réussit seulement le 15 juin [4]; et, avant cette nomination, un événement non moins effrayant qu'inattendu redoubla les défiances entre les gentilshommes même attachés à ce roi et la bourgeoisie.

[1] Cont. Nangii, p. 117, col. 2. — Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 221.
[2] Froissart, c. 389, p. 303. — [3] Cont. Nangii, p. 117, col. 1 et 2.
[4] Chron. de Saint-Denis, ch. 79, f. 182, recto, col. 1.

Les paysans de l'Ile-de-France, que les Français, les Anglais, les Navarrais et les soldats des compagnies, pillaient tous également, que les gentilshommes se faisaient un jeu de soumettre à la torture, pour leur arracher quelque argent, que personne ne protégeait, et à qui le régent, les états ou les magistrats ne promettaient pas, pour l'avenir, plus de justice, se soulevèrent d'un commun accord, le 21 mai, pour se soustraire à la faim, à la misère et au désespoir. L'exemple donné par quelques villages se répandit dans toutes les directions avec la rapidité du feu qui s'étend sur une plaine couverte d'herbes sèches ; les insurgés ne se disaient ni Anglais, ni Français, ni Navarrais ; ils ne s'armaient ni pour le prince ni pour le prévôt des marchands : un seul désir les réunissait, celui de détruire les nobles de toute dénomination. Ils voulaient se venger de ceux qui, joignant l'insulte à la violence, les nommaient *Jacques bonhomme*, en vidant leurs greniers, emmenant leur bétail, caressant devant eux leurs femmes et leurs filles, et les brûlant ensuite avec un fer chaud pour les forcer à donner de l'argent. Les insurgés, qu'on nomma les jacques, se jetèrent avec fureur sur les châteaux : armés seulement de fourches et de bâtons, ils forcèrent leur entrée dans ces enceintes qui les avaient si longtemps fait trembler ; ils y mirent le feu, et ils soumirent souvent à des tortures effroyables les chevaliers qu'ils firent prisonniers avec leurs femmes et leurs enfants [1].

Les gentilshommes qui ne périrent pas dans cette première surprise, ne tardèrent pas à prendre leur revanche. Ils avaient pour eux l'avantage des armes, du concert et de l'habitude de la guerre : la lutte ne fut pas longtemps douteuse. Le captal de Buch, Gascon, sujet du roi d'Angleterre, et le comte de Foix, son allié, arrivant ensemble d'une croisade contre les païens de Prusse, offrirent leur secours aux gentilshommes français, et défendirent, contre les jacques, le Marché de Meaux en Brie, place très-forte où le dauphin, la duchesse d'Orléans et trois cents dames ou demoiselles s'étaient réfugiés avec le duc d'Orléans, qui ne se piquait point de l'emporter sur les femmes pour le courage. Les bourgeois de Meaux, dont la ville est séparée, par le cours de la Marne, d'avec la forteresse qu'on nommait le Marché, avaient été, de leur côté, horriblement vexés par les gentilshommes, et surtout par

[1] Froissart, t. III, c. 385, p. 292. — Cont. Nangii, p. 119, col. 1. — Chron. de Saint-Denis, c. 74, p. 181, verso, col. 1. — Matteo Villani, l. VIII, c. 68. p. 506. — Hist. de Charles le Mauvais, t. II, p. 243.

les troupes du régent. Ils ouvrirent leurs portes aux jacques, dont près de neuf mille entrèrent dans leurs murs. Un assez grand nombre de Parisiens s'étaient joints à eux, mais ce n'étaient que des hommes de la dernière classe du peuple, et aussi mal armés que les paysans. Le captal de Buch et le comte de Foix, qui étaient entrés dans la forteresse avec soixante lances seulement, s'y étant réunis aux gentilshommes qu'elle contenait, se firent ouvrir les portes le 9 juin, et se jetèrent sur cette multitude. A cheval et complétement revêtus de fer, ils étaient invulnérables au milieu de cette foule; ils sabraient ces malheureux paysans moitié nus, sans pouvoir être atteints; ils finirent par les mettre en fuite, et les pousser dans la Marne. Avant la fin de cette journée, sept mille jacques avaient été massacrés ou noyés. Les gentilshommes mirent ensuite le feu à la ville de Meaux, empêchant en même temps les bourgeois de sortir de leurs maisons, et les faisant tous périr dans les flammes [1]. Encouragés par cette victoire, les gentilshommes se réunirent en petites troupes, et se répandirent dans les campagnes, brûlant les villages, et massacrant tous les paysans qu'ils pouvaient atteindre sans s'informer trop curieusement s'ils avaient ou non pris part à la jacquerie [2]. Le roi de Navarre avait eu quelques-uns de ses gentilshommes massacrés par les jacques; il regardait ceux-ci comme des bêtes furieuses avec lesquelles il était impossible de faire aucune alliance; aussi quelques-uns de leurs chefs, et entre autres Guillaume Caillet, qu'on regardait comme leur capitaine, étant entrés dans son camp, pour demander son amitié, il les fit pendre; il tomba ensuite sur la troupe qu'ils avaient ressemblée à Clermont en Beauvoisis, et au nom de laquelle ils venaient traiter. Il en tua près de trois mille; tout le reste se dispersa, mais sans obtenir de pardon. Le soulèvement, qui avait paru si menaçant, ne dura pas plus de six semaines, mais les campagnes de l'Ile-de-France demeurèrent presque absolument sans habitants [3]. »

Le peuple de Paris avait été alarmé de la part que le roi de Navarre avait prise à la destruction des jacques : quelques discours de ce prince avaient laissé percer ce même mépris, cette même haine pour les roturiers, qu'il partageait avec toute la noblesse ; et cependant plusieurs

[1] Froissart, c. 388, p. 301. — Cont. Nangii, p. 119, col. 2. — Chron. de Saint-Denis, f. 181, verso, col. 1. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 250.

[2] Cont. Nangii, p. 119, col. 1 et 2.

[3] *Ibid.*, p. 119, col. 1. — Froissart, t. III, c. 386, p. 296.

de ses gentilshommes le quittèrent au mois de juin, parce que le roi avait accepté la capitainerie de Paris, et qu'ils ne voulaient pas être appelés à combattre contre la noblesse [1]. Le dauphin, en effet, avec trois mille lances à sa solde, et beaucoup de gentilshommes, était venu, à la fin de juin, du côté de Charenton et de Saint-Maur, couper à Paris tous les arrivages de la Seine et de la Marne, et menacer la porte Saint-Antoine. Le prévôt des marchands pria le roi de Navarre de repousser les ennemis au delà de Charenton. Celui-ci sortit de Paris le 8 juillet; mais, au lieu d'attaquer le régent, il eut un long entretien secret avec lui, puis ils se séparèrent avec des marques réciproques de bienveillance [2]. Il paraît qu'en effet, par l'entremise de la reine Jeanne, sa femme, un traité avait été entamé entre le dauphin et le roi de Navarre, par lequel pleine satisfaction aurait été promise à celui-ci, et 400,000 florins à prendre pour les aides du royaume, lui auraient été assurés en dédommagement de toutes ses prétentions [3]. Le cri de trahison se répandit aussitôt dans la ville, et le corps des échevins, que présidait le prévôt, ôta au roi de Navarre le titre de capitaine général. Il sortit de la ville en témoignant son indignation, et parmi ses soldats les Anglais surtout prirent querelle avec les bourgeois, en sorte que, de part et d'autre, il y en eut beaucoup de tués. Le roi de Navarre transporta ensuite son quartier à Saint-Denis, d'où il se répandit dans les campagnes voisines, pillant et brûlant les villages et les châteaux qui avaient jusqu'alors échappé aux gens de guerre, entre autres les chapelles Saint-Lazare, Saint-Laurent et Saint-Cloud [2].

Pendant le séjour du roi de Navarre à Saint-Denis, il eut des conférences avec les deux partis. L'archevêque de Sens, les évêques d'Auxerre, et de Beauvais, les sires de Montmorency, de Fiennes et de Saint-Venant allèrent, à plusieurs reprises, du dauphin au roi, et du roi au dauphin. Ces deux princes eurent une seconde conférence le 14 juillet, et, le 19, ils mirent la dernière main au traité par lequel le dauphin promettait au roi de Navarre 400,000 florins à différents termes, pour acquitter ses anciennes créances, et s'engageait à pardonner aux Parisiens, pourvu que ceux-ci lui remissent leur prévôt des marchands avec douze bourgeois à son choix, pour *en faire à sa volonté* [5].

[1] Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 262. — [2] Cont. Nangii, p. 118, col. 2.
[3] Chron. de Saint-Denis, f. 182, verso, col. 2. — Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 276.
[4] Cont. Nangii, p. 118, col. 2. — [5] Froissart, c. 390, p. 305.

D'autre part, le prévôt des marchands eut à Saint-Denis plus d'une conférence secrète avec le roi de Navarre ; non-seulement il lui rappelait qu'il lui avait rendu la liberté et probablement sauvé la vie ; il lui faisait sentir aussi que, dès que le dauphin le verrait complétement brouillé avec les Parisiens, il cesserait de le craindre, et ne lui maintiendrait aucune de ses promesses. A deux reprises il lui envoya deux sommiers chargés de florins, pour payer ses troupes ; il lui fit aussi reconduire plus de deux cents soldats navarrais et anglais, qui avaient été arrêtés à Paris dans une sédition, et contre lesquels les bourgeois étaient très-irrités [1].

La situation du prévôt des marchands devenait tous les jours plus fâcheuse ; les vivres commençaient à manquer à Paris ; les campagnes désolées n'en pouvaient plus fournir ; les bourgeois se décourageaient ; ils étaient violemment irrités contre les brigandages des soldats du roi de Navarre, et ils étaient tout prêts à crier à la trahison, dès que Marcel entrait en négociations avec ce roi ; ils allèrent même jusqu'à accuser Marcel des les avoir volontairement fait tomber dans une embuscade au bois de Boulogne [2], le 22 juillet. Cependant le prévôt mettait tout son espoir dans le roi de Navarre, et celui-ci, malgré son traité avec le dauphin, commençait à sentir qu'il avait toujours besoin de l'appui des Parisiens. Charles le Mauvais, petit-fils de Louis X, était évidemment l'héritier légitime du trône, si la ligne féminine n'en était pas exclue. Il s'en fallait bien que la prétendue loi salique, dont on avait fait, pour la première fois, l'application lorsqu'on avait écarté sa mère de la succession en faveur de Philippe le Long, fût regardée universellement comme une loi fondamentale de la monarchie, et les règnes désastreux des Valois avaient rendu plus odieux ce que plusieurs nommaient leur usurpation. Charles le Mauvais ne renonçait point à faire valoir ce qu'il regardait comme ses droits. Dans ce but il désirait être nommé, de nouveau, capitaine général des Parisiens, et il accepta la proposition que lui en fit Étienne Marcel, sous condition que la porte de Saint-Denis et la forteresse nommée Bastille, bâtie au-dessus, lui serait livrées, pour que, du bourg de Saint-Denis où il était logé avec ses troupes, il pût rentrer dans la ville quand il le voudrait [3].

[1] Froissart, c. 391, p. 309.

[2] *Ibid*, c. 392, p. 311. — Chron. de Saint-Denis, c. 87, fol. 184, recto. — Cont. Nangii, p. 120, col. 1. — Secousse. Charles le Mauvais, t. I, p. 286.

[3] *Ibid.*, c. 393, p. 315. — Chron. de Saint-Denis, c. 89, f. 184 verso, col. 1.

Étienne Marcel, qui avait déjà éprouvé combien les échevins et les conseillers de la commune étaient irrités contre le roi de Navarre et les Anglais à sa solde, ne se flattait pas de les amener à confier, par une délibération régulière, les clefs de Paris à Josseran de Mascon, trésorier du roi de Navarre, à qui il avait promis de les remettre. Il essaya donc de changer, pendant la nuit du 31 juillet au 1er août, les gardes de la Bastille-Saint-Denis, et d'y mettre des gens qui lui fussent absolument dévoués, afin qu'ils ne refusassent point ensuite d'ouvrir la porte aux Navarrais. Il paraît que Jean Maillart, échevin de Paris, qui, jusqu'alors, avait agi de concert avec lui, « pour ce jour avoit eu » débat au prévôt des marchands et à Josseran de Mascon [1]; » et que Maillart, plutôt que de se confier au roi de Navarre, résolut de faire sa paix avec le dauphin. Il s'adressa, pour cela, à Pépin des Essarts et Jean de Charny, qu'il savait être les chefs du parti royaliste à Paris. Il les avertit que la Bastille-Saint-Denis serait livrée cette nuit aux Navarrais, et il les engagea à armer leur parti. Ces trois hommes, accompagnés d'une troupe nombreuse, se trouvèrent à la porte au moment où Marcel voulait en retirer la garde; ils l'accusèrent de trahison, et donnèrent en témoignage les clefs mêmes qu'il tenait à la main. Aussitôt leurs partisans commencèrent à crier : « A mort ! à mort ! tuez, » tuez le prévôt des marchands et ses alliés, car ils sont traîtres ! » Jean de Charny lui porta le premier coup d'une hache, et presque aussitôt il fut achevé; six des magistrats de Paris furent tués à ses côtés; plus de soixante de ceux qui l'avaient secondé dans le gouvernemént de la ville furent jetés en prison [2].

Le peuple, dans ce soulèvement, n'avait nullement songé à s'armer contre la liberté, ou à livrer la ville au dauphin; mais ses chefs naturels avaient disparu; les traîtres qui les avaient assassinés en les accusant de trahison, s'appelaient à présent par le cri, *au roi et au duc !* le dernier était le dauphin, plus communément désigné par le nom de duc de Normandie. Ils répétaient que Marcel avait voulu livrer la ville aux Navarrais et aux Anglais, pour être courue et pillée; que les maisons des bourgeois avaient été marquées d'avance, pour qu'ils y fussent tous massacrés. Les plus compromis, pour avoir eu part au dernier gouvernement, se cachaient; les autres croyaient ce qu'on leur disait, ou feignaient de le croire. Charny, des Essarts et Maillart envoyèrent

[1] Froissart, c. 393, p. 317.
[2] *Ibid.*, p. 318.

aussitôt à Meaux un courrier au dauphin, pour lui annoncer la mort de l'habile magistrat qui avait si longtemps défendu les libertés de Paris, et pour l'engager à rentrer dans sa capitale. Avant d'avoir sa réponse cependant, ils se hâtèrent de faire couper la tête à Josseran de Mascon, trésorier du roi de Navarre, et à Charles Coussac, échevin. Leur interrogatoire n'aurait pu qu'embarrasser les esprits sur la conjuration dont ils accusaient Marcel. Le corps de cet homme extraordinaire et ceux de ses associés furent exposés, tout nus, dans la cour de l'église de Sainte-Catherine du Val des Écoliers, et ensuite jetés dans la Seine. Le dauphin se hâta de faire entrer à Paris un grand nombre de ses gendarmes ; il y rentra lui-même le 3 août, s'appuyant sur Jean Maillart, et lui donnant publiquement des témoignages de sa reconnaissance pour l'assassinat d'Étienne Marcel ; il alla s'établir au Louvre, et il rappela bientôt après, à Paris, la dauphine et toutes les dames de sa cour [1].

Le lendemain de son entrée à Paris, le dauphin fit proclamer, à son de trompe, qu'il invitait tous ceux qui connaîtraient des partisans de Marcel à les arrêter, et à les conduire au Châtelet, sans attendre le ministère de la justice ; mais il recommandait en même temps de ne pas outrager leurs femmes et leurs enfants, et de ne pas toucher à leurs biens, qui devaient être dévolus au fisc. Tandis qu'il s'occupait à faire mettre à la torture les bourgeois de Paris qui avaient fait de vains efforts pour la liberté, et ensuite à leur faire trancher la tête [2], le roi de Navarre, indigné qu'on le représentât aux Parisiens comme ayant voulu les massacrer, qu'on eût fait périr son trésorier et tous les chefs de la bourgeoisie auxquels, peu de mois auparavant, il avait dû la liberté, envoya défier le régent le jour même, vendredi 3 août, où celui-ci entrait dans Paris [3]; en même temps il livra au pillage Saint-Denis et sa riche abbaye, puis il sortit de cette ville. Le lendemain il se présenta devant Melun, résidence de sa sœur, la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois. Charles, quoique surnommé le *Mauvais*, était beaucoup plus aimé de ses parents que son beau-frère le dauphin. La reine Blanche lui ouvrit le château, et la partie de la ville qui est du

[1] Froissart. c 393, p. 323. — Cont. Nangii. p. 120. c. 2. — Matteo Villani, l. VIII. c. 88, p. 521. — Chron. de Saint-Denis, f. 184, verso, col. 1. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 294.

[2] Cont. Nangii, p. 120, col. 2.

[3] Chron. de Saint-Denis, c. 91, f. 185, recto, col. 1.

côté du Gatinois ; celle du côté de la Brie demeura français [1].

Le roi de Navarre avait beaucoup d'argent ; il appela à sa solde les hommes d'armes de toute nation qui ravageaient alors la France, et il eut bientôt sous ses ordres une armée considérable, composée d'Allemands, d'Hennuyers, de Brabançons et d'Anglais, qu'on appelait cependant tous Navarrais, parce qu'ils servaient sous les drapeaux de Navarre. Il la partagea avec son frère Philippe, comte de Longueville, qui vint établir son quartier à Mantes et à Meulan, fermant aux Parisiens la Seine inférieure, tandis que le roi de Navarre leur fermait la Seine supérieure. Bientôt ces deux capitaines, qui, pour des princes, ne manquaient ni d'habileté ni de hardiesse, se furent emparés de toutes les villes et de tous les châteaux fortifiés qui formaient toutes les avenues de Paris. Le Creil leur donna le commandement de l'Oise ; la Hérelle, Mauconseil, et Saint-Valery leur ouvrirent toute la Picardie ; « et faisoient ces Navarrois, dit Froissart, les plus grandes » appertises d'armes, tellement qu'on se pouvoit émerveiller comment » ils les osoient entreprendre ; car quand ils avoient avisé un châtel » ou une forteresse si fort qu'il fût, ils ne se doutoient point de l'a- » voir, et chevauchoient bien souvent sur une nuit trente lieues, et » venoient sur un pays qui n'étoit en nulle crainte ; et prenoient à la » fois, au point du jour, les chevaliers et les dames en leurs lits, » dont ils les rançonnaient, ou ils prenoient tout le leur, et puis les » boutoient hors de leurs maisons [2]. »

Froissart ne se sent jamais de pitié que pour les chevaliers et les dames ; cependant le sort du peuple était bien plus malheureux encore : nul n'osait se montrer sur les grandes routes, sans s'être muni d'un sauf-conduit des Navarrais, qu'il fallait payer au poids de l'or. Sans cette précaution, tout voyageur, tout passant, était exposé à ce qu'on le mît à la torture pour le forcer à se rançonner. Quelques paysans fortifiaient le clocher de leurs églises, et y plaçaient des sentinelles, pour y rappeler, au son de la cloche, ceux qui travaillaient dans les champs, dès qu'ils découvraient l'ennemi ; d'autres se réfugiaient la nuit, avec leurs familles, dans les îles de la Loire ou dans des bateaux amarrés loin du rivage ; mais le plus grand nombre, abandonnant leurs champs et leurs travaux ruraux, se réfugiaient dans les villes avec ce qu'ils

[1] Froissart, c. 394, p. 325. — Cont. Nangii, p. 121, col. 2. — Chron. de Saint-Denis, c. 94, f. 185, verso, col. 1. — Secousse, Charles le Mauvais, t. I, p. 321.

[2] *Ibid.*, c. 394, p. 327.

avaient pu sauver des débris de leurs propriétés ; bientôt toutes leurs ressources étaient épuisées, et ils périssaient de misère. Dans ces villes, enfin, où il n'arrivait presque plus de vivres de la campagne, la cherté était extrême ; souvent elle se changeait en famine, et la mortalité la suivait [1].

Le dauphin Charles, qu'on a depuis appelé le *Sage* parce qu'il avait étudié l'astrologie, n'apportait aucun remède à tant de maux. Nulle part l'étendard royal n'était planté, pour réunir les soldats de la France ; nulle part une armée ne se formait pour protéger les campagnes, pour repousser les Navarrais ou les soldats des compagnies. Jamais le dauphin n'envoyait de garnisons dans les villes menacées ; tout l'argent qu'il pouvait arracher à ses sujets, il le réservait pour les dépenses de son palais et de sa personne. Il n'était pas plutôt rentré dans Paris qu'il avait recommencé à falsifier les monnaies. Son ordonnance du 5 août enjoignit aux monnayeurs de tirer vingt livres tournois d'un marc d'argent, tandis que celle du 22 août leur prescrivait d'en tirer seulement huit livres [2]. Il est probable que, par ces ordonnances presque simultanées, il comptait tromper le peuple ; que la première devait rester secrète, que l'autre était destinée à faire croire la monnaie bien plus forte qu'elle n'était réellement ; d'autre part, le 13 novembre, il enjoignit à tous ses trésoriers de ne rien payer jusqu'à Pâques de tout ce qu'il pouvait devoir, sauf les fiefs et les aumônes [3].

Les seules mesures qu'il songeât à prendre pour la sûreté de ses sujets furent à Paris, de défendre de sonner aucune cloche autre que le couvre-feu, qui sonnait à huit heures, à Notre-Dame, pour que les sentinelles pussent mieux entendre l'approche de l'ennemi [4] ; dans les provinces, d'inviter les gentilshommes et les communes de Picardie et de Normandie à mettre ensemble leurs hommes d'armes et leurs milices pour repousser les Navarrais, et leur reprendre les places fortes dont il s'étaient emparés. Mais cette armée provinciale, s'étant rassemblée sous les ordre de l'évêque de Nyon, se laissa surprendre, le 14 août, à Mauconseil, par Jean de Pecquigny, commandant de la Harelle pour le roi de Navarre ; elle fut entièrement défaite avec perte de plus de quinze cents hommes [5]. Cette victoire encouragea les Navarrais, qui poussèrent

[1] Cont. Nangii, p. 122, col. 1.
[2] Ordonn. de France, t. V, p. 242, 243. — [3] *Ibid.*, p. 299.
[4] Cont. Nangii, p. 122, col. 1.
[5] Froissart, c. 395, p. 329.

avec plus d'activité leurs ravages dans tout le pays, où personne n'osait plus essayer de leur tenir tête. Pecquigny tenta, en effet, le 16 septembre, de surprendre Amiens ; il avait secrètement gagné le maire et quelques-uns des habitants, et il s'empara sans difficulté des faubourgs; mais les bourgeois défendirent vaillamment, contre lui, la porte de la cité; et, avant qu'il s'en fût rendu maître, le connétable de Fiennes et son neveu, le comte de Saint-Pol, arrivèrent de Corbie avec bon nombre d'hommes d'armes, et repoussèrent les Navarrais [1]. Dès le matin suivant, le connétable, fit trancher la tête, sans jugement, sur la place du marché, à dix-sept bourgeois d'Amiens, dont l'un était abbé du Gard; il les soupçonnait d'avoir correspondu avec les Navarrais. Peu de jours après, six bourgeois de Laon, les premiers de la ville, furent également mis à mort ; c'étaient les amis et les conseillers de Robert le Cocq, l'évêque de Laon qui s'était distingué aux états par son éloquence et son courage. L'ordre était donné de l'arrêter aussi lui-même, et de le faire périr ; mais il fut averti à temps, et il se réfugia à Melun, auprès du roi de Navarre, qui lui donna ensuite l'évêché de Calahorra [2].

La délivrance d'Amiens rendit un peu de courage aux habitants de l'Ile-de-France, de la Picardie et du Vermandois; ils sentirent que si le dauphin ne faisait rien pour eux, cela ne devait pas les empêcher de s'aider eux-mêmes. « Tant parlèrent les barons et chevaliers, dit Frois-
» sart, quand ils se trouvèrent ensemble, et si s'émeureut... que ceux
» de Tournay, d'Arras, de Lille, de Douai, de Béthune, de Saint-
» Omer, de Saint-Quentin, de Péronne, d'Amiens, de Corbie, et d'Ab-
» beville, se taillèrent à une quantité de gens, et les envoyèrent devers
» le connétables et le comte de Saint-Pol, qui se firent chefs et sou-
» verains d'une chevauchée et entreprise, pour assiéger Saint-Valery [3].
Ce siége fut commencé à la fin d'août, et dura tout l'hiver ; la ville ne se rendit à eux que dans le carême de l'année suivante. Le dauphin, étranger au gouvernement de son propre État, laissait ainsi aux provinces le soin de rassembler des armées, de leur donner des chefs, et d'entreprendre des expéditions pour lesquelles elles ne le consultaient pas même [4].

[1] Froissart, c. 397, p. 335. — Cont. Nangii, p. 121, col. 1.

[2] *Ibid.*, c. 398, p. 338. — Gallia Christiana, t. IX, p. 548. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 347, t. II, p. 103.

[3] *Ibid.*, c. 399, p. 341. — [4] *Ibid.*, p. 343, et c. 404, p. 354.

Les autres provinces n'étaient pas plus épargnées : Pierre d'Audley, aventurier anglais, Eustache d'Aubrecicourt, du Hainaut, et un écuyer allemand nommé Albrecht, tenaient plus de soixante châteaux en Champagne et sur la Marne ; ils avaient à leur solde plus de deux mille combattants, tandis que dans toute la Champagne personne n'osait leur tenir tête au nom du régent. Dans la Bourgogne, le Perthois, les évêchés de Langres et de Verdun, d'autres aventuriers, d'autres capitaines indépendants, arboraient les drapaux de Navarre, pour piller le pays, et légitimer leurs cruautés et leurs forfaits [1].

Les provinces du midi n'étaient guère moins abandonnées à l'anarchie et au brigandage. Pendant dix-sept mois la compagnie de la Rose ravagea la Provence : vers la fin de cette année, comme elle ne trouvait plus à piller, elle vendit aux habitants mêmes du pays, pour le prix de 20,000 florins, les châteaux dont elle s'était emparée, et elle se dipersa [2]. Mais, vers le même temps, l'archiprêtre Arnaud de Cervolles était rentré en Provence avec une autre compagnie, et il venait de s'emparer de la ville d'Aix, malgré l'engagement qu'il avait pris envers le pape de s'éloigner de la province [3]. De son côté, le comte de Poitiers, frère du régent, parcourait les villes du Languedoc dont il était gouverneur, pour leur arracher des subsides, qu'il dissipait presque aussitôt sans profit pour la province. Des états tenus à Montpellier au mois de juillet, d'autres tenus à Carcassonne au mois de novembre, montrèrent beaucoup de libéralité dans leurs concessions à la couronne [4]. Cela n'empêcha pas que beaucoup de notables ne fussent arrêtés dans la province, et que l'un d'eux n'eût la tête tranchée le 17 octobre, et ne fût coupé en quatre quartiers, sur une accusation d'avoir voulu livrer au sénéchal du roi de Sicile, quoique celui-ci fût parent et allié du dauphin, les châteaux de Nîmes, Beaucaire, Lunel et quelques autres [5]. Le dauphin prétendit aussi avoir découvert, au mois de novembre, une conspiration à Paris, dont le principal chef était Louis d'Evreux, comte d'Étampes, arrière-petit-fils de Philippe le Bel, et cousin germain du roi de Navarre. Ce comte fut retenu en prison avec le comte de Rousi, son complice, tandis que vingt-sept

[1] Froissart, c. 400, p. 345.
[2] Matteo Villani, l VIII, c. 96, p. 526.
[3] Vitæ Rom. Pont. Script. Ital., t. III, p. II, p. 605.
[4] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 80-83, p. 296.
[5] *Ibid.*, c. 85, p. 298.

bourgeois de Paris, notés comme anciens amis d'Étienne Marcel, et accusés d'avoir voulu livrer la ville au roi de Navarre, eurent la tête tranchée [1].

(1359.) Les brigandages des compagnies navarraises ne furent point suspendus par les rigueurs de l'hiver ; elles prirent et et pillèrent Clermont en Beauvoisis, Damery, Épernay, Vertus, Château-Thierry et grand nombre d'autres villes ou bourgades fortifiées. Le 10 mars 1359, elles surprirent aussi Auxerre ; mais, après avoir pillé la ville avec la dernière rigueur, elles en revendirent les murailles aux habitants, et se retirèrent [2]. De leur côté, les gentilshommes picards, commandés par le connétable de Fiennes et le comte de Saint-Pol, continuèrent le siége de Saint-Valery. Philippe de Navarre, à la tête de trois mille hommes, s'avançait pour faire lever ce siége ; mais il n'arriva qu'après que la garnison eut capitulé au commencement d'avril, et se fut retirée la vie sauve [3]. Ce ne fut pas sans de grands dangers, et sans faire preuve d'une grande habileté, que Philippe de Navarre put faire sa retraite devant le connétable, dont l'armée grossissait à mesure qu'il avançait. Deux fois, par l'adresse de Pecquigny et de Robert Knolles, il lui échappa au milieu de la nuit, comme sa situation semblait désespérée, à Long-en-Ponthieu et à Thorigny. Le connétable, parvenu jusqu'aux bords de l'Oise sans avoir pu l'atteindre, y licencia son armée [4].

Pierre d'Audley, qui commandait en Champagne pour le Navarrais, surprit Châlons-sur-Marne, et entra jusqu'au milieu de la ville à la tête de ses soldats ; il en fut cependant chassé par la valeur des bourgeois et de Eudes de Grancey, qui était accouru [5]. Un Allemand, nommé Frank Hennequin, ravageait le Laonais avec un degré de férocité qui étonnait encore au milieu de tant d'actes de barbarie : les hommes, les femmes, les enfants, qu'il pouvait saisir, il les tuait sans pitié toutes les fois qu'il n'en pouvait espérer de rançon [6]. Eustache d'Aubrecicourt exerçait ses fureurs dans la Brie et la Champagne, et il considérait ses brigrandages comme autant de preuves d'amour qu'il donnait à sa dame,

[1] Matteo Villani, l. VIII, c. 109, p. 535. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 351.

[2] Cont. Nangii, p. 122, col. 1. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 359.

[3] Froissart, c. 404, p. 354

[4] *Ibid.*, c. 405-408, p. 355-366.

[5] *Ibid.*, c. 409, p. 367.

[6] *Ibid.*, c. 410, p. 372.

Isabelle de Juliers, nièce de la reine d'Angleterre ; « car il étoit jeune » et amoureux durement, et entreprenant ; et fit en ce temps plu» sieurs belles bacheleries et grandes appertises d'armes [1]. »

Enfin, le dauphin éprouva quelque honte de son inaction, moins, il est vrai, à cause des ravages auxquels toutes les provinces étaient livrées, que parce que, à Paris même, il commençait à manquer de vivres. Il en sortit, vers le mois de juin, avec environ trois mille lances, et vint attaquer Melun pour rendre aux Parisiens les arrivages de la Seine supérieure. Ses gens occupaient toujours la partie de la ville qui est à la droite de la rivière; la partie à gauche dépendait du douaire de la reine Blanche de Navarre, veuve de Philippe VI. Cette reine, sœur de Charles le Mauvais; ainsi que sa tante, veuve de Charles IV; et sa belle-sœur, femme de Charles le Mauvais et sœur du régent, habitaient cette Partie de Melun sous la protection des garnisons navarraises; deux capitaines navarrais gardaient le château qui est dans l'île; le roi de Navarre était alors en Normandie [2]. Morel de Fiennes, connétable de France, le comte de Saint-Pol, le maréchal d'Audenham et beaucoup de seigneurs qui avaient été au siége de Saint-Valery, se trouvaient à l'armée du dauphin, et l'assistaient de leurs conseils. Quoique le siége ne fît pas de grands progrès, les trois reines étaient fort effrayées des décharges de l'artillerie, et elles sollicitaient tour à tour les capitaines navarrais de se rendre, ou le roi de Navarre de venir les délivrer. Le dernier rassembla, en effet, son armée à Mantes et à Meulan; il appela à lui son frère Philippe et les autres guerriers épars dans les garnisons qui, pendant l'hiver, avaient ravagé la Champagne, la Picardie et la Normandie; mais il trouva en eux bien moins de zèle pour les combats, qu'ils n'en avaient montré pour piller le pays plat, ou mettre de pauvres bourgeois à rançon. Les reines profitèrent de ce manque d'ardeur qui se manifestait de part et d'autre, pour entamer des négociations. Des conférences s'ouvrirent, pous la paix, à Vernon; elles furent ensuite transférées à Pontoise, où les deux beaux-frères eurent une entrevue, et là un traité fut signé entre eux, le 21 août, sur les bases à peu près de celui qui avait été conclu entre eux, à Saint-Denis, l'année précédente. Comme le roi de Navarre déclara au peuple assemblé dans la salle du château [3] qu'il éva.

[1] Froissart, c. 411, p. 375.

[2] *Ibid.*, c. 412, p. 377.—Chron. de Saint-Denis, f. 188, recto, col. 1.—Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 382.

[3] Chron. de Saint-Denis, f. 187, verso, col. 2.

cuerait Melun et plusieurs autres forteresses, sans compensation et seulement pour rendre la paix à la France, il eut tout l'honneur de cette modération, qui remplit les Parisiens de joie et d'espérance. Toutefois son frère Philippe ne voulut point accepter la paix, et continua les hostilités; d'autre part, les Navarrais en garnison à Melun soumettaient à de pesantes contributions les bateaux qui descendaient ou remontaient la Seine; en sorte que la paix n'apporta point au peuple le soulagement qu'il en avait espéré [1].

D'ailleurs, à l'époque même où le traité de Pontoise suspendait la guerre avec le roi de Navarre, la guerre avec le roi d'Angleterre se rallumait. Le roi Jean, après avoir joui de la réputation de magnanimité qu'il se faisait, en supportant, au milieu des festins, et de la galanterie les douleurs de sa captivité, commençait à s'ennuyer du séjour de l'Angleterre, et à désirer de revoir sa capitale et sa cour. La trêve qu'il avait conclue à Bordeaux, deux ans auparavant, expirait le 15 avril 1359; il la prolongea jusqu'au 25 juin, par des lettres patentes qu'il donna à Londres le 18 mars [2]; mais c'était seulement pour laisser au régent le temps d'exécuter un traité de paix qu'il avait conclu avec Édouard III. Regardant son intérêt personnel comme identique avec celui de la monarchie, et sa mise en liberté comme plus importante que l'existence de toute une nation, il avait partagé la France avec le roi d'Angleterre, et il lui cédait, pour posséder en toute souveraineté, la Normandie, la Guienne, la Saintonge, l'Aunis, Tarbe, l'Agénois, le Quercy, le Bigorre, le Périgord, le Limousin, la Touraine, le Poitou, l'Anjou, le Maine, Boulogne, Guines, le Ponthieu, Montreuil-sur-Mer et Calais; il lui abandonnait la suzeraineté de la France sur la Bretagne, et il lui promettait enfin quatre millions d'écus d'or pour sa rançon [3].

Ce traité, que les deux rois regardaient comme définitif et ne devant plus être soumis à aucune discussion, fut apporté en France par l'archevêque de Sens, les comtes de Tancarville, de Dammartin, le maréchal d'Audenham, et le sire d'Albigny, qui avaient été faits prisonniers à Poitiers, et auxquels Édouard accorda un sauf-conduit le

[1] Froissart, c. 412, p. 377. — Chron. de Saint-Denis, c. 112, 113, 114, f. 187.— Cont. Nangii, p. 123, col. 1. — Matteo Villani, l. IX, c. 41, p. 567. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 389.

[2] Rymer, t. VI, p. 121.

[3] Chron. de Saint-Denis, c. 110, fol. 189. — Thom. Walsingham, Hist. Angliæ, p. 173. — Ypodigma Neustriæ, p. 523. — Knyghton, p. 2618.

11 mai [1]. Toutefois, le dauphin fut effrayé du sacrifice que son père voulait faire pour racheter sa liberté; lui qui avait puni, comme une audacieuse rébellion, l'opposition des états généraux au pouvoir absolu de la couronne, et qui n'avait cessé, depuis sa rentrée à Paris, de faire poursuivre et de livrer au supplice, comme conspirateurs, tous les amis d'Étienne Marcel et de Robert le Cocq, il sentit qu'il avait besoin de faire revivre l'autorité de la nation pour l'opposer à celle de son père, et pour se dispenser de donner la moitié de la France, comme rançon de son roi. Il convoqua donc les états généraux, à Paris, pour le 9 mai, afin de leur déférer ce traité, et de leur demander en même temps des subsides [2].

A cette époque, la guerre avec le roi de Navarre durait toujours; toutes les avenues de Paris étaient fermées, toutes les routes étaient infestées par des brigands. Les députés des provinces, encore irrités de la manière dont les derniers états généraux avaient été traités par le dauphin, montrèrent fort peu d'empressement à se mettre en voyage, au risque d'être rançonnés, volés, torturés par les gens de guerre, pour se trouver ensuite froissés entre la mauvaise humeur du régent et le ressentiment du peuple. Après avoir remis l'assemblée au 25 mai, pour les attendre, comme ils n'arrivaient point, le dauphin se contenta du petit nombre de ceux qui étaient présents, et leur fit donner lecture du traité de Londres par Guillaume de Dormans, avocat général. « Là furent, dit » Froissart, les lettres lues et relues, et bien ouïes et entendues, et de » point en point considérées et examinées, et leur sembla ce traité trop » dur, et répondirent d'une voix auxdits messagers, que ils auroient » plus cher à endurer et porter encore le grand meschef et misère où » étoient, que le noble royaume de France fût ainsi amoindri et dé- » fraudé; que le roi Jean demeurât donc encore en Angleterre, et » que, quand il plairoit à Dieu, il y pourvoiroit de remède [3]. »

Le dauphin profita de ce que cette assemblée était si peu nombreuse, qu'elle ne lui inspirait aucune crainte, pour lui annoncer qu'il réhabilitait les vingt-deux ministres et les grands officiers que les états de 1357 l'avaient forcé à renvoyer, et déclarer en même temps, par ses lettres patentes du 28 mai 1359, « qu'en son cœur il ne les avoit oncques » éloignés de son amour et ne les avoit jamais tenus pour privés, ni

[1] Rymer, t. VI, p. 126.
[2] Secousse, Préface des Ordonn., p. 86.
[3] Froissart, c. 419, p. 401.

» pour soupçonnés ou diffamés en rien [1]. » Il obtint de cette assemblée quelques subsides, et la promesse du service gratuit des gentilshommes pendant un mois; mais les provinces, ne se regardant point comme légitimement représentées par cette assemblée incomplète, refusèrent d'acquitter le subside[2]; et le dauphin, que l'expérience n'éclairait point sur le danger des mutations continuelles des monnaies, recommença à rendre jusqu'à trois et quatre ordonnances par mois, pour changer autant de fois le titre et le poids des espèces [3].

Lorsque Jean apprit que le traité qu'il avait signé n'avait pas été ratifié par son fils, il crut qu'il y avait là quelque trahison, et il s'écria : « Ha! Charles beau-fils, vous êtes conseillé du roi de Navarre, qui » vous dévoit et décevroit tels soixante que vous êtes [4]. » De son côté, Édouard soupçonnant Jean de s'être secrètement opposé lui-même à la ratification du traité de paix, résolut de lui faire sentir un peu plus durement le poids de sa captivité. Il le fit transférer au château de Hereford, et ensuite à celui de Sommerton; il prit des précautions plus rigoureuses pour sa garde [5]. En même temps il écrivit, le 12 août, aux archevêques de Contorbery et d'York de faire faire dans toutes les églises des prières pour le succès de ses armes. Dès lors, en Angleterre comme en France, tout se prépara pour la renouvellement d'une guerre qu'on regardait comme devant être plus horrible encore qu'elle ne l'avait été avant la trêve [6].

[1] Ordonn. de France, t. III, p. 345-349.
[2] Secousse, Préface des Ordonn., p. 87.
[3] Ordonn. de France, t. III, p. 343 et suiv.
[4] Froissart, c. 419, p. 404.
[5] Rymer, t. VI, p. 130.
[6] *Ibid.*, p. 134.

CHAPITRE X.

Dernière campagne d'Édouard III en France. Paix de Bretigny. Le royaume ravagé par les compagnies d'aventure, par la famine et la peste. La succession de Bourgogne dévolue à la France. Le roi Jean projette une croisade. Il retourne en Angleterre, et il y meurt. — 1359-1364.

(1359.) Malgré les victoires si éclatantes qu'il avait remportées, malgré même la captivité de son adversaire, Édouard III ne se flattait plus de conquérir la France; il ne voulait abandonner que par un traité ses prétendus droits à la succession de ce royaume; il les proclamait toujours, mais probablement il sentait lui-même combien ils étaient peu fondés, et du moins il était convaincu qu'aucun Français, à moins qu'il ne fût déjà proscrit de sa patrie, ne voudrait le reconnaître: de plus, il approchait de cinquante ans, et il se sentait moins propre qu'autrefois aux fatigues de la guerre; il désirait donc sincèrement la paix, mais une paix proportionnée à ses brillants succès, une paix qui lui rendît tout l'héritage des Plantagenet, toutes ces belles provinces que Henri II avait possédées en France, et que Philippe-Auguste avait ravies à son fils; une paix qui les lui rendît, non plus comme des fiefs, mais comme une souveraineté indépendante. C'était sur cette base qu'il avait traité à Londres avec le roi Jean, son captif: déconcerté par la décision du dauphin, qui, de concert avec les états généraux, avait rejeté le traité de Londres, il ne renonça point à obtenir de lui à peu près les mêmes conditions; mais il sentait qu'il avait besoin pour cela d'une nouvelle campagne, dans laquelle il fît éprouver davantage encore au régent sa faiblesse et son impuissance. Il s'y prépara dès que le comte de Tancarville et Arnoul d'Audenham lui eurent rapporté la réponse de France, et il annonça à sa cour et à son peuple qu'avant le commencement de l'hiver « il entreroit au royaume de France si puis-

» samment, et y demeureroit tant, qu'il auroit fin de guerre, ou bonne » paix, à son honneur et plaisir [1]. »

Le dauphin Charles était donc bien averti de se préparer à repousser une invasion nouvelle, mais il ne semblait pas même y songer. De temps en temps, il est vrai, ses ordonnances annonçaient que les grandes dépenses de la guerre l'obligeaient à augmenter les impositions, à altérer les monnaies, à suspendre le payement de ses dettes, mais on ne lui voyait ensuite ni appeler sous ses étendards les soldats des compagnies qui ne demandaient qu'à combattre, ni envoyer des approvisionnements de vivres, d'armes et d'argent aux villes en danger, ni même convoquer l'arrière-ban de la noblesse ou les milices des communes encore que leur service fût gratuit. Faible de santé et faible de caractère, il craignait l'aspect du danger et la responsabilité d'une décision à prendre. Il aimait mieux n'opposer à ses ennemis qu'une inaction absolue, soit qu'il eût calculé que les Anglais s'affaibliraient et se fatigueraient d'autant plus qu'ils se répandraient plus au loin sur la surface de la France; que les besoins qu'ils éprouveraient, les forçant à vexer toujours plus le peuple, les rendraient toujours plus odieux, et que la résistance populaire du désespoir les servirait, sans lui avoir rien coûté, et sans lui imposer de responsabilité; soit, ce qui est plus probable, qu'il s'abandonnât à la nonchalance et à la légèreté de son caractère, et qu'obtenant ensuite des succès imprévus, il se fît de ses défauts mêmes un système de politique.

Avant qu'Édouard III eût exécuté ses projets d'invasion, la souffrance avait mis au peuple les armes à la main; presque dans toutes les provinces on l'avait forcé à traiter lui-même avec ses ennemis. Les villes, sans demander conseil au régent, achetaient l'éloignement des soldats aventuriers qui les incommodaient le plus; c'est ainsi que Paris, Senlis et Compiègne se délivrèrent des soldats anglais qui occupaient le château de Creil [2], tandis que les paysans de Touraine, d'Anjou et de Poitou s'arrangèrent avec les Anglais, pour leur payer une taxe annuelle de rédemption, moyennant laquelle ils pourraient continuer en sûreté leur labourage. Mais l'argent donné aux ennemis n'achetait qu'une trompeuse sécurité; les Anglais, sortis du Creil, se jetèrent sur le Pont-Sainte-Maxence, d'où ils recommencèrent leurs brigandages; les paysans épargnés par les Anglais furent pillés par les gentilshommes

[1] Froissart, t. III, c. 420, p. 405.
[2] Cont. Nangii, p. 125, col. 1.

leurs seigneurs [1] : à Dijon le peuple poussé à bout, se souleva au mois d'avril et commença à piller les maisons des riches, mais le jeune duc de Bourgogne, âgé à peine de quinze ans, tomba avec sa gendarmerie sur les révoltés, et en fit pendre cent vingt [2]. En Languedoc, le comte de Poitiers, plus connu depuis sous le nom de duc de Berri, ruinait la province dont il était gouverneur, et après l'avoir laissée exposée à tous les ravages des compagnies, il attirait encore sur elle l'inimitié du comte de Foix, qui, lui ayant déclaré la guerre, défit au mois de juin les milices de Toulouse, avec un grand carnage [3]. En Bretagne enfin, la guerre entre Charles de Blois et le comte de Montfort continuait avec le même acharnement, et le duc de Lancaster avait amené au dernier un corps nombreux d'Anglais auxiliaires [4].

Ce fut sur ces entrefaits que l'annonce du prochain débarquement d'Édouard III attira à Calais une foule d'aventuriers allemands, barbançons, flamands, hennuyers, qui voulaient se ranger sous les drapeaux de ce roi, si heureux dans toutes ses expéditions, afin de piller la France, où ils croyaient déjà *tant gagner que jamais ne seroient pauvres* [5]. Cependant la présence à Calais du mois d'août jusqu'au mois d'octobre, de ce nombre considérable d'hommes, non moins notés pour leur manque de foi que pour leur bravoure, inspira quelque inquiétude à Édouard. Il apprenait qu'en l'attendant, la plupart avaient déjà dissipé toutes leur petites épargnes, que, dans leur impatience, ils commençaient à murmurer. Obligé de réserver son argent pour ses propres soldats, il était loin d'en avoir assez pour satisfaire ces aventuriers et il n'était pas sans crainte qu'ils ne se rendissent maîtres de la ville où ils s'étaient rassemblés, et où ils étaient les plus forts [6]. Il y fit passer, le 1er octobre, le duc de Lancaster qu'il rappela de Bretagne, avec quatre cents cuirassiers et deux mille archers. Ce duc représenta à tous ces aventuriers qu'au lieu d'attendre Édouard dans l'oisiveté, il'y aurait plus de profit pour eux à tenter avec lui de piller l'Artois et la Picardie; il les entraîna en effet à sa suite devant Saint-Omer, Béthune, Arras, Bapaume et Péronne, saccageant les villages, mais ne pouvant se rendre maître d'aucune cité. Il éprouva un échec

[1] Cont. Nangii, p. 125. col. 1.
[2] Matteo Villani, l. IX, c. 23, p. 554.
[3] Vitæ Roman. Pontific., t. III, p. II. Script. Ital., p. 598. — Hist. du Languedoc. l. XXXI, c. 92, p. 301.
[4] Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XI, c. 18, p. 356.
[5] Froisart, t. III, c. 420, p. 406.
[6] *Ibid.*, c. 425, p. 416.

devant Bray-sur-Somme où plusieurs de ces aventuriers périrent : d'autres, à mesure qu'ils avaient rempli leurs bourse par le pillage, le quittèrent pour rentrer dans leurs foyers. Il s'arrangea pour ne ramener le reste au roi d'Angleterre, que lorsqu'il sut que celui-ci, débarqué à Calais le 28 octobre, était déjà en avant de cette ville, sur la route d'Artois [1]. Il le rencontra en effet près de Lisques, à la tête de sa brillante armée. Les aventuriers qu'il conduisait n'étaient plus en état de faire la loi à Édouard ; ils demandèrent un dédommagement pour les dépenses de leur armement et leur longue attente ; il ne purent obtenir que de bonnes paroles, et la promesse d'une part au butin que l'armée pourrait faire. A peine deux mille d'entre eux acceptèrent ces conditions, les autres se débandèrent [2].

Ces mêmes hommes auraient passé volontiers au service de France, si le dauphin leur avait promis de l'argent ; mais celui-ci n'essayait pas même de rassembler une armée. Toutefois, le pays n'était pas absolument sans défense ; chaque ville se conduisant comme une petite république, avait réparé ses murailles, amassé des munitions, armé ses milices, et accordé même une paye aux gentilshommes du voisinage qui étaient venus partager ses dangers ; à Péronne, cette paye fut fixée à 20 francs par jour pour le commandant, à six francs pour chaque chevalier, à 1 franc pour chaque lance de bois de trois chevaux [3]. Les villes d'Arras, Amiens, Corbie, Saint-Quentin, avaient de même pourvu chacune à leur défense, avec l'aide de quelques seigneurs.

L'armée d'Édouard III, où l'on comptait, avant sa jonction avec le duc de Lancaster, six mille armures de fer, et où se trouvaient le prince de Galles, ses trois frères, le comte de Marche, et tous les plus grands seigneurs d'Angleterre, était accompagnée par six mille chars attelés, et portant non-seulement plus de munitions, mais plus d'ateliers ambulants, de forges, de fours, de moulins, qu'on n'en avait encore vus au service d'aucune armée [4]. Cette précaution était nécessaire, car Édouard traversait un pays absolument ruiné, où depuis trois ans on n'avait osé labourer les champs, et où beaucoup de gens étaient déjà morts de faim. Malgré les pluies qui faisaient beaucoup souffrir les troupes, il arriva le 30 novembre devant Reims.

[1] Froissart, t. III, c. 427, p. 420.
[2] *Ibid.*, t. IV, c. 429, p. 3.
[3] *Ibid.*, t. IV, c. 432, p. 11 et 12.
[4] *Ibid.*, c. 431, p. 7.

Édouard avait annoncé longtemps d'avance qu'il voulait s'emparer de cette ville et s'y faire sacrer : peut-être jugeait-il que c'était le meilleur moyen de provoquer le dauphin et de l'amener à une bataille générale [1]. Mais quoiqu'il passât près de sept semaines devant les murs de Reims, le régent ne songea pas même à l'y faire inquiéter par des troupes légères ; toute son attention se bornait à maintenir son autorité sur Paris, où il surveillait avec défiance les anciens amis d'Étienne Marcel et de la liberté. Il en fit arrêter un, le 30 décembre, nommé Martin Pisdoé, auquel les bourreaux arrachèrent par la torture l'aveu d'une conspiration pour rendre le roi de Navarre maître de Paris, et en massacrer les principaux habitants. Le corps de Pisdoé, coupé en quatre quartiers, fut exposé aux quatre portes de la ville ; mais le roi de Navarre, indigné de ce que son beau-frère cherchait ainsi à le rendre odieux aux Parisiens, quitta la cour, se retira à Mantes, les premiers jours de l'an 1360, et lui déclara la guerre [2].

(1360.) Édouard III ne voulant point, au cœur de la mauvaise saison, entreprendre les travaux d'un siége, et voyant que le régent ne songeait point à venir l'attaquer, crut qu'en pénétrant plus avant en France il provoquerait enfin l'orgueil national. Il quitta donc le voisinage de Reims, pour ravager les provinces qui semblaient devoir être le plus à l'abri des atteintes des Anglais. Il passa sous les murs du château de Châlons-sur-Marne, de Bar-le-Duc, de Troyes. Ayant fait trembler toute la Champagne, il entra en Bourgogne, menaça Saint-Florentin, prit Tonnerre et Flavigny, et vint enfin tracer son camp, le 19 février, à Guillon-sur-Serin, où il passa la moitié du carême pour reposer ses troupes [3].

La reine, seconde femme du roi Jean, qui n'aimait point le dauphin, s'était retirée auprès du duc de Bourgogne, son fils du premier lit, pendant les désastres du royaume. Regardant la France comme à peu près perdue, elle conseilla au duc de Bourgogne, de faire, avec les Anglais, une trêve séparée. C'était un grand événement que la défection du premier pair du royaume, détachant ses intérêts de ceux de la couronne. Édouard accueillit avec faveur le grand chancelier de Bourgogne, qui vint lui en faire la proposition. Le traité fut signé, le 10 mars,

[1] Cont. Nangii, p. 125, col 1.

[2] Chron. de Saint-Denis, c. 119, f. 189, verso, col. 2. — Mém. de Charles le Mauvais, t. I, p. 405 ; t. II, p. 160. — Froissart, t. IV, c. 455, p. 26.

[3] Froissart, c. 439, 440, p. 36, 38.

à Guillon. Les Bourguignons promirent de payer en trois ans deux cent mille écus d'or au mouton, et de ne fournir au régent aucun secours, ni d'hommes ni d'argent. Ils donnèrent des otages, et Édouard, passant l'Yonne à Coulanges, sortit de Bourgogne pour entrer dans le Gâtinais [1].

Édouard, toujours désireux d'amener les Français à livrer bataille, marcha alors sur Paris, et vint enfin se loger au Bourg-la-Reine, qui n'en est qu'à deux petites lieues. « Ainsi tournoyant tout le pays, dit » Froissart, cheminoit le roi d'Angleterre et ses gens, qui détruisoient » tout devant eux ; et, d'autre part, les garnisons qui se tenoient et » faisoient guerre pour lui en Beauvoisis, en Picardie, en France, en » Brie, en Champagne, guerroyoient et gâtoient tout le pays. D'autre » côté, le roi de Navarre, qui se tenoit en la marche de Normandie, » faisoit aussi moult forte guerre. Ainsi étoit guerroyé le noble » royaume de France, que on ne savoit auquel entendre [2]. »

Les gentilshommes de toutes les provinces du royaume, qui voyaient leurs propriétés dévastées, leurs maisons brûlées, et qui n'avaient pas même la consolation de combattre pour les défendre, sollicitèrent enfin le dauphin de songer à faire la paix, puisqu'il ne voulait point faire la guerre, et celui-ci consentit à envoyer des députés à des conférences qui se tinrent avec les Anglais, le 3 et le 10 avril, entre Arpajon et Montlhéry ; mais il refusa toutes les conditions qui lui furent offertes. Il refusa également la bataille à laquelle des hérauts d'armes vinrent le provoquer. Il défendit à ses chevaliers de sortir des barrières, quand Gaultier de Mauny vint les attaquer et faire le coup de lance jusque sous les murs de Paris ; et Édouard, voyant qu'il ne pouvait vaincre ni son obstination, ni son apathie, annonça à son armée qu'il la conduirait pendant l'été dans les grasses campagnes des bords de la Loire, et qu'en automne il reviendrait assiéger Paris [3].

Édouard prit en effet son chemin au travers de la Beauce, pour se rendre sur la Loire. Cependant les gentilshommes représentèrent au régent « que les rentes des seigneurs et des églises se perdaient généralement partout, et que tout le royaume de France était en si » pauvre état, et si grevé, que en trop grand péril il étoit, s'il atten-

[1] Matteo Villani, l. IX, c. 82, p. 597. — Froissart, t. IV, c. 442, p. 40.—Rymer, acta, t. VI, p. 161. — Cont. Nangii, p. 125, col. 2.

[2] Froissart, t. IV, c. 443, p. 42.

[3] *Ibid.*, t. IV, c. 445, p. 46. — Chron. de Saint-Denis, c. 120, 121.

» doit encore un été [1]. » De son côté, le pape Innocent VI, qui voyait avec inquiétude la destruction de l'église de France, comme avec pitié la ruine du royaume, avait envoyé deux légats auprès d'Édouard III, pour faire, entre les deux peuples, l'office de médiateurs [2]. Charles se résolut enfin à faire repartir de Paris, le 27 avril, ses négociateurs. Édouard III leur donna rendez-vous à Chartres.

Ce fut à Bretigny, assez près de Chartres, que les conférences commencèrent, le 1er mai. La France y était représentée par Jean de Dormans, chancelier de Normandie, élu évêque de Beauvais, Charles de Montmorency, le comte de Tancarville et le maréchal Boucicault; l'Angleterre, par le duc de Lancaster, les comtes de Northampton, de Warwick et de Stafford; le pape, par l'abbé de Cluny, le général des dominicains, et Hugues de Genève, seigneur d'Anthon. Les Anglais, après avoir demandé la couronne même de France, insistèrent du moins sur la restitution de toutes les provinces qui avaient autrefois appartenu aux Plantagenet, et entre autres de la Normandie, de l'Anjou, du Maine et de la Touraine. Tout à coup Édouard leur fit dire d'abandonner cette prétention, et d'accepter les offres des Français, assurant que dans un orage, il venait de faire vœu à Notre Dame de Chartres de rendre la paix au monde. En conséquence, le traité de Bretigny fut signé le 8 mai. Par ce traité, Édouard III renonçait à ses prétentions sur la couronne de France, tandis qu'en retour, le duché d'Aquitaine, que ses prédécesseurs avaient tenu en fief de la France, était érigé pour lui en souveraineté indépendante, à laquelle étaient annexés le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, le Bigorre, la vallée de Gaure, l'Angoumois et le Rouergue. Les comtes de Foix, d'Armagnac, de Lille-Jourdain, et de Périgord, les vicomtes de Carmaing, de Limoges, et les autres seigneurs qui possédaient des fiefs dans l'étendue des pays cédés, devaient transporter leur hommage du roi de France au roi d'Angleterre. Un petit territoire autour de Calais, composé des comtés de Ponthieu et de Guines, et de la vicomté de Montreuil, était en même temps cédé en toute souveraineté au roi d'Angleterre; le roi de France devant renoncer expressément à tout droit sur toutes ces provinces, à tout ressort et toute souveraineté, et le roi d'Angleterre devant les posséder comme voisin, et non comme feudataire. A ces conditions, la paix de-

[1] Froissart, c. 446, p. 53.
[2] Vitæ Roman. Pont., t. III, p. II, Script. Ital., p. 598.

vait être rétablie entre les deux royaumes; quant à la rançon du roi Jean, elle devait être payée en argent et non en terres; elle fut fixée à trois millions d'écus d'or, dont six cent mille seraient payés sous quatre mois, avant que le roi de France pût sortir de Calais, et quatre cent mille écus chaque année pendant les six années suivantes : pour ces payements successifs, Jean devait laisser, au choix d'Édouard, un certain nombre d'otages, pris entre les plus nobles seigneurs, et les plus riches bourgeois de son royaume. Quant aux droits de Jean de Montfort et de Charles de Blois sur la Bretagne, il fut convenu que les deux rois les régleraient d'après la justice, mais seulement dans la nouvelle conférence qu'ils promettaient d'avoir à Calais au bout de quatre mois, époque fixée pour le payement de la rançon du roi Jean [1].

Le traité fut juré à Paris, le 10 mai, par le régent, et le 16 mai, à Louvriers en Normandie, par le prince de Galles : une trêve d'une année avait été conclue, pour donner le temps d'exécuter les différentes cessions qui faisaient partie de la paix définitive ; et l'armée anglaise, accompagnée par des guides français, devait se diriger en droiture sur Calais pour s'y rembarquer, toutes les villes et tous les marchés étant ouverts sur son passage. Édouard et ses enfants mirent tant de diligence à faire cette retraite, que le 18 mai ils débarquèrent en Angleterre [2].

Il ne fallait point attendre du roi Jean les vertus de Régulus, ou du prince Fernand de Portugal. « Il ne désirait, dit Froissart, autre chose, » fors sa délivrance, à quelque meschef que ce fût, et issir hors de » prison ; aussi il n'y eût jamais mis empêchement, mais répondit » que Dieu en fût loué, quand paix étoit entre eux [3]. » Le 8 juillet, il fut conduit par le prince de Galles et le duc de Lancaster à Calais, où il attendit que l'argent fût prêt pour le premier payement de sa rançon, tandis que le dauphin s'était avancé jusqu'à Saint-Omer, pour accélérer l'accomplissement du traité [4].

Dans l'état d'épuisement et de ruine auquel la France était réduite, on pouvait à peine entrevoir comment le régent réussirait à rassembler les 600,000 écus qu'il s'était engagé à payer sous quatre mois, pour

[1] Le traité imprimé en deux langues dans Rymer, t. VI, p. 175, 178 et seq. — Froissart, c. 446, p. 56, et c. 447, p. 58-70. — Cont. Nangii, p. 127, col. 2. — Matteo Villani, l. IX, c. 98, p. 611.—Chron. de Saint-Denis, c. 126 et 131, f. 197.
[2] Froissart, c. 449, p. 77. — Rymer, t. VI, p. 196.
[3] *Ibid.*, c. 449, p. 78.
[4] Chron. de Saint-Denis, c. 132, f. 197. — Froissart, c. 449, p. 79.

la rançon de son père, lorsque la vanité d'un tyran d'Italie lui en fournit les moyens. Les deux frères Visconti, dont les ancêtres avaient, un siècle auparavant, asservi la république de Milan, et qui avaient depuis étendu leur domination sur la plus grande partie de la Lombardie, étaient parmi les plus redoutés, les plus riches et les plus puissants des souverains de cette époque : habituellement en guerre avec le pape, ils avaient aussi fait trembler l'Empereur, quoiqu'ils se dissent chefs du parti gibelin. Ils s'étaient souillés par des crimes nombreux et des actes de férocité dont le récit fait frémir; mais aucun souverain de l'Europe n'avait alors le droit de parler de sa vertu. Quoique nobles, et chefs autrefois de la faction de la noblesse dans la république milanaise, ils crurent s'illustrer beaucoup en s'alliant à la maison de France; Galeas, l'un des deux frères, demanda en mariage, pour son fils Jean-Galeas, la troisième sœur du dauphin, Isabelle, qui était âgée d'un peu plus de onze ans; et pour payer l'honneur de cette alliance, il offrit l'argent dont la France avait besoin. Le marché fut bientôt conclu; Galeas Visconti donna 300,000 florins en pur don au dauphin; il en donna 300,000 autres en payement du petit comté de Vertus en Champagne, qu'Isabelle devait apporter en dot à Jean-Galeas, avec le titre de comte. La jeune princesse fut conduite en Savoie, au milieu de septembre, et livrée aux Lombards qui apportaient l'argent. Le 8 octobre, elle fit son entrée à Milan, et fut aussitôt mariée avec une pompe extraordinaire, quoique la consommation du mariage fût différée de quelques années [1].

Une clameur presque universelle s'éleva contre la maison de France, pour avoir vendu ainsi son propre sang. Cependant on aurait dû lui savoir gré, au contraire, de ce que, pour la première fois, elle faisait elle-même quelque sacrifice, au lieu de les imposer tous à son peuple. L'orgueil du nom royal, la persuasion que les monarques français n'avaient point d'égaux sur la terre, point de devoirs à remplir, point de bornes à leur pouvoir, à leur faste, à leurs dépenses, n'avaient déjà coûté que trop de malheurs à la France; toutes les calamités du règne des Valois pourraient s'expliquer par leur fatale présomption. La nation ne pouvait que gagner à ce que ses princes apprissent qu'ils étaient hommes, à ce qu'ils contractassent des liens de famille avec d'autres hommes.

[1] Matteo Villani, l. IX, c. 103, p. 617. — Vitæ Rom. Pont., t. III, P. II, p. 606. — Froissart, c. 449, p. 79.

L'argent du seigneur de Milan ne suffisait point pour aplanir toutes les difficultés, quant à la rançon du roi. Il fallait encore trouver des otages, et les grands seigneurs montraient peu d'empressement à se mettre dans cette situation critique ; on parvint cependant enfin à les rassembler, et Édouard, averti que le régent était prêt, revint à Calais, le 9 octobre, et y passa quinze jours en fêtes avec le roi de France qu'il appelait son frère [1]. En même temps les deux rois firent quelques additions ou corrections au traité de Bretigny, qu'ils ratifièrent le 24 octobre, et auquel ils ajoutèrent, le 26, un traité d'alliance perpétuelle. Jean, par un autre acte, renonça solennellement à toute espèce de droit, de supériorité ou de souveraineté, sur les provinces qu'il cédait à l'Angleterre; Édouard renonça de même à toute prétention à la couronne de France, et à tout droit sur les provinces que Philippe-Auguste avait conquises sur les Plantagenet. Il fallait, pour cela, rompre des engagements précédents, contractés sous serment par l'un ou l'autre monarque. Jean avait juré, à son couronnement, de ne point aliéner les provinces de la couronne; Édouard, en acceptant la protection des Flamands, avait juré de ne point les abandonner. Mais Innocent VI, par une bulle du 29 juin, délia l'un et l'autre monarque de ses serments, et dans cette occasion du moins, cette juridiction que s'arroge la cour de Rome sur les traités, put paraître justifiable [2]. L'affaire de Bretagne ne fut point terminée ; la trêve entre Charles de Blois et Jean de Montfort fut prolongée seulement jusqu'à la Saint-Jean suivante, et les deux rois, qui donnaient à leurs hommes d'armes l'ordre d'évacuer les provinces qu'ils se cédaient réciproquement, n'étaient pas fâchés que la guerre, en les appelant en Bretagne, les délivrât de ces hôtes incommodes [3]. La guerre de Navarre fut, au contraire, terminée le même jour, 24 octobre, par un traité dont Édouard fut le médiateur, et que Philippe, comte de Longueville, signa au nom de son frère [4].

Les principaux otages livrés par la France pour la rançon de son roi, et pour l'accomplissement du traité de Bretigny, furent le duc d'Orléans, frère du roi ; les second et troisième fils du roi, qu'il créa, à cette

[1] Froissart, c. 450, 451, p. 80 et 82, t. IV.

[2] La bulle est dans Rymer, t. VI, p. 202. — Froissart, c 452, p. 85. — Les renonciations et les autres actes, dans Rymer, t. VI, p. 219-298.—Froissart, c. 452-454. p. 84 et 99.

[3] Froissart, c. 456, 457, p. 105 et 109.

[4] Secousse, Mémoires de Charles le Mauvais, t. I, p. 406. t. II, p. 172.

occasion, ducs d'Anjou et de Berri; le duc de Bourbon; les comtes d'Alençon, de Saint-Pol, de Harcourt, d'Auvergne (comte dauphin), de Porcien, de Bresnes; les sires Jean d'Étampes, Gui de Blois, de Coucy, de Ligny, de Montmorency, de Roye, de Préaux de la Tour-d'Auvergne, et plusieurs autres; enfin, quatre bourgeois de Paris, et deux bourgeois de chacune de dix-huit premières villes du royaume [1].

Tout étant enfin terminé, tous les traités signés, l'argent et les otages livrés, la liberté fut rendue au roi Jean, qui, pour accomplir un vœu fait pendant sa captivité, sortit à pied de Calais, le dimanche 25 octobre, pour se rendre en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne. Tous les seigneurs français qui recouvraient avec lui leur liberté, l'accompagnèrent aussi à pied, de même que le prince de Galles et ses deux frères. Le duc de Normandie, dauphin et régent, les attendait à Boulogne, où il leur avait préparé une fête brillante; le lendemain, les princes anglais retournèrent à Calais, firent embarquer leurs otages et partirent pour l'Angleterre [2]. Le roi Jean, de son côté, se mit en marche pour Paris, où il n'arriva que le 13 décembre, s'étant arrêté de ville en ville, à Montreuil, à Hesdin, à Amiens, à Saint-Denis, pour recevoir les félicitations des habitants, et les fètes qu'ils lui donnèrent à son passage. [3].

En même temps, les cessions de territoire, réciproquement convenues, commencèrent à s'exécuter; plusieurs forteresses que les Anglais possédaient dans l'intérieur du royaume furent évacuées, mais comme les gendarmes qui en sortaient recevaient aussi leur congé, la plupart se formaient en compagnies d'aventure, pour pouvoir poursuivre leurs habitudes de brigandage. Les provinces, d'autre part, qui étaient cédées à l'Angleterre furent livrées, mais ce ne fut pas sans de vives réclamations de la part des habitants, qui ne pouvaient se résigner à prêter serment de fidélité à ces mêmes ennemis qu'ils avaient si longtemps combattus, et des mains desquels ils avaient tant souffert. Le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, et plusieurs autres seigneurs gascons qui s'étaient rendus particulièrement odieux aux Anglais par leur dévouement à la France, protestaient que le roi n'avait point eu le droit de renoncer à leur hommage. Les Rochelais, qui pendant la

[1] Froissart, c. 459, p. 113.

[2] *Ibid.*, c. 459, p. 114. — Chron. de Saint-Denis, c. 133. — Cont. Nangii, p. 128, col. 2. — Matteo Villani, l. IX, c. 105, p. 620.

[3] *Ibid.*, c. 460, p. 117. — Chron. de Saint-Denis, c. 136

guerre n'avaient cessé d'armer des corsaires contre les Anglais, étaient plus alarmés encore d'être livrés à ceux mêmes qui avaient tant de motifs de se venger d'eux. Les deux rois, pour les calmer, consentirent, Jean à confirmer, avant de les remettre aux Anglais, tous les anciens priviléges de leur commune ; et Édouard, à reconnaître ces priviléges et à leur en garantir la possession [1].

Le roi Jean, en rentrant dans son royaume, et reprenant l'autorité que son fils avait exercée pendant sa captivité, avait une tâche bien difficile à remplir, s'il voulait faire jouir ses sujets de la paix qu'il avait si chèrement achetée. Dans plusieurs provinces la population des campagnes était presque détruite ; dans toutes, elle était absolument ruinée; les villages avaient été saccagés, les instruments d'agriculture détruits, le bétail emmené, et les champs restaient pour la plupart sans labourage ; les villes, même celles qui n'avaient pas été prises, reprises et pillées, n'avaient guère moins souffert, par les contributions extraordinaires, la cherté universelle, l'interruption du commerce et de l'industrie, et le manque de sûreté. Partout on rencontrait le brigandage, nulle part un gouvernement protecteur. Depuis la paix, les extorsions des gens de guerre n'avaient point diminué. Les garnisons anglaises, dans l'Orléanais, refusaient d'évacuer les forts qu'elles occupaient, jusqu'à ce qu'on eût acquitté leurs soldes arriérées [2]. Les gens de guerre licenciés par l'un et l'autre gouvernement, en Picardie, en Champagne, en Bourgogne, se réunirent près de Langres, sous les ordres de Bertrand de Créqui, qui en forma la compagnie blanche avec laquelle il recommença à ravager ces mêmes provinces [3], tandis qu'une autre compagnie, formée près de Lyon, porta ses dévastations dans la Provence et le Languedoc [4]. L'excès de la souffrance avait aigri les ordres de l'État les uns contre les autres. Le peuple accusait la lâcheté des nobles, de la guerre désastreuse, et de la paix honteuse qu'il venait de subir; la noblesse indignée repoussait ces outrages les armes à la main : Jean d'Artois, prince du sang royal, qui revenait de captivité, donna l'exemple de ces violences; il assiégea Péronne, la prit, la pilla, la brûla, et en massacra presque tous les habitants; Chauny-sur-Oise fut

[1] Froissart, c. 461, p. 118. — Ordonn. de France, t. III, p. 431. — Rymer, t. VI, p. 217.
[2] Cont. Nangii. p. 128, col. 2.
[3] Matteo Villani, l. IX, c. 109, p. 624.
[4] *Ibid.*, l. X, c. 27, p. 842. — Cont. Nangii, p. 127, col. 1.

également détruit par les nobles ; plusieurs autres villes furent exposées à leurs déprédations ; et les bourgeois de Paris doublèrent leurs gardes, pour se mettre à l'abri de la vengeance de cet ordre [1].

Les premières ordonnances du roi Jean annoncèrent du moins de bonnes intentions : par celle qu'il publia à Compiègne le 5 décembre, il abolit de nouveau le droit de prise, déjà tant de fois aboli, et tous les péages perçus illégalement ; il promit de plus de maintenir une bonne et forte monnaie ; mais en même temps, sans consulter les états généraux, il imposa une aide plus forte que celles que ces assemblées avaient levées pendant la guerre ; c'était le cinquième du prix du sel, le treizième du prix des boissons, le vingtième du prix de toute autre marchandise vendue dans les provinces de la Langue d'oui [2]. Peu de jours après, il révoqua tous les dons de domaines de la couronne, faits par les rois ses prédécesseurs, depuis le temps de Philippe le Bel [3]. Puis, au mois de mars 1361, il permit aux juifs exilés de rentrer dans le royaume, pour y exercer pendant vingt ans leur industrie ; cette industrie n'était autre que celle de prêter à usure ; mais dans l'état d'épuisement et de misère où se trouvait la France, il y aurait eu beaucoup de sagesse à y rappeler un corps d'usuriers qui disposaient de capitaux considérables, dussent-ils même faire payer très-chèrement leurs services ; ce n'était pas cependant le motif du roi Jean, il voulait seulement entrer en partage avec eux de leurs profits usuraires, et il les soumit pour cela à une capitation de 14 florins d'or pour la première année, que devait payer chaque chef de famille ; de 7 florins pour chacune des années suivantes [4].

(1361.) Dès la signature des préliminaires de paix à Bretigny, les paysans, dans plusieurs parties de la France, avaient repris confiance dans l'avenir, et les travaux des champs avaient recommencé ; l'hiver avait été fort long, mais les saisons avaient paru saines et sèches, et les récoltes promettaient le retour de l'abondance, seulement on ne savait comment atteindre cette moisson sur laquelle reposaient toutes les espérances. L'interruption du labourage pendant les années précédentes, la destruction des moissons, celle des greniers, par les gens de guerre, avaient fait disparaître tous les blés emmagasinés ; dès le commence-

[1] Cont. Nangii, p. 128, col. 2.
[2] Ordonn. de France, t. III, p. 433.
[3] *Ibid.*, p. 442.
[4] *Ibid.*, p. 467.

ment du printemps, les greniers se trouvèrent vides ; les pauvres furent réduits aux nourritures les plus chétives et souvent les plus malsaines, leurs corps affaiblis furent infiniment plus exposés à toutes les influences fâcheuses ; en même temps, les angoisses, les inquiétudes, les souffrances de l'âme que chacun avait éprouvées presque en même temps, réagissaient sur la santé, depuis que le danger immédiat était passé, et que chacun ne déployait plus toute son énergie pour résister à ces circonstances difficiles. Lorsqu'un peuple est dans cette disposition et morale et physique, les plus terribles fièvres contagieuses manquent rarement de se manifester chez lui. La mortalité fut grande à Paris, pendant tout le printemps de 1361 [1]. Bientôt cette mortalité passa des classes pauvres qui avaient éprouvé le besoin, à celles qui avaient éprouvé de violentes agitations d'esprit, puis à celles même qui semblaient avoir échappé à toutes les calamités. On vit reparaître les charbons ou anthrax aux aisselles, qui avaient signalé la peste de 1348. La maladie n'était ni moins rapide, ni moins funeste, mais elle semblait éclater de préférence dans les lieux montueux qui avaient échappé à la précédente, et où l'on s'était flatté de respirer l'air le plus pur. Elle durait six ou sept mois dans chaque province, et la France n'en fut quitte qu'au bout de trois ans. Elle ne s'étendit point régulièrement du midi au nord, comme avait fait la précédente, mais, au contraire, elle se manifestait d'une manière inattendue, dans des contrées éloignées, avançant, puis retournant en arrière. On la vit, au printemps de 1361, éclater en même temps à Paris, où cependant elle n'avait point encore tous les caractères d'une peste ; à Londres, où ses ravages furent plus considérables, et à Avignon, où elle acquit toute la violence de la peste de 1348. Dans cette dernière ville, il mourut dix-sept mille personnes, du 29 mars au 27 juillet, et parmi elles un grand nombre des plus notables, entre autres, huit cardinaux, en sorte que la terreur fut extrême à la cour du pape [2]. En Angleterre, la peste avait commencé en avril, elle alla croissant pendant les mois de mai et de juin, et dans les deux seules journées du 24 et du 25 juin, il mourut à Londres douze cents personnes. Plusieurs des otages français y succombèrent, entre autres le comte de Saint-Pol [3]. Dans l'année 1362, les provinces d'Anjou, de

[1] Cont. Nangii, p. 129, col. 1.

[2] Vitæ Pont. Rom. Scr. Ital., t. III, p. II, p. 600 et 607. — Raynaldi, Ann. eccles., 1361. § 4. — Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 6, p. 313.

[3] Matteo Villani, l. X, c. 46, p. 653. — Cont. Nangii, p. 129, col. 1. — Knyghton, p. 2626. — Th. Walsingham, Hist. Angl., p. 178.

Poitou et de Bourgogne furent dévastées par ce fléau ; en 1363, il reparut à Paris et dans l'Ile-de-France avec un redoublement de furie. Dans la même année les compagnies d'aventure transportèrent le fléau en Italie, où la mortalité fut plus grande encore qu'en France [1].

Ces compagnies d'aventure, non moins redoutables que la peste, loin d'être dispersées par la contagion, semblèrent, au contraire, redoubler d'activité pendant sa durée ; les soldats voulaient jouir rapidement d'une vie qui paraissait leur échapper, tandis que les commandants des provinces ne trouvaient plus personne pour exécuter leurs ordres, et abandonnaient en quelque sorte le gouvernement de l'État. Dans cet état de souffrance et de terreur universelle, où chacun, pour éviter la contagion, s'enfermait, se refusait à agir, à communiquer avec tous les autres, l'histoire demeura suspendue en quelque sorte ; quelques souvenirs confus, et de date incertaine de la marche et des dévastations de la grande compagnie, forte de plus de quinze mille combattants, dans le voisinage de Lyon ; de la compagnie des Tards-Venus en Champagne ; de la comtesse de Harcourt en Provence ; de la compagnie des Gascons et de celles des Bretons autour de Paris, sont les seuls que les chroniques nous aient conservés [2].

Le roi, qui craignait surtout de donner aux Anglais quelque prétexte de renouveler la guerre, défendait à ses sujets, et surtout aux Parisiens, de combattre ces brigands, qui se disaient tous autorisés par le roi d'Angleterre. Il préféra recourir à celui-ci, qui en effet donna, le 18 novembre, des lettres adressées à tous ses lieutenants en France, pour les menacer de punitions exemplaires s'ils continuaient leurs brigandages [3].

Les Français prétendirent qu'il n'avait aucun désir d'être obéi : ils auraient dû plutôt observer qu'Édouard n'avait aucun moyen de contraindre à l'obéissance ces armées qui vivaient de pillage loin des terres de sa domination, et que quelle que fût sa bonne foi, leurs chefs auraient toujours intérêt à la révoquer en doute, et à se dire protégés par lui.

Le roi avait bien interdit de nouveau, par une ordonnance du 5 octobre, les guerres privées à sa noblesse [4], mais il n'avait pas plus de

[1] Cont Nangii, p. 130, c. 2. — Villani, l. XI, c. 57, p. 727.
[2] Froissart, c. 462, p. 121. — Cont. Nangii, p. 129, col. 1.
[3] Rymer, t. VI, p. 340.
[4] Ordonn., t. III, p. 525.

moyens de se faire obéir par elle que par les soldats. Il n'arrivait presque plus de deniers dans ses coffres, et malgré son dénûment il eut la fermeté de ne plus altérer la monnaie ; elle se conserva pendant le reste de son règne, avec peu de variations, au taux de 4 ou 5 livres pour le marc d'argent ; tandis que toutes les calamités semblaient conjurées pour abattre sa puissance, celle même qui répandait le plus de terreur vint tout à coup la relever. En peu de semaines il apprit la mort de Jeanne, princesse de Bourgogne, au mois d'octobre ; de son frère Philippe, duc de Bourgogne, le 21 novembre ; de sa propre femme enfin, Jeanne, reine de France, qui était mère de l'un et de l'autre, aussi le 21 novembre. C'est probablement par respect pour le sang royal que les historiens ne nous ont point dit que ces morts précipitées fussent la conséquence de la peste [1].

Par la mort de Philippe du Rouvre, duc de Bourgogne, et celle de sa sœur, s'éteignait une branche de la maison capétienne qui, depuis Robert le Vieux, en 1031, avait possédé la Bourgogne, et qui semblait alors même s'élever à la plus haute puissance. Philippe avait hérité, en 1347, des comtés de Bourgogne et d'Artois, patrimoine de son aïeule ; en 1349, il avait hérité du duché de Bourgogne ; sa mère devait lui laisser en héritage les comtés d'Auvergne et de Boulogne, et le 1er juillet 1357, il avait été fiancé à Marguerite, fille unique et héritière de Louis II, comte de Flandre, qui devait lui apporter les comtés de Flandre, de Nevers et de Rethel, après la mort de son père. Le 20 octobre 1360, il avait été déclaré majeur, quoiqu'il n'eût encore que quinze ans ; au mois de mai 1361, il avait épousé Marguerite, et il l'avait ramenée en Bourgogne au mois de juillet. C'est au château du Rouvre, où il était né, qu'il fut enlevé si rapidement avec sa sœur et sa mère [2]. Jean s'était depuis longtemps considéré comme devant, par le droit de sa mère Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois, hériter du duc de Bourgogne, à supposer que celui-ci vînt à mourir ; aussi dès qu'il apprit la mort du duc, il annonça qu'il réunissait son héritage, non d'après les droits de sa couronne, mais comme son plus proche parent, et il nomma un petit conseil pour le représenter à Dijon jusqu'à son arrivée [3]. Dès le 5 décembre, il partit de Paris pour Dijon, où il fit son entrée le 23, et où il vint jurer sur le grand autel de sainte

[1] Hist. de Bourgogne, l. XI, c. 79, et 85, p. 238, 240. — Froissart, c. 470, p. 145.
[2] *Ibid.*, t. II, l. XI, c. 70, p. 236. — Et Preuves, *Ib.*, p. 259.
[3] *Ibid.*, l. XI, c, 88, p. 241.

Bénigne, devant le maire et les habitants assemblés, qu'il maintiendrait les priviléges de la ville et de la province [1].

Les droits de Jean à l'héritage du duché de Bourgogne étaient loin cependant d'être incontestables. La Bourgogne étant un fief féminin, après la mort de Philippe de Rouvre et de sa sœur, il fallait remonter aux descendants des trois filles de Robert II, leur bisaïeul: l'aînée, Marguerite [2], ayant épousé Louis Hutin, son unique héritier était le roi de Navarre, qui était son petit-fils; la seconde, Jeanne, ayant épousé Philippe de Valois, était représentée par le roi Jean son fils; la troisième, Marie, qui avait épousé Édouard comte de Bar, était représentée par son petit-fils. Il est évident, d'après cette exposition, que le vrai héritier du duché de Bourgogne était le roi de Navarre; mais le roi prétendait que, étant cousin germain du dernier duc, tandis que le roi de Navarre n'était qu'issu de germain, c'était à lui qu'appartenait la succession, parce que la représentation n'a pas lieu en Bourgogne, et que *le mort saisit le vif*. Ne pouvant cependant établir cette particularité de la législation de Bourgogne, ou par des exemples, ou par le texte des lois, il allégua plus tard, « que la loi écrite si dit que outre » les fils des frères, nul lieu n'a représentation, mais l'emporte le plus » prochain du sang, et de la ligne du côté [3]. » Il est probable qu'au moment où cet héritage considérable était enlevé au roi de Navarre, celui-ci, qui savait bien qu'il n'y avait point en France de tribunal indépendant pour décider entre le roi et lui, et que la représentation se trouverait toujours avoir ou n'avoir pas lieu, selon qu'il conviendrait à la couronne, offrit d'abandonner toute prétention sur la Bourgogne, pourvu qu'on lui rendît justice sur la Champagne et sur la Brie. « Mais » le roi Jean, qui le haïssoit durement, si dit bien que ja il ne tien» droit pied de terre en Brie ni en Champagne [4]. » En conséquence, par une même ordonnance rendue au Louvre à la fin de novembre 1361, il réunit à son domaine le duché de Bourgogne et le comté de Champagne [5].

[1] Hist. de Bourgogne, l. IV, c. 89, p, 242.

[2] Marguerite n'était proprement que la seconde, mais il ne restait pas d'enfants de l'aînée, Blanche, mariée au comte de Savoie. — Guichenon, Hist. généalogique de Savoie, t. I, p. 382.

[3] Preuves de l'histoire du roi de Navarre, t. II, p. 201. — Instruction au duc d'Anjou. — [4] Froissart, c. 470, p. 147.

Ordonn. de France, t. IV, p. 212.—Mémoires de Secousse, Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, t. XVII, p. 311.

(1362.) Ce ne fut guère que six mois après cette ordonnance que le roi de Navarre fit demander formellement au roi Jean, alors au bois de Vincennes, la restitution du duché de Bourgogne, par son frère Philippe, comte de Longueville, et par le captal de Buch ; dès ce moment aussi il paraît qu'il se prépara à la guerre [1]. Le roi Jean, sans paraître s'en inquiéter, résolut, pendant l'été de l'année 1362, de retourner en Bourgogne, où il n'avait séjourné que peu de semaines, lorsqu'il avait pris, pour la première fois, possession de ce duché. Avant de partir, il nomma son fils Charles pour être son lieutenant dans tout le royaume [2], lui remettant avec plaisir le fardeau des affaires, qu'il n'avait jamais aimées, et qui semblaient lui être devenues plus à charge encore depuis son retour d'Angleterre. Il languissait de s'éloigner de Paris, où il avait sous les yeux le spectacle de la misère du peuple, du mécontentement qu'excitaient les maltotes qu'il avait imposées, les ravages des compagnies dans la Beauce et le pays Chartrain, et les approches de la famine [3]. Il partit au mois d'août, emmenant avec lui Jean d'Artois, comte d'Eu, *son cousin bien prochain*, *que moult aimoit*, auquel il semblait prendre à tâche de faire oublier les persécutions exercées contre lui et son père par Philippe de Valois. Les comtes de Tancarville et de Dampmartin, les maréchaux Boucicault et de Audenham, et plusieurs autres grands seigneurs accompagnaient la cour ; *et chemina ledit roi à petites journées et à grands dépens*, *et en séjournant de ville en ville*, *de cité en cité*, *en la duché de Bourgogne* [4].

Peu de temps avant son entrée en Bourgogne, la grande compagnie en était sortie. Cette bande d'aventuriers, la plus redoutable entre celles qui désolaient le pays, ayant résolu d'arracher en même temps au pape de l'argent et des indulgences, s'était mise en marche sous la conduite de Séguin de Battefol, chevalier de Gascogne, et se dirigeait sur Lyon, par Mâcon et le Forez [5]. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, qui se trouvait alors dans le Midi, résolut d'arrêter ces brigands. Il venait de consigner au gouverneur anglais, Jean Chandos, les provinces du Languedoc cédées par le traité de Bretigny, et il avait obtenu de lui l'assurance que la grande compagnie n'était point sous la protection du

[1] Secousse, Charles le Mauvais, t. II, p. 200.
[2] Ordonn. de France, t. III, p. 602.
[3] Cont. Nangii, p. 130, col. 1.
[4] Froissart, c. 471, p. 147.
[5] *Ibid.*, c. 462, p. 121.

roi d'Angleterre. Il était fort aimé de la noblesse, et il avait rassemblé un grand nombre de chevaliers d'Auvergne, de Limousin, de Provence, de Savoie et de Dauphiné, qui lui avaient promis de l'aider à délivrer sa sœur la comtesse de Forez, des brigands qui ravagaient son pays [1].

Le deuxième jour d'avril, il fut averti que la grande compagnie s'était logée sur un monticule à deux lieues de Lyon, à une lieue de Brignais, château qu'elle avait pris d'assaut, et qu'elle avait pillé la veille. Il chargea l'archiprêtre Regnault de Cervolles, le même qui avait récemment commandé une compagnie, d'aller la reconnaître. Celui-ci revint lui annoncer que, quoiqu'il n'eût vu que six ou huit mille combattants, il ne doutait pas qu'ils ne fussent quinze ou seize mille, et que les autres ne fussent cachés dans une vallée tout auprès. Il lui recommanda de chercher, avant de les attaquer, à leur faire abandonner leur monticule, dont la position était très forte. « En nom de Dieu nous les irons combattre, » répondit le comte de la Marche, et il donna à l'archiprêtre lui-même l'ordre de recommencer l'attaque à la tête de l'avant-garde. L'archiprêtre s'avança avec beaucoup de bravoure ; mais, comme il l'avait annoncé, tandis que le corps qu'il attaquait, logé sur un monticule tout composé de cailloux roulés, l'accablait de pierres, il fut pris en flanc par un autre corps de même force, qui débouchait de la vallée : il fut blessé et fait prisonnier, et les soldats qu'il menait au combat furent mis en fuite. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, qui le suivait de près avec le corps de bataille, ne fut pas moins malmené ; il fut blessé dangereusement, ainsi que son fils ; le jeune prince comte de Forez, son neveu, armé chevalier pour cette bataille, fut tué ; le tuteur de celui-ci, Regnault de Forez, fut pris aussi bien que le comte d'Usez, Robert de Beaujeu, Louis de Châlons, et plus de cent chevaliers : le comte de la Marche et son fils moururent de leurs blessures à Lyon, où ils s'étaient fait transporter [2].

Après leur victoire à Brignais, les brigands des compagnies demeurèrent maîtres du pays. N'ayant plus personne à redouter, ils se partagèrent pour étendre plus loin leurs ravages. Une moitié de la compagnie, sous les ordres de Séguin de Battefol, demeura sur la droite de la Saône, pillant et mettant à contribution le Mâconnais, le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais ; l'autre descendit le Rhône, surprit le pont de

[1] Froissart. c. 463, p. 125.

[2] *Ibid.*, c, 465, p. 129. — Matteo Villani, l. X, c. 95, p. 680. — Vitæ Roman. Pont., t. III, p. II, p. 607.

Saint-Esprit et s'y fortifia, et de là courut tour à tour sur les deux rives du Rhône, jusqu'aux portes d'Avignon et de Villeneuve [1].

Le pape Innocent VI fit prêcher une croisade contre ces brigands, et donna au cardinal d'Ostie le commandement de l'armée croisée. Beaucoup de chevaliers accoururent pour se ranger sous ses étendards ; mais quand ils apprirent que leur seule solde serait des indulgences et des pardons, ils désertèrent presque tous pour se joindre à la compagnie [2]. Heureusement pour le pape, le marquis de Montferrat, alors en guerre avec les Visconti, seigneurs de Milan, était venu à la cour de Rome pour demander des secours. Il entra en traité avec les compagnies, pour les prendre à sa solde au nom de la ligue de Toscane, dont il était membre. Il commença par être dupe de la compagnie de la comtesse de Harcourt, à laquelle il procura le moyen de passer le Rhône, et qui, une fois en Provence, ne voulut plus continuer sa route. Il eut plus de succès avec celle qui occupait le pont de Saint-Esprit, où l'on comptait six mille cavaliers ; il la détermina à partir avec lui. Le pape donna à ces brigands trente mille florins, et l'absolution de coulpe et de peine pour les faire partir ; mais cette négociation, qui soulagea un peu les provinces du Midi, fut fatale à l'Italie, où la compagnie introduisit la peste [3].

Innocent VI ne survécut que quelques mois au départ de la grande compagnie ; il mourut le 12 septembre 1362. Après quarante-cinq jours d'interrègne, le conclave lui donna pour successeur un simple abbé de Saint-Victor, à Marseille, Guillaume Grimoard, fils d'un chevalier, seigneur du château de Grisac en Gévaudan, d'une famille considérée, qui, vers la fin du quinzième siècle, s'est fondue dans celle de Beauvoir du Roure. Le roi Jean, qui apprit en Bourgogne la mort du pape et l'élection de son successeur, résolut, dès qu'il fut assuré que la peste avait cessé dans les provinces du Midi, de venir visiter à Avignon le nouveau pontife, qui avait pris le nom d'Urbain V [4].

Le roi Jean fit son entrée, le 20 novembre, à Villeneuve d'Avignon, et il y séjourna environ six mois dans les fêtes et les réjouissances,

[1] Froissart, c. 466, p. 136.
[2] Matteo Villani. l. X, c. 27, p. 645. — Froissart, c. 468, p. 142.
[3] *Ibid.*. c. 43, p. 651 ; et c. 55, p. 656. — Froissart, c. 469, p. 142.
[4] Raynaldi Annal. eccl., 1362, § 6-10. — Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 14, p. 319.

tandis que tout le reste de son royaume éprouvait des souffrances cruelles [1]. De Paris jusqu'au Poitou et à la Bretagne, dit le continuateur de Nangis, il n'y avait « qu'oppression et souffrance pour le » peuple, également malmené par les brigands qui infestaient tous les » villages et les grands chemins, et par les percepteurs des impôts et » les pesantes exactions du gouvernement. Dans les campagnes et dans » les bois, les homicides étaient nombreux, et personne ne défendait » le peuple, personne ne portait remède à ces désordres et ces dan- » gers, d'autant plus qu'on croyait que les seigneurs et les princes » voyaient avec plaisir de tels châtiments infligés au peuple [2]. »

Le seul but de Jean, pendant son séjour à Avignon, n'était pas cependant de se dérober au spectacle des calamités du peuple ; il songeait à se marier de nouveau, se flattant de faire, par là, une acquisition importante pour la monarchie. Louis de Tarente, second mari de la reine Jeanne de Naples, était mort le 25 mai 1362 ; Jean, ne se sentant nullement effrayé de ce que cette belle princesse, alors âgée de trente-six ans, avait fait tuer le premier de ses maris, se mit sur les rangs pour être le troisième ; il avait alors quarante-trois ans. Mais le pape, sur l'entremise duquel il avait compté, était loin de désirer que le roi de France, en devenant comte de Provence et roi de Naples, dominât en même temps à Rome et à Avignon. Jean proposa alors, pour époux de la reine, son quatrième fils, Philippe, alors âgé de vingt et un ans, et Urbain promit de seconder cette négociation ; mais, pendant qu'on en discutait les conditions, Jeanne avait déjà fait choix d'un autre jeune homme ; c'était Jacques d'Aragon, fils du roi détrôné de Majorque, qu'elle épousa sans lui donner le titre de roi [3].

(1363.) Pendant que Jean séjournait à Villeneuve d'Avignon, deux autres rois vinrent y trouver le pape. Waldemar III, roi de Danemark y fit son entrée le 26 février 1363, et Pierre Ier de Lusignan, roi de Chypre, y arriva le 29 mars. « Le roi de France, dit Froissart, avoit » dit qu'il attendroit la venue de ce dernier, car moult grand désir » avoit de lui voir, pour les biens qu'il en avoit ouï recorder, et la » guerre qu'il avoit faite aux Sarrasins ; car voierement le roi de

[1] Froissart, c. 421, p. 148. — Chron. de Saint-Denis, c. 137. — Vitæ Rom. Pontif., p. 630.

[2] Cont. Nangii, p. 130, col. 2.

[3] Raynaldi Annal. eccles., 1362, § 10 et 11. — Matteo Villani, l. XI, c. 32, p. 714. — Cont. Nangii, p. 129, col. 2.

» Chypre avoit pris nouvellement la forte cité de Satalie (le 1[er] juil-
» let 1361) sur les ennemis de Dieu, et occis tous ceux et celles qui
» dedans furent trouvés [1]. »

Jamais la France n'aurait dû moins qu'alors songer à une croisade : épuisée par une longue guerre, sans argent, sans soldats, sans autorité dans le gouvernement, et ayant perdu sa réputation militaire, elle avait assez à faire à rétablir l'ordre intérieur, à réprimer les brigands, à acquitter les sommes énormes qu'elle s'était engagée à payer aux Anglais. L'Orient n'avait pas même alors besoin de secours, car les Turcs, menacés par Timur Beg ou Tamerlan, ne songeaient point à provoquer la chrétienté ; mais Jean aimait les fêtes et la pompe, et languissait de s'éloigner de son royaume, où tout lui semblait triste et humiliant. Excité par l'arrivée du roi de Chypre, le vendredi saint, après avoir entendu la messe du pape dans sa chapelle, il prit la croix, sans en avoir prévenu personne, annonçant qu'il voulait, en se vouant à une croisade contre les Turcs, accomplir le vœu qu'avait autrefois fait son père, délivrer la France des compagnies, qu'il emmènerait avec lui, et, en même temps, sauver les âmes de ces soldats aventuriers, qu'il détournerait du brigandage. Le cardinal Talleyrand de Périgord, les comtes d'Eu, de Dampmartin, de Tancarville, les maréchaux d'Audenham et de Boucicault, et un grand nombre de chevaliers prirent la croix à son exemple [2].

Le pape Urbain V accepta, sans hésiter, l'engagement du roi de France, auquel il donna le commandement de l'armée chrétienne, qui devait se mettre en marche le 1[er] mars 1366, et dont le cardinal de Talleyrand devait être légat. Il chargea l'archevêque de Reims de faire prêcher la croix ; il frappa d'anathème quiconque detournerait le roi de son saint projet. Il accorda des subsides au roi de Chypre ; il écrivit enfin à l'Empereur, aux rois de Hongrie et d'Angleterre, aux princes d'Allemagne, et aux républiques de Venise et de Gênes, pour les inviter à cette sainte expédition [3].

Les deux rois qui avaient conçu ce projet, se chargèrent d'agir personnellement auprès des autres monarques pour le leur faire adopter. Le roi de Chypre promit de visiter l'Empereur et les princes d'Allemagne, et il partit dans ce but, d'Avignon, vers la fin de mai. Il

[1] Froissart, c. 471, p. 150. — Vitæ Rom. Pont., p. 630.
[2] *Ibid.*, c. 474, p. 155.
[3] Raynaldi, Ann. eccles., 1363, § 15-25.

paraît que le roi Jean se chargea de persuader lui-même le roi d'Angleterre avec lequel il avait formé une sorte d'amitié pendant sa captivité. Plein de ce projet, il repartit pour Paris le 9 mai [1]. Tandis qu'il quittait les provinces du Midi, le prince de Galles y arrivait. Édouard III lui avait donné par ses lettres du 19 juillet 1362, le duché d'Aquitaine, qu'il avait érigé pour lui en principauté, sous la seule réserve de l'hommage lige à la couronne d'Angleterre [2]. Édouard, surnommé le prince Noir, qui avait récemment épousé la veuve du comte de Kent, partit avec elle d'Angleterre au commencement de février, et vint débarquer à la Rochelle; il y reçut, aussi bien qu'à Poitiers et à Bordeaux, les hommages de ses nouveaux sujets, et le 14 avril il réconcilia ses deux plus puissants feudataires, les comtes de Foix et d'Armagnac, qui étaient depuis longtemps en guerre pour la succession du Béarn, et dont le premier avait remporté sur le second, le 5 décembre précédent, une grande victoire à Launac dans le diocèse de Toulouse [3].

Le prince Noir, dont les talents et le caractère inspiraient l'affection et le respect, réussit en peu de temps à rétablir l'ordre et le règne des lois dans sa nouvelle principauté; il n'en était pas de même des contrées demeurées en France, et en particulier du Languedoc, où le maréchal d'Audenham avait été établi comme capitaine général par le roi Jean, dès l'année 1361. Son gouvernement tout entier était ravagé par les brigands des compagnies. Ce n'étaient pas seulement les soldats licenciés par les Anglais et les Français qui livraient le pays au pillage, chacun savait si bien que le gouvernement y était sans force, et que tous les brigandages y étaient tolérés, que l'on y vit arriver tout à coup au mois de juillet 1361, Henri de Trastamare et son frère, avec des bandes de Castillans qui s'étaient attachés à leur fortune, et qui avaient été proscrits avec eux par Pierre le Cruel. Ces deux princes, fils d'Alphonse XI, et d'Éléonore de Gusman, vécurent près de deux ans en chefs de brigands, aux dépens des malheureux Languedociens. Ce ne fut qu'au printemps de 1363 qu'ils repassèrent en Aragon avec trois mille cavaliers, pour faire la guerre au roi de Castille [4].

[1] Cont. Nangii. p. 131, c. 2.

[2] Rymer t. VI, p. 384.

[3] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 16, p. 320. — Matteo Villani, l. XI, c. 36, p. 715. — Froissart, c. 472, 473, p. 150-153.

[4] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 10, p. 316. — Mariana, de Rebus Hisp., l. XVII, c. 6, p. 707.

Avant de quitter le Languedoc, Jean avait obtenu d'une assemblée des états de la sénéchaussée de Beaucaire, la levée d'un subside pour l'entretien des troupes provinciales qu'il destinait uniquement à la répression du brigandage [1]; mais aucune mesure n'était longtemps suivie en France; aucun ordre n'était longtemps exécuté, et les compagnies se sentaient si fort maîtresses du royaume, qu'elles ne craignaient pas de se diviser par petites bandes de cent ou deux cents hommes d'armes, qui s'emparaient chacune de quelque château pour en faire le centre de leurs déprédations, en sorte qu'il n'y avait presque pas de district où les brigands, établis à demeure, n'exerçassent leurs cruautés [2]. La misère et l'inquiétude d'esprit donnèrent à la peste une nouvelle activité. Vers le commencement de juillet la mortalité s'accrut à Paris d'une manière effrayante; dans chaque famille les enfants étaient frappés les premiers, puis les jeunes gens, et ce n'était qu'après tous les autres qu'on voyait mourir les vieillards. Plusieurs, persuadés que la tristesse préparait à la maladie, essayaient, au milieu des scènes de désolation de s'étourdir par une joie bruyante; mais il n'était pas rare qu'on vît porter en terre trois jours après, ceux dont on avait remarqué l'indécente gaieté. Ce fut au mois de novembre seulement que la peste parut se calmer [3].

Encore que l'état de la France fût si misérable, les otages qui avaient été envoyés pour la rançon du roi en Angleterre désiraient ardemment y revenir. Les bourgeois des villes, enlevés à leur commerce, et les plus pauvres chevaliers, éloignés de leurs terres, se ruinaient dans un pays étranger; mais comme ils étaient peu puissants, on faisait peu d'attention à leurs plaintes. Les princes du sang, et quelques autres grands seigneurs, quoiqu'ils souffrissent beaucoup moins, furent bien mieux écoutés. Ils déclarèrent qu'ils ne voulaient pas vivre plus longtemps en exil, et au mois de novembre 1362, ils convinrent avec le chancelier et le trésorier d'Angleterre, de donner en gage, au lieu de leurs personnes, les forteresses de leurs fiefs et de leurs apanages [4]. C'était achever de livrer la France aux Anglais. Cependant Jean, bien plus occupé des importunités de son frère et de son fils que de l'intérêt du royaume,

[1] Ordonn. de France, t. III, p. 618. — Hist. du Languedoc. l. XXXII, c. 17, p. 322.
[2] Cont. Nangii, p. 131, col. 1. — Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 19, p. 323.
[3] *Ibid.*, p. 130, col. 2.
[4] Rymer, t. VI, p. 396.

confirma ce honteux traité, le 26 janvier, après y avoir apporté quelques modifications, auxquelles il renonça le 16 mars [1]. Aux mois de mai et de juin, Édouard III fit ramener à Calais les quatre princes du sang, avec deux comtes et quatre seigneurs, *pour y tenir otage par foi et serment*, jusqu'à la Toussaint suivante, à moins qu'ils ne lui livrassent auparavant les forteresses qu'ils lui avaient promises [2].

Édouard accorda aux quatre princes du sang, qu'on nommait alors les quatre seigneurs des fleurs de lis, la liberté « de pouvoir chevaucher » quelque part qu'ils voudroient, trois jours hors de Calais, et au qua- » trième, dedans soleil couchant, y revenir; et ces princes avoient écrit » au roi et au dauphin qu'ils entendissent à leur délivrance, ainsi que » juré et promis leur avoient quand ils entrèrent en Angleterre, ou » autrement ils y entendroient eux-mêmes, et ne se tiendroient plus » pour prisonniers. » Cependant le trésor était vide; les ravages des compagnies, la peste, la misère universelle, arrêtaient toutes les rentrées. Le projet de croisade du roi, les préparatifs de guerre du roi de Navarre, faisaient entrevoir de nouveaux besoins. Loin d'anticiper les payements promis à l'Angleterre, il semblait impossible de les effectuer à l'échéance [3]. Le duc d'Anjou n'attendit pas même l'effet de ses sollicitations sur son père et son frère, il profita de la liberté qui lui était accordée de sortir de Calais pour venir à Guise, où sa femme l'attendait, puis, au mépris de son serment, il ne retourna point se remettre aux mains des Anglais. Il ne se présenta à Paris qu'après que le roi eut quitté la capitale, et là, il affirma dans une assemblée publique, que quand son père saurait les motifs de sa conduite, il l'excuserait [4].

Le duc d'Anjou se trompait cependant en comptant sur l'indulgence de son père. Le roi Jean, peu scrupuleux sur l'observation de sa parole envers des inférieurs, croyait l'honneur royal intéressé à la loyauté vis-à-vis d'un roi. Ses notions de chevalerie étaient vivement blessées par la conduite de son fils, et il n'hésita plus à passer en Angleterre, non pas seulement pour engager Édouard III à la croisade, comme il se l'était proposé d'abord, mais pour excuser son fils. Au reste, on ne trouve ni dans les actes publics, ni dans les historiens d'Angleterre, aucune indication qu'Édouard III ait adressé des reproches à Jean sur la con-

[1] Rymer, p. 400, 403, 406.
[2] *Ibid.*, p. 410, 414, 419.
[3] Froissart, c. 476, p. 160.
[4] Cont. Nangii, p. 131, col. 2.

duite du duc d'Anjou. Le roi de France fit demander à Édouard un sauf-conduit pour lui-même et deux cents chevaliers, qui lui fut accordé le 10 décembre, avec pleine faculté d'aller et de revenir, et promesse de protection entière [1].

Avant de se mettre en route, Jean chercha à rétablir quelque ordre dans son royaume; il chargea le roi de Chypre d'aller à Cherbourg trouver Philippe de Longueville, frère du roi de Navarre, pour l'engager à demeurer en paix, mais comme il ne voulait lui faire aucune concession, il ne put non plus en rien obtenir [2]. Le roi de Chypre passa de là à Calais, où il trouva les autres otages, qu'il exhorta à la patience; puis à Londres, où Édouard lui fit une réception très-gracieuse, mais il s'excusa sur son âge avancé de s'engager à la croisade [3].

Jean avait surtout à cœur d'établir richement son quatrième fils, Philippe, qu'il avait surnommé le Hardi, parce que, blessé à côté de lui à la bataille de Poitiers, il n'avait jamais voulu s'éloigner. Le 19 juillet, il le nomma son lieutenant au duché de Bourgogne [4], puis le 6 septembre, il lui accorda, à Germiny-sur-Marne, une nouvelle charte, dans laquelle « Pour honorer, disait-il, sa personne, et lui témoigner par » une récompense perpétuelle, l'amour paternel qu'il lui rendait, il lui » octroyait le duché et pairie de Bourgogne, avec tout ce qu'il pouvait » y avoir de droit, possession et propriété, pour être possédé comme » le possédaient les précédents ducs de Bourgogne, sous la réserve de » la suzeraineté et du ressort de la France, et de la foi et hommage du » duc et de ses héritiers en légitime mariage. Le tout en raison, ajoutait » le roi, de ce qu'il s'exposa de plein gré à la mort avec nous, et tout » blessé qu'il était, resta inébranlable et sans peur durant la bataille » de Poitiers [5]. » Toutefois, comme ce témoignage de faveur ne pouvait être agréable aux autres fils qui s'étaient enfuis lâchement de la même bataille, cette charte demeura secrète, encore que le chancelier de Bourgogne en délivrât à la fin d'octobre les patentes au prince Philippe. Il continua à ne s'intituler que duc de Touraine, et il ne fut investi de la Bourgogne qu'après la mort de son père [6].

[1] Rymer, t. VI, p. 430.
[2] Charles de Navarre était retourné l'année précédente dans son royaume de Navarre. Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 443.
[3] Froissart, c. 467, p. 164.
[4] Hist. de Bourgogne, l. XI, c. 104, p. 249.
[5] Rymer, t. VI, p. 421. — Barante, Hist. des ducs de Bourgogne, t. I, p. 11.
[6] Hist. de Bourgogne, l. XI, c. 107, p. 250.

Le roi Jean avait convoqué les états de la Langue d'oui à Amiens pour le mois de décembre, afin de s'occuper des moyens d'acquitter sa rançon ; mais la peste et le brigandage rendaient toutes les communications si difficiles, les députés avaient de plus si fort le sentiment de leur impuissance, que fort peu de seigneurs ou de représentants des villes se rendirent à cette convocation. Il est probable que l'assemblée n'eut pas plus d'une ou de deux séances, car, le 5 décembre, le roi, d'après le conseil des états, publia une ordonnance pour supprimer de nouveau les mêmes abus déjà tant de fois supprimés, et pourvoir à la levée d'un corps de troupes destiné à chasser les compagnies du royaume [1].

Le roi Jean se rendit ensuite à Boulogne, pour attendre un vent favorable et passer en Angleterre. Les comtes d'Eu et de Dampmartin, Boucicault, maréchal de France, et beaucoup d'autres grands seigneurs composaient sa suite. Cependant et la noblesse et le peuple lui voyaient avec peine entreprendre ce voyage ; plusieurs disaient qu'il ne retournait en Angleterre que pour y chercher des divertissements [2]. « Nul, » disait Froissart, ne pouvoit ôter ni briser au roi Jean son propos ; si » étoit-il fort conseillé du contraire ; et lui disoient plusieurs prélats » et barons de France, qu'il entreprenoit grande folie, quand il se vou- » loit encore mettre au danger du roi d'Angleterre. Il répondoit à ce, » et disoit qu'il avoit trouvé au roi d'Angleterre, son frère, en la reine, » et en ses neveux leurs enfants, tant de loyauté, d'honneur et de » courtoisie, qu'il ne s'en pouvoit trop louer, et que rien ne se dou- » toit d'eux qu'ils ne lui fussent courtois, loyaux et aimables en tous » cas. Et aussi il vouloit excuser son fils le duc d'Anjou, qui étoit re- » tourné en France. A cette parole n'osa nul parler du contraire, » puisqu'il l'avoit ainsi arrêté et affirmé en lui. Si ordonna là et réélut » son fils le duc de Normandie à être régent et gouverneur du » royaume de France jusqu'à son retour, et promit bien à son puisné » fils, monseigneur Philippe, que lui revenu de ce voyage où il alloit, » il le feroit duc de Bourgogne, et le hériteroit de ladite duché [3]. »

(1364.) Ce fut le mardi 3 janvier 1364, vers minuit, que le roi Jean s'embarqua à Boulogne avec sa suite ; le lendemain il vint débarquer à Douvres, où bientôt il fut rencontré par les chevaliers que

[1] Ordonn, de France, t. III, Préface, p. 99 ; texte, p. 646.
[2] Causa joci. Cont. Nangii, p. 132, col. 1.
[3] Froissart, c. 479, p. 171.

lui envoyait le roi d'Angleterre pour le féliciter sur sa venue. Il se rendit d'abord à Cantorbery pour y faire ses dévotions à la châsse de saint Thomas Becket : de là il vint joindre à Eltham le roi d'Angleterre, qui y avait rassemblé une cour brillante ; enfin il vint demeurer à Londres, dans un logement qui lui avait été préparé à l'hôtel de Savoie. « Dedans ledit hôtel, avec le roi étoient logés, dit Froissart, ceux » de son sang, et les ostagiers de France : premièrement le duc d'Or- » léans son frère, son fils le duc de Berri, son cousin le duc de Bour- » bon, le comte d'Alençon, Guy de Blois, le comte de Saint-Pol, et » moult d'autres. Si se tint là le roi de France une partie de l'hiver » liement et amoureusement, et là venoient souvent le roi d'Angle- » terre et ses enfants, et furent par plusieurs fois en grandes réjouis- » sances et récréations ensemble, en dîners, en soupers, et en autres » manières, en cet hôtel de Savoie, et au palais de Westmoutiers, qui » sied là près, où le roi de France alloit secrètement quand il vouloit » par la rivière de la Tamise [1]. »

Un des motifs du roi Jean pour se rendre en Angleterre, c'est qu'il avait compté d'y former un congrès de rois, auquel il pourrait faire adopter ses projets de croisade. En effet, Waldemar III, roi de Danemark avait demandé un sauf-conduit au roi d'Angleterre, pour se rendre à Londres le 1er février, et David Bruce, roi d'Écosse, en demanda un aussi, qui lui fut accordé le 20 février [2]. Pendant qu'Édouard ne songeait qu'à accueillir au milieu des fêtes ces hôtes illustres, le peuple anglais regardait avec défiance le roi Jean, et l'accusait de n'être revenu en Angleterre que pour y rassembler de l'argent et des armes qu'il envoyait secrètement en France [3]. Le roi de Chypre, au lieu de se rendre à ce congrès des rois, avait été joindre le prince de Galles à Angoulême, pour prêcher la croisade à cette cour brillante et belliqueuse. Les chevaliers anglais et gascons lui avaient répondu « que » c'étoit voirement un voyage où toutes gens d'honneur et de bien » doivent entendre, et que s'il plaisoit à Dieu que le passage fût ou- » vert, il ne ferait mie seul, mais en auroit de ceux qui se désirent » avancer. » Le roi de Chypre revint alors en France, espérant trouver le roi de retour à Paris, et lui rendre compte de ce qu'il avait fait

[1] Froissart, c. 480. p. 174.
[2] Rymer, t. VI, p. 432 et 435. — Thamas Walsingham, Hist. Angliæ, p. 179.— Ypodigma Neustriæ, p. 525.
[3] Knyghton, p. 2627.

pour la croisade. « Mais non fera, » dit Froissart, le seul qui nous donne quelque détail sur cet événement ; « car le roi de France était
» accouché malade, et aggrévoit tous les jours, dont trop grandement
» déplaisoit au roi d'Angleterre et à la reine ; car les plus sages du
» pays le jugeoient en grand péril, et de ce étoit bien informé le duc
» de Normandie, qui se tenoit à Paris,.. car messire Boucicault étoit
» repassé la mer, et en avoit informé ledit duc. » Enfin le lundi 8 avril au soir le roi Jean mourut à l'hôtel de Savoie, et la nouvelle en fut aussitôt envoyée par les ducs d'Orléans et de Berri au dauphin duc de Normandie, qui s'était avancé jusqu'au Goulet-lez-Vernon [1].

[1] Froissart, c. 481, p. 177. — Chron. de Saint-Denis, c. 138. — Cont. Nangii, p. 133, col. 1.

CHAPITRE XI.

Charles V, roi de France ; il attaque les Navarrais. Renouvellement de la guerre en Bretagne. Mort de Charles de Blois. Paix de Guérande. Paix avec le roi de Navarre. Du Guesclin conduit les compagnies en Castille ; il détrône Pierre le Cruel, qui recourt à la protection du prince de Galles. — 1364-1366.

Le dauphin, fils aîné du roi Jean, qui, le 8 avril 1364, était appelé, par la mort de son père, au trône de France, était alors âgé de vingt-sept ans deux mois et demi, car il était né le 21 janvier 1337. Depuis que son père était demeuré captif à la bataille de Poitiers, près de huit ans auparavant, il avait été presque toujours dépositaire de l'autorité royale en France. Il était donc bien connu du peuple sur lequel il était appelé à régner, mais cette connaissance n'avait inspiré pour lui ni affection, ni estime, ni confiance. Les soldats et la noblesse lui reprochaient sa lâche conduite à Poitiers, qui avait causé la perte de la bataille, la captivité de son père, et le danger, presque la ruine du royaume. Les bourgeois avaient été trompés et sacrifiés par lui ; ils avaient été punis par des supplices pour s'être fiés à ses serments. Les paysans, non-seulement avaient éprouvé par sa faute le pillage des gens de guerre et tous les genres de calamités ; ils avaient pu croire, dans le temps de la jacquerie, qu'ils étaient pour lui un objet de haine, et que ce prince désirait leur extermination. Le dauphin, redouté et méprisé du peuple, n'était pas vu d'un meilleur œil par ses parents. La reine sa belle-mère, Jeanne de Boulogne, l'avait quitté pendant la captivité de son mari, pour se réfugier en Bourgogne ; deux autres reines de France, Jeanne et Blanche, veuves de Charles IV et de Philippe VI, s'étaient, aussi bien que sa propre sœur, la reine de Navarre, déclarées contre lui dans les guerres civiles. Son père, quand il rentra à Paris, se hâta de l'en éloigner et de l'envoyer en Normandie : son beau-frère, Charles de Navarre, passa sa vie à lui faire la guerre, et l'on cherche en

vain qu'elle était le prince, quel était l'ordre de l'État qui prenait confiance dans le nouveau roi.

Cependant Charles V est connu de la postérité sous le surnom de *Charles le Sage*, et son règne, placé entre deux des époques les plus calamiteuses de l'histoire de France, présente, si ce n'est une période de prospérité, du moins un retour assez marqué au dedans vers l'affermissement de l'ordre, au dehors vers le rétablissement de la puissance. Les désastres que son père et son aïeul avaient attirés sur la France, furent à peu près réparés pendant son règne de seize ans, et on lui a tenu compte, non-seulement de tout le bien qu'il avait fait, de tout celui qui, de son temps, s'était fait de lui-même, mais encore de tout le mal que s'étaient fait ses adversaires.

Charles V fut surnommé par ses contemporains, plutôt le savant, *sapiens*, que le sage, parce qu'il avait reçu une éducation plus littéraire que les princes auxquels on le comparait. Une pédante, fille de son astrologue, Christine de Pisan, nous a laissé son panégyrique : c'est un écrit où il est aussi difficile de trouver un trait caractéristique du prince qui en est l'objet, qu'un sentiment vrai, une pensée digne d'éloges dans l'auteur. Christine de Pisan mérite cependant d'être crue quand elle parle de l'érudition du roi qu'elle célèbre. « La sage administration de son père le fit, dit-elle, introduire en lettres, moult suffisamment, et tant que complétement entendoit son latin, et suffisamment savoit les règles de grammaire ; laquelle chose plût a Dieu que ainsi fût accoutumée entre les princes [1]. » Elle ajoute dans un autre endroit que, dès qu'il eut commencé à régner, « il fit en tout pays querre et chercher et appeler à soi, clercs solemnels, philosophes fondés en sciences mathématiques et spéculatives, » dont le plus distingué fut le père même de Christine, *superlatif astrologien*, qu'il fit venir de Boulogne avec toute sa famille, et auquel il accorda toujours la plus grande confiance [2].

L'étude de l'astronomie ne se recommandait guère aux grands de la terre que par son union à l'astrologie. Les Italiens, quoique fort peu superstitieux, consultaient quelquefois les astres pour commencer une affaire importante dans l'instant précis que l'astrologue fixait comme heureux ; mais les aventuriers sortis de leurs écoles, qui s'attachaient aux rois demi-barbares de l'Europe, y acquéraient bien plus de crédit

[1] Mémoires de Christine de Pisan, t. V de la collection, ch. VI, p. 105.
[2] *Ibid.*, ch. XV, p. 107.

qu'ils n'auraient pu faire en Italie. Toutefois, ce n'est pas à cause de la confiance que le roi Charles V accorda aux astrologues, ou de progrès qu'il fit lui-même dans l'astrologie, que la postérité a confirmé le nom de *sage* que porte ce roi. Elle a été frappée du contraste entre son immobilité et ses conquêtes : il était faible, maladif, d'un caractère peureux ; il ne parut plus dans les armées après la bataille de Poitiers : dans son palais même il vécut caché en quelque sorte ; il n'attira l'attention par aucune action brillante d'aucune espèce ; il fut rarement mentionné par les historiens contemporains ; ne laissa ni dans les lois, ni dans des actes diplomatiques aucune trace signalée, et cependant il regagna presque toutes les provinces que les Anglais avaient enlevées à son père. On lui a fait un mérite de l'obscurité même qui le couvrait : on a jugé qu'il avait tenu dans la main tous les fils des événements, mais que ces fils étaient si déliés qu'il n'en était rien resté après lui, et on lui a tenu compte d'une science occulte, autre que l'astrologie, par laquelle il dirigeait l'Europe.

Le corps du roi Jean, embaumé et mis dans un cercueil, fut rapporté de Londres à Paris ; « lequel corps, dit Froissart, messire Jean d'Artois, » le comte de Dampmartin et le grand prieur de France reconduisoient ; si vuidèrent de Paris le duc de Normandie et ses frères, et » le roi de Chypre, et la greigneur partie du clergé de Paris, et allèrent » tous à pied outre Saint-Denis en France, et là fut-il apporté et enseveli en grande solennité...... Après le service fait, et le dîner qui » fut moult grand et moult noble, les seigneurs et les prélats retournèrent à Paris. Si eurent parlement et conseil ensemble à savoir » comment ils se maintiendroient ; car le royaume ne pouvoit être » longuement sans roi. Si fut conseillé par l'avis des prélats et des » nobles que on se trairoit devers la cité de Reims, pour couronner à » roi monseigneur Charles, duc de Normandie..... Si en écrivit celui-ci, qui s'appeloit encore duc de Normandie, à son oncle monseigneur » Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, et aussi au comte de » Flandre, en priant qu'ils voulussent être à son couronnement ; et » étoit le jour assigné, au jour de la Trinité, 19 mai, prochain » venant [1]. » On voit que, selon l'opinion commune du royaume, il fallait que l'héritier du trône fût sacré pour être roi et que l'intervalle du 8 avril au 19 mai fut considéré comme un interrègne : cependant

[1] Chronique de Froissart, t. IV, ch. 484, p. 190.

les légistes, toujours jaloux des prêtres, ne voulaient point reconnaître que la royauté ne commençât qu'au moment où le prince, présenté aux grands et au peuple, et lié par un nouveau serment, était consacré par l'Église. Déjà pendant cet interrègne ils lui donnaient le titre de roi; et dans les lettres que Charles V adressa, dès le 17 avril, du château de Goulet, au parlement et à la chambre des comptes, pour les confirmer provisoirement dans leurs emplois, il s'intitula : *Par la grâce de Dieu, roi de France* [1].

Charles était déjà, comme régent, en pleine possession de la puissance royale; cependant il semble qu'il attendit d'être averti que son père avait perdu connaissance pour rompre un traité que celui-ci avait signé, et donner carrière à son ressentiment. Il haïssait de toute son âme son beau-frère Charles, roi de Navarre, qu'il avait trahi à Rouen sous une feinte hospitalité, qu'il avait vu lui être préféré par le peuple de Paris, et par les reines de sa famille, et qu'il avait toujours rencontré sur son chemin comme un rival redoutable. Charles, qu'on a surnommé *le mauvais* avec une sévérité rarement exercée envers les princes, était repassé en Navarre en 1361, et n'avait fait suivre ses réclamations sur l'héritage de la Bourgogne par aucune démonstration hostile : il s'était allié au roi de Castille, Pierre le Cruel, et avait fait avec lui la guerre au roi d'Aragon. Mais après deux campagnes, après de vaines négociations de paix et de nouveaux assassinats de Pierre le Cruel, Charles s'était dégoûté de son allié; il avait eu, le 21 février 1364, à Soria, une entrevue avec Pierre IV, roi d'Aragon, et Henri, comte de Trastamare, et il avait fait alliance avec eux contre le roi de Castille; aussi mettait-il un grand prix, dans ces conjectures difficiles, à ne point se brouiller avec la France [2], d'autant plus que son frère Philippe, comte de Longueville, qu'il avait laissé à Évreux, venait de mourir le 29 août 1363.

Charles V jugea que, dans ces circonstances, et lorsque la maladie de son père faisait attendre chaque jour la nouvelle de sa mort, les garnisons navarraises en France ne seraient pas sur leurs gardes. Il avait déjà reconnu quels étaient les capitaines de son père les plus propres pour un coup de main. Il chargea de celui qu'il méditait le maréchal Boucicault, qui arrivait d'Angleterre avec la nouvelle de l'agonie de

[1] Ordonn. de France, t. IX, p. 413, et seq.

[2] Mariana, de Reb. Hisp., l. XVII, c. 7, p. 708. — Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 444.

Jean, et le Breton Du Guesclin. Ces deux chefs, qui se réunirent en Normandie, annoncèrent à leurs compagnons d'armes que le but de leur expédition était de se rendre maîtres du château de Rolleboise sur la Seine, à une lieue au-dessous de Mantes, château où les brigands des compagnies s'étaient établis, et d'où il rançonnaient tout le pays. En effet, ils s'approchèrent de ce château, mais ils se retirèrent presque aussitôt pour mettre leurs gens en embuscade auprès de Mantes, tandis que Boucicault arriva au galop, lui dixième, aux barrières de Mantes, comme s'il était effrayé et pousuivi. Ses compagnons, au nombre de cent environ, arrivèrent ensuite les uns après les autres, donnant tous de grandes marques de terreur. Boucicault cependant sollicitait les bourgeois de Mantes de lui ouvrir leurs portes, pour qu'il pût se mettre en sûreté contre les brigands de Rolleboise, qui l'avaient défait, disait-il, qui le pousuivaient, et qui n'épargnaient pas plus les Navarrais que les Français. Les bourgeois de Mantes n'étaient pas sans défiance. « Nous savons, disaient-ils à Baucicault, que le duc de Nor- » mandie, votre sire, nous hait, pour la cause du roi de Navarre, » notre sire; si sommes en grand doute que nous soyons déçus par » vous qui êtes maréchal de France. » Mais Boucicault les rassura sur sa foi, et obtint enfin qu'on le laissât entrer. D'autres prétendus fuyards le suivirent, et d'autres encore, jusqu'au moment où les derniers, qui étaient Bretons et soldats de Du Guesclin, se saisirent des barrières et des portes. Alors ils partirent au galop, en s'écriant : « Saint-Yves! » Guesclin! à la mort, à la mort tout Navarrais! Donc entrèrent ces » Bretons par les hôtels; si pillèrent et robèrent tout ce qu'ils trouvèrent, » et prirent des bourgeois, desquels qu'ils voulurent pour leurs pri- » sonniers, et en tuèrent aussi assez. » Par une autre tromperie, le même jour, qui était le 7 avril, veille de la mort du roi Jean, une troupe de Bretons, partis de Mantes, se rendit maîtresse de Meulan, et y commit aussi beaucoup de meurtres et de pillages. Mantes et Meulan, qui, en interrompant la navigation de la Seine, avaient, dans les précédentes guerres, causé de grands dommages aux Parisiens, furent presque détruites, et vingt-huit des principaux habitants de la première de ces villes, furent, les uns décapités, les autres pendus à Paris, par ordre du dauphin, comme prémices du nouveau règne [1].

[1] Froissart, t. IV, c. 482, p. 181. — Cont. Nangii, p. 132, col. 2. — Chr. de Saint-Denis, f. 199, col. 1. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. II,

Moins de huit jours après la prise de Mantes, le captal de Buch, brave capitaine gascon, qui s'était illustré au service des Anglais, arriva à Cherbourg, avec quatre cents hommes d'armes, pour prendre le commandement du comté d'Évreux, qui lui avait été confié par le roi de Navarre, sur la nouvelle de la mort de son frère. Se trouvant appelé à y soutenir la guerre, il prit à son service Jean Joël, capitaine anglais, qui avait sous ses ordres deux ou trois cents soldats aventuriers. Le captal, impatient de prendre sa revanche, rassembla à Évreux tous les soldats de son maître, et s'y trouvant à la tête de sept cents lances, trois cents archers et cinq cents fantassins, il se crut assez fort pour tenter quelques faits d'armes dont la nouvelle troublât le couronnement du nouveau roi à Reims [1]. Il s'approcha d'abord du Pont de l'Arche ; mais, averti que Bertrand Du Guesclin avec le comte d'Auxerre, et plusieurs seigneurs français et bretons, et environ quinze cents combattants avaient passé ce pont et s'avançaient du côté de Pacy, il se rabattit lui même sur Cocherel, à une lieue de Pacy, à deux lieues environ d'Évreux. Il y fit venir toute la milice d'Évreux qui n'était pas absolument nécessaire à la garde de la ville, et il y rangea son armée sur la lisière d'un petit bois, au haut d'un monticule, où il attendit les Français [2]. Quand ceux-ci s'approchèrent, le jeudi 16 mai, ils reconnurent que les Navarrais avaient de beaucoup l'avantage du terrain, et ils attendirent sous les armes jusqu'après midi, dans l'espérance que le captal quitterait les hauteurs pour venir les attaquer. La chaleur était extrême ; les soldats étaient à jeun, n'ayant point trouvé de vivres dans ces campagnes dévastées, et Bertrand Du Guesclin désirait d'autant plus engager tout de suite la bataille, qu'il savait que le lendemain les Navarrais devaient recevoir un renfort de trois cents lances. Toutefois, au lieu d'attaquer, il fit sonner la retraite et déloger ses troupes avec une apparente précipitation, espérant attirer ainsi ses ennemis dans la plaine. Le captal de Buch ne fut point la dupe de cet artifice ; mais il ne put retenir l'impétuosité du capitaine anglais, Jean Joël, qui, malgré ses exhortations, et même ses ordres, s'élança dans la plaine, en criant : « En avant, saint George ! qui m'aime me

p. 13. — Mémoires de Du Guesclin, t. IV, ch. IX, p. 1-15. Mais ces derniers ne méritent aucune créance.

[1] Froissart, c. 483, t. IV, p. 188.

[2] *Ibid.*, c. 485, p. 193.

suive ! » Le captal ne voulut point l'abandonner; il le suivit dans la plaine, au moment où les Français, qui s'étaient retournés, l'attaquaient vigoureusement au cri de « Notre-Dame, Guesclin ! » Toutefois, une autre ruse de guerre avait été préparée par Guesclin : trente cavaliers, les plus braves de sa troupe, montés sur les trente meilleurs chevaux, avaient eu la commission de ne s'occuper que d'une seule chose ; c'était d'enlever le captal de Buch. L'ayant reconnu qui combattait à pied au premier rang, une hache d'armes à la main, ils se jetèrent tous ensemble sur lui, l'enlevèrent entre leurs bras, et repartirent au grand galop. Tous les autres corps étaient avertis de protéger leur attaque subite et leur retraite, en sorte que les Navarrais, qui n'avaient encore éprouvé aucun désavantage, ne purent délivrer leur général, qui leur avait été ravi du milieu de leurs rangs. Ils ne se découragèrent point cependant ; la bataille continua avec une extrême obstination et un grand carnage de part et d'autre, jusqu'au moment où le capitaine Joël, ayant été blessé mortellement, le sire de Saux et le bâtard de Mareuil tués, les Navarrais se trouvèrent sans chefs : leur déroute alors fut complète ; bien peu s'échappèrent du champ de bataille. De leur côté, les Français avaient perdu le vicomte de Beaumont, le grand maître des arbalétriers, et beaucoup de chevaliers et de soldats. Du Guesclin, qui avait déjà fait conduire le captal de Buch au château de Vernon, ramena son armée à Rouen, sans tenter de nouvelle conquête [1].

La nouvelle de la bataille de Cocherel, gagnée le 16 mai, arriva le 18 à Reims, ou la veille du sacre, et donna plus d'éclat aux fêtes et aux réjouissances qui accompagnèrent cette cérémonie. Charles V y fut couronné par l'archevêque de Reims, avec la reine Jeanne sa femme, sœur de Louis II, duc de Bourbon. Ses deux frères les ducs d'Anjou et de Touraine, son oncle maternel le duc de Luxembourg, le roi de Chypre, les comtes d'Eu, de Dampmartin, de Tancarville, de Vaudemont, et beaucoup de prélats et de grands seigneurs, étaient présents à la cérémonie [2]. A son retour à Paris, Charles donna à Du Guesclin, en récompense de cette première victoire, le comté de Lon-

[1] Froissart, Chron , c. 485-493, p. 192-219. — Cont. Nangii, p. 133, col. 2; 134, col. 1. — mémoires de Du Guesclin, ch. X, p. 30. — Chron. de Saint-Denis, f. 199, v., col. 1. — Secousse, Charles le Mauvais, p. II, p. 25-56.

[2] *Ibid.*, c. 494, p. 219.

gueville, héritage de Philippe de Navarre, dont il s'empara [1]. En échange, il s'était fait livrer par lui ses prisonniers ; l'un d'eux, Pierre de Saquenville, était un des plus habiles conseillers du roi de Navarre; il lui fit trancher la tête, sous prétexte qu'il était Normand et né son sujet : il voulait traiter de même Guillaume de Gauville, commandant d'Évreux, qui avait aussi été pris à Cocherel ; mais le fils de Gauville lui fit dire que la tête du sire de Laval, son prisonnier, répondrait de celle de son père, qui, vassal du comte d'Évreux, roi de Navarre, n'avait fait que son devoir en combattant pour son seigneur [2].

Charles V, à qui la faiblesse de sa santé ne permettait guère de s'éloigner de son palais, croyait convenable d'affermir son pouvoir sur les provinces plus éloignées, en les faisant gouverner par ses frères. Il jugeait surtout expédient d'ôter toute espérance au roi de Navarre et aux partisans que ce prince pouvait avoir en Bourgogne, en confirmant le don que son père avait fait de ce duché à Philippe le Hardi, son plus jeune frère. Celui-ci, qui était alors âgé de vingt-trois ans, et qui avait plus de talents, ou du moins plus de courage que ses frères aînés, lui inspirait aussi plus de confiance, parce qu'il était plus éloigné de la succession au trône. Il lui donna, le 31 mai, l'investiture de la Bourgogne, avec le titre de premier duc et pair de France : la charte porte la date du 2 juin, et l'acte de prise de possession, du 26 novembre 1364. Le nouveau duc prêta serment de conservera à la ville de Dijon et à la province tous leurs priviléges [3].

Charles V annonça d'autre part, le 18 novembre, aux habitants de Montpellier, qu'il avait nommé l'aîné de ses frères, Louis d'Anjou, pour être son lieutenant général en Languedoc. C'était en violant ses serments et le traité de Bretigny, que Louis, qui devait alors être en otage à Londres, se trouvait en France; et en effet, le 20 novembre, Édouard III envoya des lettres rogatoires à Charles V, pour qu'il lui renvoyât le duc d'Anjou, les comtes de Grandpré et de Brennes, et quelques autres otages, qui s'étaient évadés de Calais contre la foi donnée. Nous ne savons point quelle excuse alléguèrent, ou le roi ou son frère, pour ce manque de foi; mais il y avait quelque imprudence

[1] Lettres de donation, du 27 mai 1364, dans Du Châtelet, Hist. de Du Guesclin, p. 297.

[2] Froissart, c. 495, p. 223. — Cont. Nangii, p. 135, col. 1.

[3] Chron. de Saint-Denis, t. III, c. 1, f. 1. — Froissart, c. 495, p. 222. — Hist. de Bourgogne, t. II, l. XI, p. 251. — Barante, Ducs de Bourgogne, t. I, p. 11. 32, 35.

à donner un commandement militaire au duc d'Anjou, sur la frontière même du prince de Galles et d'Aquitaine, qui l'accusait d'avoir faussé ses serments [1].

Peu après la bataille de Cocherel, Louis, troisième frère du roi de Navarre, était arrivé en France ; il y avait pris à sa solde les soldats anglais, gascons et allemands qui vivaient de brigandage : il avait fait défier le roi de France, et avec une petite armée d'environ douze cents combattants, il s'était avancé entre la Loire et l'Allier ; il avait ravagé le Bourbonnais et l'Auvergne et un de ses lieutenants avait surpris la Charité-sur-Loire [2]. Mais Charles V, quoiqu'il ne quittât guère ses appartements pour ménager sa santé délicate, commençait à manifester la ferme volonté de purger la France des brigands qui l'infestaient, et de demeurer seul maître dans toutes les provinces. Il avait montré de l'habileté dans le choix des capitaines qu'il employait, et peut-être plus d'habileté encore dans la détermination de ne point rassembler de grandes armées, mais de profiter de ce que ses gentilshommes recommençaient enfin à apprendre l'art de la guerre, pour les employer isolément, et comme chefs de partisans. Bertrand Du Guesclin, Boucicault, le comte d'Auxerre, Louis de Châlons, les sires de Beaujeu, de Pommiers, de Rayneval, le Bègue de Vilaines, Édouard de Renty, avaient enfin appris que le devoir d'un capitaine était moins de déployer une valeur brutale, que d'étudier la nature du terrain, de régler en conséquence les efforts de ses troupes pour étonner l'ennemi en l'attaquant sur plusieurs points à la fois, ou pour l'enfoncer en les dirigeant simultanément sur un seul. Les stratagèmes militaires étaient leur plus grande étude, et aucun scrupule ne les arrêtait dans l'emploi de la fraude la plus déhontée. Reconnaissant qu'un point d'honneur, souvent absurde, avait causé, dans la précédente guerre, les échecs qu'ils avaient éprouvés, ils s'étaient jetés dans l'autre extrême, et ils ne respectaient ni leurs obligations ni leurs serments. Charles V chargea ces différents chefs d'attaquer les Navarrais, soit en Normandie, soit sur les bords de la Loire ; il les mit sous les ordres du duc de Bourgogne, les autorisant à combattre tantôt ensemble, tantôt séparément ; et en effet, beaucoup de petits châteaux dans le pays de Caux, le Perche, le Cotentin, le comté d'Évreux, la Beauce et la Marche d'Auvergne, furent successive-

[1] Rymer, t. IV, p. 452. — Hist. du Languedoc, t. IV, l. XXXII, c. 28, p. 327.
[2] Froissart, c. 496, p. 225.

ment pris aux Navarrais, qui rendirent aussi, par composition, la Charité-sur-Loire [1].

A la prise de ces divers châteaux, les capitaines, d'après l'ordre du roi, faisaient couper la tête à tous les Français ou Normands qui avaient servi le roi de Navarre ; mais ils accordaient la vie sauve aux soldats d'aventure, que Charles avait dessein de recueillir pour en former une armée qu'il pût employer en Bretagne. Le traité de Bretigny n'avait point pacifié la Bretagne : les deux rois avaient en vain essayé leur médiation auprès de Jean de Montfort et Charles de Blois ; Jeanne de Penthièvre, femme du dernier, s'était opposée à toute pacification. Son mari ayant signé et juré, le 12 juillet 1363, le traité d'Angrand, par lequel la Bretagne était partagée entre les deux prétendants à ce duché, elle lui persuada de revenir en arrière de ses promesses, et de laisser aux mains de son adversaire les otages qu'il avait donnés pour leur accomplissement. La guerre avait en conséquence recommencé, et Jean de Montfort assiégeait le fort château d'Auray, qu'il se flattait de prendre [2].

Les deux rois s'étaient réservé le droit, si la guerre recommençait, de secourir, chacun de leur côté, les deux prétendants du duché. Charles V promit à Charles de Blois mille lances françaises pour conquérir la Bretagne, et il donna en effet ordre à Bertrand Du Guesclin de les détacher de l'armée avec laquelle il avait fait la guerre dans le comté d'Évreux, et de les conduire à Nantes. Jean de Montfort, de son côté, implora l'assistance du prince de Galles, qui tenait sa cour à Bordeaux, et qui lui envoya, en effet, Jean Chandos, un de ses plus braves capitaines, avec deux cents lances anglaises, et autant d'archers. Beaucoup de chevaliers anglais, impatients de la paix, et cherchant une occasion de se distinguer, vinrent d'eux-mêmes s'offrir à Montfort, quand ils surent qu'il se préparait à une bataille, en sorte que celui-ci se trouva avoir sous ses ordres seize cents armures de fer, et huit ou neuf cents archers [3].

Charles de Blois ayant été joint à Nantes par Bertrand Du Guesclin, qui lui amenait mille lances, et ayant formé de plus, parmi les Bretons

[1] Froissart, c. 495-499, p. 224. — Secousse, Mémoires de Charles le Mauvais, t. I, p. II, p. 56.

[2] Daru, Hist. de Bretagne, t. II, liv. IV, p. 122. — Lobineau, Hist. de Bretagne, liv. XI, c. 36, p. 362.

[3] Froissart, c. 501, p. 239.

de son parti, un corps de quinze cents lances, se mit en marche, d'abord pour Rennes, ensuite pour Auray. Montfort, averti de son approche, prit position sur un monticule en arrière d'Auray, pour compenser l'infériorité en nombre par la force du lieu, où il était résolu d'attendre l'attaque de l'ennemi. Le samedi 28 septembre, les deux armées furent en présence, mais le sire de Beaumanoir ayant essayé de renouer les négociations entre les deux prétendants au duché, la journée se passa en pourparlers. Beaumanoir voulait recommencer le 29 septembre ; mais Chandos le voyant venir, alla au devant de lui, et lui dit : « Sire de Beaumanoir, je vous avise que vous ne chevauchiez » mais huy plus avant; car nos gens disent qu'ils ont tout le leur » dépendu, si sont pauvres, et veulent par bataille ou tout perdre, ou » aucune chose recouvrer ; et s'ils vous peuvent enclore entre eux, ils » vous occiront [1]. » Beaumanoir se retira alors auprès de Charles de Blois, qui donna aussitôt ordre à son armée d'avancer au nom de Dieu et de saint Yves. Elle était composée de trois corps et une arrière-garde, chacun de mille combattants.

« Les Français, dit Froissart, étoient si serrés et si joints que on » n'eût pu mie jeter une pomme qu'elle ne cheist sur un bassinet ou » sur une lance, et portoit chacun homme d'armes son glaive (sa lance) » droit devant lui, retaillé à la mesure de cinq pieds, et une hache » forte, dure et bien acérée, à petite manche, à son côté ou sur son » col ; et s'en venoient ainsi tout bellement le pas, chacun sire en son » arroy et entre ses gens, et sa bannière devant lui ou son pennon, » avisés de ce qu'ils devoient faire [2]. » Les Anglais s'étaient aussi partagés en trois batailles et une arrière-garde, mais de moitié plus faibles que les Français ; chacun de leurs corps n'était que de cinq cents combattants. D'autre part, ils avaient pour eux l'avantage du terrain et l'activité de Hugues de Calverley, qui, avec l'arrière-garde, arrivait toujours à temps au secours de ceux qu'il voyait plier. Froissart, la tête pleine de romans de chevalerie, ne parle dans les batailles que du capitaine « qui faisoit merveille de son corps, et tenoit une hache dont » il ouvroit et rompoit les presses, et ne l'osoit nul approcher [3]. » Ces détails, probablement imaginaires, ne nous font comprendre ni les progrès de l'art de la guerre, ni la cause du sort des batailles. Bertrand

[1] Froissart, c. 507, p. 254.
[2] *Ibid.*, c. 508, p. 257.
[3] *Ibid.*, p. 261.

Du Guesclin était opposé à Robert Knolles, aventurier anglais, qui était parvenu aux premiers rangs dans les armées : les deux prétendants au duché de Bretagne combattaient l'un contre l'autre ; les comtes d'Auxerre et de Joigny étaient opposés à Olivier de Clisson et Eustache d'Aubrecicourt.

Tous les efforts des Français tendaient à s'établir sur le haut de la colline ; ils furent constamment et partout repoussés. La division du comte d'Auxerre fut la première mise en déroute ; il fut blessé et fait prisonnier, aussi bien que le comte de Joigny. Leurs adversaires se réunirent alors à ceux qui combattaient Du Guesclin : celui-ci ne pouvant soutenir cette double attaque, fut renversé et fait prisonnier. Les trois divisions anglaises se réunirent enfin contre celle de Charles de Blois : sa bannière lui fut arrachée et jetée par terre, et lui-même fut tué en combattant vaillamment, de même qu'un de ses bâtards qu'il avait auprès de lui. La déroute alors devint générale ; la poursuite continua pendant huit lieues, et il y eut à peine un homme de marque dans l'armée de Charles de Blois, qui ne fût tué ou fait prisonnier [1].

Les barons anglais et bretons de l'armée de Montfort se réunirent autour de lui en revenant de la poursuite des vaincus ; et lui dirent en riant : « Sire, louez Dieu et faites bonne chère, car vous avez huy » conquis l'héritage de Bretagne. » Il les remercia en protestant que c'était après Dieu, à Chandos et aux Anglais qu'il devait ses succès, et il promit de ne l'oublier de sa vie. Bientôt on vint lui annoncer qu'on avait trouvé le corps de son adversaire ; il voulut le voir, et quand on eut ôté le bouclier qui le couvrait, « il s'écria moult piteusement : Ha ! » monseigneur Charles, monseigneur Charles, beau cousin, comme » pour votre opinion maintenir sont avenus en Bretagne maints grands » meschefs ! Si Dieu m'aide ; il me déplaît quand je vous trouve » ainsi, si être pût autrement ; et lors commença à larmoyer. » Froissart ajoute « que le corps de Charles de Blois, enseveli avec grande » révérence, *sanctifia*, et fait encore au pays de Bretagne plusieurs » miracles tous les jours [2]. » En effet, une enquête pour sa canonisation fut ordonnée par Urbain V, et fut exécutée sous le pontificat de Grégoire XI. Mais autant la France mettait d'insistance pour son admission dans le calendrier, autant Jean de Montfort et l'Angleterre

[1] Froissart, c. 510, p. 262. — Cont. Nangii, p. 135, col. 2. — Hist. de Bretagne, Lobineau, l. XI, c. 54, p. 371. — Daru, Hist. de Bretagne, t. II, l. IV, p. 125.
[2] *Ibid.*, c. 511, p. 266.

y apportaient d'opposition, de peur que l'Église ne parût décider incidemment des droits du nouveau saint, à l'héritage pour lequel il avait fait si longtemps la guerre, et l'affaire demeura en suspens [1].

Charles de Blois laissait trois fils, et une fille mariée au duc d'Anjou : les deux aînés étaient prisonniers en Angleterre ; le troisième, encore enfant, fut porté à la duchesse d'Anjou sa sœur. Jeanne la Boiteuse, comtesse de Penthièvre, et veuve de Charles de Blois, était à Nantes accablée de douleur et d'effroi, d'autant plus que c'était elle qui avait poussé son mari à renouveler la guerre. Jean de Montfort profitant de sa victoire, et poussant ses conquêtes, reçut en peu de jours les capitulations d'Auray, Malestroit, Redon, Jugon, Dinan et Quimper. Le duc d'Anjou, qui haïssait les Anglais parce qu'il les avait trompés, s'avança bien jusqu'aux frontières de Bretagne, pour encourager sa belle-mère, et lui donner l'assurance que lui ni la France ne l'abandonneraient point [2], mais Charles V avait moins de dévouement et plus de politique. Dès qu'il apprit la bataille d'Auray, il jugea inutile de soutenir plus longtemps un parti en décadence ; il envoya comme médiateurs entre les deux factions, l'archevêque de Reims et Boucicault, maréchal de France, à Jean de Montfort, alors occupé du siége de Quimper, qui ne se rendit que le 17 novembre [3]. La négociation fut longue, et n'interrompit point les opérations militaires. Jeanne de Penthièvre demandait d'abord le partage du duché, et un traité sur les bases à peu près de celui d'Angraud : Charles V la réduisit cependant à se contenter du comté de Penthièvre, de la vicomté de Limoges, et d'une rente de dix mille livres. Édouard III conseilla alors à Montfort d'accepter les termes qui lui étaient offerts, et le traité par lequel celui-ci fut reconnu comme duc de Bretagne, sous le nom de Jean IV, fut signé à Guérande, le vendredi saint, 11 avril 1365. Jeanne fut dispensée de faire hommage à son rival pour le comté de Penthièvre ; son fils aîné fut promis à la sœur de Montfort, et déclaré devoir lui succéder si Montfort ne laissait pas d'enfants mâles. Cependant, comme les fils de Charles de Blois, dont personne ne voulait payer la rançon, demeurèrent encore vingt-trois ans prisonniers en Angleterre, ce mariage ne s'accomplit point. Par le traité de Guérande toutes les offenses

[1] Extrait de l'enquête pour la canonisation, dans les Preuves de l'hist. de Bretagne, t. II, p. 540, et suiv.

[2] Hist. de Bretagne, l. XI, c. 63, p. 377.

[3] Froissart, c. 514, p. 273. — Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XI, c. 66, p. 377.

mutuelles furent pardonnées, toutes les confiscations furent révoquées, et la guerre civile, qui depuis vingt-cinq ans désolait la Bretagne, fut enfin terminée [1].

Jean IV avait conquis son duché avec des soldats anglais; il savait fort bien qu'il n'en devait la possession qu'à l'appui de l'Angleterre, et pour se l'assurer toujours plus, il conclut, le 8 septembre 1365, un traité d'alliance avec le prince de Galles, qui se rendit garant du traité de Guérande; cependant le nouveau duc avait aussi mis beaucoup d'importance à être reconnu par la France. Il avait, dès le 22 mai, envoyé deux ambassadeurs à Charles V, pour le reconnaître comme son souverain seigneur, lui demander la ratification du traité de Guérande, et un délai pour rendre son hommage. On ne sait point quel fut le but de Charles V pour différer pendant huit mois de ratifier un traité dont il était auteur. Il avait cependant accordé les délais demandés par le duc; aussi ce fut seulement en décembre 1366, que Jean IV vint à Paris, et fit hommage à Charles V, le genou baissé, les mains jointes entre celles du roi; son chancelier déclarant pour lui qu'il le faisait tel que ses prédécesseurs l'avaient fait aux rois précédents, sans qu'il fût décidé si cet hommage était lige ou ne l'était pas. A cette occasion, Charles V lui fit rendre les fiefs qui lui appartenaient en France [2].

A peu près en même temps que Charles V terminait la guerre de Bretagne, il termina aussi la guerre avec le roi de Navarre. Celui-ci, placé entre Pierre le Cruel, de Castille, et Pierre le Cérémonieux, d'Aragon, deux des princes les plus perfides et les plus farouches qui aient jamais régné, sollicité tantôt par l'un, tantôt par l'autre, de s'associer à lui pour des trahisons et des assassinats, s'engageait avec eux dans des intrigues honteuses et criminelles, dont il est difficile de suivre le fil, mais qui rendaient sa position toujours plus critique, et qui détournait toujours plus son attention des affaires de France [3]. Il recourut donc à la médiation des deux reines de France, Jeanne sa tante, et Blanche sa sœur, veuve de Charles IV, et de Philippe VI,

[1] Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XI, c. 69, p. 378. — Preuves, t. II, p. 507-520. — Daru, l. IV, p. 132, avec indication des titres originaux. — Froissart, c. 515, p. 279. — Cont. Nangii, p. 136, col. 1. — Rymer, t. VI, p. 450.

[2] Lobineau, Histoire de Bretagne, l. XI, c. 79, p. 382. — Daru, Hist. de Bretagne, l. V, p. 140.

[3] Mariana, de Reb. Hisp., l. XVII, c. 7, p. 708. Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 448.

pour obtenir la paix, chargeant plus particulièrement de ses instructions le captal de Buch, son lieutenant dans le comté d'Évreux, qui se trouvait alors prisonnier du roi. Le traité fut en effet signé à Paris, le 6 mars 1365. Le roi de Navarre, par ce traité, renonçait aux seigneuries de Meulan, de Mantes et de Longueville, conquises sur lui, en échange desquelles le roi lui promettait la seigneurie de Montpellier; il recouvrait tout ce qu'il avait perdu dans le comté d'Évreux, et s'en remettait à l'arbitrage du pape pour ses droits sur la Bourgogne, et pour toutes ses autres réclamations contre la couronne de France; enfin, il rappelait du Berri et du Nivernais, son frère Louis qui y avait commandé une compagnie, et qui passa à Naples pour y épouser une fille du duc de Durazzo [1]. Charles V, qui avait signé avec empressement ce traité, comme celui de Bretagne, apporta les mêmes délais et les mêmes difficultés à le ratifier. Il objecta d'abord que le roi de Navarre ne l'avait scellé que de son scel secret, puis, quand on lui en eut envoyé une autre copie, scellée du grand sceau, il ne s'en contenta point, parce qu'une petite partie de ce sceau était endommagée. Il en fit venir ainsi de Navarre trois expéditions successives, et il différa, par ces artifices, jusqu'au 17 février 1366, de mettre son beau-frère en possession de Montpellier [2].

Les deux traités de paix avec le duc de Bretagne et le roi de Navarre faisaient bien augurer du nouveau règne, et relevaient un peu la considération de la couronne. Cependant la situation du peuple était toujours également malheureuse. « Il n'y avait, dit le continuateur de » Nangis, aucune province qui ne fût infestée de brigands; les uns oc- » cupaient des forteresses, d'autres se logeaient dans les villages et les » maisons de campagne, et personne ne pouvait parcourir les chemins » sans un extrême danger. Les soldats du roi, eux-mêmes, qui auraient » dû protéger nos paysans et nos voyageurs, ne songeaient au con- » traire qu'à les dépouiller honteusement. Des chevaliers même, dont » je n'ose écrire ici les noms, se disaient amis du roi et de la majesté » royale, tout en tenant ces brigands à leurs ordres. Bien plus, quand » ils venaient dans les villes, à Paris même, chacun les reconnaissait; » mais personne n'osait mettre la main sur eux pour les punir. J'ai su

[1] Froissart, c. 516, p. 280. — Cont. Nangii, p. 138, col. 1, 2. — Chron. de Saint-Denis, t. III, f. 2, recto, col. 1. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. II, p. II, p. 71. — Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 31, p. 328.

[2] Secousse, Charles le Mauvais, t. I, p. I', p. 83.

» entre autres, qu'une nuit que ces brigands se trouvaient à Paris avec » leurs maîtres, ils essayèrent de piller quelques maisons du faubourg » Saint-Germain. Ils furent, il est vrai, arrêtés et enfermés au Châ- » telet, mais bientôt on les remit en liberté, et on les renvoya comme » innocents... Quand le roi donna à Bertrand Du Guesclin le comté » de Longueville, celui-ci lui promit en retour, de chasser du royaume » les brigands qui le dévastaient; mais loin de le faire, il permit à ses » Bretons d'enlever dans les villages et sur les grands chemins, l'ar- » gent, les habits, les chevaux, le bétail, enfin tout ce qu'ils y trouve- » raient [1]. »

Aussi tous les voisins de la France regardaient la condition des Français comme la plus déplorable de toutes; le duc Albert de Bavière, régent de Hainaut, ayant voulu établir dans son pays des impositions et des gabelles, à l'usage de France, pour l'aider à soutenir la guerre dans laquelle il s'était engagé contre le comte de Flandre, la ville de Valenciennes refusa absolument de s'y soumettre, car, disaient les citoyens : « Si nous laissons faire ici ce qui se fait à Paris et dans le » reste de la France, nous serons réduits à la condition des esclaves, » notre industrie sera perdue, et tous ceux qui se rassemblent ici pour » la manufacture de laine, quitteront notre patrie, et passeront en » en pays étranger [2]. » La ville de Tournai, quoiqu'elle appartînt à la France, partageait l'esprit d'indépendance des habitants du Hainaut: elle se souleva pour repousser les impositions et les gabelles dont elle se sentait accablée; les artisans dirigeaient surtout leur colère contre les riches bourgeois qui avaient consenti à l'établissement de ces contributions vexatoires, pour avoir leur part dans la perception. Ils assiégèrent les uns dans leurs maisons, ils chassèrent les autres de la ville; ils supprimèrent les gabelles, et Charles V, qui ne se sentait pas en état de les réduire alors par la force, feignit d'approuver leur conduite, et leur envoya un nouveau gouverneur, Édouard de Renty, pour les pacifier [3].

Dans le Midi, la situation du peuple n'était pas moins déplorable : le plus grand nombre des compagnies d'aventure s'était même jeté sur le Languedoc et la Provence, parce que ces pays avaient été moins ravagés par la guerre, que leurs produits étaient plus riches, et que les

[1] Cont. Nangii, p. 134, col. 2.
[2] *Ibid.*, p. 135, col. 1.
[3] *Ibid.*, p. 136.

capitaines se flattaient d'y mettre à contribution, non-seulement les peuples, mais la cour du pape et ses riches prélats. En 1364, Urbain V les frappa d'anathème, ainsi que tous ceux qui les favorisaient, ou qui leur fournissaient des armes ou des vivres. Il exhorta tous les fidèles à combattre contre eux, comme contre des ennemis du Christ et de la foi, et il accorda les indulgences de la croisade à ceux qui les attaqueraient [1]. Dans le Languedoc le maréchal d'Audenham, qui y commandait, assiégea et prit sur les compagnies les châteaux de Peyriac et de Gabian ; mais ces brigands avaient tant d'autres repaires, que la prise de deux petits forts, pour laquelle on avait été obligé de convoquer la noblesse et les communes, n'apporta aucun soulagement aux souffrances de la province [2].

Comme les historiens du temps n'ont jamais essayé de nous introduire dans le conseil de Charles, nous ignorons absolument s'il tenta d'apporter quelque remède à tant de maux ; le recueil de ses ordonnances nous apprend seulement comment il s'y prenait pour rassembler de l'argent. Au mois de mai 1364, il étendit et confirma les priviléges des juifs, et reçut d'eux en retour l'argent dont il avait besoin pour son sacre [3]. Le 28 juin de la même année, il obtint des fermiers des aides, des avances d'argent à des conditions qu'il interdit à la chambre des comptes d'examiner [4]. Le 12 juillet, il prolongea pour deux ans, probablement moyennant finance, quoiqu'il n'en soit pas fait mention, l'exemption du droit de prise en faveur des bourgeois de Paris ; ce droit aboli tant de fois, étant toujours supposé subsister [5]. Le 24 juillet, il révoqua tous les dons de domaines royaux faits par les rois ses prédécesseurs, depuis le temps de Philippe le Bel [6]. Le 5 octobre, il révoqua de même tous ceux des deux derniers dauphins de Viennois [7]. Ces révocations étaient devenues si fréquentes qu'on les regardait déjà comme la loi du royaume ; les dons des rois ou leurs promesses n'étaient plus que de trompeuses paroles, et la ruine et le déshonneur étaient la récompense presque certaine, au bout de peu d'années, des services rendus à un maître absolu.

[1] Vitæ Roman. Pontif., t. III, p. II, p. 613 et 631.
[2] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 25 et 26, p. 325.
[3] Ordonn. de France, t. IV, p. 438.
[4] *Ibid.*, p. 446.
[5] *Ibid.*, p. 461.
[6] *Ibid.*, p. 466.
[7] *Ibid.*, p. 497.

L'argent rassemblé par tant de moyens vexatoires passait presque tout en Angleterre pour acquitter ou la rançon du roi Jean, que la France était tenue de payer malgré sa mort, ou celle du duché de Bourgogne [1]. Cependant Charles V aurait eu besoin de sommes considérables pour rétablir son armée, pour racheter plusieurs forteresses que les brigands offraient de vendre, pour ôter un prétexte aux voleries de ses officiers en les payant, et assurer leur obéissance. Les deux paix de Bretagne et de Navarre n'avaient fait qu'augmenter le nombre des compagnies. Les guerres avaient été si longues, que les soldats avaient perdu l'habitude de toute honnête industrie, et ne connaissaient plus que la violence et le pillage : à peine étaient-ils licenciés par un souverain qu'ils se rassemblaient autour du drapeau de quelque aventurier pour ravager les campagnes. Quelquefois ils essayaient de pénétrer en Aquitaine ; mais le prince de Galles les repoussait avec tant de vigueur, qu'ils se hâtaient de revenir dans les provinces désarmées du centre de la France, qu'ils nommaient leur chambre. Ces provinces n'avaient point le même esprit militaire que celles du nord, ou que la Bretagne et la Gascogne ; elles avaient fourni peu de soldats aux armées, elles en fournissaient peu aux compagnies d'aventure, où l'on voyait au contraire en grand nombre des Anglais, des Gascons, des Bretons, des Normands, des Picards et des Allemands. D'après leur composition, les Français étaient disposés à croire que c'étaient toujours les armées d'Édouard qui faisaient ainsi une guerre sourde à la France, et les chefs de brigands accréditaient autant qu'ils pouvaient cette opinion qui faisait leur sûreté [2].

Le seul moyen d'arrêter ces brigandages aurait été de rendre des armes au peuple et de lui donner une organisation militaire avec laquelle il pût se défendre lui-même ; mais Charles V et la noblesse redoutaient le peuple plus encore que les brigands ; ils préféraient les pillages des compagnies à la puissance d'une milice nationale. Ce n'était rien faire que de prendre à solde une compagnie pour attaquer les autres. On savait déjà que les soldats ménageaient des camarades dans les rangs desquels ils comptaient un jour chercher eux-mêmes un refuge. Il ne restait qu'un expédient, celui de les employer au dehors dans quelque entreprise utile et glorieuse : c'est ce que Charles V essaya de faire.

[1] Rymer, t. VI, p. 434, 437, 490.
[2] Froissart, c. 517, p. 283.

Le projet qui se présenta fut celui de les renvoyer à la croisade à laquelle le roi Jean s'était engagé. Le roi de Chypre en avait commencé l'exécution. Il s'était embarqué à Venise, au mois de juin 1365, sur une flotte de cent vaisseaux ; il avait transporté d'abord à Rhodes, ensuite en Égypte, une armée de dix mille combattants et quatorze cents chevaux. Le 4 octobre, il surprit Alexandrie, et la pilla ; mais les croisés, enrichis par ce pillage, et redoutant l'approche des musulmans, forcèrent le roi de Chypre à remettre à la voile aussitôt qu'ils eurent rassemblé leur butin, et à abandonner sa conquête [1]. Les autres souverains qui avaient promis de le seconder faisaient, de leur côté, quelques mouvements. Charles IV, l'Empereur, était arrivé au mois de mai à Avignon auprès du pape. Il annonça à Urbain V qu'il avait demandé au roi de Hongrie passage au travers de ses États, pour les compagnies qui ravageaient la France et l'Italie, et il offrit de les défrayer lui-même des frontières de France jusqu'à celles de Hongrie ou jusqu'à Venise. Il avait annoncé qu'il consacrerait au besoin jusqu'à la moitié des revenus de son royaume de Bohême à cette œuvre pie [2]. Après ces offres magnifiques, il se fit couronner à Arles, par l'archevêque de cette ville, comme roi de l'ancien royaume d'Arles, qui comprenait la Provence, la Savoie, le Dauphiné et la Franche-Comté. Les droits des Empereurs sur ces provinces n'était point contestés ; mais leur pouvoir, depuis longtemps, y était presque nul [3]. Il repartit ensuite pour l'Allemagne. Il semble que le roi de France accorda peu de confiance à ces offres de l'empereur son oncle, qu'il connaissait pour plus prodigue de promesses que riche d'effets. Il lui envoya cependant le duc d'Anjou, l'archevêque de Sens et le chancelier de Normandie, à Avignon, pour traiter avec lui. Bientôt après, il fit partir pour la Lorraine la redoutable compagnie de l'archiprêtre Arnaud de Cervoles, qu'il avait tenue à sa solde jusqu'au moment de la paix avec le roi de Navarre. Elle traversa la Champagne et le duché de Bar, pillant sur tout son passage tous les villages et toutes les villes trop faibles pour lui résister. D'autres brigands accouraient de toutes parts pour se joindre à l'archipêtre, et lorsqu'il arriva devant Metz, il se trouva à tête d'une armée formidable [4]. Les

[1] Philippus e Mazeriis, in vitâ B. Petri Thomæ, patriarchæ Constantinopol. Ann. Eccles., 1365, 18 et seq.
[2] Epistola Urbani papæ, Carolo V, 9 junii, apud Raynaldi, Annal. eccl., 1365, § 2.
[3] Vitæ Romanor. Pontif. Ser. Ital., t. III, P. II, p. 614.
[4] Cont. Nangii, p. 137, col. 1.

Allemands s'alarmèrent à juste titre de l'entrée de pareils hôtes dans leur pays ; ils se fortifièrent et se mirent en devoir d'empêcher Cervoles de passer le Rhin. Celui-ci ravagea l'Alsace par le fer et le feu ; mais les paysans armés se mirent de toutes parts en défense contre lui, et lui firent éprouver plusieurs échecs ; il sentit alors qu'il fallait renoncer à entrer plus avant dans un pays si belliqueux ; il ramena sa troupe en France, où il fut tué peu après par un de ses serviteurs [1]. Les autres chefs de compagnie, découragés par le mauvais succès de Cervoles, dirent à leurs soldats de se garder de l'expédition de Hongrie ; car on ne la leur proposait que pour les engager dans des défilés dont jamais ils ne sortiraient, et où on les ferait tous mourir de male mort [2].

Une autre expédition fut alors proposée pour employer les compagnies. Le comte Henri de Trastamare, fils d'Alphonse XI et d'Éléonore de Gusman, offrit de les conduire en Castille pour y détrôner son frère, Pierre le Cruel. De nombreux forfaits avaient rendu le roi de Castille odieux à ses sujets. La fureur jalouse avec laquelle, dès le commencement de son règne, il avait persécuté ses frères naturels, avait forcé ceux-ci à prendre à plusieurs reprises les armes contre lui. Henri de Trastamare, l'aîné d'entre eux, avait été encouragé par les rois de Navarre et d'Aragon à prétendre au trône de Castille, et il leur avait promis en retour une part dans les dépouilles de son frère [3]. Cependant les affaires de la Péninsule étaient fort mal connues en France, et les souffrances des Castillans ne pouvaient y exciter aucun intérêt ; mais Charles, qui se souciait peu de punir un tyran, saisit avec empressement une occasion de venger sa belle-sœur. Il avait épousé, en 1350, Jeanne, fille aînée de Pierre, duc de Bourbon, qui fut tué à la bataille de Poitiers. La seconde fille de ce même duc avait été mariée deux ans plus tard à Pierre le Cruel ; mais presque aussitôt elle avait été sacrifiée à une maîtresse, elle avait langui plusieurs années en prison, et elle y avait enfin été empoisonnée en 1361 par ordre de son mari. Charles V, en se débarrassant des compagnies et en les chargeant de venger sa belle-sœur, trouvait encore l'avantage de contrarier le roi d'Angleterre, allié de celui de Castille. En effet, malgré la paix et la correspondance souvent cordiale des deux rois, Charles nourrissait contre Édouard un profond ressentiment, et dans cette année même il venait de lui faire

[1] Vitæ Roman. Pontif., p. 614. — Raynaldi, Annal. eccles., 1365, § 5.
[2] Froissart, t. IV, c. 517, p. 284.
[3] Mariana, de Rebus Hispan., l. XVII, c. 7, p. 708.

manquer le mariage du duc de Cambridge, son fils, avec Marguerite, héritière de Flandre, en usant de son crédit sur Urbain V, pour lui faire refuser une dispense; car les deux époux étaient parents éloignés [1].

Lorsque Édouard III fut averti des projets du roi de France et du pape, pour engager les compagnies au service de Henri de Trastamare, et des rois de Navarre et d'Aragon, il écrivit le 6 décembre 1365, à Jean Chandos, Calverley, Dadworth et ses autres capitaines en Guienne, pour leur ordonner de tenir la main à ce qu'aucun Anglais ou sujet de l'Angleterre ne portât les armes contre son cousin le roi de Castille, et à ce qu'aucune armée ne traversât l'Aquitaine pour entrer en Espagne [2]. Mais les gens de guerre se souciaient fort peu des ordres que leur donnait leur souverain ; et malgré cette lettre, Eustache d'Aubrecicourt, Hugues de Calverley, Gaultier Huet, Matthieu de Gournay, Perducas d'Albret, et plusieurs autres capitaines du prince de Galles s'engagèrent dans cette expédition [3].

Jean de Bourbon, comte de la Marche, fut désigné comme chef de l'armée qui se rassemblait en France pour venger sa cousine la reine de Castille. Ce prince était trop jeune cependant pour demeurer seul chargé d'une entreprise aussi difficile, et Charles V lui donna Bertrand Du Guesclin pour lui servir de conseil, ou plutôt pour commander en son nom l'armée. Du Guesclin, depuis la bataille d'Auray, était toujours prisonnier de Jean Chandos. Le roi lui donna cent mille francs pour payer sa rançon ; il lui avança encore des sommes considérables pour engager à son service les chefs des diverses compagnies d'aventure ; en effet, il s'attacha successivement Robert Briquet, Jean Carsuelle, Naudon de Bagerant, Lamit, le petit Mesquin, les bâtards Camus, de l'Esparc, de Breteuil, Espiote, Perrot de Savoie et d'autres, dont les noms étaient devenus fameux par les ravages qu'ils avaient exercés à la tête de leurs brigands. Le rendez-vous général fut assigné à Châlons-sur-Saône. Là, Du Guesclin se mit à leur tête et marcha sur Avignon, où le pape Urbain V, moitié par amour, moitié par crainte, délia les compagnies des excommunications qui pesaient sur elles et leur avança deux cent mille francs en or, dont il se revalut par une décime qu'il

[1] Vitæ Roman. Pont., t. III, p. II, p. 615. — Meyer, Annal. Flandriæ, l. XIII, f. 62.
[2] Rymer, t. VI, p. 480.
[3] Froissart, c. 518, p. 298.

imposa sur le clergé de France [1]. Du Guesclin, continuant sa marche, arriva le 20 novembre à Montpellier, où il séjourna jusqu'au 3 décembre pour attendre le reste des compagnies. Il prit ensuite sa route par le Roussillon, et, le 1er janvier 1366, il entra à Barcelone, où Henri de Trastamare vint le joindre [2].

Quoique Édouard vît avec regret cette expédition contre un roi son allié, il ne la regarda point comme une infraction au traité de Bretigny ou même aux relations de bon voisinage entre la France et l'Angleterre; il continua, au contraire, à apporter des adoucissements à la captivité des otages qui demeuraient entre ses mains. Les bourgeois étaient successivement échangés contre d'autres bourgeois qui prenaient leur place [3], tandis que le duc d'Orléans recouvra, le 31 mai, une entière liberté, en donnant pour gage aux Anglais des châteaux forts au lieu de sa personne. Édouard lui rendit témoignage qu'il s'était toujours comporté en loyal otage, et ce duc déclara que les Anglais l'avaient toujours traité honnêtement et courtoisement [4]. Enguerrand de Coucy, remis en liberté le 27 juillet, fit une déclaration semblable, tandis que le comte d'Harcourt obtint d'Édouard un congé d'une année, au bout duquel il promettait de revenir [5].

En France, la marche du gouvernement était toujours également silencieuse; on a, il est vrai, recueilli beaucoup d'ordonnances de Charles V, mais ce sont de simples réglements de police locale et temporaire, dans lesquels il est impossible de découvrir aucun principe de législation, aucune vue générale, et l'on s'étonne de les voir imprimer au bout de cinq siècles, tandis qu'ils méritaient à peine qu'on en gardât cinq mois la mémoire [6].

Cependant les calamités de la France avaient réveillé le zèle religieux; de nombreux enthousiastes regardaient les désastres de la guerre, la peste et les ravages des compagnies, comme un châtiment de Dieu, qu'ils croyaient surtout provoqué par le luxe et les vices des ecclésiastiques; ils recommandaient d'apaiser le courroux du ciel par une vie plus austère, et leurs prédications rappelaient celles des anciens réfor-

[1] Hist. du Languedoc, t. IV, l. XXXII, c. 33, p. 329. — Vitæ Roman. Pont., p. 632.

[2] Hist. du Languedoc, t. IV, l. XXXII, p. 330, et note 27, p. 577.

[3] Rymer, t. VI, p. 461.

[4] *Ibid.*, p. 467 et 471.

[5] *Ibid.*, p. 472, 473.

[6] Ordonn. de France, t. IV, p. 518-602.

mateurs vaudois et albigeois. On les nommait *béguards* et *béguines*, d'après le nom, à ce qu'il semble, d'un capuchon dont ils couvraient leurs têtes. Le clergé regarda comme une révolte contre lui ce retour à une piété plus exaltée, qui n'était point son ouvrage, et le 3 septembre 1365, Urbain V adressa la bulle suivante à tous les archevêques, évêques et inquisiteurs de l'hérésie, constitués dans le royaume de France.

« Nous avons été informé par des hommes dignes de foi, que des fils » de Bélial, de l'un et de l'autre sexe, que le vulgaire désigne par les » noms de *béguards* et de *béguines*, et qui couvrent sous une peau de » brebis la férocité des loups, étant plongés dans plusieurs erreurs dé» testables, se cachent dans diverses cités, châteaux et villages de » France, et qu'ils s'efforcent d'entraîner les fidèles, surtout les plus » simples d'entre eux, hors du chemin de la vérité, pour les plonger » avec eux dans la géhenne. Nous, qui désirons qu'on prévienne avec » célérité, par les remèdes les plus opportuns, la dangereuse astuce de » ces criminels, nous vous ordonnons, par les présentes, qu'aussitôt » que vous les aurez reçues, sans délai, et avec la plus grande diligence, » vous accomplissiez votre office contre ces béguards, ceux qui croient » à leurs erreurs, leurs fauteurs, leurs défenseurs, et ceux qui leur » donnent asile, sans écouter aucune appellation, et en invoquant, s'il » le faut, à votre aide, l'appui du bras séculier; c'est ainsi, qu'outre » une rétribution divine, vous mériterez toujours plus notre grâce et » celle du siége apostolique. » Les historiens du temps ne nous ont point informés des conséquences de cette bulle [1].

(1366.) L'expédition de Du Guesclin en Espagne pouvait à peine être considérée comme une entreprise nationale; elle n'avait été précédée par aucune déclaration de guerre du roi de France au roi de Castille, ni par aucune plainte, aucune remontrance, aucune négociation entre ces deux souverains. Du Guesclin n'avait point passé les Pyrénées comme général français; ce n'étaient point les drapeaux français qu'il déployait, mais ceux de Castille, ceux de Henri de Trastamare, qui, quoique bâtard, prenait le titre de roi, fondant tout son droit sur l'indignité de son frère. L'armée qu'il commandait était composée de soldats de toutes les nations. Tour à tour les historiens de la monarchie ont représenté les aventuriers des compagnies comme Anglais, quand ils voulaient se faire un grief

[1] Raynaldi, Annal. eccles., 1365, § 17.

contre l'Angleterre de leurs ravages en France, et comme Français, quand ils voulaient tirer vanité de leurs victoires en Espagne. Dans le fait, on trouvait en nombre presque égal, soit parmi les capitaines, soit parmi les soldats, des Anglais, des Gascons, des Hennuyers, des Lorrains, des Allemands, des Savoyards, des Provençaux et des Français. Tous ces hommes, différant de langages et d'habits, qui n'avaient de lien que dans la communauté des crimes, étaient entraînés en avant par Bertrand Du Guesclin, soldat vaillant, farouche, prodigue, d'une force de corps extraordinaire, et d'une habileté dans les ruses de guerre qui lui donnait l'avantage sur tous les chefs de son temps. Il était accompagné par une troupe nombreuse de Bretons ses compatriotes, qui, nourris vingt-cinq ans dans les guerres civiles, y avaient contracté une férocité que n'égalaient les habitants d'aucune autre province, et qui s'étaient rendus redoutables par leurs brigandages dans l'Ile-de-France et la Normandie[1].

Quelque peu d'affection cependant que les Français ressentissent pour l'armée de Du Guesclin, lorsque le bruit se répandit en France qu'elle avait reçu la bénédiction du pape, tandis qu'il avait au contraire condamné Pierre le Cruel comme hérétique[2], l'opinion publique, telle du moins qu'elle pouvait exister alors, se déchaîna contre ce dernier. On raconta qu'il était fils d'un juif; que la reine Marie, femme d'Alphonse XI, l'avait acheté au berceau, pour le substituer à la fille qu'elle avait eue. On ajoutait que toutes ses inclinations étaient juives, et qu'il accordait aux juifs de son royaume un crédit scandaleux. Les soldats de Du Guesclin, imbus de cette opinion, traitèrent avec la plus horrible cruauté tous les juifs qu'ils purent atteindre en Espagne[3]. Au reste, l'excommunication de Pierre le Cruel par le pape était elle-même une fable. Au contraire, Urbain V lui adressa encore, le 5 février 1366, une bulle remplie d'expressions de tendresse, pour l'exhorter à faire la paix avec le roi d'Aragon[4].

Au commencement de janvier, Henri de Trastamare était venu joindre à Barcelone l'armée que lui amenait Du Guesclin, et qui semblait commandée par Jean de Bourbon, comte de la Marche, fils et frère des deux princes qui avaient péri à la bataille de Brignais, en combattant contre les mêmes compagnies. Auprès de lui il avait, pour tenir ces

[1] Cont. Nangii, p. 139, col. 1.
[2] Froissart, c. 518. p. 296.
[3] Cont. Nangii, p. 139, col. 1.
[4] Raynaldi, Annal. eccles., 1366, § 30.

brigands en respect, le sire de Beaujeu et Arnould d'Audenham, maréchal de France. Quand Trastamare vint la joindre, l'armée était forte de trente mille combattants. Le comte de la Marche avait fait demander au roi de Castille le passage au travers de son royaume, l'assurant que son intention était d'aller combattre les Mores de Grenade. Sur son refus, il traversa l'Èbre à Alfaro, et se dirigea sur Galahorra, où Henri se fit proclamer roi, tandis que don Pedro rassemblait son armée à Burgos. Cependant lorsque ce dernier apprit que le 16 mars Calahorra avait ouvert ses portes à Henri, dans un premier mouvement de fureur il tua le frère du commandant de cette ville. Bientôt averti de la désertion du plus grand nombre de ses soldats, la terreur succéda chez lui à la rage; il renonça à défendre la Castille; il sortit de Burgos le 28 mars, et s'enfuit vers l'Andalousie : ce fut à Séville qu'il donna rendez-vous aux troupes avec lesquelles il se flattait de former une seconde armée à la place de celle qu'il voyait se dissiper. Henri de Trastamare ne rencontrant point de résistance, entra dans Burgos, où il se fit couronner de nouveau, le 5 avril, dans le monastère de las Huelgas. Comme don Pedro parcourait rapidement les provinces dans sa fuite, son arrivée même annonçait aux peuples la chute de son trône, et il voyait éclater autour de lui la haine et le désir de la délivrance. Il traversa Tolède; il traversa Séville, et il ne trouva nulle part des soldats ou des sujets qui s'offrissent à le défendre. N'osant point s'arrêter en Andalousie, il embarqua sur une galère ses enfants et une partie de ses trésors, et il vint chercher un refuge en Portugal. Le roi de Portugal était alors don Pedro le Justicier, celui même qui vengea, par tant de supplices et tant de crimes, la mort d'Inez de Castro; car, par une singulière rencontre, les quatre trônes de l'Espagne étaient occupés par quatre princes non-seulement souillés de sang et de crimes, mais encore flétris par les surnoms mêmes que leur a donnés la postérité : don Pedro *le cérémonieux* en Aragon, don Pedro *le cruel* en Castille, don Pedro *le justicier* en Portugal, et Charles *le mauvais* en Navarre. Le roi de Portugal permit au roi de Castille de continuer sa route; mais il ne voulut pas le recevoir dans ses États : déjà son fils Ferdinand avait fait alliance avec Henri de Trastamare. Don Pedro n'ayant point été reçu à Lisbonne, longea les côtes de Portugal, et vint débarquer en Galice. Cette province, oubliée en quelque sorte par Henri, qui l'avait laissée derrière lui, n'avait pas encore changé d'étendards. Comme la fureur et les soupçons de don Pedro s'accroissaient avec ses désastres,

il se crut trahi par l'archevêque de Compostelle, et il le fit tuer, aussi bien que le doyen du chapitre. Ce nouveau forfait souleva la province, et il ne lui resta plus d'autre parti que de s'embarquer à la Corogne et de transporter à Bayonne ses deux filles et une partie de ses trésors, pour implorer la protection du prince de Galles, qui, comme prince d'Aquitaine, résidait alors à Bordeaux [1].

Cette révolution si rapide était l'ouvrage du peuple castillan, et non des soldats étrangers qui l'avaient commencée ; à peine ceux-ci avaient-ils rencontré quelque part un instant de résistance. Ils avançaient dans les provinces ; mais partout ils étaient reçus en amis. Les nobles, les seigneurs, les députés des villes, accouraient au devant d'eux ; toutes les portes leur étaient ouvertes ; les pillage et les profits de la guerre, après une résistance obstinée, leur auraient plu bien davantage, d'autant plus que, quoique des vivres leur fussent préparés partout, l'hospitalité d'un peuple aussi sobre que les Espagnols ne les satisfaisait pas : aussi, sans pouvoir se plaindre, manifestaient-ils déjà de l'impatience et de l'ennui. Le roi Henri, qui prévoyait le besoin qu'il aurait bientôt d'eux, leur proposait une expédition contre le roi de Grenade, où ils pourraient s'enrichir par le pillage des infidèles. Il avait accordé de brillantes récompenses aux capitaines qui l'avaient servi, il avait fait Du Guesclin comte de Trastamare et connétable de Castille, et l'anglais Hugues Calverley comte de Carion ; il avait distribué aux soldats aventuriers ce qu'il avait pu recueillir des trésors de don Pedro, et les offrandes des villes et des provinces ; mais il lui fut impossible de garder longtemps ces hommes inquiets et impatients de tout joug sous ses étendards. Au commencement de juin 1366, il fut obligé de donner leur congé à presque tous les soldats des compagnies. Le comte de la Marche, le maréchal d'Audenham et le sire de Beaujeu le quittèrent en même temps, et tous ensemble s'acheminèrent vers la France [2].

Henri ne put garder auprès de lui plus de quinze cents cuirassiers des soldats des compagnies, il en donna le commandement à Bertrand Du Guesclin et au sire de Béarn. Trop faible désormais pour attaquer les Mores de Grenade, il fit alliance avec leur roi aussi bien qu'avec

[1] Mariana, de Reb. Hisp., l. XVII, c. 7 et 8, p. 709-711. — Froissart, c. 518, p. 300, avec les notes tirées de la chronique de D. Pédro Lopez de Ayala. — Ind. rerum ab arag. reg. gest. Curita, p. 231.

[2] Froissart, c. 519 et 520, t. IV, p. 302. — Hist. de Bretagne, l. XI, c. 84, p. 385.

celui de Portugal. En même temps il rassembla les cortès de Castille, pour demander à la nation de le défendre sur ce trône où elle l'avait aidé à monter [1]. En effet, il savait déjà que don Pedro n'aurait point de repos qu'il n'eût ramené en Castille une armée pour le combattre, et il n'avait plus guère droit de compter sur l'assistance de ses confédérés les rois d'Aragon et de Navarre. Pendant qu'il était encore fugitif, pour obtenir leur assistance il leur avait promis de démembrer le royaume de son frère en leur faveur, et de leur céder plusieurs de ses plus belles provinces ; mais depuis que, ses succès dépassant de beaucoup ses espérances, il était monté sur le trône qu'il travaillait alors à renverser, il n'osait ni exécuter ses promesses de peur de soulever les peuples, ni les rompre de peur de changer ses voisins en ennemis dangereux [2].

Le prince de Galles, auquel don Pedro s'était déterminé à recourir, avait vu avec déplaisir l'expédition contre la Castille réussir malgré les obstacles qu'il y avait apportés. Accoutumé à la guerre et à la dureté avec laquelle les sujets étaient traités par les soldats, il sentait peu de compassion pour des peuples opprimés, peu de sympathie pour les efforts par lesquels ils brisaient le joug d'un tyran. Il regardait la cause de don Pedro, dépouillé par son frère bâtard, et chassé par ses sujets, comme étant celle de tous les rois : il résolut de l'aider à remonter sur le trône ; et comme il se sentait à trente-six ans dans la force de l'âge ; comme les victoires qu'il avait remportées lui donnaient une grande confiance en lui-même, il se croyait sûr du succès [3]. Lorsqu'il fut informé que don Pedro, débarqué à Bayonne, s'acheminait vers Bordeaux, il sortit de la ville à sa rencontre ; il lui donna la place d'honneur audessus de lui ; il célébra son arrivée par des fêtes magnifiques, et il ne tarda guère à prendre avec lui l'engagement de le ramener triomphant en Castille [4].

Toutefois le prince de Galles savait bien qu'il avait besoin d'associer la nation qu'il gouvernait à une si grande entreprise. Les provinces méridionales de la France qui lui obéissaient, correspondaient à peu près à l'ancien royaume d'Aquitaine. Il convoqua leurs états à Bordeaux ; on vit à cette assemblée les comtes d'Armagnac et de Cominges, les vi-

[1] Mariana, de Reb. Hisp., l. XVII, c. 8, p. 711.
[2] *Ibid.*, c. 8, p. 712. — Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 449.
[3] Froissart, c. 521, p. 307.
[4] *Ibid.*, c. 522, p. 313.

comtes de Carmaing et de Châtillon, Jean de Grailly, captal de Buch, à qui Charles V avait rendu la liberté après que la paix eut été conclue avec le roi de Navarre; les sires d'Albret, de Terrides, de Lescun, de Rauzan, de Lesparre, de Chaumont, de Mucidan, de Courton, de Pincornet, et auprès de ces seigneurs gascons, les barons et les sages hommes de Poitou, de Saintonge, de Rouergue, de Quercy, de Limousin et de Bearn. Don Pedro, introduit devant cette assemblée, promit que si tous ces vaillants chevaliers voulaient le suivre, il partagerait entre eux les trésors qu'il avait laissés en Castille, et qu'il avait, disait-il, si bien cachés, que son frère ne les découvrirait jamais. « A ces » paroles, dit Froissart, entendoient volontiers les chevaliers du prince; » car Anglais et Gascons, de leur nature, sont convoiteux [1]. » Cependant, quand l'entreprise fut mise en délibération, l'assemblée déclara qu'elle ne pouvait prendre aucune détermination jusqu'à ce que le roi d'Angleterre eût été consulté. Le prince de Galles envoya en effet quatre chevaliers à son père, et l'assemblée des états d'Aquitaine fut ajournée jusqu'à leur retour : ils revirent et rapportèrent qu'Édouard III approuvait les projets chevaleresques de son fils. Dans l'intervalle, les barons d'Aquitaine avaient réfléchi sur les hasards de l'entreprise où leur prince voulait les engager. Dans leur nouvelle assemblée, ils lui représentèrent que, comme il ne s'agissait ni des intérêts du roi, ni des siens, ni de leur honneur, ou de celui de leur pays, aucun devoir ne les appelait à prendre les armes, et qu'ils ne se mettraient en mouvement qu'autant que leur solde serait assurée. Don Pedro parla alors de nouveau de ses trésors cachés; il promit que dans le mois qui suivrait l'Épiphanie, ou entre le 6 janvier et le 6 février 1367, il payerait aux capitaines du prince de Galles cinq cent cinquante mille florins de Florence, et que de là jusqu'à la Saint-Jean suivante, il en payerait encore cinquante-six mille. En même temps il promit au prince de Galles qu'il lui céderait la Biscaye en souveraineté, et qu'il lui laisserait ses enfants en gage de l'accomplissement de tous ces engagements. Le prince Édouard lui accordant une pleine confiance, se rendit envers les Gascons garant de toutes ces promesses [2].

Au moment où les états se séparèrent, les barons d'Aquitaine reçurent ordre de se préparer à la guerre pour le commencement de l'an-

[1] Froissart, c. 522, p. 317.
[2] *Ibid*, c. 523, p. 318.

née suivante. Des négociations furent en même temps entreprises avec le roi de Navarre, pour qu'il ouvrît à l'armée anglaise le passage des Pyrénées. Charles le Mauvais voyait bien que Henri, devenu roi de Castille, n'avait aucune intention d'effectuer envers lui ses promesses, et de lui livrer les provinces d'Alava et de Rioxa, comme il s'y était engagé ; mais depuis le commencement de sa carrière politique, il avait toujours été trahi et dépouillé par tous ses alliés, et en particulier par les rois de France et d'Aragon, ses deux beaux-frères ; il s'attendait peu à la bonne foi des autres, et s'y croyait peu obligé lui-même. Il se sentait le plus faible; son pays allait devenir le théâtre de la guerre ; il ne songea qu'à faire en sorte qu'il n'en fût pas écrasé. Il traita en même temps avec l'un et l'autre adversaire : il promit à Henri de Castille et à la France de fermer aux Anglais le passage des Pyrénées; il promit au roi d'Angleterre et à don Pedro de le leur ouvrir, et il résolut d'attendre les événements pour se ranger du parti du plus fort. Son traité avec le roi Henri fut signé à Santa-Cruz de Campezco, et son traité avec don Pedro et le prince de Galles fut signé à Libourne le 23 septembre [1].

En même temps le prince Édouard avait rappelé à lui les capitaines anglais et gascons qui avaient suivi Du Guesclin en Espagne, leur annonçant qu'il aurait bientôt besoin de leurs services. Eustache d'Aubrecicourt, Hugues de Calverley, Gaultier Huet, Matthieu de Gournay, Jean d'Évreux, et plusieurs autres avaient déjà reçu cet avertissement quand ils prirent congé du roi Henri. En le quittant, ils ne lui annoncèrent point qu'ils allaient passer sous les drapeaux de son adversaire; ils reçurent, sans scrupule, les récompenses que ce roi leur départissait généreusement, et ils vinrent à Bordeaux rejoindre le prince de Galles. Les autres soldats des compagnies, qui voulaient également repasser les Pyrénées, s'acheminaient plus lentement vers le comté de Foix, par lequel ils comptaient rentrer en France, vivant à discrétion dans les provinces d'Espagne qu'ils traversaient. Le roi Henri avait obtenu du roi d'Aragon et du comte de Foix la promesse qu'ils n'accorderaient point le passage à ses ennemis, pour venir l'attaquer, et il avait renvoyé Du Guesclin en France pour y rassembler une nouvelle armée [2].

[1] Froissart, c. 524, p. 323; et notes tirées de la chronique de don Pedro de Ayala. — Rymer, VI, p. 514-533. — Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 449-450.

[2] *Ibid.*. c. 525, p. 328.

Ainsi les rois de France et d'Angleterre recommençaient à agir en rivaux. Le prince de Galles se préparait à renverser en Castille le gouvernement que le roi de France se vantait d'y avoir établi ; leurs envoyés sollicitaient les princes voisins de se déclarer ou pour l'un ou pour l'autre, et celui qui s'attachait à l'un des deux souverains semblait par là même prendre parti contre l'autre. Cependant lorsqu'ils traitaient directement ensemble, non-seulement ils parlaient encore le langage de l'amitié et du bon voisinage, ils voulaient aussi en remplir les devoirs. Les historiens anglais assurent qu'Édouard, irrité de ce que les compagnies n'avaient pas voulu sur son ordre se désister de leurs ravages en France, avait songé à venir les y combattre et les en chasser ; que Charles, effrayé d'un tel projet, l'avait prié de s'en abstenir, et qu'alors Édouard, irrité de ses soupçons, avait juré par sainte Marie qu'il ne lui donnerait aucun secours, dût-il le voir chassé de son royaume par les compagnies [1]. Cependant Édouard mettait beaucoup de courtoisie à adoucir le sort des otages qu'il avait sous sa garde. Le 22 janvier 1366 il accorda au duc de Bourbon la permission d'aller passer une année en France pour y régler ses affaires, après que ce duc se fut engagé, sous la garantie du duc de Berri et du dauphin d'Auvergne, à être de retour en Angleterre le 2 février 1367 [2]. le 1er février il accorda au duc de Berri et au comte d'Alençon un congé plus long encore, et jusqu'au jour de Pâques 1368 [3]. Enfin, le 20 décembre, il prolongea jusqu'au jour de Pâques 1368 le congé qu'il avait accordé au duc de Bourbon [4]. Il y avait d'autant plus de générosité dans cette conduite, que le plus important des otages, le duc d'Anjou, aîné des frères du roi, après avoir rompu son ban, n'avait cherché, en aucune manière, à réparer son manque de foi. Chargé du gouvernement du Languedoc, province limitrophe de l'Aquitaine, que gouvernait le prince de Galles, il y exerçait une autorité si illimitée, que le 31 janvier il adressa de Nîmes aux sénéchaux de Toulouse, de Carcassone et de Beaucaire, l'ordre de n'exécuter aucun commandement émané de la cour du roi son frère, s'il ne l'avait sanctionné lui-même par ses lettres d'attache [5] ; et en même temps il profitait de son pou-

[1] Th. Walsingham, Hist. Angliæ, p. 181. — Ypodigma Neustriæ, p. 525.
[2] Rymer, t. VI, p. 488-489.
[3] *Ibid.*, p. 492.
[4] *Ibid.*, p. 540.
[5] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 34, p. 330, et Preuves, col. 292.

voir pour donner carrière à sa violente animosité contre les Anglais ; il maltraitait en toute occasion ceux qui se réclamaient du prince de Galles, et il harassait les soldats des compagnies, lorsqu'en revenant d'Espagne ils voulaient se rendre auprès de ce prince à Bordeaux [1]. Ainsi l'aigreur se renouvelait entre les deux nations, et l'on pouvait aisément prévoir que la paix ne serait plus de longue durée.

[1] Hist. du Languedoc, l. XXVII, c. 37, p. 331.

CHAPITRE XII.

Prospérité renaissante de la France. Double révolution en Castille. Victoire du prince de Galles à Najara. Défaite et mort de don Pedro à Monteil. Souffrances et irritation des Aquitains à l'occasion de l'expédition de Castille. Ils recourent à la France. Le prince de Galles ajourné à Paris. Renouvellement de la guerre entre la France et l'Angleterre — 1367-1369.

La France commençait enfin à respirer après les souffrances cruelles que lui avaient infligées les guerres des Anglais et des Navarrais, les guerres civiles, les ravages des compagnies, la famine et la peste. On serait embarrassé d'indiquer ce que le gouvernement faisait pour elle qui pût contribuer à la soulager de tant de maux. Les ordonnances du roi témoignent plutôt qu'il attendait, qu'il laissait faire, et que, sans plan, sans idées générales, sans projets de réformes, il avait du moins le mérite de ne pas fatiguer ses sujets par une inquiète activité. Quoique tous ses actes législatifs aient été soigneusement recueillis, nous ne voyons émaner de lui autre chose que quelques règlements donnés à certaines villes ou à certains métiers, quelques renouvellements de chartes pour certaines cités, ou de sauvegardes pour certaines abbayes, qui probablement étaient tous obtenus à prix d'argent ; enfin, quelques édits bursaux adressés ou à la chambre des comptes ou aux hôtels des monnaies[1].

Mais il y a dans les corps politiques une force vitale qui leur rend le mouvement qu'éprouve la jeunesse dans la convalescence, et qui les rétablit comme d'eux-mêmes après de longues souffrances. La guerre, la peste et la famine avaient diminué de plus de moitié la population : dès que quelque relâche fut apportée à ces fléaux, le besoin du travail se fit sentir partout également ; pour réparer tant d'édifices ravagés,

[1] Ordonn. de Frunae, t. IV, p. 700-720.

pour remonter tant d'ateliers déserts, pour remettre en culture tant de champs abandonnés, la main-d'œuvre augmenta rapidement de prix, et aucun effort du gouvernement le plus sage n'aurait pu contribuer autant à l'aisance du peuple : quiconque avait des bras et le désir de les employer obtenait par eux un revenu assuré. Les plus pauvres furent les premiers à retrouver des jours plus heureux : par leur industrie la richesse commença à renaître ; par leurs mariages la population commença à multiplier. Il semble que, pour payer cette activité nouvelle, les capitaux détruits par tant de désastres devaient manquer ; mais les fléaux divers qui ravageaient le royaume, en éteignant beaucoup de familles opulentes, avaient fait échoir des héritages inattendus à des hommes industrieux. D'ailleurs, dans les temps de détresse, chacun s'est accoutumé à une sévère économie. Cette habitude se maintient encore quelque temps après que le besoin qui l'a causée a cessé ; chacun veut, en se soumettant encore pour quelque temps aux mêmes privations, remonter à la condition d'où il était descendu ; tous ceux qui étaient dans l'usage de manger, chaque année, tous leurs revenus, après ces grandes convulsions sociales, se font la loi d'en épargner une partie, et l'on est étonné de voir la richesse renaître plus rapidement encore que la population.

L'ordre public et un certain degré de sécurité renaquirent aussi d'eux-mêmes, et sans que le gouvernement s'en mêlât. Tant que l'anarchie avait duré dans toute sa violence, chacun n'avait songé qu'à soi, et avait renoncé aux utiles efforts que tout citoyen fait d'ordinaire pour maintenir l'ordre public ; mais dès que le brigandage cessa d'être ouvertement autorisé, un désir ardent, un besoin impérieux de rétablir la paix et la sûreté dans les maisons et sur les grandes routes, firent concourir les efforts de tous pour arrêter, pour expulser, pour détruire les bandes armées qui avaient si longtemps ravagé le pays. Depuis le départ des redoutables compagnies, qui s'étaient dirigées les unes vers l'Italie, les autres vers l'Espagne, les brigands restés en France avaient commencé à sentir leur faiblesse comparative : les villageois dans les campagnes, les bourgeois dans les villes, s'étaient associés et avaient commencé à faire des patrouilles pour maintenir sur les grands chemins quelque sécurité.

(1367.) Afin de mettre un peu plus d'ensemble dans ces efforts que faisaient les provinces pour supprimer le brigandage, Charles V convoqua, au commencement de juillet 1367, une assemblée des états géné-

raux à Chartres; elle était composée des députés de Champagne, de Bourgogne, de Berri, d'Auvergne, de Bourbonnais et de Nivernais, ou des provinces de la Langue d'oïl. Mais les états généraux avaient été domptés en quelque sorte par le traitement infligé dix ans auparavant à ceux de Paris. Les députés qui se réunissaient d'après la convocation royale, n'apportaient plus à l'assemblée ni esprit public ni courage; ils n'essayaient plus de se mêler du gouvernement du royaume; ils ne faisaient plus entendre les plaintes du peuple, et les historiens ont à peine remarqué leur existence. Ceux que Charles V avait convoqués à Chartres furent ensuite transférés par lui à Sens, et enfin dissous avant le 20 du même mois. Trois ordonnances sur l'armement des forts qui pouvaient être menacés par les compagnies, sur la réforme de quelques abus dans la perception des aides, et sur quelques vexations des maîtres des eaux et forêts, furent les seuls résultats de cette assemblée des députés du royaume [1].

Les états de la Langue d'oc étaient assemblés plus régulièrement. Le duc d'Anjou les présida à Nîmes en 1366; à Beaucaire en 1368; peut-être même étaient-ils assemblés chaque année, mais ils ne laissaient pas toujours des traces de leur existence. Une aide qu'ils avaient accordée en 1362 sous le nom de fouage, était perçue à raison d'un franc par chaque feu; mais ils avaient exigé en même temps qu'un nouveau dénombrement fût fait dans la province, village par village, puisqu'ils affirmaient que la guerre, la peste et la famine avaient détruit une grande partie des ménages, sur lesquels la taxe devait être prise, et qu'on exigeait alors des survivants. Un dénombrement auquel on travailla pendant tout le règne de Charles V, donna la preuve que la mortalité avait été plus grande encore qu'on ne l'avait supposé. Les ordonnances publiées en 1367 réduisent le nombre des feux dans chaque village quelquefois aux deux tiers, quelquefois à la moitié, et dans le Gévaudan et le diocèse de Narbonne, au tiers de ce qu'ils étaient précédemment [2], et cependant les provinces du midi avaient souffert de la guerre bien moins encore que celles du nord.

Le 18 mars 1367, Charles V accorda à l'université de Paris une confirmation de ses priviléges. Ce corps avait souffert comme tous les autres de la misère des temps et des désastres de la guerre; et pour

[1] Ordonn. de France, t. V, Préface, p. IV, et p. 14, 19, 27.

[2] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 11, p. 317. — Ordonn. de France, t. IV, p. 573, et seq. t. V, p. 30, 79. etc.

encourager les études cruellement négligées dans tout le royaume, il était nécessaire de lui montrer quelque faveur. Les revenus en nature de l'université furent dispensés du droit d'entrée dans Paris, les personnes des professeurs et des écoliers furent exemptées des péages ; enfin les causes non-seulement criminelles, mais même civiles, de tous ceux qui appartenaient à l'université, furent soustraites aux tribunaux ordinaires, même au parlement de Paris, et réservées aux juges de l'université [1]. C'était une extension des immunités ecclésiastiques, mais aucun privilége n'était plus fondé en justice; puisqu'on rassemblait un si grand nombre de jeunes gens dans la même ville, dans le même quartier, puisqu'on excitait leurs passions par l'émulation, par l'exemple, puisqu'on s'exposait volontairement à ce que les inconséquences du jeune âge causassent souvent beaucoup de trouble et d'impatience dans tout un quartier, il aurait été trop dur de soumettre cette jeunesse bouillante à la discipline sévère de l'âge mûr, et de faire juger les délinquants par les bourgeois mêmes qu'ils avaient offensés. Ceux-ci, en effet, ne mettaient pas moins de passions dans la répression des désordres, que les premiers en mettaient quelquefois à les commettre. Le 6 décembre, le guet de la ville, irrité contre les écoliers qui faisaient du tapage en célébrant la fête de saint Nicolas, tomba sur eux avec violence, en battit plusieurs, en tua un dont le corps fut jeté dans la Seine pour dérober les traces de ce crime ; le lendemain l'université se porta en corps devant le roi pour lui demander justice, et le maintien de ses priviléges, et elle obtint satisfaction [2].

La cause principale de la renaissance de l'ordre en France était le départ des grandes compagnies. Quelques-unes avaient passé en Italie pour se mettre au service de la ligue formée contre les Visconti ; d'autres avaient été appelées par ces seigneurs de Milan, pour résister aux premières ; d'autres encore avaient été introduites par le cardinal Egidio Albornoz dans les États de l'Église, qui, pendant le séjour des papes à Avignon avaient presque absolument secoué l'autorité des souverains pontifes ; quelques villes se gouvernaient en république; beaucoup d'autres étaient tombées sous le joug de petits tyrans; le cardinal Albornoz avait successivement reconquis à peu près tout l'État de l'Église, soulageant en même temps la Provence et le Languedoc du

[1] Ordonn. de France, t. IV, p. 710.

[2] Cont. Nangii, p. 140. C'est la fin de cette chronique, une des meilleures qui nous aient servi de guide.

fardeau de nourrir ces bandes de brigands qu'il employait plus utilement autour de Rome [1]. Cependant, quand ce prélat espagnol eut rétabli solidement l'autorité des papes dans leur ancienne demeure, Urbain V commença à regretter de ne pas résider dans le pays où il pouvait être souverain et indépendant, tandis qu'il vivait dans la crainte et l'obéissance sous la main du monarque français. L'exil des papes dans le lieu qu'on nommait la Babylone d'Occident leur était reproché comme une faute grave, par les membres les plus considérés du clergé, par les gens de lettres, et surtout par Pétrarque, qui, renommé comme le premier des savants, des orateurs et des poëtes, était alors l'oracle de l'Europe. Urbain V sentit qu'il devait donner au reste du clergé l'exemple de la résidence; il résolut de transporter de nouveau la cour pontificale à Rome; il résista aux instances de Charles V, qui voulait le retenir en deçà des monts, et à celles de ses cardinaux, qui, presque tous français, se refusaient à le suivre en Italie. Il partit d'Avignon le 30 avril, n'y laissant que cinq cardinaux, auxquels leur santé ne permettait pas de supporter les fatigues de voyage. Il séjourna à Marseille jusqu'au 20 mai, qu'il s'embarqua sur une flotte préparée pour lui par la reine de Naples, les Vénitiens, les Génois et les Pisans, et, le 4 juillet il prit terre à Corneto, d'où il se rendit à Viterbe, et ensuite à Rome [2].

Tandis que la moitié des compagnies avait passé en Italie, l'autre moitié, soudoyée tour à tour par la France et l'Angleterre, combattait en Castille; et là les révolutions qu'elles accomplissaient étaient bien plus surprenantes, en même temps qu'elles devaient nécessairement réagir bien plus tôt sur la France elle-même. Charles V voulait maintenir Henri sur le trône de Castille; Édouard, prince d'Aquitaine, voulait le renverser. Ces deux rivaux, après avoir combattu sur une terre étrangère, après avoir alternativement détruit l'ouvrage l'un de l'autre, ne pouvaient manquer de se prendre enfin corps à corps, d'autant plus que de profonds ressentiments couvaient parmi le peuple, et que le duc d'Anjou, commandant en Languedoc, prenait à tâche de les augmenter.

Dès le mois d'août 1366, le prince Édouard avait invité toutes les compagnies qui revenaient d'Espagne à se rassembler en Aquitaine au-

[1] Hist. des Répub. Ital., du moyen âge, c. 45.
[2] Rayn., Ann. eccl., 1367, § 1-6. — Vitæ Roman. Pontific., p. 617. — Cont. Nangii, p. 139, col. 2.

tour de lui, pour former l'armée avec laquelle il comptait replacer don Pedro sur le trône. L'une de ces compagnies, forte d'environ trois mille hommes, qui avait traversé les Pyrénées par l'Aragon et le comté de Foix, entra dans le diocèse de Toulouse, pour se diriger sur Montauban, qui faisait alors parti du duché d'Aquitaine. Le sénéchal de Toulouse ayant rassemblé la noblesse de la province, suivit cette compagnie pour la punir de plusieurs violences qu'elle avait commises à son passage. Le commandant anglais de Montauban le voyant approcher, lui fit dire que la compagnie était entrée au service de son maître, et devait être considérée comme anglaise. Le sénéchal de Toulouse répondit que c'étaient des brigands et des pillards qu'il poursuivrait partout où il les trouverait. Il les avait vu passer en petites troupes; il les savait accablés de fatigue, mal chaussés, mal montés, mal armés, et il croyait en avoir bon marché; mais il ne s'était pas aperçu que leurs diverses bandes s'étaient réunies, et qu'ils étaient bien plus forts que lui. Il vint les attaquer le 14 août 1366, sous Montauban. Les bourgeois de la ville s'armèrent, et secondèrent de tout leur pouvoir la compagnie : celle-ci, commandée par Perducas d'Albret et Robert de Chenay, remporta la victoire. Les trois sénéchaux de Toulouse, de Carcasonne et de Beaucaire furent faits prisonniers, aussi bien que les comtes de Narbonne et d'Usez, le sire de Montmorillon, et plus de cent chevaliers [1]. Les aventuriers se conduisirent avec courtoisie envers leurs prisonniers; ils les relâchèrent, sur leur parole de rapporter à jour fixe leur rançon à Bordeaux. Les chevaliers, au contraire, répondirent ignoblement à cette libéralité, ils obtinrent du pape Urbain V une bulle qui les déliait de leur parole, et qui leur interdisait, sous peine d'excommunication, de payer leur rançon [2].

L'armée que rassemblait le prince de Galles grossissait par l'arrivée de nouveaux aventuriers. Comme ses finances pouvaient à peine suffire à l'entretien d'une si grande multitude, il crut pouvoir se dispenser de prendre à sa solde quelques-uns des Gascons qu'il avait d'abord compté mener avec lui. Il écrivit au sire d'Albret, auquel il avait d'abord demandé de le servir avec mille lances, de ne lui en amener plus que deux cents. Le sire d'Albret avait déjà fait pour cet armement des dépenses très-considérables, et en avait fait faire à ses chevaliers; il fut très-irrité d'être ainsi congédié, et il répondit par une lettre hautaine.

[1] Froissart, c. 529, p. 340.
[2] *Ibid.*, c. 530, p. 341.

Les Anglais et les Gascons se blessèrent réciproquement ; et quoique le comte d'Armagnac, oncle du sire d'Albret, le réconciliât avec le prince de Galles, cette première querelle, et la défiance réciproque qu'elle engendra, furent plus tard considérées comme les causes de la révolte des Gascons [1].

Ce fut le 10 janvier 1367 que le prince de Galles partit de Bordeaux pour rétablir don Pedro sur le trône de Castille. Il y avait seulement quatre jours que sa femme avait donné naissance à son fils Richard, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il séjourna quelques jours à Dax où son frère Jean, duc de Lancaster, lui amena d'Angleterre quatre cents hommes d'armes et quatre cents archers. Pendant ce temps, Charles le Mauvais s'était avancé jusqu'à Saint-Jean Pied de Port, et le prince Édouard, qui savait qu'il avait traité avec ses ennemis aussi bien qu'avec lui, hésitait à s'aventurer dans les gorges de la Navarre. Enfin, ayant eu avec lui une conférence à Pierreforade, il renouvela le traité de Bayonne, par lequel Charles lui avait promis un libre passage et des vivres pour son argent [2]. A peine le duc d'Anjou en fut-il averti, que regardant comme une hostilité envers la France, une marque de confiance accordée au prince anglais, il fit saisir sur le roi de Navarre la seigneurie de Montpellier. Le sénéchal de Beaucaire s'en empara le 27 mars [3].

L'armée du prince de Galles traversa les défilés de la Navarre, de Saint-Jean Pied de Port à Pampelune, dans les journées des 15, 16 et 17 février. Elle était forte de vingt-sept mille hommes, et marchait en trois divisions. Le duc de Lancaster, Jean Chandos, et les deux maréchaux d'Aquitaine commandaient la première ; le prince de Galles et le roi don Pedro la seconde ; don Jayme III, mari de la reine de Naples, et qui se faisait appeler roi de Majorque, commandait la troisième ; ce dernier se flattait qu'une guerre en Espagne lui donnerait quelque chance de recouvrer l'héritage dont son père avait été dépouillé. Il avait avec lui le comte d'Armagnac, le sire d'Albret et les seigneurs gascons. Le roi de Navarre avait passé la montagne à côté du prince de Galles pour garantir sa sûreté ; mais de l'autre côté des Pyrénées, et déjà parvenu sur les frontières de Castille, il tomba dans une embuscade que lui avait dressée Olivier de Mauny, cousin de Du Guesclin, et il fut enfermé au château de Borja. Du Guesclin, avec des compagnies françaises et bre-

[1] Froissart, c. 531, p. 346.
[2] *Ibid.*, c. 532, p. 353.
[3] Hist. du Languedoc, t. IV, l. XXXII, c. 41, p. 335.

tonnes, était entré en Espagne par l'Aragon, en même temps que le prince de Galles y entrait par la Navarre, et il est assez probable que Charles le Mauvais était convenu avec lui qu'il l'arrêterait prisonnier, afin d'éviter de se compromettre davantage entre la France et l'Angleterre [1].

Don Henri, qui était bien instruit de tous les mouvements de ses adversaires, avait rassemblé toutes les forces de la Castille à San-Domingo, dans le Rioxa, et l'on comptait qu'il pouvait avoir alors sous ses ordres plus de soixante mille hommes. Les deux armées, assez rapprochées l'une de l'autre, manœuvrèrent quelque temps sur les bords de l'Èbre, sans en venir à un engagement. Pendant ce temps, le prince de Galles écrivit, le 1er avril, à don Henri, pour lui annoncer qu'il venait, selon qu'il y était obligé par ses traités, rétablir le roi de Castille sur son trône, mais pour lui offrir en même temps sa médiation et sa garantie, s'il voulait, par un arrangement équitable, éviter l'effusion du sang chrétien. Henri répondit qu'après l'effroyable tyrannie exercée par don Pedro, c'était sans doute un jugement de Dieu qui l'avait frappé de terreur à Burgos, et lui avait fait abandonner le royaume; que désormais Henri se sentait lié envers les prélats, la noblesse et les villes qui l'avaient reconnu pour roi, et qu'il ne pouvait les abandonner et sacrifier leurs justes droits, dût-il, pour les défendre, faire couler du sang chrétien [2].

Les deux armées n'étaient plus séparées que par la Najarilla, petite rivière qui passe par Najara, et se jette dans l'Èbre. Les Anglais avaient déjà séjourné quelque temps dans ce pays pauvre et stérile, et ils commençaient à manquer de vivres. Du Guesclin et le maréchal d'Audenham conseillaient au roi Henri de continuer à se tenir sur la défensive, d'arrêter les convois des Anglais, et de les vaincre sans combat par la famine, plutôt que d'affronter la fleur de la chevalerie, conduite par un général aussi habile et aussi heureux que le prince de Galles. Mais à cette époque même, deux frères du roi Henri, don Tello et don Sanche, rentrèrent dans son camp après avoir détruit quelques corps détachés de l'armée anglaise, commandés par Thomas de Felton et son frère,

[1] Froissart, c. 533, p. 357, et c. 539, p. 368 —Mariana, de Rebus Hisp., l. XVII, c. 10, p. 713. — Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 450.

[2] Les lettres en latin et en espagnol dans Rymer, t. VI, p. 554 et 556. — Froissart les a rapportées tout autrement. t. IV, c. 538, p. 366, et c. 546, p. 389.

dont le dernier fut tué [1]. Ce succès enfla le courage de don Henri, qui répondit à Audenham : « Maréchal, par l'âme de mon père, je désire » tant à voir le prince, et d'éprouver ma puissance à la sienne, que jà » ne nous partirons sans bataille. »

Le matin du 3 avril, Henri ayant partagé son armée en trois corps, passa la Najarilla, et attaqua les Anglais, qui s'avançaient à sa rencontre. Le duc de Lancaster et Jean Chandos, d'une part, Bertrand Du Guesclin et le maréchal d'Audenham, de l'autre, se heurtèrent les premiers avec la pesante gendarmerie. Tandis que ces deux corps d'armée combattaient vaillamment, et qu'on ne voyait encore d'avantages ni de part ni d'autre, le prince de Galles, qui avait auprès de lui don Pedro de Castille, et Martin de la Cara, lieutenant du roi de Navarre, vint assaillir le second corps de l'armée castillanne, commandé par les deux frères du roi Henri. L'un d'eux, don Tello, qui dans les jours précédents avait acquis quelque gloire, et qui avait excité son frère à la bataille, se troubla à l'appproche des Anglais, et s'enfuit sans combattre. Deux mille chevaux qui étaient sous ses ordres s'enfuirent avec lui, laissant à déconvert l'infanterie, qui fut hachée par le captal de Buch et le sire de Clisson. Le dernier avait amené un corps de Bretons sous les drapeaux anglais. Cependant le prince de Galles conduisit aussitôt sa division contre celle du roi Henri ; il trouva celle-ci déjà aux prises avec les Gascons, que commandaient le comte d'Armagnac et le sire d'Albret. Le combat fut obstiné ; le roi ramena trois fois à la charge ses soldats prêts à se débander ; mais les Castillans étaient loin de combattre avec le même courage que les Français, leurs auxiliaires. Leurs fantassins, tirés de la milice des villes, n'étaient armés que de frondes ; les flèches des archers anglais étaient bien plus redoutables que leurs pierres, et après une courte épreuve de leurs armes, toute la milice castillanne commença à fuir. Cette multitude, qu'on assurait monter à soixante mille fantassins, et à vingt mille genets ou chevau-légers, était déjà en pleine déroute, que la division de Du Guesclin combattait encore. Cependant tous les corps anglais, sans poursuivre les Castillans, se réunirent contre les Français, et finirent par les rompre : alors tous ceux qui s'étaient jusqu'alors défendus avec tant de vaillance, furent tués ou faits prisonniers. On compta parmi ces derniers Bertrand Du Guesclin, Arnould d'Audenham, le Bègue de Vilaines, et plus de soixante hommes de marque [2].

[1] Froissart, c. 543, p. 379.

[2] *Ibid.*, c. 548-554, p. 392-409. — Mariana, de Rebus Hisp., l. XVII, c. 10,

Le prince de Galles ayant fait compter les morts sur le champ de bataille, on lui rapporta que ses ennemis avaient perdu cinq cent soixante hommes d'armes, et environ sept mille cinq cents fantassins, sans compter ceux qui, dans leur fuite, s'étaient noyés dans l'Èbre. C'était la troisième des grandes victoires qu'il remportait ainsi, à dix années l'une de l'autre, à Crécy, à Poitiers et à Najara; chacune d'elles avait, en quelque sorte, renversé une monarchie [1]. Plusieurs des grands seigneurs de Castille, faits prisonniers dans la bataille, furent tués par ordre de don Pedro. Il demanda les autres au prince de Galles, et entre autres le bâtard don Sanche, son frère, pour les faire périr également; mais Édouard lui répondit : « Sire roi, je vous prie que vous pardonniez vos mautalents à toutes vos gens qui vous ont été rebelles; si ferez bien et courtoisie, et si en demeurerez plus en paix en vostre royaume. » Le cruel don Pedro ne put refuser au prince qui venait de le mettre sur le trône, la grâce qu'il lui demandait, mais il ne suspendit que pour bien peu de temps ses vengeances, et aussitôt qu'il se fut séparé d'Édouard, les supplices recommencèrent [2].

Le surlendemain de la bataille, don Pedro fut reçu à Burgos, et reconnu de nouveau comme roi; plus tard les habitants d'Astorga, de Leon, de Tolède, de Cordoue, de Compostelle et de Séville, à mesure qu'ils recevaient la nouvelle de la bataille de Najara, lui envoyèrent des députations, et vinrent lui faire obéissance. Le prince de Galles le voyant de nouveau maître de ses États, lui rappela qu'il s'était engagé à payer les frais de son expédition, et lui fit sentir que plus il se presserait de le faire, plus il trouverait d'économie à licencier une armée qui chaque jour coûtait des sommes considérables. Don Pedro répondit que tout son désir était de rassembler l'argent nécessaire pour le faire, mais qu'il fallait pour cela qu'il se rendît en Andalousie, où il avait laissé ses trésors. Après trois semaines passées à Burgos, il partit donc pour Séville, promettant d'être de retour pour les fêtes de la Pentecôte, et donnant rendez-vous au prince Édouard à Valladolid [3].

Le prince de Galles transporta en effet son quartier général à Valladolid, et il distribua ses soldats autour de cette ville. Bientôt les cha-

p. 714. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 181. — Ypodigma Neust., p. 526. — Knyghton, p. 2629.

[1] Froissart, c. 556, p. 412, et 559, p. 420.

[2] *Ibid.*, c. 557, p. 415. — Mariana, l. XVII, c. 10, p. 714.

[3] *Ibid.*, c. 558, p. 418.

leurs commencèrent, les vents brûlants, le manque d'eau, se firent sentir, et les Anglais, qui se jetaient avec avidité sur les fruits et les vins du pays, furent presque tous atteints de la dyssenterie. Les Gascons souffraient moins d'un climat qui différait peu d'avec le leur; mais ils se répandaient dans la Vieille-Castille pour piller ; ils éloignaient ainsi de leur camp ceux qui auraient pu y apporter des vivres ; ils soulevaient les paysans, partout aux aguets pour se venger d'eux, et ils augmentaient d'autant la détresse de l'armée. Les fêtes de Pentecôte arrivèrent, sans que don Pedro revint avec l'argent promis, ou fit parvenir aucun message. Le prince de Galles lui envoya des députés à Séville, pour le prier d'exécuter ses promesses; don Pedro répondit que le pays était tellement ruiné, qu'il ne pouvait point recueillir d'argent, et qu'il n'espérait pas en trouver tant que les soldats du prince pilleraient la Castille; mais que s'il voulait les reconduire en Aquitaine, le roi promettait de lui faire porter jusqu'à Bordeaux l'argent qu'il lui devait. Quatre mois s'écoulèrent pendant lesquels l'armée fut tourmentée par les maladies. Parmi les Anglais, la mortalité fut si grande, que Knyghton assure qu'il n'en échappa pas la cinquième partie [1]. Don Jayme de Majorque était si malade, qu'on gardait peu d'espoir de le sauver. Le prince de Galles était lui-même souffrant et abattu, et comme dès cette époque, sa santé allait toujours en dépérissant, on crut qu'il avait été empoisonné. Pour se procurer de l'argent, il avait successivement mis à rançon tous ses prisonniers, à la réserve de Du Guesclin, qu'il regardait comme trop redoutable pour le rendre à ses ennemis. Cependant Du Guesclin ayant montré combien il était glorieux de cette exception, le prince, après son retour en Aquitaine, le mit aussi à rançon pour cent mille francs [2]. Comme Édouard hésitait encore à quitter la Castille, sentant bien qu'une fois éloigné il ne pourrait plus rien obtenir de don Pedro, il reçut des lettres de la princesse sa femme, qui le pressait de venir défendre la principauté contre les attaques de don Henri.

Ce roi de Castille, qu'il avait vaincu à Najara, voyant la bataille perdue, avait piqué vigoureusement son cheval pour se séparer de tous les autres fuyards ; il avait gagné les frontières d'Aragon, où Pierre de Luna, fameux depuis comme antipape, le recueillit dans son château

[1] Knyghton, p. 2629.

[2] Froissart, c. 563, p. 434. — Note ibid., tirée de la chronique de D. Pédro de Ayala. — Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XII, p. 388.

d'Illuesca, près de Calatayud, et le conduisit avec une extrême diligence par Iaca, à Orthès, auprès du comte de Foix, qui le fit accompagner jusqu'à Toulouse [1]. Là il fut reçu par le duc d'Anjou, qui, nourrissant contre le prince de Galles et les Anglais la haine la plus acharnée, compatissait à la défaite de Henri, autant que s'il l'avait éprouvée lui-même. Il signa avec lui un traité secret, par lequel il s'engageait à le seconder tant contre Pierre de Castille que contre les Anglais. Pour avoir un prétexte de lui avancer de l'argent, il acheta de lui le petit comté de Cessenon, que Henri possédait en France, et le lui paya comptant. Il le conduisit ensuite à Avignon, pour obtenir quelque argent du pape, avant que celui-ci s'embarquât pour Rome [2]; de là, il le ramena à Roquemaure, château du Toulousain, sur les frontières de l'Aquitaine, d'où Henri ayant rassemblé environ trois cents hommes d'armes, commença à ravager le district de Montauban. Sur les instances de la princesse de Galles, cependant, Charles V interdit à Henri de prendre des soldats français à son service, ou de ramener son butin à Roquemaure; il fit même mettre en prison le comte d'Auxerre, qui s'était ligué avec lui; mais sous main il exhortait Henri à poursuivre les hostilités, en évitant seulement de le compromettre. Henri, dont la petite armée grossissait chaque jour, surprit Bagnières, se rendit maître de Bigorre, et de là, poursuivit ses attaques contre l'Aquitaine [3].

Sur la nouvelle de ces hostilités, le prince Édouard ramena son armée à Soria, sur les frontières d'Aragon, de Navarre et de Castille. Le roi de Navarre avait recouvré sa liberté; mais, non plus que le roi d'Aragon, il ne paraissait guère disposé à laisser traverser son pays aux compagnies accoutumées à vivre de rapine, et que les souffrances qu'elles venaient d'éprouver rendaient plus âpres encore. Le roi de Navarre consentit enfin à accorder le passage au prince seulement et à sa cour; celui-ci fut donc forcé à se séparer de son armée, à laquelle il donna rendez-vous en Aquitaine, la laissant s'ouvrir un passage au travers de l'Aragon, moitié en vertu d'un traité conclu à Tarasona, moitié par force. Tandis qu'Édouard rentrait en Aquitaine par Roncevaux, Henri rentrait en Espagne par le Bigorre, la vallée d'Andorre et Huesca et au mois de septembre, il se trouva sur les bords de l'Èbre,

[1] Çurita, Ann. del Reyno de Aragon, lib. IX, c. 68, et suiv.; et note de Buchon sur Froissart, p. 422.

[2] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 40, p. 334.

[3] Froissart, c. 569, p. 424.

où la tyrannie de don Pedro et les voleries des Gascons avaient augmenté le nombre de ses partisans, en sorte que Calahorra, et bientôt après la plupart des villes de la Vieille-Castille lui ouvrirent leurs portes [1].

A son retour en Aquitaine, Édouard obtint aisément des preuves de l'animosité secrète des Français, de celle surtout du duc d'Anjou, et du désir qu'il avait de recommencer la guerre. Mais son père, le roi Édouard, ne pouvait croire que Charles V songeât à replonger son pays dans toutes les calamités dont il venait à peine de sortir ; il soupçonnait plutôt son propre fils d'écouter trop sa passion pour la guerre, que tant de victoires avaient nourrie, et d'accuser sans raison les Français. Charles V continuait à payer les termes échus de la rançon de son père [2]. Édouard, de son côté, accordait aux otages de nouvelles facilités [3] ; et le 16 novembre, au moment même où les compagnies qui avaient servi sous son fils revenaient d'Espagne, il défendait, sous peine de rébellion, à tout Anglais ou sujet de l'Angleterre, d'entrer en France avec des armes, et de s'y conduire hostilement [4]. Peu de mois après, lorsqu'il conclut le mariage de son fils Lionel, duc de Clarence, avec une fille de Galeas Visconti, il l'envoya d'abord à Paris, où Lionnel fit son entrée le 16 avril 1368, et où il fut reçu avec une magnificence et des marques d'affection qui semblaient destinée à montrer au peuple l'étroite union de la France et de l'Angleterre [5].

Charles V vivait si loin des yeux du public, sous prétexte de sa mauvaise santé, qu'il lui était facile de dissimuler ses sentiments. Le duc d'Anjou ne prenait point tant de peine ; il ne cachait point sa haine pour l'Angleterre et son désir de remettre aux prises les deux royaumes. Il rassemblait des hommes de guerre ; il prit à sa solde Bertrand Du Guesclin, au moment où celui-ci recouvra sa liberté, et le maréchal d'Audenham ; sous leurs ordres il plaça les autres aventuriers qui venaient d'Espagne avec des débris de compagnies, tels que Perrin de Savoie, le bâtard de Lille-Jourdain, le petit Mesquin, Noli Pavalhan, Amanieu d'Artigues, et d'autres. Bertrand Du Guesclin les ayant

[1] Froissart, c. 562, p. 429. — Mariana, l. XVII, c. 12, p. 715.
[2] Quittance de 100,000 écus, du 13 mai 1367, Rymer, t. VI, p. 562.
[3] Le 2 juillet, ibid., p. 567.
[4] Rymer, t. VI, p. 577.
[5] Froissart, c. 563, p. 437. — Chron. de Saint-Denis, t. III, c. 11.

réunis le 26 février 1368, à Nîmes, leur fit passer le Rhône, et investir Tarascon, le 14 mars, sans qu'on connaisse ses motifs pour attaquer cette ville, qui appartenait à la reine Jeanne de Naples. Après s'en être rendu maître, il attaqua Arles le 11 avril; il leva ce siége le 1er mai. Le pape avait interposé ses bons offices pour réconcilier le duc d'Anjou avec la reine Jeanne, sa cousine; d'ailleurs le moment était venu où le duc croyait pouvoir faire de son armée un usage plus conforme à ses désirs .

(1368.) De son côté, le prince de Galles était entouré par les soldats des compagnies qui avaient fait avec lui la guerre de Castille. Après avoir traversé l'Aragon, ils étaient tous revenus le joindre à Bordeaux. En les recevant, Édouard leur avait déclaré qu'il ne consentirait jamais à ce qu'ils perdissent les sommes qui leur étaient dues; mais don Pedro, malgré ses promesses, ne lui avait encore point fait passer d'argent. Pour les satisfaire, Édouard épuisa son épargne, il fondit sa vaisselle, il leur donna tout l'argent qu'il avait retiré de la rançon de ses prisonniers, tout celui qui lui arrivait de France, et cependant comme il n'avait pas de quoi suffire aux besoins ou aux justes réclamations de ses soldats il ne pouvait les empêcher de piller le pays où il les avait mis en quartier, en sorte que l'Aquitaine n'était pas moins maltraitée que si l'ennemi en avait été maître, et que la fermentation et le mécontentement y prenaient un caractère alarmant. Enfin il ne put plus y résister; il fit dire aux capitaines des compagnies, qui étaient tous Anglais ou Gascons, de sortir d'Aquitaine, et de chercher leur vie en France, car il n'était plus en état de les entretenir. En effet, au commencement de février, Robert Briquet, Jean Fresnelle, Robert Cheney, Gaillard Vigier, les bâtards de Breteuil, Camus et de Lesparre, Naudon de Bagerant, Bernard de la Salle, Hortingo, Lamit, et plusieurs autres, passèrent la Loire, et s'avancèrent tous au travers de la France pour la ravager. Ils parcoururent la Champagne, l'archevêché de Reims, les évêchés de Soissons et de Noyon, et à mesure qu'ils avançaient, d'anciens soldats licenciés venaient de toutes parts se joindre à eux. Comme ils soupiraient après la guerre, ils cherchaient eux-mêmes à aigrir le ressentiment de ceux qu'ils pillaient, en annonçant partout qu'ils étaient envoyés par le prince de Galles, et en donnant à leurs brigandages le caractère d'un acte d'hostilité des Anglais [2].

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 42, p. 333. — Vitæ Roman. Pontif., p. 622.
[2] Froissart, c. 564, p. 438.

Charles V ne fit point semblant, cependant, de voir dans l'invasion des compagnies une attaque du prince de Galles. Sans montrer aucun ressentiment contre les Anglais, il donna ordre à ses lieutenants de suivre les brigands, de jeter des garnisons dans les villes sur leur passage, d'enlever les traîneurs, et d'éviter surtout une bataille. Frappé du souvenir des grandes défaites qu'avaient éprouvées les Français depuis le règne des Valois, il s'était fait la règle d'éviter toute bataille, et il y persista, même lorsque tous les avantages semblaient être de son côté; mais en même temps il se proposait une autre sorte de conquête, celle de rattacher au parti français les gentilshommes qui s'étaient dévoués à Édouard, qui avaient acquis de la réputation dans ses armées, ou qui, par l'étendue de leurs fiefs, exerçaient une grande influence dans les provinces. Olivier de Clisson, fils de celui que Philippe VI avait fait mourrir en 1343 [1], s'était distingué au service de Jean de Montfort et des Anglais, auxquels il avait été demander vengeance. Cependant il n'avait pas été satisfait des récompenses qu'il avait obtenues du duc victorieux; il montrait aussi une haine profonde contre les Anglais, auxquels il avait été si longtemps associé, et sous les drapeaux desquels il avait combattu à Najara [2]. Charles V en fut averti au retour de Clisson d'Espagne; il lui offrit du service, et il le chargea entre autres de surveiller les compagnies, et de réprimer leurs brigandages. De même, Charles V fut averti du ressentiment que le sire d'Albret avait manifesté contre le prince de Galles, quand celui-ci l'avait forcé à renvoyer les trois quarts de ses chevaliers; il lui fit offrir son amitié, et pour l'attacher davantage à lui, il lui fit épouser Isabelle de Bourbon, sœur de la reine de France, dont deux autres sœurs avaient été mariées à Pierre le Cruel et au comte de Savoie. Cette alliance mit dans les intérêts de la France les deux puissantes maisons d'Armagnac et d'Albret [3].

Dans le même temps, au contraire, le prince de Galles aigrissait contre lui la noblesse de Gascogne. En prenant possession des provinces qui lui avaient été cédées par le traité de Bretigny, il avait promis de les maintenir dans leurs priviléges, et cette promesse comprenait non-seulement ses nouvelles conquêtes, mais aussi la Gascogne, dont il avait acquis la suzeraineté, tandis que ses ancêtres la tenaient depuis long-

[1] Voyez ci-devant, t. VI, c. IV.
[2] Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XII, c. 16, p. 394.
[3] Froissart, c. 564, p. 440.

temps en fief de la France. En Aquitaine, comme dans tous les gouvernements féodaux, il fallait consulter le pays et obtenir son assentiment pour lever une contribution nouvelle. Le prince de Galles, pour acquitter les soldes arriérées qu'il devait aux compagnies, ne pouvait se passer d'un subside nouveau. Il convoqua donc à Niort les états de la principauté ; l'évêque de Bath, qu'il avait fait chancelier d'Aquitaine, exposa à cette assemblée les besoins du prince. Il lui demanda pour acquitter ses dettes l'établissement, pendant cinq ans, d'un fouage ou imposition d'un franc par chaque feu, qu'il prétendit, sur un calcul sans doute fort exagéré, devoir produire douze cent mille francs par an. Les prélats, barons et députés des bonnes villes de Poitou, Saintonge, Limousin, et Rouergue, accoutumés à ce que leurs droits fussent fort peu ménagés par le gouvernement français, ne firent pas beaucoup de difficultés. Les députés de la Rochelle demandèrent seulement qu'en retour, le prince s'engageât à ne faire, pendant sept ans, aucun changement dans ses monnaies, ce qui paraissait agréé ; mais le comte d'Armagnac, le sire d'Albret son neveu, les comtes de Périgord et de Cominges, le vicomte de Carmaing, les sires de la Barde, de Terride, de Pincornet, plusieurs autres barons de la haute Gascogne et les villes de leur ressort, protestèrent qu'ils n'avaient été grevés de nuls subsides, impositions, fouages, ni gabelles, avant le traité de Bretigny, et qu'ils s'opposeraient de tout leur pouvoir à ce qu'on altérât leurs franchises. En effet, tant les Français que les Anglais avaient toujours ménagé les marches de la haute Gascogne, pays pauvre, belliqueux, peu soumis à l'autorité royale, et prêt à changer de maître dès la première vexation. Tout ce que le chancelier put obtenir d'eux fut la promesse qu'ils consulteraient leurs commettants, et qu'ils reviendraient à Niort dans un terme fixé pour terminer cette affaire [1].

Les mécontents, qui voyaient la prodigalité du prince et le luxe de sa cour, où il faisait plus de dépense qu'aucun autre souverain de la chrétienté, disaient avec raison que s'il voulait se retrancher quelque chose à lui-même, il n'aurait plus besoin de puiser dans la bourse de ses sujets. En même temps, le sire d'Albret, encouragé par les promesses du roi de France, son beau-frère, annonçait aux Gascons que s'ils persistaient dans la défense de leur liberté et de leur bourse, ils ne tarderaient pas à voir paraître un puissant protecteur. En effet, les

[1] Froissart, c. 565, p. 441.

états d'Aquitaine se rassemblèrent de nouveau; ils furent transférés tour à tour à Niort, à Angoulême, à Poitiers, à Bordeaux et à Bergerac; et partout les seigneurs gascons rejetèrent avec la même fermeté le fouage qui leur était demandé par le prince. La santé de celui-ci ne cessait de décliner : la maladie qu'il avait rapportée d'Espagne s'était changée en hydropisie; tous les soins des médecins échouaient pour en arrêter les progrès. Cependant il croyait son honneur intéressé à ne pas reculer, à vaincre par son opiniâtreté la résistance de ses peuples. Ses meilleurs conseillers l'avertissaient du danger d'une telle lutte. Jean Chandos, le plus sage d'entre eux, s'étant en vain efforcé de l'en détourner, quitta la cour, et se retira dans sa terre de Saint-Sauveur, en Normandie [1].

Pendant que le prince Édoouard, abattu par la maladie, aigri par le besoin, irrité par l'opposition des états d'Aquitaine, accusait la fortune, qui lui avait été longtemps si propice, son protégé, don Pedro le Cruel, qui avait été la cause de tous les maux qu'il éprouvait, subissait à son tour des revers bien plus mérités. Son frère naturel et son rival Henri de Trastamare, accueilli dans la Calahorra le 28 septembre 1637, avait bientôt vu se réunir autour de lui les exilés de toute la Castille, tous ceux que poursuivait la tyrannie de don Pedro. Le nombre en était grand, et il se trouva à la tête d'une armée, à laquelle le duc d'Anjou et Du Guesclin avaient soin de faire passer des renforts. La ville de Burgos lui ouvrit ses portes; il s'avança jusqu'à Valladolid, où il fit prisonnier don Jayme III de Majorque, qu'Édouard y avait laissé malade. Enfin, il vint mettre le siége devant Léon, dont il s'empara le 30 avril 1368. Don Pedro, pendant ce temps, était toujours à Séville; l'exil, loin d'avoir adouci son caractère, avait augmenté sa férocité : tous les jours il ordonnait de nouveaux supplices; il s'était fait donner des otages par toutes les grandes villes, et c'était pour ne pas faire égorger leurs concitoyens que les habitants de Tolède continuaient à porter son joug. Henri était arrivé devant leurs murailles et en formait le siége, tandis que Cordoue, Jaen et Ubeda avaient d'elles-mêmes relevé ses drapeaux. D'autre part, Vittoria, Salvatierra et Logrogno s'étaient données au roi de Navarre, à la persuasion de don Tello, qui, se sentant coupable de la perte de la bataille de Najara, craignait d'être puni comme lâche par don Henri, comme rebelle par don Pedro, et se tenait en garde également contre

[1] Froissart, c. 565, p. 444.

ses frères. Don Pedro, abandonné par ses sujets, savait bien qu'il n'avait plus rien à attendre du prince de Galles après l'avoir trompé. Il préféra recourir aux Mores de Grenade ; il leur ouvrit l'Andalousie, et les exhorta à le venger de ses rebelles de Jaen et d'Ubeda. Ces deux villes furent en effet brûlées par les Mores, et des milliers de chrétiens furent entraînés en captivité [1].

Pendant que don Henri était occupé au siége de Tolède, il y reçut des ambassadeurs du roi de France qui venaient lui proposer une alliance contre Édouard ; leurs pleins pouvoirs étaient datés de Paris, du 19 juillet 1368, en sorte que, dès cette époque, Charles V était déterminé à la guerre [2]. Le traité ne fut cependant signé que le 20 novembre. Henri s'engageait à faire de concert avec les Français, la guerre au roi d'Angleterre et au prince d'Aquitaine ; il promettait d'armer toujours contre eux un nombre de vaisseaux double de celui qu'armerait la France, et cependant de rétrocéder à Charles V tout ce qu'il pourrait conquérir en Aquitaine. La France de son côté, ne permettait à Henri aucun secours contre don Pedro de Castille [3]. Toutefois Du Guesclin, avec la petite armée que le duc d'Anjou lui avait fait rassembler au printemps, et qu'il avait d'abord conduite contre les Provençaux, repassa les Pyrénées, en automne, pour venir joindre don Henri [4].

Charles V, encouragé en même temps par les succès de don Henri en Castille, par les nouvelles qu'il recevait de l'état de santé déplorable auquel le prince de Galles était réduit, et par la fermentation croissante de l'Aquitaine, s'était déterminé à la guerre. Les comtes d'Armagnac, de Périgord et de Cominges, le sire d'Albret et plusieurs barons de Gascogne s'étaient rendus auprès de lui. Ils lui avaient déclaré qu'ils le regardaient toujours comme leur seigneur suzerain, puisqu'il ne dépendait point d'un roi de priver ses sujets de leur recours à sa justice. Ils avaient fait la même déclaration au prince Édouard, qui en avait conçu le plus violent ressentiment [5] ; et dès le 30 juin, ils avaient présenté au roi, comme à leur suzerain, un appel contre Édouard, leur

[1] Mariana, l. XVII, c. 12, p. 716.

[2] Rymer, t. VI, p. 601. — Copie des pleins pouvoirs.

[3] *Ibid.*, copie du traité, p. 598. Explications. p. 622.

[4] Mémoires de Du Guesclin, t. IV, c. 27, p. 281. Ils méritent au reste fort peu de confiance.

[5] Froissart, t. V, c. 572, p. 1.

seigneur, pour les vexations qu'ils prétendaient être exercées par lui sur eux, dans son duché d'Aquitaine, qui, disaient-ils, était du ressort du parlement de Paris [1].

Charles V savait fort bien qu'accueillir un pareil recours serait la même chose que déclarer la guerre à l'Angleterre ; il couvrait donc cette négociation d'un profond mystère, et, à cet égard, les dispositions d'Édouard III l'aidaient à le tromper. Le monarque anglais, âgé alors de cinquante-cinq ans, se sentait vieux et cassé pour son âge ; il désirait le repos, et il croyait que son fils, le prince de Galles, était aveuglé par sa passion guerrière ; qu'il cherchait une occasion de brouiller de nouveau la France et l'Angleterre, lorsqu'il écrivait que les barons de Gascogne étaient accueillis à la cour de France ; qu'ils s'y rassemblaient en nombre toujours plus grand et que Charles V méditait quelque projet hostile [2].

Charles, avant d'éclater, chercha à se procurer des informations exactes sur les dispositions des sujets français de l'Angleterre. Il n'était pas facile de s'expliquer toute l'amertume de leur mécontentement. A peine aurait-on soupçonné qu'un sentiment patriotique les attachât à la France. En effet, les habitants des provinces du midi, parlant une langue assez différente du français, régis par les lois romaines et non par les coutumes de France, et ayant conservé des mœurs, des habitudes et un caractère national, n'étaient point dans l'usage de s'appeler Français. Sous les Carlovingiens, ils avaient formé le royaume d'Aquitaine ; sous les premiers Capétiens, leurs comtes et leurs ducs étaient presque indépendants de la monarchie. Le mariage d'Éléonore avec Henri II les avait soumis aux Anglais ; mais dès lors, ils ne s'étaient attachés qu'à maintenir leur indépendance, en mettant en opposition les prétentions des monarques anglais et français ; une partie de leurs provinces enlevées aux Anglais par Philippe-Auguste et par saint Louis, n'avait point eu à s'applaudir de ce changement ; les priviléges des pays situés entre la Loire et la Gascogne avaient été violés par les Français, et le gouvernement s'y était montré presque toujours tyrannique. La Guienne, au contraire, qui, depuis deux cents ans, obéissait aux Anglais, avait prospéré sous leur administration. Tandis que les Valois ne se signalaient de père en fils que par leur incapacité et leur mau-

[1] Du Tillet, Recueil des traités, p. 291. Cité dans les notes de Froissart, t. IV, p. 443.

[2] Th. Walsingh., Hist. Angl., p. 183. — Rapin Thoyras, t. III, l. X, p. 250.

vaise foi, Édouard III et son fils excitaient par leurs talents et leur bonheur, l'admiration et l'enthousiasme. Le dernier s'était établi à Bordeaux ; à sa cour, on voyait autant de seigneurs gascons que d'anglais ; accoutumé à respecter les priviléges d'un peuple libre, il gouvernait de concert avec les états ; il les rassemblait souvent, et alors même qu'il se trouvait en opposition avec eux, comme pour l'établissement du fouage, il cherchait à les persuader, non à les contraindre. Il est probable que si l'Aquitaine lui était demeurée, et qu'il eût régné après son père, il aurait fini par transporter à Bordeaux le siége de la monarchie anglaise, afin d'étendre plus aisément sa domination sur le reste du midi de la France. Mais les Anglais qui entouraient le prince n'apprirent jamais à regarder les Gascons comme appartenant à la même monarchie et ayant les mêmes intérêts qu'eux. Ce fut leur caractère insociable, arrogant, dédaigneux, qui souleva contre eux leurs anciens confédérés, et qui amena leur expulsion. Durant la prospérité, ils les avaient offensés par leur jalousie ; et dès que les revers commencèrent, ils y joignirent une défiance outrageante. L'expérience, le calcul, l'observation du sort de leurs voisins ne promettaient aux Aquitains aucun avantage à changer de maîtres : mais la haine est aveugle ; les peuples n'avaient qu'une pensée, celle de se délivrer de ces hôtes qui leur étaient insupportables, et ils soupirèrent après les Français comme s'ils devaient être leurs libérateurs.

Charles V, assuré qu'il trouverait dans les peuples du midi de la France un grand empressement à se ranger sous ses étendards, résolut donc de recevoir l'appel des barons de Gascogne, et de prendre cette occasion pour recommencer la guerre. Il fit examiner les chartes du traité de Bretigny, pour y découvrir quelque prétexte dont il pût s'appuyer. Il paraît qu'Édouard avait apporté quelque retard ou quelque informalité dans sa renonciation au titre de roi de France ; toutefois, comme depuis six ans les deux cours semblaient vivre en parfaite intelligence, un tel prétexte était bien futile [1]. S'il y avait eu réellement violation, de la part des Anglais, des priviléges que le traité de Bretigny garantissait aux provinces, en même temps qu'il les détachait de la monarchie, cette cause de guerre aurait été beaucoup plus légitime ; mais les rois ne consentent jamais à alléguer comme motifs de guerre les plaintes ou les droits des peuples. Quoiqu'un nouvel appel,

[1] Froissart, t. V, c. 573 et 574, p. 5 et 10, avec les notes et l'appendice, p. 505.

qui fut présenté au roi le 25 octobre 1368, par le comte d'Armagnac et les autres seigneurs de Gascogne, fût fondé précisément sur les impositions extraordinaires auxquelles le prince de Galles voulait les soumettre, Charles V, en accueillant cet appel, ne déclara point qu'Édouard eût violé les priviléges des personnes qu'il avait acquises par le traité de Bretigny, et eût annulé par là ce traité ; mais plutôt que les droits et la juridiction de la couronne de France étaient inaliénables. Il envoya aux trois sénéchaux de Languedoc l'ordre de protéger et de mettre sous sa sauvegarde les personnes et les biens des seigneurs gascons qui avaient recouru à lui ; au mois de décembre, le duc d'Anjou commença à enrôler des gendarmes pour faire la guerre aux Anglais ; cependant un secret profond couvrait encore toutes ces opérations jusqu'au commencement de l'année suivante, où l'ajournement devait être présenté à Édouard [1].

(1369.) Ce fut en effet le 25 janvier 1369, que Charles V signa à Paris la lettre qu'il chargea deux de ses messagers, savoir, un juge criminel de Toulouse, et un chevalier de Beauce, de présenter au prince Édouard à Bordeaux. Ces messagers ayant été introduits devant le prince, et lui ayant présenté leurs lettres de créance, lui demandèrent la permission de *publier* devant lui l'écrit dont ils étaient chargés ; il portait :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, à notre neveu le » prince de Galles et d'Aquitaine, salut. Comme ainsi soit que plusieurs prélats, barons, chevaliers, universités, communes et colléges » des marches, et limitations de Gascogne, demeurants et habitants » ès bondes (frontières) de notre royaume, avec plusieurs autres de la » duché d'Aquitaine, se soient traits en notre cour, pour avoir droit » sur aucuns griefs et molestes indues, que vous, par foible conseil et » simple information, leur avez proposé à faire, de laquelle chose » nous sommes tout émerveillé. Donc pour obvier et remédier à ces » choses, nous nous sommes ahers (ligué) avec eux, et aherdons, tant » que de notre majesté royale et seigneurie, nous vous commandons » que vous venez en notre cité de Paris, et vous montrez et présentez » devant nous en notre chambre des pairs, pour ouïr droit sur lesdites » complaintes et griefs émus de par vous, à faire sur votre peuple, » qui claime à avoir ressort en notre cour, et à ce n'y ait point de

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 47, p. 437 et 439.

» défaut, et soit au plus hâtivement que vous pourrez après ces lettres » vues. En témoin de laquelle chose nous avons à présentes mis notre » scel. Donné à Paris le vingt-cinquième jour du mois de janvier [1]. »

Il paraît qu'Édouard ne s'était nullement attendu à cette insulte. Il n'aurait pu prévoir que le roi de France, après avoir si formellement renoncé à toute souveraineté sur l'Aquitaine, le traiterait encore comme son sujet. Il regarda avec étonnement les messagers d'abord, puis toute sa cour, et après avoir pensé un moment en secouant la tête, il répondit : « Nous irons volontiers à notre ajournement à Paris, » puisque mandé nous est du roi de France ; mais ce sera le bassinet » en la tête, et soixante mille hommes en notre compagnie [2]. » Cependant ces fières paroles ne purent être suivies d'aucun effet. L'hydropisie du prince Édouard allait en empirant, et lui rendait presque impossibles les exercices militaires. Il est probable qu'il l'avait provoquée par la même intempérance qui venait de coûter la vie, en Italie, le 17 octobre précédent, à son frère Lionel, duc de Clarence. Au lieu de pouvoir, à la tête d'une armée, attaquer la France, il fut lui-même le premier attaqué par ses rebelles. Les comtes de Cominges et de Périgord, avec quelques autres seigneurs gascons, dressèrent une embuscade près de Montauban, au sénéchal anglais du Rouergue, et ils lui tuèrent assez de monde. Toutefois, il n'y avait eu encore aucune hostilité entre les Anglais et les Français. Charles V avait sévèrement interdit au duc d'Anjou, qui soupirait après la guerre, de dépasser la frontière [3]. Il avait écrit aux habitants de Montauban, que, quoiqu'il eût reçu l'appel des Gascons, il avait toujours l'intention d'observer le traité de Bretigny, auquel il ne croyait point avoir contrevenu [4]. Il rassemblait des capitaines de compagnies dans les marches de Berri et d'Auvergne, mais ceux-ci se disaient indépendants de lui, et pour mieux tromper les Anglais, ils vivaient de pillage dans ces provinces françaises [5]. Charles V avait averti le duc de Berri, et les autres otages qui se trouvaient par congé en France, de ne point se presser de retourner en Angleterre, car la guerre ne tarderait pas à les dégager de leur parole [6]. Mais en même temps, comme pour entretenir les dehors de

[1] Froissart, t. V, c. 576, p. 18.
[2] *Ibid.*, c. 577, p. 19.
[3] *Ibid.*, c. 578 et 579, p. 23 et 27.
[4] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 48, p. 338.
[5] Froissart, c. 580, p. 31.
[6] *Ibid.*, c. 578, p. 24.

la bonne intelligence, il avait envoyé à Édouard III un présent de cinquante pipes de vin, que celui-ci ne voulut pas recevoir [1]. Tandis que des messagers avaient porté au prince Édouard à Bordeaux un ajournement, deux ambassadeurs du plus haut rang, le comte de Saarbruck, et le chancelier Guillaume de Dormans, s'étaient rendus près d'Édouard III, en Angleterre, pour négocier sur les difficultés qui s'étaient élevées entre les deux couronnes. Ils y passèrent deux mois, et quand ils repartirent pour Paris, à la fin d'avril, sous prétexte de consulter leur maître sur les demandes de l'Angleterre, rien n'indiquait encore une brouillerie ouverte ; mais Charles V avait, pendant ce temps, rassemblé dans le Hainaut, l'Artois et le Cambraisis, sous les ordres du comte de Saint-Pol, et de Jacques de Châtillon, une troupe d'hommes d'armes qu'il destinait à surprendre les places anglaises du Ponthieu, le jour même de la déclaration de guerre. Il chargea un valet de cuisine d'une lettre scellée pour Édouard, qui contenait son défi, voulant redoubler l'insulte par le caractère même de l'homme qui était chargé de sa lettre. Ce valet rencontra à Douvres les deux ambassadeurs, comme ils s'embarquaient [2]. Le même jour, dimanche 29 avril, les habitants d'Abbeville, secrètement gagnés, ouvrirent leurs portes à Châtillon. Le sénéchal et le trésorier du Ponthieu y furent faits prisonniers. Saint-Valery fut surpris le même jour encore. Le Crotoy, Rue et Pont-Remy le furent bientôt après, et tout le Ponthieu fut soumis dans la semaine [3].

Au moment de cette attaque inattendue, le dauphin d'Auvergne, le comte de Porcien, les sires de Roye et de Maulévrier étaient encore en otage en Angleterre pour l'observation de la paix. Ils coururent d'abord quelque danger ; cependant Édouard se contenta de les relâcher successivement contre rançon, comme s'ils étaient prisonniers de guerre [4].

C'était la guerre de Castille qui avait donné au roi Charles V le courage d'attaquer de nouveau les Anglais. C'était cette expédition injuste et cruelle du prince de Galles, pour remettre sur le trône un roi détesté, que la justice des peuples en avait expulsé, qui avait ruiné l'armée d'Édouard, épuisé son trésor, détruit sa santé, aigri ses peuples et préparé la rébellion dans toute l'Aquitaine. Et au moment où la

[1] Rymer, t. VI, p. 616-617.
[2] Froissart, c. 581, p. 35.
[3] *Ibid.* — Th. Walsingham, Hist. Angliæ, p. 183.—Ypodigma Neustriæ, p. 527.
[4] *Ibid.*, c. 581, p. 39.

guerre éclatait, l'odieuse contre-révolution que les Anglais croyaient avoir accomplie, faisait de nouveau place à un gouvernement national. Henri de Trastamare avait continué, pendant tout l'hiver, le siége de Tolède; mais une partie des citoyens de cette grande ville s'étaient soulevés, et cherchaient à se mettre en communication avec lui pour l'introduire dans leurs murs. De toutes parts l'Espagne s'était insurgée contre don Pedro ; l'Andalousie seule lui obéissait encore, contenue dans la crainte, surtout par l'alliance que ce roi avait contractée avec les Mores de Grenade et d'Afrique, qui lui avaient envoyé vingt mille combattants. Don Pedro en ayant levé à peu près autant dans l'Andalousie, se mit en marche avant le milieu de mars 1369, à la tête de cette armée, pour faire lever le siége de Tolède. Mais observé dans le pays qu'il traversait, tous ses mouvements étaient épiés, et rapportés à Henri, tandis qu'il ne pouvait lui-même obtenir aucune information sur les mouvements de ses ennemis. Henri, laissant une partie de son armée devant Tolède pour en continuer le siége, partit avec sa cavalerie, seulement forte de deux mille quatre cents hommes, pour rencontrer son frère, qui, avec une infanterie nombreuse, mais peu redoutable, n'avait lui-même que trois mille cavaliers. A vingt lieues de Tolède sur la route de Séville, Henri fut rejoint par Bertrand Du Guesclin, avec six cents chevaux français. Il continua à marcher avec une grande diligence jusqu'à peu de distance du château de Montiel, où il rencontra le 14 mars l'armée de don Pedro, qui cheminait en désordre ; ses corps divers étaient fort éloignés les uns des autres, et sans aucun soupçon que les ennemis s'approchassent. Toute l'armée de Henri attaqua avec fureur l'avant-garde de don Pedro ; on eût dit que la haine qui animait les deux frères l'un contre l'autre avait passé dans le cœur de tous les soldats. Les troupes de Henri étaient persuadées que dans l'armée de don Pedro il n'y avait que des musulmans et des juifs, et il ne leur faisaient aucun quartier. Ceux-ci n'arrivaient successivement sur le champ de bataille qu'après que le corps qui marchait devant eux était déjà défait et détruit. Don Pedro combattit vaillamment, mais son armée était ébranlée, et commençait de toutes parts à prendre la fuite quand il quitta lui-même le champ de bataille, pour se réfugier, lui douzième, dans le château de Montiel, où il avait passé la nuit précédente. Le Bègue de Vilaines, qui le poursuivait, arriva devant les portes presque en même temps que lui ; Du Guesclin et Henri le suivirent de près ; le château fut assiégé, et il s'y trouvait à peine des vivres pour

quatre jours. Pierre voulut s'évader; les uns assurent que comme il tentait de s'échapper de nuit, à pied, du château, avec six compagnons seulement, il fut arrêté par le Bègue de Vilaines ; d'autres disent qu'il avait voulu gagner Bertrand Du Guesclin, qui le trahit. Il fut amené le 23 mars dans la tente de Alain de la Houssaye, serviteur de Du Guesclin, où don Henri vint le voir. Les deux frères s'accablèrent d'injures, et s'élancèrent l'un sur l'autre avec fureur. En luttant ensemble ils se renversèrent par terre. Don Pedro, le plus vigoureux, ou le plus adroit, mit son frère sous lui, et allait le poignarder; mais Du Guesclin fit prendre don Pédro par la jambe, et le retourner pour le mettre sous son frère, qui aussitôt le poignarda entre ses bras [1].

La victoire de Montiel et la mort de don Pedro terminèrent à peu près les guerres civiles de Castille, quoique les fils de ce roi, sous la garde de Martin de Cordoue, se défendissent encore assez longtemps dans Carmona. Les rois d'Aragon, de Portugal, de Navarre et de Grenade voulurent profiter de cette révolution, les uns pour acquérir des provinces à leur convenance, d'autres pour réclamer la souveraineté tout entière de la Castille. Bertrand Du Guesclin, de son côté, mettait au plus haut prix ses services, et demandait à Henri la valeur presque entière du royaume, en récompense de ce qu'il l'avait remis sur le trône. Le nouveau roi eut besoin d'une grande habileté, et de déployer des vertus qui le rendirent cher à la nation castillane, pour se raffermir sur un trône aussi ébranlé : sa générosité envers Du Guesclin et les Français qui l'avaient aidé fut assez grande pour que ces hommes avides eux-mêmes ne pussent former aucune plainte : ses victoires sur les Portugais les contraignirent à évacuer ses frontières, et sa reconnaissance envers le roi de France, avec lequel il forma la plus étroite alliance, fut aiguisée encore par la crainte que lui causaient toujours les Anglais ; car il savait qu'Édouard III songeait à faire épouser au duc de Lancaster et au comte de Cambridge ses deux fils, les deux filles de Pierre le Cruel, pour acquérir ainsi un droit à la couronne de Castille [2].

[1] Froissart, t. IV, c. 568-571, p. 448; avec les notes et les extraits de la Chronique de Don Pedro d'Ayala et d'autres contemporains, pour fixer la date. — Mariana, l. XVII. c. 13, p. 717. — Mémoires de Du Guesclin, c. XXX, t. IV p. 336. — Hist. de Du Guesclin, par Ménard, p. 371-375, l'un et l'autre remplis d'erreurs et de faussetés. — Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XII, c. 8, p. 391. — Th. Walsingham, Hist. Angl., p. 182. — Ypodigma Neustriæ, p. 527, est plus fabuleux encore. — [2] Mariana, l. XVII, c. 14, p. 717.

La nouvelle de la victoire de Montiel, et de la mort de don Pedro arriva en France dans le temps où tout se préparait à de nouveaux combats, et où ce succès éclatant, remporté sur les alliés de l'Angleterre, semblait annoncer des victoires non moins brillantes que les Français pourraient remporter à leur tour. Charles V se croyait si sûr d'avoir dompté les sentiments de liberté qui s'étaient manifestés en France pendant sa régence, qu'il ne craignit point, dans cette crise importante, d'assembler les états-généraux, pour leur faire sanctionner les mesures qu'il voulait prendre. Le 19 mai 1369, ces états se réunirent dans la grand'chambre du parlement. On y voyait deux archevêques, quarante évêques et plusieurs abbés, les ducs d'Orléans et de Bourgogne, les comtes d'Alençon, d'Eu et d'Étampes, princes du sang, et beaucoup de nobles, avec un grand nombre de gens des bonnes villes, qui siégeaient avec les conseillers au parlement. Le cardinal de Beauvais, chancelier de France, en présence du roi et de la reine, communiqua à l'assemblée l'appel des barons de Gascogne, et les négociations qui avaient eu lieu en Angleterre. Le roi ajouta que s'il en avait trop ou trop peu fait, il trouvait bon qu'on le lui représentât, et qu'il était encore à temps de corriger ce qu'il avait fait. Il invita les états à y réfléchir et à se rassembler le surlendemain ; la réponse de l'assemblée fut au reste telle qu'il l'avait prévu. Les états déclarèrent que le roi avait suivi les règles de la justice, qu'il n'avait pu rejeter l'appel des Gascons, et que si les Anglais l'attaquaient, ils lui feraient une guerre injuste [1].

Les Français avaient si bien dissimulé leurs préparatifs de guerre, qu'on vit avec étonnement s'assembler en un instant les armées qui se disposaient à attaquer l'Aquitaine. Le duc de Berri en Auvergne, le duc d'Anjou en Languedoc, n'eurent besoin que d'appeler à eux la noblesse, avertie depuis longtemps, pour se trouver à la tête de forces considérables. Les compagnies d'aventure, qui avaient été pratiquées d'avance, se déclarèrent françaises [2]. Les capitaines de quelques autres, qui n'inspiraient pas de confiance au duc d'Anjou, furent invités par lui à venir le trouver à Toulouse ; là il les accusa d'avoir conspiré contre lui, et il les fit arrêter. Le petit Mesquin et Arnaud de Penne furent noyés par son ordre ; Amanieu d'Artigues et Nolin Pavalhon décapités,

[1] Chron. de Saint-Denis, t. III, f. 8, recto, 2 col. et suiv. — Préface de Secousse au t. VI des Ordonn. de France, p. 1.

[2] Froissart, c. 582, t. V, p. 40.

et leurs soldats, effrayés, se rangèrent avec empressement sous les étendards du duc d'Anjou [1].

Cependant les frontières du Poitou et de l'Aquitaine étaient bien garnies de soldats anglais, et les ducs d'Anjou et de Berri n'étaient point encore disposés à former des siéges ou à livrer des batailles; de nouveaux renforts arrivèrent aussi au prince de Galles; les compagnies d'aventuriers anglais et gascons qui s'étaient avancées jusqu'en Normandie pour piller le pays, revinrent le joindre en Angoulême, après avoir obtenu du duc de Bretagne la permission de traverser son pays. Peu de jours après, les comtes de Cambridge et de Pembroke arrivèrent aussi d'Angleterre, par la même route, avec des renforts. Hugues de Calverley enfin lui ramena deux mille hommes des frontières d'Aragon. Le roi d'Aragon avait, le 12 janvier, signé une alliance avec le roi d'Angleterre [2]; et le duc de Bretagne, sans oser encore embrasser ouvertement sa cause, ne faisait des vœux que pour lui [3].

De petits corps établis dans les places frontières, faisaient de part et d'autre des courses dans le pays ennemi. Jean Chandos, qui avait amené à Mautauban cinq cents combattants, ravageait la campagne de Toulouse. Hugues de Calverley s'était dirigé, avec ses deux mille soldats, vers les terres du comte d'Armagnac et du sire d'Albret. Simon de Burley se tenait sur les frontières du Poitou et de la Saintonge, et le comte de Cambridge, frère du prince Édouard, assiégeait Bourdeille. Burley tomba dans une embuscade entre Lusignan et Mirebel, où il fut fait prisonnier. Sur les autres points, les faits d'armes, que Froissart raconte avec de grands détails, eurent peu d'importance [4]. Mais tandis que les capitaines français ne faisaient aucune action d'éclat, les prélats servaient bien plus puissamment la cause de Charles V. Celui-ci avait profité de son crédit sur Urbain V, pour faire nommer des hommes qui lui fussent dévoués dans les églises des provinces cédées aux Anglais. L'archevêque de Toulouse entretenait avec eux une correspondance active, et les pressait de se déclarer pour la France. L'évêque de Cahors, à sa persuasion, souleva sa ville épiscopale, et en chassa les Anglais. Prêchant ensuite l'insurrection de lieu en lieu, il les chassa de tout le Quercy. L'influence de ces deux prélats fit révolter

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 52, p. 340.
[2] Rymer, t. VI, p. 606, 607.
[3] Froissart, c. 583, 584, t. V, p. 42 et 46.
[4] *Ibid.*, c. 585, p. 48.

plus de soixante cités, villes, châteaux ou forteresses. Pour enflammer toujours plus le clergé de ce zèle pour la France, Charles V faisait faire continuellement à Paris des processions, où il marchait avec la reine, les pieds nus, requérant Dieu très-dévotement qu'il voulût protéger le royaume [1].

La nouvelle de cette insurrection était déjà parvenue à Édouard III, lorsque le 3 juin il assembla son parlement à Westminster, et lui annonça que Charles V, contre la foi des traités, avait réclamé sur l'Aquitaine une suzeraineté à laquelle il avait expressément renoncé, et qu'il avait fait suivre cette injuste prétention d'une double attaque sur le Ponthieu et le Quercy, dont il s'était emparé de vive force. Le parlement, en conséquence, engagea le roi à reprendre, le 11 juin, le titre de roi de France, auquel il avait renoncé par le traité de Bretigny [2]; et le 19 juin, Édouard écrivit à son fils de travailler désormais à reconquérir son héritage de France, en promettant à tous les seigneurs qui le seconderaient la possession héréditaire de tous les duchés, comtés et fiefs dont ils se rendraient maîtres [3].

Les deux rois cherchèrent, chacun de leur côté, à se fortifier par des alliances étrangères; et dans ces négociations actives et secrètes, la supériorité demeura du côté de Charles V. Il ne réussit pas cependant auprès de David II, roi d'Écosse, le même qui avait été prisonnier avec le roi Jean, et qu'il voulait engager à attaquer les Anglais [4]. Édouard s'était hâté de lui faire, de son côté, des propositions avantageuses, en sorte que le 20 juillet il signa une trêve de quatorze ans entre les deux royaumes, qui fut ratifiée le 24 août par Édouard [5].

Dans les Pays-Bas, Édouard attacha a son parti les ducs de Gueldre et de Juliers; il fit aussi de grands efforts pour faire déclarer en sa faveur la duchesse de Brabant, et Albert de Bavière, qui gouvernait le Hainaut; mais il fut déjoué dans cette négociation par les partisans que Charles V avait eu soin de se gagner par avance dans les conseils de ces deux seigneurs [6]. Un succès bien plus important pour la France fut celui de l'alliance de Flandre. Édouard avait travaillé cinq ans pour

[1] Froissart, c. 587, p. 55.
[2] Rymer, t. VI, p. 621.
[3] *Ibid.*, p. 626.
[4] Froissart, t. V, c. 582, p. 40.
[5] Rymer, t. VI, p. 632, 633.
[6] Froissart, c. 587, p. 58.

obtenir, en faveur de son fils Edmond, comte de Cambridge, la main de Marguerite, héritière de Flandre, et veuve du dernier duc de Bourgogne, et Charles V lui avait fait refuser obstinément, par le pape, une dispense de parenté que l'Église accorde toujours aux princes. Lorsque Charles demanda Marguerite pour son frère Philippe, duc de Bourgogne, qui était parente de l'héritière de Flandre, précisément au même degré, le pape ne fit aucune difficulté pour la dispense [1]. Mais le comte de Flandre fut moins souple, d'accord à cet égard avec ses sujets, qui redoutaient l'influence française; il sentait les besoins de l'amitié des Anglais pour la prospérité de son pays; enfin il fut vaincu par les sollicitations de Marguerite de France, sa mère, comtesse d'Artois et de Bourgogne, qui protesta qu'elle le déshériterait s'il donnait sa fille à un autre qu'à un prince français. Par le traité négocié à Gand avec la France, il fut convenu que Lille, Douai et Orchies, avec leur territoire, seraient rendus au comte de Flandre, qui abandonnerait, en retour, diverses réclamations pécuniaires qu'il avait à faire contre la couronne de France. Le mariage de Philippe avec Marguerite, accordé à ces conditions, fut célébré à Gand, le 19 juin 1369, avec une extrême magnificence. Édouard en conçut beaucoup de jalousie; mais malgré les expressions de son ressentiment et les caresses de la France, les Flamands demeurèrent fidèles à leur attachement à l'Angleterre, et refusèrent de prendre part à la guerre. Toutefois, c'était déjà un succès bien assez éclatant d'avoir fait entrer dans la maison de France un aussi riche héritage [2].

Sur la frontière d'Espagne, le roi de Castille était tout dévoué à la France. Le roi d'Aragon avait fait tout récemment alliance avec les Anglais. Le roi de Navarre, encore irrésolu, crut pouvoir tirer avantage de la rivalité des deux rois, pour obtenir justice de la France; il se rendit donc par un des ports de la Navarre à Cherbourg, où il arriva au mois de septembre. Il entra immédiatement en traité avec son beau-frère, auquel il demandait la restitution de Meulan, Mantes, Longueville et Montpellier, et quelques avances d'argent, consentant à soumettre à un arbitrage ses droits sur la Bourgogne. Ces négocia-

[1] Vitæ Roman. Pont. Scr. Ital., t. III, p. II, d. 615.

[2] Froissart, c. 588, p. 61. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 163, verso. — Plancher, Hist. de Bourgogne, t. III, l. XIII, p. 28. — Barante, Hist. des Ducs de Bourgogne, t. I, l. I, p. 39.

tions se prolongèrent longtemps, et ne furent terminées que l'année suivante [1].

Édouard III, alarmé par la destruction de son allié don Pedro de Castille ; traversé par les intrigues de la France en Hainaut, en Brabant, en Flandre, en Navarre ; étonné par la révolte successive de la haute Gascogne, du Ponthieu et du Quercy, sentait que la fortune, qui l'avait favorisé si longtemps, commençait à l'abandonner. Tous ses sujets français lui paraissaient secrètement portés pour son adversaire. La défiance qu'il ressentait lui-même était ressentie aussi par tous ses capitaines, tous ses commandants de place, tous les Anglais dispersés sur le continent ; elle se manifestait par des précautions offensantes, une conduite hautaine, des propos injurieux. Les Anglais se croyant toujours sur le point d'être trahis, faisaient aussi toujours sentir qu'ils étaient les maîtres, non les concitoyens des Aquitains, et une haine intestine mettait en danger toutes les garnisons, tous les corps d'armée composés des deux nations.

Charles V, au contraire, profitait de la fortune qui commençait à se montrer favorable, pour persuader à ses sujets qu'il était digne de leur amour et de leur confiance. Quel que fût son besoin d'argent, il ne chercha point à s'en procurer par de ruineuses variations des monnaies, comme avaient fait ses prédécesseurs ; il ne multiplia point les taxes judicieuses, mais il s'adressa aux juifs, qui seuls possédaient de grands capitaux, et en retour pour leurs avances, il leur accorda une protection efficace, même contre les ecclésiastiques. Par son ordonnance du 22 mars, il pourvut à ce qu'on ne les conduisît plus de force à l'église [2]. Il savait tirer parti de la faveur du pape et du clergé, et cependant il ne négligea point d'affermir son indépendance à la cour de Rome. Il fit publier de nouveau trois anciennes bulles obtenues par ses prédécesseurs, pour mettre les officiers royaux à l'abri des excommunications pontificales, et empêcher que les causes de ses sujets ne fussent portées par appel au delà des monts [3]. Malgré la confiance qu'il accordait à ses frères, les ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne, dont il faisait ses lieutenants pour la conduite de la guerre, tandis qu'il ne

[1] Froissart, c. 588, p. 64. — Chron. de Saint-Denis, t. III, f. 16, verso, col. 1. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. II, p. 109 et suiv. — Mariana, de Reb. Hisp., l. XVII, c. 14, p. 719. — Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 453,

[2] Ordonn. de France, t. V, p. 167.

[3] *Ibid.*, p. 100.

paraissait jamais lui-même aux armées, il ne voulut point qu'ils eussent une juridiction indépendante dans leurs hôtels à Paris, comme ils en avaient formé la prétention, et il ordonna que les délinquants de leurs maisons fussent justiciables du prévôt de Paris [1]. A mesure que des révoltes éclataient parmi les sujets français de son adversaire, il se hâtait de confirmer les priviléges et les immunités des villes qui se donnaient à lui, ou même d'y ajouter. Dès le mois de mai, il avait accordé cette grâce aux habitants du Ponthieu, à ceux de Fesenzac, d'Auch, de Lectoure, et à beaucoup d'autres [2]. Enfin, comme il était obligé de demander aux particuliers le sacrifice d'une partie de leurs jouissances, il donna lui-même l'exemple des retranchements en faisant, le 3 août, porter à la monnaie la plus grande partie de sa vaisselle, dont il fit fabriquer des blancs deniers d'argent pour payer ses troupes [3].

Charles V avait destiné les ducs d'Anjou et de Berri à attaquer l'Aquitaine, l'un par le Languedoc, l'autre par l'Auvergne, et le duc de Bourgogne à enlever aux Anglais ce qui leur restait en Picardie, et à menacer l'Angleterre elle-même. Mais Charles V, qui avait trouvé dans quelques habiles ministres dont il avait su faire choix, des talents pour l'administration civile et la politique, ou n'avait pas eu le même bonheur dans ses choix militaires, ou n'avait pas pu, même aidé du conseil de ses capitaines, vaincre sa timidité naturelle. Encore que ses plans fussent quelquefois habilement concertés, ils échouaient à l'exécution, parce que ne voulant pas courir le moindre danger, il retirait à ses généraux, au moment critique, l'ordre d'agir.

On combattait à la fois sur presque tous les points de la France ; mais ces faits d'armes, détaillés par Froissart avec une extrême complaisance, ne nous apprennent autre chose que la ruine et la souffrance universelle. Douze mille Français assiégeaient Réalville en Quercy. Ils s'en rendirent maîtres par une mine, et massacrèrent sans pitié tous les Anglais qui y tenaient garnison [4]. A leur tour, les Anglais prirent, en Poitou, Briouse, ville du seigneur de Chauvigny, qui s'était révoltée contre eux ; ils en pendirent la garnison, et en massacrèrent presque tous les habitants [5]. Robert Knolles, célèbre aventurier anglais,

[1] Ordonn. de France, du 23 mai, t. V, p. 170.
[2] *Ibid.*, p. 173, 189, etc.
[3] *Ibid.*, p. 213.
[4] Froissart, c. 590, p. 68.
[5] *Ibid.*, c. 591, p. 71.

profitant de l'amitié qu'il avait autrefois contractée dans les camps avec Perducas d'Albret, autre capitaine d'aventuriers, le débaucha au duc d'Anjou avec cinq cents Gascons, et le ramena sous les drapeaux d'Angleterre[1]. Peu après, de concert avec Jean Chandos, il s'empara de Moissac, de Grammate, de Roquemadour, qui, selon la phrase du temps, s'étaient *tournées françaises*, tandis qu'il échoua devant Durvel, qu'il assiégea cinq semaines, et devant Domme[2].

Bourdeille, qui, pendant neuf semaines, avait été assiégée par les comtes de Cambridge et de Pembroke, fut prise par stratagème[3]; après quoi ces deux seigneurs revinrent à Angoulême auprès du prince de Galles, pour prendre ses ordres sur la suite de la campagne. Tandis qu'il les chargeait d'assiéger Roche-sur-Yon, dont le commandant se rendit trop tôt, au jugement du duc d'Anjou, et fut jeté par son ordre dans un sac à la rivière[4], une compagnie d'aventuriers anglais, s'avançant rapidement au travers du Limousin, surprit Belleperche en Bourbonnais, et y fit prisonnière Isabelle de Valois, mère du duc de Bourbon et de la reine de France[5]. Jean Chandos, nommé sénéchal de Poitou, en remplacement de James d'Audley, mort de maladie, ravagea quinze jours le Loudunois et les terres du vicomte de Rochechouart; voulant ensuite attaquer en Touraine Louis de Sancerre, maréchal de France, qui y rassemblait un corps d'armée, il pria le comte de Pembroke de venir le joindre, avec le détachement anglais qu'il commandait, à Mortagne-sur-Mer. Ce comte, jeune, présomptueux et fier de sa noblesse, ne voulut pas s'associer à un vieux guerrier, auquel demeurerait toute la gloire de leurs actions communes : il refusa, et Chandos fut forcé de licencier son armée[6]. Pembroke voulut alors exécuter seul ce que Chandos lui avait proposé : avec trois cents lances anglaises et poitevines il traversa l'Anjou et la Touraine; mais le maréchal de Sancerre le suivait, sans qu'il s'en doutât, avec sept cents combattants, le surprit à Puyrenon, lui tua cent vingt hommes, et força le reste à se réfugier dans une maison de templiers, qui n'était pas susceptible d'une longue défense[7], et où il n'y avait point de

[1] Froissart, c. 592, p. 75.
[2] *Ibid.*, c. 593-595, p. 79-86.
[3] *Ibid.*, c. 596, p. 89.
[4] *Ibid.*, c. 600, p. 101.
[5] *Ibid.*, c. 598, p. 96.
[6] *Ibid.*, c. 605, p. 111.
[7] *Ibid.*, c. 604, p. 114.

vivres. Pembroke, qui s'y défendit vingt-quatre heures, y aurait infailliblement été pris, si le vieux Chandos, sans lui garder de rancune, n'était accouru à son secours, et n'avait fait reculer le maréchal de Sancerre [1].

Sur les côtes du nord, un corps de mille lances françaises était venu attaquer Ardres au commencement de la campagne; mais ayant été repoussé avec perte [2], un temps assez long s'était écoulé sans hostilités. Cependant des vaisseaux étaient rassemblés à Harfleur et Honfleur, à l'embouchure de la Seine, et Philippe le Hardi, le plus jeune frère du roi, formait à Rouen une armée qu'on disait destinée à envahir l'Angleterre [3]. Édouard III, averti de ces projets, adressa, dans le mois de juillet, plusieurs ordres à ses officiers pour pourvoir à la défense de ses côtes [4]. Mais il lui convenait bien mieux encore de porter la guerre en France, et, vers la fin d'août, il fit passer à Calais le duc de Lancaster son fils, avec six cents hommes d'armes et quinze cents archers [5]. A cette époque même, les préparatifs du duc de Bourgogne étaient achevés; plus de trois mille chevaliers devaient s'embarquer avec lui pour l'expédition d'Angleterre. Le roi était venu le joindre à Rouen, et il avait persisté jusqu'alors dans cette résolution hasardeuse, malgré les avis d'Olivier de Clisson, qui lui en représentait tout le danger. Mais quand il fallut donner l'ordre du départ, il sentit renaître toutes ses craintes; il abandonna les préparatifs maritimes qui lui avaient coûté de très-grandes dépenses, et il ordonna au duc de Bourgogne de conduire l'armée qu'il avait rassemblée, contre les Anglais qui ravageaient le territoire de Guines et de Térouanes [6].

Le duc de Bourgogne passa en effet la Somme à Abbeville, et vint occuper Montreuil, Hesdin et Saint-Pol : de son côté, le duc de Lancaster s'était avancé jusqu'à Tournehen, où Robert de Namur vint le joindre avec beaucoup de chevaliers des Pays-Bas, et cent lances de bonnes troupes. Il fit choix dans la vallée d'une forte position entourée de haies et de ravins; il y traça son camp, et y attendit l'ennemi. Bientôt le duc de Bourgogne arriva sur le monticule vis-à-vis de lui,

[1] Froissart, t. V, c. 605-607, p. 119-125.
[2] *Ibid.*, c. 589, p. 67.
[3] *Ibid.*, c. 599, p. 98. — Barante, Ducs de Bourg., t. I, p. 43.
[4] Rymer, t, VI, p. 625, 628, 631.
[5] Froissart, c. 599, p. 100, et notes. Walsingham, Hist. Angl., p. 183.
[6] *Ibid.*, c. 602, p. 107.

avec l'armée française, sept fois plus nombreuse que celle du duc de Lancaster. On n'y comptait pas moins, en effet, de quatre mille chevaliers, avec un nombre proportionné de soldats [1]. Mais Charles V, toujours alarmé à l'idée d'une bataille, avait exigé de son frère qu'il ne combattrait point sans un ordre exprès de lui. Philippe contenait avec peine l'impatience de ses chevaliers, qui, malgré ses défenses, allaient escarmoucher aux barrières des Anglais; il envoyait messages sur messages demander à Charles la permission d'attaquer cette poignée d'hommes qui le bravaient, et qui rendaient ridicule la chevalerie de France : il lui fit dire enfin qu'il aimerait mieux encore se retirer que de rester en présence d'ennemis si faibles, et qu'il ne lui était pas permis d'attaquer. En réponse, Charles V lui donna l'ordre de déloger en effet. A minuit, le 12 septembre, le duc de Bourgogne fit recueillir ses bagages, prit la route de Paris; et quand il fut fut sûr de n'être pas poursuivi, à Saint-Omer il licencia ses troupes. Les Anglais, qui avaient remarqué, le mouvement et les feux du camp ennemi, s'attendaient à une attaque; leur surprise fut grande le matin, en reconnaissant que cette redoutable armée avait fui devant eux. Le duc de Lancaster les ramena à Calais [2]. Au bout de quelques jours, il recommença ses ravages dans les comtés de Saint-Pol et d'Eu; il poussa même jusqu'en vue de Harfleur, avec l'espoir de brûler la flotte qui y était rassemblée; mais trouvant toutes les villes françaises en bon état de défense, il ramena de nouveau son armée à Calais, la licencia, et repassa en Angleterre [3].

[1] Froissart, c. 602, p. 109.
[2] *Ibid.*, c. 610, 611, p. 132.
[3] *Ibid.*, c. 612, 613, p. 139.

CHAPITRE XIII.

Charles V poursuit la guerre avec pusillanimité, et cependant avec succès. Urbain V revient mourir à Avignon. Grégoire XI et l'Inquisition. Conquête du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois. Expulsion du duc de Bretagne. Une armée anglaise traverse la France de Calais jusqu'à Bordeaux. — 1370-1373.

(1370.) De tous les mérites auxquels la nation française pouvait prétendre, aucun ne semblait plus inhérent à sa nature que celui d'une brillante valeur. La chevalerie était, en quelque sorte, une fiction française ; ce monde poétique avait servi de modèle à la noblesse, et tous les chevaliers de l'Europe regardaient presque la France comme leur patrie. Par une association d'idées qu'on ne s'explique pas aisément, le courage et l'amour semblaient aux Français toujours unis ensemble ; c'était dans les batailles, par le sang et le carnage, que les jeunes gens prouvaient leurs tendres sentiments, parce que le plus grand mérite dont ils pussent paraître revêtus aux yeux des belles, leur venait de leurs grands coups d'épée. Les Français dédaignaient également tout artifice et toute étude : ils ne se piquaient point d'être habiles dans l'art de conduire et de disposer une armée, dans l'attaque ou la défense des places : non-seulement les mots de tactique et de stratégie n'étaient point encore introduits dans les langues modernes ; les idées qu'ils représentent n'existaient pas non plus encore. Les Français ne voulaient être et n'étaient en effet que braves ; le danger et l'action causaient en eux une ivresse à laquelle ils se livraient avec passion ; ils se jetaient sur l'ennemi ; ils tuaient, ils se faisaient tuer sans ressentir aucune colère, sans attendre beaucoup de profit du succès, sans calculer les chances du revers. Leur étourderie, leur présomption, leur insubordination, leur désordre, avaient causé leurs plus sanglantes défaites ; et, quoique celles-ci, dans les deux derniers règnes, eussent été si graves et si souvent répétées, que l'imagination de tous en était frappée, et

qu'elles disposaient les soldats à des terreurs paniques, la noblesse française n'avait point perdu le sentiment de sa bravoure innée, et ses ennemis mêmes ne la révoquaient point en doute : rien de timide, d'amolli, d'efféminé, ne se faisait voir en elle, et elle soupirait toujours également après les combats.

On ne peut se figurer un contraste plus étrange que celui que présentait une telle nation, conduite par un roi tel que Charles V. Ce roi, presque toujours caché dans le fond de son palais, dirigeait tout en silence par ses ordres secrets, préparant, comme un magicien, les événements sans les voir; osant les choses les plus hasardeuses, et redoutant cependant le moindre combat; renouvelant sans provocation, sans que ses peuples le désirassent, une guerre qui avait failli le précipiter du trône, et interdisant cependant toute bataille à ses soldats, même lorsque le plus grand avantage du nombre semblait leur assurer la victoire; et, ce qui était plus étrange encore, ce roi, qui faisait subir successivement le reproche de lâcheté à tous ses capitaines, à tous ses soldats, les faisait marcher cependant de succès en succès, et dans un court espace de temps, recouvrait toutes les provinces que son père et son aïeul avaient perdues.

Ce singulier spectacle ne peut, il est vrai, être mis complétement sous nos yeux. Charles V reste à jamais dans l'ombre où sa politique l'avait fait se cacher. Sa vie silencieuse n'a laissé presque aucun monument qui nous aide à le connaître. Froissart est, pour la France, le seul historien de cette époque : on croirait d'abord que Froissart avec son naïf bavardage ne laisse rien à désirer. Il raconte, en effet, avec les plus minutieux détails, tous les petits faits militaires; il met en scène tous les chevaliers; il les fait agir et parler devant nous, si ce n'est comme ils firent réellement, du moins dans l'esprit général du siècle; mais Froissart n'estimant que le courage et les largesses, ne donne aucune attention à la politique; il ne songe pas même à démêler les projets ou le caractère de Charles V; il semble oublier son existence, il parle à peine de lui, de la reine, de sa cour, de sa famille; il ne nomme jamais ses conseillers et ses ministres, et il n'aperçoit enfin que ceux qui donnent ou reçoivent de beaux coup de lance dans les petits combats qu'il rapporte. Charles V est donc réellement un des rois de France qu'on arrive le moins à connaître. Au reste, il n'y a pas perdu; le mélange de mauvaise foi et de lâcheté que décèlent ses actions, l'aurait rendu d'autant plus odieux qu'il aurait paru sous un plus grand jour,

tandis que les résultats généraux de son règne, des conquêtes et des économies par lesquelles il amassa un trésor considérable, lui ont fait conserver le nom de *Sage*, que la pédante Christine de Pisan lui avait donné.

Tandis que la France étonnée du licenciement des deux armées des ducs d'Anjou et de Berri sans avoir fait aucune action d'éclat, et de la fuite du duc de Bourgogne à Tournehen devant une armée qu'il semblait devoir écraser, se demandait si ses soldats ne pouvaient donc plus se mesurer avec les Anglais, et si elle était désormais condamnée à reculer partout où ils offraient le combat, la cour des pairs, jointe au parlement, procédait, sur l'appel des barons de Gascogne, et rendait une sentence dont l'iniquité montre assez que dans les décisions entre les princes, cette cour ne jouissait d'aucune indépendance, et n'était pas même contenue par la pudeur. Une première sentence, qui ne s'est point conservée, fut rendue par la cour des pairs au mois de novembre 1369; des lettres patentes données par le roi au château de Vincennes, le 14 mai 1370, la répètent et la confirment. « Nous avons » reçu, dit Charles, l'appel des barons de Gascogne; car nous le pou- » vions et le devions suivant la justice, puisque par ledit traité de » paix (de Bretigny) la supériorité et le ressort de tout le duché, et » des autres terres remises et assignées par ledit traité, étaient con- » servés à notre père, à nous-même et à nos successeurs, et étaient » spécialement et expressément réservés, dans toute l'intégrité avec » laquelle ils appartenaient à nous et à notre couronne, dans tous les » temps passés jusqu'audit traité. » On se souvient, au contraire, que ce ressort et cette supériorité avaient été spécialement et expressément abolis : les termes du traité étaient sous les yeux des juges au moment où ils déclaraient ce qu'ils savaient être faux, et ce que le monde entier saurait qu'ils déclaraient faussement. En conséquence de ce que le roi Édouard et son fils n'avaient pas tenu compte de cet appel, de ce qu'ils avaient voulu forcer à l'obéissance et punir les appelants, de ce qu'ils n'avaient point paru devant la cour des pairs à leur ajournement, et de ce qu'ils avaient enfin déclaré la guerre à la couronne de France, comme des rebelles, violant ainsi le traité qu'ils avaient confirmé par leurs serments; la cour déclarait confisqués le duché d'Aquitaine et toutes les autres que les princes anglais possédaient avant leur rébellion dans le royaume et sous la supériorité et le ressort de la cour des pairs; déclarant quittes tous les vassaux et sujets desdits duchés

et terres, de tous les serments qu'ils avaient prêtés aux Anglais [1].

Sans vouloir reconnaître l'insultante prétention du roi de France et de la cour des pairs, Édouard III n'avait pas laissé d'écouter les plaintes des Gascons, et de se conformer à leurs désirs. Par des lettres patentes qu'il donna à Westminster le 5 novembre, il enjoignit au prince de Galles de se déporter de toutes actions faites ou à faire pour recouvrer le fouage qu'il avait voulu lever sur les Aquitains, et de restituer même les sommes qu'il avait perçues : en même temps, il accordait une amnistie à tous ceux qui, s'étant soulevés à cette occasion, reviendraient dans le mois à son obéissance [2].

Mais le sort des armes est rarement d'accord avec la justice des parties belligérantes. Édouard III, qui avait fait avec de si brillants succès la guerre à Philippe VI et à Jean, n'avait plus des chances si favorables, lorsqu'il était forcé de la renouveler contre Charles V. Quoique vigoureux encore, il sentait pourtant les atteintes d'une vieillesse prématurée, qui le rendait peu propre désormais à commander les armées; son fils Édouard, le prince Noir, était plus abattu que lui par la maladie; son second fils Lionel, duc de Clarence, après avoir étonné les Italiens par les excès de son intempérance, en avait été victime. Ses autres fils, avec une ambition plus inquiète, n'avaient jamais fait preuve des mêmes talents et n'inspiraient point aux soldats la même confiance. Les compagnons d'armes d'Édouard III, ces vaillants et habiles guerriers qui avaient remporté tant de victoires pour l'Angleterre, disparaissaient tous presque en même temps de la scène du monde. L'un des plus illustres, Jean Chandos, sénéchal de Poitou, venait encore, le 31 décembre 1369, d'être tué dans une escarmouche, au pont de Lussac, sur la Vienne [3]. Avant qu'une génération nouvelle eût acquis autant de distinction et d'expérience, il devait s'écouler des années, pendant lesquelles les Anglais verraient s'obscurcir leur antique gloire. Les nations croient toujours qu'elles peuvent se reposer sur leurs lauriers, et se dispenser d'efforts et d'études, dans la carrière où elles viennent de briller; elles ne songent pas que pour que leurs nouveaux champions vaillent ceux qu'elles ont perdus, il faut qu'ils subissent le même apprentissage; leurs rivaux ont appris d'elles l'art de les vaincre,

[1] Ordonn. des Rois de France, t. VI, p. 508.

[2] Froissart, c. 617, p. 163. Cette ordonnance ne se trouve pas dans Rymer, et l'on doute si elle appartient à l'année 1369 ou 1370.

[3] *Ibid.*, t. V, c. 614, p. 146-159.

tandis que les successeurs des grands hommes s'aperçoivent enfin, à l'expérience, que la présomption et la suffisance ne remplacent pas le talent.

En même temps qu'Edouard perdait ses grands capitaines, il voyait aussi ses alliés se détacher de lui. Aucun mouvement dans les Pays-Bas ou en Allemagne n'indiquait qu'il y comptât encore un ami [1]. Le roi de Navarre, comte d'Évreux, qui, par les ports qu'il possédait en Normandie, aurait pu seconder puissamment les Anglais, était arrivé l'année précédente dans le Cotentin, incertain entre les deux rois, et déterminé seulement à accorder son alliance à celui qui y mettrait le plus haut prix. Mais Édouard profita mal de ces dispositions; les Anglais en garnison à Saint-Sauveur-le-Vicomte, firent des courses sur ses terres, et les ravagèrent jusqu'à Cherbourg. Des négociations étaient entamées en même temps par Charles le Mauvais avec les rois de France et d'Angleterre. Auprès du premier, il avait de nombreuses réclamations à faire. Il ne parlait plus désormais de la Champagne, héritage de sa mère, dont il avait été dépouillé; mais il n'avait point cessé de réclamer la Bourgogne, quoique, depuis que ce second héritage lui avait été enlevé par Charles V, il n'eût point tenté le sort des armes pour le recouvrer. Il réclamait encore Mantes, Meulan et le comté de Longueville, qui lui avaient été ravis par surprise et au milieu de la paix, et Montpellier, qui lui avait été donné en dédommagement et repris presque aussitôt. Avec de si nombreux sujets de plainte, Charles le Mauvais, qui ne trouvait dans son beau-frère que haine et défiance, était beaucoup plus empressé à traiter avec Édouard, auprès duquel il avait envoyé quelques-uns de ses plus habiles négociateurs. Son alliance était donc en même temps offerte et marchandée à Paris et à Londres. Un projet de traité fut arrêté le 26 mars entre les deux Charles, par lequel le différend sur la Bourgogne était soumis à l'arbitrage du pape. Mantes, Meulan et Longueville étaient échangés contre la seigneurie de Montpellier, et une avance de 50,000 francs était offerte au roi de Navarre comme à-compte sur ce qui lui était dû [2]. Pour accomplir ce traité, le roi de Navarre aurait dû venir à Paris et faire hommage au roi de France. Il demanda des otages avant de se mettre entre les mains de son beau-frère; il repoussa ceux qui lui

[1] Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 164, verso.

[2] Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. II, p. 145.

étaient présentés, et il finit par refuser son assentiment au projet de traité qui lui avait été soumis [1].

Ses ambassadeurs en Angleterre eurent d'abord plus de succès. Il y avait envoyé son secrétaire Dutertre ; il paraît qu'il s'y rendit lui-même au mois d'août [2]. Une trêve fut d'abord accordée, puis prolongée, entre les Anglais et les fiefs que le roi de Navarre possédait en France [3]; un traité fut ensuite signé le 2 décembre 1370, par lequel les deux rois s'alliaient contre Charles, qui se dit roi de France, et Henri, qui se dit roi de Castille ; pour prix de cette alliance, Édouard devait céder à Charles le Mauvais Saint-Sauveur-le-Vicomte et d'autres terres qu'il possédait en Normandie ; il devait lui faire céder, par le prince de Galles son fils, la vicomté de Limoges ; enfin il lui promettait que s'il faisait la conquête de la France, il lui restituerait la Champagne, la Brie, la Bourgogne et les autres fiefs dont le roi de Navarre avait été injustement dépouillé. Il lui promettait aussi de lui avancer 100,000 marcs, faisant 400,000 écus pour les frais de la guerre [4].

L'alliance efficace du roi de Navarre semblait assurée à l'Angleterre ; mais l'assentiment du prince de Galles avait été réservé avant que le traité fût considéré comme liant les deux parties ; et le 22 janvier 1371, Édouard III écrivit au roi de Navarre que son fils refusait son consentement, ce prince ne voulant pas, autant qu'on en peut juger, se dessaisir de la vicomté de Limoges [5]. Ainsi toutes les négociations qui, pendant une année, avaient occupé le roi de Navarre, demeurèrent sans résultat ; et l'appui qu'il avait compté trouver du côté de l'Angleterre lui échappant, il se vit obligé de se retourner du côté de la France. En même temps que ces négociations se prolongeaient, les ravages de la guerre continuaient sans qu'on pût encore prévoir de quel côté se déclarerait la victoire. Dans les premiers mois de l'année, Thomas Percy avait été nommé par les Anglais sénéchal du Poitou, et avant qu'il se fût fait reconnaître de toute la province, les Français lui avaient enlevé Châtelleraut par escalade [6]. En même temps le duc de Bourbon s'était avancé vers Belleperche, pour délivrer sa mère, qui

[1] Secousse, p. 121.
[2] Rymer, t. VI, p. 661.
[3] *Ibid.*, p. 667, 668.
[4] Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, p. 123.
[5] *Ibid.*, p. 131. — Rymer, t. VI, p. 677.
[6] Froissart, c. 618, p. 166.

dans son propre château était prisonnière de trois aventuriers anglais. Mais, quoique le comte de Saint-Pol, la maréchal de Sancerre et un grand nombre de chevaliers français fussent venus le joindre et semblassent impatients de combattre, les ordres du roi d'éviter tout hasard étaient si positifs, qu'ils laissèrent les comtes de Cambridge et de Pembroke et Eustache d'Aubrecicourt, avec des forces fort inférieures, passer devant eux pour entrer dans Belleperche, faire monter la mère de la reine et du duc de Bourbon sur un cheval, et à une heure annoncée d'avance, repasser devant eux pour l'emmener, sans que les Français osassent les attaquer [1]. Peu de temps après, la duchesse de Bourbon fut échangée et remise en liberté.

Charles V avait appelé à Paris ses trois frères pour convenir avec eux du plan de campagne qu'il les chargerait d'exécuter. Le duc d'Anjou s'engagea à entrer en Guienne par la Réole et Bergerac, avec l'armée qu'il assemblerait en Languedoc ; le duc de Berri devait en même temps entrer dans la principauté par Limoges et le Quercy, et les deux frères promettaient de se réunir devant Angoulême pour en entreprendre le siége. Avec une troisième armée, formée dans sa province, le duc de Bourgogne devait se tenir prêt à se porter partout où besoin serait [2]. Les trois ducs étaient à Paris dès le commencement d'avril ; mais tout occupés de fêtes et de plaisirs, ils laissèrent passer une grande partie de la belle saison avant de retourner dans leurs provinces ; ce ne fut qu'à la fin de juillet qu'ils commencèrent leurs opérations militaires. Du Guesclin était revenu de Castille joindre le duc d'Anjou ; l'armée qu'ils rassemblèrent était forte de deux mille lances, six mille fantassins et mille routiers ou aventuriers des compagnies [3]. Elle entra dans l'Agénois, où Moissac, Agen, Tonneins, Sainte-Marie et Aiguillon, n'ayant que de faibles garnisons anglaises, lui ouvrirent leurs portes. De son côté, le duc Berri entrait en Limousin ; il avait avec lui le duc de Bourbon, beaucoup de grands seigneurs, douze cents lances et trois mille fastassins ; ils mirent le siége devant Limoges [4].

Le prince de Galles avait donné des ordres aux barons, chevaliers et soldats de communes de Poitou et de Saintonge, de se réunir à Cognac ; se sentant moins souffrant que de coutume, il avait promis de se mettre

[1] Froissart, c. 619-621, p. 167-176.
[2] *Ibid.*, c. 623. p. 178.
[3] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 61, p. 345.
[4] Froissart, t. V, c. 626, p. 586.

à leur tête; les comtes de Cambridge et de Pembroke étaient avec lui, et le duc de Lancaster ayant débarqué à Bordeaux avec une petite armée anglaise, vint le joindre. Dès que le duc d'Anjou sut que les Anglais étaient prêts à entrer en campagne, il se retira devant eux. Il avait étendu ses ravages jusqu'à cinq lieues de Bordeaux, et il avait conquis plus de cinquante petites places ou châteaux ; mais le captal de Buch, arrivant à la Linde sur la Dordogne, au moment où le duc d'Anjou était sur le point d'y entrer, lui en avait fait fermer les portes. Le duc se retira à Cahors, il renvoya les Armagnacs garder leur pays, il fit passer Du Guesclin à l'armée de son frère le duc de Berri, et il licencia avant la fin d'août le reste de ses soldats, qui n'avaient pas tenu plus d'un mois la campagne [1]. En arrivant à l'armée du duc de Berri, Du Guesclin trouva qu'un traité était déjà entamé entre ce duc et l'évêque de Limoges, pour lui livrer sa ville épiscopale en trahison. Le prince de Galles ne plaçait pas moins de confiance dans cet évêque, qui était son compère, que dans sir Hugues de Calverley, auquel il avait donné le commandement de la ville; mais Charles V avait plus de moyens que le monarque anglais de récompenser le zèle des gens d'Église. Du Guesclin engagea le duc de Berri à ne pas disputer sur les conditions; l'évêque ouvrit les portes aux Français, qui mirent garnison dans la ville, et trois jours après, le duc de Berri licencia son armée, comme avait fait son frère, afin que le prince de Galles, qui s'approchait, ne trouvât personne à qui livrer bataille [2].

Les prince de Galles avait sous ses ordres douze cents lances, mille archers, et trois mille hommes de pied. Trop affaibli par la maladie pour monter à cheval, il était obligé de se faire porter en litière. Mais il avait « juré l'âme de son père, qu'il n'entendroit jamais à autre chose, » si r'auroit Limoges, et auroit aux traîtres fait comparer leur forfait » chèrement. » L'évêque et les bourgeois étaient fort effrayés, mais ils n'étaient plus maîtres chez eux, et les trois chevaliers auxquels le duc de Berri avait donné le commandement de la garnison française étaient déterminés à opposer une résistance obstinée aux Anglais [3].

Après avoir reconnu la place le prince de Galles détermina de l'attaquer par la mine. Il y fit travailler sans relâche pendant un mois, sans se laisser distraire par Du Guesclin, qui, avec deux cents lances seule-

1 Froissart, c. 631. p. 205.
2 *Ibid.*, c. 632, p. 206.
3 *Ibid.*, c. 633, p. 207.

ment, s'efforçait d'inquiéter les Anglais, et de leur enlever de petites places dans le Limousin [1]. Enfin, vers le commencement d'octobre, les ouvrages qu'il ordonnait furent terminés ; le feu fut mis aux étais qui supportaient un vaste pan de mur, il fut renversé dans le gouffre creusé au dessous, et l'armée anglaise s'élança dans les rues par la brèche. Le prince lui-même s'y fit porter dans la litière, en encourageant ses soldats à tout massacrer. « Là eut grand pitié, dit Froissart, » car hommes et femmes et enfants se jetoient à genoux devant le » prince, et crioient : Mercy, gentil sire ! mais il étoit si enflammé » d'ardeur que point n'y entendoit, ni nul, ni nulle, n'étoit ouïe, » mais tous mis à l'épée, quanque on trouvoit et encontroit, ceux et » celles qui point coupables n'en étoient. Ni je ne sais comment ils » n'avoient point pitié des pauvres gens qui n'étoient mie taillés de » faire nulle trahison ; mais ceux le comparèrent (payèrent) plus que » les grands maîtres qui l'avoient fait. Il n'est si dur cœur, que, s'il » fût adonc en la cité de Limoges, et il lui souvînt de Dieu, qui n'en » pleurât tendrement du grand meschef qui y étoit, car plus de trois » mille personnes, hommes et femmes et enfants, y furent délivrés » et décolés cette journée. Dieu en ait les âmes, car ils furent bien » martyrs [2]. »

Le prince ne commença à se calmer un peu que par l'intérêt qu'il prit au combat de trois chevaliers français, qui, acculés contre un vieux mur, se battirent comme en champ clos contre le duc de Lancaster, les comtes de Cambridge et de Pembroke. Le princes de Galles fit arrêter son chariot auprès d'eux pour jouir de ce spectacle ; il permit que les trois chevaliers dont il avait admiré l'ardeur et la bravoure, fussent reçus à merci, il fit même grâce à l'évêque, à qui il avait d'abord annoncé qu'il lui ferait trancher la tête, mais les malheureux bourgeois ne lui inspiraient aucune pitié. Les Anglais ne cessèrent de tuer que quand ils n'en trouvèrent plus. Ils pillèrent ensuite les maisons, après quoi ils y mirent le feu [3].

Il y avait peu de temps qu'Édouard, prince de Galles, avait recouvré Limoges, et avait puni cette ville d'une manière si cruelle, lorsqu'il refusa de la céder au roi de Navarre, par un traité qui lui aurait assuré

[1] Froissart, c. 635, p. 214.
[2] *Ibid.*, c. 636, p. 216.
[3] *Ibid.*, c. 636, 637, p. 216-220. — Walsingham, Hist. Angl., p. 185. — Ypodigma Neustriæ, p. 528.

un si utile allié, et cependant le moment était venu où il devait céder non plus une partie, mais la totalité de sa principauté. Après s'être fait traîner, languissant, accablé d'oppression, frappé à mort, au travers des rues d'une ville dont les habitants étaient massacrés sous ses yeux par son ordre, il se fit ramener à Bordeaux, où il ne tarda pas à voir mourir son fils aîné Édouard, âgé d'un peu plus de six ans. Ce chagrin, joint au progrès de son hydropisie, lui fit désirer d'aller respirer l'air natal. Avant la fin de janvier 1371, il s'embarqua à Bordeaux pour l'Angleterre, après avoir recommandé aux barons d'Aquitaine d'être désormais fidèles à son frère le duc de Lancaster, comme ils l'avaient été jusqu'alors à lui-même [1].

En même temps que les deux ducs d'Anjou et de Berri attaquaient l'Aquitaine, Édouard III avait fait attaquer la France septentrionale par un chef d'aventuriers, auquel la mort de ses plus illustres capitaines le forçait de confier le commandement de ses armées. C'était Robert Knolles, qui s'était élevé du rang de simple soldat aux plus hauts honneurs militaires. Il avait débarqué à Calais vers le milieu de juillet; après s'y être reposé quelques jours, il entra dans le Boulonnais, avec quinze cents lances et quatre mille archers; il se dirigea vers Arras, et de là vers Noyon, sans attaquer aucune des villes devant lesquelles il passait. Charles V avait mis dans chacune de bonnes garnisons, avec ordre de défendre les murailles, mais de ne jamais sortir dans les champs. Les Anglais ne faisaient chaque jour pas plus de trois ou quatre lieues; arrivés à midi dans quelque gros village, ils s'y logeaient, puis pillaient et brûlaient le pays tout autour, à moins que les gentilshommes, retirés dans les forteresses, ne consentissent à racheter de l'incendie leurs granges qu'ils avaient laissées pleines de grains [2]. Les Anglais, impatientés de ne trouver nulle part à combattre, essayèrent souvent de provoquer les Français par la plus audacieuse témérité. Quelques chevaliers, après avoir brûlé les faubourgs d'Arras, vinrent rompre leurs lances contre les barrières de cette ville. L'Écossais Jean Seton fit plus encore : d'un saut il franchit les barrières de Noyon, et vint combattre dans l'enceinte de l'estacade : les Français, admirant son audace, le ménagèrent, et le laissèrent se retirer ensuite par un second saut [3]. Robert Knolles avançait cependant; il entra dans le

[1] Froissart, c. 642, p. 234. — Thom. Walsingham, Hist. Angl. p. 185. — Ypodigma Neustriæ, p. 528.

[2] *Ibid.*, c. 628, p. 193. — [3] *Ibid.*, c. 629, p. 198.

Soissonnais, et n'y commit aucune hostilité par respect pour le duc de Coucy, qui, parent d'Édouard et de Charles, s'était déclaré neutre entre les deux couronnes [1].

Les Anglais passèrent la Marne, l'Aube, la Seine, et après avoir ravagé une partie de la Champagne, ils se présentèrent le 23 septembre devant Paris, du côté du Gâtinais. Charles V occupait alors l'hôtel Saint-Pol, d'où il pouvait voir la fumée des villages que brûlaient les Anglais. Beaucoup de jeunes seigneurs accoururent auprès du roi, et le supplièrent de leur permettre de repousser cet outrage ; mais Olivier de Clisson, qui savait mieux le moyen de lui plaire, lui disait : « Sire, vous n'avez que faire d'employer vos gens contre ces forcenés, » laissez-les aller, et eux fouler ; ils ne vous peuvent tollir votre héri- » tage, ni bouter hors par fumières [2]. »

A l'approche des Anglais, Charles V rappela du Limousin Du Guesclin, qui y faisait la petite guerre, et lui offrit l'office de connétable, occupé jusqu'alors par Moreau de Fiennes, qui avait donné sa démission à cause de son grand âge. Du Guesclin, sans fortune, d'une famille peu illustre, et dépourvu lui-même de toute éducation, hésita quelque temps avant d'accepter une si haute dignité. Ses provisions sont du 2 octobre, et le 20 il prêta le serment de connétable [3]. Aussitôt il partit avec Olivier de Clisson, à la tête d'une petite armée, pour suivre Robert Knolles, qui s'était acheminé vers le Maine et l'Anjou. Il était averti qu'il y avait de l'insubordination dans l'armée anglaise, que Jean Mensterworth, avec d'autres gentilshommes, s'indignaient de devoir obéir à un soldat de fortune qu'ils nommaient une vieille chauve-souris ; que chaque jour ils disputaient avec lui, et que, lorsque Knolles voulut les ramener en Bretagne, ils déclarèrent qu'ils prendraient leurs quartiers d'hiver en France. Enfin, les plus orgueilleux, au nombre de deux cents lances environ, se séparèrent de Knolles, le suivant seulement à une journée de distance ; parmi eux on distinguait Thomas Grandisson, Geoffroi Worsley, Gilbert Gifford et Guillaume de Neville. Ils étaient parvenus aux frontières de d'Anjou, et Knolles avait fait inviter les capitaines anglais qui se trouvaient en Aquitaine, à venir le joindre pour livrer bataille à Du Guesclin ; il avait en même temps pressé les deux cents gentilshommes qui s'étaient séparés de lui

[1] Froissart, c. 630, p. 200.
[2] *Ibid.*, c. 634, p. 210.
[3] *Ibid.*, c. 638, p. 221. — Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 14, p. 393.

de rentrer dans son camp ; mais ceux-ci, comme ils allaient se rendre à cette invitation, se laissèrent surprendre à Pont-Valin par Du Guesclin, et furent tous tués ou faits prisonniers. Cet échec découragea Robert Knolles, qui renonça à livrer bataille Du à Guesclin, et qui, arrivé au château de Dorval en Bretagne, qui lui appartenait, y congédia son armée [1].

Quoique les puissances étrangères, et peut-être aussi les sujets de la France, considérassent la campagne qui venait de finir comme défavorable à Charles V, ce roi lui-même n'en concevait aucune inquiétude. Ses plus belles provinces avaient, il est vrai, été ravagées ; les gentilshommes, les paysans, avaient éprouvé des pertes ruineuses, mais tandis que plusieurs villes lui avaient volontairement ouvert leurs portes, aucun lieu fort ne lui avait été enlevé, aucune de ses armées n'avait éprouvé le moindre échec ; son peuple n'avait souffert que ce qu'il avait bien voulu l'exposer à souffrir, lorsqu'il avait ordonné à ses généraux d'éviter tout combat, et il avait soin de faire célébrer comme une grande victoire le petit avantage remporté par Du Guesclin, à Pont-Valin, sur quelques chevaliers anglais. En poursuivant le même système de guerre, il voyait qu'il finirait par épuiser ses ennemis, et les chasser peu à peu devant lui, pourvu que les Français ne se laissassent pas trop décourager par leurs souffrances et leurs humiliations ; il s'attacha donc toujours plus à sa politique timide, mais en même temps il prit à tâche de montrer, par ses ordonnances, qu'il n'oubliait point les intérêts de ses peuples. Il accorda de grands priviléges aux villes qui s'étaient soulevées contre les Anglais pour se donner à la France, et leurs chartes nous aident à suivre le progrès de ses conquêtes. Celles de Rhodez, de Figeac, de Montauban, sont du mois de février 1370 [2]. Celle de Milhaud, en Rouergue, du mois de mai [3] ; celles de Cahors et de Sarlat, du mois de juillet [4]. Les grâces, il est vrai, qu'il faisait en même temps aux autres provinces et aux villes qui étaient toujours demeurées sous sa domination, signalaient bien plutôt les progrès de la misère et de la ruine. Des cités du Beauvoisis, qui, sous ses prédécesseurs, avaient sollicité et obtenu le privilége d'être érigées en com-

[1] Foissart, c. 639, p. 224. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 184, 185. — Ypodigma Neustriæ, p. 528. — Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 23, p. 396.

[2] Ordonn. de France, t. V, p. 255-268.

[3] *Ibid.*, t. V, p. 291.

[4] *Ibid.*, p. 324, p. 338.

munes, se trouvaient si appauvries, le nombre des habitants avait tellement diminué, qu'elles ne pouvaient plus supporter les frais d'une administration municipale, et qu'elles étaient réduites à demander et obtenir qu'il leur fût permis de renoncer aux libertés dont elles avaient été si jalouses [1]. En même temps les villages autour de Paris étaient tellement ruinés par le droit de prise que les maîtres d'hôtel du roi et ceux des princes continuaient à s'attribuer malgré tant d'ordonnances qui l'abolissaient, que tous les habitants s'enfuyaient, et que le voisinage de toutes les résidences du roi et des princes serait demeuré désert s'il n'y avait porté remède [2]. Ces maîtres d'hôtel et tous les gens du roi étaient, au reste, accoutumés à faire peu de cas des ordonnances et des lois du royaume; tandis que la timidité de Charles lui faisait éviter l'abord de ses autres sujets, ils profitaient de ce qu'ils pouvaient l'approcher, tantôt pour évoquer devant lui les procès qu'ils avaient devant les tribunaux, tantôt pour obtenir de lui des ordres adressés aux juges ou au parlement lui-même, de surseoir à prononcer des arrêts qui les auraient condamnés. Cette intervention du pouvoir royal pour altérer le cours de la justice fut poussée si loin, que le parlement fit des représentations auxquelles Charles V répondit, le 22 juillet: « Nous » vous mandons que d'ores en avant, pour quelconque lettre ou man- » dement que vous ayez de nous au contraire, vous ne sursoyez ou » délayez à prononcer et donner vos arrêts [3]; » tant le pouvoir royal est fatigué lui-même de se sentir absolu, et tant il s'efforce toujours, quoique en vain, de se servir de limite à lui-même!

(1371.) Pendant que le roi de Navarre traitait avec l'Angleterre, pendant même qu'il avait fait visite à Édouard, il n'avait point suspendu absolument toute négociation avec la France; il les renoua avec plus d'activité, lorsqu'il fut averti, au mois de janvier 1371, que le roi d'Angleterre et son fils ne voulaient point ratifier le traité qu'il avait conclu avec eux. Il y avait déjà plus d'une année qu'il séjournait en Normandie, et il n'y avait encore rien pu terminer sur les intérêts qui l'avaient rappelé dans cet héritage de Philippe d'Évreux, son père. Cependant des affaires importantes lui faisaient désirer de retourner en Navarre, où le roi de Castille, avec une forte armée, attaquait les villes frontières dont Charles s'était emparé pendant les guerres civiles,

[1] Ordonn. de France, p. 333.
[2] *Ibid.*, p. 289.
[3] *Ibid.*, p. 323.

et lui reprenait en effet Salvatierra et Santa-Cruz de Campezco [1]. Charles le Mauvais se vit donc obligé d'accepter à peu près les conditions que Charles V lui avait offertes un an auparavant, c'est-à-dire de soumettre à un arbitrage ses prétentions sur la Bourgogne, et de consentir à un échange de Mantes et Meulan contre Montpellier. Il agréa aussi les otages qu'on lui offrit pour sa sûreté : Du Guesclin les lui amena à Évreux, le 25 mars 1371, et le même jour Charles le Mauvais repartit sous l'escorte de Du Guesclin et de trois cents hommes d'armes pour Vernon, où Charles V l'attendait. Il fut présenté au roi par le comte d'Étampes son cousin ; il s'agenouilla devant lui ; les deux rois s'embrassèrent, et, le 30 mars, Charles de Navarre fit hommage à son beau-frère pour toutes les terres qu'il tenait de lui en France [2]. Après avoir rendu cet hommage, le roi de Navarre retourna à Évreux ; mais il revint le 24 mai trouver Charles V à Paris, et il semble qu'il y séjourna tout un mois. Il s'y réconcilia avec le duc d'Anjou, qui le haïssait, et qui jusqu'alors s'était toujours opposé à ce qu'il fût mis en possession de Montpellier. La cérémonie de lui remettre la seigneurie de cette ville ne se fit que le 25 novembre ; et ce ne fut même que le 9 mars 1372 que les bourgeois lui firent serment de fidélité [3]. Les gens du roi avaient l'art de faire naître des lenteurs et des difficultés qui retardaient l'accomplissement de tout traité par lequel la couronne faisait une concession quelconque. Cependant Charles le Mauvais, qui désirait sincèrement se réconcilier à la France, ne témoigna aucune défiance ; et lorsqu'il partit de Paris, il y laissa ses deux fils Charles et Pierre, soit comme otages de son attachement, soit plus encore pour leur procurer l'amitié des princes de la maison de France, leurs plus proches parents, et qui devaient être leurs protecteurs naturels [4].

Il y a lieu de croire que le roi de Navarre demeura tout le reste de l'année, ou à Paris, ou à Évreux, pour obtenir l'accomplissement du traité qui devait le mettre en possession de Montpellier ; car ce fut seulement le 20 mars 1372 qu'il fit son entrée à Montpellier, où il

[1] Mariana, de Reb. Hisp. l. XVII, c. 16, p. 721. — Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 454.

[2] Chron. de Saint-Denis, t. III, f. 18, verso, col. 2. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. II, p. 133.

[3] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 64, p. 348. Ordonnance du 8 mai 1372, qui réserve au roi de France la souveraineté de Montpellier. Ordonn., t. V, p. 477.

[4] Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. II, p. 138.

séjourna quatre mois, et d'où il se rendit ensuite en Navarre [1]. Il n'avait pas rompu toute négociation avec l'Angleterre, et le 27 avril 1371, il prorogea, jusqu'à la fin de septembre, la trêve qu'il avait avec cette puissance [2]. Il semble qu'il en profita pour offrir sa médiation aux deux royaumes, et pour ouvrir au mois d'août quelques conférences à Montreuil-sur-Mer, qui n'eurent pas de résultat.

Depuis que le prince de Galles avait quitté l'Aquitaine, les opérations militaires languissaient. Charles V, loin de profiter de son absence pour attaquer les provinces qu'il gouvernait, rappela de son côté le duc d'Anjou du Languedoc, et le retint à Paris du mois d'avril au mois d'août, en sorte qu'il ne put rien tenter d'important dans l'année [3]. Toutefois les garnisons françaises et anglaises étaient tellement entremêlées, que tout le midi était également exposé aux ravages de la guerre. Les rois, épuisés par leurs efforts précédents, n'envoyaient point d'armées, ne tentaient point de grandes expéditions; mais les barons se réunissaient pour leur propre avantage, afin d'arrêter les courses de leurs ennemis, ou de les assiéger dans les forteresses qui leur servaient d'asile pour ravager le pays. Quelques seigneurs d'Aquitaine, offensés par les Anglais, et ne se sentant plus protégés par le prince de Galles, qui avait connu leur dévouement pour lui, se donnèrent à la France. Le sire de Montpaon livra son château aux Bretons qui tenaient garnison pour le duc d'Anjou à Périgueux. Il fallut un siége de onze semaines au duc de Lancaster pour le reconquérir [4]. Bientôt après, le sire de Pons se déclara Français; mais sa femme n'ayant pas voulu changer de parti avec lui, conserva aux Anglais la seigneurie de Pons en Saintonge [5]. Les barons de Poitou, demeurés fidèles aux Anglais, s'associèrent pour attaquer Montcontour; ils prirent cette place, et massacrèrent tous les Français, qui y étaient en garnison [6]. De son côté, Du Guesclin vint attaquer Usson, près de Brioude, ville que les Anglais tenaient en Auvergne. Repoussé une première fois, il s'en vengea sur quelques petits châteaux de la même province, occupés aussi par les Anglais; puis il revint devant Usson, qui, cette fois, se rendit à composition [7].

[1] Secousse, p. 148.
[2] Rymer, t. VI, p. 685.
[3] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 63, p. 346.
[4] Froissart, c. 643, t. V, p. 237-246. — [5] *Ibid.*, c. 647, p. 247.
[6] *Ibid.*, c. 648, p. 249. — [7] *Ibid.*, c. 649, p. 251.

Mais Charles V, au lieu d'attaquer lui-même les Anglais, aurait préféré de beaucoup les faire attaquer par leurs voisins. La mort de David Bruce, roi d'Écosse, survenue à Édimbourg le 7 mai 1371, lui donnait quelque espérance d'y réussir [1]. Le fils de la sœur de David, Robert Stuart, de qui sont descendus les rois d'Angleterre actuels, était appelé à lui succéder. Les Écossais, par haine pour les Anglais, avaient de tout temps recherché l'alliance de la France, et le nouveau roi pouvait croire qu'il aurait un jour besoin des secours des Français. Il accueillit donc avec plaisir la proposition que lui fit Charles de s'obliger mutuellement à se soutenir l'un l'autre contre l'Angleterre : toutefois Robert II déclara qu'à moins que les Anglais ne rompissent eux-mêmes les trêves que son prédécesseur avait conclues avec Édouard III, il les observerait jusqu'à leur expiration. Ce fut sous cette réserve qu'une alliance nouvelle entre la France et l'Écosse fut signée à Édimbourg le 28 octobre 1371 [2].

Charles V mettait aussi un grand prix à s'assurer l'alliance du comte de Flandre; mais il s'en fiait surtout, pour y parvenir, à son frère Philippe, duc de Bourgogne, gendre et héritier présomptif de ce comte. Philippe, qui avait eu un fils le 28 mai, voulut le présenter à son beau-père; il en prit occasion de déployer à sa cour cette pompe et cette magnificence qui lui paraissaient les premières vertus des princes [3]. Ces qualités plaisaient peut-être au vieux comte et à sa noblesse; mais elles satisfaisaient moins les bourgeois, qui ne pouvaient obtenir le payement des dettes que tout ce luxe faisait contracter au duc. Les Anglais, inquiets de cette visite de Philippe à son beau-père, crurent devoir traiter les Flamands en ennemis; ils attaquèrent une flotte flamande qui revenait de la Rochelle chargée de vins et de sel, et ils tuèrent ou firent prisonniers tous ceux qui la montaient [4]. Mais, malgré cette provocation, les bourgeois des bonnes villes de Flandre étaient résolus à conserver l'amitié de l'Angleterre, qui convenait également à leur commerce et à leur liberté. Ils engagèrent Édouard à envoyer à Calais des commissaires pour rencontrer les leurs. La négociation,

[1] Buchan. Rerum Scot., l. IX, p. 285. — Rymer, t. VI, p. 691. — Froissart, t. VI, c. 677, p. 39 et note.

[2] Rymer, t. VI. p. 696.

[3] Barante, Hist. des ducs de Bourg., t. I, p. 55.

[4] Froissart, c. 651, p. 236. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 186. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII. f. 165, recto.

entamée au mois d'août, ne se termina qu'au mois de mars de l'année suivante, par un traité qui resserra l'amitié des deux nations [1].

Enfin les rois de France et d'Angleterre se disputaient aussi l'alliance du duc de Bretagne. Édouard sentait toute l'importance d'une province qui lui assurait une communication plus facile et plus courte avec l'Aquitaine, et d'où il pouvait aussi correspondre avec les partisans qui lui restaient encore en Normandie. Il savait qu'il pouvait compter sur l'affection et la reconnaissance du duc Jean V, qui avait été son gendre, et qu'il avait placé sur le trône; mais il pouvait aussi s'apercevoir que les Bretons, ses sujets, étaient beaucoup moins favorables à l'Angleterre qu'à la France. Charles V avait travaillé efficacement à maintenir cette disposition du peuple. Il avait remarqué la bravoure des Bretons, qui s'était développée durant leurs longues guerres civiles, et il avait pris à tâche de retenir à son service tous ceux qui s'étaient le plus distingués. Bertrand Du Guesclin et Olivier de Clisson étaient très-avant dans sa faveur : ceux-ci, à leur tour, avaient levé dans leur province beaucoup d'aventuriers qui étaient devenus les meilleurs soldats de la France. Les Bretons, à moitié sauvages, ne connaissaient d'autre industrie que celle des armes, et ils servaient avec empressement un roi qui les gênait fort peu dans leur goût pour le pillage. La fortune que tous ces aventuriers acquéraient en France avait rendu Charles V très populaire en Bretagne; le duc, au contraire, voyait avec défiance ces efforts du roi pour séduire ses sujets; il savait fort bien que l'héritage qu'il avait regagné les armes à la main, en dépit de la France, ne lui demeurait que parce que le roi ne se sentait pas assez fort pour l'en chasser. En effet, Charles V témoignait assez qu'il le regardait comme un usurpateur, par les efforts qu'il faisait alors même à la cour de Rome, pour obtenir la canonisation de son compétiteur Charles de Blois. Soixante témoins furent entendus sur la vie et les mœurs de ce prince; cent cinquante-huit sur ses miracles : leurs dépositions, qui nous ont été conservées, présentent un tableau assez curieux des pratiques monacales, de l'humilité et des austérités de cet homme, qui, dans sa conduite politique, fut le plus souvent cruel et perfide [2]. Le pape laissait continuer cette enquête, qui se faisait à Angers; mais il ne permit jamais qu'on en vînt à une décision, pour ne pas se brouiller avec l'Angleterre ou

[1] Rymer, t, VI, p. 690, 691.

[2] Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 29, p. 398. — Preuves, *ibid.*, t, II, p. 540, seq. — Daru, Hist. de Bretagne, l. V, p. 141.

avec le duc. Jean V, d'autre part, assuré que, dès que son compétiteur serait canonisé, et que sa propre usurpation serait reconnue par l'Église, la France travaillerait à rendre son duché aux enfants de Charles, consentit à entrer avec Édouard dans une union plus étroite. Dès le mois de novembre 1371, des pleins-pouvoirs furent donnés aux ambassadeurs pour une alliance qui devait placer le duc parmi les ennemis ouverts de la France : elle ne fut cependant signée qu'au mois de juillet suivant [1].

Le pape qui apportait des délais à la canonisation de Charles de Blois, et qui par là empêchait aussi le duc de Bretagne d'éclater, n'était plus Urbain V. Celui-ci, après un séjour de trois ans en Italie, où il avait cru que son devoir d'évêque de Rome le rappelait, avait senti un désir extrême de revenir à Avignon. Français lui-même, et entouré de cardinaux et de prélats français, il ne pouvait s'accommoder aux usages de l'Italie. Il était étonné et blessé de l'esprit de liberté qu'il trouvait dans les peuples, et qui éclata, bien peu d'années après, par une révolte universelle des États de l'Église : la puissance et les intrigues de Bernabos Visconti lui donnaient une inquiétude continuelle; enfin, il se trouvait trop loin de Paris, de Londres, de Tolède, de Bordeaux, où les grands événements de la politique du siècle se décidaient, et il se reprochait de n'avoir pas veillé de plus près sur la révolution de Castille et sur la guerre d'Aquitaine. Retiré, pendant les chaleurs de l'été de 1370, à Montefiascone, il invita, dès la fin de juin, le sacré collége à se préparer au retour en France, tout en rendant témoignage aux Romains de leur bonne conduite pendant le séjour qu'il avait fait au milieu d'eux. Le 5 septembre, il s'embarqua à Corneto sur des galères que lui avaient envoyées les cours de France, d'Aragon et de Naples : de là il aborda à Marseille, et, le 24 septembre, il fit sa rentrée à Avignon, où il fut reçu avec des transports de joie [2].

Mais il y avait peu de semaines qu'Urbain V était de retour à Avignon, quand il y fut atteint d'une grave maladie, qui ne lui permit point d'offrir, comme il l'avait projeté, sa médiation aux rois de France et d'Angleterre : il y succomba le 19 décembre. Le sacré collége ne donna point à la cour de France le temps d'exercer quelque influence sur l'élection de son successeur. Dès le 30 décembre, il réunit ses suf-

[1] Rymer, t. VI, p. 698, 699.

[2] Raynaldi Ann. eccles., 1370, §§ 19 et 20. — Vitæ Rom. Pontif., t. III, p. II, p. 625, 635.

frages en faveur de Pierre Roger, cardinal de Sainte-Marie Neuve, fils du comte de Beaufort, Limousin, et neveu du pape Clément VI : le nouveau pape prit le nom de Grégoire XI [1].

Quoique l'élection de Grégoire XI n'eût point été faite par l'influence de la France, le duc d'Anjou, qui se rendit auprès de lui, reconnut bientôt que ce pontife était favorable aux Français; mais il était bien moins occupé de leurs intérêts ou de leurs conquêtes que des hérésies nouvelles qu'il croyait avoir découvertes dans l'Église, et qu'il se proposait d'extirper avec un redoublement de sévérité. Des gens timorés, en réfléchissant sur les conséquences du dogme de la transsubstantiation, s'étaient scandalisés de ce qui pourrait arriver de l'hostie consacrée, et devenue ainsi le corps même du Christ, si elle tombait dans un cloaque, si elle était mangée par les rats, ou par d'autres animaux. Un frère mineur, nommé Jean de Latone, commença en conséquence à prêcher, en Espagne, que toutes les fois que l'hostie tombait dans un lieu impur, elle cessait d'être le corps du Christ, pour redevenir ce qu'elle était avant la consécration; que, même dans la communion, le corps du Christ ne passait point dans l'estomac de l'homme, mais qu'au moment où il était trituré par les dents il retournait au ciel. Le 8 août 1371, le pape Grégoire XI publia une bulle à Avignon, pour déclarer toute cette doctrine hérétique, et pour enjoindre aux inquisiteurs de la foi de la poursuivre et de la supprimer [2].

Mais cette hérésie, qui ne devint jamais populaire, qui surtout ne tendait point à affaiblir le pouvoir sacerdotal, n'était pas celle qui donnait à Grégoire le plus d'inquiétude. Un esprit d'enquête, d'examen, de doute, qu'il voyait se manifester dans différentes parties de la chrétienté, lui paraissait bien plus alarmant. Malgré les guerres acharnées, la misère, la souffrance, qui semblaient replonger la France dans la barbarie, le genre humain avait fait des progrès : quelques pays, l'Italie surtout, avaient échappé à la dévastation. Les républiques italiennes avaient compris toute la dignité de l'homme, et avaient cherché le système de gouvernement le plus favorable à sa liberté et à son développement intellectuel. Florence, Sienne, Bologne, Pise, Pérouse, Gênes, Venise, appartenaient déjà, par les progrès de l'esprit, plutôt à notre siècle qu'au quatorzième. L'étude des anciens avait produit quelques littérateurs du premier ordre : celle de la philosophie, et

[1] Raynaldi. Ann. eccles., 1370, § 25, 26. — Vitæ Rom. Pontif., p. 645, 659, 673.
[2] *Ibid.*, 1371, § 12.

surtout de l'école d'Averrhoès chez les Arabes, avait accoutumé à soumettre les croyances populaires à l'examen. Les Italiens ne prêchèrent point d'hérésies; leurs doutes portaient plus avant encore; mais les communications de commerce qu'ils avaient établies avec toutes les parties de l'Europe où quelque industrie commençait à se développer, avaient répandu aussi dans toutes quelques germes de leur indépendance d'esprit. Dans le cours de peu d'années on la vit se manifester en Allemagne, en Belgique, en Bohême, en Angleterre, et dans les provinces de France qui, deux siècles auparavant, avaient été le berceau d'une première réformation. Grégoire XI, qui était parvenu au pontificat dans la vigueur de l'âge, car il n'avait guère plus de quarante ans, et qui avait étudié avec ardeur la philosophie scolastique de manière à passer pour un très-grand docteur [1], entreprit de réprimer cet esprit d'enquête et d'examen qui ébranlait également, et la science dans laquelle il croyait briller, et le pouvoir qui lui était confié. (1372.) Il avait excité les inquisiteurs de la foi à poursuivre les réformateurs qu'on désignait par les noms de *béguards* et *béguines*, dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême : la terreur des supplices les fit refluer, les uns vers le duché de Stettin, d'autres dans la Hollande, le Brabant, et les provinces d'Allemagne que baigne le Rhin. Grégoire s'adressa à l'empereur Charles IV, pour qu'il contraignît les princes et les magistrats de ces provinces à seconder les inquisiteurs dans la tâche ou de rappeler les sectaires à la voie du salut ou de les faire périr pour qu'ils ne corrompissent par les autres [2]. Il adressa ensuite des lettres encycliques à tous les archevêques, évêques, princes, chevaliers et magistrats des villes de l'Allemagne, de la Pologne et de la Silésie, pour leur recommander « de s'enflammer du zèle de la défense de la foi, et d'abolir » tous les béguards [3]. » Il écrivit encore aux frères prêcheurs et aux frères mineurs de Hongrie et des provinces limitrophes, de veiller sur ceux qui pencheraient vers les opinions des musulmans, pour les punir des mêmes supplices que les hérétiques [4]. Il redoubla surtout de vigilance et de sévérité pour extirper les vaudois, qui, malgré les efforts de ses prédécesseurs, se maintenaient toujours dans quelques vallées des Alpes. Il adressa des lettres à ce sujet à tous les évêques du Dauphiné

[1] Vitæ Roman. Pont., p. 645.
[2] T. I, Epistol. secretar, p. 1, cité par Raynaldi.
[3] Epistol. current., anno 2, p. 51. *Ibid.*
[4] *Ibid.*, p. 52. *Ibid.*

et du Piémont; mais il chargea plus particulièrement du soin de les détruire l'archevêque d'Embrun et l'évêque de Valence. Il écrivit aussi au lieutenant du roi en Dauphiné, et à Amédée VI, comte de Savoie, pour les exhorter à seconder, de toute leur autorité et leur puissance les inquisiteurs de la foi qu'il avait chargés d'extirper cette peste [1]. Il écrivit enfin à l'archevêque de Toulouse, et à Hugues, grand inquisiteur dans la même ville, pour les exhorter à faire éprouver toute la sévérité ecclésiastique à ceux qui semaient de nouvelles erreurs dans cette ancienne métropole de l'hérésie des Albigeois [2]. D'après ces pressantes exhortations du pape, les supplices se multiplièrent dans toutes les provinces : plusieurs enthousiastes furent arrêtés en France et en Belgique, sous le nom nouveau de *turlupins*. Un homme et une femme, désignés comme appartenant à cette secte, furent brûlés au mois de juillet 1372, sur la place de Grève à Paris, par sentence de l'inquisition, et les principales villes du royaume furent à leur tour effrayées par un semblable spectacle [3].

Grégoire XI n'était pas tellement occupé de la poursuite de l'hérésie, qu'il ne fît aussi quelques efforts pour rétablir la paix entre Charles V et Édouard III. Dès le mois de novembre 1371, il avait envoyé deux cardinaux au dernier pour offrir sa médiation, et il avait demandé qu'un congrès s'ouvrît à Calais pendant l'hiver, pour discuter les prétentions des deux monarques. Ils y consentirent l'un et l'autre, et leurs ambassadeurs se rassemblèrent ; mais ils ne tardèrent pas à reconnaître que leurs vues étaient inconciliables. Tandis qu'Édouard, fondé sur son bon droit, demandait l'exécution du dernier traité et la restitution de ce qui lui avait été injustement enlevé, Charles V, se confiant dans sa bonne fortune, ne voulait accorder la paix au monarque anglais qu'autant que celui-ci lui ferait encore de nouvelles concessions. Les ambassadeurs se séparèrent donc sans avoir fait aucun progrès dans leurs négociations, et, de part et d'autre, on se prépara à de nouveaux combats [4].

Le roi d'Angleterre croyait s'être fortifié par de nouvelles alliances :

[1] T. II. Epistol. secret., p. 128, 129, cité par Raynaldi.

[2] Raynaldi, Ann. Decles., 1372, § 34.

[3] Chron. de Saint-Denis, t. III, f. 19. — Fragment de Chronique française, publiée par Secousse, t. II, p. 649. — *Ibid.*, Chron. latine, p. 672. — Vitæ Rom. Pont., P. de Herenthals, p. 675. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 165, recto.

[4] Rymer, t. VI, p. 702, 704, 705, 711.

le 28 mars, sa paix avec le comte de Flandre avait été proclamée à Londres [1]. D'autre part, Jean V, duc de Bretagne, avait déclaré par des lettres du 21 février, qu'il était attaché indissolublement à l'Angleterre, par sa reconnaissance pour les services qu'il en avait reçus [2], et le 19 juillet ses ambassadeurs avaient signé à Westminster un traité d'alliance avec Édouard, qui devait comprendre leurs enfants, et leur postérité jusqu'à l'infini : ils s'engageaient l'un et l'autre à s'assister, de tout leur pouvoir, contre toute personne, sans aucune exception, qui pouvait vivre et mourir. Édouard promettait d'entretenir trois cents lances et trois cents archers au service du duc de Bretagne, pour l'aider à défendre son duché ; et celui-ci, de son côté, promettait de suivre Édouard avec mille lances, toutes les fois que ce roi passerait la mer pour reconquérir son royaume de France. La solde des Bretons devait être à la charge du roi, aussi longtemps qu'ils serviraient hors de Bretagne, à raison de 160 fr. par an pour chaque lance : ni l'un ni l'autre ne pouvait faire aucun traité avec la France, sans y comprendre son allié. Édouard enfin, pour prix de cette alliance, restituait au duc de Bretagne les marches situées entre la Bretagne et le Poitou, aussi bien que le comté de Richmond, et il le tenait quitte de l'argent que le duc lui restait devoir [3].

Édouard III contractait en même temps une alliance plus intime avec la famille de don Pierre le Cruel. Il fit épouser à Jean de Gand, duc de Lancaster, et à Edmond, comte de Cambridge, ses deux fils, Constance et Isabelle de Castille, les deux filles de don Pedro. Mais cette alliance, loin de fortifier l'Angleterre, fut peut-être la cause principale de ses nouveaux revers. Édouard, ne tenant aucun compte des droits des fils de don Pedro, qui se trouvaient alors dans les prisons de don Henri, fit prendre à son fils Jean, au nom de Constance sa femme, le titre de roi de Castille [4]. Bientôt après, les efforts de l'Angleterre furent divisés ; et, déjà affaiblie par une si longue lutte, elle entreprit la tâche gigantesque de conquérir en même temps la France et l'Espagne. D'autre part, don Henri de Castille, se voyant directement menacé, seconda Charles V de toutes les forces de son royaume, et mit toutes ses flottes au service de la France, pour chasser les Anglais d'Aquitaine [5].

[1] Rymer, t. VI, p. 715. — [2] *Ibid.*, t. VI, p. 712.
[3] *Ibid.*, t. VI, p. 738. — Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XII, c. 40, p. 402.
[4] Froissart, c. 654, p. 262. — Mariana, de Rebus Hisp., l. XVII, c. 16, p. 720.
[5] *Ibid.*, c. 655, p. 265.

Ce n'est pas tout : le duc de Lancaster, qui gouvernait l'Aquitaine depuis le départ du prince de Galles, en partit au printemps de 1372, pour conduire sa nouvelle épouse en Angleterre, et il confia aux seuls barons de Gascogne, de Poitou et de Saintonge, la défense de leur pays, jusqu'à ce que le comte de Pembroke revint d'Angleterre, et leur amenât le renfort qui leur était promis [1]. Charles V, qui avait gagné des traîtres dans le conseil du roi d'Angleterre, était toujours informé à temps de tous les projets qui y étaient arrêtés. Il comptait peu sur la marine française ; mais il demanda une flotte au roi de Castille, en vertu de leur alliance, pour attaquer les Anglais au passage ; et celui-ci, avant l'arrivée du comte de Pembroke, envoya sur les côtes du Poitou son grand amiral Ambrosio Boccanegra, avec quarante gros vaisseaux. Le comte de Pembroke avait été retenu quinze jours par des vents contraires, avant de pouvoir sortir du port de Southampton ; ce qui donna plus de temps encore aux Castillans pour se préparer à le recevoir : au lieu d'amener des soldats anglais, qui prenaient bientôt querelle dans le pays, il avait, d'après les conseils des barons poitevins, fait charger sur sa flotte un trésor considérable, pour solder des troupes en Aquitaine. Mais, lorsque le 23 juin il arriva en vue du port de la Rochelle, il trouva ces parages gardés par la flotte castillane, bien plus formidable que la sienne. Les vaisseaux espagnols étaient en même temps plus gros, plus nombreux et chargés de plus de soldats [2]. Cependant Pembroke ne refusa pas le combat, et ses compagnons d'armes, dont il éleva à cette occasion quelques-uns au rang de chevaliers, s'y comportèrent avec vaillance. Ils repoussaient à coups de lance les Castillans, qui voulaient venir à l'abordage ; et toutes les fois qu'ils pouvaient se prendre à eux corps à corps, leur bravoure leur assurait l'avantage. Mais le plus souvent les Castillans se trouvaient tellement élevés à bord de leurs vaisseaux au-dessus des Anglais leurs adversaires, qu'ils ne pouvaient pas être atteints par eux, tandis qu'ils lançaient tout à leur aise sur eux des masses de plomb ou de fer. Malgré cette inégalité due à la grandeur des navires, le combat fut soutenu jusqu'à la nuit, par les Anglais, avec une égale intrépidité ; et quand l'obscurité força de le suspendre, les deux flottes restèrent à l'ancre l'une à côté de l'autre.

Pendant cette interruption de la bataille, Jean de Harpedane, séné-

[1] Froissart, c. 656, 267, p. 270.
[2] *Ibid.*, c. 658, p. 273.

chal de la Rochelle, pressait les bourgeois de monter sur leurs vaisseaux, et de venir seconder la flotte de leur souverain, à laquelle ce secours opportun aurait assuré la victoire. Mais ces bourgeois avaient le cœur entièrement français ; ils se réjouissaient de la situation dangereuse où ils voyaient leurs maîtres, et ils ne voulaient rien faire pour les en tirer. Quatre chevaliers poitevins, qui se trouvaient avec leur suite à la Rochelle, se conformèrent seuls aux exhortations du sénéchal : au point du jour ils sortirent du port avec quatre vaisseaux, pour joindre le comte de Pembroke [1]. Quelque opportun que fût ce renfort, il ne pouvait suffire pour rétablir l'égalité entre les combattants. Dès que la marée eut recommencé à couler, les vaisseaux d'une et d'autre part levèrent l'ancre, et s'engagèrent avec le même acharnement que la veille. Mais déjà la supériorité des Castillans n'était plus douteuse ; avec de grands crochets et des chaînes de fer, ils harponnaient les Anglais, de sorte qu'ils ne pussent plus s'écarter. Les attaquant alors dans la proportion où ils voulaient, et selon qu'ils y trouvaient leur avantage, ils réunirent d'abord quatre de leurs plus gros vaisseaux contre celui du comte de Pembroke ; et, s'élançant sur son pont de tous les côtes à la fois, ils le firent prisonnier avec plusieurs de ses chevaliers, et tuèrent tous les autres ; tous les vaisseaux anglais furent successivement attaqués et pris de la même manière : les quatre vaisseaux des chevaliers poitevins, sortis le matin de la Rochelle , le furent de même ; le vaisseau qui portait le trésor du comte, sombra, en sorte que cet argent ne profita à personne. Il n'échappa de toute cette flotte pas un vaisseau, pas un chevalier : tout fut pris, coulé à fond, ou tué [2].

Dans l'après-midi de ce jour même, qui était celui de la fête de Saint-Jean-Baptiste, Ambrosio Boccanegra, et ses vice-amiraux Cabeza de Vaca, Ruy Diaz de Rojas, avec toute la flotte castillanne, levèrent l'ancre, et se dirigèrent vers les ports de Galice, emmenant avec eux les vaisseaux qu'ils avaient capturés, et tous leurs prisonniers ; tandis qu'à la même heure, Jean de Grailly, captal de Buch, et Thomas de Percy, sénéchal de Poitou, avertis tous deux de l'arrivée de Pembroke devant la Rochelle, entraient dans cette ville pour l'y joindre avec six cents lances anglaises ou gasconnes. Il était trop tard pour qu'ils pussent donner au comte aucune assistance ; mais ils calmèrent l'effervescence

[1] Froissart c. 659, p. 277.

[2] *Ibid.*, c. 660, t. V, p. 279. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 186. — Ypodigma Neustriæ, p. 529.

de la ville, spectatrice de la bataille, et ils l'empêchèrent de se révolter [1].

L'alliance de Pierre le Cruel et de ses enfants avait été fatale à l'Angleterre : elle lui avait coûté les vies de presque tous ses braves soldats, la santé de son prince favori, l'affection des Aquitains ; elle avait encouragé la France à lui déclarer la guerre ; elle venait d'écarter le duc de Lancaster des provinces où sa présence était le plus nécessaire. Enfin, par la bataille navale de la Rochelle, gagnée par les Castillans, elle allait lui enlever encore le Poitou. Charles V, qui ne voulait point livrer de bataille, avait vu avec plaisir ses alliés combattre à sa place. Quant il sut Pembroke et les Anglais prisonniers en Galice, et leur trésor, qu'on estimait à 20,000 marcs d'argent, coulé au fond de la mer, il donna à ses deux frères l'ordre de pousser leurs conquêtes en Aquitaine. Le duc d'Anjou obtint des états de Languedoc des subsides pour la guerre ; il interdit aux gentilshommes de sortir de la province, où ils devaient demeurer prêts pour le suivre ; il fatigua le pays par ses préparatifs militaires ; cependant ce ne fut qu'au mois d'août qu'il parut avec son armée dans l'Agénois : il ne s'y signala par aucun exploit, et au bout de peu de semaines, il se retira et licencia ses soldats [2].

Le duc d'Anjou passait pour avoir un peu plus de tête et un peu plus de courage que le duc de Berri ; cependant ce fut ce dernier qui se distingua dans cette campagne, parce qu'il avait pour conseil, ou plutôt pour gouverneur, le connétable Du Guesclin, et que ce vaillant capitaine ne lui permettait pas de dissiper l'argent de l'État dans les fêtes, pendant que le soldat croupissait dans l'oisiveté. Plus de trois mille lances se rassemblèrent sous ses étendards, que suivaient aussi le duc de Bourbon, le comte d'Alençon, le dauphin d'Auvergne et un grand nombre de seigneurs français. A peine furent-ils informés de la captivité du comte de Pembroke qu'ils entrèrent en Poitou, et en peu de jours ils se rendirent maîtres de Montmorillon, de Chauvigny et de Lussac [3].

Le connétable assiégea ensuite, et prit en six jours Montcontour, à six lieues de Poitiers, après quoi il rejoignit le duc de Berri, qui, avec le reste de l'armée, avait investi Sainte-Sévère. Le captal de Buch,

[1] Froissart, c. 661, p. 282.
[2] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 68, d. 350.
[3] Froissart, c. 664, t. V, p. 291.

demeuré seul chargé de la défense de l'Aquitaine, rassembla toutes les garnisons anglaises et gasconnes qui étaient éparses dans la province ; il en forma une armée de neuf cents lances et cinq cents archers, avec laquelle il marcha contre le duc de Berri, se flattant de le faire reculer. Du Guesclin, averti de sa résolution, donna un assaut vigoureux à Sainte-Sévère, et admit ensuite la place à composition, avant que la garnison fût instruite de l'approche de ses libérateurs [1].

Cependant les bourgeois des villes d'où le captal avait fait sortir les garnisons, commencèrent à réfléchir aux dangers des siéges dont ils étaient menacés, aux offres que leur faisait Charles V, aux grâces qu'il avait déjà accordées aux villes qui lui avaient ouvert leurs portes. A Poitiers surtout, la fermentation était très-grande ; il n'y avait que douze ans que cette ville avait été cédée à l'Angleterre, et les trois quarts des bourgeois étaient encore Français de cœur. Ils s'insurgèrent, s'emparèrent de quelques quartiers, et envoyèrent à Sainte-Sévère avertir Du Guesclin qu'ils étaient prêts à lui ouvrir leur ville. De son côté, le maire, demeuré fidèle aux Anglais avec une partie des habitants, fit demander du secours au captal de Buch. Du Guesclin l'emporta de vitesse sur son adversaire ; il entra dans Poitiers avec trois cents lances françaises, et ce ne fut qu'une heure après que Thomas de Percy, sénéchal de Poitou, arriva devant la porte avec cent lances anglaises et cent archers ; il la trouva fermée [2].

Les gentilshommes poitevins ne partageaient pas l'inclination des bourgeois pour la France. Les sires de Parthenay, de Thouars, de Roussillon, de Rochechouart, d'Angle, de Harcourt, de Brione, de Cruppignac et de Surgières se rassemblèrent avec leurs soldats à Thouars, protestant de leur attachement à l'Angleterre et de leur désir de punir l'infidélité des roturiers. Les Anglais ne se joignirent point à eux : se défiant également de tous les Aquitains, ils entrèrent de force dans Niort, ville à eux, qui songeait à s'insurger ; ils en pillèrent les maisons et en massacrèrent presque tous les habitants [3].

Vers le même temps, Ruy Diaz de Rojas ramena devant la Rochelle

[1] Froissart, c. 667, p. 301. — Chron. française publiée par Secousse, p. 648. — Chron. latine. *Ibid.*, p. 672.

[2] *Ibid*, c. 668, t. VI, p. 1. — Fragment de chron. franç., p. 649. — En décembre suivant, Charles V accorda la noblesse à tous ceux qui à l'avenir seraient maires ou échevins de Poitiers. Ordonn. de France, t. V, p. 563.

[3] *Ibid.*, c. 668, t. VI, p. 2.

la flotte de Castille, avec quelques troupes françaises du débarquement, commandées par Yvain, qui se disait descendu de Leollyn, prince de Galles. Ce capitaine, en se mettant au service de la France, voulait venger sur les Anglais le supplice de ses ancêtres et la perte de l'indépendance de son pays. Les Rochelais avaient assez montré que leurs affections étaient françaises; mais ils ne voulurent pas se compromettre imprudemment : ils refusèrent d'ouvrir leurs portes à Yvain de Galles, et cependant ils lui donnèrent des informations sur la position de l'armée anglaise et la marche qu'elle devait suivre. Jean de Grailly, captal de Buch et sénéchal d'Aquitaine, avec les troupes qu'il avait rassemblées pour délivrer Sainte-Sévère, marchait alors au secours de Soubise, assiégée par les Français. Yvain de Galles lui dressa une embuscade dans un lieu où il ne devait point s'attendre à trouver d'ennemis, et l'y fit prisonnier avec Thomas de Percy. Le captal de Buch était le plus habile et le plus renommé entre les Gascons attachés à l'Angleterre; sa captivité devait être fatale à son parti, et Charles V, qui le sentait, ne voulut jamais consentir à le remettre en liberté moyennant une rançon [1].

La nouvelle de cet échec, éprouvé par la seule armée qui défendit encore l'Aquitaine, fut le signal de nombreuses défections. Soubise ouvrit ses portes aux Français peu d'heures après cet événement; Saint-Jean d'Angely, Angoulême, Taillebourg et Saintes se rendirent successivement, à mesure que l'armée de Du Guesclin se présenta devant leurs portes [2]. Charles V récompensa par de nombreux priviléges le retour de chacune de ces villes sous les drapeaux français.

La Rochelle fut la dernière à suivre leur exemple. Les Anglais avaient laissé une garnison de cent hommes dans le château de cette ville importante, sous le commandement de Philippe Mansel, brave gentilhomme, mais qui ne savait pas lire. Celui-ci n'avait encore aucune défiance des bourgeois ou de leur maire : comme il dînait chez ce dernier, on apporta une lettre du roi d'Angleterre au maire, qui, après en avoir fait reconnaître le sceau à Mansel, commença à la lire à haute voix, en substituant ce qui lui convenait à ce qu'il y trouvait écrit. D'après les ordres qu'il supposait contenus dans cette lettre, il fut convenu entre le maire et le commandant que le lendemain,

[1] Froissart, c. 669, p. 5.

[2] *Ibid.*, p. 9. — Priviléges accordés à Saint-Jean d'Angely, 9 novembre, 1373; Ordonn. de France, t. V, p. 533, et Angoulême en 1374, *Ibid.*, p. 667.

15 août 1372, tant les bourgeois que la garnison, passeraient une revue sur la place. Dès que Mansel eut tiré son monde du château, une troupe placée en embuscade par le maire, derrière de vieilles murailles, lui coupa la retraite. Il fut pris, et contraint à livrer sa citadelle. Les Rochelais cependant n'ouvrirent point encore leurs portes aux Français ; auparavant ils voulurent faire leurs conditions ; ils députèrent au duc de Berri, qui était arrivé à Poitiers, et ensuite à Charles V, à Paris, pour demander la confirmation de toutes leurs libertés, et en même temps la destruction du château, qui leur semblait n'être destiné qu'à les enchaîner. Ils reçurent ensuite Du Guesclin dans leurs murs, mais avec deux cents hommes d'armes seulement [1].

Après avoir passé quatre jours à la Rochelle, le connétable vint rejoindre à Poitiers les ducs de Berri et de Bourbon. Il mena l'armée française, forte de plus de trois mille lances, à l'attaque des places qui restaient aux Anglais en Poitou. Benon ayant été pris d'assaut, tous ses habitants furent massacrés ; Marans, Surgières, Fontenay-le-Comte, se rendirent ensuite [2]. Enfin le connétable vint assiéger Thouars, où se trouvaient réunis les principaux seigneurs du Poitou. Ceux-ci demandèrent la permission d'envoyer un héraut d'armes au roi d'Angleterre, pour lui annoncer la ruine de toute la province, et leur impossibilité de se défendre plus longtemps ; en même temps, ils promettaient que si avant le 29 septembre, jour de Saint-Michel, le roi d'Angleterre ou l'un de ses fils n'était pas entré en Poitou avec une armée capable de les délivrer, non-seulement ils rendraient Thouars à la France, mais ils prêteraient serment de fidélité à Charles V avec tous leurs vassaux. Cette capitulation fut acceptée par Du Guesclin, et confirmée par le roi lui-même, comme offrant un moyen de rattacher à la cause française les plus grands seigneurs du Poitou [3].

Édouard III fit de grands efforts pour arriver à temps à la délivrance de Thouars, ou comme on le disait alors, pour y tenir sa journée. Le duc de Lancaster, depuis son retour en Angleterre, préparait une armée pour débarquer à Calais et ravager la Picardie ; Édouard III le fit renoncer à cette expédition dès qu'il sut la défaite du comte de

[1] Froissart, c. 670, t. VI, p. 10. — L'ordonnance qui confirme les priviléges des Rochelais est du 8 janvier 1373. Ordonnances de France, t. V, p. 571.

[2] *Ibid.*, c. 671, p. 16.

[3] *Ibid.*, c. 672, p. 18. — Chroniques de Saint-Denis, t. III, f. 19, verso, col. 2.

Pembroke, et rassembla dès la fin d'août toutes ses troupes à Southampton et à Sandwich, tandis que quatre cents vaisseaux de toute grandeur étaient destinés à les transporter en Aquitaine. Le roi s'embarqua sur cette flotte avec le prince de Galles, dont la santé paraissait alors se rétablir, le duc de Lancaster et le comte de Cambridge, ainsi que tous les plus grands seigneurs d'Angleterre, trois mille lances et dix mille archers. Ils mirent à voile dans les premiers jours de septembre ; mais parvenus sur les côtes de Bretagne, ils y furent accueillis par des vents contraires qui leur rendirent impossible de se diriger vers le Poitou. L'impatience d'Édouard, qui voyait approcher le terme fatal du 29 septembre, était extrême ; mais elle ne pouvait dompter l'obstination des vents. Ce ne fut qu'au dernier moment, lorsque toute espérance d'arriver à temps fut perdue, qu'il regagna les ports d'Angleterre et licencia son armée, en disant avec dépit : « Il n'y eut » oncques mais roi en France qui moins s'armât, et si n'y eut oncques » roi qui tant me donnât à faire [1]. »

Les barons de Gascogne, fidèles aux Anglais, avaient rassemblé à Niort douze cents combattants pour se joindre au roi Édouard quand il arriverait. Lorsqu'ils virent approcher la Saint-Michel sans avoir aucune nouvelle de la flotte anglaise, ils firent offrir aux Poitevins assiégés à Thouars de venir seuls *tenir la journée;* mais ceux-ci répondirent que d'après leurs conventions ils devaient se rendre, à moins que le roi ou l'un de ses fils ne vînt en personne les délivrer. Au reste, la ville de Saint-Michel, les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, Du Guesclin, Clisson, le vicomte de Rohan, le dauphin d'Auvergne, Louis de Sancerre, Sully, avec un grand nombre de seigneurs, et dix mille lances, vinrent se ranger en bataille devant Thouars. Lors même que l'armée des Gascons se serait approchée, elle n'aurait pu se mesurer avec des forces si supérieures. Thouars ouvrit ses portes, et les seigneurs qui y étaient réunis promirent de se rendre sous peu de jours à Poitiers pour s'y mettre avec leurs terres sous l'obéissance du roi de de France [2]. Après leur soumission, il ne resta plus aux Anglais, dans tout le Poitou, que Niort, Mortagne et huit ou neuf petits châteaux.

Malgré son alliance avec Édouard III, son beau-père et son bienfai-

[1] Froissart, c. 672, p. 18. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 187. — Ypodigma Neustriæ, p. 529.
[2] Froissart, c. 672, p. 24.

teur, le duc de Bretagne ne prit point de part à cette campagne, qui coûta aux Anglais la souveraineté du Poitou. Les sires de Clisson, de Laval et de Rohan, avertis de ses liaisons avec l'Angleterre, étaient venus lui dire : « Cher sire, sitôt que nous pourrons apercevoir que » vous vous faites partie pour le roi d'Angleterre contre le roi de » France, notre souverain seigneur, nous vous relinquerons tous et » mettrons hors de Bretagne. » Du Guesclin, qui était plus rude dans ses manières, et qui haïssait le duc, sachant qu'il avait reçu quatre cents lances anglaises et autant d'archers à Saint-Mahé, s'avança avec quatre mille soldats jusqu'aux faubourgs de Rennes, menaçant d'attaquer cette ville, si le duc ne renvoyait aussitôt les Anglais [1]. Les barons de Bretagne réussirent pour cette fois à empêcher les hostilités; mais ce ménagement mutuel ne pouvait être de longue durée : il n'était possible qu'en raison de la détermination de Charles V de ne courir aucun hasard, et de n'attaquer un ennemi nouveau qu'après avoir achevé d'accabler l'ancien. Il connaissait bien l'alliance du duc de Bretagne avec les Anglais ; il était bien résolu à le perdre; il était déjà assuré de la noblesse et du peuple en Bretagne; mais il voulait attendre, pour laisser éclater son ressentiment, que les Anglais fussent rejetés au delà de la Garonne, et que la Bretagne fût ainsi entièrement isolée. Il ne manquait que bien peu de chose pour achever la conquête du Poitou. Charles V donna à Du Guesclin l'ordre de la terminer dès le commencement du printemps de 1373, longtemps avant l'époque où les Anglais avaient coutume de passer la mer.

(1373.) Du Guesclin ayant en effet rassemblé à Poitiers, au commencement de mars 1373, une petite armée de quatorze cents combattants, vint assiéger Chizey. Les Anglais qui restaient encore dans la province étaient réunis à Niort au nombre de six ou sept cents combattants; leurs capitaines, Dévereux et Angers, malgré l'infériorité de leurs forces, voulurent essayer de lui faire lever le siége; ils vinrent l'attaquer le 21 mars, avec beaucoup de hardiesse ; mais ils furent entièrement défaits, et tous deux demeurèrent prisonniers, ainsi que les sires d'Argenton et de Rochechouart, les derniers seigneurs poitevins qui suivissent encore le parti anglais [2]. Ce fut le coup de mort pour ce parti en Poitou. Du Guesclin, profitant de sa victoire, après avoir reçu la capitulation de Chizey, s'avança devant Niort, qui lui ouvrit ses

[1] Froissart, c. 674, p. 27. — Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 47, p. 404.
[2] *Ibid.*, c. 676, t. VI, p. 32.

portes. Lusignan suivit cet exemple; Castel Achard, où commandait une femme, obtint de demeurer neutre jusqu'à ce que le mari de la châtelaine se fût racheté de prison; Mortemar se rendit, et Du Guesclin, ayant repoussé les Anglais jusqu'à la Gironde, licencia son armée et revint à Paris [1].

Le connétable ne séjourna pas longtemps à Paris; le roi ne l'y avait rappelé que pour concerter avec lui l'expédition de Bretagne; car le temps était venu de l'entreprendre. Il lui fit ressembler à Angers une nouvelle armée, où se trouvèrent le duc de Bourbon, les comtes d'Alençon, du Perche et de Porcien, le dauphin d'Auvergne, le maréchal Louis de Saucerre, et un grand nombre de barons avec leurs hommes d'armes. On annonça à cette armée, aussi bien qu'aux seigneurs bretons, que le duc de Bretagne avait montré qu'il était d'intelligence avec les ennemis du royaume, en faisant avertir le comte de Salisbury qu'il trouverait sept gros vaisseaux de Castille à l'ancre devant Saint-Malo; le duc avait ainsi été cause que ces vaisseaux avaient été brûlés par la flotte anglaise. Les intrigues de Du Guesclin dans la Bretagne avaient préparé de toutes parts le soulèvement; presque toute la noblesse, presque toutes les villes se déclarèrent contre leur duc. Lui-même sentit que sa présence ne calmerait point la fermentation populaire, et qu'en s'enfermant dans une de ses villes, il courrait risque d'être livré par les bourgeois à ses ennemis. Il laissa donc sa femme à Auray, sous la garde d'un chevalier anglais, et s'embarquant à Concarneau le 28 avril, il alla joindre le roi d'Angleterre, auquel il demanda de faire, pour le sauver, une puissante diversion [2].

Pendant ce temps, Du Guesclin entrait en Bretagne avec son armée; presque partout il fut reçu avec joie par les Bretons, qui accusaient leur duc d'avoir voulu les mettre sous le joug des Anglais. Rennes, Dinan et Vannes lui ouvrirent immédiatement leurs portes; Jugon, la Roche-de-Rien, Saint-Mahé, Saint-Malo, Quimpercorentin, Quimperlé, Redon, Guerrande, suivirent un peu plus tard cet exemple; les seules villes qui avaient reçu garnison anglaise opposèrent quelque résistance aux Français: malheur alors à ceux qui tombaient entre les mains d'Olivier de Clisson; jamais cet homme, qu'on surnommait à bon droit *le boucher*, n'accordait de quartier à un Anglais [3].

[1] Froissart, p. 36. — Fragment de Chron. franç. dans Secousse, t. II, p. 630.
[2] *Ibid.*, c. 678, p. 40. Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 52, p. 406.
[3] *Ibid.*, p. 44. — *Ibid.*, c. 56, p. 406.

Robert Knolles, le célèbre capitaine d'aventuriers anglais, était seigneur du château de Derval en Bretagne; c'était lui et le sire de Néville qui avaient amené en Bretagne les Anglais, que le duc avait réussi à faire recevoir dans plusieurs de ses villes. Celles de Hennebon et de Concarneau furent prises malgré leurs garnisons anglaises, qui furent passées au fil de l'épée ; l'armée française se partagea ensuite pour former en même temps les quatre siéges de Brest, La Roche-sur-Yon, Derval et Bécherel. La Roche-sur-Yon n'étant point secourue, se rendit à composition. Brest, où se trouvaient Robert Knolles et le sire de Neville; et Derval, où commandait Hugues Brooks, promirent d'ouvrir leurs portes aux Français : Brest, au bout de quarante jours, à dater de la capitulation, qui fut signée le 6 juillet, et Derval, au bout de deux mois, si dans l'intervalle ils n'étaient secourus par une troupe assez forte pour livrer bataille. Les assiégés donnèrent des otages pour garantir l'observation de leur promesse, et les assiégeants profitèrent de cette espèce d'armistice pour soumettre le reste de la Bretagne. Nantes, entre autres, leur ouvrit ses portes, mais à condition de rentrer sous la domination de son duc, s'il se rattachait au parti de la France [1].

Les Anglais, avertis de cette capitulation, plutôt que de perdre Brest, l'une des plus importantes et des plus fortes places dont ils fussent maîtres sur le continent, envoyèrent le comte de Salisbury avec mille hommes d'armes et deux mille archers au secours de cette ville. Celui-ci ayant débarqué sans difficulté, rangea son monde devant les murailles, et fit sommer Du Guesclin ou de venir lui livrer bataille ou de lui renvoyer les otages. Du Guesclin répondit que la place ne lui convenait pas pour combattre, et n'était pas celle qui avait été fixée d'avance. Salisbury répliqua que ses soldats étaient gens de mer, qui n'avaient point de chevaux avec eux, et qui n'étaient guère accoutumés aux marches longues et pénibles, mais que si Du Guesclin voulait lui prêter des chevaux pour les transporter, il lui livrerait bataille dans le lieu que Du Guesclin lui-même choisirait. Celui-ci, qui ne cherchait qu'un prétexte pour ne pas tenir son engagement, refusa, et se retira en emmenant les otages [2].

Knolles, irrité de ce manque de foi, passa à Derval et déclara que la capitulation de cette ville ne serait pas non plus exécutée. En effet, au jour convenu, il refusa d'ouvrir ses portes au duc d'Anjou, qui était

[1] Froissart, c. 679, p. 46.
[2] *Ibid.*, c. 681, p. 52. — Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 62, p. 408.

venu en personne avec une assez forte armée pour en prendre possession. Le duc fit alors couper la tête aux quatre otages qu'on lui avait livrés, et Knolles fit aussitôt jeter, par les fenêtres de son château, les têtes de quatre prisonniers français, du même rang que les otages. Après ces actes de férocité, le duc d'Anjou se retira avec son armée [1].

Édouard III était irrité et humilié de ce qu'un roi dont il méprisait la pusillanimité, avec des armées qu'il avait si souvent battues, le chassait pied à pied de toutes ses conquêtes, et même de l'héritage de ses ancêtres. Après la défaite de sa flotte à la Rochelle, et l'obstination des vents, qui l'avaient empêché de secourir Thouars, il ne voulait plus se fier à la mer, et il résolut de faire traverser la France tout entière à l'armée qu'il enverrait dans sa principauté d'Aquitaine. Le prince de Galles, perdant l'espérance de se rétablir, lui avait rendu, le 5 octobre précédent, cette principauté, avec tous les fiefs qu'il possédait en France [2], et le roi, par lettres patentes du 12 juin, avait nommé son second fils, Jean de Gand, duc de Lancaster, qui prenait alors les titres de roi de Castille et de Leon, pour être son lieutenant spécial dans la principauté d'Aquitaine, et son capitaine général dans le royaume de France [3]. Ce fut lui qu'Édouard chargea du commandement de l'armée à laquelle il donna la commission de ravager les parties les moins belliqueuses de la France, celles qui se croyaient le plus à l'abri des désastres de la guerre, et de forcer ainsi Charles V à prendre pour base d'une nouvelle pacification le traité de Bretigny.

Vers la fin de juillet, le duc de Lancastsr débarqua à Calais, avec les comtes de Warwick, de Stafford et de Suffolk, les lords Spencer, Willoughby, de La Poole, Basset, Wells, Hollington, Percy, Clifford, Beauchamp, beaucoup de chevaliers, trois mille hommes d'armes et dix mille archers [4]. Le duc de Bretagne, qui était aussi avec lui, écrivit à Charles V en rentrant en France, que comme il l'avait attaqué sans jugement et sans déclaration de guerre, il l'avait par là dégagé de toute féauté et de toute allégeance, en sorte que « d'ores en avant il » tenoit et réputoit pour son ennemi, et chercheroit à se revenger des » très-grands outrages, torts, dommages et vilenies qu'il lui avoit » faits [5]. »

[1] Froissart, c, 685, p. 66. — *Ibid.*, c. 63, p. 409.
[2] Rymer, t. VII, p. 6. — [3] *Ibid.*, p. 13.
[4] Froissart, c. 682, p. 56.
[5] Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 61, p. 408.

Après s'être reposés quelque temps à Calais, les Anglais entrèrent en France par la route d'Ardres, Saint-Omer et Thérouanes. Ils marchaient en trois corps de bataille, le casque en tête, toujours prêts à combattre, ne faisant guère que trois lieues par jour, et ne permettant à aucun parti détaché de s'éloigner du corps d'armée. Charles V, fidèle à sa politique, qui lui avait jusqu'alors si bien réussi, avait interdit à ses généraux de combattre. Il avait rassemblé beaucoup de monde dans les forteresses de Picardie, d'Artois et de Vermandois ; il avait donné à chaque ville un gentilhomme pour capitaine ; mais il n'avait point voulu nommer de commandant pour toute la province, parce qu'il n'avait pas voulu s'exposer à ce qu'aucune part un corps d'armée tînt la campagne. Les Anglais passèrent sous les murs d'Arras, sous ceux de Bray-sur-Somme, sous ceux de Ham, de Saint-Quentin, de Ribeumont, et ils entrèrent dans le Laonnais ; plus ils avançaient, plus ils se voyaient entourés d'essaims de cavaliers français qui sortaient le matin de toutes les forteresses pour voltiger sur les flancs de l'armée, tomber sur les fourrageurs qui s'écartaient, et enlever des prisonniers tantôt à l'avant-garde, tantôt à l'arrière-garde [1].

Quand les Anglais arrivèrent sur le Soissonnais, ils se trouvèrent plus resserrés encore par les soldats français, dont les uns garnissaient d'avance la province où ils entraient, les autres les avaient suivis en partant de celles qu'ils avaient traversées. Les sires de Vienne, de Bueil, des Bordes, de Porcien, de Melun, de Meaux, étaient à la tête de ces partis de cavalerie. Ils dressèrent à Ouchy-lez-Soissons, le 21 septembre, une embuscade où tomba une division anglaise qui fut entièrement défaite [2]. Dès lors les Anglais cheminèrent avec plus de précaution ; ils passèrent l'Oise, ils passèrent la Marne sans avoir même d'escarmouches à livrer. Ils se dirigèrent sur Auxerre ; ayant passé près de cette ville, ils atteignirent le bassin de la Loire, et le remontèrent jusqu'en Forez. Malgré les efforts des Français, les vivres ne leur avaient point encore manqué dans les fertiles provinces qu'ils avaient traversées, et qu'ils dévastaient à mesure qu'ils avançaient. Mais lorsqu'ils atteignirent les stériles montagnes de l'Auvergne et du Limousin, qu'ils traversèrent en se dirigeant sur Bergerac, leur chevaux, déjà fatigués d'une si longue traite, privés tout à coup d'une bonne nourriture, périrent presque tous. Les gentilshommes à pied,

[1] Froissart, c. 683, p. 59.
[2] *Ibid.*, c. 684, p. 64.

déguenillés, les soldats harassés, souffrant de la faim et de la maladie, se pressaient toujours en avant, mais plutôt comme des fugitifs qui s'échappaient que comme des vainqueurs qui répandaient la terreur dans le pays ennemi. Leur souffrance devenait tous les jours plus vive; et quand ils entrèrent enfin en Aquitaine, on les vit mendier leur pain de porte en porte sans trouver de charité, car le pays était entièrement ruiné par les guerres précédentes [1].

Le duc d'Anjou et Du Guesclin avaient suivi les Anglais à quelque distance; deux légats du pape avaient souvent porté des propositions du duc de Lancaster au duc d'Anjou ; mais il n'était guère possible de trouver des termes que l'un et l'autre voulussent accepter. Le duc de Lancaster, abattu, aigri, n'ayant plus d'agent, pouvait à peine demeurer en paix avec ses amis; peu s'en fallut qu'il ne se brouillât tout à fait avec le duc de Bretagne, à qui il demandait de l'argent que celui-ci n'avait pas. Enfin, peu avant Noël, ils arrivèrent à Bordeaux, après une marche de plus de deux cents lieues au travers de la France [2]; mais l'armée si brillante avec laquelle ils étaient partis de Calais était affaiblie, épuisée, découragée; elle n'avait pas conservé quarante chevaux de plusieurs milliers avec lesquels elle était partie; elle était hors d'état de rien entreprendre, et cependant son équipement avait tellement ruiné Édouard III, qu'il ne put plus, pendant le reste de sa vie, faire un effort vigoureux pour recouvrer ses possessions françaises, tandis que Charles V s'applaudissait d'avoir dit à ses généraux : « Laissez-les aller; par fumières, ne peuvent-ils venir à notre héritage? Il » leur ennuiera, et iront tous à néant. Quoique un orage et une tempête se appert à la fois en un pays, si se départ depuis et se dégâte » de soi-même; ainsi adviendra-t-il de ces gens anglois [3]. »

[1] Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 187. — Ypodigma Neustriæ, p. 529.
[2] Froissart, c. 685, p. 66. — Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 64, p. 409. — Daru. Hist. de Bret., t. II, l. V, p. 153.
[3] *Ibid.*, c. 684, p. 66.

CHAPITRE XIV.

Conquête d'une partie de la Gascogne. Trêve entre la France et l'Angleterre. Législation. Fermentation religieuse. Mort d'Édouard III. Renouvellement de la guerre contre Richard II et le roi de Navarre. — 1374-1378.

Nous avons cherché à faire connaître Charles V tel qu'il s'était montré à ses sujets, tel que l'avaient jugé les étrangers, lorsqu'il était monté sur le trône ; entaché par deux traits signalés, l'un de perfidie au banquet de Rouen, l'autre de lâcheté à la bataille de Poitiers, et ayant donné depuis, dans ses deux régences, des marques incontestables d'incapacité, de pusillanimité, de négligence et de mauvaise foi; il n'avait alors inspiré à ses sujets, qui avaient eu tout le temps de le connaître, ni affection ni estime. Il était parvenu à la royauté dans les circonstances les plus défavorables : son trésor était vide, et cependant, chargé d'une dette énorme à payer aux étrangers ; son armée était humiliée et désorganisée ; ses sujets, diminués de moitié par la peste, la guerre et la famine, étaient foulés en même temps par ses propres officiers, et par des brigands plus maîtres que lui dans le royaume.

Le même Charles V, après cinq années d'un règne dans lequel il n'avait encore racheté aucune de ses fautes, après avoir paru occupé moins à conquérir l'estime qu'à se cacher et se faire oublier, avait attaqué les redoutables vainqueurs qui avaient humilié son père et son aïeul, et sans leur livrer de bataille, il les avait chassés peu à peu devant lui ; il leur avait repris le Ponthieu, le Quercy, le Limousin, le Rouergue, la Saintonge, l'Angoumois et le Poitou ; il avait engagé les feudataires de la haute Gascogne à se donner à lui ; il avait enlevé au roi de Navarre les villes qui mettaient dans sa dépendance les approvisionnements de Paris ; il avait expulsé le duc de Bretagne en peu de semaines d'un duché que celui-ci avait conquis par plusieurs années de guerres civiles.

Ces succès constants, progressifs, qui, chaque année, passaient l'attente universelle, nous forcent enfin à reconnaître que l'homme qui s'était décrié comme dauphin, avait dû changer depuis qu'il était monté sur le trône ; qu'il avait développé des qualités qu'on ne soupçonnait point en lui. En cherchant alors à embrasser tout le plan de sa politique, on est plus étonné encore de ce qu'il avait pu accomplir. Au dehors, il avait favorisé en Castille une révolution qui avait soustrait les peuples à une effroyable tyrannie, mais qui en même temps avait donné à la France un allié reconnaissant dans le roi qu'elle avait mis sur le trône. Sur la frontière du nord, Charles V avait rattaché la Flandre à la France, en assurant à son frère la succession de ce comté ; il avait conservé au levant l'amitié de son oncle Charles IV, empereur d'Allemagne, et celle de son beau-frère Jean-Galeas Visconti, souverain de presque toute la Lombardie. Le pape enfin, qui avait d'abord voulu secouer l'influence française, en fixant sa résidence à Rome n'avait pu se résigner à y demeurer, et était revenu se mettre à Avignon sous la main du Charles V.

Au-dedans, les compagnies d'aventure avaient disparu : la sûreté était revenue sur les grandes routes, l'obéissance et l'ordre se rétablissaient ; le peuple, s'il n'était pas heureux, cessait du moins de faire entendre ses plaintes ; l'autorité royale n'était plus disputée par personne, les assemblées des états, d'abord dépouillées de crédit, avaient cessé d'être consultées, et de toutes parts les sujets qu'un traité humiliant avait détachés de la monarchie, secouaient à leurs propres périls le joug de l'étranger pour redevenir Français.

Cette progression constante de la puissance royale qui s'étend et s'affermit par une marche graduelle, d'après un plan formé d'avance, et suivi sans déviation, témoigne de la volonté ferme et stable, de la capacité, du talent d'un esprit supérieur qui dirige l'État. Après tout ce qui avait précédé, on ne s'attendait point à le trouver dans le cabinet où il se cache, on hésite à le reconnaître. Mais cependant, ses plans, que l'on comprend enfin, en les voyant exécutés ne sauraient laisser de doute, et ce Charles V qu'on avait méprisé pour sa pusillanimité et sa fausseté ne saurait être un homme ordinaire.

Autour de lui, Charles V avait rassemblé pour être les instruments de sa politique mystérieuse, des hommes peu éminents en naissance, peu connus du peuple, à peine nommés par les historiens contemporains, et qui ne furent mis en évidence que lorsque, au commencement

d'un nouveau règne, ils furent exposés aux persécutions de ceux qui leur avaient longtemps obéi. Guillaume de Dormans, cardinal de Beauvais et chancelier, son frère Michel de Dormans, le cardinal d'Amiens qui dirigea les finances, Philippe de Savoisy qui garda le trésor, Bureau de la Rivière enfin, le secrétaire en qui Charles avait le plus de confiance, eurent probablement beaucoup de part à former le système de politique et d'administration que suivit leur maître, tout comme Du Guesclin et Olivier de Clisson tracèrent sans doute les plans de campagne qu'ils exécutèrent ensuite. Mais comme la responsabilité des fautes de Charles V pèse sans partage sur sa mémoire, il est juste aussi de lui attribuer le mérite des plans de ses ministres; d'autant plus que ces ministres étaient de son choix, qu'il leur conserva toujours sa confiance, et qu'au lieu de se départir du pouvoir entre leurs mains, il demeura toujours leur maître.

Au reste, le sentiment qu'inspire Charles V, par les succès constants de son règne, est mêlé d'étonnement et presque de terreur, jamais d'affection. Il se dérobe si soigneusement à tous les yeux, qu'on oublie presque ses qualités personnelles, et qu'on ne remarque qu'une puissance occulte qui frappe l'un après l'autre ses ennemis. Implacable dans sa haine, il attend cependant des années avant d'exercer ses vengeances, mais aucun pardon, aucune réconciliation, aucunes promesses ne peuvent sauver ceux qui en sont les objets. Il relève la puissance de la France, sans pardonner jamais au peuple qui l'a humilié et fait trembler comme dauphin ; lorsque ce peuple souffre, il ne ressent pour lui aucune pitié ; dans l'incendie des maisons du pauvre, il ne voit que des fumées qui ne le chasseront pas de son héritage ; il partage avec ses trois frères les provinces du royaume, et il ne met aucune borne aux exactions et aux scandaleuses rapines que chacun d'eux exerce dans son apanage. Il rassemble enfin de nombreuses armées ; mais il paraît craindre la bravoure dans ses propres soldats, parce qu'il la croit alliée à la fermeté et à l'indépendance, et parce qu'il aime bien mieux que ses soldats tremblent devant l'ennemi, que s'ils le faisaient trembler lui-même. Il semble n'avoir d'autre but que d'endormir la nation qu'il gouverne, pour amortir des passions qu'il avait éprouvées, et pour la dépouiller de ses droits sans qu'elle résiste.

(1374.) Jamais cette politique et ce système de guerre n'avaient eu un succès plus complet, que lorsque par son immobilité et sa détermination de ne pas combattre, il avait déjoué l'invasion du duc de Lan-

caster, et avait fait arriver à Bordeaux, fugitive et ruinée, l'armée qui, peu de mois auparavant, était entrée en France avec la confiance de la victoire, et qui se trouvait vaincue sans avoir combattu. Le duc d'Anjou et le connétable, qui n'avaient point attaqué les Anglais lorsqu'à la fin de cette longue marche ils semblaient peu en état d'opposer aucune résistance, songèrent moins encore à les attaquer lorsque, vers les fêtes de Noël, ils furent arrivés à Bordeaux : les hostilités demeurèrent suspendues pendant les rigueurs de l'hiver : bientôt cette suspension devint l'objet d'une convention expresse, les deux ducs s'engagèrent à se rencontrer à la tête de leurs deux armées, ce qu'on nommait alors tenir une journée, le 10 avril, lendemain du Quasimodo, à Moissac, ou peut-être à Marziac. Plusieurs des feudataires des Pyrénées, et entre autres le comte de Foix, avaient fait dépendre la prestation de leur hommage à la France ou à l'Angleterre de l'issue de cette journée. Le duc d'Anjou et le connétable rassemblèrent en effet, pour cette époque, une armée où l'on comptait, dit-on, quinze mille gendarmes, sans les Génois et les arbalétriers [1]. Les Anglais ne s'y trouvèrent point. Il paraît que le duc de Lancaster demanda d'abord que la journée fût renvoyée jusqu'au 15 août, au même lieu de Moissac ; que plus tard, d'après une autre convention, le duc d'Anjou promit de se trouver à Saint-Ormer, et le duc de Lancaster à Calais pour livrer bataille ou traiter de paix, et qu'en même temps une trêve jusqu'au 31 août fut agréée entre les deux parties. L'acte de cette trêve ne s'est point conservé : les deux nations l'interprétèrent diversement, et s'accusèrent réciproquement de mauvaise foi ; le rapport de leurs historiens est trop confus et trop contradictoire, pour que nous puissions décider entre elles. En suite de cette convention, cependant, le duc de Lancaster s'embarqua, le 8 juillet, à Bordeaux pour l'Angleterre, avec toute la noblesse qui l'avait accompagné [2]. Dès le mois de février précédent le duc de Bretagne l'avait quitté pour ravitailler Auray, Derval et Brest, et passer ensuite en Angleterre avec la duchesse sa femme [3].

A l'approche du 15 août, le duc d'Anjou se présenta devant Moissac avec une brillante armée, et il y demeura six jours, sans qu'aucun An-

[1] Hist. du Languedoc, t. IV, l. XXXII, c. 74, p. 354, et note 28, p. 580. — Froissart, c. 686, p. 70. — Thom. Walsingham, Hist. Angl , p. 187. — Rymer, t. VII. p. 34,

[2] Froissart, c. 687, p. 75.

[3] Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 66, p. 410.

glais vînt à sa rencontre pour lui disputer la campagne, d'autant que le duc de Lancaster prétendait qu'une nouvelle convention avait assigné les plaines entre Calais et Saint-Omer pour lieu de rendez-vous. Le duc d'Anjou fit alors sommer le comte de Foix, le vicomte de Castelbon, les seigneurs de Marsen, de Castelnau et de Lescure, et l'abbé de Saint-Sever, de venir rendre hommage à la France, et « tenir leur promesse, » ou il feroit mourir leurs otages, et entreroit en leurs terres si puis- » samment qu'il les feroit venir à mercy. » Les seigneurs furent obligés de se soumettre; ils mirent leurs terres en l'obéissance du roi de France, et la ville de Moissac, ou celle de Marziac ouvrit ses portes. Quand le 31 août fut passé et la trêve expirée, le duc d'Anjou, sans tenir compte du rendez-vous qu'il avait donné à Saint-Omer, entra en Aquitaine, soumit la Réole, Langon, Saint-Macaire, Condom et quarante autres petites villes ou châteaux, en sorte que la domination des Anglais en Guienne se trouva presque réduite à Bayonne et à Bordeaux [1].

(1375.) Mais quoique Édouard III eût à reprocher à la France, et dans cette occasion et dans toute sa conduite depuis l'avénement de Charles V au trône, une constante mauvaise foi, il évita des récriminations qui auraient rendu difficile une paix qu'il désirait. Il voyait décliner ses forces et celles de son fils aîné; il craignit de laisser son petit-fils engagé dans une guerre dangereuse, au moment où il monterait en bas âge sur le trône. Il accueillit donc avec plaisir, presque avec reconnaissance, les sollicitations du pape qui l'invitait à la paix, et qui lui envoyait pour médiateurs ses deux légats, l'archevêque de Ravenne et l'évêque de Carpentras; le 8 janvier 1375, il nomma trois plénipotentiaires pour ouvrir les négociations avec la France; le 12, Charles V en nomma trois de son côté : ces plénipotentiaires se rencontrèrent à l'abbaye de Bourbourg en Flandre; ils commencèrent par convenir d'une trêve partielle pour l'Artois et la Picardie, qui durerait jusqu'au 22 avril, jour de Pâques [2]. Les ducs de Lancaster et de Bourgogne, avec des évêques et des grands seigneurs, se rencontrèrent ensuite à Bruges, pour continuer les négociations commencées, et comme ils ne purent s'entendre sur les bases d'un traité de paix, ils signèrent le 27 juin une trêve entre les deux rois et tous leurs alliés, qui devait durer jusqu'au 30 juin 1376 [3].

[1] Froissart, c. 688, p. 78. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 188.
[2] Rymer, t. VII, p. 53. — Froissart, c. 690, p. 84.
[3] *Ibid.*, p. 58, 61 et 68.

Cette trêve suspendit les hostilités qui, au commencement du carême, avaient été renouvelées en Bretagne. Le comte de Cambridge y avait reconduit le duc Jean V, avec deux mille hommes d'armes et trois mille archers, payés pour six mois. Ils avaient débarqué à Saint-Mahé, dont ils prirent d'assaut le château, après que la ville se fut rendue par composition. Ils avaient pris Saint-Pol de Léon, forcé Clisson à lever le siége d'une petite forteresse que défendait Dévereux, et à se retirer à Quimperlé, où ils vinrent l'assiéger à son tour; déjà les Bretons parlaient de se rendre, lorsque la nouvelle de la trêve sauva Clisson des mains des Anglais. Après avoir ravitaillé les garnisons qu'il laissait dans son pays, le duc de Bretagne repassa en Angleterre avec le comte de Cambridge [1].

La trêve laissa plus de loisir à Charles V pour s'occuper de l'établissement du gouvernement absolu, auquel il voulait soumettre son royaume. Mais avant même sa conclusion, comme les événements militaires n'avaient eu que peu d'importance, et que les Anglais ne s'étaient montrés nulle part assez en force pour lui donner de l'inquiétude, il avait donné plus d'attention à la législation, et il y avait introduit des innovations importantes. En même temps qu'il avait aggravé les contributions, il avait mis plus d'ordre dans leur perception, et plus de surveillance dans la comptabilité. Son ordonnance du 24 janvier 1375, sur la vente du sel, indique un progrès marqué dans le contrôle et la régularité des perceptions [2]; mais elle donne en même temps un exemple bien funeste, car pour intéresser les juges à trouver plus de coupables, elle leur attribue une part dans les amendes qu'ils prononcent. Le 28 mai suivant Charles V ordonna, d'une manière plus générale, que toutes les amendes prononcées en parlement seraient appliquées aux gages des conseillers au parlement, et à ceux des maîtres des requêtes [3]. Une autre ordonnance du 22 juin réprima les vexations exercées par les commis et sergents des maréchaux; le roi commanda que les sujets ne fussent ajournés par-devant les maréchaux, leurs lieutenants, prévôts et officiers, que dans la ville de Paris, « où l'on peut mieux re-
» couvrer de bon conseil qu'ailleurs, et que les causes et demandes
» pourquoi ils seront ajournés, soient contenues et exprimées èsdits

[1] Froissart, c. 691, p. 87. — Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 71, p. 411. — Thom. Walsingham. p. 188.

[2] Ordonn. de France, t. V, p. 576.

[3] *Ibid.*, p. 613.

» ajournement et commission [1]. » L'ordonnance qui probablement avait tout récemment créé la juridiction militaire des maréchaux de France, pour réprimer le brigandage, ne s'est pas conservée. Celle-ci était destinée seulement à arrêter quelques empiétements de ce pouvoir nouveau et effrayant; elle ne donnait cependant aucune garantie contre la justice sommaire et aveugle de ces soldats juges auxquels la France était soumise.

(1374.) La surveillance des maréchaux n'arrêtait point les pillages des soldats : une ordonnance du 13 janvier 1374, après avoir établi un contrôle pour s'assurer du service effectif des troupes qui recevaient une solde, obligea tous les gens d'armes à jurer : « Qu'ils ne prendront » aucune chose, ès villes fermées, forteresses, et autres lieux, sans en » payer le prix raisonnable, et faire satisfaction aux hôtels, si qu'ils en » soient contents [2]. »

Mais un acte législatif de la plus haute importance fut la loi royale que Charles V rendit au mois d'août 1374, à son château de Vincennes, pour régler l'âge de la majorité, et la tutelle de ses successeurs au trône. On ne sait point si, d'après son état habituellement maladif, il se crut en danger de mourir, et voulut pourvoir après lui au gouvernement de la monarchie; ou s'il voulut seulement profiter de la renommée qu'il avait acquise pour compléter le système du gouvernement absolu qu'il avait à tâche de consolider. Un silence profond couvre pendant tout ce règne les personnages de la cour de France; nous y étions accoutumés dans les règnes précédents, lorsque nous étions réduits à quelques chroniqueurs sommaires, qui dans leurs couvents n'étaient instruits que par la voix publique, et ne connaissaient que les plus grandes révolutions de l'État, parce qu'ils n'approchaient jamais ni les rois, ni les courtisans, ni les seigneurs admis à leur présence. Mais depuis que nous avons Froissart pour guide, homme qui vivait dans les cours, qui était admis à la familiarité de tous les grands personnages de son temps, qui écrivait sa chronique pour l'amusement des chevaliers et des dames, qui recueillait toutes les anecdotes sur les personnages du grand monde, et qui attachait tant de prix à les mettre en scène, qu'il rapporte toujours ou qu'il invente le dialogue des acteurs, son silence complet, absolu, sur le roi, la reine, les princes, les ministres, et tout ce qui se passait à la cour de France, est beaucoup plus caractéristique. On sent que,

[1] Ordonn. de France, t. V, p. 616,
[2] *Ibid.*, p. 659.

comme en Turquie, on n'osait point en France porter les yeux sur le sérail, et que toute anecdote sur le monarque et sa cour, aurait été jugée inconvenante, peut-être dangereuse à rapporter.

Les trois premiers enfants de Charles V avaient été des filles; toutes trois étaient mortes; son fils aîné, qui depuis fut Charles VI, était né le 3 décembre 1368. Il n'avait pas encore six ans, lorsque son père établit ce qu'il déclara devoir être une loi perpétuelle dans la monarchie, que dès que l'héritier du trône aurait atteint sa quatorzième année, il serait admis au régime et à l'administration du royaume, il recevrait l'hommage et les serments des prélats, des pairs et des princes, et il serait apte à être consacré aussitôt qu'il le voudrait par l'onction royale, aussi bien qu'à porter le sceptre et la couronne. Un préambule, où l'auteur, sans doute ecclésiastique, a étalé toute son érudition, donne pour motif de cette décision, l'exemple de plusieurs rois enfants, soit dans l'Écriture, soit dans l'histoire de France, la précocité des talents dans les races royales et la bonne éducation que reçoivent les enfants de France. Charles V déclare avoir délibéré sur cette loi perpétuelle, avec son conseil, avec beaucoup de prélats et de personnes notables, mais il la sanctionne en son nom seulement, *de sa certaine science, et de la plénitude de sa puissance royale*, sans recourir à l'autorité des états généraux. Plusieurs mois après, le 21 mai 1375, il la fit enregistrer dans une séance royale, au parlement, où il conduisit avec lui le dauphin de Vienne son fils, le duc d'Anjou, et beaucoup de prélats, de princes, de barons et de conseillers [1].

Mais enfin, Charles V pouvait mourir avant que son fils eût atteint cet âge de treize ans accomplis, auquel il devait avoir, d'après la loi, toute la maturité de raison et de prudence nécessaire pour gouverner un grand royaume; et au mois d'octobre 1374, Charles V rendit à Melun deux nouvelles ordonnances pour régler dans ce cas, par l'une, la régence du royaume, par l'autre, la tutelle du jeune roi. « Au cas » que, par le plaisir de Dieu, dit-il, nous irions de vie à trespassement, » avant que Charles, ou autre notre aîné fils pour le temps, fut entré » au quatorzième an de son âge, que notre frère d'Anjou ait le gou- » vernement de notre royaume pour le temps précédant icelui en tant » seulement. » A cet effet il lui abandonne toute l'étendue des pouvoirs royaux dans toutes les provinces, à la réserve seulement des vi-

[1] Ordonn. de France, t. VI, p. 26-32.

comtés de Paris, de Senlis et de Melun, et du duché de Normandie, qu'il met à part en faveur de ceux à qui il réserve la tutelle de ses enfants [1]; par la seconde ordonnance il laisse : « A sa très-chère et » très-aimée compagne la reine Jeanne de Bourbon, principalement » la tutelle, garde et gouvernement de Charles notre aîné fils, et de » nos autres enfants, fils et filles, nés et à naître; et que, avec elle et » en sa compagnie, nos très-chers et aimés frères, Philippe duc de » Bourgogne, et Louis duc de Bourbon (frère de sa femme) soient » tuteurs et gouverneurs de nosdits enfants. » Il conserve la tutelle à ceux ou celui d'entre les trois qui survivront, et il leur laisse pour leur entretien et celui de ses enfants, Paris, Senlis, Melun et la Normandie, en réservant seulement le ressort sur ces provinces au régent du royaume [2].

Il est remarquable que dans ces deux ordonnances il ne soit fait aucune mention du duc de Berri, qu'il soit également exclu de la tutelle et de la régence, même au défaut des premiers appelés, encore que, comme aîné du duc de Bourgogne, et plus proche que le duc de Bourbon, il dût passer avant l'un et l'autre. Aucun historien ne nous a fait connaître quelles jalousies, quelles intrigues dans la famille royale, avaient donné lieu à cette exclusion.

Une troisième ordonnance de la même date réglait le sort des plus jeunes membres de la famille royale. Chaque fils né ou à naître devait avoir, pour tout droit ou apanage, un capital de 40,000 francs, et 12,000 livres de rente en terres, avec le titre de comte : la fille aînée devait avoir 100,000 francs de dot, les autres 60,000 francs, et un trousseau convenable [3].

Quelques autres ordonnances publiées dans le même temps, adoucirent le sort du pauvre peuple. En vain le droit de prise avait été aboli à plusieurs reprises par les états généraux et par des ordonnances royales; les panneticrs, les échansons, et les autres pourvoyeurs des hôtels royaux, trouvaient beaucoup plus économique de prendre à discrétion chez les bourgeois tout ce qu'ils trouvaient convenable pour la table, le service, ou les écuries de leur maître, plutôt que de l'acheter au marché. La bourgeoisie de Paris était cependant assez forte pour faire respecter l'exemption qu'elle avait obtenue; il n'en était pas de

[1] Ordonn. de France, t. VI, p. 45.
[2] *Ibid.*, p. 49.
[3] *Ibid.*, p. 54.

même des villages des environs : mais, d'autre part, les Anglais les avaient tellement ruinés, que les pourvoyeurs n'y trouvaient plus rien à prendre. Charles V exempta de nouveau des prises, la Villette, Ivry, Vitry, Saint-Ouen, et plusieurs autres villages, moyennant une contribution annuelle d'un certain nombre de charretées de fourrage, que chacun de ces villages devait fournir et conduire gratis jusqu'aux hôtels royaux [1].

Le 1er septembre 1375, Philippe duc d'Orléans, oncle du roi, mourut sans laisser de postérité, et sans qu'il reste presque aucun souvenir de son inutile vie; Charles V réunit son apanage à la couronne, promettant en même temps à la ville d'Orléans de ne jamais plus la séparer des domaines immédiats de la couronne [2]. L'état des provinces cédées aux princes était en effet fort misérable. Le roi ne songeait nullement à les protéger contre leurs exactions. Le duc de Bourgogne, qui faisait consister dans le faste tout le mérite des princes, avait contracté des dettes qu'il ne pouvait payer, et il accablait ses sujets d'impositions [3]. Le duc d'Anjou gouvernait le Languedoc comme s'il en était souverain; il y assemblait chaque année les états des trois sénéchaussées, mais c'était pour se faire accorder par eux, sous prétexte de la défense du pays, des subsides, dont il disposait arbitrairement. Toutefois, le Languedoc était si ruiné, le recensement auquel on travaillait toujours faisait voir une telle diminution dans la population, que quoique le fouage eût été élevé à deux francs par feu, il ne rendait plus ce qu'un franc rendait autrefois [4].

Au milieu de tant de souffrances, il semble que les Français devaient avoir peu de liberté d'esprit, pour s'occuper de spéculations religieuses et de la réforme de l'Église. Cependant le malheur des temps n'avait point suffi pour arrêter le progrès des lettres et de l'esprit; le séjour des papes à Avignon avait mis plus immédiatement sous les yeux des Français les scandales de l'Église. Pétrarque les avait attaqués quelquefois avec éloquence, et Boccace avec une ironie piquante; les Français étaient loin d'égaler en érudition, en philosophie, ou en finesse d'esprit, ces ingénieux Italiens; cependant, comme leur renommée remplissait

[1] Ordonn. de France, t. VI, p. 62, 77, 78, 80.

[2] *Ibid.*, p. 153.

[3] P. Plancher, Hist, de Bourgogne, l. XIII, c. 52, t. III, p. 45. — Barante, Hist. des ducs de Bourg., t. I, p. 66.

[4] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 76, p. 356.

l'Europe, leurs écrits n'étaient pas sans influence. D'autres, avec moins de talent, mais une conviction peut-être plus profonde, s'occupaient de religion, non de littérature : les dogmes de l'Église aussi bien que sa discipline étaient pour eux l'objet de méditations sérieuses; ils ressentaient une indignation profonde contre ceux qui ont corrompu ce que les hommes ont de plus sacré; la fermentation qui devait produire enfin la réformation avait commencé, et elle ne devait plus s'arrêter jusqu'à l'explosion du seizième siècle.

Grégoire XI avait écrit à Charles V, le 27 mars 1373, qu'il avait appris que l'ennemi du genre humain avait répandu les semences pestilentielles de l'hérésie, en France, parmi ceux qu'on désignait par les noms de béguards et de turlupins; mais qu'il avait aussi appris avec joie que la dévotion du roi, avertie par les inquisiteurs, avait appliqué avec ferveur à un si grand mal, les remèdes qui dépendent du pouvoir royal. De plus, il avait été informé que dans le Dauphiné de Vienne et les contrées voisines, se trouvait un grand nombre des hérétiques qu'on nommait vaudois, et que les officiers du roi, loin d'aider comme ils le devaient les inquisiteurs dans ces districts, apportaient au contraire beaucoup d'obstacles indirects à leurs procédures; qu'ils ne permettaient point entre autres aux inquisiteurs de procéder sans l'assistance d'un juge séculier, ou qu'ils forçaient à communiquer aux juges séculiers les procès faits en leur absence; qu'ils forçaient encore les inquisiteurs à mettre en liberté les suspects lorsque ceux-ci avaient été arrêtés sans leur aveu, qu'ils négligeaient enfin, en entrant en fonctions, de prêter le serment d'exterminer les hérétiques. Grégoire XI, en terminant sa lettre, pressait Charles V de porter remède à d'aussi graves abus [1]. Charles V se conforma aux demandes du pape, et affranchit les inquisiteurs des entraves que voulaient leur donner les juges séculiers, et en même temps il donna son consentement à ce que plusieurs sectaires, que le peuple désignait par le nom de turlupins, fussent brûlés vifs à Paris [2].

Mais les supplices ne pouvaient plus suffire pour arrêter un mouvement des esprits qui s'accroissait avec les lumières et les communications entre les peuples. Dans le temps des persécutions contre les Albigeois, plusieurs de ces malheureux s'étaient réfugiés en Bulgarie, où leur doctrine s'était répandue en même temps qu'en Languedoc; de

[1] Raynaldi, Annal. eccles., 1373, § 19 et 22.
[2] Annal. eccles., 1373, § 21.

cette contrée éloignée, où le pouvoir des papes se faisait à peine sentir, on avait vu revenir à plusieurs reprises, en France et en Italie, des missionnaires qui venaient consoler les fidèles échappés aux inquisiteurs, et ordonner parmi eux de nouveaux prêtres. Au quatorzième siècle, les Bulgares répandirent leurs doctrines avec plus de succès chez les Bohêmes leurs voisins. Le roi Jean, et ensuite Charles IV, avaient enrichi et civilisé la Bohême; ils y avaient conduit à leur suite un grand nombre d'Italiens, marchands, artistes, littérateurs, poëtes, philosophes, et les lettres, par leur influence, avaient fait de rapides progrès chez les peuples slaves : les opinions religieuses des Albigeois commencèrent alors à être professées par des gens plus versés dans l'étude de l'éloquence et de la philosophie, et leurs écrits et leurs prédications commencèrent à se répandre hors de l'enceinte des langues esclavonnes, chez tous ceux qui lisaient leurs livres latins. Au commencement de l'année 1374, Grégoire XI fut averti que Milleczius, ancien chanoine de Prague, professait les opinions qui auparavant avaient été propres aux patérins, aux Bulgares, aux Albigeois, et qui depuis illustrèrent Jean Huss et Jérôme de Prague. Grégoire XI écrivit lettres sur lettres, à l'empereur Charles IV, aux archevêques de Prague, d'Olmütz et de Gnesen, et à tous les évêques de Bohême, de Pologne et de Silésie, pour les exhorter à poursuivre Milleczius et tous ses sectateurs, aussi bien les femmes que les hommes; à les punir, de même que tous ceux qu'ils avaient imbus de leur impiété, avec une juste sévérité, et comme des brigands qui dérobaient à Dieu des âmes [1]. En même temps, et avec la même activité, Grégoire XI dénonçait à l'inquisition ceux qu'on soupçonnait de pratiquer en France la magie, et il ordonnait de les faire périr dans les flammes [2].

(1375.) Le duc d'Anjou était, entre les princes de la maison de France, le plus cher à Grégoire XI; le plus souvent il résidait à Avignon à la cour pontificale, et il avait toujours montré un grand zèle pour l'Église et une grande obéissance à ses ordres. C'était le duc d'Anjou qui était chargé du gouvernement du Dauphiné, et il suivait avec ardeur les intentions du saint-père, pour l'extermination des Vaudois. L'évêque de Massa, que le pape avait envoyé en 1375, dans les vallées qu'ils habitaient, ayant fait arrêter en même temps presque toute la population, se plaignit de ne trouver plus de prisons suffisantes pour

[1] Raynaldi, Annal. eccles., 1374, §§ 10, 11, 12

[2] *Ibid.*, § 13.

les enfermer, et de n'avoir plus de fonds pour fournir à la subsistance des captifs jusqu'au moment où ils seraient conduits sur les bûchers. Sur cette réclamation Grégoire XI, de concert avec le roi, fit jeter les fondements de prisons beaucoup plus vastes et plus fortes, à Arles, à Embrun, à Vienne et à Avignon. Mais quant au pain des prisonniers, remarquant que c'était la faute des évêques si les vaudois s'étaient multipliés dans leurs diocèses, et voulant les intéresser à ne pas différer leur supplice par des longueurs inutiles, il ordonna que ce pain serait fourni par la mense épiscopale [1]. Les malheureux vaudois, poussés à bout, tuèrent dans le village de Bricarax, qui appartenait au comte de Savoie, l'inquisiteur Antonio Salviani, qui y était venu pour les faire brûler. Grégoire XI écrivit le 20 mars à Amé VI, pour l'exhorter à unir contre les meurtriers la justice à la vengeance, et à s'assurer que pas un d'eux ne pût lui échapper [2].

Grégoire XI fut distrait des persécutions auxquelles il mettait tant d'ardeur, par le soulèvement des États de l'Église, et la guerre que les Florentins lui déclarèrent, en 1375, au nom de la liberté. Les dogmes et même la discipline de l'Église étaient étrangers à cette attaque audacieuse, qui brisa le joug du pontife dans les États de l'Église. C'étaient la corruption, la vénalité, les mœurs scandaleuses des prélats qui gouvernaient les légations, et leurs lieutenants; c'étaient leur mépris pour les lois nationales, leur perfidie et leur tyrannie, qui soulevèrent les peuples et secondèrent les Florentins dans une de leurs plus glorieuses entreprises [3]. Cependant, la fermentation sourde qu'avait entretenue, dans toute l'Italie, le séjour des papes à Avignon, la composition du sacré collége, formé de prélats français presque exclusivement, la promotion des Français à presque toutes les grâces dont disposait la cour de Rome, en froissant toujours plus tous les préjugés nationaux, pouvait achever de détacher l'Italie de l'Église. Grégoire XI le sentait, et le croyait nécessaire de ramener le saint-siége à Rome; mais il fallait pour cela lutter contre Charles V et le duc d'Anjou, qui le retenaient à Avignon [4]. Les succès de la ligue de la liberté, et en même temps les instances de sainte Catherine de Sienne qui reprochait au pape d'abandonner le troupeau plus spécialement confié à ses soins, déterminèrent enfin

[1] Raynaldi Annal. eccles., 1375, § 26.
[2] *Ibid.*, 1375. Epistola Amedeo VI.
[3] Hist. des Rép. ital., c. 49.
[4] Raynaldi, Annal. eccles., 1375, § 21.

Grégoire XI, au bout d'uneannée. Il partit d'Avignon pour Marseille le 13 septembre 1376, ne laissant que six cardinaux en France; il s'embarqua, et après une traversée difficile, il vint prendre terre à Corneto[1].

(1376.) Mais pendant que le pape cherchait à pacifier l'Italie, sa domination sur l'Église était menacée en Angleterre. Jean de Wickleff, docteur en théologie de l'université d'Oxford, y commençait la prédication d'une nouvelle réforme. Il appelait ses sectateurs, qu'on nomma *lollards*, à une vie plus austère, au renoncement à tous les plaisirs, à l'abandon de tous les ornements. Ceux-ci marchait les pieds nus, revêtus d'une simple robe de laine de couleur obscure, comme celles des capucins. Ils annonçaient au peuple que le pain dans l'eucharistie ne devient point, par la consécration, le vrai corps du Christ, mais seulement son simulacre; que l'église romaine n'a aucun prérogative sur les autres églises; que saint Pierre ne reçut du Christ aucune supériorité sur les apôtres; que l'Évangile suffit pour la règle de tout chrétien, sans qu'il soit besoin de l'expliquer par les traditions des saints, ou les écrits des pères; que les seigneurs temporels enfin peuvent sans crime saisir les biens de l'Église; qu'ils le doivent même lorsque cette Église s'écarte des saines doctrines[2]. L'inquisition n'avait point de supplices assez cruels pour punir les prédicateurs d'une semblable révolte contre l'église romaine; mais le duc de Lancaster, et lord Percy, comte maréchal, avaient été gagnés par les prédications de Wickleff. Ils ne voulurent jamais permettre que les inquisiteurs ou la populace de Londres, que les moines avaient ameutée, lui fissent le moindre outrage. Ils consentirent seulement à obtenir sa promesse qu'il ne prêcherait plus sur les sujets controversés, et les progrès des lollards furent, pendant quelque temps, ensevelis dans le silence[3].

La mort de Grégoire XI, survenue à Rome le 27 mars 1378, en occassionnant le grand schisme d'Occident et en affaiblissant et déconsidérant la puissance pontificale, fut à son tour une des grandes causes des progrès de la réforme et de l'affranchissement de l'esprit humain. Seize cardinaux étaient entrés en conclave le 7 avril; les trois quarts d'entre eux étaient Français; mais ils se divisèrent en deux factions, et leur opposition, bien plus que le tumulte et les clameurs du peuple, qui demandait un pape italien, les détermina à porter leur

[1] Vitæ Roman. Pont.. t. III, p. II, p. 632. — Raynaldi Ann. eccles., 1376, § 12.
[2] Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 191
[3] Rapin Thoyras, t. III, l. X, p. 252. — Raynaldi Ann. eccles., 1377, § 4.

choix en dehors du sacré collége. Dès le lendemain 9 avril, ils proclamèrent Barthélemy Prignani, évêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI. A peine celui-ci fut consacré qu'il aliéna tous les cardinaux auxquels il devait la tiare par la violence de son caractère, son inconséquence et son despotisme. Les uns après les autres, ils abandonnèrent sa cour et se voyant menacés dans leur sang et même dans leur vie, ils prirent enfin, le 9 août 1378, la résolution hardie de déclarer le saint-siége vacant et l'élection d'Urbain VI illégale. Le 20 septembre suivant, ils élurent pour pape le cardinal Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Ce nouveau pape fixa sa résidence tour à tour à Naples et à Gaëte : ce ne fut que l'année suivante qu'une émeute des Napolitains troubla cette seconde cour pontificale, et détermina Clément VII, avec tous ses cardinaux, à venir établir son siége à Avignon[1].

Nous avons anticipé sur l'ordre des temps pour faire mieux comprendre les progrès et l'ensemble du grand mouvement qui s'opérait alors dans les esprits. Nous reprendrons à présent la suite des événements politiques et militaires pendant le même espace de temps, ou depuis la publication de la trêve du 27 juin 1375 entre la France et l'Angleterre.

(1375). Cette trêve aurait pu, comme les précédentes, être suivie par la formation d'une compagnie d'aventure, dans laquelle les soldats licenciés se seraient réunis pour courir et saccager le pays même qui les avait entretenus. Mais Charles V trouva moyen d'en débarrasser la France. Enguerrand VII, de Coucy, fils de Catherine d'Autriche, prétendait avoir droit à quelques biens allodiaux de l'héritage de sa mère, que lui disputait le duc d'Autriche. Charles V lui donna soixante mille francs pour qu'il pût prendre à sa solde les soldats licenciés, et qu'il les conduisît dans l'Alsace, le Brisgau et l'Argovie, où étaient situés les biens qu'il réclamait[2]. Le duc d'Autriche, ne se sentant pas en état de lui résister, s'enferma dans Brisach. Coucy s'avança en Suisse, et ravagea tout le pays situé entre les lacs de Bienne et de Zurich, avec la férocité et la cupidité qui étaient propres surtout aux soldats des compagnies. Mais ces aventuriers étaient accoutumés à maltraiter des paysans désarmés, craintifs, et qui ne songeaient pas même à la résistance. Les Suisses, au contraire, savaient manier aussi bien qu'eux

[1] Je renvoye le lecteur à la relation détaillée que j'ai donnée de cette élection, Hist. des Répub. italiennes., c. 50.

[2] Froissart, c. 692, p. 95.

l'arc et l'épée ; ils attaquèrent à Buttis-Holz, à Anet, et Faubrunnen, les corps divers de l'armée de Coucy, qui s'étaient séparés pour étendre plus loin leurs ravages ; il les mirent en pièces, et les terribles aventuriers, qui avaient fait trembler la France et l'Angleterre, furent détruits par des paysans [1].

(1375.) La trêve entre les deux puissances avait été conclue comme un acheminement à la paix, et il avait été convenu que de nouvelles conférences seraient ouvertes à Bruges pour y travailler. Charles V avait assigné au duc de Bourgogne cinq mille livres par mois, pendant la durée des négociations, pour l'aider à soutenir le faste qu'il voulait y étaler [2]. Au printemps de 1376, le duc d'Anjou vint le joindre à Bruges, le duc de Lancaster et l'archevêque de Cantorbery s'y trouvaient à la tête de la députation anglaise. Charles V, par l'entremise de ses frères, offrit la restitution d'une partie de ses conquêtes en Aquitaine, sous la condition que les Anglais lui rendraient Calais, qui, entre leurs mains, menaçait sans cesse le cœur de la France. Il fut impossible de s'entendre sur de telles bases ; mais les plénipotentiaires, pour ne pas rompre toute négociation, prorogèrent la trêve jusqu'au 1er avril de l'année 1377 [3].

La prolongation de la trêve avec l'Angleterre encourageait les princes français à chercher quelque autre théâtre pour déployer leur activité. Entre eux, le plus avide et le plus inquiet était le duc d'Anjou, qui exerçait avec une grande dureté le pouvoir presque sans bornes que son frère lui avait délégué sur le Languedoc, mais qui, sentant que ce pouvoir finirait avec lui, cherchait une souveraineté qu'il pût transmettre à ses enfants. Tandis qu'il se réservait une porte en Italie, en engageant le marquis de Saluces à se reconnaître pour feudataire du Dauphiné [4], il voulait aussi obtenir un royaume en Espagne. Il avait traité pour cela avec don Jayme III, roi dépouillé de Majorque, et mari de la reine Jeanne de Naples. Ce prince, laissé en Espagne par le prince de Galles, et prisonnier du roi Henri, après avoir été remis en liberté, avait levé, avec l'aide du duc d'Anjou, une petite armée avec laquelle il avait attaqué la Catalogne, à la fin de l'année 1374. Mais après y avoir exercé quelques ravages, il était tombé malade dans les plaines

[1] Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, t. I, ch. IX, p. 233. — Müller, Gesch. der Sch., b. II, cap. V, p. 408-420.
[2] Plancher, Hist. de Bourg., l. XIII, c. 53, p. 46.
[3] Rymer, t. VII, p. 100.
[4] Ordonn. de France du 9 mai 1376, t. VI p, 191.

fatales du Lampourdan, et y était mort en 1375 [1]. Le duc d'Anjou prétendit qu'il lui avait fait, entre vifs, une donation de tous ses droits, qu'il l'avait confirmée en mourant, et qu'enfin sa sœur et son unique héritière, Isabelle marquise de Montferrat, l'avait sanctionnée moyennant une rente de 3,300 livres. Cette cession d'Isabelle était la seule pièce authentique que le duc d'Anjou pût produire à l'appui de ses prétentions. En vertu de cet accord, le duc d'Anjou résolut de déclarer, en son nom propre, la guerre au roi d'Aragon, pour le forcer à lui rendre les États de la branche de Majorque ; et il proposa au roi de Castille une alliance contre ce roi, sous la condition de partager leurs conquêtes. L'alliance fut acceptée, une armée fut rassemblée en Languedoc ; Charles V, sans approuver cette expédition, avait d'abord laissé faire son frère ; cependant il appuya la proposition de Pierre IV de s'en remettre à la médiation du pape ; il engagea son frère à l'accepter, et le départ de Grégoire XI pour Rome fit ajourner en même temps et la négociotion et la guerre [2].

Pendant ce temps, la longue maladie du prince de Galles était arrivée à son terme. Il mourut à Westminster le 8 juin 1376, jour de la Trinité. Il était âgé seulement de quarante-six ans, et il y avait dix ans qu'il avait remporté la grande victoire de Najara, où il avait contracté sa maladie ; vingt ans qu'il avait vaincu à Poitiers, trente ans qu'il avait gagné ses éperons à Crécy [3]. Il ne laissait après lui qu'un fils âgé de dix ans, qui fut Richard II. Deux de ses frères étaient morts avant lui, trois lui survécurent, savoir, Jean, duc de Lancaster, Édouard, comte de Cambridge, depuis d'York, et Thomas, comte de Buckingham, qui n'était âgé que de vingt ans, et qui depuis fut duc de Glocester. Édouard III songeait avec inquiétude que ces princes belliqueux et ambitieux seraient des tuteurs bien turbulents pour son petit-fils. Il eut soin de faire reconnaître celui-ci comme futur roi d'Angleterre, par ses fils et par les prélats, les lords et les communes [4]. Le 20 novembre, il lui expédia aussi des lettres patentes pour le créer prince de Galles, duc de Cornouailles et comte de Chester [5].

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 79, p. 358.
[2] *Ibid.*, c. 80. p. 359. — Rayn. Ann. eccles., 1376, § 19. — Mariana, de Reb. Hisp., l. XVIII, c. 1, p. 726.
[3] Froissart, c. 692, p. 99. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 190.
[4] *Ibid*, c. 692. p. 101.
[5] Rymer, t. VII, p. 126.

Charles V, d'autre part, en voyant s'affaiblir la maison d'Angleterre, se préparait à renouveler la guerre à l'expiration de la trêve et à fortifier surtout son parti sur les frontières de Gascogne. Une antique inimitié mettait toujours aux prises les maisons de Foix et d'Armagnac ; pour éviter qu'elle ne jetât la première dans le parti d'Angleterre, il mettait tous ses soins à les réconcilier. Il réussit enfin à les engager, le 15 octobre 1376, à prendre le duc d'Anjou pour arbitre. Le 12 novembre une trêve fut signée entre les deux comtes ; le 25 janvier, le comte de Foix s'engagea à servir le roi contre le roi d'Angleterre, et le 3 février 1377, la paix entre les deux comtes fut publiée, et le fils du comte de Foix épousa la fille du comte d'Armagnac [1].

(1377.) Les négociations pour la paix entre la France et l'Angleterre devaient recommencer à Bruges, au commencement de l'année 1377 ; mais quelle que fût leur importance, les ducs qui en étaient chargés ne se rendirent ni les uns ni les autres en Flandre. Le duc d'Anjou était encore occupé en Languedoc de la pacification des comtes de Foix et d'Armagnac, qu'il regardait lui-même comme devant préluder au renouvellement de la guerre avec l'Angleterre [2]. Le duc de Bourgogne était à Dijon, où sa femme lui donna, au mois de mai, un troisième fils, pour le baptême duquel il déploya de nouveau cette magnificence qui contrastait si cruellement avec la ruine de ses sujets [3]. Le duc de Lancaster, qui, l'année précédente, avait été accusé en parlement d'avoir prodigué l'argent du public et favorisé les malversations du ministre, qui même avait été écarté de l'administration, ayant repris ses fonctions à la mort du prince de Galles son frère, ne voulait pas s'exposer à de nouvelles disgrâces en s'éloignant de l'Angleterre, ou courir le risque d'être absent de la cour au moment où son père viendrait à mourir [4]. Le seul duc de Bretagne était en Flandre ; il s'y était rendu dès la Toussaint de l'année 1375, à l'ouverture des négociations, et il y était dès lors demeuré chez son cousin, le comte Louis de Flandre, pour profiter de cet asile honorable, encore que Charles V eût témoigné au comte combien il l'y voyait avec mécontentement [5]. Le chancelier d'Angleterre, le comte de Salisbury et d'autres seigneurs,

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 84, p. 361.
[2] *Ibid.*, c. 85, p. 362.
[3] Plancher. Hist. de Bourg., l. XIII, c. 58, p. 49.
[4] Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 190.
[5] Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 79, p. 413. — Froissart, c. 692, p. 101.

reçurent, le 26 avril, les pleins pouvoirs d'Édouard III pour reprendre les négociations [1]. La trêve avait déjà été prolongée, et elle le fut de mois en mois jusqu'au 24 juin. Du côté de la France, ce fut Enguerrand de Coucy, de retour de sa malencontreuse expédition en Suisse, qui remplaça les frères du roi. Ce seigneur, après s'être longtemps maintenu neutre entre Édouard et Charles, auxquels il tenait également par des mariages, venait de se déclarer du parti de la France [2]. Guillaume de Dormans, chancelier de France, le comte de Saarbruck, les sires de Châtillon et de l'Espinasse, et d'autres encore, étaient chargés de le seconder. Les deux légats du pape continuaient leur office de médiateurs. Le roi de France offrait de rendre douze des villes qu'il avait conquises en Aquitaine, et de donner sa fille Marie en mariage au jeune Richard, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre; mais il demandait en retour que Calais fût abattu. Il paraît qu'un projet de traité fut signé sur ces bases, et que les négociateurs convinrent de se rencontrer de nouveau entre Montreuil et Calais pour le ratifier. Mais Charles V, averti du déclin rapide de la santé de son adversaire, empêcha les plénipotentiaires de se trouver au rendez-vous [3].

En effet, Édouard III, quoiqu'il n'eût pas encore accompli sa soixante et cinquième année, car il était né le 13 novembre 1312, était considéré comme déjà parvenu à une vieillesse décrépite. L'usage immodéré des plaisirs paraît avoir avancé pour lui le cours des années. On vit avec regret qu'après plus de cinquante ans de règne, et de si brillantes prospérités, il s'était abandonné à une maîtresse, Alix Pierce, qu'on accusait de s'enrichir aux dépens du public, de troubler l'administration de la justice, et de vendre la distribution de toutes les grâces. Elle avait été dénoncée en plein parlement; son éloignement avait été demandé au nom de la nation entière; quelque temps elle avait vécu dans la retraite, et son appel au palais n'avait pas seulement scandalisé les hommes austères, il avait aussi alarmé ceux qui redoutaient pour leur pays la honte, la vénalité et la versatilité du gouvernement d'une favorite. Édouard III, qu'on voyait s'affaiblir tous les jours davantage, mourut

[1] Rymer, t. VII, p. 143.
[2] Froissart, c. 692, p. 100. Il avait épousé Isabelle, comtesse de Bedford, fille d'Édouard III; le 26 août, il renvoya l'ordre de la Jarretière à Richard II, et renonça à l'hommage. Rymer, t. VII, p. 172.
[3] *Ibid.*, variantes, t. VI, p. 307.

entre ses bras, à Sheen ou Richmond, le 21 juin 1377. Alix ne quitta son lit de mort qu'après qu'il eut perdu la parole [1].

Le lendemain de la mort de son aïeul, Richard II, qui n'était encore âgé que de onze ans, fut ramené de Richmnod à Londres, par le duc de Lancaster, son oncle, et lord Percy, comte maréchal. Il fut couronné le 16 juillet, et il prêta serment d'observer les priviléges nationaux. Lancaster, qui dans ce temps là prenait à tâche de recouvrer la faveur de la bourgeoisie, fut chargé de l'administration du royaume [2].

La trêve, qui n'avait été prolongée que de mois en mois, expira justement trois jours après la mort d'Édouard III. Quoique depuis deux ans Charles V eût paru donner les mains à la négociation de paix entamée par le pape, il ne s'était occupé pendant ce temps qu'à rassembler de l'argent, des armes et des vaisseaux pour recommencer les hostilités au moment de la mort de son adversaire. Le roi Henri de Castille lui avait envoyé son amiral, Fernand Sanchez, qui se réunit sur les côtes de France à Jean de Vienne, amiral de France. Leur flotte combinée était redoutable et portait des troupes de débarquement. Quatre jours après avoir appris la mort du roi Édouard, ils vinrent attaquer Rye sur les côtes de Sussex, et le 31 juillet ils brûlèrent cette ville et en massacrèrent tous les habitants [3]. Le 21 août ils se rendirent également maîtres de l'île de Wight, et après l'avoir pillée, et avoir forcé les habitants à racheter leurs maisons et leurs vies ils se rembarquèrent. Ils descendirent encore avec le même succès à Winchelsea et à Lewes. Cependant, les comtes de Cambridge et de Buckingham, oncles du nouveau roi, ayant enfin rassemblé des forces suffisantes pour défendre les côtes, vinrent chercher les Français, qui se retirèrent [4].

Les hostilités recommencèrent en même temps par terre : une armée assez considérable avait été rassemblée en Picardie, le duc de Bourgogne arriva inopinément pour en prendre le commandement, et la conduire devant Ardres, dont il fit le siége. Cette ville se rendit à lui le 7 septembre. Quelques petites places du voisinage se rendirent également, après quoi le duc de Bourgogne licencia son armée [5].

[1] Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 192. — Ypodigma Neustriæ, p. 531. — Froissart, c. 692. p. 104. — Rymer, t. VII, p. 151.

[2] *Ibid.*, p. 194, 195. — *Ibid.*, p. 532. — Knyghton, de Event. Angliæ, l. V, p. 2630.

[3] *Ibid.*, c. 693, p. 106.

[4] *Ibid.*, p. 109. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 198. — Ypodigma Neustriæ, p. 532. — [5] *Ibid.*, p. 110.

Le duc d'Anjou avait au printemps parcouru le Languedoc, pour demander des subsides aux états, et augmenter, malgré la misère du peuple, le poids déjà intolérable des impositions. Au mois de mai, il se rendit à Paris auprès de son frère pour prendre ses ordres, et au mois de juillet il revint en Poitou, avec le connétable Du Guesclin, pour attaquer les Anglais [1]. Dès que son armée fut rassemblée il marcha droit sur Bergerac, dont il entreprit le siége. Perducas d'Albret, qui, malgré la défection de sa famille, était demeuré fidèle aux Anglais, commandait dans cette ville [2]. Thomas Felton, sénéchal de Bordeaux, avait en vain demandé des secours en Angleterre, pour défendre la province. La cour de Richard II était déjà troublée par la jalousie qu'excitait le duc de Lancaster, et l'on ne pouvait plus en obtenir ni troupes ni argent. Réduit aux seules ressources de la Guienne, Felton fut rejoint par les sires de Duras, de Rauzan, de Mucidan et de Langoiran, les quatre plus grands seigneurs gascons du parti anglais ; il laissa deux cents lances dans Bordeaux, et avec trois cents lances il se mit en embuscade auprès de la Réole [3]. Une troupe française avait été y chercher une grande machine de guerre pour le siége de Bergerac. Elle repassa devant lui, le 1er septembre. Felton l'attaqua, sans calculer qu'elle était d'un tiers plus forte que lui ; il avait compté sur l'avantage de la surprise, il trouva ses ennemis préparés et pleins de valeur ; il fut défait, après un combat acharné où il demeura prisonnier avec les quatre seigneurs gascons [4]. Bergerac se rendit deux jours après ce combat, puis Châtillon-sur-Dordogne, Saint-Macaire, et plusieurs autres petites places. Le duc d'Anjou offrit aux quatre seigneurs gascons de leur rendre leur liberté, s'ils voulaient faire foi et hommage au roi de France, et il mit Felton à rançon pour trente mille francs. Tous acceptèrent, mais Duras et Rauzan ayant obtenu un congé pour aller dans leurs terres, s'enfuirent à Bordeaux, faussèrent leur parole, et déclarèrent qu'ils ne quitteraient point le parti anglais [5]. Le duc d'Anjou, irrité, assiégea Duras, et ayant pris cette ville d'assaut vers la fin d'octobre, en fit massacrer tous les habitants, pour punir ainsi leur seigneur de son manque de foi [6]. Yvain de Galles, qu'il avait détaché de son armée avec cinq

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 85, 86, p. 362

[2] Froissart, t, VII, l. II, c. 3, p. 7.

[3] *Ibid.*, c. 4, p. 11.

[4] *Ibid.*, c. 5 et 6, p. 12. — Hist. du Langnedoc, t. IV, l. XXXII, c. 86, p. 363.

[5] *Ibid.*, c. 8, p. 20.

[6] *Ibid.*, c. 11, p. 29.

cents lances, était allé pendant ce temps former le blocus de Mortagne-sur-Mer en Saintonge. Le Souldich de l'Estrade, brave seigneur gascon, commandait dans cette ville, qu'il conserva aux Anglais. Le captal de Buch, autre Gascon plus renommé encore, mourut captif au Temple vers le même temps, après avoir refusé la liberté que Charles V lui offrait sous condition de ne plus s'armer contre la France [1]. Pour compenser tant de désavantages, les Anglais n'eurent à se venter dans cette campagne que de quelques petits succès remportés sur mer devant Boulogne par sir Hugues de Calverley [2].

(1378.) Ces revers au dehors, les troubles et les dangers d'une minorité au dedans, augmentèrent le désir que ressentait le conseil d'Angleterre de terminer la guerre avec la France ; aussi, le 16 janvier 1378, donna-t-il de pleins pouvoirs au comte de Huntingdon pour se rendre à Bruges avec un chevalier et un docteur en droit, et reprendre le traité commencé sous la médiation des légats du pape. Ils étaient autorisés à conclure le mariage de Richard II avec la fille du roi de France, et le congrès devait s'ouvrir le 25 janvier [3]. Mais le duc de Bourgogne ne s'y rendit point, tout occupé qu'il était à accueillir, par des fêtes brillantes, son oncle l'empereur Charles IV, qui, presque au dernier terme de sa vie, était venu faire un pèlerinage à Paris [4]. Cet empereur mourut en effet le 29 novembre de la même année, laissant la couronne à son ignoble fils, Wenceslas, qu'il avait précédemment fait déclarer roi des Romains [5].

Les conférences de Bruges n'eurent aucun résultat, et l'on devait s'y attendre, puisque Charles V ne voulait point la paix ; il était décidé à profiter de la minorité de Richard II, pour chasser absolument les Anglais de France. Il croyait même pouvoir désormais provoquer sans danger de nouveaux ennemis, et donner l'essor à sa haine si longtemps contenue contre le roi de Navarre. La reine de Navarre, sa sœur, qui formait un lien entre les deux rois, était morte à Évreux le 3 avril, en 1373 selon les uns, en 1378 selon d'autres [6].

Le 6 février 1378, Charles V perdit aussi sa femme, Jeanne de

[1] Froisart, t. VI, c. 693, p. 112.
[2] Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 200.
[3] Rymer, t. VII, p. 183, 184.
[4] Barante, Hist. des ducs de Bourg., t. I, p. 70.
[5] Raynaldi, Annal. eccles., t. XVII, anno 1378, § 120.
[6] Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. II, p. 154.

Bourbon. Attaché à rendre son beau-frère odieux, Charles V accusa le Navarrais d'avoir fait périr l'une et l'autre par des poisons ou par des sortiléges. Le fils aîné de Charles le Mauvais, qui avait été laissé à Paris en 1371, était ensuite retourné en Navarre, et le 27 mai 1375 il avait épousé la fille aînée du roi de Castille. Mais son père, qui avait toujours des affaires importantes en France, et qui désirait que ses fils fussent liés d'amitié avec les princes français, le renvoya à Paris au mois de mars 1378. Il le fit suivre par Jacques Durue, son chambellan; c'était un de ses conseillers en qui il avait le plus de confiance, et il l'avait chargé précédemment, de concert avec Pierre du Tertre, qui commandait pour lui dans le comté d'Évreux, de plusieurs de ses négociations les plus importantes avec l'Angleterre. Durue était alors même chargé d'en entamer une dont il est probable que Charles V avait été instruit, et qu'il voulait interrompre. Le roi de Navarre voulait profiter du renouvellement de la guerre entre les deux monarchies pour mettre à haut prix son alliance, et peut-être pour obtenir de la France de meilleures conditions, en faisant connaître celles que lui offrait l'Angleterre. Il s'agissait d'une convention par laquelle le roi d'Angleterre céderait Bayonne et les vallées qui confinent à la Navarre au roi de Navarre, et le ferait en même temps son lieutenant à Bordeaux et dans le reste de l'Aquitaine, sous condition que celui-ci s'alliât à lui contre la France. Richard II aurait de plus épousé une princesse de Navarre [1].

Pour interrompre cette négociation, Charles V fit arrêter Jacques Durue à Corbeil, le 25 mars 1378, et nomma pour l'examiner une commission à la tête de laquelle était le chancelier de France. Comme la France ne pouvait avoir aucune juridiction sur le ministre d'un monarque indépendant, on accusa l'envoyé du Navarrais de crimes qui pussent exciter une horreur universelle. On répandit le bruit qu'il arrivait chargé de faire empoisonner le roi de France [2], et on l'interrogea non-seulement sur ce crime, mais sur l'empoisonnement de la reine de France, de la reine de Navarre, du cardinal de Boulogne, de Seguin de Badefol, du propre fils de Charles le Mauvais, ou du prince héréditaire, qu'on désignait alors par le nom de comte de Beaumont. L'interrogatoire de Jacques Durue, en présence de cette commission illégale, nous a été conservé; on lui fit confesser qu'il n'avait pas été

[1] Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. 177.

[2] Chronique de Saint-Denis, t. III, f. 27, v., col. 2.

mis à la torture, quoique tous ses aveux portent des signes évidents du contraire. Les juges qui ont prêté leur ministère à ces infâmes et iniques procédures, ont mérité qu'on n'ajoute aucune foi à leur témoignage, et les projets d'empoisonnement attribués au roi de Navarre, au moment où il remettait ses deux fils aux mains du roi de France, et où il avait le plus vif intérêt à conserver la paix, ont trop peu de vraisemblance pour que de telles procédures suffissent à les accréditer [1].

Charles V cependant, déterminé à saisir ce prétexte pour chasser le roi de Navarre de Normandie, comme il avait presque chassé les Anglais de l'Aquitaine, fit arrêter le jeune Charles de Navarre, qui était venu à sa cour sans défiance, et qui n'avait alors pas plus de seize ans : soit qu'il réussit à le tromper par les dépositions de Durue, ou à l'effrayer par le supplice épouvantable auquel il livra ce malheureux, il obtint du jeune prince un ordre adressé à tous les commandants des forteresses navarraises ou normandes de les ouvrir aux Français. Charles le Mauvais, qui ne désirait point la guerre, qui avait en Espagne assez d'affaires sur les bras, et qui croyait n'avoir rien à craindre du côté de la France, n'avait pris aucune précaution pour la sûreté de ses possessions françaises. Le duc d'Anjou, qui devait pour cela être averti d'avance, se saisit, le 20 avril, de la forteresse de Montpellier, sans éprouver aucune résistance [2]. En même temps, dès le 8 avril, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, le sire de Coucy et le connétable Du Guesclin, furent chargés d'attaquer les possessions du roi de Navarre en Normandie. Le duc de Bourbon, en entrant dans le comté d'Évreux, annonça qu'il venait seulement le séquestrer en faveur des jeunes princes de Navarre, dont Charles V, leur oncle, s'était déclaré tuteur. Une des premières places qu'il attaqua fut Bernay où se trouvait alors Pierre Du Tertre, qui, depuis vingt-six ans, était au service du roi de Navarre, et que ce roi avait employé dans ses affaires les plus importantes, comme son principal secrétaire. Du Tertre capitula le jour même du Pâques, le 18 avril; Du Guesclin lui promit de le présenter lui-même au roi, et le duc de Bourgogne d'écrire en sa faveur. Du Tertre fut conduit au Temple, et interrogé en présence d'une com-

[1] Extrait de cet interrogatoire dans Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. II, p. 173. — Mariana, de Reb. Hisp., l. XVIII, c. 1, p. 727. — Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 456. — Rymer, t. VII, p. 39 et 63.

[2] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 90, p. 363.

mission chargée de le juger. Son premier interrogatoire est du 25 avril : il est aussi dit qu'il fut fait sans contrainte. En effet, dans le procès-verbal qui s'était conservé, Du Tertre raconte assez nettement les négociations dont il était chargé ; il détaille les projets de son maître ; il donne la clef de son chiffre ; mais il repousse avec indignation tout soupçon d'empoisonnement, tout projet de crime : il déclare qu'il ne croit pas que le roi son maître en soit capable, et que sûrement il ne se serait pas adressé à lui pour les exécuter. Du Tertre convient d'avoir participé à plusieurs projets hostiles contre la France ; mais que, d'après le droit des gens, un monarque étranger pouvait tous avouer. Il semble ne point croire qu'il y eût du danger pour lui. Mais Charles V, qui voulait conquérir le comté d'Évreux, voulait aussi justifier son attaque en accréditant les crimes du roi son beau-frère. Le 21 juin, Du Tertre et Durue eurent la tête coupée : ces têtes restèrent exposées aux halles, tandis que leurs membres dépecés furent suspendus à huit potences, au dehors des principales portes de Paris [1].

Pendant ces procès et ces exécutions, Du Guesclin et le duc de Bourgogne poussaient la guerre en Normandie. Ils soumirent successivement Avranches, Carentan, Conches, Pacy, Beaumont le Roger, Breteuil, Gournay, Évreux, Mortain et Pont-Audemer. Dès la fin de fin de juin, il ne restait plus au roi de Navarre, dans toute la Normandie, d'autre place que Cherbourg [1].

Charles de Navarre, qui n'avait pu défendre, par ses propres forces, son héritage en Normandie, pouvait moins encore se flatter de le reconquérir. Il fit demander un sauf-conduit à Richard II, pour se rendre à Londres, dans l'espoir d'intéresser les Anglais à sa défense. Ce sauf-conduit lui fut expédié le 31 mai [2]. Mais Charles V, qui avait tout préparé de longue main pour écraser partout à la fois son beau-frère, avait engagé don Henri, roi de Castille, à l'attaquer du côté de Logrogno. Jean, prince héréditaire de Castille, était entré en Navarre ; et ne trouvant nulle part d'armée qui pût lui tenir tête, il avait entrepris en même temps les siéges de Pampelune, de Tudela et de Miranda ; tandis

[1] Secousse, Charles le Mauvais, t. I, p. II, p. 180-192, t. II, p. 373-437. — Secousse écrit avec l'intention de charger Charles le Mauvais, mais les pièces qu'il publie le justifient.

[2] Froissart, t. VII, l. II, c. 27-31, p, 88-112. Avec des notes sur la date de ces conquêtes. — Chron. de Saint-Denis, t. III, f. 28, verso, col. 1. — Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, p. II, p. 192.

[3] Rymer, t. VII, p. 196.

que Charles le Mauvais, prêt à perdre à la fois ses deux héritages, s'était retiré à Saint-Jean Pied de Port [1].

Les ambassadeurs du roi de Navarre signèrent le 1er août, à Westminster, un traité d'alliance avec la cour d'Angleterre : ils livraient pour trois ans à Richard II la garde du fort, de la ville et du port de Cherbourg, et celui-ci s'obligeait en retour à entretenir à ses frais pendant quatre mois, en Navarre, cinq cents hommes d'armes et cinq cents archers, « pour guerroyer contre le bâtard Henri, qui se dit roi de Castille. »

Les oncles du roi Richard, et le parlement d'Angleterre, qui commençait à prendre un grand ascendant, avaient enfin senti que l'honneur de l'Angleterre exigeait que la guerre fût reprise avec vigueur. D'abondants subsides avaient été accordés ; le duc de Lancaster et le comte de Cambridge avaient rassemblé à Southampton quatre mille hommes d'armes et huit mille archers : ils s'embarquèrent le 24 juin ; et après avoir tenu la mer quelque temps, dans l'espoir d'attaquer séparément l'amiral de France ou l'amiral de Castille, qui, l'un devant Cherbourg, l'autre devant Bayonne, avaient le projet de se réunir, comme ils ne rencontrèrent ni l'un ni l'autre, ils prirent terre à Saint-Malo, et en entreprirent le siége. Deux cents hommes d'armes, avec beaucoup de gentilshommes du voisinage, s'étaient, à leur approche, enfermés dans cette place [2].

Plusieurs siéges étaient entrepris en même temps de part et d'autre. Les Français assiégeaient en Bretagne, Brest ; en Normandie, Cherbourg ; en Saintonge Mortagne-sur-Mer ; en Languedoc, Bazas. Le duc d'Anjou s'était proposé d'assiéger aussi Bordeaux, et il s'était réuni le 3 août, devant la Réole, au duc de Berri et au connétable ; la descente des Anglais à Saint-Malo rappela le connétable en Normandie, et le duc d'Anjou ne se sentit plus assez fort pour une si grande entreprise [3]. Yvain de Galles, qui avait poursuivi tout l'hiver le siége de Mortagne, y fut assassiné par un de ses compatriotes. Bayonne enfin était aussi assiégée en même temps par Ruy Diaz de Roxas, avec la flotte de Castille.

[1] Froissart, c. 40, p. 145. — Mariana, de Reb. Hisp., l. XVIII, c. 1, p. 727. — Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 457.

[2] Rymer, t. VII, p. 201.

[3] Froissart, c. 27 et 28, p. 93. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 212. Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 92, p. 366.

Aucun de ces siéges n'avait encore amené de résultat, lorsque le 8 septembre le sire de Neville, avec une nouvelle flotte portant mille hommes d'armes et deux mille archers, entra dans Bordeaux : quatre mille Gascons, dévoués à l'Angleterre, se joignirent à cette petite armée, et commencèrent à recouvrer des mains des Français plusieurs petites places d'Aquitaine. Le 31 octobre, le roi de Navarre vint trouver à Bordeaux le général anglais, et le supplia de le sauver de sa ruine totale. Malgré la faiblesse de l'armée anglaise, Neville osa la partager ; il envoya Thomas Trivet en Navarre avec cinq cents lances et mille archers ; et telle était encore la terreur qu'inspiraient les guerriers anglais, que l'infant de Castille recula devant cette petite troupe, et que peu après, au commencement de l'année suivante, il accorda la paix au roi de Navarre, lui prêta vingt mille doublons pour payer les Anglais, et mit en retour garnison dans vingt forteresses de Navarre [1].

Le siége de Cherbourg ne réussit point à la France. Olivier Du Guesclin, frère du connétable, qui l'avait entrepris, tomba, au mois d'octobre, dans une embuscade que lui avait dressée le commandant anglais, et y fut fait prisonnier [2]. Enfin, devant Saint-Malo, où l'on attendait de plus grandes choses, la campagne se termina aussi sans aucune action d'éclat. Toute la noblesse d'Anjou, de Poitou, de Touraine et de Bretagne, était venue se ranger sous les étendards de France. Les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, les comtes de la Marche et de Genève, le connétable Du Guesclin, et les maréchaux de Blainville et de Sancerre, commandaient l'armée, qui n'était séparée des Anglais que par la petite rivière de Ranco. Leur force était infiniment supérieure à celle des Anglais ; mais Charles V leur avait absolument interdit l'attaque : les Anglais n'attaquèrent pas non plus ; et à la fin de l'automne, ces derniers désespérant de prendre Saint-Malo, se rembarquèrent et retournèrent à Southampton [3]. Ainsi la campagne finit, comme les précédentes, sans gloire pour la France, mais avec un avantage réel, la conquête de tout le comté d'Évreux.

[1] Froissart, c. 33-42, p. 118-154. — Mariana, de Reb. Hisp., l. XVII, c. 2, p. 729.

[2] *Ibid.*, t. VI, c. 694, p. 117, et t. VII, c. 37, p. 131.

[3] *Ibid.*, c. 32-36, p. 113-127. — Th. Walsingham, p. 213.

CHAPITRE XV.

Fermentation universelle parmi les peuples. Soulèvements partiels en Languedoc, soulèvement de la Flandre; soulèvement de la Bretagne. Descente du comte de Buckingham. Mort du roi Charles V. 1379-1380.

L'Europe était arrivée à une de ces époques de crise qui se sont présentées plusieurs fois dans l'histoire de la race humaine, époque auxquelles les peuples se réveillent, reconnaissent la fausseté des titres au nom desquels on demande leur obéissance, et réclament leurs droits; ils soumettent alors à leur examen toutes les autorités, toutes les supériorités; ils leur rappellent qu'elles ne peuvent être établies qu'au nom du bien commun; ils leur demandent comment elles accomplissent ce bien commun, qui est tout à la fois leur devoir et leur garantie.

(1378.) En Italie, de nombreuses républiques avaient déjà montré, et depuis longtemps, comment des gouvernements peuvent être établis dans l'intérêt des peuples; comment tous les droits peuvent partir du peuple. Venise avait été l'alliée des rois de France et d'Angleterre, dans les guerres du Levant; Gênes avait pris une part active à la guerre entre ces deux couronnes; son alliance avait été recherchée tour à tour par Édouard III, par Philippe, Jean et Charles V. Elle avait fourni alternativement aux deux monarchies des archers et des flottes de galères. Des citoyens de Florence, Pise, Lucques, Bologne, Pérouse et des villes lombardes, avaient formé des établissements de commerce dans toutes les grandes villes de France, d'Angleterre et des Pays-Bas; leurs noms, leurs richesses, étaient connus dans tout l'Occident les révolutions de leur patrie commençaient à attirer l'attention.

La généreuse résolution qu'avait tout récemment adoptée la république florentine avait dû particulièrement occuper et étonner la France. Lorsque des légats français, envoyés par le pape Grégoire XI en Italie, avaient trompé, opprimé, asservi les villes de l'état ecclésiastique;

lorsque, de plus, ce pape avait envoyé, le 24 juin 1375, Jaen Hawkwood, capitaine anglais, en Toscane pour ravager les campagnes et chercher l'occasion de surprendre Florence, la république florentine avait déclaré la guerre au pape; elle s'était confédérée avec les républiques de Sienne, de Lucques, d'Arezzo et de Pise; elle avait envoyé l'étendard de la liberté aux sujets de l'Église, leur promettant en même temps une assistance efficace pour rétablir un gouvernement populaire ; et, dans l'espace de dix jours, quatre-vingts villes ou bourgades des États de l'Église avait chassé leurs gouverneurs, et s'étaient constituées en républiques. Dans la guerre qui s'ensuivit, plusieurs compagnies d'aventuriers, françaises et bretonnes, passèrent en Italie au service du pape [1].

La république qui avait rendu la liberté à Rome et à l'État de l'Église, venait elle-même, au mois de mai 1378, de subir une révolution qui avait rendu son gouvernement beaucoup plus populaire, et qui avait appelé au partage de la souveraineté jusqu'aux artisans de la plus basse classe, jusqu'à ces ouvriers des manufactures de laine, qui s'étaient récemment multipliés autant en Flandre qu'en Italie, et qui partout, se sentant puissants par leur nombre, commençaient enfin à vouloir être respectés [2].

En Allemagne, Liége, Cologne, Aix-la-Chapelle, Francfort, Augsbourg, toutes les villes impériales, toutes les villes hanséatiques, étaient, par leur constitution, de véritables républiques; elles en avaient l'esprit, le courage et l'activité. En même temps la noblesse immédiate se procurait, les armes à la main, une autre espèce de liberté et d'indépendance; elle avait tellement circonscrit l'autorité impériale entre les mains de Charles IV, que celui-ci abandonnait, en quelque sorte, le gouvernement de l'empire à lui-même, et bornait ses soins à la Bohême, d'où il ne s'écartait guère. Cependant en Bohême aussi la fermentation de la liberté se faisait sentir, et le peuple ne devait pas tarder à faire éprouver son pouvoir à Wenceslas.

La Castille après avoir donné le grand exemple d'un roi détrôné pour sa tyrannie et sa cruauté, avait obtenu de Henri, qu'elle lui avait donné pour successeur, du respect pour ses droits, et quelquefois même des concessions trop libérales. Henri mourut le 30 mai 1379, et Jean son fils, qui lui succéda à l'âge de vingt et un ans, parut montrer la même déférence pour les droits du peuple [3].

[1] Hist. des Répub. Ital., c. 49. — [2] *Ibid.*, c. 50.
[3] Mariana, de Reb. Hisp., l. XVII, c. 2, p. 729.

En Angleterre, Édouard III avait en vain enivré la nation d'orgueil par ses victoires; en vain, dans les temps plus brillants de sa carrière, il avait ménagé les droits populaires, lorsque affaibli par l'âge, il commença à dissiper dans le faste les revenus que l'État lui donnait pour la guerre, lorsqu'il abandonna son oreille à de vils favoris ou à une maîtresse, ses sujets lui rappelèrent avec énergie qu'il devait gouverner pour eux, et non pas pour lui-même. Le parlement, qu'il assembla au commencement de mai 1376, lui refusa les subsides qu'il demandait, le força d'écarter de ses conseils son chambellan Latymer, son propre fils le duc de Lancaster, Alix Pierce sa maîtresse, Richard Lions, et Adam de Bury, bourgeois de Londres qu'il employait dans ses finances; et la nation reconnaissante désigna par le nom de *bon parlement*, cette assemblée qui avait montré tant d'énergie [1].

Après que Richard II fut monté sur le trône, ses tuteurs assemblèrent, en son nom, les représentants du peuple. Mais presque tous les chevaliers qui s'étaient distingués dans le bon parlement, par leur résistance à Édouard III, furent réélus dans le nouveau: le même orateur, Pierre Delamarre, fut choisi pour les présider, et ils montrèrent le même zèle pour mettre des bornes à l'autorité du jeune roi et de ses tuteurs [2].

L'indépendance religieuse se manifestait d'une manière non moins marquée; la réformation de l'Église recommençait en même temps aux deux extrémités de l'Europe, en Bohême et en Angleterre. Les prédications de Wickleff étaient celles non point d'un enthousiaste, mais d'un dialecticien qui avait étudié à fond l'Écriture, qui la prenait pour règle de la foi et de la discipline ecclésiastique, et qui retranchait, d'une main non moins ferme que le fit depuis Luther, tous les abus, toutes les usurpations de l'Église. Il paraît même qu'il joignait à son enseignement les dogmes principaux de la liberté politique. En effet, parmi celles de ses propositions que condamna l'Église, on en trouve qui semblent avoir été dirigées contre le droit divin des rois, entre autres celle-ci : « Dieu lui-même n'a pas pu donner à un homme, pour » lui-même et ses héritiers, à perpétuité, le domaine civil ou la puis» sance temporelle, et les chartes inventées par les hommes, sur l'hé» rédité perpétuelle du pouvoir, ne peuvent se justifier [3]. »

[1] Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 189.
[2] *Ibid.*, c. 200.
[3] *Ibid.*, p. 204.

Jean Wickleff, recteur de l'église de Luttleworth, dans le Lincolnshire, et professeur de théologie, jouissait dans l'État d'une considération qui l'avaient fait appeler aux affaires publiques : on le voit nommé parmi les plénipotentiaires qu'Édouard III avait envoyés au pape, le 26 juillet 1374, pour terminer les différends qu'il avait avec le saint-siége [1]. Il jouissait de la protection spéciale du duc de Lancaster ; et depuis que le schisme qui venait d'éclater anéantissait presque le pouvoir du saint-siége, Wickleff et les lollards ses disciples n'étaient plus en butte à aucune persécution.

En France même, il y avait eu un adoucissement dans les mesures prises contre les hérétiques. Une ordonnance de Charles V, adressée, le 19 octobre 1378, au gouverneur du Dauphiné, interdisait de démolir désormais les maisons des hérétiques, et réglait que l'inquisiteur, au lieu de prononcer la confiscation de leurs biens à son propre profit, comme il avait fait jusqu'alors, les confisquât au profit du fisc, et se contentât pour lui-même d'un salaire de 190 livres tournois, qui lui était assigné sur les recettes du Dauphiné : c'était le mettre sur le même pied que l'inquisiteur de Carcassonne [2].

Le grand schisme d'Occident avait tout à coup paralysé le bras toujours levé pour étouffer dans toutes les parties de la chrétienté le flambeau de l'investigation, pour arrêter et envoyer sur les bûchers ceux qui répandaient des opinions nouvelles, ou qui se permettaient d'examiner et de révoquer en doute les anciennes. Clément VII, auparavant connu sous le nom de Robert de Genève, chef de l'un des deux partis de cardinaux qui avaient divisé le dernier conclave, avait été élu par ces mêmes cardinaux repentants d'avoir nommé Urbain VI, le 20 septembre 1378, à Fondi, dans les États de Naples. La reine Jeanne, qui connaissait bien son sujet l'archevêque de Bari, devenu Urbain VI, n'avait eu garde de le vouloir pour pape ; elle avait reconnu Clément VII, et l'avait appelé à Naples avec sa cour. Mais la haine contre les prélats français était si forte dans l'Italie entière, que, malgré les caractère turbulent d'Urbain VI, et la défection de tout le sacré collége qui l'avait élu ; malgré l'autorité de la reine Jeanne, les déférences des gouvernements ses alliés, et les jalousies de ceux qui avaient longtemps fait la guerre à la cour de Rome, toute l'Italie se déclarait pour Urbain contre Clément : Une violente fermentation régnait dans tout le

[1] Rymer, t. VII, p. 41.
[2] Ordonn. de France, t. VI, p. 332.

royaume de Naples ; elle éclata au mois de mai 1379, par une sédition à laquelle Clément VII n'osa point tenir tête. Il s'embarqua à Naples avec presque tous ses cardinaux, et il vint aborder à Marseille le 10 juin, d'où il se rendit à Avignon, pour prendre possession du palais pontifical, et de la souveraineté de la ville et du comté [1].

(1379.) Clément VII était déjà assuré qu'il serait reçu avec faveur par Charles V : celui-ci avait adopté aisément les sentiments et les passions des cardinaux français qui avaient élu l'antipape, et qui presque tous étaient ses sujets. D'ailleurs, il n'était point insensible à l'avantage de ramener la cour pontificale en France, sous son influence immédiate, de manière à pouvoir obtenir d'elle les prélatures et les bénéfices qu'il lui demanderait, à lui faire sanctionner les décimes qu'il voudrait imposer sur son clergé, à l'employer enfin, comme un instrument docile, au service de sa politique, soit intérieure, soit extérieure [2]. Cependant Charles V, s'il se détermina plus par politique que par persuasion, ne calcula pas bien les effets qu'il produirait en fomentant le schisme. Il favorisa les progrès et l'affranchissement de l'esprit humain, ce qu'il ne désirait pas, et il perdit au dehors l'appui de plusieurs alliés qui virent avec scandale sa conduite.

Wenceslas roi de Bohême, cousin de Charles V, qui, depuis la mort de son père, était, sous le titre de roi des Romains, reconnu comme chef de l'empire germanique, se déclara pour Urbain VI. Son exemple fut suivi par tous les princes d'Allemagne, et par le roi de Hongrie et de Pologne. Ce dernier, Louis, qu'on a surnommé le Grand, et qui était issu de la branche d'Anjou qui régnait à Naples, regardant Jeanne, sa cousine et sa belle-sœur, comme l'auteur principal du schisme, résolut d'accomplir la vengeance que trente ans auparavant il avait commencé à tirer d'elle pour le meurtre d'André. Il entra en négociation avec Urbain VI, qui, le 21 avril 1380, déclara Jeanne déchue du trône de Naples comme schismatique, et il fournit une armée et de l'argent à son neveu Charles de Duras, qui, dans l'année suivante, se mit en marche au travers de l'Italie pour la détrôner. D'autre part, il est vrai, la reine Jeanne, à la persuasion du pape Clément VII, adopta, le 29 juin 1380, le duc d'Anjou pour être son fils et son successeur. Cependant l'effet du schisme fut de livrer le royaume de Naples à Charles

[1] Vitæ Roman. Pont., t. III, p. II, p. 735,
[2] Raynaldi, Ann. eccles., 1379, § 50.

de Duras, qui s'était entièrement aliéné de la France, et d'engager le duc d'Anjou dans une guerre ruineuse pour le lui reprendre [1].

Richard II, roi d'Angleterre, d'après le conseil de ses oncles, s'attacha à Urbain VI, ne fût-ce que parce que la France s'était déclarée pour Clément VII. Le 14 septembre 1379, il écrivit au roi d'Aragon son allié, qui s'était déclaré neutre entre les deux papes, pour le solliciter d'embrasser le même parti que lui [2]. Cependant le roi d'Aragon aussi bien que celui de Castille finirent par s'attacher à Clément VII, tandis que le roi de Portugal reconnut Urbain VI [3]. Les liaisons si intimes des Anglais avec les Flamands eurent plus d'influence sur ces derniers, et eux et leur comte reconnurent Urbain VI, et cette scission les aliéna davantage encore de la France, dont ils faisaient toujours légalement partie, quoique tous leurs intérêts les attachassent à ses ennemis.

Le parti que Charles V avait pris dans le schisme pouvait surtout être dangereux, en irritant contre lui des sujets ou récemment reconquis, ou incertains dans leur alliance : des scrupules de conscience se manifestèrent en effet dans plusieurs provinces, sur le parti qu'embrassait le gouvernement. Dès le mardi 16 novembre 1378, Charles V s'était déclaré pour Clément VII dans une assemblée du clergé tenue à Vincennes [4]. L'historien anglais contemporain, Walsingham, assure qu'il fit de plus, au printemps, de 1379, proclamer dans tout son royaume que personne n'eût à reconnaître Urbain VI pour pape, sous peine de la vie, et de la confiscation des biens [5]. Cette proclamation ne se trouve point dans le recueil des ordonnances ; on n'y trouve pas même, sous le règne de Charles V, le nom d'Urbain VI ou celui de Clément VII. Les actes politiques des rois n'étaient point regardés par ce monarque comme appartenant au peuple, et la proclamation peut avoir été faite, sans qu'il songeât à en conserver la mémoire.

Charles V connaissait très-bien cette fermentation politique et religieuse qui se manifestait en Europe partout à la fois : il avait surtout été alarmé des progrès de cet esprit de liberté qui avait paru si puissant dans les états généraux de Paris ; après la bataille de Poitiers, et pendant tout son règne, il avait travaillé à le combattre, ou bien plu-

[1] Raynaldi, Ann. eccles., 1380, § 11. — Histoire des Rép. Ital.
[2] *Ibid.*, 1379, § 42.
[3] Vitæ Rom. Pont, p. 734.
[4] Froissart, t. VII, c. 48, p. 195.
[5] Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 220.

tôt à l'endormir. Dans ce but, en même temps qu'il avait rétabli l'ordre dans les finances, qu'il s'était abstenu de ces changements perpétuels des monnaies qui avaient rendu si odieuse l'administration de son père et de son aïeul, il avait réussi à étouffer les plaintes du peuple, et il lui avait refusé toute occasion de s'assembler. Il s'étudiait à rendre l'administration silencieuse, et à entourer toutes ses mesures d'un secret impénétrable, pour que le peuple, qui ne savait rien des affaires publiques, ne se permît pas de blâmer sa conduite.

Mais toute cette prudence, tout cet art pour étouffer la voix du peuple, ne pouvaient réussir que pendant un temps limité; dans la même année 1379, trois grandes provinces de la monarchie française, les trois, il est vrai, auxquelles le pouvoir immédiat du roi s'étendait le moins, le Languedoc, la Flandre et la Bretagne, commencèrent en même temps à s'agiter ou à se soulever.

Charles V avait confié le gouvernement du Languedoc à son frère le duc d'Anjou, presque comme une souveraineté indépendante. Ce duc convoquait les états, levait des subsides, rassemblait des armées, faisait même la guerre pour son compte, sans attendre l'assentiment du roi. L'expédition qu'il méditait contre l'Aragon, pour la conquête du royaume de Majorque, avait épuisé son trésor; ambitieux, dur et avide, il ne mettait point de bornes aux exactions auxquelles il soumettait les peuples. La première ville de son gouvernement qui osa lui résister fut celle de Nîmes. Cette cité riche et industrieuse, qui avait puisé dans ses relations avec les républiques d'Italie, ses principes de liberté, refusa, au commencement de l'année 1378, de voter les nouveaux impôts qu'il lui demandait; mais les villes de France n'avaient point, comme celles d'Italie, l'avantage de pouvoir former des ligues pour se défendre l'une l'autre, les distances entre elles étaient trop grandes. Nîmes, réduite à ses propres forces, fut obligée de se soumettre; le duc d'Anjou y entra le 29 mai 1378, sans éprouver aucune résistance; il déclara coupable de lèse-majesté les consuls qui avaient voté à l'assemblée du bailliage contre ses ordres; il supprima le consulat, confisqua l'hôtel de ville, et fit entamer un procès criminel contre les consuls qu'il avait fait arrêter. Plus tard, paraissant céder aux prières du clergé et de la ville, il réduisit la peine des consuls à l'expulsion de leur charge, et à des amendes, et il limita les droits du consulat, au lieu de le supprimer [1].

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 94, p. 363.

Cette première résistance n'empêcha point le duc d'Anjou d'user, à la rigueur, des droits presque illimités que lui avait accordés son frère. Il lui avait cédé, pour l'entretien de ses armées et les réparations de ses forteresses, outre les impôts, les droits d'amortissements, de francs-fiefs, et d'indemnité du Languedoc qu'il gouvernait, de l'Anjou, de la Touraine et du Maine, qui formaient son apanage [1]. Il lui avait en particulier donné toute la finance provenant de la répartition des feux dans le Languedoc, pour le soutien de son état, et les dépenses de sa maison [2]. Mais la générosité de Charles V en sa faveur n'avait d'autre effet que de l'encourager à des extorsions plus odieuses. Au mois de mars 1379, il leva sur le Languedoc un fouage de cinq francs et dix gros par feu. C'était le plus exorbitant qu'aucune province eût encore payé : cependant, comme il était parti pour conduire une expédition en Bretagne, ses conseillers en son absence demandèrent, au mois d'octobre, un nouveau fouage de douze francs d'or par année ou un franc par mois pour chaque feu, et cela dans une province tellement ruinée par la guerre, la famine, et surtout la tyrannie, que dans le cours de trente ans, la population y avait été réduite de cent mille feux à trente mille [3].

Le chancelier du duc d'Anjou, le sénéchal de Rouergue, et plusieurs seigneurs de leur suite, se présentèrent, le 21 octobre 1379, au conseil de ville de Montpellier, pour lui intimer de faire percevoir un impôt aussi oppressif. Le conseil demanda quelques jours pour délibérer ; pendant ce temps la nouvelle de l'extorsion dont la province était menacée se répandit parmi le peuple : elle y excita la fermentation la plus violente. Le conseil s'assembla de nouveau, le 25 octobre, et refusa avec beaucoup de courage de percevoir le fouage ; mais pendant qu'il délibérait encore, le peuple, ameuté, se jeta avec fureur sur les officiers du duc, et massacra le chancelier, le sénéchal, le gouverneur de Montpellier, les deux chevaliers qui les accompagnaient, et plus de quatre-vingts personnes de leur suite [4]. Le 30 octobre, la ville de Clermont-Lodève suivit l'exemple que venait de lui donner celle de Montpellier, et massacra aussi les commissaires du duc d'Anjou. La fermentation était extrême dans toutes les villes du Languedoc ; la pro-

[1] Ordonn. de France, t. VI, p. 126, 271, 452.
[2] *Ibid.*, p. 494.
[3] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 95, p. 368.
[4] *Ibid.*, c. 95, p. 368. — Vitæ Rom. Pont. Scr. Ital., t. III, p. II, p. 737.

vince semblait se préparer à une révolte générale, et elle aurait probablement éclaté, si Clément VII, arrivé depuis peu de mois à Avignon, n'avait employé toute son influence pour calmer le peuple. Il chargea le cardinal d'Albano et deux autres prélats de se rendre à Montpellier pour engager les habitants à se soumettre; tandis que le duc d'Anjou, revenu de Bretagne à Paris, et ensuite à Avignon, ne se proposait rien moins que de faire passer tous les habitants de Montpellier au fil de l'épée, de raser leur ville, et d'en labourer le sol à la charrue [1].

Le cardinal d'Albano avait inspiré une telle terreur aux habitants de Montpellier, en leur annonçant que les forces de toute la France allaient fondre sur eux, qu'ils consentirent à laisser entrer dans leur ville Déodat de Guillem, lieutenant du duc d'Anjou, qui fit mettre à mort tous les chefs de la sédition du mois d'octobre [2]. Croyant alors avoir satisfait à la vengeance du duc, les habitants consentirent, le 1er janvier 1380, à déclarer qu'ils recevraient le duc d'Anjou dans la ville, et qu'ils se soumettraient aveuglément à tout ce qu'il lui plairait d'ordonner.

(1380.) Ayant reçu cette déclaration, le duc d'Anjou partit d'Avignon à la tête de mille lances, et d'un corps d'arbalétriers à cheval. Il s'arrêta le 17 janvier à Nîmes, et le 20, il entra dans Montpellier entouré de ses troupes. Anglic de Grimoard, cardinal d'Albano, s'avança au-devant de lui, menant à sa suite tous les ordres religieux, même les religieuses recluses, tous les enfants de la bourgeoisie, les quatre facultés de l'université, les consuls qui portaient les clefs de la ville et le battant de la cloche d'alarme, enfin tout le reste des habitants: toute cette multitude se jeta à genoux au passage du duc, en implorant miséricorde, et le cardinal d'Albano lui adressa une longue harangue pour l'exhorter à user de merci envers les pauvres gens. Le duc, sans répondre, fit mettre des gardes dans tous les lieux par où il pouvait commander la ville; il se fit apporter toutes les armes des habitants, et quand il ne leur eut plus laissé aucun moyen de résistance, il monta, le 24 janvier, sur un échafaud qu'il avait fait dresser à l'avant-portail de la sonnerie, et fit lire devant lui la sentence qu'il avait rendue contre ce peuple malheureux. Il condamnait deux cents des citoyens qu'ils déclarait les plus coupables, à être brûlés vifs, deux cents à être

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 96, p. 369. — Vitæ Rom. Pont., p. 737.
[2] *Ibid.*, c. 97, p. 371.

pendus, deux cents à être décapités, dix-huit cents à la confiscation de leurs biens et à des notes d'infamie, et le reste de la ville à des amendes ruineuses. Il laissa trois jours les habitants de Montpellier sous la terreur de cette effroyable sentence ; enfin le 27 janvier il la modifia à la sollicitation du pape Clément VII, du cardinal d'Albano, et de divers princes. Il se réserva la punition arbitraire des plus mutins, et il réduisit à moitié environ les amendes, les confiscations et les marques d'infamie [1].

Au commencement de mai le duc d'Anjou quitta le Languedoc ; il passa d'abord à Avignon, où il suivit avec Clément VII les négociations importantes qui amenèrent peu de semaines après son adoption par la reine Jeanne de Naples. Il revint ensuite à Paris ; mais les plaintes des Languedociens l'y avaient précédé, et l'y suivirent. Leurs cœurs étaient aliénés par cette effroyable tyrannie, et leur haine se prononça d'une manière assez forte pour inspirer de l'inquiétude à Charles V. Il sentait que de même que l'Aquitaine, au commencement de son règne, s'était, selon l'expression du temps, tournée française, le Languedoc pourrait bien se tourner anglais. Il se détermina donc à ôter à son frère le gouvernement d'une province sur laquelle il lui avait laissé exercer trop longtemps un pouvoir absolu, et dont il avait complété la ruine. Il signa le 25 avril, au château de Vincennes, deux commissions, en faveur de Nicolas Braque, Jean de Montagu, et quelques autres, qu'il chargea de réformer les abus des trois sénéchaussées de Languedoc. Dans ces commissions mêmes, cependant, il ne parle que comme un propriétaire avide, dont un gérant a détérioré l'héritage, non comme le chef d'une nation qui veille au bien-être de ses sujets. « Comme nous avons entendu, dit-il, que notre domaine » de Languedoc..... pour la petite provision et ordonnance que l'on y » a mise au temps passé, est en très-grande petitesse, et en voie de » venir du tout à néant, si brièvement n'y est pour...... que nous » avons audit pays plusieurs terres labourables, vignes, forêts, mou- » lins et autres héritages, qui nous souloient être de grand revenu et » profit..... lesquelles terres sont jà piéçà demeurés, ou sont en voie » de demeurer comme tout déserts, ou la plus grande partie, pour ce » que les gens et le peuple dudit pays sont si diminués, tant pour les » mortalités et guerres qui y ont été, comme autrement, qu'il n'est

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 96, p. 369.

» nul qui les puisse ne veuille labourer, ni tenir aux charges et rede-
» vances anciennes..... Nous voulons que nosdits conseillers puissent
» bailler nosdits héritages à nouvelle charge, croître ou diminuer l'an-
» cienne, si comme bon leur semblera à faire pour notre profit[1]. » Il les charges, en outre, de s'informer de la conduite de tous les sénéchaux, capitaines, viguiers châtelains, juges, maîtres sergents et autres officiers qui ont administré le pays ; comme de révoquer tous les dons de son domaine qui auraient été faits par quelque personne que ce soit[2].

Après le départ du duc d'Anjou, Du Guesclin eut un commandement dans la province, ou peut-être il y vint seulement pour obliger le duc de Bourbon son ami, et le délivrer d'une compagnie d'aventuriers qui occupaient le château neuf de Randon, entre Mende et le Puy-en-Velay. Il assiégeait ce château, auquel il avait déjà donné plusieurs assauts, lorsqu'il tomba dangereusement malade devant ses murs, et huit jours après il mourut, le 13 juillet 1380, laissant la réputation de l'un des plus habiles capitaines de l'Europe, et du fondateur de la nouvelle école militaire qui commençait à se former en France[3]. Peu après avoir rappelé le duc d'Anjou, Charles V confia le gouvernement du Languedoc à Gaston-Phœbus, comte de Foix, non sans exciter ainsi assez de mécontentement parmi ses frères, qui prétendaient que cette belle province ne devait être confiée qu'à l'un des princes du sang[4].

(1379.) Le second des soulèvements de province qui éclata en même temps que celui du Languedoc fut celui de la Flandre. Le comte Louis de Flandre était bien complétement un seigneur français ; il était le seul descendant de l'un des six anciens pairs laïques de Hugues Capet qui possédât l'héritage de ses pères ; il tenait aux prérogatives de cette ancienne pairie, qui faisaient de lui un des membres les plus importants de la monarchie ; il était en même temps comte de Nevers et de Rethel, et ces deux dernières possessions le mettaient dans une dépendance plus complète de la cour de France ; il avait de plus marié sa fille au duc de Bourgogne, frère du roi, qui devait être son héritier.

1 Ordonn. de France, t. VI, p. 465.
2 *Ibid.*, p. 467.
3 Lobineau, Hist. de Bret., l. XIII, c. 4, p. 431.—Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 98, p. 372. — Froissart, c. 64, p. 307.
4 Hist. du Languedoc, note 29, p. 584.

Cependant, comptant sur sa puissance et la richesse de ses sujets, il n'avait point craint de désobliger Charles V, soit en embrassant dans le schisme le parti d'Urbain VI, soit en accueillant à sa cour son cousin le duc de Bretagne, que Charles haïssait [1].

Les Flamands, il est vrai, étaient beaucoup moins français que leur comte; après avoir conquis les priviléges les plus étendus, et avoir, sous le régime de la liberté, vu croître leur population, leur industrie et leur richesse, à un point sans exemple dans le reste de l'Europe, ils avaient appris à considérer les rois de France comme les ennemis les plus constants et les plus dangereux de leurs franchises. Ils avaient de leur côté toujours recherché l'alliance des ennemis de la France, et presque depuis le commencement du règne des Valois, ils étaient fidèles à l'amitié des Anglais. Mais les révolutions de Flandre, quoiqu'elles fussent la conséquence de querelles intestines, et qu'elles n'eussent point de rapport avec la mauvaise administration du reste du royaume, n'intéressaient pas moins vivement les Français que si elles avaient été la suite des ordonnances de Charles V, parce que les grands intérêts qui se trouvaient en présence dans toutes les villes de France, en étaient venus dans celles de Flandre à la décision des armes. Il n'y avait pas de cité en France, où les bourgeois ne supportassent impatiemment l'oppression de la noblesse, où ils ne sentissent qu'ils étaient les plus nombreux, et que s'ils savaient une fois s'entendre, ils avaient la force en main; où les progrès de l'industrie, du commerce et de la richesse, n'eussent aussi favorisé les progrès de l'instruction et de l'esprit d'association; où des offenses journalières et personnelles, des dettes contractées par les grands sans aucune intention de les payer jamais, des enlèvements de femmes et de filles, des violences, des mépris insultants, n'eussent augmenté le ressentiment de la classe qui voyait avec envie les Flamands venger de pareilles injures.

La Flandre, grâce à ses richesses et à sa liberté, payait au comte son souverain de plus fortes contributions qu'aucun autre pays de l'Europe; aussi il avait pu déployer un faste que n'égalait aucun souverain; d'autre part, les artisans flamands, surtout dans les trois grandes villes de Gand, Ypres et Bruges, et dans la campagne de Bruges qu'on nommait le Franc, étaient divisés en corps de métier, avec des drapeaux, des capitaines et des juges; ils vivaient constamment ensemble,

[1] Froissart, c. 49, p. 197.

ils s'instruisaient et s'animaient dans leurs grands ateliers, par une communication rapide de leurs pensées ; ils jouissaient d'assez de loisir et d'aisance pour pouvoir s'exercer aux armes et acquérir des habitudes militaires ; ils s'attachaient les uns aux autres par esprit de corps, et se montrant toujours prêts à défendre et leurs camarades et leurs privilèges, ils n'avaient garde de se laisser dépouiller de libertés auxquelles ils devaient leur prospérité et leur importance.

Le comte Louis de Flandre n'avait ni élévation d'âme ni ambition. « Il était, dit l'annaliste de Flandre, magnifique, superbe et dépen- » sier, adonné d'une manière étonnante aux délices et aux voluptés, » ne se plaisant qu'aux courses de chevaux, au jeu, aux chanteurs, aux » danseurs, aux mimes, et aux repas ; il se fatigait de la société des » vieillards et des hommes graves ; il avait dépensé à toutes ces choses » un argent inouï ; trois fois de suite la Flandre avait rempli de nou- » veau son trésor épuisé, enfin les Gantois, qui sont les premiers à » accorder des aides extraordinaires, se refusèrent à en payer une » nouvelle [1]. »

En 1379, le comte Louis, qui avait donné peu après la Pentecôte un tournoi magnifique, éprouvait de nouveaux besoins, et désirait de nouveaux secours ; mais en général, il aimait mieux réussir par des intrigues que par des coups d'autorité. Il tâchait de gagner dans le conseil des villes quelque bourgeois qui lui fût dévoué, et c'était par lui qu'il faisait présenter ses propositions fiscales ; de même s'il rencontrait quelque citoyen qui mît obstacle à ses vues, il ne l'attaquait point lui-même, mais il profitait de l'anarchie où était tombée la Flandre, et de la fréquence des homicides, pour le faire tuer, comme dans une querelle privée, par un des hommes qui s'étaient dévoués à lui. Jean Hyons, riche bourgeois de Gand, avait d'abord été son homme, et en effet il avait pris querelle, à sa suggestion, avec un autre bourgeois qui s'était montré opposé au comte, et qu'il avait tué. Il avait été banni à cette occasion par les magistrats, mais le comte lui avait fait grâce, et l'avait rappelé de Douai, où il s'était d'abord retiré [2].

Toutefois, les bourgeois n'étaient, aux yeux du comte, que des instruments d'argile, dont on se servait, qu'on brisait, qu'on remplaçait

[1] Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 170, recto. — Barante, Hist. des Ducs de Bourg., t. I, p. 75.

[2] Froissart, t. VII, c. 52, p. 217. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 170, verso.

selon qu'ils étaient utiles, sans s'attacher à eux par aucune affection, sans être lié envers eux par aucun devoir. Jean Hyons et sa famille avaient des rivaux, qui lui disputaient sa popularité, et qui lui faisaient concurrence dans le commerce; c'étaient Matthieu Ghisbert, et ses six frères, tous riches, habiles, hardis, et qui avaient eu avec les Hyons beaucoup de querelles sanglantes.

Matthieu Ghisbert et ses frères avaient d'abord résolu de tuer Jean Hyons dans les rues, mais redoutant la faveur dont il jouissait auprès du comte, ils jugèrent plus sage de le supplanter auparavant dans son esprit: le moyen d'y réussir était facile; il suffisait d'offrir plus d'argent au souverain. Les frères Ghisbert s'adressèrent à un chambellan du comte Louis; ils lui proposèrent l'établissement d'un droit onéreux sur la navigation de la Lys et de l'Escaut, qui pouvait rapporter six à sept mille florins de profit; et comme Hyons s'opposait à cette vexation, il fut exclu de la grâce du comte, et privé de l'office de doyen de la navigation, qui fut donné à Ghisbert, après quoi l'impôt fut établi. Toutefois, l'opposition de Hyons lui avait fait gagner en popularité ce qu'il avait perdu dans la faveur du comte; et lorsque celui-ci, toujours prêt à favoriser ceux qui lui donnaient de l'argent, permit aux habitants de Bruges d'attirer à leur canal les eaux de la Lys, au grand désavantage des Gantois, ces derniers s'écrièrent que si Hyons était demeuré doyen de la navigation, il n'aurait jamais permis une entreprise si ruineuse pour leur ville. Jean Hyons, consulté sur les moyens de défendre les libertés des Gantois, rappela qu'autrefois, et durant les précédents troubles, une corporation s'était formée, avec un chef et une organisation militaire; que ses membres se reconnaissaient par un chaperon blanc, et qu'ils avaient fait leur affaire de défendre à force ouverte les libertés du peuple. Aussitôt cette corporation fut instituée de nouveau; cinq cents hommes courageux s'y enrôlèrent les premiers: Jean Hyons en fut déclaré chef, et son premier exploit fut de chasser, les armes à la main, les fossoyeurs de Bruges, des bords de la Lys, où ils faisaient une coupure, et du canal qu'ils creusaient [1].

Les Gantois envoyèrent ensuite une députation au comte, qui était alors à son château de Male, où il était né, et à cause duquel on l'appelait communément Louis de Male. Ils lui demandèrent de respecter leurs franchises, de relâcher un bourgeois qu'un de ses châtelains rete-

[1] Froissart, c. 58, p. 215-229. — Meyer, Ann. Fland., l. XIII, f. 170, v. — Barante, Hist. des Ducs de Bourg., t. I, p. 74.

nait en prison, d'interdire aux habitants de Bruges de creuser le canal destiné à détourner la Lys, de supprimer enfin les droits nouveaux qu'il avait établis sur la navigation de l'Escaut. Matthieu Ghisbert, qui faisait partie de la députation, persuada au comte de promettre tout ce qu'on lui demandait, sous condition que la confrérie des blancs chaperons serait détruite. Mais Jean Hyons ayant rassemblé le peuple sur la place du marché aux denrées, où il avait coutume de le haranguer, n'eut pas de peine à faire comprendre à ses concitoyens qu'on leur accordait leur demande, seulement parce qu'on les craignait, et que dès qu'ils renonceraient à leur association on saurait bien leur enlever toutes leurs franchises [1].

En effet, le comte était secrètement convenu avec Matthieu Ghisbert, que tandis qu'il calmerait le peuple par des concessions, il frapperait son chef. D'après ses ordres, Roger d'Auterme, gentilhomme et bailli de Gand, se présenta tout à coup, le 5 septembre 1379, dans les rues de Gand, la bannière du comte en main, et suivi par deux cents chevaux. Matthieu Ghisbert et ses frères s'étaient engagés à soulever les bateliers et les artisans des petits métiers, qui étaient jaloux des grands et, avec leur aide, à arrêter Jean Hyons, et six ou sept des principaux entre les blancs chaperons. Roger d'Auterme devait les conduire au château de Gand, et leur y faire trancher la tête. Mais les Ghisbert s'étaient flattés d'exercer sur la populace un crédit qu'ils avaient perdu ; les bateliers qu'ils ameutaient sur la place ne les secondaient que mollement, tandis que Jean Hyons, averti de tous leurs mouvements, avait convoqué les blancs chaperons devant sa maison. Dès qu'il en vit quatre cents en armes, il se mit à leur tête et marcha vers la place. Le sentiment que ce jour allait décider des franchises de Gand agit si fortement sur la bourgeoisie, que dans toutes les rues où il passait, des bourgeois qui n'avaient encore jamais porté le chaperon blanc sortaient de leurs maisons décorés de ce signe, et se joignaient à sa troupe. Tout à coup Hyons déboucha par une rue étroite, dans la place du marché, où le bailli de Gand était resté à la tête de ses gendarmes, l'enseigne du comte devant lui. A l'instant les bateliers et les petits métiers prirent la fuite. Les blancs chaperons se jetèrent sur le bailli, le renversèrent par terre et le tuèrent : la bannière du comte

[1] Froissart, c. 53, p. 230. — Meyer Annal. Fland., l. XII, f. 170 verso. — Barante, Hist. des Ducs de Bourg., t. I, p. 77.

fut traînée dans la boue et déchirée, la famille de Ghisbert fut chassée de la ville, et ses maisons pillées [1].

Après cette violence, le corps municipal et les principaux bourgeois, effrayés de ce qu'ils avaient laissé faire, envoyèrent une députation de douze notables au comte, à son château de Male, près de Bruges, pour implorer son pardon, et l'assurer que la municipalité n'avait point eu de part à l'outrage qu'il avait reçu. Mais Hyons, qui voyait bien que ses compatriotes, dans ce découragement qui suit toujours les violences populaires, étaient tout prêts à l'abandonner, et qui savait bien que le comte le ferait périr dès qu'il se sentirait le plus fort, proposa aux Gantois de faire une revue de leurs milices, pour qu'ils connussent du moins leurs moyens de défense, si le comte repoussait leurs avances. En effet, le matin du 8 septembre, dix mille Gantois, bien armés, passèrent la revue en dehors de la porte qui mène à Bruges. Tout près de là était un château du comte, nommé *Wandelghen* : les blancs chaperons allèrent le visiter, sous prétexte de s'assurer si on n'y faisait pas des ouvrages qui pussent dominer leur ville. Cette nombreuse et turbulente milice y mit bientôt le désordre, et commença à le piller : enfin le feu y éclata en vingt endroits à la fois. Jean Hyons feignit de croire que c'était par accident, et cependant il félicita la troupe qu'il commandait, de ce que la ville n'aurait plus un si dangereux voisinage [2].

La nouvelle de l'incendie de Wandelghen fut apportée au comte avant qu'il eût congédié la députation de Gand. « Sachez, leur dit-il, » que si ce ne fût pour mon honneur, et que je vous ai donné sauf- » conduit, je vous ferois à tous trancher les têtes : partez de ma pré- » sence, et dites bien à vos males gens et orgueilleux de Gand, que » jamais paix ils n'auront, ni à nul traité je n'entendrai, tant que j'en » aurai desquels que que je voudrais et tous les ferai décoler, si » nul ne sera pris à merci [3]. »

Mais Jean Hyons, loin de se laisser effrayer par ces menaces, ou par l'annonce que tous les gentilshommes de Flandre avaient offert leurs services au comte contre des bourgeois dont ils étaient jaloux, ne songea plus qu'à former une confédération entre les villes pour leur défense commune. Pour y réussir, il engagea la commune de Gand à

[1] Froissart, c. 54, p. 237. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 171, verso.
[2] *Ibid.*, c. 55, p. 242. — Meyer, l. XIII, f. 171, v.
[3] *Ibid.*, t. VII, c. 56, p. 249. — Barante, Hist. des Ducs de Bourg, t. I, p. 80.

mettre sous ses ordres neuf ou dix mille hommes de milice, avec lesquels il se présenta en belle ordonnance devant les portes de Bruges; mêlant alors adroitement les menaces aux témoignages d'amitié, il engagea les gens de Bruges à lui ouvrir leurs portes; il conclut avec leurs magistrats un traité de confédération entre les deux cités, qui fut encore sanctionné par les liens de l'hospitalité; chaque bourgeois de Bruges faisant son hôte de l'un des miliciens de Gand et le traitant dans sa maison pendant deux jours.

Hyons passa de là, avec son armée, à Damme, où il fut reçu avec la même faveur. Mais en se mettant en garde contre la vengeance ouverte du comte, il avait négligé de se précautionner contre de plus lâches attaques, et le surlendemain de son arrivée, après un grand souper qui lui avait été donné, il enfla tout à coup démesurément dans la nuit. Le bruit se répandit aussitôt qu'il était empoisonné; et, en effet, il mourut dans la journée qui suivit [1].

Quelque douleur que ressentissent les blancs chaperons de la mort de Jean Hyons, et quelque joie qu'en manifestassent hautement le comte, les gentilshommes et la famille Ghisbert, les Gantois ne perdirent point courage; au contraire, ils nommèrent quatre nouveaux capitaines, Jean Pruneau, Jean Boule, Rasce de Harselle et Pierre Dubois, avec commission de suivre la ligne en politique que leur avait tracée Jean Hyons. En effet, ils mirent en campagne douze mille hommes pour obliger les autres villes de Flandre à entrer dans leur confédération. Courtrai leur ouvrit aussitôt ses portes : les chevaliers que le comte avait établis à Ypres voulurent résister; mais les bourgeois les attaquèrent, en tuèrent plusieurs, et forcèrent les autres à ouvrir les portes à ceux qu'ils nommaient leurs bons amis et voisins de Gand [2].

Le comte était allé à Lille; il appelait à lui ses chevaliers de Flandre, de Hainaut et d'Artois; il leur demandait de le venger de la canaille des villes, « et il juroit de faire tant trancher de têtes, que les autres » s'en ébahiroient. » Il s'efforçait surtout de fortifier Audenarde, et il y avait envoyé assez de gentilshommes pour n'avoir rien à craindre des bourgeois de cette ville, qui, d'ailleurs, tenaient en général le parti de la noblesse. De leur côté, les Gantois vinrent, vers la mi octobre,

[1] Froissart, t. VII, c. 56, p. 250. — Meyer, Ann. Fland., l. XIII, f. 171, verso. — Baranie, Hist. des Ducs de Bourg., t. I, p. 81.

[2] *Ibid.*, c. 57, p. 256.

former le siége d'Audenarde. Bientôt les milices de Bruges et celles d'Ypres vinrent les joindre. Plus tard, celles du Franc, de Poperingue, de Malines, de Grammont, se rendirent aussi à leur armée, qui fut, dit-on, forte de soixante mille hommes. Le comte de Flandre s'approcha jusqu'à Dendermonde, pour soutenir le courage de la garnison d'Audenarde, forte de huit cents lances : chaque jour il recevait des renforts d'Allemagne, du Hainaut, du Brabant. Les Gantois marchèrent toute une nuit pour le surprendre à Dendermonde ; mais ils le trouvèrent sur ses gardes : leur assaut dura de la pointe du jour jusqu'à midi ; après quoi, Rasce de Harselle les ramena en bon ordre devant Audenarde [1].

Cependant les assiégés d'Audenarde commençaient à manquer de vivres. Le comte, loin d'être en état de faire lever le siége, devait lui-même se tenir enfermé dans Dendermonde : la guerre, qui l'arrachait au plaisir, et qui dissipait un argent qu'il aurait mieux aimé dépenser dans ses fêtes, commençait à lui devenir à charge. Sa mère, Marguerite d'Artois, écrivit au duc de Bourgogne de venir la trouver à Arras : là, elle lui conseilla d'offrir sa médiation entre son beau-père et les sujets qu'il devait gouverner un jour. Le duc suivit son conseil ; il s'établit à Tournai, et les conférences furent ouvertes au pont de Renay. Les Gantois commencèrent par demander que les portes d'Audenarde leur fussent livrées, et que la ville fut démantelée. Ce ne fut qu'après quinze jours de débats qu'ils consentirent enfin à rabattre quelque chose de leurs prétentions, lorsqu'ils virent que les bourgeois d'Ypres et de Bruges ne les soutiendraient pas. La paix fut enfin signée le 3 décembre : le siége d'Audenarde fut levé ; une amnistie générale fut proclamée ; les Gantois promirent de rebâtir le château de Wandelghen, et le comte s'engagea à venir habiter de nouveau son palais de Gand. Après la signature du traité, Jean Pruneau et Jean Boule, les deux capitaines des Gantois, vinrent à Tournai rendre visite au duc de Bourgogne, et les chevaliers français observèrent avec étonnement le brillant équipage de ces bourgeois, leur démarche assurée, et l'accueil obligeant que leur fit le duc [2].

La paix qu'avait négociée le duc de Bourgogne n'inspirait cependant

[1] Froissart, c. 58, p. 260. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII. f. 172, recto.

[2] *Ibid.*, t. VII, c. 58, p. 268. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 173, recto. — Barante, Hist. des Ducs de Bourg., t. I, p. 84. — Thom. Walsingham, Hist Angl., p. 229.

que peu de confiance aux Gantois. Ils savaient qu'à la cour même du comte on la nommait *une paix à deux visages*, faite non pour être observée, mais seulement pour tirer du danger ses nobles assiégés. Ils connaissaient bien leur comte, et ils savaient que s'il oubliait vite les bienfaits reçus, il gardait un long ressentiment des injures; que, haïssant la guerre et la fatigue, il était pressé de licencier ses armées; mais qu'il n'en veillait pas moins l'occasion d'exécuter les menaces qu'on lui avait souvent entendu proférer. Le seul moyen de vivre en paix avec lui, c'était de lui inspirer toujours de la crainte; et les Gantois, après leurs succès dans la dernière campagne, songeaient peu à contenir leur arrogance. Après la paix, mais avant le commencement de l'année 1380, le comte était revenu à Bruges : il n'y avait exercé de vengeance contre personne; seulement dans ses discours il exprimait beaucoup de ressentiment contre ceux qui avaient consenti à faire alliance avec les Gantois. Les magistrats de Gand lui envoyèrent une députation, pour l'engager à venir, comme il le leur avait annoncé, habiter quelque temps leur ville : il la reçut avec beaucoup de hauteur, et récapitula dans sa réponse toutes les offenses qu'il avait reçues des Gantois. Il vint cependant à Gand, mais toujours en affichant la rancune qu'il avait sur le cœur. Il croyait que le peuple n'aurait jamais le courage de supporter cette bouderie. Enfin, il fit assembler les citoyens sur la place du marché, et il les harangua de la fenêtre de son palais, les exhortant, s'ils voulaient qu'il crût à leur soumission, de déposer leur soumission, de déposer leurs chaperons blancs. La place était remplie d'hommes qui portaient ce signe de ralliement : ils écoutèrent le discours de leur comte sans aucun murmure, mais aussi sans aucun signe d'obéissance. Étonné, blessé, effrayé de cette résistance de l'esprit populaire, le comte repartit de Gand à l'improviste le quatrième ou cinquième jour, et vint s'établir à Lille pour y achever l'hiver [1].

(1380.) Il avait à peine quitté Gand, que les gentilshommes, et, entre autres, Olivier d'Autèrme, neveu de celui qui avait été tué au commencement des troubles, envoyèrent défier les Gantois. Ils attaquèrent d'abord quarante bateaux chargés de blés, qui remontaient la rivière; et, s'en étant rendus maîtres, ils en mutilèrent les bateliers d'une manière indigne, crevant les yeux au plus grand nombre, estropiant les autres, et les renvoyant ensuite à Gand dans cet état de souffrance,

[1] Froissart, c. 60, p. 282. — Meyer, l. XIII, f. 173, recto.

qui les condamnait à la mendicité pour le reste de leur vie. Quoique la guerre eût été déclarée seulement au nom des gentilshommes, les Gantois ne doutèrent pas que ce ne fût leur comte qui les avait excités à se venger ainsi. Pour user de représailles, Jean Pruneau, à la tête de cinq cents blancs chaperons, surprit Audenarde dans la nuit du 22 février, et mit aussitôt des fossoyeurs à l'ouvrage, pour abattre les deux portes de cette ville du côté de Gand, avec les tours et les murs qui les unissaient l'une à l'autre, afin que les gentilshommes ne pussent plus faire d'Audenarde leur place d'armes [1].

Le comte adressa aussitôt aux magistrats de Gand des plaintes amères sur la surprise d'Audenarde. Les magistrats répondirent que Jean Pruneau avait agi sans leur ordre; mais en même temps ils demandèrent justice contre Olivier d'Auterme et les autres gentilshommes qui avait si cruellement mutilé leurs bateliers. Le comte n'était point encore en mesure de recommencer la guerre. On négocia : les hommes modérés proposèrent des sacrifices réciproques : un nouveau traité fut conclu le 12 mars, d'après lequel les Gantois durent rendre Audenarde au comte, et exiler Jean Pruneau de leur ville et de toute la Flandre, tandis que le comte exilerait de même les gentilshommes qui avaient mutilé les bateliers [2].

Les hommes modérés avaient donné un conseil dangereux aux Gantois. C'est quand on peut encore maintenir la paix, ou quand on peut se flatter de la rétablir, qu'il est sage de se faire des concessions les uns aux autres. Mais quand vous êtes assuré que votre ennemi veut votre ruine, vous devez profiter contre lui de tous vos avantages. Le comte de Flandre, après cette seconde paix, se rendit à Paris avec sa nièce, pour demander contre ses sujets l'assistance du roi son suzerain; et, quoique Charles V fût mécontent de lui, soit pour le parti qu'il avait embrassé dans le schisme, soit pour l'aide qu'il avait donnée au duc de Bretagne, il lui promit de le seconder avec vigueur, bien persuadé que tous les princes seraient en danger si les peuples sentaient une fois leur force. « Leur rébellion vient de ce qu'ils sont trop riches, trop » contents et trop paisibles, disaient ses conseillers; il serait à propos » qu'ils souffrissent et fussent rudement traités [3]. » Ces paroles firent impression sur le comte; il résolut d'effrayer ses sujets par des sup-

[1] Froissart, c. 61, p. 292. — Meyer, Ann., f. 173, verso.
[2] *Ibid.*, c. 62, p. 296.
[3] Barante, Ducs de Bourg., t. I, p. 93.

plices : il engagea le régent de Hainaut à lui livrer Jean Pruneau, qui s'était retiré dans le pays ; il lui fit couper la tête et il fit exposer son corps à Lille sur la roue. Il vint ensuite à Ypres, et fit trancher la tête à tous ceux qui avaient dirigé l'insurrection contre ses chevaliers, et ouvert la porte aux Gantois [1]. On ne pouvait douter qu'il ne traitât ces derniers avec la même rigueur, dès qu'il oserait le faire ; mais il hésitait à attaquer ouvertement cette ville puissante et belliqueuse. De leur côté, les Gantois ne voulaient ni rompre la paix, ni souffrir patiemment de telles injures. Ils résolurent de les considérer comme venant de la noblesse, non de leur comte, et d'user envers elle de rétaliation.

La noblesse flamande ressentait en effet contre ces riches et belliqueux bourgeois une jalousie qui avait dégénéré en haine violente, et le comte, qui était en même temps timide et vindicatif, applaudissait aux outrages qu'exerçaient les gentilshommes, sans vouloir cependant en prendre la responsabilité. Les blancs chaperons, conduits par leurs capitaines Pierre Dubois, Jean Boule, Rasce de Harselle, Jean de Launoy et quelques autres, attaquèrent et détruisirent presque tous les châteaux des gentilshommes dans le voisinage de Gand. D'autre part, la noblesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, venait se réunir aux nobles flamands pour attaquer les bateaux et les convois de marchandises de ces riches marchands. Ils s'avançaient souvent jusqu'aux portes mêmes de Gand ; des richesses, qu'une longue économie avait amassées, étaient détruites, beaucoup de sang était versé, beaucoup de crimes étaient commis ; mais le reste de l'été de 1380 ne fut plus signalé par aucun événement marquant [2].

(1378). Les soulèvements du Languedoc s'étaient dirigés contre le duc d'Anjou, auquel Charles V avait abandonné beaucoup trop d'autorité sur cette province. Ceux de Flandre s'attaquaient au comte, pour des offenses auxquelles le roi n'avait point de part ; mais dans le même temps Charles V lui-même mécontentait et poussait à la révolte une autre province belliqueuse, qui lui avait montré un grand attachement, mais qui tenait à ses priviléges, et surtout à son indépendance. La Bretagne était presque en entier dans sa main ; le duc Jean V avait

[1] Froissart, t. VII, c. 62, p. 299. — Meyer, Ann. Fland., l. XIII, f. 173, v. — Oudegherst est très-succinct et peu exact sur cette guerre, Chron. de Flandre, c. 176, f. 299.

[2] *Ibid.*, c. 62, p. 301. — Meyer, l. XIII, f. 174.

quitté son pays, et par son traité du 5 avril 1378, il avait livré Brest aux Anglais, qui devaient garder cette forteresse aussi longtemps que durerait la guerre [1]. Les Bretons voulaient être en même temps Bretons et Français : ils avaient chassé leur duc du pays, dès qu'ils avaient vu qu'il s'alliait à l'Angleterre ; ils s'étaient engagés avec empressement dans les armées françaises ; et c'était dans cette carrière qu'on avait vu se distinguer Du Guesclin, Clisson, Laval, Rohan, Léon, Beaumanoir, et beaucoup d'autres gentilshommes de la province. Charles V, comptant sur des preuves aussi évidentes de leur attachement, crut que le moment était venu où il pourrait réunir la Bretagne au domaine de la couronne, sans éprouver de résistance. Le 20 juin 1378, il fit ajourner Jean, comte de Montfort *qui se dit duc de Bretagne*, à comparaître devant lui le 4 septembre suivant, en son parlement de Paris. L'ajournement fut signifié seulement dans les villes de Rennes et de Nantes, non en Flandre, où le duc se trouvait alors auprès du comte son cousin. Aucun sauf-conduit ne lui fut offert ; aussi le duc ne comparut-il point : toutefois, quelques délais, et de nouveaux ajournements furent accordés pour la forme. Après leur expiration le roi se rendit au Parlement, le 9 décembre 1378, accompagné d'un grand nombre de prélats, et de quelques pairs, pour y tenir son lit de justice. Le procureur du roi porta l'accusation contre Jean de Montfort, *qui fut duc de Bretagne*, comme traître à la couronne, et allié des ennemis de l'État. Après six jours de délibération, le 18 décembre 1378, le président du parlement prononça la sentence qu'avait demandée Charles V : il déclara Montfort atteint et convaincu du crime de lèse-majesté, et il confisqua, pour les unir au domaine de la couronne, le duché de Bretagne et le comté de Montfort [2].

(1379.) Quelque motif que pût avoir le parlement de condamner le duc de Bretagne pour rébellion, la confiscation de son duché violait doublement les droits, et de ses sujets attachés à l'indépendance de leur patrie, et de la comtesse Jeanne de Penthièvre, veuve de Charles de Blois, à la postérité de laquelle le traité de Guérante avait assuré la réversion du duché, à l'extinction de la ligne de Montfort. L'introduction immédiate de la gabelle en Bretagne fit connaître à tout le peuple quels fruits il devait attendre de la condamnation de son duc, et de la

[1] Rymer, t. VII, p. 190.

[2] Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 97, p. 418. — Daru, Hist. de Bret., l. V, p. 160.

perte de son indépendance. Charles V, sans s'attendre à la résistance du peuple, avait bien prévu qu'il pourrait trouver quelque opposition parmi les nobles bretons, dont il connaissait l'attachement à leur pays. Au mois d'avril 1379, il fit venir à Paris le connétable Bertrand Du Guesclin, Olivier de Clisson, le vicomte de Rohan et le sire de Laval. Quoique ces seigneurs, les plus dévoués à la France entre les Bretons, témoignassent assez ouvertement leurs regrets de ce que le parlement attentait à l'indépendance de leur pays, ils promirent à Charles V qu'ils ne s'opposeraient point à ses vues. Mais pendant ce temps même quarante barons, chevaliers, et écuyers de Bretagne, signaient à Rennes, le 26 avril 1379, un acte de confédératien que leur avait proposé le sire de Montfort-Lohéac, par lequel ces seigneurs s'engageaient sous serment à défendre le droit ducal de Bretagne contre tous ceux qui voudraient s'emparer du duché, et à courir sus à tous ceux qui feraient quelque accord contraire à l'indépendance du duché, comme étant faux et parjures. Les sires de Montfort, de Montafilant, de Beaumanoir, et de la Hunaudaie, furent déclarés chefs de la confédération, et tous les autres s'engagèrent à leur obéir. Le même jour, les bourgeois de Rennes s'unirent à cette confédération, et jurèrent de vivre et de mourir pour la défense du droit ducal de Bretagne [1].

Le roi avait chargé le duc de Bourbon son beau-frère de prendre possession de la Bretagne, en exécution de la sentence du parlement, et celui-ci avait, pour le faire, rassemblé une armée à Angers, quoiqu'il crût exécuter sa commission sans coup férir. Olivier de Clisson arriva devant Nantes comme son lieutenant, mais tout en exécutant les ordres du roi, il avertit les Nantais qu'il serait sage à eux de ne laisser entrer dans leur ville personne qui fût assez fort pour les commander. Le même jour les Nantais se déclarèrent en effet pour la confédération bretonne, et Clisson alla rejoindre le duc de Bourbon. Celui-ci ayant reconnu qu'il n'avait point des forces suffisantes pour soumettre une province en entier soulevée, licencia son armée, et revint à Paris prendre de nouveaux ordres [2].

Pendant ce temps le duc de Bretagne avait quitté la Flandre et était revenu en Angleterre; les confédérés lui écrivirent le 4 mai, pour l'engager à venir en hâte les aider à recouvrer son duché. Le duc n'hésita point, mais il avait besoin de faire un accord nouveau avec

[1] Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XII, c. 102, p. 420.
[2] *Ibid.*, c. 103, p. 422.

l'Angleterre, pour obtenir une assistance qui le mît en état d'aider lui-même ses sujets. Les oncles de Richard II apportèrent quelque lenteur à l'ouverture de la négociation; ils nommèrent seulement le 9 juillet les commissaires chargés de traiter avec le duc, les prélats, les nobles, et les communes de Bretagne [1], mais dès le 13 le traité fut signé. Le roi d'Angleterre promettait au duc deux mille hommes d'armes et deux mille archers, payés pour quatre mois et demi, à partir du 1er août. Lorsque Jean V aurait, avec leur aide, recouvré son duché, il s'engageait en retour à faire la guerre au roi de France pour le compte du roi d'Angleterre. Sans attendre que l'armée qui devait le seconder fût prête, le duc s'embarqua à Southampton le 22 juillet. Il vint le 3 août débarquer dans l'embouchure de la France près de Saint-Malo. La noblesse et le peuple, qui s'y trouvaient assemblés, le reçurent avec le plus vif enthousiasme; beaucoup de Bretons descendirent sur la plage assez avant dans l'eau, et se mirent à genoux à son approche [2].

Jean de Montfort n'avait amené avec lui que cent hommes d'armes et deux cents archers [3], mais bientôt les Bretons de tous les partis, même ceux qui jusqu'alors s'étaient montrés ses ennemis, lui formèrent une armée. Les chefs de la confédération l'avaient reçu à Rancé avec trois cents lances; le 7 août le connétable de Rennes vint le trouver à Dinan avec soixante lances: le lendemain les sires de Laval, de Châtillon et de Montfort y arrivèrent avec quatre-vingt-dix lances; le 10, le vicomte de Rohan, un des plus grands ennemis qu'eût eus autrefois le duc, lui amena quatre cents lances; enfin la comtesse de Penthièvre elle-même, veuve de son rival, et belle-mère du duc d'Anjou, vint aussi lui exprimer, à Dinan, la joie qu'elle avait de son retour [4].

Le duc parcourut ensuite le duché, recevant partout la soumission des principaux gentilshommes, des châteaux, et des bonnes villes. Il fit son entrée à Rennes le 17 août. Du Guesclin et Clisson croyaient leur honneur attaché à ne point quitter les drapeaux de France, en sorte que tout en partageant l'amour des Bretons pour leur indépendance, et tout en faisant des vœux pour eux, ils les quittèrent, et vinrent rejoindre à Pontorson l'armée que le duc d'Anjou y rassemblait contre la Bretagne. Mais à l'approche d'un corps considérable de Bretons, cette armée

[1] Rymer, t. VII, p. 223.
[2] Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 108, p. 423.
[3] Froissart, c. 59, p. 276.
[4] Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 110, p. 423.

se dissipa. Le duc d'Anjou se vit même réduit à demander, le 17 octobre, au duc de Bretagne, une trêve d'un mois, qui lui fut accordée. Montfort avait déclaré qu'il le prendrait pour arbitre entre lui et le roi, conjointement avec le comte de Flandre. Mais Charles V, qui était résolu à faire valoir l'arrêt de confiscation, et à réunir la Bretagne à son domaine, ne voulut entendre à aucun traité, en sorte qu'au milieu de novembre les hostilités recommencèrent [1].

Les Bretons qui servaient dans les armées du roi, voyant la guerre allumée entre lui et leur patrie, quittèrent pour la plupart ses drapeaux. Les plus sages se retirèrent sans prendre congé, et sans l'avertir de leurs intentions; ceux qui se firent un devoir de donner leur démission, et de demander des sauf-conduits, les obtinrent il est vrai sans difficulté, mais le roi avait secrètement donné l'ordre de n'y avoir aucun égard, en sorte que la plupart furent arrêtés, comme ils voulaient passer les frontières, et envoyés au supplice [2]. Du Guesclin lui-même fut en butte à la défiance de Charles V; il repoussa ses soupçons avec beaucoup de hauteur, et lui renvoya l'épée de connétable, en déclarant que c'était son intention de se retirer en Espagne, où il était aussi connétable de Castille. On dit que les ducs de Bourbon et d'Anjou lui furent envoyés à Pontorson pour apaiser sa colère, mais nous ne savons point si son courroux s'était calmé, et s'il avait consenti à reprendre l'épée de connétable, quand il entra en Velay l'été suivant, et qu'il y mourut, ainsi que nous l'avons vu, au siége de Randon, le 13 juillet 1380 [3].

(1380.) Cependant un échec sensible vint troubler la bonne fortune du duc de Bretagne. La flotte anglaise qui lui apportait les secours que le gouvernement de Richard II lui avait promis, fut battue de la tempête, à son départ de Southampton, le 6 décembre; elle fut poussée sur les côtes d'Irlande, où plusieurs vaisseaux échouèrent, et où périt le comte d'Arundel, commandant de l'expédition. Le reste du convoi rentra dans les ports d'Angleterre, et il ne fut plus question, pour le reste de l'hiver, de secourir le duc de Bretagne [4].

Pendant que ces soulèvements des peuples éclataient en même temps au nord, au midi, et au couchant de la France, la cour avait aussi ses intrigues et ses révolutions, mais celles-là sont peu connues; quelques

[1] Lobineau, c. 117, p. 425.
[2] *Ibid.*, Hist. de Bret., l. XII, c. 118, p. 426.
[3] *Ibid.*, l. XIII, c. 4, p. 431.
[4] Froissart, c. 59, p. 280. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 231.

faits, qui éclatent de loin en loin, servent seuls à les faire deviner. Charles V avait tour à tour reconnu les vices de ses deux frères aînés. Il avait commencé par éloigner des affaires le second, Jean, duc de Berri, qui, dans les emplois dont il avait été revêtu, s'était montré cupide et cruel, dépouillant les peuples sans pitié, pour amasser des trésors qu'il dissipait ensuite dans le luxe et la mollesse. Le roi n'avait pas plus lieu d'être satisfait de l'aîné, Louis, duc d'Anjou, dont les exactions avaient presque poussé à la révolte une des plus belles provinces de la monarchie. Celui-ci ne montrait pas moins d'avidité et de barbarie envers les peuples qui lui étaient soumis ; mais au lieu de consacrer à ses plaisirs l'argent qu'il leur arrachait, il l'entassait pour se préparer à l'accomplissement de ses projets ambitieux [1]. Le roi accordait plus de confiance au troisième de ses frères, Philippe duc de Bourgogne, qui, ayant atteint plus complétement que les deux aînés l'objet de son ambition, paraissait dès lors plus dévoué aux intérêts généraux de la monarchie. Cependant celui-là aussi ruinait ses peuples, et les soumettait à des exactions intolérables ; c'était son faste insensé, qu'on lui avait appris à considérer comme la première des vertus royales, et que les historiens du temps décrivent avec complaisance, qui le forçait à recourir sans cesse aux expédients pour payer ses dettes, ou plutôt pour faire prendre patience à ses créanciers. La même vanité, la même faiblesse de jugement, se retrouvaient dans tous les membres de la famille royale ; tous croyaient leur dignité intéressée à ce qu'aucune économie ne limitât leurs dépenses, à ce qu'aucune résistance ne suspendît leur absolu pouvoir. Charles V aurait eu plus de confiance dans le duc de Bourbon, frère de la femme qu'il avait perdue, et qu'à ce titre il appelait aussi son frère ; cependant il sentait bien que s'il mourait avant que son fils eût atteint sa majorité, il serait difficile de mettre ce prince au-dessus de ses propres frères, dans la formation d'une régence. Il chercha plutôt à fortifier l'ascendant qu'il désirait donner au duc de Bourgogne, par une ordonnance du 2 août 1380, qui le nommait capitaine général des gendarmes et des arbalétriers, et qui mettait toutes les places et toutes les forteresses du royaume sous sa main [2].

La guerre de Bretagne avait interrompu le cours des prospérités du roi ; elle lui avait enlevé les plus braves et les plus entreprenants de

[1] Le Laboureur, Introduction à l'Hist. de Charles VI, t. I, c. 111, p 6.

[2] P. Plancher, Hist. de Bourg., t. III, l. XIII, p. 59.— Barante, Ducs de Bourg., t. I, p. 101.

ses soldats. Les Bretons, formés et conduits par Du Guesclin, Clisson, Beaumanoir, et d'autres capitaines de leur province, avaient eu la principale part à la conquête de la Guienne et du Poitou : dans le même temps d'autres aventuriers du même pays s'étaient fait une brillante réputation en Italie, où Silvestre Budes avait commandé la grande compagnie bretonne. Dans le cours des trente dernières années, la Bretagne seule avait produit plus de soldats que trois ou quatre provinces d'une égale étendue. Presque tous ces guerriers quittèrent le service de France, à la réserve d'Olivier de Clisson, qui continua à jouir d'une grande faveur auprès du roi.

La province était unanime dans la résolution de défendre son indépendance : cependant presque tous les gentilshommes bretons conservaient de l'attachement pour la France, et auraient désiré concilier leur allégeance envers la couronne, avec le maintien des droits du duché. Le 18 avril 1380 les états de Bretagne écrivirent au roi une lettre signée par les présidents des trois ordres, pour le prier de pardonner à leur duc et à leur pays, et l'assurer qu'ils désiraient toujours l'honorer et le servir *autant qu'ils le pourraient.* Charles V leur répondit, le 22 mai, que, pour le bien de la paix, il consentirait à recevoir en grâce ses sujets bretons et Jean de Montfort, aux conditions mêmes que réglerait le comte de Flandre [1]. Mais ces paroles indiquaient que le roi ne reconnaissait ni l'indépendance des uns, ni le droit ducal de l'autre : aussi le duc, qui mettait toute son espérance dans l'Angleterre, négociait-il en même temps avec Richard II, pour obtenir l'envoi, non-seulement des secours qui lui avaient été précédemment promis, mais encore de forces plus considérables.

Jean de Montfort avait donné, le 10 janvier 1380, de pleins pouvoirs à sept députés bretons, pour conclure une alliance plus étroite entre lui et l'Angleterre [2] ; et le 1er mars, ceux-ci signèrent à Westminster un traité d'alliance entre l'Angleterre et la Bretagne, par lequel les deux États promettaient de s'assister de toutes leurs forces contre leur adversaire de France [3]. Ce traité ne fut ratifié par les états de Bretagne que lorsqu'ils eurent vu échouer leur négociation avec le roi de France. Aussitôt après cette ratification, des lettres furent expédiées à Thomas comte de Buckingham, le plus jeune des oncles de Richard II, pour lui

[1] Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, c. 126, p. 428.
[2] Rymer, t. VII, d. 232.
[3] *Ibid.*, p. 236.

donner le commandement de l'armée destinée à secourir la Bretagne, conjointement avec les sires de Latymer, de Basset, de Percy et de Calverley [1].

Le duc de Lancaster, en effet, et le conseil du jeune Richard, avaient résolu d'envoyer en Bretagne quatre mille hommes d'armes et trois mille archers : mais le transport de cette armée jusqu'aux côtes de Bretagne leur paraissant les exposer à la double chance des tempêtes et de la rencontre de la flotte française, ils préférèrent la débarquer à Calais, et lui faire ensuite traverser le royaume, pour compenser par cette bravade les revers que les armes anglaises avaient éprouvés depuis la mort d'Édouard III [3].

Le transport de l'armée du comte de Buckingham de Douvres à Calais se fit successivement, sans assembler une flotte pour cet objet ; il dura quinze jours environ, et les Français n'essayèrent point de le troubler. Le comte passa lui-même le canal le 19 juillet, et après deux jours de repos seulement, il s'avança jusqu'à la Marquise, où il fit la revue de son armée. Le 26 juillet il se remit en marche par la route d'Ardres, se tenant, comme il avançait, toujours prêt à recevoir la bataille [2].

Dès que Charles V fut averti que les Anglais entraient en France, il renouvela les ordres qu'il avait donnés dans toutes leurs invasions précédentes, de rassembler de bonnes garnisons dans toutes les villes, de veiller à leur défense, et de ne se laisser sous aucun prétexte tenter d'engager une action générale ; de ne hasarder même des escarmouches qu'autant qu'on serait assuré du succès. Le sire de Coucy, chargé du commandement de toute la province, s'enferma dans Arras ; de vaillants capitaines furent distribués à Ardres, à Saint-Omer, à Térouane, à Lille et à Béthune. Les Anglais passèrent devant toutes ces places, sans essayer de les attaquer, mais à mesure qu'ils les avaient dépassées, une partie des garnisons, sous les ordres des sires de Sempy et de Franzures, commençait à les suivre, pour enlever leurs convois, et empêcher leurs fourrageurs de s'écarter du gros de l'armée. Les Anglais continuaient cependant leur marche : ils passèrent sous les murs d'Arras, de Saint-Quentin, de Laon et de Reims, et plus ils avançaient,

[1] Rymer, t. VII, p. 236.
[2] Froissart, c. 65, p. 310. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 239. — Ypodigma Neustriæ, p. 533.
[3] *Ibid.*, c. 65, p. 315.

plus ils éprouvaient de difficultés à se pourvoir de vivres. Le duc de Bourgogne, qui était entré dans Saint-Quentin à leur approche, avait eu soin de faire transporter dans les villes tous les fourrages, toutes les munitions des campagnes voisines. Toutefois, à force de recommander aux Français d'éviter le combat, on leur avait inspiré une timidité qui ne leur était pas naturelle. La garnison de Reims n'opposa aucune résistance lorsque les Anglais enlevèrent quatre mille têtes de bétail parquées dans les fossés mêmes de la ville. Le duc de Bourgogne croyait nécessaire de relever le courage des Français par quelque action brillante ; il vint à Troyes, où il avait donné rendez-vous aux ducs de Bourbon et de Bar, au comte d'Eu, aux sires de Coucy, de Châtillon, de Vienne et à une brillante noblesse. Il voulait livrer bataille aux Anglais entre les rivières de Seine et d'Yonne ; et il envoya le sire de la Tremouille représenter au roi que si les ennemis étaient défaits entre ces deux rivières, il n'échapperait pas un seul de leurs soldats. Mais Charles V lui refusa péremptoirement la permission de combattre, et le duc de Bourgogne, qui avait élevé une bastide en avant de la porte de Troyes, fut réduit à la laisser enlever aux Anglais sous ses yeux, avec honte, parce qu'il aurait fallu livrer bataille pour la délivrer [1].

De Troyes le comte de Buckingham se dirigea par Sens, le Gâtinais, et la Beauce, vers Châteaudun en Blaisois, toujours côtoyé par les troupes françaises, toujours attendant la bataille, et toujours n'ayant à livrer que de légères escarmouches. Le 8 septembre il était parvenu à l'abbaye du petit Cîteaux, dans la forêt de Marchenois, où il s'arrêta pour célébrer la fête de la nativité de la Vierge ; il n'avait plus que le Maine à traverser pour atteindre les frontières de Bretagne. Sa situation était moins hasardeuse qu'elle ne l'avait été auparavant ; cependant les armées françaises se concentraient de tous les côtés autour de lui, et elles avaient sur lui une effrayante supériorité de nombre ; d'ailleurs, pendant la durée de sa marche, Charles V avait entamé des négociations avec les cités de Bretagne ; ses amis paraissaient prévaloir à Nantes et il n'était point sûr que Buckingham fût reçu comme un allié par les Bretons [2]. Le duc de Bourgogne, qui l'avait toujours suivi et qui l'entourait, pouvait surtout être tenté de lui livrer bataille au passage de la Sarthe ; mais tout à coup ce duc quitta son armée, rappelé à Paris par un intérêt qui lui était plus cher que celui du royaume.

[1] Froissart. c. 67, p. 339.
[2] *Ibid.*, c. 68, p. 349.

Le 16 septembre, jour marqué par un autre événement important, le comte de Buckingham passa la Sarthe, peu au-dessus de sa réunion avec la Loire. La rivière était profonde, et gonflée par des pluies; de fortes palissades avaient été plantées dans son lit et sur le rivage opposé; mais aucun soldat ne se trouvait là pour les défendre : tous les princes, tous les généraux, à l'exemple du duc de Bourgogne, avaient quitté les troupes sous leurs ordres, pour se réunir à Paris. Le comte continua donc sa marche, sans rencontrer nulle part de résistance, et il entra en Bretagne par Vitré [1].

La nouvelle que le roi Charles V était mourant avait causé cette désertion des princes. Charles V n'était âgé que de quarante-trois ans; mais il avait toujours été d'une santé assez faible, et on attribuait sa débilité à un poison qu'on croyait que le roi de Navarre son beau-frère lui avait donné dans sa jeunesse. Peut-être Charles le croyait-il lui-même, et justifiait-il ainsi à ses propres yeux la haine avec laquelle il n'avait cessé de travailler à la ruine du mari de sa sœur. Depuis vingt-trois ans il portait, par l'ordonnance d'un médecin allemand, un cautère au bras. Ce cautère se sécha de lui-même au commencement de septembre; les médecins ne surent point provoquer un nouvel écoulement, et ne cachèrent point au roi qu'il était en danger de mort. Aussitôt les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon furent rappelés à la cour, ou y revinrent d'eux-mêmes. Le duc d'Anjou, depuis que le roi lui avait ôté le gouvernement du Languedoc, s'était retiré à Angers témoignant son ressentiment de l'affront qu'il prétendait lui avoir été fait; mais de secrets messagers lui portaient chaque jour des nouvelles de son frère, et il arriva au château de Beauté-sur-Marne, près de Vincennes, le 16 septembre, quelques heures avant la mort du roi : il s'y tint caché dans une chambre tout proche de celle qu'occupait le monarque mourant, jusqu'à ce que celui-ci eût expiré. Dans ces dernières heures Charles recommanda son fils à ses deux frères et à son beau-frère, et leur donna des conseils sur la politique qu'ils devaient suivre ou les alliés qu'ils devaient rechercher [2]. Christine de Pisan met aussi dans sa bouche un discours tout différent de celui que rapporte Froissart, et tel qu'à ses yeux il convenait que le prononçât le roi mourant; et son témoignage sur ce qu'elle n'avait pas vu n'a pas moins de poids, sans doute, que celui du *fameux astrologien son*

[1] Froissart, c. 72, p. 376.
[2] *Ibid.*, c. 70, p. 362.

père, sur ce qu'il voyait dans les astres. Il mourut enfin, et à l'instant même le duc d'Anjou sortant du lieu où il se tenait caché, se fit livrer tous les joyaux de la couronne, et tout le trésor du roi, qui était conservé dans une des salles du même palais, partie en argent monnayé, partie en lingots. Ses deux frères et son beau-frère, quoique témoins de cette violence, n'osèrent point s'y opposer ; ils respectèrent dans ce premier moment le droit que le duc d'Anjou prétendait avoir à tous les effets de la couronne, comme aîné des princes du sang. Après la spoliation du palais, le corps de Charles V fut porté, le visage découvert, à l'abbaye de Saint-Denis ; ses frères et ses fils l'y suivirent [1].

[1] Froissart, c. 71, p. 369. — Christine de Pisan, col. des Mém., t. V, p. 270. — Raynaldi, Ann. eccles., 1380, § 10. — Barante, Ducs de Bourg., t. I, p. 107, 113.

CHAPITRE XVI.

Émancipation et sacre de Charles VI. Partage entre ses oncles. Mécontentement du peuple. Troubles en Angleterre et en Flandre. Siége de Gand. Victoire des Flamands à Bruges. Départ du duc d'Anjou pour Naples. Sédition des Maillotins à Paris. — 1380-1382.

(1380.) Nous avons remarqué, au commencement du chapitre précédent, que nous avons atteint une des époques du réveil simultané des peuples. En dépit de la mauvaise administration à laquelle ils étaient soumis, ils avaient acquis presque partout plus de richesses, et aussi plus de lumières ; la seule durée des États, la seule stabilité du pouvoir, avaient suffi pour faciliter ce progrès, et dès lors les opprimés avaient commencé à résister aux vexations stupides et insolentes auxquelles leurs maîtres les avaient exposés. Mais dans la lutte qui s'engageait, un autre trait non moins remarquable que le réveil simultané des peuples, c'était le sommeil simultané des rois. Un hasard singulier avait amené en même temps sur tous les trônes de l'Europe des princes ou enfants, ou méprisables, ou insensés, justement à l'époque où les peuples semblaient disposés à faire le plus d'efforts pour recouvrer leurs droits usurpés.

On était accoutumé à regarder le pape et l'Empereur comme les deux chefs de la chrétienté : ces deux chefs se trouvaient en même temps dépouillés de considération. Au lieu d'un pape, la chrétienté depuis 1378 en voyait deux, Urbain VI à Rome, et Clément VII à Avignon ; et la première conséquence de leur discorde avait été d'employer toute la milice pontificale, dans les deux obédiences, à décrier le pape rival, à publier ses vices, à prêcher sur les scandales de son église. Les prélats, le clergé séculier, les moines, n'entretenaient pas d'autre choses les fidèles, eux qui, jusqu'alors, n'avaient eu d'autre but que de nourrir un saint respect, une aveugle vénération pour tous

les chefs de l'Église. Les deux rivaux prêtaient abondamment à ces attaques. Il est difficile de ne pas reconnaître qu'Urbain VI était le seul dont l'élection fut vraiment canonique, mais aussi qu'il était fou. Sa tête, déjà ardente, fut tournée par une exaltation si rapide et si inattendue, et depuis son couronnement, toute sa conduite fut extravagante. De là ses querelles furieuses avec les cardinaux qui l'avaient élu; de là l'abandon de tout le sacré collége, la nomination de son rival, et le schisme; de là encore ses querelles non moins furieuses avec les nouveaux cardinaux qu'il élut lui-même, dont il fit mettre six à la torture, sous ses yeux, pendant qu'il disait son bréviaire, et dont il fit ensuite jeter cinq à la mer, cousus dans des sacs [1]. Le caractère de Clément VII ne supportait pas mieux l'examen. Comme cardinal, ce frère du comte de Genève avait commandé les armées, et dans la guerre qu'on nomma *de la liberté*, il avait fait massacrer sous ses yeux toute la population de Césène avec une effroyable férocité [2]. Depuis qu'il était pape, il s'était décrié par des actes bien moins odieux, mais qui nuisaient peut-être davantage à sa considération. Il n'avait songé qu'à se donner des protecteurs puissants parmi les rois, et abandonnant tout à coup l'indépendance et l'orgueil des pontifes, ses prédécesseurs, il avait montré aux cours qui se déclaraient pour lui les plus lâches complaisances.

Depuis la même époque, Wenceslas, fils de Charles IV, était à la tête de l'empire germanique; n'ayant point été couronné par le pape, il ne portait que les titres de roi de Bohême et de roi des Romains, titres trop relevés encore pour le pouvoir ou la considération dont il jouissait. Charles IV, fils et petit-fils dégénéré de Jean de Bohême et de Henri VII de Luxembourg, avait longtemps été appelé le roi des prêtres; Wenceslas était à peine le roi des cabarets. Aucun des princes de cette époque honteuse n'était plus fait pour déshonorer le trône. Agé de dix-sept ans seulement quand il avait succédé à son père, il ne croyait régner que pour satisfaire ses appétits brutaux. Presque toujours ivre dès le matin, livré à tous les plaisirs des sens, appesanti par la gloutonnerie, il n'était préservé d'une immoralité plus profonde que par sa turpitude même; il ne conservait plus assez d'empire sur lui pour choisir entre les vices, et s'il ne déshonorait pas la couche de

[1] Theodoricus à Niem. Hist. Schismat., l. I, c. 45, p. 38, et c. 51, p. 42. — Hist. des Rép. Ital., c. 52.

[2] Hist. des Rép. Ital., c. 49.

tous les princes de sa cour, c'est que dans les fureurs de son intempérance tout lui était également bon.

Au levant de l'Europe, Louis le Grand, de la première maison d'Anjou, qui régnait sur la Hongrie depuis l'année 1342, et sur la Pologne depuis l'an 1370, était arrivé près du terme de son règne long et glorieux, et quand il mourut, le 12 septembre 1382, il laissa le trône à une petite-fille, Marie, qui, quoique reconnue par les Hongrois, non pour reine, mais pour roi, devint bientôt, avec sa mère, le jouet des factions.

En Espagne, il ne survivait plus qu'un seul des trois souverains du nom de Pierre, qui avaient régné en même temps en Castille, en Aragon et en Portugal, et auxquels leurs sujets avaient donné le surnom de Cruel, quoique ensuite pour les distinguer ce surnom fût resté au seul Pierre de Castille, tandis qu'on avait nommé celui de Portugal Pierre le Justicier, et celui d'Aragon Pierre le Cérémonieux. Ce dernier, qui ne valait pas mieux que les deux autres, mourut seulement au commencement de l'année 1387. Le roi de Castille, Jean Ier, était âgé de vingt-deux ans; Ferdinand, en 1367, avait succédé à Pierre le Justicier, en Portugal. Charles, qu'on nommait *le Mauvais*, régnait toujours en Navarre.

En Italie, Jeanne Ire, alors âgée de cinquante-quatre ans, et mariée pour la quatrième fois, régnait encore à Naples ; mais tous les jours elle était moins en état de réprimer l'anarchie qui, depuis le commencement de son règne, avait désolé ce beau pays. Marie, fille de Frédéric le Simple, était, en 1377, montée à quatorze ans sur le trône de Sicile, et son petit royaume était désolé par des guerres civiles; enfin, en Angleterre, Richard II, alors âgé de quatorze ans, régnait dès sa onzième année, et Charles VI, en France, parvenait au trône, âgé de moins de douze ans; tous deux destinés à humilier davantage encore la majesté royale, lorsqu'ils seraient parvenus à l'âge de raison, l'un par une déposition méritée, l'autre par sa folie.

Nos yeux ne peuvent distinguer autre chose qu'un des hasards de l'hérédité dans la rencontre simultanée de tant de femmes et de mineurs sur tous les trônes de l'Europe; mais quant à la conduite inconsidérée, souvent extravagante, des princes du sang de cette époque, nous devons en chercher la cause dans l'éducation royale, dans les opinions, dans les préjugés, qui semblèrent alors s'introduire simultanément dans tous les palais. On avait commencé à parler aux rois de leur

gloire, et, sous ce nom, on leur avait inspiré un orgueil exagéré, démésuré, qui leur faisait considérer leur race comme étant à une distance incommensurable de leurs sujets, même de leur plus haute noblesse. Dès lors ils adoptèrent un faste insensé, quelque chose de théâtral dans leur apparence et leur langage, pour persuader aux peuples que les princes du sang étaient des demi-dieux sur la terre; mais ces princes étaient les premiers, peut-être les seuls trompés par la pompe qu'ils affectaient : aucun intérêt, quelque grand qu'il fût, ne leur paraissait devoir balancer un instant leurs moindres caprices; toute résistance les mettait en fureur. C'est ainsi que, en ne ménageant rien, ils enseignèrent aux peuples à ne rien ménager, et que, rendant leur joug plus dur, plus odieux, plus offensant, ils provoquèrent des résistances plus violentes.

On a souvent accusé la féodalité d'avoir allumé les cruelles guerres civiles qui désolèrent la France, l'Angleterre et l'Espagne, à l'époque où nous entrons; cette accusation n'est point fondée : du milieu du quatorzième siècle au milieu du quinzième, la féodalité était à peu près détruite : beaucoup de formes féodales, beaucoup d'abus féodaux subsistaient, il est vrai, et subsistèrent longtemps encore dans les rapports de la noblesse avec les roturiers; mais l'indépendance de cette noblesse avait à peu près disparu; elle ne pouvait plus se défendre ou résister au pouvoir royal; elle ne pouvait plus décider ses querelles privées par la guerre; on ne voyait plus, excepté sur les frontières des Pyrénées, des comtes ou des barons hésiter un instant à obéir aux ordres royaux, soutenir des siéges dans leurs châteaux contre des armées royales, ou entreprendre des expéditions militaires contre les barons leurs voisins : aussi, n'ayant plus occasion de changer leurs paysans en soldats, les seigneurs les ménageaient-ils et les protégeaint-ils beaucoup moins. D'ailleurs, tous les chefs de cette noblesse avaient disparu; toutes les plus grandes maisons de France étaient éteintes. Le roi d'Angleterre, qui avait succédé aux droits des ducs de Normandie et de ceux d'Aquitaine; les comtes de Poitou, d'Anjou, du Maine, d'Angoulême et d'Alençon, avait perdu la plus grande partie de ces domaines; le roi de Navarre, qui avait succédé ou qui prétendait succéder aux droits des comtes de Blois, de Champagne, de Brie et d'Évreux, les avait aussi tous perdus. Les comtés de Vermandois et de Toulouse avaient été réunis à la couronne; le duché de Bourgogne, le duché de Bretagne, les comtés d'Artois et de Boulogne, le dauphiné de Viennois

et la Provence, avaient passé à des branches diverses de la famille royale ; le dauphiné de Clermont et le comté d'Auvergne devaient avoir bientôt le même sort. Désormais, c'était comme princes du sang que les grands seigneurs disposaient des provinces, des troupes et des revenus de l'État, pour se partager l'autorité d'un monarque imbécile ; ce n'était plus comme représentants des droits et de l'indépendance des provinces; ce n'était plus comme héréditairement liés par l'affection et la confiance à leurs habitants. Le roi n'était plus, comme dans les temps vraiment féodaux, le premier gentilhomme de son royaume, le premier entre des égaux ; il n'était que le premier entre ses cousins. Ceux-ci étaient séparés du reste de la noblesse par un abîme. Ce n'étaient pas enfin les calamités d'une mauvaise aristocratie, mais les calamités d'une mauvaise monarchie, qui allaient accabler la France. Les autres grands États de l'Europe avaient éprouvé une révolution à peu près semblable.

Charles V, lorsqu'il mourut, le 16 septembre 1380, laissait trois enfants; Charles VI, son fils aîné, né le 3 décembre 1368, et âgé, par conséquent, de onze ans, neuf mois et treize jours ; Louis, son second fils, âgé de huit ans et demi, et Catherine, âgée de trois ans. Ces enfants étaient alors à Melun ; ils retombaient naturellement sous la garde de leurs oncles les ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne, frères de leur père, et le duc de Bourbon, frère de leur mère. Charles V, qui avait éprouvé tour à tour la cupidité, le faste et le désordre de ses frères, avait exclu de la régence le duc de Berri, en 1374, et il en aurait probablement volontiers exclu aussi le duc d'Anjou en 1380, lorsque celui-ci se retira à Angers comme disgracié. Mais Charles V n'avait respecté aucune autorité nationale ; il avait pris à tâche de décréditer les états généraux et d'en désaccoutumer le peuple ; il n'avait point voulu de pouvoir indépendant de lui ; il n'en laissa point qui lui survécût ou qui se fît un devoir de faire respecter ses dernières volontés.

Les quatre ducs qui étaient accourus en hâte auprès du roi, durant sa dernière maladie, firent ses obsèques à Saint-Denis. Ils revinrent ensuite du château de Beauté-sur-Marne, où leur frère était mort, à l'hôtel de Saint-Paul, à Paris, qui avait été la principale demeure des rois de la branche de Valois : ils y appelèrent à eux les prélats, les barons et les autres personnages notables qui se trouvaient à Paris, avec les présidents des chambres du parlement, pour délibérer sur l'état

du royaume, tandis que chacun des ducs faisait approcher les troupes qui dépendaient de lui, pour soutenir ses prétentions par les armes. Le duc d'Anjou ne contestait point l'ordonnance qui avait fixé la majorité des rois à quatorze ans ; mais il prétendait que jusqu'à cet âge, Charles VI ne devait point être couronné, et que, pendant sa minorité, c'était à lui-même, comme premier prince du sang, que l'ensemble de la puissance royale devait être dévolu. Jean des Marets, avocat du roi en parlement, fit valoir les prétentions du duc d'Anjou. Pierre d'Orgemont, l'un des principaux conseillers de Charles, et qui alors était chancelier, répondit, au nom des ducs de Bourgogne et de Bourbon, que Charles V avait judicieusement partagé cette puissance, et leur avait laissé à eux la tutelle, la garde des enfants royaux et celle de la capitale. Il semble que ces prétentions pouvaient se concilier, d'après les intentions mêmes du feu roi ; mais il est probable que personne n'osait toucher à la vraie difficulté, celle de livrer le pouvoir royal, sur tout le royaume, au duc d'Anjou, qui venait d'être convaincu d'en avoir si cruellement abusé sur une seule province, et de soumettre à son autorité ceux mêmes qui, peu de mois auparavant, avaient voté sa disgrâce. La spoliation toute récente du palais de Beauté et du trésor augmentait la défiance des conseillers à son égard : déjà l'on se préparait de part et d'autre à recourir aux armes ; les ducs faisaient avancer leurs soldats, et se disposaient au combat, lorsque le chancelier proposa de faire sacrer Charles VI, sans attendre sa quatorzième année, et de mettre ainsi immédiatement un terme à la régence du duc d'Anjou [1].

Cet expédient semblait être tout au désavantage du duc d'Anjou ; mais celui-ci était occcupé alors même d'un intérêt beaucoup plus important que celui d'une régence qui, d'après la loi, ne pouvait plus durer que quatorze mois. Le 29 juin, Jeanne, reine de Naples, à la persuasion du pape Clément VII, l'avait adopté comme son fils et son successeur, tandis que le pape Urbain VI, dans sa fureur contre celle qui avait été sa souveraine, avait fulminé, le 1er mai, une bulle contre elle, dans laquelle il la déclarait schismatique, hérétique, blasphématrice, conspiratrice et coupable du crime de lèse-majesté ; il l'avait déposée, il avait confisqué ses biens, et il avait interdit à ses sujets de

[1] Anonyme de Saint-Denis, publiée par Le Laboureur, deux volumes in-folio, Paris 1663, l. I, c. 1, p. 4. — Juvénal des Ursins. Édit. de Godefroy, 1653, in-fol., p. 3.

lui obéir, sous peine d'excommunication [1]. Charles de Duras, neveu de cette reine, élevé en Hongrie, et le plus prochain héritier du trône, par lui-même et par le droit de sa femme, était déjà en marche avec une armée puissante pour mettre cette sentence à exécution. Si le duc d'Anjou ne se pressait pas d'arriver au secours de sa bienfaitrice, il trouverait son royaume aux mains d'un ennemi auquel il ne lui serait pas facile ensuite de l'enlever. Tout son désir était donc de se mettre en état d'entreprendre sans retard son expédition d'Italie.

Les ducs consentirent enfin à nommer quatre arbitres, et promirent de s'en rapporter à leur décision [2]. Après quatre jours de délibération, ces arbitres convinrent que le duc d'Anjou garderait tous les meubles, la vaisselle, l'or et l'argent dont il s'était emparé, sans être appelé à en rendre compte; qu'il serait de plus constitué régent, mais que comme tel, de sa propre autorité, il émanciperait le jeune Charles avant la fin d'octobre suivant, afin de le mettre en état d'être sacré et de commencer son règne; qu'après le sacre la régence finirait, mais que le duc d'Anjou demeurerait chef du conseil, tandis que l'éducation des princes et leur tutelle seraient confiées, selon l'ordonnance de Charles V, aux ducs de Bourgogne et de Bourbon [3].

Les comtes et les prélats qui avaient été convoqués à l'hôtel de Saint-Paul se réjouirent de cet accord entre les ducs; mais les soldats que ces princes avaient appelés autour de Paris auraient préféré combattre, d'autant plus qu'ils se trouvèrent tout à coup sans paye; car le duc d'Anjou, poussant à la dernière rigueur la convention qui venait d'être faite avec lui, saisit tout l'argent qui se trouvait dans toutes les caisses de l'État, et arrêta à la fois tous les services. Les soldats, qui se virent enlever la solde qu'ils croyaient déjà tenir, se jetèrent avec fureur sur les paysans et les villageois, pour se payer par leurs propres mains. L'Ile-de-France fut, en quelque sorte, livrée au pillage; et ce ne fut pas seulement leur rapacité que les soldats satisfirent, toutes les passions les plus honteuses furent assouvies en même temps, toutes les souffrances furent infligées aux paysans, toutes les ignominies à leurs femmes et à leurs filles. En même temps, Anjou donna ordre aux fer-

[1] La bulle dans Raynaldi, Annal. eccles., 1380, § 2.

[2] Juvénal des Ursins, p. 3. — Barante, Hist. des Ducs de Bourg., t. I, p. 119.

[3] Extraits des registres du Parlement du 2 octobre, dans les annotat. de Godefroy, p. 533. — Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 1, p. 6. — Juvénal des Ursins, p. 4.

miers et receveurs des impôts de presser le recouvrement de tout l'arriéré, et d'augmenter le prix du sel. La patience du peuple était poussée à bout. Il se souleva, d'abord à Compiègne, puis dans d'autres villes de la Picardie, enfin à Paris, où il se présenta devant le régent, entraînant avec lui le prévôt des marchands, et déclarant qu'il ne payerait pas davantage. Le duc d'Anjou réussit à apaiser les mutins par de belles promesses, et par la concession d'un sursis jusqu'après le sacre [1].

Cependant quelqu'un rapporta au duc d'Anjou qu'il n'avait encore trouvé qu'une partie du trésor du feu roi ; qu'outre l'argent monnayé que celui-ci avait laissé dans ses caisses, il avait une réserve en lingots d'or et d'argent, qu'il avait cachée dans quelques-unes de ses maisons de plaisance, assurant ensuite son secret contre les ouvriers qui l'avaient servi, par des précautions qu'un roi seul pouvait prendre. Le duc fit venir Philippe de Savoisy, trésorier de Charles V, et lui demanda où étaient cachés les lingots. Savoisy convint qu'il en avait connaissance; mais il ajouta que son maître lui avait imposé le serment de ne le révéler qu'à son fils seulement, lorsque celui-ci serait parvenu à sa majorité. Déjà, le 2 octobre, le duc d'Anjou, en présence des prélats et des principaux seigneurs de la monarchie, réunis au parlement, avait déclaré qu'il émancipait son neveu, et qu'il ordonnait qu'il fût sacré [2]. Déjà même il avait fait partir Charles VI de Melun pour se rendre à Reims, avec les princes, les pairs et toute la cour. Il était resté en arrière à Melun, pour terminer son affaire avec Savoisy, qui refusait encore de lui dire son secret. Il fit alors venir le bourreau, et lui ordonna de couper en sa présence la tête du trésorier du roi, si celui-ci ne révélait pas à l'instant même les lieux où ces lingots avaient été cachés. Savoisy ne résista plus; les lingots d'or et les barres d'argent avaient été murés comme des pierres, dans les murs du château de Melun, par des maçons qui avaient ensuite disparu. Ils furent arrachés et livrés au duc d'Anjou; celui-ci se hâta ensuite d'aller rejoindre les pairs du royaume, qui l'attendaient à Reims, et qui, à cause de ce honteux incident, avaient retardé la cérémonie [3].

Les six pairs ecclésistiques se trouvaient à Reims avec beaucoup

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 2, p. 6.

[2] Extraits des registres de la Chambre des Comptes, annot. de Godefroy à Juvénal des Ursins, p. 532-533.

[3] Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 3, p. 9. — Juvénal des Ursins, p. 5.

d'autres prélats, parmi lesquels on ne voyait point cependant le cardinal d'Amiens, principal ministre des finances de Charles V. Ce cardinal avait appris que Charles VI avait dit de lui : « A ce coup serons vengé de ce prêtre. » Il avait eu quelque part à son éducation, et l'avait alors traité rudement. Le cardinal était fort détesté du peuple, qui l'accusait d'avoir inventé les nouvelles taxes ; il sentait que si son élève voulait punir le pédagogue auquel il gardait rancune, personne ne le défendrait : il monta à cheval à l'instant même, et il ne se crut en sûreté que quand il fut arrivé à Avignon [1].

Le duc de Bourgogne, oncle du roi, était le seul des six pairs laïques appelés au sacre qui se trouvât à Reims. Le comte de Flandre était retenu dans son pays par les troubles : les duchés de Guienne et de Normandie, et les comtés de Champagne et de Toulouse étaient réunis à la couronne. D'autres grands seigneurs, il est vrai, les ducs d'Anjou, de Berri, de Bourbon, de Brabant, de Bar, de Lorraine; les comtes de Savoie, de la Marche, d'Eu, et beaucoup de grands barons, les uns Français, les autres étrangers, assistaient à la cérémonie. Le duc de Bourgogne prit la préséance sur eux tous, comme premier pair du royaume ; ce qui offensa si violement le duc d'Anjou, qu'ils faillirent en venir à une bataille. Ce fut le samedi 3 novembre, que Charles VI fit son entrée à Reims avec tout ce brillant cortége. Le lendemain il fut fait chevalier, et il donna assitôt l'ordre de chevalerie à son tour à ses jeunes cousins de Navarre, d'Albret, de Bar, et à d'autres fils de hauts barons de France. Il fut ensuite sacré et couronné par l'archevêque de Reims. Avant de partir de Paris, il avait remis l'épée de connétable à Olivier de Clisson, qu'on assurait avoir été désigné par Charles V pour cette haute fonction, mais qui n'en reçut les lettres patentes que le 28 novembre, plusieurs semaines après le couronnement. Ce connétable et Louis de Sancerre, maréchal de France, servirent à cheval, au festin, les plats sur la table du roi [2].

Les princes ramenèrent ensuite le jeune roi à Paris, en évitant de le faire passer par les villes fermées, pour qu'il n'eût point occasion d'entendre les pétitions des bourgeois, qui, partout, avaient compté de le supplier de modérer, à l'occasion de son joyeux avénement, les aides et les gabelles dont ils se sentaient accablés. Mais ces princes avaient

[1] Juvénal des Ursins, p. 5. — Godefroy, Annot., p. 523.

[2] Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 3, p. 9. — Juvénal des Ursins, p. 5. — Froissart, t. VII, c. 74, p. 386.

beau retarder l'explosion des plaintes publiques, ils ne pouvaient les empêcher d'éclater enfin, d'autant plus qu'ils redoublaient les causes du mécontentement. Le duc d'Anjou s'étant emparé de tout l'argent des caisses publiques, de tout celui de l'épargne, et ne voulant pas livrer un écu pour le service de l'État, on fut obligé de licencier les troupes sans les payer, et celles-ci, pressées par le besoin, se jetèrent sur les campagnes, où elles commirent d'affreux désordres. En même temps le duc d'Anjou refusait l'argent nécessaire à l'entretien de la maison royale. Le duc de Bourgogne s'emporta contre lui, l'accusa d'avoir violé leur convention, lui reprocha sa cupidité, et lui demanda de restituer l'argent destiné aux dépenses courantes, qui n'avait jamais dû tomber dans son partage. L'avocat général des Marets s'entremit pour apaiser leur querelle ; les injures cessèrent, mais un fonds d'aigreur demeura dans le cœur de l'un et de l'autre [1].

Le duc d'Anjou ne voulant rien restituer, il fallut redoubler d'exactions sur le peuple pour suffire aux dépenses journalières. Les bourgeois de Paris, qui s'étaient attendus au contraire à obtenir quelque soulagement à l'occasion du nouveau règne, forcèrent le prévôt des marchands à convoquer leur assemblée, le 15 novembre, dans la place nommée *le Parloir aux bourgeois*, devant le Châtelet. Là, ils s'échauffèrent les uns les autres par le récit des vexations qu'ils avaient éprouvées. Un cordonnier fut celui qui montra le plus de hardiesse ; et, les exhortant à ne pas laisser plus longtemps fouler aux pieds les priviléges de leur ville, et à périr plutôt, s'il le fallait, pour la défense de leur liberté, il les appela à prendre les armes : trois cents hommes du peuple s'approchèrent en effet du prévôt des marchands, et, l'épée à la main, le forcèrent de venir avec eux auprès du duc d'Anjou : ils furent suivis par tout le reste de la bourgeoisie. Jean Culdoe, prévôt des marchands, porta la parole pour eux ; il le fit avec force, et le frémissement du peuple qui suivit la fin de son discours annonça assez que les sentiments qu'il exprimait étaient encore modérés à côté de ceux des bourgeois. Le duc d'Anjou était monté sur la table de marbre du palais pour les entendre, et il avait à côté de lui Miles de Dormans, évêque de Beauvais et chancelier de France [2]. Tous deux parlèrent au peuple avec douceur pour l'apaiser, et ils lui promirent de

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 5, p. 12. — Juvénal des Ursins, p. 7.
[2] Il avait remplacé, le 1er octobre, Pierre d'Orgemont.

lui donner le lendemain une réponse satisfaisante. En effet, le lendemain, vendredi 16 novembre, le peuple revint en armes au palais, plus fier et plus irrité que la veille. Il n'y avait point moyen de lui refuser sa demande, et le chancelier lut une ordonnance signée par le roi en son conseil, auquel étaient présents les ducs d'Anjou, de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, par laquelle il abolissait tous les aides, subsides, fouages, impositions, gabelles, treizième et quatorzième deniers, qui avaient été établis depuis Philippe le Bel. On assure que Charles V avait signé une ordonnance à peu près semblable, le jour même de sa mort, mais qu'elle n'avait pas été publiée [1].

Le peuple était parfaitement satisfait, et paraissait disposé à se retirer en paix; mais les nobles, qui, pour la plupart, avaient contracté envers les juifs des dettes considérables, jugèrent que cette sédition pouvait être pour eux une occasion favorable d'abolir leurs dettes. Des hommes à eux commencèrent à crier, au milieu de cette foule armée, qu'il fallait délivrer le royaume des juifs. Il était toujours facile d'exciter la populace contre cette nation malheureuse, que les prêtres prenaient soin chaque jour de désigner à la haine et au mépris. La foule, ameutée par les cris de ces valets, se précipita vers le quartier des juifs, et y pilla une quarantaine de maisons, où l'on trouva des joyaux de prix, de riches marchandises, et beaucoup d'argent monnayé, cachés dans des demeures qui avaient toute l'apparence de la pauvreté. Mais les gentilshommes et leurs valets, qui s'étaient mêlés à la foule, profitèrent de ce pillage pour reprendre tous les titres des créances que les juifs avaient contre eux. Plusieurs juifs furent massacrés dans ce tumulte; d'autres s'enfuirent vers le Châtelet, demandant en grâce d'être admis dans les prisons, pour s'y soustraire à la fureur du peuple. Leurs femmes étaient livrées aux derniers outrages; leurs enfants étaient arrachés de leurs bras, et portés aux églises, où des moines les baptisaient. Le peuple, échauffé par ces scènes odieuses, se porta ensuite aux divers bureaux de recettes des impositions supprimées; il enfonça les portes de ces offices; il en brisa les boîtes; il en déchira les tarifs, et il crut ainsi s'être mis à l'abri du rétablissement d'impositions détestées. Après ces violences, le peuple commença enfin à se calmer et à se retirer dans ses maisons; et le lendemain, le duc d'Anjou fit publier à son de trompe, par tous les carrefours, l'ordre de rapporter aux juifs, sous peine de la

[1] Ordonn. de France, t. VI, p. 527.

vie, ce qu'on leur avait enlevé, ordre qui ne fut cependant exécuté presque par personne [1].

Le duc d'Anjou et les membres du conseil ne regardaient les mouvements du peuple que comme une explosion momentanée d'impatience, qui ferait bientôt place à la crainte, et qui ne demandait que de courts ménagements. A leurs yeux, les affaires de l'État se bornaient à leurs propres intérêts, et au partage qu'ils feraient entre eux de l'autorité et des gouvernements. Ils avaient rappelé le comte Waleran de Saint-Pol, banni par le feu roi, pour s'être allié avec l'Angleterre, et avoir épousé une fille de la princesse de Galles [2]. Celui-ci ne fut pas plutôt revenu à la cour, qu'il accusa de trahison le sire Bureau de la Rivière, favori et premier chambellan de Charles V. La Rivière fut obligé de se cacher, car les princes auraient saisi avec empressement une occasion de confisquer ses grands biens, et de faire périr un homme qu'ils avaient vu plus avant qu'eux dans la confiance de leur frère. L'amitié du connétable de Clisson le sauva : ce dernier le recommanda chaudement au roi, et la volonté de cet enfant de douze ans l'emporta sur la haine des princes. Au mois de décembre, la Rivière fut rappelé et rétabli dans sa charge de premier chambellan [3].

Le duc de Berri voyait avec dépit que, tandis que son frère aîné gouvernait le royaume, comme président du conseil, que le cadet, déjà propriétaire du premier duché pairie, était encore tuteur du jeune roi, lui-même il n'avait aucune part à la succession du roi Charles V. Il demanda donc, et il obtint le gouvernement du Languedoc, et de la partie de la Guienne qui était soumise à la France. Les lettres patentes lui en furent expédiées le 19 novembre ; elles lui transmettaient tous les droits royaux de tout genre, sur la justice, sur les milices, sur la nomination et la destitution de tous les officiers royaux, dans les trois sénéchaussées de Toulouse, Carcassonne et Beaucaire, dans le Rouergue, et dans tout ce qui appartenait à la France, du Quercy, de l'Agénois, du Périgord et de la Gascogne ; et elles contenaient la clause étrange que le roi donnait à son oncle tous les fruits et revenus, tant du domaine royal, que des contributions de ces provinces, pour qu'il les convertît à son usage propre, sans être jamais tenu à en rendre compte, ou à en faire restitution. En même temps, le roi lui donnait

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 6 et 7, p. 13. — Juvénal des Ursins, p. 7.
[2] Froissart, t. VII, c. 46, p. 182, et c. 74, p. 390.
[3] Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 4, p. 11. — Juvénal des Ursins, p. 7.

aussi le gouvernement du Berri, de l'Auvergne et du Poitou, qui formaient le domaine particulier de ce prince [1].

Les princes du sang, ayant ainsi partagé en quelque sorte entre eux la royauté et le pillage de la France, ne trouvèrent plus de difficulté à convenir d'un accord, qui fut signé le 30 novembre; d'après ce traité toutes les affaires les plus importantes de l'État devaient être décidées, à la majorité des suffrages, dans un conseil de régence présidé par le duc d'Anjou, et composé des quatre ducs, et de douze conseillers à la nomination de ces ducs [2].

On aurait pu craindre que les Anglais ne profitassent, d'une manière cruelle, de l'état d'épuisement et d'anarchie auquel les princes avaient réduit le royaume. Mais les Anglais étaient de leur côté soumis au gouvernement d'un roi mineur et d'une régence, et les oncles du roi Richard II, avec beaucoup plus de talents, et même de vertus que les oncles de Charles VI, n'étaient guère moins ambitieux ou moins avides. L'aîné de ces princes, Jean, duc de Lancaster, qui avait épousé Constance, fille de Pierre le Cruel, avait pris le titre de roi de Castille et de Leon. Depuis la mort d'Édouard III, il ne songeait plus qu'à employer l'argent et les armes de l'Angleterre à conquérir ce qu'il regardait comme l'héritage de sa femme. Il mettait bien plus d'importance à ces projets d'élévation personnelle qu'à celui de recouvrer, pour la couronne d'Angleterre, les provinces d'Aquitaine, qui lui avaient été ravies, et dont plusieurs habitants avaient encore le cœur anglais. Les autres conseillers de Richard II voyaient avec plaisir l'ambitieux et orgueilleux Jean de Gand se préparer à quitter l'Angleterre pour courir après une couronne, et à leur laisser le champ libre dans le conseil de régence. C'était précisément ainsi que les princes français avaient abandonné au duc d'Anjou les trésors de la monarchie, afin de le pousser à son expédition de Naples. Pour se préparer à l'invasion de la Castille, le duc de Lancaster signa, le 15 juillet 1380, un traité avec Ferdinand, roi de Portugal, par lequel ces deux princes s'engageaient à attaquer, de concert, les frontières de Castille. Edmond, comte de Cambridge, qui avait épousé la seconde fille de Pierre le Cruel, devait amener en Portugal une première armée anglaise, que le duc de Lancaster s'engageait à suivre de près. Les deux familles s'unissaient par un mariage, et le

[1] Ordonn. de France, t. VI, p. 529. — Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 12, p. 24. — Hist. du Languedoc, l. XXXII, c. 160, p. 373.

[2] *Ibid.*

duc de Lancaster récompensait son allié, en lui promettant des provinces du royaume qu'ils devaient conquérir de concert[1].

Ces projets ambitieux de Lancaster empêchaient le gouvernement anglais d'envoyer, comme il aurait dû le faire, des renforts à Thomas, comte de Buckingham, depuis duc de Glocester, qui était alors en Bretagne avec l'armée qu'il y avait conduite au travers de la France, pendant que Charles V vivait encore. Buckingham avait mis le siége devant Nantes, où une bonne garnison de chevaliers de Bretagne, de Beauce, d'Anjou et du Maine, repoussait vaillamment les attaques des Anglais, sans permettre aux bourgeois de Nantes de prendre aucune part aux combats[2]. Le duc de Bretagne, qui était à Hennebon, et qui avait promis de seconder les Anglais dans le siége de Nantes, ne pouvait réussir à faire concourir sa noblesse avec ceux qu'elle regardait comme les ennemis de l'État. L'attachement à la France s'était réveillé avec plus de chaleur dans le cœur des Bretons, depuis que la mort de Charles V avait apaisé leurs craintes pour leur indépendance. Les sires de Clisson, de Dinan, de Laval, de Rochefort, le vicomte de Rohan, et la plupart des grands seigneurs bretons, fortifiaient leurs châteaux, rassemblaient leurs hommes d'armes, et faisaient dire au duc que s'il allait joindre les Anglais au siége de Nantes, comme il l'avait annoncé, ils se tourneraient tous contre lui[3]. Les Anglais ne recevant aucune nouvelle du duc, manquant de vivres, et fatigués chaque jour par de nouvelles sorties de la garnison de Nantes, levèrent enfin le siége le lendemain de Noël, et se dirigèrent vers Vannes où le duc les reçut, et traita le comte de Buckingham comme son frère, lui expliquant l'impossibilité où il se trouvait de faire marcher ses sujets avec lui, et distribuant ses soldats en quartier d'hiver dans les lieux ouverts; car presque aucune ville ne voulut leur ouvrir ses portes[4].

(1381). Les barons de Bretagne, qui avaient parlé avec tant de fierté à leur duc pour le détacher de la cause anglaise, l'avaient cependant assuré qu'ils n'oubliaient point leur attachement à sa famille, ou à l'indépendance de leur pays. Ils lui avaient représenté que le jeune homme qui venait de monter sur le trône, ne pouvait avoir ni les

[1] Rymer, t VII, p. 262.
[2] Froissart, t. VII, c. 75, p. 391.
[3] *Ibid.*, c. 76. p. 395. — Lobineau, Hist. de Bret., l. XIII, c. 11, p. 435. — Daru, Hist. de Bret., t. II, l. V, p. 166.
[4] *Ibid.*, c. 76, p. 405.

mêmes ressentiments contre lui qu'avait eus son père, ni les mêmes vues ambitieuses; que si le duc se réconciliait avec Charles VI, il retrouverait dans les Bretons une affection et une fidélité qui ne seraient plus partagées; et ils obtinrent, au commencement de l'année 1381, son agrément pour traiter en son nom. Le vicomte de Rohan et les sires de Dinan, de Laval et de Rochefort s'étaient rendus à Paris [1]. Ces barons, secondés surtout par le duc de Bourgogne, qui avait épousé la cousine du duc de Bretagne, obtinrent un traité fort avantageux pour ce dernier, qui fut signé à Paris le 15 janvier 1381. Jean de Montfort reconnaissait par ce traité qu'il tenait la Bretagne de Charles VI; il s'engageait à venir à Paris lui en faire hommage, et à le seconder dans toutes ses guerres, même contre le roi d'Angleterre et le roi de Navarre. En retour, il recouvrait pleinement ses bonnes grâces, et toutes les places et seigneuries qu'il avait possédées dans différentes parties du royaume lui étaient restituées [2]. Le duc accepta ce traité, et le signa le même jour : tous les principaux seigneurs de ses États s'engagèrent aussi à en garantir l'exécution. Le duc se rendit aussitôt à Vannes auprès du comte de Buckingham, pour lui faire comprendre la nécessité où il se trouvait. Le comte, qui ne recevait point de renforts d'Angleterre, et qui se voyait abandonné par le duc de Lancaster son frère, après avoir témoigné quelque ressentiment, finit par convenir que Montfort ne pouvait résister à une volonté si prononcée de tous ses vasseaux; et, le 11 avril, il s'embarqua pour ramener son armée en Angleterre, quittant, sans amertume, le duc qui abandonnait son parti [3].

Tandis que la Bretagne était pacifiée par le renoncement du conseil de Charles VI aux projets que son père avait formés contre l'indépendance de cette province, les troubles recommençaient dans le Languedoc, en raison du retour de ce même conseil aux mesures les plus désastreuses du règne précédent.

Lorsque les Languedociens apprirent que l'enfant royal, destituant le comte de Foix, gouverneur dont il avait tout lieu de se louer, les avait donnés à son oncle le duc de Berri, ce même homme dont l'incapacité avait été reconnue par Charles V, dont l'avidité et le faste insensé

[1] Froissart, t. VII, c. 77, p. 411.
[2] Lobineau, Hist. de Bret., l. XIII, p. 438, — Preuves, *Ibid.*, p. 622. — Daru, Hist. de Bret., t, II, l. V, p. 168. — Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 8, p. 17.
[3] Froissart, t. VII, c. 83, p. 427. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 243.

avaient ruiné le Poitou par des tailles, des corvées, et des exactions sans exemple [1], ils ne crurent nullement que leur loyauté fût engagée à recevoir cette décision enfantine comme une émanation de la volonté souveraine. Leur province saignait encore des plaies que lui avait infligées le duc d'Anjou, dont la rapacité les avait réduits au désespoir, et qui avait puni ensuite par de sanglantes exécutions les actes de rébellion auxquels sa tyrannie les avait forcés. Avertis que c'était lui qui avait désigné le duc de Berri pour être leur gouverneur, ils croyaient que ce prince avait voulu se venger de sa destitution, accordée peu de mois auparavant par Charles V à leurs instantes prières, en leur donnant pour gouverneur un prince plus fastueux encore, plus avide, plus incapable et plus cruel. Ils s'assemblèrent à Toulouse dès la fin de l'année 1380, et députèrent au roi et au duc de Berri, pour déclarer qu'ils ne consentiraient point à ce qu'on destituât le gouverneur que le feu roi leur avait donné. Ils prièrent en même temps le comte de Foix de se charger de la protection de la province, de la purger entre autres des compagnies de Bretons et d'aventuriers que le duc d'Anjou y avait laissées. Ils lui offrirent aussi un subside destiné à lever des troupes pour cet objet et pour la défense de leurs droits. Le comte de Foix n'était pas seulement blessé de sa destitution, il était encore alarmé du voisinage du duc de Berri, qui avait épousé une sœur du comte d'Armagnac, et qui était ainsi beau-frère de son ennemi héréditaire. Il rassembla donc des troupes, avec lesquelles il commença par attaquer les compagnies de brigands, et les ayant défaits à Rabastens, il en fit pendre ou noyer dans le Tarn quatre cents [2].

Le duc de Berri repoussa avec hauteur les députés de la province, et s'indigna des lettres du comte de Foix au roi : il résolut de réduire le Languedoc par la force; il écrivit au comte d'Armagnac de préparer toutes ses troupes pour le seconder, et afin de donner à son expédition la sanction de l'autorité royale, d'une manière plus expresse encore, il décida son neveu Charles VI à marcher lui-même à cette guerre, et à prendre à Saint-Denis l'oriflamme, que jusqu'alors les rois n'avaient jamais déployée contre des Français. La cérémonie se fit le 3 avril; Charles, âgé ce jour-là de douze ans et quatre mois, était au comble de la joie de ce qu'il allait monter à cheval, revêtir une armure, et marcher au milieu des soldats; cependant le duc de Bour-

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 12, p. 25.
[2] Hist. gén. du Languedoc, l. XXXIII, c. 1 et 2, p. 375.

gogne, alarmé des troubles des Pays-Bas, l'empêcha de partir de Paris [1].

Le duc de Berri croyait pouvoir compter sur une armée de quatre mille hommes d'armes et deux mille arbalétriers; mais avant qu'il arrivât sur les frontières du Languedoc, au commencement de mai, il avait dissipé ou il s'était laissé voler tout l'argent qu'il destinait à cette guerre; il assembla au Puy les états d'Auvergne, de Gévaudan, de Velay, Vivarais et Valentinois, et il obtint d'eux, au commencement de juin, quelques subsides : mais avant que l'argent fût rassemblé, une partie de ses troupes l'avait abandonné. Il vint cependant mettre le siége devant Rével, dans le diocèse de Lavaur; le 16 juillet le comte de Foix y arriva, avec une armée supérieure en force, et lui présenta la bataille : les lieutenants du duc de Berri lui conseillaient de ne point l'accepter, mais il répondit fièrement : « A Dieu ne plaise » qu'un fils de France refuse le combat à ses ennemis. » Toutefois, dès le commencement de la mêlée, la peur fit taire cet orgueil de sa naissance royale; il s'enfuit des premiers, et sa troupe découragée perdit trois cents hommes sur le champ de bataille. Il se retira à Carcassonne, mais les aventuriers qu'il avait amenés, de concert avec ceux du comte d'Armagnac, continuèrent à ravager la province. Les riches bourgeois de Béziers, effrayés de leur résistance, avaient promis de lui livrer leur ville; le petit peuple, au contraire, averti de leur complot, se souleva, le 8 septembre, et en tua plusieurs; le duc fit aussi attaquer Nîmes, et un de ses lieutenants ayant fait une soixantaine de prisonniers aux bourgeois de cette ville, il se les fit amener et leur fit verser de l'huile bouillante sur les jambes. Après avoir joui quelque temps de leur souffrance, il les fit jeter dans des puits. Enfin Clément VII envoya, au mois de décembre, le cardinal d'Amiens comme médiateur en Languedoc; le comte de Foix renonça à une lutte trop coûteuse pour lui; à la fin de décembre il céda le gouvernement du Languedoc au duc de Berri, et celui-ci, entrant aussitôt dans Béziers, fit pendre quatre-vingts, selon les uns, deux cents selon d'autres, des bourgeois qui avaient pris part à la sédition du 8 septembre [2].

Cette guerre civile aurait livré la Guienne aux Anglais, si ceux-ci

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 12, p. 25. — Juvénal des Ursins, p. 12.
[2] Froissart, t. IX, c. 12, p. 301. — Hist. du Languedoc, l. XXXIII, c. 4-11, p. 377, et note 29, p. 584.

s'étaient trouvés en force pour l'attaquer ; mais tout ce que l'Angleterre pouvait fournir d'hommes et d'argent était réservé par Lancaster pour la conquête de la Castille : il n'y avait point d'armée anglaise en Aquitaine, on y voyait seulement quelques garnisons disséminées dans les places fortes, auxquelles on n'envoyait ni renfort, ni solde, et qui se maintenaient en pillant le pays d'alentour. Une de ces troupes les plus redoutées occupait un château nommé la *Souterraine*. Les plaintes des seigneurs du voisinage engagèrent le maréchal de Sancerre à venir l'assiéger. Comme la garnison ne pouvait attendre aucun secours d'aucune part elle se rendit par composition [1].

Dans le même temps, Paris n'était point tranquille. Le duc d'Anjou, après avoir cédé aux demandes du peuple, et aboli les impôts qui causaient le plus de mécontentement, cherchait une occasion de les rétablir ; au mois de janvier il avait convoqué à Paris les états généraux de la Langue d'oïl ; mais les députés de la nation avaient fait entendre les mêmes plaintes que le peuple ; ils avaient surtout insisté pour obtenir la publication de cette ordonnance que Charles V avait signée le jour même de sa mort, et dans laquelle, par une sorte d'expiation, il abolissait tous les impôts qu'il avait précédemment établis sans le consentement des états. Elle fut publiée en effet, et les états furent congédiés, sans qu'il restât de traces d'aucune autre de leurs opérations [2]. Jusqu'à sept fois le duc d'Anjou tint conseil avec les principaux habitants de Paris, sur les moyens de rétablir les impôts qui avaient été abolis, et toujours, ou leur opposition le déterminait à de nouvelles confirmations de la grâce qu'il avait accordée [3], ou si les riches bourgeois se laissaient intimider ou séduire par le duc, le courage manquait aux fermiers, pour se charger d'une exaction aussi odieuse [4].

Hugues Aubryot, prévôt de Paris, était alors bienvenu des princes, et surtout du duc de Bourgogne : ses immenses richesses l'avaient fait recevoir à la cour, et sa bourse était toujours ouverte aux ducs et aux grands qui avaient besoin d'argent comptant. Il avait entrepris plusieurs beaux ouvrages pour l'embellissement et l'assainissement de Paris ; il avait construit un quai sur la Seine, desséché les rues par des aqueducs souterrains, bâti le pont Saint-Michel et le petit pont du

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 16, p. 32. Juvénal des Ursins, p. 17.
[2] Ordonn. de France, t. VI, p. 553. — Préface des Ordonn., t. VI, p. 11 et 17
[3] *Ibid.*, p. 564.
[4] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 1, p. 35.

Châtelet; mais il avait souvent parlé des prêtres avec irrévérence, et ceux-ci attendaient l'occasion de s'en venger: la protection qu'Aubryot avait accordée aux juifs après le tumulte de l'année précédente, leur fournit le prétexte qu'ils cherchaient. Nous avons dit que plusieurs enfants, enlevés de force aux familles juives, avaient été portés aux églises et baptisés : Aubryot, sur la demande des parents, les leur fit rendre. Les moines représentèrent au peuple cette action comme un sacrilége: l'université accusa le prévôt de Paris, l'inquisition le fit mettre dans ses prisons, et malgré les sollicitations des princes, il fut condamné à une pénitence publique, et exposé, le 17 mai, sur un échafaud dressé au parvis de Notre-Dame. Il fut ensuite enfermé dans les cachots de l'inquisition, pour y finir ses jours au pain et à l'eau [1].

Les étrangers ne s'apercevaient point encore de la dissolution où tombait la monarchie française : au contraire, tous ces grands princes, qui avaient chacun une cour, de nombreux serviteurs, un grand faste, de vastes projets, leur faisaient illusion; ils croyaient voir la puissance française se multiplier. L'alliance de la France était toujours également recherchée; celle qui unissait la France à la Castille fut renouvelée le 22 avril 1381 : on considérait en général les traités de ce genre comme expirant avec le monarque qui les avait signés; et dans l'un et l'autre royaume il y avait un nouveau souverain [2]. Le roi Jean de Castille se décida en même temps, d'après l'insistance de la France, à se déclarer dans le schisme pour Clément VII [3]. D'autre part on avait vu arriver en France une ambassade du roi Louis de Hongrie, chargée d'inviter le nouveau roi à faire cesser le schisme, en retirant à Clément VII la protection que Charles V lui avait accordée. C'était au duc d'Anjou, comme président du conseil, à répondre, et il le fit avec modération et par de belles paroles ; il se piquait d'éloquence, et il voulait user de ménagements avec le roi de Hongrie [4]. Cependant, aucune cause ne lui tenait plus à cœur que celle de Clément VII. C'était à lui qu'il devait l'adoption de la reine Jeanne de Naples, c'était par lui qu'il se flattait de conquérir son royaume; et Clément, en effet, qui sentait tout le besoin qu'il avait d'un puissant protecteur, s'empressait de céder à tous ses caprices, lui accordait, pour ses créatures, toutes les

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 13, p. 26.
[2] Rymer, t. VII, p. 285.
[3] Raynaldi, Annal. eccles., t. XVII, ann. 1381, § 30.
[4] Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 10, p. 19.

prélatures, tous les bénéfices ecclésiastiques que le duc lui demandait, en même temps qu'il se faisait à sa cour un commerce scandaleux des dignités de l'Église. Le pape d'Avignon, privé de plus de la moitié des revenus dont avaient joui ses prédécesseurs, cherchait à suppléer par sa vénalité et sa rapacité à cette diminution dans ses finances. Aussi les plaintes des fidèles étaient universelles, et déjà l'université de Paris demandait la convocation d'un concile. Mais plus le peuple et le clergé avaient à se plaindre, plus le duc d'Anjou avait à se louer de Clément VII : ce duc s'emporta contre l'université de Paris ; il fit jeter dans un cachot infect le docteur qui avait été chargé de lui présenter les vœux de ce corps illustre, et il menaça de punir comme criminel de lèse-majesté, quiconque parlerait ou de doutes sur la légitimité de l'élection de Clément VII, ou de la convenance de convoquer un concile [1].

De nouvelles explosions de l'impatience et de l'irritation du peuple dans diverses parties de l'Europe, auraient dû avertir les gouvernants qu'il était temps d'accorder un peu plus d'attention à ses besoins. Le duc de Lancaster, qui ne songeait qu'à son expédition de Castille, était parti pour les frontières d'Écosse, afin d'y négocier une trêve avec le roi Robert Stuart [2], tandis qu'il avait donné à son frère le comte de Cambridge le soin de rassembler à Plymouth cinq cents lances et cinq cents archers, et de les embarquer pour le Portugal [3]. En même temps on levait avec la plus extrême rigueur une capitation dans toute l'Angleterre, au nom de Richard II. A l'impatience que causait cet impôt, qu'on savait destiné à une guerre à laquelle la nation ne pouvait prendre aucun intérêt, se joignait la fermentation d'une réforme à la fois politique et religieuse. Un prêtre nommé Jean Ball prêchait les doctrines de Wickleff aux campagnards des comtés de Kent, Essex, Sussex et Bedford, qui presque tous étaient serfs, et auxquels il annonçait l'égalité primitive des hommes [4] ; dans cet état des esprits, les collecteurs de la capitation se présentèrent, requérant un schelling de chaque homme ou de chaque femme mariée ; les jeunes filles étaient exemptées de la taxe, mais les collecteurs prétendirent avoir droit de s'assurer si elles étaient vierges, et commencèrent une visite aussi

[1] Anonyme de Soint-Denis, l. I, c. 11, p. 21. — Juvénal des Ursins, p. 10.
[2] Froissart, t. VIII, c. 104, p. 5.
[3] *Ibid.*, c. 105, p. 9. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 247.
[4] *Ibid.*, c. 106, p. 13. — Raynaldi, Annal. eccles , t. XVII, ann. 1381, § 38.

indécente qu'injurieuse [1]. Un faiseur de tuiles, Wat Tyler du comté de Kent, indigné de l'outrage que venait de recevoir sa fille, tua le collecteur, et appela ses compatriotes, tous ceux qui, avec lui, étaient réduits en servitude, à briser un joug odieux. Le mercredi 12 juin 1381, soixante mille paysans se rassemblèrent à Blackheath; le bas peuple de Londres se déclara pour eux, les bourgeois n'osèrent pas résister et fermer leurs portes; les insurgés furent maîtres de la capitale; Cantorbery, Rochester, et les autres villes voisines leur ouvrirent en même temps leurs portes, et le roi se retira à la Tour. Beaucoup de gentilshommes avaient été forcés par les paysans de marcher avec eux. Richard II était sur le point d'être assiégé à la Tour, où il avait peu de vivres et peu de moyens de défense. Il consentit à traiter; il s'approcha une première fois des insurgés, dans son bateau, sur la Tamise, mais il n'osa point mettre pied à terre; alors le siége de la Tour commença; le danger devenait pressant. Le roi se rendit à Milesend pour avoir une conférence avec les insurgés : pendant qu'il était hors de la Tour elle fut forcée; l'archevêque de Cantorbery, chancelier d'Angleterre, avec trois autres personnages odieux au peuple, y furent arrêtés et eurent la tête tranchée [2].

Le 15 juin Richard II, toujours plus effrayé, accorda aux insurgés une ordonnance qui abolissait la servitude personnelle, et se rendit à Smithfield pour avoir une nouvelle conférence avec les chefs de l'insurrection. On assure que dans cette occasion, Wat Tyler le provoqua avec arrogance, et que Richard donna des preuves d'un courage, d'une modération et d'une présence d'esprit que, d'après sa conduite habituelle, on devait peu s'attendre à trouver en lui. Cette histoire ne nous est connue que par des écrivains dévoués au roi et aux nobles, qui ne désignent jamais les insurgés que par des épithètes injurieuses. Aussi l'on peut révoquer en doute les circonstances de leur récit. Une seule chose est certaine, c'est que pendant la conférence, des gens dévoués au roi dérobèrent Wat Tyler à la vue des insurgés, qu'il avait laissés en arrière : que tout à coup il fut tué sous les yeux de Richard, sans que la foule s'en aperçût; que sept à huit mille hommes de bonnes troupes entourèrent en même temps Smithfield, qu'alors Richard changea de langage et se fit rendre les bannières et les copies de l'ordonnance

[1] H. Knyghton, Canon. Leicest. Hist. Angl., p. 2633.

[2] Froissart, t. VIII, c. 107, p. 18 et c. 112, p. 37. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 249. — Ypodigma Neustriæ, p. 535. — Knyghton, p. 2635.

qu'il avait accordées aux insurgés ; que ceux-ci prirent la fuite, et que les têtes de trois de leurs chefs, Wat Tyler, Jacques Straw et John Ball, furent exposées par ses ordres sur le pont de Londres [1].

L'insurrection de Wat Tyler ne dura que huit jours, mais elle suffit pour désorganiser entièrement le gouvernement anglais. Le duc de Lancaster était alors sur les frontières d'Écosse, et après une négociation difficile, il avait conclu avec les Écossais une trêve de trois ans ; mais ses rivaux avaient profité de son absence pour le perdre en même temps dans l'esprit du roi et dans celui du peuple. Il avait été proclamé traître, et l'ordre avait été donné de lui fermer toutes les villes où il se présenterait : bientôt il fut forcé d'aller demander à Édimbourg un asile à ceux mêmes avec lesquels il avait traité [2], tandis que son frère le comte de Cambridge était déjà parti avec sa flotte pour le Portugal, et engageait l'Angleterre dans une guerre nouvelle contre le roi de Castille [3]. De son côté, Richard II parcourait les comtés, mairies et châtellenies de son royaume, pour demander de ville en ville qu'on lui livrât tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection, et les faire pendre aussitôt ; plus de quinze cents malheureux périrent ainsi par la main du bourreau [4]. Dans les comtés d'Essex, de Norfolk, de Surrey, les insurgés essayèrent de se défendre dans les bois, et là, les troupes que le roi avait rassemblées en firent un massacre horrible, après quoi le grand juge, Tresilian, faisait pendre les prisonniers que les soldats avaient arrêtés. On en vit un jour jusqu'à dix-neuf pendus à la même potence [5].

Dans le même temps l'insurrection de Flandre reprenait de nouvelles forces ; les Gantois n'étaient nullement découragés par la mort de Jean Hyons et de Jean Pruneau. De nouveaux capitaines, Rasce de Harselle, gentilhomme de la maison de Liedekerke, Jean de Launoy, Jean Boulle et Pierre Dubois avaient déjà montré qu'ils ne cédaient à leurs prédécesseurs ni en courage ni en habileté. D'autre part, les habitants de Bruges, jaloux de ce que les Gantois voulaient s'attribuer la direction de toute la Flandre, commençaient à se partager entre le

[1] L'ordonnance de grâce est dans Rymer, t. VII, p. 311, st sa révocation, p. 315. — Froissart, c. 115, p. 49. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 252. — Knyghton, p. 2637.

[2] Froissart, c. 116, p. 59.

[3] *Ibid.*, c. 120, p. 75.

[4] *Ibid.*, c. 118, p. 66.

[5] Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 268.

parti du comte et celui de la liberté. Les riches marchands, dont le commerce était interrompu par les troubles, se déclaraient tous pour le comte, tandis que le menu peuple était fidèle à la défense de ses priviléges. Le comte Louis, averti de ces dispositions, se présenta devant Bruges, dans l'été de 1380, avec le comte de Namur et des forces assez considérables ; il y fut reçu par la magistrature : bientôt cinq cents des habitants de Bruges les plus zélés pour la liberté furent mis en prison, et chaque jour le comte faisait trancher la tête à quelques-uns d'entre eux, jusqu'à ce qu'ils eussent tous péri [1].

(1380.) Cependant le comte voulait réduire Ypres ; les Gantois en étant avertis résolurent bravement de marcher au secours de leurs confédérés ; et après avoir envoyé dans cette ville un premier renfort, commandé par Jean Boulle, ils proposèrent que les milices des deux villes se réunissent à Rousselaer, pour livrer bataille au comte. Jean Boulle, en conduisant la division partie d'Ypres, tomba, le lundi 27 août 1380, dans une embuscade qui lui était dressée par le bâtard de Flandre, et il y perdit beaucoup du monde [2]. Les Gantois furieux, croyant qu'ils ne pouvaient être battus que par la trahison de leurs chefs, massacrèrent Jean Boulle, qui s'était réfugié à Courtrai [3]. Les habitants d'Ypres, au contraire, perdant courage, envoyèrent implorer le pardon du comte, et lui livrèrent leur ville ; le comte y séjourna trois semaines, pendant lesquelles il fit couper la tête à plus de sept cents foulons, tisserands et autres artisans de la ville [4].

Courtrai se soumit ensuite au comte, qui se contenta d'y faire arrêter un grand nombre d'otages, et de les faire conduire à Lille et à Douai. Il parcourut le reste de la province ; partout le peuple tremblait devant lui et lui obéissait. Le 29 août il arriva devant Gand, dont il entreprit aussitôt le siége. Tous les seigneurs, tous les chevaliers des Pays-Bas, étaient accourus à son armée ; jaloux de la richesse et de l'arrogance des bourgeois de Gand, ils regardaient cette guerre comme leur affaire personnelle. D'autre part, les bourgeois des villes de Bruxelles, de Liége, et des Pays-Bas, ne sentaient pas moins vivement qu'il s'agissait de leur liberté à tous ; ces villes envoyèrent assurer les Gantois de leur

[1] Froissart, t. VII, c. 86, p. 438. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 194.
[2] *Ibid.*, c. 87, p. 441. — *Ibid.*, f. 175, recto.
[3] *Ibid.*, c. 88, p. 445.
[4] *Ibid.*, c. 89, p. 446. — Meyer, l. XIII, f. 175, verso.

amitié, de leur intérêt, mais elles étaient trop éloignées pour leur faire passer des secours plus réels [1].

Les Gantois, il est vrai, ne sentaient point encore le besoin d'une assistance étrangère : leur ville, l'une des plus peuplées et des plus belliqueuses de l'Europe, comptait, à ce qu'assure Froissart, quatre-vingt mille habitants de quinze à soixante ans, ou en âge de porter les armes, ce qui suppose une population de quatre cent mille âmes. Le comte avait placé son camp à la gauche de l'Escaut, du côté du midi, mais il n'avait osé s'approcher des murs, ni à la droite de cette rivière, ni au nord de la ville, et cependant ses quartiers, séparés par la Lys, pouvaient encore être attaqués isolément [2]. Surtout il lui était difficile de secourir à temps les garnisons qu'il avait laissées dans les petites villes à la droite de l'Escaut. Les Gantois en profitèrent ; ils attaquèrent et prirent d'assaut successivement Alost, Dendermonde et Grammont, qu'ils pillèrent, et dont ils transportèrent les magasins dans leur ville [3]. Le comte, perdant alors l'espérance de les réduire, signa le 11 novembre un traité de paix avec les Flamands, qui fut à peine conservé pendant quelques semaines, et il revint à Bruges pour y passer l'hiver [4].

(1381.) Les bourgeois de Bruges furent cause, au mois de février 1381, du renouvellement des hostilités en faisant saisir les biens des Gantois pour recouvrer des indemnités qu'ils prétendaient leur être dues. Au mois de mars, le comte Louis vint de nouveau ravager la campagne autour de Gand. On assurait que son armée était forte de vingt mille hommes, et qu'on y comptait quinze cents lances de chevaliers ou d'écuyers de Flandre, de Hainaut, de Brabant et d'Artois. Deux capitaines de Gand, Rasce de Harselle, de la maison de Liedekerke, et Jean de Launoy vinrent, le 13 mai, offrir au comte la bataille à Nevele. Ils n'avaient sous leurs ordres que six mille hommes; mais un autre capitaine, Pierre Dubois, avec un corps aussi nombreux que le leur, était en marche pour les rejoindre, et n'était séparé d'eux que par un étang. Si les Gantois s'étaient enfermés dans Nevele jusqu'à ce que Dubois les eût rejoints, ils auraient été en état de tenir tête au comte. Harselle et Launoy, par une fatale intrépidité, engagèrent au contraire

[1] Froissart, t. VII, c. 90, p. 448. — Meyer, l. XIII, f. 175, verso. — Oudegherst, Chron. de Fland., c. 177, f. 301.

[2] *Ibid.*, c. 91, p. 450.

[3] *Ibid.*, c. 92, p. 452. — *Ibid.*, f. 176.

[4] *Ibid.*, c. 93, p. 454. — *Ibid.*, verso.

la bataille, dès qu'ils se trouvèrent à portée de l'ennemi. Quoiqu'ils fussent à peine un contre quatre, ils soutinrent l'effort des gentilshommes, avec une bravoure qui mit longtemps le comte en danger. Forcés enfin de céder au nombre et à la cavalerie, ils se retirèrent dans le couvent de Nevèle, où ils continuèrent à se défendre avec la même obstination. Mais le comte et les chevaliers ne se proposaient pas seulement de vaincre, ils voulaient exterminer leurs adversaires; ils rassemblèrent en hâte des combustibles autour du couvent; ils y mirent le feu; ils repoussèrent toutes les propositions des assiégés, qui offraient de se rendre; ils n'opposèrent que des dérisions à leurs cris de douleur et de désespoir, et ils rejetèrent dans les flammes ceux qui cherchaient à s'échapper; de six mille hommes que commandaient Rasce de Harselle et Jean de Launoy, à peine trois cents s'échappèrent au lieu de s'enfermer dans le couvent. Tout le reste, avec les deux chefs de l'expédition, périt dans les flammes de Nevèle [1].

Après la bataille, le comte de Flandre détacha le sire d'Enghien, avec un corps de cavalerie, pour chercher à arrêter Pierre Dubois, qui se retirait vers Gand; mais ce brave capitaine ne se laissa ni déconcerter ni entamer, et il ramena sa troupe dans la ville, où il eut quelque peine à calmer, par sa présence, la fermentation du peuple, qui lui reprochait injustement de n'avoir point pris part à la bataille. D'autre part le comte ne voulut pas, malgré sa victoire, courir la chance d'un second combat, et il licencia son armée [2].

Quelques négociations pour la paix furent entamées ensuite par l'entremise d'Albert, comte de Hainaut; mais le comte de Flandre les rompit, en déclarant qu'il n'entendrait à aucun traité s'il ne pouvait prendre à Gand autant d'otages qu'il voudrait: tout le reste de la Flandre était rentré sous son obéissance; les Gantois ne tenaient plus de garnison qu'à Grammont. Le comte fit attaquer cette place par son cousin Gaultier d'Enghien, jeune homme à peine âgé de vingt ans, distingué par sa bravoure, mais plus encore par sa cruauté. Grammont fut pris d'assaut, le 7 juillet, à midi; et cette ville, qui contenait plus de cinq mille habitants, fut abandonnée à un effroyable massacre: le nombre des femmes, des enfants, des vieillards, qui furent égorgés, des malades qui furent brûlés dans leur lit, l'emportait de beaucoup

[1] Froissart, t. VII, c. 94, p. 458. — Meyer, l. XIII, f. 177, verso. — Oudegherst, Chron. de Fland., c. 177, f. 301, verso.

[2] *Ibid.*, c. 98, p. 467.

sur celui des combattants. Le comte embrassa Enghien à son retour : « Courage, lui dit-il ; c'est ainsi qu'on marche à la gloire [1]. » Enghien ne marchait que vers son tombeau : les Flamands n'avaient d'autre désir que de punir tant de férocité ; le 18 juillet, ils l'attirèrent dans une embuscade, où il fut massacré avec tous ses compagnons [2].

Le comte, après cet événement, licencia son armée : les combats ne cessèrent pas cependant ; la campagne autour de Gand était ruinée, et pour nourrir cette grande ville, il fallait aller chercher des vivres au loin : plusieurs expéditions furent conduites dans ce but par les capitaines gantois. Le 25 octobre, ils échouèrent dans l'attaque de Deinze ; au mois de novembre, ils furent plus heureux à l'attaque d'Ostburg, d'où ils rapportèrent assez de vivres [3]. Cependant ils avaient perdu plusieurs de leurs capitaines, avec des milliers de leurs plus braves soldats : Pierre Dubois commençait à craindre que le découragement ne gagnât la masse des bourgeois. Pour relever leurs espérances, et pour donner plus d'unité et plus de vigueur au gouvernement, il proposa aux blancs chaperons de nommer pour la guerre un capitaine général, et il désigna à leurs suffrages Philippe d'Arteveld, fils de ce Jacques que nous avons vu, vers l'année 1337, se mettre à la tête du parti de la liberté, et qui avait gouverné, pendant sept ans, la Flandre, de concert avec Édouard III, en déployant autant de courage que de talent. Jusqu'alors Philippe avait pris peu de part aux affaires ; il vivait avec sa mère dans une fortune aisée, sans rechercher le pouvoir ni la célébrité. Mais quand sa patrie, reconnaissante des services qu'elle avait reçus de son père, le désigna par ses suffrages à l'autorité suprême, et se confia à lui, il n'hésita point à se mettre en avant, quelque critique que fût la circonstance, et il prouva bientôt que ses talents égalaient le grand nom que lui avait laissé son père [5].

Philippe d'Arteveld commença par établir dans la ville une justice sévère, pour mettre un terme aux violences et aux querelles journalières. Il déclara qu'il ne permettrait aucune hostilité entre particuliers, jusqu'à ce que la paix fût rétablie avec le comte ; qu'il punirait de mort

[1] Froissart, t. VIII, c. 122, p. 83. — Meyer, l. XIII, f. 178, verso.
[2] *Ibid.*, c. 123, p. 85. — Meyer, f. 179, verso.
[3] Meyer, l. XIII, f. 179, v.
[4] Voyez ci-devant, t. X, c. 11 et suiv., p. 110.
[5] Froissart, t. VII, c. 101, 102, p. 477. — Meyer, l. XIII, f. 180, recto. — Oudegherst, c. 178, f. 302, verso.

les homicides; qu'il punirait, par quarante jours de prison au pain et à l'eau, ceux qui passaient leur temps dans les cabarets à batailler, à jurer, à jouer; qu'il appellerait indifféremment au conseil commun tous les citoyens riches ou pauvres, et que tous les mois il leur soumettrait les comptes de la république; enfin il ordonna que tout citoyen de Gand portât une manche blanche, sur laquelle était écrit : *Dieu nous aide* [1].

(1382.) Les attaques à force ouverte contre Gand ayant eu peu de succès, le comte essaya ce que pourrait faire la famine. Le duc de Brabant et le régent de Hainaut lui promirent qu'ils empêcheraient leurs sujets de fournir des vivres aux Gantois, mais les Hollandais ni les Liégeois ne voulurent jamais prendre d'engagement semblable. Cependant tous les princes voisins offrirent leur médiation, et au mois de février 1382, une conférence fut tenue à Harlebeck, près de Courtrai, où les Gantois envoyèrent douze de leurs plus notables bourgeois[2]. Ceux-ci, beaucoup plus occupés de sauver leurs richesses et leurs vies que les droits de leurs concitoyens, consentirent à signer traité par lequel le comte pardonnait aux Gantois, pourvu que ces derniers lui livrassent deux cents de leurs chefs, à son choix, qu'il traiterait selon son bon plaisir. Mais quand les députés rapportèrent à l'assemblée du peuple ces honteuses conditions, d'Arteveld et Dubois, qui sentaient bien qu'ils seraient les premiers livrés au supplice, s'écrièrent : « Qu'à très-» grande vitupération viendroit la ville de Gand, et que mieux vau-» droit qu'elle fût renversée ce dessous dessus, que ils eussent guer-» royé de telle manière, pour venir à telle fin et conclusion. » La querelle s'échauffant, et les commissaires étant personnellement accusés d'avoir trahi la ville, Pierre Dubois frappa de sa dague Ghisbert Grutte, l'un d'eux; d'Arteveld en même temps frappa Simon Béthe : tous deux tombèrent morts; leurs compagnons s'enfuirent, et les bourgeois déclarèrent tout d'une voix qu'ils ne sacrifieraient point les chefs qui s'étaient vaillamment exposés pour eux [3].

Cependant les récoltes des années 1380 et 1381 avaient été détruites; et malgré les efforts du commerce pour approvisionner la ville, la famine commençait à se faire sentir. Douze mille des plus pauvres

[1] Meyer, l. XIII, f. 180, verso.
[2] Froissart, t. VIII, c. 124, p. 88. — Meyer, l. XIII, f. 180, verso.
[3] *Ibid.*, c. 126, p. 94. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 180, verso. — Oudegherst, Chron. de Fland., c. 178, f. 302, verso.

citoyens, conduits par François Ackermann, sortirent de Flandre pour aller demander, pour eux-mêmes et leurs compatriotes, les secours de la charité à Bruxelles, à Louvain, à Liége. On les nourrit pendant trois semaines dans les faubourgs de la première de ces villes; ils furent aussi bien traités à Louvain : les Liégeois firent plus encore; ils les renvoyèrent à Gand, avec six cents chariots chargés de blé et de farine [1].

En même temps la duchesse de Brabant, le duc Albert de Bavière, régent du Hainaut, et l'évêque de Liége, engagèrent le comte de Flandre à ouvrir à Tournai une nouvelle conférence. Philippe d'Arteveld s'y rendit lui-même, dans les derniers jours d'avril, avec onze bourgeois : il avait ordre de consentir à tout, excepté au supplice d'aucun Gantois, mais si le comte demandait l'exil des chefs à perpétuité, d'Arteveld s'était offert à s'y soumettre le premier. Le comte cependant, qui savait combien les Gantois souffraient déjà, faute de vivres, ne voulait mettre aucune borne à sa vengeance. Après avoir fait attendre les députés plusieurs jours, pour que la famine les pressât davantage, il leur fit dire que la seule condition de paix qu'il voulût leur accorder, c'était que tous les Gantois, de l'âge de quinze ans, à celui de soixante, se présentassent à lui, en chemise, la corde au cou, sur le chemin de Bruges, « s'en remettant à sa pure volonté, du mourir ou du pardonner [2]. » Au moment où il rendait cette réponse farouche, il venait de perdre sa mère, Marguerite de France, comtesse d'Artois et de Boulogne, morte le 13 avril, et dont le corps fut porté à Saint-Denis [3].

Le comte n'avait pas même le désir que les Gantois acceptassent cette capitulation ; aussi ne demanda-t-il jamais quelle réponse ils avaient faite. Les bourgeois de Gand, au contraire, suivaient Philippe d'Arteveld, comme il rentrait la tête basse, et le pressaient de leur dire la réponse du comte. « Dieu nous aidera, répondit-il enfin; retournez en » vos hôtels aujourd'hui, et demain à neuf heures, venez au marché » des denrées [4]. »

Le lendemain Arteveld déclara aux Gantois quel avait été le résultat de la conférence. Il ne dissimula point quelles espérances de compassion les médiateurs avaient laissées à ceux qui se soumettraient : il

[1] Froissart, c. 148, p. 168. — Meyer, l. XIII, f. 181, recto.
[2] *Ibid.*, c. 150, p. 172. — *Ibid.*, f. 182, verso.
[3] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 7, p. 44. — *Ibid.*
[4] Froissart, c. 152, p. 182.

n'exagéra rien ; il se déclara prêt à marcher avec les autres au-devant du comte, quoique bien sûr qu'il y laisserait sa tête ; enfin il annonça aux Gantois que c'était à eux à choisir entre trois partis, les seuls qui s'offrissent à eux : attendre dans les églises la mort en chrétiens, après s'être confessés et avoir communié ; se soumettre au comte, aux conditions qu'il avait dictées, ou former enfin un corps d'élite, pour aller lui demander la bataille à Bruges. Les Gantois ayant tout d'une voix embrassé ce dernier parti, Philippe d'Arteveld, qui avait fait soigneusement fermer les portes de la ville pour que personne n'en portât la nouvelle au comte, fit choisir, de maison en maison, par les connétables des paroisses, cinq mille des plus vaillants citoyens ; et le jeudi 1er mai, après midi, il sortit, à leur tête, de la ville, avec deux cents chars portant leur artillerie, cinq chars portant du pain cuit et deux tonneaux de vin : c'était le reste des vivres qui se trouvaient à Gand. Comme ils passaient les portes, ceux qu'ils laissaient derrière eux leur disaient : « Bonnes gens, vous voyez bien à votre départ quelle chose vous laissez » derrière ; n'ayez nulle espérance de retourner, si ce n'est à votre hon- » neur ; car vous ne trouverez rien, et sitôt que ouïrons nouvelles, si » vous êtes morts ou déconfits, nous bouterons le feu en la ville, et » nous détruirons nous-mêmes, ainsi que gens désespérés [1]. »

Les Gantois suivirent le vendredi la route de Gand à Bruges, vivant de ce que le pays leur fournissait. Le soir, ils vinrent camper à une lieue de Bruges : le samedi matin 3 mai, ils se mirent en bataille. Ils déjeunèrent avec les vivres qu'ils avaient apportés, les partageant également entre eux tous, de sorte que ce dernier repas fini, il ne leur restait plus rien. D'Arteveld, persuadé que le comte viendrait les attaquer, ne voulut point quitter la place qu'il avait choisie, et où il était fortifié par un marais. Il occupa donc les Gantois en faisant dire la messe en sept endroits différents, en les faisant communier, en leur faisant adresser des sermons par les moines qui suivaient l'armée, et enfin en les haranguant lui-même avec une éloquence fière et patriotique [2].

Arteveld avait raison de s'assurer qu'il ne tarderait pas à être attaqué. Le samedi 3 mai, jour de l'invention de la Sainte-Croix, était un jour de grande fête à Bruges. Le peuple, déjà échauffé par les pro-

[1] Froissart, c. 154, p. 190.

[2] *Ibid.*, c. 155, p. 195. — Meyer, l. XIII, f. 183, recto, — Barante, Ducs de Bourg., t. I, p. 158.

cessions qui l'avaient occupé toute la matinée, se regarda comme insulté par les Gantois qui venaient troubler la fête. Il demanda à grands cris le combat. Le comte Louis avait avec lui à Bruges, entre chevaliers et écuyers, environ huit cents lances. Il crut le moment venu de finir la guerre ; il annonça qu'il livrerait bataille, et fit sortir les milices de Bruges, les suivant avec sa cavalerie. On assurait que ces milices montaient à quarante mille hommes, calcul sans doute fort exagéré : d'ailleurs il s'en fallait beaucoup que ces milices eussent l'ardeur belliqueuse, ou l'habitude des combats qu'avaient acquise les Gantois. En arrivant sur le champ de bataille, elles se trouvèrent avoir dans les yeux le soleil prêt à se coucher. Les Gantois avaient couvert leur front de ribaudequins, machines de guerre qui leur étaient propres : c'étaient de petits canons portés sur des brouettes à bras, bardées de fer. Aussitôt qu'ils virent les Brugeois, ils commencèrent leur feu, et se précipitèrent sur eux, en criant : Gand ! Gand ! Ils abattaient tout ce qui se trouvait sur leur passage ; mais ils ne se détournaient ni à droite ni à gauche pour poursuivre leurs ennemis. Les milices de Bruges étonnées, s'ouvrirent et les laissèrent passer. Mais bientôt partagées en deux, ne sachant où se rallier, leur désordre augmenta leur terreur, et elles s'enfuirent à la débandade sur la route de Bruges, renversant la cavalerie qui était derrière elles, et qui n'eut pas même le temps de prendre part au combat. Enfin elles arrivèrent en complète déroute jusqu'aux portes de Bruges, pressées par la phalange serrée des Gantois, qui marchaient droit devant eux, toujours frappant, faisant feu de leurs ribaudequins, et criant : Gand ! Gand [1] !

Le comte, qui avait vu la déroute, était rentré des premiers à Bruges ; il avait appelé au palais les chefs des métiers, pour mettre la ville en état de défense. Mais, comme ensuite il se rendait à la place du marché, précédé par beaucoup de falots, il apprit avec terreur que les Gantois en étaient déjà maîtres ; qu'un grand nombre des habitants de Bruges s'étaient joints à eux, qu'ils s'étaient emparés de toutes les portes, et qu'ils le cherchaient partout pour l'arrêter. Il n'eut plus grande hâte que d'éteindre les lanternes qu'on portait devant lui, de disperser son cortége et de s'enfuir de ruelle en ruelle jusqu'à ce qu'il fut recueilli par une vieille femme, qui le cacha sous le lit de ses

[1] Froissart, t. VIII, c. 155, p. 199. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 183, verso. — Oudegherst, Chron. de Fland., c. 178, f. 503, recto. — Barante, Ducs de Bourg., t. I, p. 162.

enfants, dans un solier, où l'on montait par une petite échelle au-dessus de sa cabane [1].

Pendant toute la journée du dimanche, le comte fut caché dans cette misérable chaumière. Le soir il réussit à sortir de Bruges, et il continua toute la nuit à suivre à pied, déguisé, le chemin de Lille, avec un de ses écuyers qu'il avait eu le bonheur de retrouver. Ce ne fut que le lendemain qu'il put enfin se procurer un cheval. Pendant ce temps, les Gantois, maîtres de Bruges, avaient poursuivi quelque temps, dans leurs maisons, les gens des quatre métiers qui avaient embrassé le parti du comte. Il y en eut plusieurs centaines de tués dans la première nuit; mais, dès le dimanche matin, Philippe d'Arteveld et Dubois firent proclamer à son de trompe, dans les rues, qu'il était enjoint aux Gantois de traiter les Brugeois en amis, de ne leur faire aucune violence, et de leur payer tout ce qu'ils leur prendraient. En même temps ils avaient fait partir François Ackermann, avec un corps d'élite, pour Dam et pour l'Écluse, et ils avaient dirigé vers Gand, par des bateaux sur la Liève, les immenses chargements de vin et de blé qui se trouvaient dans ces deux villes [2].

La bataille de Bruges parut décider du sort de la Flandre; partout les bourgeois et les artisans avaient fait des vœux secrets pour les Gantois, même lorsqu'ils étaient forcés de les combattre. A Bruges même, le parti de la liberté était considérable, quoiqu'une jalousie de commerce eût engagé la municipalité et quatre corps de métiers dans le parti du comte. Cette ville en fut sévèrement punie : ses murailles et deux de ses portes furent abattues, pour que les Gantois pussent y entrer en tout temps, et cinq cents otages, pris dans les familles attachées au comte, furent emmenés à Gand. Mais Ypres, Cassel, Berghes, Bourbourg, Furnes, Poperinghen, et enfin Courtrai, se soumirent volontairement à Philippe d'Arteveld, qui prit le titre de Ruwaert ou Régent de Flandre. Le palais du comte de Bruges, et son château à Male, furent dépouillés de toutes les richesses qu'il y avait laissées. Le trésor, la vaisselle, les équipages furent apportés à Gand : deux cents chars y convoyaient chaque jour le butin, fruit de la victoire; les vivres y étaient de nouveau plus abondants dans aucune ville de Flandre. Tous ceux qui avaient suivi d'Arteveld et Dubois étaient revenus riches de cette

[1] Froissart, c. 157, p. 205.
[2] *Ibid.*, c. 158-159, p. 208-213. — Meyer, l. XIII, f. 184. — Thom. Walsingham, Hist, Angl., p. 187.

expédition victorieuse, et tous les citoyens de Gand, les vieillards, les femmes, les enfants, comme les combattants, n'appelaient ces deux capitaines que leurs sauveurs [1].

Cependant, ni la révolution d'Angleterre, ni celle de Flandre ne servaient de leçon aux princes français. Ils ne songeaient point qu'ils gouvernaient un peuple opprimé, dépouillé, poussé à bout, dont la patience pouvait enfin se lasser. Ils ne se souciaient d'aucun intérêt public, ni de la défense de l'État au dehors, ni de la bonne administration au dedans. Ils voulaient de l'argent pour briller dans des équipages splendides, et pour donner des fêtes de cour ; leurs idées sur le gouvernement n'allaient pas au delà ; seulement l'avidité du duc d'Anjou était encore aiguisée par ses projets sur Naples. Il avait appris que Charles de Durazzo, arrivé de Hongrie avec une très-petite armée, n'avait trouvé d'opposition nulle part en Italie ; que le pape Urbain VI l'avait couronné à Rome sous le nom de Charles III ; que le quatrième mari de Jeanne, Othon de Brunswick, s'était trouvé sans argent et sans soldats pour s'opposer au conquérant ; que le peuple de Naples s'était soulevé le 16 juillet 1381, et avait ouvert à Charles III les portes de la capitale ; qu'enfin le 20 août, la reine Jeanne, réfugiée au Château-Neuf, avait été forcée d'ouvrir les portes de cette forteresse, et de se livrer à Charles III, qui la retenait en prison [2].

Jusqu'alors le duc d'Anjou adopté par Jeanne depuis plus d'une année, et désigné comme l'héritier de sa monarchie, n'avait fait aucun mouvement pour venir à son secours. C'était bien dans la vue de son expédition de Naples qu'il avait échangé ses droits à la régence contre les trésors de son frère; mais depuis, soit qu'il ne pût s'arracher aux plaisirs de Paris, ou qu'il aimât mieux attendre de pouvoir prendre le titre de roi, avant de se montrer à Naples, il avait semblé oublier entièrement sa bienfaitrice. Il n'eut pas longtemps à attendre l'ouverture de son héritage. Charles III fit étouffer Jeanne, le 12 mai 1382, dans le château de Muro, où il la tenait prisonnière. Ce ne fut qu'après que Louis d'Anjou eut eu le temps de recevoir la nouvelle de ce meurtre qu'il se mit enfin en mouvement pour l'Italie.

L'intérêt de la France aurait demandé qu'au lieu de dissiper son

[1] Froissart, c. 160, p. 216. — Meyer, l. XIII, f. 184, verso ; 185, recto. — Oudegherst, Chron. de Fland., c. 178, f. 305, recto. — Barante, Ducs de Bourg., t. I, p. 166.

[2] Hist. des Répub. Ital., c. 50.

argent et ses soldats pour cette expédition aventureuse, le duc d'Anjou les employât à chasser du Limousin, du Quercy, du Poitou, les garnisons anglaises, éparses dans les forteresses, qui, abandonnées par Richard II, et ne recevant plus d'Angleterre, ni soldats, ni vivres, ni renforts, se recrutaient de brigands et ne vivaient que de pillage. De grandes provinces, constamment ruinées par leurs excursions, auraient ainsi recouvré, avec l'ordre et la tranquillité, le moyen de payer leurs contributions. Il n'y avait pas même lieu de craindre qu'un effort vigoureux pour purger le pays de ce brigandage, attirât de nouveau les armées anglaises sur le continent. L'Angleterre était aussi désorganisée que la France. Le jeune Richard II, parvenu à l'âge de dix-sept ans, et plein de confiance en lui-même, commençait à prendre une part plus directe au gouvernement. Cependant il ne se faisait remarquer que par sa légèreté, son goût pour les plaisirs et sa prodigalité envers d'indignes favoris, tandis qu'il repoussait avec une jalousie extrême les conseils de ceux qui avaient une longue habitude des affaires [1]. La fermentation des ordres inférieurs n'était point calmée; ceux mêmes qui avaient été effrayés des violences de Wat Tyler, n'abandonnaient pas le projet d'assurer la liberté générale, et le parlement recommençait à opposer de la résistance à l'autorité [2]. D'un autre côté, la réforme de Wickleff s'étendait; quoique dénoncée sans cesse par les ecclésiastiques, elle était protégée par l'esprit national, qui repoussait l'autorité sacerdotale comme toute autre autorité. Le grand juge Tresilian, l'un des favoris du roi, ne connaissait d'autre moyen que les supplices pour contenir l'esprit public; ceux-ci se multipliaient d'une manière effroyable; et tandis que Richard II était ainsi en lutte avec son peuple, il ne pouvait songer à porter la guerre sur le continent.

Mais le duc d'Anjou, loin de tirer parti de ce que le gouvernement anglais avait complétement abandonné ses possessions en France, ne s'occupa que d'obtenir de lui de suspendre les hostilités. Des commissaires nommés à la fin de l'année 1381 [3], s'abouchèrent en Picardie, sur les confins des deux dominations; ils convinrent d'abord d'une trêve qui devait durer jusqu'au 1er de juin [4]; mais comme la trêve aurait réduit les garnisons anglaises éparses en France à ne pouvoir se maintenir

[1] Rapin Thoyras, t. III, l. X, p. 297.
[2] Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 281.
[3] Rymer, t. VII, p. 339.
[4] *Ibid.*, p. 347.

faute de vivres et d'argent, par une nouvelle convention il fut accordé seulement que les deux rois ne feraient point marcher d'armée, l'un contre l'autre, mais que la petite guerre et les brigandages de garnison continueraient comme par le passé [1].

La Bretagne, où les deux nations avaient si longtemps combattu, était alors en paix. Le duc Jean de Montfort était venu à Compiègne, où il avait rendu hommage à Charles VI, le 27 septembre 1381 [2]. Il s'était réconcilié, par un acte formel, au connétable de Clisson, quoique tous deux montrassent par la suite combien ils conservaient de ressentiment au fond de leur cœur. Le duc avait rompu de bonne foi avec les Anglais, qui, dans toute la Bretagne, ne possédaient plus que Brest; et Richard II, quoique très-irrité contre Jean de Montfort, s'était contenté, pour se venger de lui, de retenir à Londres, pennant une année, sa propre sœur, qui était femme du duc, et de saisir son comté de Richmond, en Angleterre; mais il n'avait point fait passer de troupes en Bretagne, et il avait même accepté une trêve particulière pour Brest [3].

Ainsi, quoiqu'il n'y eût point de paix avec l'Angleterre, quoiqu'il n'y eût même proprement point de trêve, le gouvernement français paraissait ne sentir aucune inquiétude sur ce que pourraient faire les Anglais, et il se dispensait de faire, à leur occasion, aucune dépense pour la défense du royaume. Toutefois le duc d'Anjou ne s'en montrait que plus avide à presser la levée de nouveaux impôts. Tous les notables qu'il avait consultés à plusieurs reprises, tous les bourgeois de Paris qu'il avait essayé de séduire, s'y étaient constamment refusés. Il avait tenté d'abord, à Rouen, d'établir un droit sur les comestibles ; mais il avait excité ainsi une sédition furieuse, dans laquelle les nouveaux percepteurs avaient été massacrés [4]. Peu après il mit à ferme une aide du douzième denier, qu'il établit, de sa propre autorité, sur les comestibles vendus dans Paris; la ferme fut adjugée à l'enchère, dans la cour du Châtelet; mais personne n'osait annoncer au peuple la nouvelle imposition, et cependant une proclamation de l'ordonnance paraissait nécessaire, pour commencer la perception. Enfin un homme à cheval, une trompette à la main, rassembla la foule pour lui annoncer qu'on

[1] Rymer, p. 351.
[2] Lobineau, Hist. de Bret., l. XIII, c. 25, p. 442,
[3] *Ibid.*, c. 30, p. 443.
[4] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 1, p. 36. — Juvénal des Ursins, p. 18. — Froissart, t. VIII, c. 128, p. 103.

avait volé la vaisselle du roi, et offrir une récompense à celui qui la rapporterait. Comme déjà les curieux qui l'avaient entouré se retiraient, il partit au galop en criant que le lendemain commencerait la perception du douzième denier sur les vivres [1].

On comprend à peine comment les percepteurs osèrent tenter d'exécuter ce que la trompette de la ville avait tant redouté de dire. Cette proclamation bizarre s'était faite le 28 février ; le 1er mars, les percepteurs se montrèrent aux halles ; ils demandèrent d'abord l'impôt sur un peu de cresson que venait de vendre une vieille femme. A l'instant les assistants se jetèrent sur celui qui avait fait cette demande, le renversèrent et le rouèrent de coups ; le cri aux armes pour la liberté et la patrie se fit entendre dans toutes les rues. Dès le commencement du tumulte, l'évêque, le prévôt de Paris, plusieurs conseillers du roi, et divers riches bourgeois sortirent de la ville, pour n'être pas confondus avec les séditieux. D'autres, au contraire, les suivaient pour tâcher de les calmer. Ceux-ci cependant forcèrent l'arsenal et l'hôtel de ville ; ils y trouvèrent une grande quantité de maillets de plomb, seule arme, à ce qu'il paraît, dont le duc d'Anjou eût négligé de se saisir ; ils s'en emparèrent, et de là les séditieux furent désignés par le nom de *maillottins*. La plupart des nouveaux percepteurs périrent sous ces maillets. Les insurgés forcèrent ensuite l'abbaye Saint-Germain des Prés, le Châtelet, l'Évêché, et ils mirent en liberté les prisonniers qu'ils y trouvèrent. Ils tirèrent entre autres de son cachot Hugues Aubryot, l'ancien prévôt de Paris, et ils lui proposèrent de le faire leur capitaine ; mais dès la première nuit, Aubryot s'enfuit en Bourgogne, sa patrie [2].

Au moment de cette sédition, le jeune roi était à Meaux avec ses oncles. Le duc d'Anjou était implacable, tant qu'il ne se trouvait pas en face du danger. Il résolut de punir sévèrement les villes rebelles, mais de commencer par Rouen, qui était la plus faible. La maison des princes et les chevaliers de la cour suffisaient seuls à former une petite armée ; il la conduisit à Rouen avec le roi, tout joyeux de se trouver pour la première fois à une expédition militaire. Le tumulte de Rouen n'avait duré qu'un jour, après lequel tout était rentré dans l'ordre, et les bourgeois ne songeaient point à faire résistance. Le duc d'Anjou cependant fit abattre un pan de mur, afin que le jeune roi eût le plaisir

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 1, p. 37.

[2] *Ibid.*, c. 1, p. 38. — Juvénal des Ursins, p. 17. — Froissart, t. VIII, c. 127, p. 97.

d'entrer dans la ville par la brèche, entouré des princes, et suivi de sa petite armée. Il fit ensuite désarmer les bourgeois ; il fit pendre tous ceux qui avaient marqué dans la sédition, et il rétablit les impôts sur les boissons, les draps et autres marchandises, auxquels le peuple avait voulu se refuser [1].

Les princes se rapprochèrent ensuite de Paris, pour traiter de même cette grande ville. L'Université se hâta d'envoyer au roi une députation pour lui demander grâce ; une autre députation de bons bourgeois se rendit dans le même but auprès de lui au bois de Vincennes. Les princes craignaient Paris, et sentaient la nécessité d'user de quelque ménagement envers la capitale. L'avocat général des Marets rapporta leur réponse qu'on lui avait fait faire par la bouche même du roi. Il accordait le pardon à la ville, les chefs des métiers seraient seuls punis, et les impôts les plus odieux demeureraient supprimés. Pendant ce temps le prévôt avait fait faire de nombreuses arrestations, et il allait faire pendre ceux qu'il appelait les chefs de la sédition ; mais les apprêts de leur supplice réveillèrent le peuple de sa stupeur ; les maillottins reparurent, et s'emparèrent de la place ou le prévôt voulait faire faire les exécutions. Celui-ci, effrayé par leurs menaces, promit de tout suspendre pour recourir de nouveau à la clémence du roi ; mais dans la nuit qui suivit, il fit jeter à la rivière, cousus dans des sacs, tous les malheureux qu'il avait fait arrêter [2].

Le duc de Berri n'était point devant Paris avec ses deux frères et le jeune roi. Il n'avait pas quitté le Languedoc, où il excitait, de son côté, par une conduite non moins violente et non moins avide, de semblables soulèvements. Il avait assemblé à Béziers, à la fin de février, les états des trois sénéchaussées, et il avait obtenu d'eux un subside d'un franc et demi par feu ; mais ce fouage, qu'il avait dédaigné d'abord, était plus encore que la province ne pouvait payer ; le peuple résista, le duc de Berri eut recours aux armes et aux supplices. Il prit de force Redorte, Asillan, Bessan et d'autres gros bourgs qu'il brûla et dont il fit pendre les habitants. La moitié des villages de la province étaient déserts ; la culture des champs était abandonnée ; les paysans, auxquels les collecteurs des taxes ne laissaient pas même l'étroit nécessaire, se réfugièrent dans les bois, et résolurent enfin de se venger sur la société qui les opprimait, sur les serviteurs du duc de Berri, sur les

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. II c. 5, p. 39.
[2] *Ibid.*, c. 4, p. 40. — Juvénal des Ursins, p. 20.

nobles et sur les riches : ils se formèrent en bandes armées qu'on désigna sous le nom de *tuchins*, et sortant de leurs repaires, ils firent une guerre impitoyable aux premières classes de la société, secondés, à ce qu'on assurait, par l'ordre inférieur de la bourgeoisie dans toutes les villes [1].

Une fermentation si générale dans le royaume décida le duc d'Anjou à convoquer à Compiègne, pour la mi-avril, les états généraux de la Langue d'oïl. Le roi, qui était entré dans sa quatorzième année, présida l'assemblée, qui ne dura qu'un jour. Arnaud de Corbie, premier président du parlement de Paris, fut chargé de demander les subsides.

Il exposa aux députés que comme la guerre avec les Anglais, qui avait motivé les charges imposées par le feu roi, durait toujours, il était nécessaire, pour y faire face, d'avoir recours aux mêmes moyens qu'il avait employés, et de rétablir les impôts abolis. Les députés s'excusèrent en disant que leurs constituants les avaient chargés seulement d'écouter les demandes de la couronne, mais ne leur avaient point donné l'autorité de décider; l'assemblée se sépara donc sans rien conclure; mais plusieurs de ses membres déclarèrent aux princes que la France ne se résignerait point à supporter de nouveau des charges si oppressives [2].

Le duc d'Anjou, cependant, avait fait annoncer aux Parisiens qu'il ramènerait le roi à Paris, pourvu que les bourgeois rendissent leurs armes, et cessassent, pendant la nuit, de tendre des chaînes au travers des rues. Une assemblée fut convoquée, pour entendre ces propositions, au parloir aux bourgeois, devant le Châtelet de Paris. Les plus riches, ceux qui avaient le plus à perdre, se seraient volontiers prêtés à de grandes concessions; mais le grand nombre rejeta avec indignation une demande qui les aurait laissés à la merci de ceux qu'ils avaient offensés. Le duc d'Anjou, pendant ce temps, avait fait approcher des troupes et commencer les hostilités. Il annonça à ses soldats qu'il abandonnait à leur discrétion toutes les maisons, les meubles, les récoltes de la banlieue de Paris; mais que, jusqu'à nouvel ordre, ils devaient s'abstenir des meurtres et de l'incendie. Le dommage commis par ces brigands

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXIII, c. 14 et 15, p. 382. — Vita Clementis VII, in Vitis Rom. Pont. Murat., t. III, p. II, p. 741.

[2] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 5, p. 41. — Juvénal des Ursins, p. 20. — Secousse, Préface des Ordonn., t. VI, p. 27.

enrégimentés fut immense; tous les paysans de la campagne s'enfuyaient à Paris, pour se mettre à l'abri des outrages des gens de guerre. Les riches bourgeois, dont toutes les maisons des champs étaient dévastées, soupiraient après la paix. Enfin l'évêque de Paris, l'abbé de Saint-Denis, Enguerrand de Coucy, le président du parlement et l'avocat général, après plusieurs conférences, réussirent à faire accepter au duc d'Anjou cent mille francs que payerait la ville au lieu des subsides qu'il avait demandés. A cette condition le roi et les princes rentrèrent à Paris avant la fin d'avril [1].

Le duc d'Anjou était en effet pressé de conclure; le moment qu'il avait fixé pour partir pour le royaume de Naples était arrivé, et, immédiatement après la pacification de Paris, il se mit en route pour Avignon, où il avait donné rendez-vous à son frère le duc de Berri [2]. Son train était magnifique; mais il ne se composait encore que de chevaliers et de gentilshommes. Il conduisait avec lui, sur plusieurs centaines de mulets chargés, le trésor de Charles V, sa garderobe, sa vaisselle, et cette immense quantité d'effets précieux dont il s'était saisi, soit à la mort de son frère, soit depuis, et dont il dépouillait la France [3]. C'était à Avignon qu'il devait trouver l'armée qui, déjà depuis plusieurs mois, s'assemblait par ses ordres dans le midi, et qui, par avance, avait attaqué la Provence, héritage de la reine Jeanne. Les Provençaux avaient eu occasion de connaître le duc d'Anjou, lorsqu'il était gouverneur du Languedoc, et que, sans provocation, il avait assiégé Tarascon et ravagé la Provence : leur haine pour lui les avait décidés en faveur de Charles de Durazzo [4]. D'autre part, cette décision même alarmait Clément VII, qui regardait le parti de Durazzo comme intimement lié à celui d'Urbain VI. Amé VI, comte de Savoie, et le comte de Genève, frère de Clément VII, s'engagèrent à suivre le duc d'Anjou dans le royaume de Naples. Le premier se fit payer cinq cent mille florins, pour mille lances qu'il s'engageait à conduire à cette expédition pendant une année. Les trésors qu'on connaissait au duc d'Anjou avaient attiré sous ses étendards une foule d'aventuriers, et

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 6, p. 42. — Juvénal des Ursins, p. 21. — Froissart, t. VIII, c. 128, p. 100.

[2] Hist. général du Languedoc, l. XXXIII, c. 14, p. 382.

[3] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 8, p. 44.

[4] Bouche, Hist. de Provence, t. II, p. 403-404.

son armée se trouva forte de neuf mille hommes d'armes [1]. Clément VII donna, le 30 mai, l'investiture du royaume de Naples au duc d'Anjou, qui prit dès lors le titre de roi et le nom de Louis Ier. Le pape l'exhorta à employer sa brillante armée, non-seulement à chasser du trône Charles III, qu'il qualifiait d'usurpateur, mais encore à éteindre le schisme, en expulsant Urbain VI de la capitale de la chrétienté [2].

Le parti de Durazzo, en Provence, avait tenu tête plusieurs mois aux lieutenants du duc d'Anjou ; mais il ne résista plus quand Louis entra dans ce comté avec sa redoutable armée. Cependant le nouveau roi abandonna à ses soldats le pillage de cette riche province, comme pour leur donner un avant-goût des jouissances qu'il leur promettait en Italie [3]. Il passa ensuite les Alpes de Savoie au mois de juin, et il entra en Lombardie. Les Visconti, et tous les autres seigneurs dont il traversait les terres, le reçurent en ami : aucun ne voulait, pour une querelle étrangère, provoquer une aussi redoutable armée. Dès le milieu de juin, une flotte, de vingt-deux galères, qu'il avait fait armer à Marseille, parut sur le rivage de Naples, tandis qu'il n'entra lui-même que le 17 juillet dans les Abbruzzes, avec l'armée de terre. Il y fut joint par Jacques Caldora, condottiere fameux, à la tête des Napolitains mécontents, qui formèrent le parti dès lors connu sous le nom d'*angevin*. Charles III n'essaya point de leur tenir tête en rase campagne. Il se contenta de garnir ses forteresses, et il résolut de lasser et de ruiner le duc d'Anjou par la petite guerre, persuadé que le climat de la Pouille et de la Calabre serait plus funeste aux Français que le fer de leurs habitants, et que le trésor de son rival, quoiqu'on assurât qu'il contenait deux millions de florins au moment de son départ, serait bientôt épuisé. L'événement ne trompa point son attente [4].

[1] Froissart, t. VIII, c. 129, p. 104.—Guichenon, Hist. généalog. de Savoie, t. I, p. 425.

[2] Raynaldi, Annal. eccl., 1382, § 2. — Vita Clementis VII in Murat., t. III, p. II, p. 740.

[3] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 8, p. 44.

[4] Froissart, t. VIII, c. 135, p. 124. — Raynaldi, Ann. eccl., 1382, §§ 2 et 4. — Vita Clementis VII, t. II, p. II, Rer. Ital., p. 740.

CHAPITRE XVII.

Le duc de Bourgogne conduit Charles VI contre les Flamands. Destruction de l'armée de ces derniers à Rosebeke. Charles revient à Paris. Il châtie et ruine la bourgeoisie des principales villes de France. Croisade de l'évêque de Norwich en Flandre. Trêve ; mort du comte de Flandre. — 1382-1383.

(1382.) La guerre avait commencé entre la grande masse de la nation française, la masse active, industrieuse et opprimée, et la classe de ceux qui l'opprimaient, ou qui profitaient de son oppression. Mais s'il est permis d'appliquer à ce grand bouleversement de l'ordre social, une expression qui ne s'applique avec propriété qu'aux batailles, le combat s'était engagé dans l'ordre oblique. On pourrait dire qu'en Flandre l'aile droite de la force nationale en était déjà venue aux mains tandis que le centre, à Paris et à Rouen, que l'aile gauche en Languedoc, ne faisaient encore que des dispositions menaçantes, qui forçaient ses adversaires à se tenir partout sur leurs gardes, et en nombre, pour résister.

En Flandre les villes étaient populeuses, rapprochées ; de grandes et riches manufactures avaient accoutumé les hommes à s'associer, à agir en commun ; les droits des bourgeois avaient été depuis longtemps reconnus ; leurs corporations avaient acquis une certaine habitude des affaires ; leurs magistratures étaient indépendantes ; les campagnes elles-mêmes, semées d'établissements de commerce, avaient obtenu les franchises des commerçants, et l'agriculture avait dès lors été pratiquée avec une intelligence, avec une patience et une prévoyance qui excitent encore aujourd'hui notre admiration, et qui servent de modèles aux meilleurs agronomes ; aussi c'était la nation tout entière, une nation industrieuse et valeureuse, quoique encore ignorante, qui repoussait l'oppression et le brigandage, auxquels partout ailleurs la masse entière de la race humaine était livrée. Souvent, dans cette

crise violente, elle se montra injustement soupçonneuse, quelquefois elle fut cruelle, mais presque toujours elle grandit avec le danger ; et elle supporta les revers avec une constance qu'on chercherait vainement ailleurs.

Dans la France centrale les rois s'étaient opposés de toutes leurs forces à l'affranchissement des communes[1] ; ils avaient confisqué une partie des chartes que les bourgeois avaient conquises les armes à la main sur Louis le Gros et quelques évêques, ou qu'ils avaient achetés d'eux ; ils avaient rendu les autres complétement illusoires. Les villes qui avaient fait un effort généreux pour la liberté au douzième siècle, Laon, Soissons, Senlis, Beauvais, Meaux, Compiègne, étaient désormais dépeuplées, ruinées, et il n'est presque jamais question d'elles au quatorzième siècle, si ce n'est pour signaler leurs malheurs ; cependant Paris, auquel les rois avaient obstinément refusé les droits de commune, s'était enrichi comme centre du gouvernement, la population s'y était fort accrue, et la force matérielle de la bourgeoisie lui avait assuré une liberté de fait, que le gouvernement n'osait pas lui disputer. Rouen, dans un degré inférieur, avait obtenu des avantages semblables ; quelques autres villes avaient de même grandi, comme on voit grandir en Turquie, Constantinople, le Caire et d'autres cités, en raison même de l'oppression des campagnes et des petites villes. Dans un pays barbare, l'homme indépendant peut toujours espérer de se cacher dans la foule, parce que la police y est sans intelligence et sans activité. Faute d'un gouvernement municipal que les rois leur avaient refusé, les Parisiens s'étaient soumis volontairement à un gouvernement que leur avait donné le commerce, celui du prévôt des marchands, et de ses échevins ; on avait aussi toléré leurs assemblées du parloir aux bourgeois, et sans charte, sans garantie, ils étaient parvenus à se donner assez d'indépendance. Mais la dépopulation et la ruine des autres villes de l'Ile-de-France, les laissaient dans un dangereux isolement. Les Parisiens ne pouvaient point former de ligue avec leurs voisins, comme les bourgeois des villes de Flandre, ou plus anciennement ceux de Lombardie.

[1] On a cru politique de dire le contraire, de représenter les rois comme armant les communes pour les opposer aux nobles ; on s'est flatté, en les louant de ce qu'ils n'avaient pas fait, de les engager à le faire à l'avenir : que l'on compte cependant les villes affranchies par les rois, celles affranchies par les grands vassaux, et celles qui ne durent leur liberté qu'à elles-mêmes, et l'on sera honteux d'avoir été si longtemps dupe d'un mensonge.

de la Flandre allemande qui lui fût demeurée fidèle ; Philippe d'Artevèld en entreprit le siége le 9 juin 1382 [1].

Par la mort de sa mère, le comte de Flandre était entré en possession du comté d'Artois. Il vint à Arras, puis à Hesdin, pour y rassembler de nouvelles troupes, tandis que les Gantois assiégeaient Audenarde ; en même temps il eut à Bapaume une entrevue avec son gendre, le duc de Bourgogne. Ne se flattant plus de recouvrer le repos, qu'il aimait par-dessus tout, il ne soupirait qu'après la vengeance, et comme les caractères faibles et pusillanimes, il la voulait excessive. Il trouva à Bapaume les otages qu'il s'était fait donner par la ville de Courtrai, il leur fit trancher la tête à tous ; il donna ordre qu'on lui amenât aussi ceux d'Ypres, qu'on gardait à Douai, et qu'il craignait que les Gantois ne délivrassent [2]. Mais le sang des otages ne lui suffisait point, il voulait que son gendre décidât Charles VI à conduire en Flandre une puissante armée française, pour dompter et détruire les Gantois. Sur ces entrefaites onze cents Gantois, partis de l'armée assemblée devant Audenarde, vinrent brûler les moulins et les maisons de campagne autour de Lille, entrèrent ensuite en Tournaisis, quoique cette petite province relevât immédiatement du roi, et y brûlèrent la ville de Sechlin. Cet acte d'hostilité servit à donner un nouveau poids aux instances du comte [3]. Le duc lui répondit : « Monseigneur, par la foi que je dois à
» vous et au roi, je n'entendrai jamais à autre chose, si serez réjoui de
» vos meschéances, ou nous perdons tout le demeurant ; car ce n'est
» pas chose due, que telle ribaudaille comme ils sont orres en Flandre,
» laisser gouverner un pays, et toute chevalerie et gentillesse en pour-
» rait être détruite et honnie, et par conséquent sainte chrétienté. »
Il paraît cependant qu'il lui conseilla en même temps de chercher à adoucir les esprits, car le comte remit en liberté deux cents otages des différentes parties de Flandre, qu'il s'était fait amener de Douai, et auxquels il avait jusqu'alors été résolu de faire trancher la tête [4].

Il n'était pas difficile de déterminer le roi à entreprendre cette guerre : Charles VI n'avait pas encore quatorze ans, et la joie de revêtir une armure, de se montrer à la tête des soldats, d'agir en homme enfin,

[1] Froissart, t. VIII, c. 161, p. 221. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 185, verso.

[2] Meyer, Annal. Fland., l. XIII, f. 185, verso.

[3] Froissart, t. VIII, c. 162, p. 227. — *Ibid.*, p. 186, recto.

[4] *Ibid.*, c. 163, p. 231.

ne lui permettait pas même d'hésiter. Il s'impatientait de la lenteur qu'on mettait à se décider, et les courtisans répétaient, comme des preuves de son ardeur militaire et de ses nobles dispositions, tous les propos par lesquels il manifestait son désir d'entrer en campagne [1]. Mais le duc de Bourgogne, pour une affaire aussi importante, jugeait convenable de consulter aussi son frère le duc de Berri. Celui-ci quitta le Languedoc vers la fin d'août, et se rendit à Paris par la route de Valence et de Vienne [2]. Un conseil fut alors assemblé, auquel on invita les principaux prélats et barons du royaume : Arnaud de Corbie, président du parlement, fit, au nom des princes, la proposition de la guerre de Flandre. Les trois ducs de Bourgogne, de Berri et de Bourbon, ayant déclaré que tous les gentilshommes leur paraissaient avoir un même intérêt à réprimer l'insolence des bourgeois flamands, et que le roi était tenu à protéger contre la révolte de ses sujets le premier des comtes pairs de France, aucun conseiller n'eut garde de les contredire. L'ordre fut expédié à tous les vassaux de la couronne de se trouver à Arras pour la mi-octobre, prêts à entrer en campagne. Pour calmer l'impatience du jeune roi, le duc de Bourgogne, avant même l'arrivée du duc de Berri, lui avait fait prendre l'oriflamme à Saint-Denis, le 18 août, avec toutes les cérémonies religieuses destinées originairement à rappeler que le roi de France était le premier vassal de l'abbaye [3].

Toutes les villes de Flandre avaient envoyé leurs milices au siége d'Audenarde : l'armée était très-nombreuse ; mais Philippe d'Arteveld n'entendait point l'attaque des places, et il n'avait aucun succès. Il sentait le besoin de cavalerie, d'ingénieurs, d'un appui étranger ; et, à l'exemple de son père, il rechercha celui de l'Angleterre. Des députés, munis de pleins pouvoirs de Gand, d'Ypres et de Bruges, en date du 14 octobre 1382, se présentèrent à Richard II, et lui offrirent de le reconnaître pour roi de France [4]. Ils firent valoir l'immense avantage que donnerait aux Anglais, pour envahir la France, un pays maritime aussi rapproché de Paris, un pays abondant en toutes choses, et qui tenait déjà sous les armes cent mille hommes de milices prêts à les seconder.

[1] Froissart, c. 163, p. 233.—Anonyme de Saint-Denis, l. I, c. 3, p. 8.— Barante, Ducs de Bourg., t. I, p. 171.
[2] Hist. du Languedoc, l. XXXIII, c. 15, p. 383.
[3] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 10, p. 48. — Juvénal des Ursins, p. 24.
[4] Rymer, t. VII, p. 367.

Comme première assistance dans son pressant besoin, d'Arteveld demandait la restitution de deux cent mille écus que son père Jacques d'Arteveld, au nom des villes de Flandre, avait prêtés quarante ans auparavant au roi Édouard III, pour les siéges de Tournay et de Calais [1]. Mais ceux qui demandaient de l'argent aux oncles du roi d'Angleterre, avaient aussi peu de chances d'en être bien accueillis que ceux qui en auraient demandé aux oncles du roi de France. La légitimité de la créance n'était pas contestée ; l'importance pour l'Angleterre de venir au secours de la Flandre ne l'était pas non plus ; cependant l'on traita d'inconvenante et de ridicule la demande d'une restitution, et l'on fit mille difficultés aux députés de Flandre sur les pouvoirs dont ils étaient chargés [2].

Ce n'était qu'à la dernière extrémité que d'Arteveld avait sollicité l'alliance des ennemis de la France : il avait d'abord adressé à Charles VI des lettres, dans lesquelles il l'invoquait comme seigneur suzerain du comte et de ses peuples, et le pressait de mettre la paix entre eux, et de faire observer les anciennes chartes. Mais son messager, qui avait trouvé la cour à Senlis, fut jeté en prison ; ses lettres, lues publiquement, furent un objet de dérision pour la noblesse, et l'on ne lui fit point de réponse. Cependant, comme l'armée française était déjà en mouvement, les ducs, avertis de l'ambassade que les Flamands avaient fait partir pour l'Angleterre, et désirant empêcher une alliance qui pouvait être dangereuse, envoyèrent à Tournay, le 16 octobre, les évêques de Beauvais, d'Auxerre et de Laon, avec commission de rouvrir les négociations avec d'Arteveld : celui-ci reconnut aisément qu'on ne songeait qu'à le tromper, et répondit, le 20 octobre, que, forcé, comme il l'avait été, de recourir aux Anglais, il ne pouvait plus désormais traiter sans eux [3].

Vers la fin d'octobre, Charles VI, avec ses trois oncles, arriva à Péronne. Le comte de Flandre, qui l'y avait devancé, lui fit hommage pour son comté d'Artois, et le supplia en même temps de l'aider à châtier ses sujets rebelles. Il avait eu soin de faire publier dans l'Artois « une défense au plat pays, que nul, sur peine de perdre corps et » avoir, ne retraïst, ni ne mît hors de son hôtel, en forteresse ni en

[1] Froissart, c. 168, p. 249. — Meyer, l. XIII, f. 186, verso.
[2] *Ibid.*, t. VIII, c. 168, p. 250. — Meyer, l. XIII, f. 186, verso. — Walsingham, Hist. Angl., p. 291.
[3] *Ibid.*, c. 170, p. 256. — Meyer, l. XIII, f. 187, recto.

» bonne ville, chose qu'il eût ; car il vouloit que les gens d'armes » fussent aidés et servis de ce qui étoit au plat pays. » En effet, les troupes arrivaient en foule dans l'Artois, même des parties les plus éloignées du royaume ; aucun magasin n'avait été préparé pour elles, et elles ne subsistaient que de ce qu'elles enlevaient, sans payer, aux malheureux paysans [1].

Arrivés à Séchlin, le 3 novembre, sur la route de Lens à Lille, les chefs de l'armée française délibérèrent sur le chemin qu'ils devaient prendre. Ils étaient avertis que Philippe d'Arteveld, avait fait abattre tous les ponts sur la Lys, à la réserve de ceux de Comines et de Warneston, dont il avait confié la défense à deux de ses meilleurs capitaines, Pierre Dubois et Pierre Winter. Le connétable Olivier de Clisson proposait de tourner à gauche, pour passer la Lys, près de sa source, à Aire ; le sire de Coucy de tourner au contraire à droite, de passer l'Escaut à Tournai, et d'arriver ainsi en face d'Audenarde. Cependant la saison était déjà avancée, et les pluies abondantes rendaient l'un et l'autre chemin difficiles ; l'avis de marcher plutôt droit en avant, par la ligne la plus courte, et de forcer le passage au pont de Comines, finit par réunir tous les suffrages [2].

L'armée recommença, en effet, à marcher ; et le 9 novembre, le connétable de France, avec l'avant-garde, se trouva sur la rive de la Lys vis-à-vis de Comines. Pierre Dubois, avec six ou sept mille Flamands, était dans Comines, déterminé à opposer une vigoureuse résistance : le pont n'était point coupé ; les Flamands s'étaient contentés d'enlever le plancher qui le couvrait, en laissant les solives qui l'avaient porté : la rivière n'était nulle part guéable, et quand les chevaux l'auraient passée à la nage, ils n'auraient pu prendre pied sur la rive opposée, qui était trop escarpée. Le connétable, après avoir fait reconnaître le terrain, ne savait quel parti prendre ; mais le sire de Sempy, qui connaissait bien le pays, avait fait conduire de Lille un petit bateau, avec des pieux et des cordes, qu'il fixa dans la rivière, au-dessous de Comines, dans un lieu couvert par un bosquet d'aunes. Il ne pouvait entrer que neuf personnes à la fois dans son bateau ; mais il continua, pendant toute la journée du 10, à faire passer, sans être découvert, des chevaliers d'élite. Son exemple fut suivi, et quelques autres batelets furent encore amenés dans la rivière, et employés à transporter des soldats aguerris. A la fin

[1] Froissart, c. 174, p. 271.
[2] *Ibid.*, c. 177, p. 280. Barante, Hist. des Ducs de Bourg., t. I, p. 181.

de la journée, quatre cents hommes d'armes, tous gentilshommes, tous choisis parmi les plus braves de l'armée, se trouvèrent sur la gauche de la Lys, avec le maréchal Louis de Sancerre à leur tête. Pierre Dubois les découvrit comme la nuit approchait; toutefois, craignant quelque surprise, il n'alla point aussitôt, comme il aurait dû, les rejeter dans la rivière; il aima mieux les laisser passer sans munitions, sans abri, dans la boue, une longue nuit de novembre, se proposant de les attaquer à l'aube du jour. Mais dès ses premiers rayons il fut attaqué lui-même par le connétable Clisson, dont les soldats, plaçant des planches devant eux, s'avançaient sur les solives du pont, qui étaient encore sur pied. Sancerre en même temps, avec sa troupe, le prenait à dos : les Flamands se troublèrent; ils furent mis en déroute, et le passage de la Lys fut forcé [1].

Dès que les oncles du roi, qui étaient demeurés avec lui au couvent de Marquette, près de Lille, apprirent que les Français étaient maîtres du passage de Comines, et que leur avant-garde était déjà sur la gauche de la Lys, ils se mirent en mouvement pour la suivre. Le même jour, mardi 11 novembre, le roi passa la Lys avec le gros de l'armée; et les Bretons, Normands et Bourguignons qu'il conduisait avec lui, se répandirent aussitôt dans les villages environnants pour piller. Menin fut la première ville saccagée par les Français. « Les premiers pillards, dit » Froissart, ne faisoient compte de draps entiers, de pennes, ni de » tels joyaux, fors de l'or et de l'argent qu'ils trouvoient, mais ceux » qui vinrent depuis, rançonnèrent tout au net le pays, ni rien n'y » laissèrent; car tout leur venoit bien à point [2]. »

Le mercredi matin, le roi, avec son corps de bataillon, vint loger sur le mont d'Ypres, tandis que son arrière-garde passait à Comines. Les habitants d'Ypres, troublés de se voir les premiers exposés au danger, et n'ayant point autant de résolution que ceux de Gand, commencèrent à délibérer sur ce qu'ils avaient à faire. Les plus riches se montrèrent les plus timides; ils déclarèrent qu'il fallait capituler, et qu'ils ne voulaient point exposer leurs personnes et leurs fortunes, dans l'attente du secours que Philippe d'Arteveld avait promis de leur amener lui-même incessamment : les patriotes, d'autre part, voulaient défendre leurs murailles; quelques jours de résolution, disaient-ils, suffiraient

[1] Froissart, t. VIII, c. 180-184, p. 292-310. — Meyer, l. XIII, f. 188, recto. — Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 13, p. 53.
[2] *Ibid.*, c. 185, p. 210.

pour sauver la patrie ; mais les premiers, en mettant en mouvement les femmes, et les hommes plus timides, excitèrent une sédition, dans laquelle ils tuèrent Pierre Wanselaer, le capitaine que d'Arteveld leur avait donné, et ils ouvrirent leurs portes au roi, sous condition qu'il se contenterait d'une contribution extraordinaire de 40,000 francs [1].

Toute la province perdit courage en apprenant la défection d'Ypres ; les châtellenies de la Flandre maritime, Cassel, Bergues, Bourbourg, Gravelines, Furnes, Dunkerque, Poperingue, Turnhout, se soulevèrent, arrêtèrent les commandants que d'Arteveld leur avait donnés, et les envoyèrent au roi, ou à son conseil, offrant en même temps 60,000 francs pour se racheter. Le roi, ni ceux qui commandaient en son nom, ne consultaient jamais le comte de Flandre ; ils ne lui permettaient d'exercer aucune autorité dans son pays ; ils n'auraient pas même souffert qu'il intercédât pour ses sujets, s'il y avait été disposé. Charles VI accepta, *comme droiturier seigneur*, la mission de la Flandre maritime : il prit les 60,000 fr. en retour de la promesse d'épargner les personnes et les maisons des habitants, mais il réserva au pillage de l'armée les vivres, le bétail, et tout le reste de ce qu'on trouverait sur les champs, et il fit couper la tête à tous les capitaines qui lui avaient été amenés prisonniers. Cependant des chars et des mulets portaient, sans discontinuer, aux marchés de Lille, de Tournay, de Douai et d'Arras, les draps, les nappes, les coutils des fabriques du pays, et la vaisselle que les soldats recueillaient en pillant la Flandre [2].

Malgré ces revers, Philippe d'Arteveld ne perdit point courage ; il avait appris que les commissaires qu'il avait envoyés en Angleterre, au lieu d'une aide effective, ne lui apportaient qu'un projet de traité qu'il devait signer avant de pouvoir obtenir aucun secours [3]. Il sentit donc qu'il ne devait s'en fier qu'à lui-même et à son pays. Dès qu'il fut informé du passage des Français à Comines, il quitta le camp devant Audenarde, pour venir à Gand, et rassembler tout le reste des milices de cette ville, de sa châtellenie, et de celle de Bruges. Peut-être aurait-il mieux fait de contenir cette armée dans un camp fortifié, et de lasser la patience des Français, qui n'auraient pu supporter longtemps encore les pluies continuelles auxquelles ils étaient exposés, les boues

[1] Froissart, c. 186, p. 314. — Meyer l. XIII, f. 188, verso. — Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 14, p. 55.

[2] *Ibid.*, c. 188, p. 321. — Meyer, l. XIII, f. 189.

[3] *Ibid.*, c. 189, p. 325.

de la Flandre, et le froid de la fin de novembre; mais, d'autre part, il ne pouvait pas compter sur la constance de la ville de Bruges, qu'il avait lui-même démantelée, ou sur la patience de ses milices, qui répugnaient à quitter leurs foyers, si ce n'était pas pour se battre, et qui avaient la rage dans le cœur en voyant la désolation de leur pays. Il avait déjà éprouvé plusieurs défections; il risquait d'en éprouver d'autres, s'il ne raffermissait pas son parti par un succès éclatant. L'armée française sortie d'Ypres, était venue prendre position entre Rosebeke et Rousselaer. Le mercredi soir, 26 novembre, il vint loger en face d'elle, entre le Mont-d'Or et Rosebeke; il avait laissé un corps d'armée devant Audenarde, pour en continuer le siége : cependant il avait encore sous les armes environ cinquante mille hommes, armés, pour la plupart, de maillets et de piques de fer, et portant pour armes défensives des chapeaux de fer, des hoquetons et des gants de cuir de baleine. Les milices de chaque châtellenie étaient revêtues d'un uniforme différent; c'étaient des cottes faiscées de deux couleurs. Le jeudi 27 novembre, environ une heure avant la pointe du jour, d'Arteveld les rangea en bataille, derrière un fossé large et nouvellement relevé, le dos appuyé à un petit bois de ronces et de genêts [1].

L'armée française n'était pas moins nombreuse que celle des Flamands, et elle était bien plus redoutable par les armes qu'elle portait. Comme elle était presque toute composée de noblesse et de gendarmerie qui avait mis pied à terre pour combattre, ses lances étaient plus longues, les cuirasses et les cottes de mailles des soldats les couvraient plus complétement. Le connétable de Clisson, après avoir reconnu l'ennemi, fit de son avant-garde l'aile droite, de son arrière-garde l'aile gauche, et il fit déployer l'oriflamme devant le corps de bataille, où étaient les oncles du roi, avec un grand nombre de seigneurs [2].

Cependant les Flamands, qui étaient rangés en bataille dès une heure avant le jour, se sentaient transis par une brume épaisse, qui leur permettait à peine de voir à vingt pas en avant. Il demandaient à grands cris qu'on les menât à l'ennemi, plutôt que de les laisser se morfondre plus longtemps. d'Arteveld avait fort bien choisi son champ de bataille pour attendre l'attaque; mais il n'était point assez maître de ses compatriotes pour résister à leur impatience : il consentit donc

[1] Froissart., c. 193, p. 333. — Meyer, l. XIII, f. 189, verso.
[2] *Ibid.*, c. 194, p. 336.

à changer toutes ses dispositions; se fiant au même ordre de bataille qui lui avait si bien réussi à Bruges, il ne forma de toute son armée qu'une seule phalange carrée, qu'il rendit plus compacte encore, en engageant chaque soldat à se lier à son voisin, et leur recommandant de marcher toujours d'un pas égal, la pique basse, sans se détourner ni à droite ni à gauche. Il prit place lui-même à l'une des ailes, au milieu de ses braves Gantois, en qui il avait le plus de confiance, et dont il avait neuf mille dans son armée : puis cette masse compacte marcha en avant d'un pas égal et ferme, sans proférer un seul mot [1].

Au moment où les Flamands atteignirent les Français, l'artillerie qui couvrait tout leur front fit une décharge qui renversa un assez grand nombre de soldats, et la phalange des Flamands, venant fondre immédiatement dans cette trouée, repoussa la ligne française de plusieurs pas en arrière. Ils arrivèrent avec l'impétuosité irrésistible de sangliers, portant de l'épaule et de la poitrine leurs pieux acérés. Mais leur front était beaucoup moins large que celui des Français; ils ne frappaient ainsi que sur le centre, qu'ils enfoncèrent, tandis que les deux ailes, s'avançant de droite et de gauche, vinrent donner contre leurs flancs. Alors d'Arteveld put reconnaître, mais trop tard, l'inconvénient de sa manœuvre, qui avait réussi contre des milices inexpérimentées, et qui ne valait rien contre une armée où chaque corps avait des chefs habiles et prompts à profiter des avantages qu'on leur offrait. Toute l'armée flamande, ne formant qu'une seule masse, sans aucun espace entre les corps réunis, ne pouvait se défendre sur les côtés. Les longues lances des chevaliers, venant frapper par le flanc la phalange qui se trouvait toute découverte, les files de droite et de gauche fléchissaient par le côté, se serraient les unes contre les autres, et le centre de ce grand corps de bataille, pressé de part et d'autre, écrasé par tout le poids des deux ailes françaises et de ses propres soldats, était suffoqué, et ne pouvait plus faire aucun mouvement. Des milliers d'hommes périrent sans avoir reçu aucune blessure, seulement pour avoir été foulés jusqu'à la mort. Au moment où la mêlée avait commencé, le soleil avait percé les brouillards qui, le matin, couvraient la terre; ce que les Français regardèrent comme un miracle opéré par le déploiement de l'oriflamme. De ce moment, jusqu'à la

[1] Froissart, c. 195, p. 340. — Meyer, l. XIII, f. 190.

totale défaite des Flamands, il se passa à peine une heure et demie : la colonne qui avait fondu sur le centre de l'armée française avec tant d'impétuosité n'était plus qu'une cohue où chaque homme ne pouvait presque remuer aucun membre, et attendait la mort, qu'il ne pouvait pas donner. Les chevaliers, qui méprisaient et haïssaient la canaille insolente contre laquelle ils venaient de combattre, ne donnèrent de quartier à personne ; les soldats aventuriers, avides de piller ces riches bourgeois flamands dont ils croyaient les vêtements cousus d'or, se glissaient par-dessous les piques, pour les égorger avec leurs couteaux, sans rencontrer aucune résistance ; jamais on n'avait vu dans une bataille un massacre plus effroyable. Les hérauts d'armes rapportèrent qu'ils avaient trouvé sur le champ de Rosebeke vingt-six mille cadavres, sans ceux qui furent tués dans la poursuite. Les neuf mille Gantois y furent tous tués, et au milieu d'eux on trouva le corps de Philippe d'Arteveld [1] ; le jeune roi, qui, six jours plus tard, accomplissait sa quatorzième année, avait promis 10 francs de récompense à celui qui le découvrirait. Les seigneurs croyaient donner une éducation héroïque à ce jeune homme, en l'accoutumant à ces scènes de carnage. Après qu'il eut contemplé quelque temps le corps du martyr de la liberté flamande, il le fit pendre à un arbre [2].

La Flandre semblait domptée par la mort de Philippe d'Arteveld et la destruction de sa puissante armée ; partout où cette terrible nouvelle se répandait, toute idée de résistance cessait, et les malheureux habitants ne songeaient plus qu'à sauver leur vie et quelque partie de leur fortune. Le sire de Harselle, qui commandait le siége d'Audenarde, en fut averti le soir même du combat, vers minuit ; et dès le matin suivant, vendredi 28 novembre, il leva le siége, ramena son armée à Gand, et abandonna aux assiégés la plus grande partie de ses tentes et de ses équipages. Bruges, où Pierre Dubois s'était retiré après avoir été blessé à la défense du pont de Comines, était dans une plus grande alarme encore. Tous les bourgeois s'empressèrent de faire partir pour

[1] Selon Paulus Æmilius, d'Arteveld n'était point mort quand on le releva sur le champ de bataille ; mais il ne permit point qu'on pansât ses blessures, déclarant ne pas vouloir survivre à ses concitoyens morts pour la liberté. Pauli Æmilii Veron., p. 309.

[2] Froissart, t. VIII, c. 196-198, p. 344-354. — Meyer, Ann. Fland., l. XIII, f. 190, recto et verso. — Oudegherst, Chron. de Fland., c. 178, f. 303, verso. — Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 16, p. 59.— Juvénal des Ursins, p. 30.— Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 295. — Pauli Æmilii Ver., p. 308-309.

la Hollande leur argent, leur vaisselle, et toutes leurs marchandises les plus précieuses. Pierre Dubois, qui ne se fiait point à eux, se fit rapporter en litière de Bruges à Gand, pour rassurer ses compatriotes. Après son départ, les Brugeois envoyèrent une députation au roi pour essayer de traiter. Le comte de Flandre, qui avait de l'affection pour Bruges, ville qui s'était tout récemment sacrifiée pour sa cause, qui, de plus, voyait bien que l'armée française ne tendait à rien moins qu'à détruire absolument son pays, intercéda auprès du duc de Bourgogne, et obtint enfin pour les Brugeois la permission de se racheter au prix de 120,000 francs [1]. Les gens de guerre voyaient avec indignation qu'on leur soustrayait ainsi le butin qu'ils avaient compté recueillir dans une ville qu'ils voulaient piller de fond en comble. Pour les satisfaire, le roi leur promit le pillage de Courtrai; il avait trouvé les portes de cette ville ouvertes, et il y était entré sans résistance le lendemain de la bataille. Mais quelqu'un lui dit que l'on conservait dans l'église de Courtrai plus de cinq cents éperons des chevaliers français qui avaient péri dans la bataille perdue devant cette ville par Robert d'Artois, le 11 juillet 1302 [2]. Il déclara alors qu'il voulait le venger, et que, quand il sortirait de la ville, il y ferait mettre le feu [3].

Ce n'était pas, en effet, le duc de Bourgogne qui devait porter seul, avec le conseil du roi, la responsabilité de ses déterminations. Quoique Charles VI n'eût que quatorze ans, ses volontés étaient les seules lois de l'État, et ses caprices l'emportaient souvent sur les longues délibérations du conseil. Émancipé avant d'avoir atteint l'âge de douze ans, il avait dès lors été présenté au peuple comme revêtu de la plénitude de la puissance royale, et les courtisans s'étaient empressés de lui persuader que rien ne pouvait résister à ses volontés, qu'il ne devait voir dans ses oncles que ses premiers serviteurs et non ses guides. Dans les affaires qui demandaient des connaissances, il ne refusait pas de prendre conseil; mais toutes les fois qu'il pouvait donner un ordre, il le faisait avec cet empressement commun aux esprits faibles de montrer leur indépendance, et de témoigner, par des résolutions violentes ou cruelles, qu'ils ont de l'énergie, de la volonté, et du pouvoir pour accomplir ce qu'ils veulent. L'usage de la toute-puissance fut pour Charles VI la plus fatale des éducations; elle fut la vraie cause de sa folie : accou-

[1] Froissart, c. 200, p. 361. — Meyer, l. XIII, f. 191, recto.
[2] Voyez ci-devant, t. V, c. 20, p. 228.
[3] Froissart, c. 200, p. 357.

tumé à bouleverser les lois, les choses, et la destinée de tous les hommes par ses moindres caprices, il s'enivra d'orgueil, il rejeta tout frein, il laissa chacune de ses fantaisies se changer en passion. La bataille de Rosebeke acheva d'exalter sa bonne opinion de lui-même; chacun ne lui parla plus que de la gloire qu'il avait acquise, de la résolution et de l'énergie qu'il avait développées, loin du danger, cependant, car le duc de Bourgogne et les six chevaliers qui avaient été chargés du soin de sa personne ne lui permirent jamais de s'approcher de la mêlée [1]. « Le duc de Bourgogne lui remontra, pour le consoler, qu'il ne mé- » ritait pas moins d'honneur d'avoir prêté ses yeux à cet exploit, que » s'il avait mêlé ses mains dans le carnage, et que les lois de la guerre » ne donnaient pas moins de gloire à celui qui avait donné les ordres » de la bataille qu'à ceux qui avaient combattue pour la gagner [2]; » l'accoutumant ainsi à s'enorgueillir de ce qu'il avait vu couler des torrents de sang, sans ressentir de compassion. La noblesse, qui détestait la bourgeoisie, qui aurait volontiers coopéré à sa complète extermination, poussait encore le jeune roi à montrer toujours plus de rigueur. Enivré de sang sur ce champ de bataille que couvraient vingt-six mille cadavres, il n'ambitionna plus d'autre gloire que celle de punir les peuples.

Toutefois ni ses généraux ni lui-même ne développèrent l'activité avec laquelle il faut profiter d'une victoire; ils laissèrent échapper l'occasion de réduire la ville de Gand. Au moment où la première nouvelle de la défaite de Rosebeke y avait été apportée, cette grande cité était tombée dans la dernière consternation. Personne ne se présentait pour remplir la place de Philippe d'Arteveld, et donner des ordres: parmi les bourgeois, les uns songeaient déjà à s'enfuir, en emportant ce qu'ils pourraient de leurs richesses; d'autres parlaient d'envoyer une députation au roi, pour se soumettre à lui sans condition. Sur ces entrefaites, Dubois fut apporté de Bruges à Gand, blessé et en lisière; il fut effrayé de voir en entrant les portes ouvertes, et sans gardes. Cependant, tout faible qu'il était, il parla aux bourgeois avec tant de fermeté, de la puissance de Gand, de la gloire que leur patrie acquerrait par sa constance, de sa confiance qu'à bon droit ils pouvaient prendre, non point dans les autres Flamands, mais en eux-mêmes, que

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 16, p. 60, et c. 17, p. 62. — Juvénal des Ursins, p. 30.

[2] *Ibid.*

des mesures furent aussitôt prises pour mettre la ville en état de défense, et comme cinq ou six jours se passèrent sans qu'aucun coureur français arrivât jusque devant leurs murs, les Gantois revenus de leur premier effroi, ne songèrent plus qu'à venger leurs concitoyens, ou à vendre leurs vies plus chèrement qu'eux [1].

Cependant la saison était trop avancée pour que les Français pussent continuer la guerre : depuis que le roi était entrée à Courtrai, il n'avait pas cessé de pleuvoir, toutes les rivières se débordaient; des boues profondes rendaient tous les chemins presque impraticables; les chevaux bivaquant dans l'eau, périssaient par milliers; les gentilshommes enfin étaient eux-mêmes dégoûtés de la guerre et empressés de rapporter dans leurs châteaux les effets qu'ils avaient pillés. Charles VI s'obstinait seul à vouloir châtier les Gantois, mais on lui fit comprendre qu'il y aurait plus d'honneur et plus de profit à châtier les Parisiens, qui ne s'étaient pas montrés moins rebelles à l'autorité royale; que dans la mauvaise saison, il était bien plus commode de faire la guerre chez soi et à ses propres sujets, sans sortir de son palais, que de la porter chez l'étranger, et que l'armée qu'il avait rassemblée lui suffirait, tout en prenant ses quartiers d'hiver, pour enseigner aux villes de France à ne jamais plus mépriser les commandements royaux. Pour l'exciter davantage encore, on lui disait que les Parisiens avaient résolu de raser le château de Beauté, près de Vincennes, le Louvre, et toutes les fortes maisons autour de Paris, et qu'ils n'avaient suspendu l'exécution de ce projet, que jusqu'après la victoire qu'ils se flattaient de voir remporter par les Gantois; qu'à Reims, à Châlons, à Orléans, à Blois et à Beauvais, la bourgeoisie n'attendait aussi qu'un signal pour massacrer toute la noblesse [2]. En conséquence, Charles VI donna l'ordre de licencier tous les capitaines qui venaient d'Auvergne, de Dauphiné, de Savoie, De Bourgogne, et des autres provinces éloignées; mais il déclara qu'il garderait auprès de lui les Bretons, qui plus que les autres s'étaient montrés impitoyables en Flandre, les Normands, et les gens de guerre de Picardie et de l'Ile-de-France, pour châtier sa capitale [3].

Le comte de Flandre, averti que Charles VI avait renouvelé l'ordre

[1] Froissart, t. VIII, c. 202, p. 365. — Meyer, Annal. Fland., l. XIII, p. 191, verso.
[2] *Ibid.*, c. 187, p. 319.
[3] *Ibid.*, c. 203, p. 367.

de brûler et de détruire la ville de Courtrai, au moment où il en sortirait, vint se jeter à ses pieds pour lui demander grâce. *Le roi répondit fellement, qu'il n'en feroit rien ; le comte depuis n'osa relever le mot, mais se départit du roi, et s'en alla en son hôtel.* Le pillage commença aussitôt, le 12 décembre, dans tous les édifices privés et publics : le duc de Bourgogne ne s'oublia point dans ce désastre ; l'horloge de Courtrai, élevée au-dessus des halles, passait pour une des merveilles du monde, le duc la fit démonter, charger sur des chariots et envoyer à Dijon ; ensuite le reste de la sentence terrible du roi de quatorze ans s'accomplit, et son exécution avait quelque chose de plus odieux encore, parce que les Français avaient logé plus de quinze jours à Courtrai, et contracté avec les bourgeois qui les nourrissaient une sorte d'hospitalité. Ils se jetèrent sur eux, les chargèrent de liens, et après avoir choisi entre eux les plus beaux enfants des deux sexes, qui pouvaient, ou être vendus avec profit comme des esclaves, ou satisfaire leurs brutales passions, ils massacrèrent tout le reste, et mettant le feu en cent endroits à la fois, ils s'éloignèrent de la ville, qui ne fut bientôt plus qu'un monceau de ruines [1].

Le roi conduisit d'abord son armée à Tournay, où il voulait passer les fêtes de Noël. Comme cette ville relevait immédiatement de la couronne, il commença par faire publier l'ordre de ménager les habitants, et de ne leur rien prendre sans payer. Il interdit en même temps aux gendarmes de sortir de la ville, pour piller la frontière très-rapprochée du Hainaut. Mais le Tournaisis, presque enclavé dans la Flandre, avait obtenu des rois des priviléges presque égaux à ceux des Flamands ; la richesse, l'attachement aux libertés du pays et l'indépendance d'opinions y avaient fait les mêmes progrès. Charles VI fut averti que parmi ces riches bourgeois plusieurs avaient embrassé dans le schisme le parti d'Urbain VI, et non celui de Clément VII ; il les abandonna au comte de Saint-Pol pour les corriger, et celui-ci, faisant arrêter tous les urbanistes, et les menaçant de la torture ou de la mort, tira d'eux d'énormes rançons [2].

Pendant que Charles VI était à Tournay, il reçut des ambassadeurs des Gantois, qui offraient de se soumettre à lui en toute souveraineté, sous condition seulement qu'il ne les rendrait pas au comte de Flandre.

[1] Froissart, p. 370. — Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 18, p. 65.—Juvenal des Ursins, p. 32. — Meyer, f. 191, et 192, recto. — Oudegherst, c. 178, f. 303, verso.
[2] *Ibid.*, c 213, p. 372. — Meyer, f. 192, verso.

Il refusa, et les avertit de se préparer à la guerre pour l'année prochaine ; d'autre part, il voulait engager le comte de Flandre à se déclarer pour Clément VII, et ce ne fut qu'avec peine que celui-ci put obtenir un délai jusqu'à Pâques, pour examiner la question, avant de se décider. Charles nomma en même temps le sire de Ghistelles Ruwaert ou régent de Flandre, son cousin Jean de Ghistelles capitaine de Bruges, le sire de Sempy capitaine d'Ypres, et il envoya de même des capitaines et des garnisons dans le reste des villes de Flandre. Après les fêtes de Noël il vint avec ses oncles de Tournay à Arras, où il termina l'année, et où ses capitaines eurent assez de peine à empêcher les Bretons de piller la ville, en compensation de leurs soldes, qu'ils prétendaient leur être dues depuis longtemps [1].

(1383.) On assure que dans le pillage de Courtrai, les Français avaient trouvé plusieurs lettres de bourgeois de Paris, qui donnaient à connaître combien dans cette ville on faisait de vœux pour les succès des Flamands, et à quel point la bourgeoisie, dans toute la France, considérait la guerre comme allumée, non point entre deux nations, mais entre la noblesse et le peuple [2]. Ces lettres, qui n'indiquent après tout que les sentiments de quelques particuliers obscurs, augmentèrent cependant le ressentiment des gentilshommes, et la fantaisie du roi de faire un grand exemple à Paris. Tout le pays était rempli de soldats, des frontières de Flandre jusqu'à Saint-Denis ; le roi lui-même, au mois de janvier 1383, s'achemina d'Arras vers Péronne, où le comte de Flandre prit congé de lui pour s'en retourner à Lille. Charles VI continua ensuite sa route par Noyon, Compiègne, Senlis et Meaux, où il séjourna quelque temps, aussi bien qu'à Saint-Denis, tandis que ses coureurs avaient ordre de lui faire préparer son logement au Louvre, et celui de ses oncles dans leurs divers palais [3].

Le 9 février le garde de l'oriflamme, Pierre de Villiers, rapporta ce drapeau à l'église de Saint-Denis, déclarant en même temps que c'était au miracle opéré par cette bannière que les Français devaient la victoire de Rosebeke. Le lendemain, 10 février, le roi vint dans la même église accomplir son vœu et rendre grâce de ses succès. Le même jour le prévôt des marchands, et les principaux habitants de Paris se présentèrent à lui, l'assurant que la ville l'attendait avec une

[1] Froissart, p. 374.
[2] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 18, p. 63.
[3] Froissart, c. 214, p. 375.

parfaite soumission, prête à lui obéir en toute chose [1]. Les habitants de Paris n'ignoraient point quelles menaces le jeune roi avait proférées contre eux, ou quel zèle mettaient les gentilshommes à exciter sa colère contre les bourgeois, et à préparer à la ville un châtiment exemplaire. Ils ne se sentaient point en état d'opposer une résistance efficace, ils n'en avait point formé le projet, mais ils crurent que la pompe d'une réception militaire flatterait le jeune Charles, et que peut-être, en lui donnant une plus haute idée de la puissance de Paris, elle lui inspirerait plus de modération. Toute la milice se mit sous les armes, et sortant de Montmartre elle se rangea en bataille entre Paris et Saint-Ladre. Il y avait là, à ce qu'assure Froissart, plus de vingt mille hommes armés de maillets, un corps d'arbalétriers, un autre de paveschiens, ou soldats portant le bouclier et l'épée, enfin une armée complète, et prête à livrer bataille. Le connétable, qui précédait le roi, avec les sires d'Albret, de Coucy, de la Trémouille, et de Vienne, feignit de voir dans cet appareil militaire un projet de combattre le roi, et il envoya aux Parisiens des hérauts d'armes, pour demander une conférence pacifique. Les bourgeois protestèrent en réponse qu'ils n'avaient d'autre but que d'honorer le roi et de lui obéir ; alors le connétable leur déclara que la première preuve d'obéissance qu'il avait à demander d'eux, c'était de se désarmer immédiatement, et de rentrer dans leurs foyers. Ils obéirent sans murmurer, mais avec de tristes pressentiments [2].

Le roi, averti que les Parisiens s'étaient retirés, se mit en marche le même jour, 11 février, pour entrer dans Paris à la tête d'une partie de son armée. Le reste devait camper en dehors de la ville ; le sire de Coucy et le maréchal de Sancerre reçurent l'ordre en même temps d'abattre quatre des portes, aussi bien que toutes les chaînes que les bourgeois tendaient d'ordinaire pendant la nuit dans les rues ; le roi voulait que ses soldats eussent la facilité de parcourir toutes les rues de la capitale, à toutes les heures du jour et de la nuit : cet ordre fut exécuté avec une excessive violence, et toutes les marques du mépris le plus complet pour les Parisiens. Au moment où le cortége atteignit la porte Saint Denis, on travaillait encore à arracher de ses gonds et à jeter cette porte par terre. Le roi avançait fièrement, au petit pas, s'efforçant de marquer son indignation sur son jeune visage, et ne répon-

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 19, p. 66.
[2] Froissart, c. 214, p. 377.

dant au salut de personne. Il vint ainsi jusqu'à Notre-Dame, où il déposa sur l'autel un étendard semé de fleurs de lis d'or, après quoi il alla loger au Louvre [1].

Les seigneurs s'étaient établis dans leurs hôtels, mais les soldats furent mis en quartier dans les maisons des bourgeois, pour y vivre à discrétion; on leur interdit cependant sous peine de la vie, le pillage, auquel il s'étaient accoutumés dans les autres villes, et que quelques-uns avaient déjà commencé. Les seigneurs voulaient réserver les biens des Parisiens pour eux-mêmes. Cependant le roi garda pendant quatre jours un silence effrayant sur ses intentions; dans le même temps ses sergents arrêtaient dans leurs maisons trois cents des bourgeois les plus notables : les uns étaient des avocats au parlement de Paris, les autres de riches marchands. Le lundi 16 février, deux d'entre eux, un orfèvre et un marchand de draps furent pendus; la femme de l'orfèvre se tua à cette nouvelle, en se précipitant de la fenêtre dans la rue : cinq jours après toutes les chaînes qui servaient à faire les barricades, et que les soldats du roi avaient arrachées des coins des rues, furent portées au château de Vincennes, et des visites domiciliaires commencèrent, pour désarmer tous les citoyens. La vieille duchesse d'Orléans, fille du roi Charles IV, vint à Paris pour demander au jeune roi la grâce de la ville; il lui répondit qu'il en suspendrait les exécutions seulement jusqu'à ce qu'elle en fût ressortie. Le recteur de l'Université vint à son tour implorer la merci du roi et de ses oncles; le duc de Berri lui répondit que tous les bourgeois de Paris avaient mérité la mort et la confiscation de leurs biens, et que cependant le roi, dans sa clémence, se proposait seulement de faire un exemple des plus coupables. En même temps le prévôt de Paris faisait continuer les exécutions : plusieurs des bourgeois qui avaient le plus de crédit parmi le peuple eurent la tête tranchée; aucun n'excita plus de compassion que l'avocat général Jean des Marets, qui fut placé le samedi 28 février, avec onze autres citoyens, sur la charrette fatale. C'était un vieillard de soixante et dix ans, revêtu de la cléricature, dont il invoqua en vain le privilége. Ses fonctions d'avocat général l'avaient fait entrer dans le conseil du roi, de son père et de son aïeul; on l'y avait souvent vu opiner avec autorité et indépendance dans les affaires de la plus haute importance. Souvent il avait servi d'intermédiaire entre le roi et le

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 19, p. 67. — Froissart, c. 214, p. 380. — Juvénal des Ursins, p. 33.

peuple; il avait calmé les fureurs de celui-ci, mais il avait aussi intercédé pour lui, et obtenu en sa faveur quelques-unes des grâces royales. Au moment de l'institution de la régence, il avait soutenu les prétentions du duc d'Anjou ; les ducs de Berri et de Bourgogne ne le lui pardonnèrent pas, et l'enveloppèrent dans les condamnations, pour lesquelles aucun motif n'était donné au public [1].

Dans les quinze derniers jours du mois de février, plus de cent bourgeois des plus considérés dans la ville subirent le dernier supplice, comme criminels de lèse-majesté. Entre eux on distingua Nicolas le Flamand, un des vieux champions de la liberté et des compagnons d'Étienne Marcel : on rapportait de lui qu'il avait empêché le soulèvement du peuple, et l'attaque des châteaux de Beauté et de Louvre, pendant que le roi était en Flandre, en persuadant aux Parisiens d'attendre les résultats de la résistance des Gantois [2].

Les oncles du roi jugèrent enfin qu'assez de sang avait coulé, et qu'il serait plus profitable de tirer de l'argent des survivants. Le peuple fut donc convoqué dans la cour du palais : le roi y parut sur un échafaud, entouré de ses oncles et de tous ses grands ; les femmes des prisonniers furent introduites, les cheveux épars; elles se jetèrent à genoux pour demander grâce ; Pierre d'Orgemont, chancelier de France, leur répondit en récapitulant toutes les séditions des Parisiens, tous leurs actes de résistance à l'autorité royale, pendant les trente dernières années. Alors les oncles et le frère du roi se jetèrent à leur tour à genoux pour demander la conversion des punitions en amendes pécuniaires ; et Pierre d'Orgemont reprenant la parole, déclara au nom du roi, qu'il faisait grâce aux Parisiens de la vie. Mais à dater de ce jour, tous ceux qui avaient eu quelque office dans la ville, tous les centeniers, cinquanteniers, dizeniers, tous ceux enfin parmi les bourgeois que l'on savait être riches, furent appelés tour à tour, cinq ou six mille à la fois, à la chambre du conseil, et taxés à trois mille, à six mille et à huit mille francs pour leur rançon. Le plus souvent l'amende qu'on leur imposait était égale à la totalité de leur fortune ; aussi, comme il n'y avait pas de possibilité de l'acquitter autrement, les officiers du roi faisaient saisir toute leur propriété et la faisaient vendre à l'enchère, et sorte que ceux que la ville regardait comme ses plus opulents bourgeois, ceux

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 19, p. 66. — Juvénal des Ursins, p. 34. — Froissart, c. 204, p. 389.

[2] *Ibid.*, p. 69. — *Ibid.*, c. 187, p. 319.

qui par leurs capitaux, animaient son industrie, furent réduits à la plus extrême pauvreté. Le jeune roi prenait plaisir à ces jugements, parce que c'était une occasion de déployer sa puissance ; mais la comptabilité était une occupation aride dont il se détournait avec dégoût. Aucune sorte d'inspection ne fut exercée sur le produit de ces confiscations, qui monta à 960,000 florins, les ducs de Berri et de Bourgogne en détournèrent la plus grande partie à leur profit. Le connétable et les maréchaux de France s'en approprièrent aussi quelque portion, sous prétexte de payer la solde de leurs gendarmes pendant la campagne de Flandre. Quant aux comtes de Blois, de la Marche, d'Eu, de Saint-Pol, de Harcourt, au dauphin d'Auvergne, au sire de Coucy et aux autres grands barons de France, « on leur assigna sur leurs terres et pays, à » prendre ce que le roi leur devoit, pour les services qu'ils lui avoient » faits en Flandre et pour eux acquitter envers leurs gens [1]. » Enfin l'on fit publier à son de trompe le rétablissement des gabelles, celui d'une aide de douze deniers par livre sur le prix de toute marchandise vendue, du quart de la valeur du vin débité à pots, et d'une augmentation de douze sous sur le droit d'entrée du vin qu'on introduisait par muids. Ainsi, au moment même où l'on venait de ruiner la ville, on lui demandait des impositions beaucoup plus considérables ; mais pour ne point lui laisser d'organe par lequel elle pût se plaindre, une ordonnance supprima le prévôt des marchands et les échevins, qui étaient élus par les bourgeois, et les confréries religieuses, qui étaient pour eux des points de réunion [2].

Les oncles du roi avaient pris goût à une méthode aussi lucrative d'exploiter la France, et ils résolurent de traiter de même toutes les villes qui avaient opposé quelque résistance à la même perception des nouveaux impôts. On commença par Rouen : en vain le comte de Harcourt et d'autres Normands demandèrent grâce pour leur province ; on leur imposa silence, en leur reprochant d'avoir parlé contre les intérêts du roi. Deux commissaires, l'un maître des comptes, l'autre chevalier, furent chargés d'exercer les vengeances royales ; on leur adjoignit l'amiral de France Jean de Vienne, avec des troupes pour les seconder. Comme la ville avait déjà été punie quelques mois auparavant

[1] Froissart, c. 204, p. 390.

[2] Ordonn. de France, t. VI, p. 685.—Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 19, p. 69. — Juvénal des Ursins, p. 34. — Pauli Æmilii, p. 309. — Thom. Walsingham, Hist Angl., p. 295.

par Charles VI lui-même, et que depuis elle n'avait point démérité, ces commissaires furent reçus avec une entière confiance, et même des marques d'allégresse publique. Tous leurs ordres avaient été exécutés d'avance : les portes étaient abattues ; les citoyens désarmés, et une députation des notables était venue complimenter les commissaires. Ceux-ci commencèrent par mettre aux arrêts la députation elle-même ; ils firent ensuite saisir dans leurs maisons trois cents des bourgeois les plus considérables ; la quinzaine de Pâques ayant commencé sur ces entrefaites, ils suspendirent leurs opérations pendant sa durée, et ils la passèrent dans les églises avec ce zèle religieux et cette pénitence exemplaire qui étaient le caractère du siècle. Dès que leurs dévotions furent terminées ils firent trois classes de leurs prisonniers : la première, de ceux dont le procès était instruit ; ils furent envoyés au supplice : la seconde, de ceux dont le procès n'était que commencé ; ils furent admis à éviter qu'on le terminât, en se soumettant à la confiscation de leurs biens : la troisième, de ceux contre lesquels on n'avait pu réussir à trouver aucune accusation ; il furent engagés à prêter des sommes qui équivalaient à la totalité de leurs biens, et qu'on ne leur rendit jamais [1]. D'autres commissaires royaux furent envoyés dans les villes de Reims, de Châlons, de Troyes, de Sens et d'Orléans, et ils les traitèrent avec la même cruauté et la même rapacité [2].

Le midi de la France n'était pas moins malheureux que le nord. Les horribles exactions du duc de Berri avaient forcé un si grand nombre de villageois à se réfugier dans les bois et dans les montagnes, que les tuchins, comme on les appelait en Languedoc, commençaient à devenir une puissance formidable. Ils s'étaient emparés de plusieurs châteaux ; des aventuriers anglais avaient établi leur repaire dans d'autres ; ils y vivaient de brigandage, et répandaient la terreur dans toute la province. Les sénéchaux de Beaucaire et de Carcassonne, ayant obtenu quelques subsides des états de leurs sénéchaussées, firent la guerre aux tuchins et aux Anglais, et firent pendre tous ceux des premiers qu'ils purent atteindre [3]. Au mois d'août le duc de Berri vint à Lyon, et il y convoqua les états de Languedoc, auxquels on fit voter l'établissement des mêmes aides qui avaient été imposées à la Langue d'ouï ; après la

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. II, c. 20, p. 71. — Juvénal des Ursins, p. 35.

[2] Froissart, c. 204, p. 390. — Juvénal des Ursins, p. 36.

[3] Hist. du Languedoc, l. XXXIII, c. 15, p. 383. Il dit que Charles VI vint lui-même à Lyon, ce qui est démenti par les dates.

punition des Parisiens. Par une ordonnance que Charles VI rendit à Lyon, il réserva à son conseil la répression des tuchins, interdisant à tous les juges ordinaires d'informer, ou de prononcer contre eux des peines [1].

La guerre que les ducs avaient persuadé au jeune roi de faire à sa bourgeoisie, en détruisant, dans les diverses villes du royaume, son opulence, son industrie et ses priviléges, suffisait pour occuper son activité. Il avait besoin de mouvement, de nouveauté et de supplices, et il croyait régner glorieusement lorsqu'il faisait pendre ou noyer dans la Seine les plus riches bourgeois de Paris et de Rouen, tandis que ses oncles détournaient à leur profit les confiscations qu'il prononçait. Cependant la guerre de Flandre, qui avait été l'occasion de ces mesures effroyables, et qui en avait donné le goût à Charles VI, n'était point finie. Les Gantois avaient encore dans leurs armées trois vaillants capitaines, qui s'étaient signalés dès le commencement des troubles : Pierre Dubois, Pierre Winter et François Ackermann ; le dernier fut choisi pour remplacer d'Arteveld. Ces chefs, après avoir mis la ville en état de défense, tandis que l'armée royale était encore dans leur voisinage, songèrent, lorsqu'ils la virent s'éloigner, à compenser les pertes qu'avait faites leur milice, en recrutant de nouveaux soldats parmi les fugitifs qui leur arrivaient des provinces ruinées par les armées françaises. Bientôt le nombre des combattants sous leurs ordres fut plus grand qu'avant la bataille de Rosebeke, et le désespoir et la soif de vengeance les rendaient plus terribles qu'ils n'eussent jamais été. Pour les tenir en haleine, Ackermann les conduisit à l'attaque d'Ardenbourg, où Charles VI avait laissé une garnison de Bretons et de Bourguignons : la ville fut prise d'assaut, pillée, et tout le butin apporté à Gand. Ackermann ravagea ensuite le territoire d'Alost, de Dendermonde et d'Audenarde, et par ces petits succès il adoucit l'amer souvenir de la défaite de Rosebeke [2].

Mais ce qui importait surtout aux Gantois c'était d'obtenir les secours de l'Angleterre. Ackermann avait été chargé de les solliciter, et l'Anglais Guillaume Farington, qui avait des pouvoirs de Richard II pour conclure l'alliance, était arrivé jusqu'à Calais. Toutefois, il en était reparti lorsqu'il crut la cause des Gantois perdue par la bataille de Rosebeke. Le comte de Flandre fut lui-même cause que les négo-

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXIII, c. 17, p. 384.
[2] Froissart, t. VIII, c. 205, p. 391. — Meyer, Annal. Fland., f. 192, verso.

ciations se renouèrent : il cita devant lui les plus riches des marchands anglais établis à Bruges, qu'il soupçonnait d'avoir facilité la correspondance de ses sujets rebelles avec l'Angleterre. Ces marchands s'enfuirent, et le comte fit aussitôt saisir tous leurs biens [1]. Le peuple anglais en voyant arriver ces fugitifs ressentit, avec une vive indignation, l'outrage qui leur était fait. En même temps, la jalousie contre les Français, l'impatience d'entendre célébrer sans cesse la victoire de Rosebeke, excitaient aussi de la fermentation parmi le peuple. Enfin, le zèle religieux et l'espoir de gagner des indulgences vinrent se joindre encore au ressentiment et à l'envie. L'impétueux Urbain VI avait fait prêcher une croisade contre les clémentins, ou sectateur de Clément VII. Il avait accordé à ceux qui serviraient dans cette guerre le pardon, non-seulement de tous les péchés qu'ils confesseraient, mais encore de tous ceux qu'ils auraient confessés s'ils s'en étaient souvenus; il y joignait la promesse de la récompense des justes et l'assurance du salut éternel : les mêmes grâces étaient promises à ceux qui contribueraient de leur bourse au succès de la croisade. Il désigna pour chef de l'expédition Henri Spencer, évêque de Norwich, qui avait précédemment fait la guerre en Italie, et l'on vit prendre la croix, pour le suivre, à quinze mille fantassins et deux mille cavaliers. En même temps les trésoriers de la croisade avaient rassemblé par des contributions volontaires deux millions et demi de francs, tant le zèle religieux et la foi dans le pouvoir de l'Église étaient encore affermis en Angleterre, et tant les chevaliers et le peuple ambitionnaient de faire leur salut éternel, en versant le sang des Français, en pillant de riches provinces, et en satisfaisant toutes leurs passions les plus brutales [2].

Le conseil de Richard II avait compté que cette croisade seconderait ses vues politiques, et que la ferveur religieuse que le peuple avait déployée le mettrait en état d'envoyer deux armées sur le continent. L'une, sous les ordres de l'évêque de Norwich, débarquerait à Calais pour agir contre la France; l'autre, sous les ordres de Jean, duc de Lancaster, conquerrait le royaume de Castille. Toutes deux rentraient dans les vues d'Urbain VI, car le roi Jean de Castille lui était aussi odieux que le roi de France; il l'avait déposé le 28 mars 1382, déliant

[1] Froissart, c. 205, p. 393. — Meyer, l. XIII, f. 193, verso.

[2] Thom. Walsingham. Hist. Angl., p. 291.—Froissart. c. 206, p. 396.—Meyer, l. XIII. f. 193, recto. — Rapin Thoyras, t. III, l. X, p. 299.

ses sujets de leur serment de fidélité [1]. Il avait ensuite, les 21 et 27 mars 1383, accordé la couronne de Castille au duc de Lancaster, et prodigué les indulgences de la croisade à ceux qui l'aideraient à faire cette conquête [2]. Mais le retour de Portugal du comte de Cambridge fit renoncer à cette expédition. Le roi de Portugal venait de faire la paix avec le roi de Castille, de donner en mariage à Ferdinand, fils de ce dernier, sa fille Béatrix, promise d'abord avec l'hérédité du trône au fils du duc de Cambridge, et cette défection ôtait aux Anglais toute chance d'attaquer la Castille avec succès [3].

L'évêque de Norwich, qui craignait d'être retenu pour quelque motif nouveau, se pressa de partir d'Angleterre malgré les ordres qui le rappelaient à la cour, et il vint prendre terre à Calais, le 23 avril 1383, avec environ six cents lances, et quinze cents autres soldats ; le reste des croisés devait le suivre, et s'il avait lui-même peu d'expérience, Hugues de Calverley, Thomas Trivet et Guillaume Elnham, qui commandaient sous lui, avaient déjà fait leur réputation [4]. Il est vrai que dès ses premiers pas il méprisa leurs avis. Son armée étant déjà suffisamment nombreuse au commencement de mai, il annonça qu'il voulait la mener dans la Flandre maritime. En vain Hugues de Calverley lui représenta que les ordres de Richard II étaient d'attaquer les Français en Picardie, que d'ailleurs il ne devait point oublier que le but des croisés était de faire la guerre aux clémentins, que c'était à ce prix que les indulgences de l'Église leur étaient promises, et que le comte de Flandre aussi bien que tous ses sujets, était urbaniste. L'évêque répondit que Charles VI venait de conquérir la Flandre, que c'était des lieutenants français, des garnisons françaises, et par conséquent clémentines, qui y commandaient ; que d'ailleurs, il valait bien mieux pour les Anglais faire la guerre dans un pays situé en vue de leurs rivages ; que la Picardie, si souvent pillée, ne lui offrirait plus de butin, tandis que la Flandre maritime avait jusqu'alors échappé aux calamités du reste de cette province, et que les Anglais n'y auraient point lieu de porter envie aux vainqueurs de Rosebeke : ce dernier motif décida la masse des croisés, et le 5 mai, l'évêque de Norwich fit sonner ses

[1] Raynaldi, Annal. ecclesiast., t. XVII, anno 1382, § 12-21.
[2] *Ibid.*, 1383, § 7 et 8.
[3] Mariana, de Reb. Hisp., l. XVIII, c. 5, p. 733. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 296.
[4] *Ibid.*, p. 298. — Froissart, c. 206, p. 400.

trompettes, et sortit de Calais à la tête de trois mille hommes environ, prenant le chemin de Gravelines [1].

Personne ne s'attendait à une attaque à Gravelines ; on s'y croyait en pleine paix avec les Anglais, et la ville était sans garnison et sans défense. L'évêque de Norwich la prit d'assaut ; il prit aussi, le surlendemain, un couvent entouré de fossés pleins d'eau, où les bourgeois avaient cru mettre en sûreté leurs femmes et leurs enfants. Tout ce qui portait les armes fut tué, toutes les richesses furent pillées, toutes les femmes et les enfants furent livrés aux brutales passions des croisés[2]. L'effroi se répandit alors dans la Flandre maritime ; chacun mit à l'abri dans les forteresses ce qu'il possédait de meilleur, et le comte de Flandre, qui était à Lille, envoya demander à l'évêque de quel droit il attaquait son pays sans déclaration de guerre, au mépris des traités qui lui garantissaient l'amitié de Richard II. L'évêque feignit d'abord de croire que la Flandre était conquise par les Français et que le comte n'y exerçait plus de souveraineté : quand on lui prouva le contraire, il répliqua qu'il ne relevait point du roi d'Angleterre, qu'il n'attendait point ses ordres, qu'il était soldat du pape Urbain VI, et et qu'il faisait la guerre aux clémentins. Les envoyés de Flandre protestèrent alors qu'eux et leur comte et tout le pays étaient urbanistes comme les Anglais ; n'importe, répliqua l'évêque, la duchesse de Bar, Yolande, possède la seigneurie de Cassel, dans la Flandre maritime, et elle est clémentine. Les députés protestèrent qu'ils iraient demander justice à Richard II ; l'évêque donna aussitôt des ordres pour leur fermer le passage [3].

Les Anglais poursuivant leurs ravages, avaient cependant pris et pillé Bruckbourg, Dunkerque et Mardyck. Le comte chargea l'un de ses nombreux bâtards, Hase de Flandre, de les repousser : celui-ci donna rendez-vous à Bergues aux milices des châtellenies d'Ypres et de Bruges, et il se trouva bientôt à la tête d'une armée assez nombreuse ; mais, malgré la conduite odieuse des Anglais, les Flamands sentaient dans leur cœur plus de ressentiment encore contre les Français ; et les

[1] Froissart, c. 206, p. 403. — Meyer, l. XIII, f. 193, verso. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 298. — Ypodigma Neustriæ, p. 535. — Oudegherst, Chron. de Fland., c. 179, f. 304, verso. — Meyer dit que l'évêque attaqua Gravelines le 20 mai seulement, mais ses dates ne s'accordent pas bien avec les jours de la semaine.

[2] *Ibid.*, c. 206, p. 406. — Meyer, l. XIII, f. 193, verso.

[3] *Ibid.*, c. 206, p. 409. — *Ibid.*, l. XIII, f. 194, recto.

gentilshommes qui étaient à l'armée, remarquant une extrême fermentation parmi les milices, craignirent qu'elles ne les livrassent à l'évêque de Norwich, et les licencièrent. D'autre part, les habitants de Furnes, de Nieuport, de Dixmude et de toute la côte jusqu'à Ostende, ayant vu de plus près les atrocités des Anglais que celles des Français, s'assemblèrent tumultuairement et s'avancèrent jusqu'à Dunkerque pour leur livrer bataille ; ils tuèrent un héraut d'armes que les Anglais leur envoyaient, et combattirent avec fureur, le 24 mai, mais avec tout le désavantage que donne l'ignorance de l'art de la guerre ; cinq ou six mille d'entre eux y furent tués [1].

Après cette victoire les Anglais, auxquels le comte et les gentilshommes n'osaient opposer aucune résistance, et que les Gantois se trouvaient encore heureux d'accepter pour alliés, s'emparèrent de Cassel, de Saint-Venant, de Bergues, et de tout le littoral de la mer : toutes les villes, toutes les campagnes, furent pillées avec la même rigueur, et comme à l'approche des croisés la plupart des villageois s'étaient réfugiés dans les bois avec leurs effets les plus précieux, les Anglais y firent faire des battues pour leur tout enlever. Ils se présentèrent ensuite devant Ypres le 8 juin, et ils commencèrent le siége de cette grande ville, qui dura neuf semaines. Des milliers d'Anglais, qui avaient pris la croix au moment de la prédication de la croisade, mais qui n'avaient point encore passé la mer, avertis des succès de l'évêque de Norwich et de l'abondance du pillage qu'il trouvait en Flandre, arrivaient chaque jour à son camp. La plupart, il est vrai, étaient sans armes, et ne portaient que le bourdon des pèlerins, la croix, et la besace, qu'ils remplissaient de tout ce qu'ils pouvaient voler [2]. Les Gantois, dans leur triste situation, ne pouvaient refuser aucune espèce d'auxiliaire : François Ackermann, Pierre Dubois et Pierre Winter les amenèrent, le 1er juillet, au siége d'Ypres, au nombre, à ce qu'on assure, de vingt mille hommes ; ils engagèrent l'évêque de Norwich à repousser la médiation de l'évêque de Liége, qui voulait lui persuader de faire la paix avec le comte de Flandre, et ils entamèrent quelques négociations qui n'eurent pas de succès avec les bourgeois du parti de la liberté dans Ypres pour les réconcilier avec les Anglais [3].

[1] Meyer, l. XIII, f. 194, verso. — Froissart, c. 207, p. 413.
[2] Meyer, l. XIII, f. 195, verso.
[3] *Ibid.*, f. 195, verso. — Froissart, c. 208, p. 419.

Cependant le comte de Flandre avait imploré l'aide du duc de Bourgogne son gendre, du duc de Bretagne son cousin, qui lui avait de grandes obligations, et du roi Charles VI. Il ne fut pas difficile de persuader à ce dernier que son honneur exigeait qu'il accomplît l'œuvre qu'il avait si bien commencée à Rosebeke l'année précédente. En conséquence, tous les vassaux de la couronne furent convoqués à Arras pour le 15 août. Plusieurs grands seigneurs étrangers, tels que le duc Frédéric de Bavière, le comte de Savoie, et le comte de Genève avec sept cents lances, vinrent grossir l'armée française, pour prendre part aux victoires et au pillage qu'on ne doutait point qui ne lui fussent réservés [1]. Charles VI alla, le 2 août, prendre l'oriflamme à Saint-Denis, et il la donna à porter au sire de la Trémouille. Il se rendit ensuite à Arras, où il passa la revue de son armée. Il y trouva seize mille hommes d'armes, chevaliers ou écuyers armés de pied en cap, et soixante mille fantassins.

L'évêque de Norwich, averti de l'approche de Charles VI, sentit la nécessité de lever le siége d'Ypres. Il renvoya une partie des Gantois chez eux, et, le 8 août, il se retira à Gravelines avec une moitié de ses troupes, tandis que sir Hugues de Calverley s'enferma dans Bergues avec le reste. Le roi avançait lentement par le mont Saint-Éloi, Saint-Omer et Aire : il entra en Flandre par Cassel ; et, traitant en ennemis ceux qui, peu de semaines auparavant, avaient été vaincus par ses ennemis, il livra au pillage et à l'incendie toute la châtellenie de Cassel. Quelques Anglais avaient été laissés à la garde de Tringhen et d'autres châteaux : le connétable de Clisson n'en voulut recevoir aucun à merci, et les fit tuer à mesure qu'ils tombaient entre ses mains [2].

Le 7 septembre, l'armée française arriva devant Bergues Saint-Vinox, et commença l'attaque de cette place : un grand nombre des habitants du pays environnant s'y étaient réfugiés avec leurs effets les plus précieux, pour s'y mettre sous la protection de sir Hugues de Calverley ; car, depuis que les Français, et surtout les Bretons, étaient entrés dans le pays, ils commençaient à trouver les Anglais des ennemis moins redoutables. A une rapacité insatiable, les Bretons joignaient la soif du sang et la lubricité. Dans aucun temps, dans aucune circonstance, on ne voyait leur férocité se ralentir. Après avoir soutenu le premier jour l'attaque des Francais, Calverley reconnut l'impossibi-

[1] Froissart, c. 209, p. 430.—Anonyme de Saint-Denis, l. III, c. 1 et 2, p. 74 et 76.
[2] *Ibid.*, c. 210, p. 437. — Meyer, l. XIII, f. 196, verso.

lité de se défendre dans une si mauvaise place ; il l'évacua pendant la nuit, par la porte qui mène à Dunkerque, où il n'y avait point encore d'assaillants, et il emmena avec lui une partie des réfugiés de la Flandre. Les autres habitants de Bergues, qui avaient donné des preuves de leur attachement au comte, et que les Anglais avaient traités en ennemis, envoyèrent, le 8 septembre au matin, jour de la Nativité de la Vierge, l'abbé de Saint-Vinox à Charles VI, pour lui annoncer que les portes étaient ouvertes, et qu'ils l'attendaient comme un libérateur. L'abbé fut repoussé ; la vengeance du roi fut annoncée aux habitants de Bergues, qui passèrent le reste de la journée dans les transes de la terreur et du désespoir. Au milieu de la nuit l'assaut fut livré, par l'armée française, à ces portes ouvertes, à ces murailles que personne ne défendait : tous les crimes les plus effroyables furent commis dans cette ville malheureuse ; puis, le matin suivant, tous les habitants furent massacrés, à la réserve de quelques religieuses qui furent envoyés à Saint-Omer [1].

Le 14 septembre, Charles VI suivit les Anglais à Bruckbourg, et répartit son armée tout autour de cette ville. Hugues Calverley était résolu de la défendre à outrance, encore qu'elle ne fût entourée que d'un fossé et d'un mur de terre palissadé. Les maisons étaient couvertes de chaume ; les projectiles des Français y mirent le feu en plus de quarante endroits ; mais les Anglais, et les Gantois qui s'y trouvaient avec eux, défendirent les remparts avec vaillance, sans se soucier de l'incendie, et repoussèrent les assaillants [2].

Cependant la saison, qui jusqu'alors avait été fort belle pour tenir la campagne, commençait à se gâter : les ducs étaient fatigués de la guerre, particulièrement le duc de Berri, qui voyait dissiper à l'armée des trésors qu'il aurait mieux aimé détourner à son profit. Le jeune roi, à qui la guerre n'offrait plus un spectacle nouveau, désirait retourner en France. Le duc de Bretagne, qui servait dans son armée avec deux mille lances, conservait cependant pour les Anglais son affection et sa reconnaissance. Il offrit sa médiation pour faire évacuer Bruckbourg ; et, après une conférence où les Anglais montrèrent qu'ils ne ressentaient aucune crainte, et refusèrent d'abandonner les Gantois, leurs compagnons d'armes, une capitulation fut signée le 17 septembre :

[1] Meyer, l. XIII, f. 197. — Froissart, c. 211, p. 444. — Anonyme de Saint-Denis, l. III, c. 3, p. 78.
[2] *Ibid.*, f. 198, verso. — *Ibid.*, p. 449. — *Ibid.*, p. 80.

les Anglais et les Gantois évacuèrent la ville pour se retirer à Calais avec armes et bagages, et les Français, maîtres de Bruckbourg, s'en vengèrent sur les habitants, qu'ils pillèrent et massacrèrent, et sur les maisons, qu'ils incendièrent. Ils gardèrent cependant un long ressentiment contre le duc de Bretagne, pour avoir soustrait les Anglais à leur fureur, et cette médiation honorable lui fut plus tard reprochée comme une trahison [1].

Le 22 septembre, l'armée française évacua la Flandre, où elle s'était signalée par tant de crimes et de cruautés. Quand des chevaliers combattaient contre des chevaliers, ils se croyaient tenus, après la victoire, à user de quelque courtoisie; mais les bourgeois enrichis étaient pour eux l'objet du mépris et de la haine; ils n'avaient besoin d'aucune provocation; ils n'attendaient pas même d'être en guerre avec eux pour s'empresser de les piller et de les massacrer. Cependant la Flandre était réduite à un tel état de désolation, qu'au lieu d'enrichir ceux qui y faisaient la guerre, on ne pouvait plus y maintenir d'armée, sans y amener, à grands frais, des munitions. Aussi la nouvelle que François Ackermann et les Gantois s'étaient rendus, le 17 septembre, maîtres d'Audenarde par surprise [2], ne changea-t-elle point la détermination des oncles du roi de terminer la guerre. La capitulation de Bruckbourg avait amené des ouvertures de paix entre la France et l'Angleterre. On convint d'ouvrir des conférences à Lélinghen, entre Calais et Boulogne. Le 4 novembre, Richard II donna de pleins pouvoirs à son oncle le duc de Lancaster, et à d'autres ambassadeurs, pour y agir en son nom [3]. Les ducs de Berri et de Bourgogne y représentèrent la France; ils étaient accompagnés, de leur côté, par plusieurs prélats et plusieurs seigneurs. Bientôt les plénipotentiaires reconnurent qu'un traité de paix présenterait trop de difficultés, et ils convinrent de signer seulement une trêve. Mais le duc de Lancaster, qui se faisait nommer Jean de Gand, parce qu'il était né dans cette ville, et qui conservait pour elle beaucoup d'affection, déclara qu'il ne consentirait jamais à la trêve si les Gantois n'y étaient pas compris. Le comte de Flandre se récria contre cette

[1] Froissart, c. 214, p. 463. — Meyer, l. XIII, f. 198, verso. — Anonyme de Saint-Denis, l. III, c. 4 et 5, p. 80. — Juvénal des Ursins, p. 40. — Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XIII, c. 42, p. 447. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 304. — Knyghton, p. 2672.

[2] Meyer, f. 199, recto. — Froissart, c. 212, p. 452. — Thom. Walsingham, p. 306.

[3] Rymer, t. VII. p. 413.

faveur accordée à ses sujets rebelles. Mais autant le duc de Berri avait mis jusqu'alors de fureur dans la poursuite de la guerre, autant il témoignait d'impatience d'y mettre un terme, et d'emportement contre ceux qui retardaient les négociations. Il reprocha avec violence au comte de Flandre, d'avoir, par son imprudence, causé tout le dommage et toute la honte de cette longue guerre [1]. Des paroles toujours plus vives, toujours plus amères, furent échangées entre eux : enfin le duc de Berri tira son poignard et en frappa le comte de Flandre à la poitrine ; c'était le 6 janvier 1384 ; le 9, le comte était mort. Cet événement n'est rapporté distinctement que par Meyer, l'annaliste de Flandre, et par les chroniques nationales qu'il cite ; mais la brièveté mystérieuse et les prodiges que rapportent les autres historiens contemporains, qui redoutaient de provoquer la vengeance du duc de Berri et du duc de Bourgogne, confirment un récit qui, en général, a trouvé crédit auprès des historiens plus modernes [2]. La mort du comte de Flandre ayant fait disparaître le seul obstacle qui s'opposât à la conclusion de la trêve, elle fut signée le 26 janvier 1384, et les Gantois y furent compris comme alliés des Anglais, les rois de Castille et d'Écosse, comme alliés du roi de France [3].

[1] On a prétendu qu'un nouveau sujet de querelle s'était élevé entre eux; que le duc de Berri avait épousé en secondes noces la fille et l'héritière de Jean III, comte de Boulogne, et que le comte de Flandre lui ayant demandé l'hommage de ce comté, qui relevait de celui d'Artois, le duc répondit qu'un fils de France ne rendait d'hommage à personne; mais les dates rendent cette anecdote impossible : en effet, le duc de Berri ne perdit sa première femme, Jeanne d'Armagnac, qu'en 1387, et il n'épousa que le 6 juin 1389 la comtesse de Boulogne, âgée alors seulement de six ans. Froissart, t. XI, c. 133, p. 490.

[2] Meyer, l. XIII, f. 200. — Froissart, t. IX, c. 213, p. 10. — Anonyme de Saint-Denis, l. III, c. 6, p. 84. — Juvénal des Ursins, p. 40. — Art de vérifier les dates, p. 643. — Barante, Hist. de Bourg., t. I, p. 234. — Mézerai, t. II, p. 518.

[3] Rymer, t. VII, p. 418.

CHAPITRE XVIII.

Mort du duc d'Anjou en Pouille. Mariage de Charles VI avec Isabeau de Bavière. Charles envoie une armée en Écosse pour attaquer l'Angleterre, et il en conduit une autre en Flandre. Les Gantois se soumettent au duc de Bourgogne. Guerre de Portugal. Immenses préparatifs pour une descente en Angleterre, que le duc de Berri fait manquer. — 1384-1386.

(1384.) Nous venons de faire le tableau d'une des plus cruelles, en même temps d'une des plus humiliantes convulsions auxquelles l'ordre social ait été exposé en France. Après des siècles de souffrance et d'oppression, la grande masse de la nation, poussée à bout par la violence, la cruauté, la rapacité et l'incapacité de ceux qui la gouvernaient; animée en même temps par le sentiment de ses droits, encouragée par de grands exemples, avait pris la généreuse résolution de rejeter enfin le joug de la tyrannie, de forcer ceux qui exerçaient l'autorité publique à respecter ses intérêts, à consulter ses sentiments, à se conformer à ses habitudes. La résistance s'était organisée partout; elle avait commencé avec courage, avec énergie, et ceux cependant que leur patriotisme faisait descendre dans l'arène, y avaient porté avec l'héroïsme de la liberté le respect de l'ordre, l'amour de tout ce qui pouvait être toléré, de tout ce qui pouvait être conservé dans l'ancienne organisation de la société. Les communes de France voulaient être ménagées; elles voulaient être consultées; elles voulaient être libres enfin; mais elles n'avaient pas prétendu dominer ou détruire toutes les prérogatives de la royauté et de la noblesse. La lutte s'était engagée de leur côté avec courage et en même temps avec modération : elles avaient déployé des vertus, une élévation d'âme, que nous avons rencontrées bien rarement dans cette histoire. Malgré leur apparente supériorité, elles avaient été vaincues; elles l'avaient été par un jeune garçon de quatorze ans, chez qui un observateur attentif aurait déjà démêlé les germes de la folie

qui devait bientôt se développer en lui, pour tourmenter par lui pendant trente ans, la France; elles l'avaient été par les princes du sang qui formaient son conseil; et jamais trône n'avait été entouré de princes plus ineptes, plus méprisables, plus cruels. Les communes enfin avaient été vaincues par une noblesse qui ne pouvait pas se glorifier d'une seule vertu; une noblesse farouche, ignorante, avide de pillage, sans élévation d'âme, sans patriotisme, et qui, dans plus d'une occasion, s'était montrée même sans courage. La France avait été vaincue par ses tyrans, et jamais les oppresseurs des peuples n'avaient abusé plus cruellement de leur victoire; jamais, avec une rage plus féroce, ils ne s'étaient acharnés à détruire la population, l'industrie, la propriété d'où devait naître leur propre richesse; jamais gouvernement n'avait semblé prendre à tâche, comme celui de France, de tuer en Flandre, en Languedoc, à Paris enfin, la nation même qu'il gouvernait. Il n'est pas aisé cependant de tuer les nations; et, en les décimant comme avait fait Charles VI, en frappant tous ceux qui se distinguent par la supériorité de leur caractère, par leurs lumières et par leurs richesses, on ne fait que les rendre plus redoutables, plus cruelles, plus incapables de raison ou de ménagement, pour le moment où la lutte recommencera.

Lorsqu'on voit le petit nombre combattre contre le grand, et que c'est le dernier qui est vaincu, il est naturel de s'arrêter pour chercher à reconnaître les causes d'un résultat aussi inattendu. Nous en avons déjà signalé quelques-unes, au commencement du chapitre précédent, dans l'isolement des villes, dans la dépopulation des campagnes et l'abrutissement de leurs habitants : nous avons pu en conclure que, quoique la bourgeoisie fût, sans doute, plus nombreuse que la noblesse, la disproportion entre ces deux corps n'était point telle que si on avait comparé la noblesse à la masse entière de la nation; que, surtout la noblesse devant à sa richesse des moyens faciles de transport; à l'usage de combattre à cheval, la supériorité en rase campagne; et à la possession du pouvoir, la facilité d'agir de concert dans tout le royaume, elle pouvait se présenter sur chaque point de ce royaume tour à tour, et contre chaque commune, avec la supériorité du nombre.

D'autres causes du désavantage des communes dans leur lutte contre la noblesse à cette époque, doivent nécessairement nous demeurer inconnues, parce que ce grand combat ne nous a été décrit que par leurs ennemis. En effet, il ne nous est pas resté, pour cette époque, un seul

historien, un seul chroniqueur de l'ordre des bourgeois, qui ait raconté, avec les sentiments de cet ordre, ou la guerre de Flandre, ou les persécutions éprouvées à Paris, à Rouen, à Reims, à Orléans, ou la tyrannie exercée sur le Languedoc. Nous n'avons d'autres guides que quelques écrivains ecclésiastiques, toujours dévoués à la puissance; et Froissart, l'historien des chevaliers, qui ne se propose d'autre but que d'amuser et de flatter les seigneurs et les nobles dames, qui partage tous leurs préjugés et toute leur haine pour la bourgeoisie, et qui ne désigne jamais les plus héroïques défenseurs de la liberté dans les communes, que par les noms de *pendaille* et de *ribaudaille*. Froissart nous a servi principalement de guide; nous lui avons emprunté le récit des événements, en retranchant seulement les épithètes injurieuses; nous l'avons rectifié quelquefois à l'aide de Meyer, l'annaliste de Flandre, mort en 1552. Sous le règne de Charles-Quint, il avait été permis à ce dernier de révéler ce qui pouvait rendre odieux aux Flamands le roi et la noblesse de France, mais non ce qui aurait excité l'admiration pour les champions de la liberté. C'est donc toujours à partir du camp ennemi, c'est au travers du nuage qu'élèvent les préjugés, l'ignorance et la servilité, que nous cherchons à distinguer les mouvements des héroïques bourgeois du quatorzième siècle. Si quelque écrit, confident des généreuses pensées de Philippe d'Arteveld et de Pierre Dubois, d'Étienne Marcel et de Nicolas le Flamand, nous était demeuré, nous comprendrions mieux leurs projets, leurs espérances, l'organisation des communes, et les difficultés sans nombre avec lesquelles les bourgeois avaient à lutter.

La plus grande de ces difficultés était, sans doute, l'ignorance profonde du peuple, cette même ignorance qui ne lui permit point de former un seul écrivain par lequel il pût faire plaider sa cause devant la postérité, et qui l'avait probablement rendu indifférent au jugement des autres peuples et des âges à venir. Les bourgeois du quatorzième siècle ne pouvaient rien devoir qu'à eux-mêmes; toute l'expérience des siècles passés, toute celle des autres nations n'existait point pour eux. Leurs notions sur la distance, sur la force respective, la population, les finances, les intérêts des États, des corps politiques et des villes dont ils pouvaient craindre l'inimitié ou désirer l'alliance, étaient confuses, fautives et décevantes; leurs ressources financières, l'ordre de leur comptabilité, leur crédit, n'étaient nullement proportionnés à leurs richesses. A la guerre, ils apportèrent de la bravoure; mais ils n'avaient

aucune connaissance de l'art militaire, de l'attaque et de la défense des places, des machines de guerre, des armes même qui leur auraient convenu. Toute l'expérience des anciens, toute celle des derniers âges, toute celle des autres peuples était perdue pour eux; ils ne connaissaient que ce qu'ils avaient vu de leurs yeux. En politique, ils aimaient la liberté, mais sans la connaître, sans la comprendre. Ils croyaient à la nécessité de la rigueur, de la cruauté même dans le gouvernement. Lorsque Pierre Dubois appela Philippe d'Arteveld à prendre les rênes du gouvernement, Froissart assure qu'il lui dit : « Saurez-vous bien faire le cruel et le hautain? car un sire entre » commun peuple, et par spécial à ce que nous avons à faire, ne vaut » rien si il n'est craint et redouté, et renommé à la fois de cruauté. » Ainsi veulent Flamands être menés; ni on ne doit tenir entre eux » compte de vies d'hommes, ni avoir pitié non plus que d'hirondelles » ou d'alouettes qu'on prend en la saison pour manger [1]. » D'après les mêmes fausses notions politiques qui leur enseignaient seulement à déplacer le pouvoir tyrannique, et non à le détruire, les Flamands demandaient que leur ruwaert ou régent s'entournât de pompe et de magnificence; aussi, après la victoire de Bruges, le même d'Arteveld, au dire de Froissart, « tenoit état de prince; car tous les jours par ses » ménestrels il faisoit sonner et corner devant son hôtel, à ses dîners » et à ses soupers, et se faisoit servir en vaisselle couverte d'argent, » ainsi comme si il fût comte de Flandre... Et se vêtoit de sanguines » et d'écarlattes, et se fourroit de menus vairs, ainsi comme le duc de » Brabant ou le comte de Hainault... et donnoit aux dames et aux » damoiselles de grands dîners, soupers et banquets, ainsi comme » avoit fait du temps passé le comte [2]. » La cruauté cependant, qui peut-être façonna les Gantois à une plus prompte obéissance, les fatigua du joug de leurs capitaines, comme elle les avait fatigués auparavant de celui de leur comte, et le luxe dissipa des ressources qu'ils auraient dû réserver pour la guerre.

Comment auraient-ils pu cependant éviter ou cette ignorance ou ces vices? Leur éducation était purement sacerdotale. Il n'y avait pas dans toute la Flandre, bien plus, il n'y avait pas dans toute la France, un homme qui tentât de donner la moindre instruction à la jeunesse, s'il

[1] Froissart, t. VII, c. 101, p. 479.
[2] *Ibid.*, t. VIII, c. 160, p. 217 et 220.

n'était pas élevé et engagé de quelque manière dans les ordres sacrés [1]; il n'y avait aucun moyen d'entretenir les hommes faits, ou par des livres, ou par une instruction orale, soit de leurs devoirs, soit des préceptes de la morale, si ce n'est en leur parlant de la chaire, dans les églises. Par une exception remarquable, tandis que Milleczius, prédécesseur de Jean Huss, prêchait la réforme en Bohême, que Wickleff la prêchait en Angleterre, on ne voyait pulluler aucune hérésie dans toute l'étendue de la France : si quelques vaudois existaient encore dans les vallées des Alpes, et quelques Albigeois dans le Languedoc, ceux qui avaient échappé aux supplices, traqués par l'inquisition, se cachaient soigneusement, et l'on n'entendait plus parler d'eux. Aucun prédicateur indépendant de l'Église, aucun enthousiaste ne pouvait se flatter de captiver l'attention d'un peuple qui avait tant souffert, et qui était sans cesse occupé à défendre ses intérêts matériels. Malgré le schisme, malgré les accusations et les anathèmes que le pape d'Avignon et le pape de Rome fulminaient sans cesse l'un contre l'autre, la foi, dans l'autorité de l'Église et dans ses enseignements, n'était encore nullement ébranlée en France. Le roi, les princes, la noblesse, les soldats, les bourgeois, les paysans, tous sans exception étaient, sinon de bons chrétiens, du moins des chrétiens dévots; ils rapportaient à Dieu toutes leurs actions, toutes leurs déterminaisons, et l'expression *Dieu y ait part*, était sans cesse dans leur bouche. Ils étaient soumis et pleins de foi : on n'aurait pas trouvé dans tout le royaume un homme qui méritât vraiment le titre d'honnête homme, mais on n'y aurait pas trouvé non plus un incrédule [2].

L'enseignement sacerdotal avait amplement chargé la mémoire de la jeunesse; la grammaire latine, la philosophie scolastique, la théo-

[1] Gérard Groet, fondateur des Écoles de frères, qui mourut à Deventer en 1384, avait fondé ces écoles monastiques à Deventer, à Gand, à Bruxelles, à Cambrai et à Gérardmont. Mais ses moines, alors ignorants, à ce qu'assure l'annaliste de Flandre, ne commencèrent qu'un siècle plus tard à acquérir quelques connaissances, par leurs communications avec les Italiens. Meyer, Ann., l. XIV, f. 261, verso.

[2] *Dieu y ait part* était la phrase habituelle pour exprimer l'assentiment. *En nom de Dieu* était la phrase par laquelle on demandait crédit pour ce qu'on disait : un héraut ou roi d'armes n'ouvrait jamais la bouche sans que ses premiers mots fussent *en nom de Dieu*; l'ordre pour commencer les batailles se donnait toujours *en nom de Dieu et de Saint Denis, en nom de Dieu et de saint George*; et les gens de guerre formés en compagnies d'aventure se disaient *amis de Dieu, ennemis de tout le monde*. Froissart, passim. Voyez, entre autres, t. VIII, p. 135, 146, 193, et t. IX, p. 100.

logie, suffisaient pour occuper les têtes, et pour tromper l'activité des hommes studieux : seulement, de tout ce qui était enseigné dans les écoles, rien, absolument rien, n'était applicable aux usages de la vie ; les sons vides de sens de l'antiquité étaient répétés aux oreilles, mais la vie des anciens était soigneusement dérobée aux regards : aucune idée de leur gouvernement, de leur politique et de leur éloquence ; aucune connaissance de leur philosophie et de leur science ; aucun sentiment de leur patriotisme et de leur amour de la liberté, n'était transmis par le prêtre à l'écolier. En même temps les méthodes de l'enseignement étaient toutes serviles, et elles étaient toujours appuyées par des châtiments serviles ; l'autorité de l'écrivain ou du pédagogue était partout mise à la place de la réflexion et de l'examen ; l'art de raisonner n'était rendu subtil qu'aux dépens de la justesse de l'esprit ; la vérité n'était jamais l'objet des recherches du dialecticien, et la critique était inconnue. C'était surtout cependant l'enseignement moral que les prêtres avaient perverti ; en interdisant d'asseoir la morale sur ses vraies bases, sur la bienveillance envers les hommes, en la soustrayant au raisonnement et à la philosophie, et en se la réservant comme un enseignement dogmatique, qui était en quelque sorte la propriété des casuistes, ils l'avaient sortie du cœur pour la mettre dans la mémoire ; ils avaient bouleversé tout l'ordre, toute la proportion des délits ou des péchés, atténuant la gravité des uns, augmentant celle des autres, comme il convenait au pouvoir de l'Église, et surtout au droit qu'elle se réservait de prescrire les pénitences et d'accorder l'absolution. Un esprit pénétré de l'enseignement sacerdotal de la morale, était nécessairement et pour jamais faussé. Celui qui regardait une erreur de foi ou un doute comme plus coupable qu'un crime, la dénonciation ou le massacre d'un hérétique comme plus méritoire qu'une bonne action, ne pouvait jamais être un honnête homme.

Si les communes succombèrent en partie par leurs dissensions, en partie par leur ignorance, il faut aussi chercher en partie les causes de leur destruction dans la passion qui tenait unis leurs adversaires ; dans cette jalousie furieuse, dans cette haine forcenée qui inspirait toute la noblesse pour la faire agir comme un seul homme, qui poursuivait tous les succès à outrance, qui engageait les gentilshommes à combattre, non pas pour vaincre, mais pour exterminer ; qui leur faisait sur le champ de bataille violer tous les usages de la guerre, refuser toute merci à l'ennemi désarmé, et continuer le massacre longtemps

après que la résistance avait cessé. La noblesse donna à la guerre de Flandre un ensemble, une activité que ni Charles VI, ni ses oncles n'auraient été capables de lui imprimer, et après ses victoires elle continua la boucherie des vaincus, la destruction de toutes leurs propriétés, de toutes leurs ressources, avec un acharnement dont aucune guerre n'avait encore donné l'exemple. Il n'y avait qu'un jeune garçon tel que Charles VI, dont le cœur était déjà vicié et la raison à moitié égarée avant de s'être formée ; il n'y avait que des hommes aussi ineptes, aussi méprisables et aussi cruels que les ducs de Berri et de Bourgogne, qui pussent permettre un tel abus de la victoire, une telle destruction des ressources futures de la monarchie qu'ils administraient.

Les événements qui suivirent firent mieux sentir encore la différence entre une guerre de passion, une guerre de corps, telle que celle que la noblesse venait de faire en Flandre, et une guerre abandonnée à la seule direction d'hommes aussi imbéciles que ceux qui étaient alors à la tête des affaires de France.

Pendant la violente agitation qu'avait causée en France la guerre des communes de Flandre, on avait presque oublié l'expédition que le duc d'Anjou avait conduite contre le royaume de Naples ; une brillante armée, un immense trésor, avaient été détournés de leur destination naturelle, la défense du royaume dans la guerre où il était depuis si longtemps engagé, pour tenter une agression injuste dans un pays dont la conquête ne pouvait jamais être utile à la France. On a quelquefois supposé aux rois, contre tous les principes de la légitimité, le droit de disposer par testament de leur couronne, quand les droits d'hérédité semblent si incertains qu'il est nécessaire que leur autorité fasse pencher la balance ; mais il n'y avait dans ce cas-ci aucune incertitude, et l'adoption de Louis d'Anjou par Jeanne de Naples ne pouvait être considérée comme valable, sans bouleverser tout ce qu'il y a de stable dans les institutions monarchiques. Charles de Durazzo, le dernier des mâles de la première maison d'Anjou, avait épousé Marguerite fille de la sœur de Jeanne, et sa plus prochaine héritière par les femmes. Il était impossible d'élever un doute sur leurs droits réunis, c'étaient ces droits que Louis, duc d'Anjou, venait attaquer. Parti de Carpentras le 13 juin 1382 pour entrer en Piémont, il avait traversé sans obstacle l'Italie, avec une armée que les calculs les moins exagérés portent à quinze mille chevaux. Lorsqu'il était entré dans les Abruzzes, le 17 juillet 1382, cette armée avait été grossie par un grand nombre de gentils-

hommes napolitains que leur affection pour la mémoire de Jeanne, ou leur ressentiment contre Charles III, décidèrent à lever l'étendard d'Anjou : les Sanseverini, quelques Orsini, Caraccioli et Zurli, se mirent à la tête de ce parti, qui pendant un siècle et demi demeura fidèle aux Français dans le royaume de Naples [1].

Charles III n'avait point des forces assez considérables pour disputer à Louis d'Anjou l'entrée de son royaume ; il lui laissa tenir la campagne, il garnit ses forteresses, et il attendit l'effet du climat et du changement de nourriture sur les hommes et sur les chevaux. Les Français eurent bientôt épuisé les provisions qu'ils trouvèrent dans les greniers publics. Ils comptaient y suppléer, comme ils faisaient en France, par le pillage des paysans ; mais ceux de l'Abruzze et de la Capitanate, quoique souvent maltraités par les compagnies d'aventure, n'étaient point tombés dans cet état d'impuissance et d'abaissement où la noblesse avait réduit les paysans français. Ils résistaient, ils attaquaient, ils massacraient les maraudeurs et les traîneurs ; ils dressaient des embuscades dans tous les passages difficiles et dangereux, pour surprendre et piller les bagages : cette petite guerre finit par réduire le duc d'Anjou et son opulente noblesse à la plus excessive misère. Il fut obligé de se défaire successivement de toute son argenterie, de toute cette superbe vaisselle de Charles V qu'il avait pillée, et dont il n'avait plus conservé à sa mort qu'un seul gobelet d'argent ; de même lui, qui avait attaché tant de vanité à ne se montrer jamais que revêtu d'habits somptueux, il n'avait plus conservé pour porter par dessus ses armes qu'un fourreau de toile peinte semé de fleurs de lis d'or. Les armes de ses chevaliers, si brillantes lorsqu'il était entré en Italie, étaient toutes rouillées : la plupart avaient perdu leurs chevaux de bataille, et ils suivaient l'armée ou à pied, ou montés sur des ânes, ou tout au plus sur de petits bidets du pays. Dans cet équipage, le duc avait jusqu'à dix fois demandé la bataille à Charles III, le provoquant même par des paroles insultantes, mais Charles était trop sage pour hasarder, par une vanité puérile, un avantage dont il se sentait déjà assuré [2].

Pendant l'été de 1384, les fièvres de la Pouille et les dyssenteries commencèrent à éclater dans l'une et l'autre armée. Charles III fut lui-même très-malade, et déjà l'on avait annoncé qu'il était mort ; il se

[1] Angelo di Costanzo, t. II, l. VIII, p. 64.

[2] Anonyme de Saint-Denis, l. IV, c. 6, p. 93. — Juvénal des Ursins, p. 43. — Froissart, t. VIII, c. 136-138, p. 128, et t. IX, c. 221, p. 42.

rétablit cependant. Son quartier était alors à Barlette, celui de l d'Anjou à Bari ; la ville de Biseglio fut livrée au dernier par quel barons angevins, sous l'engagement solennel qu'il la préserverai tout outrage : mais il n'était pas facile de contenir ces soldats affam dès qu'ils eurent passé les portes, ils commencèrent à piller. L d'Anjou sentait combien il se compromettrait, si dans une circ stance semblable, il ne pouvait pas être maître de son armée : il p courut les rues un bâton à la main, s'efforçant d'arrêter le désordre de réprimer les pillards ; il s'échauffa outre mesure dans cette journ prit la fièvre, et en mourut le 10 octobre [1]. Son armée abandon aussitôt l'entreprise à laquelle il l'avait conduite, et ne chercha p même à demeurer unie, pour obtenir de se retirer sous la foi d'u traité ; chacun ne songea plus qu'à regagner ses foyers au *plus vite* toutefois la plupart moururent en Italie ; parmi les autres, on vit pl sieurs barons, plusieurs des plus fiers chevaliers de France, *traverser* pied, avec leurs habits en lambeaux, toute l'Italie, en mendiant leu pain, pour rentrer dans leur pays.

Louis d'Anjou laissait deux fils, Louis et Charles, dont l'aîné n'était encore âgé que de cinq ans ; leur mère, Marie de Bretagne fille de Charles de Blois, résidait avec eux à Angers, et gouvernait l'apanage de son mari [2]. Elle vint aussitôt à Paris pour demander aux ducs de Berri et de Bourgogne, de l'aider tout au moins à maintenir ses enfants dans la souveraineté de la Provence. Mais ces ducs étaient trop occupés de leurs propres affaires pour lui donner une aide efficace : la Provence, à la réserve des villes d'Arles et de Marseille, se révolta contre les Angevins, déploya les drapeaux de Charles de Durazzo, et installa dans Aix, Spinola, que ce roi y avait envoyé pour gouverneur [3].

Les graves occupations qui empêchaient le duc de Berri de donner des secours à sa belle-sœur et à ses neveux, n'étaient, comme de coutume, que ses efforts pour pressurer les peuples du Languedoc. Il avait obtenu du roi des lettres de rémission, en date du 8 mars 1384, par lesquelles Charles pardonnait aux Languedociens toutes leurs rébellions

[1] Giornali Napolitani. Script. Ital., t. XXI, p. 1052. — Angelo di Costanzo Storia di Napoli, l. VIII, p. 77. — Summonte Historia di Napoli, t. II, l. IV, p. 488. — Giannone, Hist. civile, t. III, l. XXIV, c. 1, p. 354.

[2] Le Laboureur, Introd. à l'Hist. de Charles VI, p. 66. — Froissart, c. 221, p. 44.

[3] Bouche, Hist. de Provence, t. II, l. IX, p. 408.

et désobéissances passées, sous condition qu'ils payeraient en quatre années la somme énorme de huit cent mille francs, pour se racheter des crimes qui leur étaient imputés. Mais comme, ajoutait-il, tous les habitants n'étaient pas coupables de ces crimes, le roi accordait de plus au duc de Berri le droit de choisir en Languedoc cinq mille familles qui seraient exemptées de contribuer à payer cette taxe de rédemption. Le duc de Berri séjourna en Languedoc du 29 avril à la fin de juin, occupé de traiter avec toutes les familles riches, auxquelles il vendait, proportionnellement à leurs facultés, leur inscription sur la liste des cinq mille. En même temps, il faisait poursuivre par ses soldats les tuchins ou paysans révoltés qui avaient répandu l'effroi dans la province; et comme malgré ses ordres, les soldats las de tuer avaient fait sur eux quelques milliers de prisonniers, il fit noyer ou pendre tous ceux que leur fureur avait épargnés [1].

Les affaires du duc de Bourgogne étaient tout autrement importantes. La mort du comte de Flandre laissait la femme du duc, Marguerite de Flandre, héritière des comtés de Flandre, de Bourgogne (ou Franche-Comté), d'Artois, de Rethel et de Nevers, des seigneuries de Malines et de Salins, des terres de l'Isle en Champagne, de Beaufort, et de Jaucourt [2]. La plupart de ces fiefs se soumirent à lui sans difficulté, mais la prise de possession de la Flandre n'était pas une chose facile. Comme la prodigalité de Philippe le Hardi le laissait toujours à court d'argent, il commença pour s'en faire donner par le roi son neveu. Deux sommes de cent mille, et de cent vingt mille francs, lui furent payées pour l'aider à se mettre en possession de la Flandre, et son traitement de conseiller de la régence fut porté de mille francs, à quinze cents, puis à trois mille par mois [3].

Avec les subsides de la France le duc de Bourgogne rassembla un train magnifique de chevaliers et d'écuyers, il les fit revêtir de livrées somptueuses, et il prit possession de la partie de la Flandre qui avait été rendue par le roi à son prédécesseur; d'abord de Lille, où il fit au comte Louis son beau-père des obsèques magnifiques [4], ensuite de Bruges, où il fut reçu le 26 avril, et où il changea la magistrature, et

[1] Anonyme de Saint-Denis, l. IV, c. 1, p. 87. — Juvénal des Ursins, p. 41. — Hist. du Languedoc, t. IV, l. XXXIII, c. 20, p. 384.
[2] Barante, Ducs de Bourg., t. I, p. 255.
[3] P. Planche, Hist. de Bourg., t. III, l. XIII, p. 73. — Barante. t. I, p. 235.
[4] Froissart, t. IX, c. 216, p. 11.

accorda divers priviléges à la ville [1]. Il y avait peu de jours que la princesse Marguerite sa femme avait reçu le serment de fidélité de cette province, lorsque le sire d'Escornay viola la trêve qui avait été récemment conclue avec les Gantois, surprit Audenarde le 17 mai, et y tua plus de trois cents hommes [2]; cet outrage ne fut point puni par le duc de Bourgogne, mais il détermina probablement les Anglais, afin de protéger plus efficacement leurs alliés, à envoyer un lieutenant à Gand; ce fut l'anglais Jean Bourchier, qui y fut reçu avec enthousiasme, et auquel on déféra le titre de *ruwaert* de Flandre [3].

Le duc de Bourgogne avait pu, jusqu'à l'arrivée du lieutenant anglais, se flatter de traiter avec les Gantois, et de les amener à le reconnaître pour leur comte, comme avaient fait les autres Flamands, mais depuis que cette ville était sous la protection immédiate du roi d'Angleterre, il ne pouvait recouvrer sa souveraineté que par la guerre, et il se détermina à la renouveler. Dans des conférences tenues à Boulogne le 14 septembre 1384, la trêve avait été prolongée jusqu'au 1er mai 1385 [4]; le duc de Bourgogne engagea son neveu à ne pas consentir à ce qu'elle le fût pour plus longtemps.

(1385.) Cependant il cherchait en même temps à raffermir son pouvoir dans les Pays-Bas par des alliances. Jeanne, duchesse de Brabant, et tante de sa femme, qui avait perdu son mari le 7 décembre 1383, prenait à tâche d'établir solidement la maison de Bourgogne dans ces provinces, qui devaient tomber toutes successivement sous sa domination. Elle fit rencontrer à Cambrai au mois de janvier 1385, le duc de Bourgogne avec le duc Albert de Bavière, gouverneur, pour son frère Guillaume l'Insensé, des comtés de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et elle conclut un double mariage entre leurs familles; Jean, comte de Nevers, fils aîné du duc de Bourgogne, épousa Marguerite de Bavière, fille d'Albert, et Guillaume, comte d'Ostrevant, fils du même Albert, et héritier présomptif des trois comtés de son oncle, épousa Marguerite de Bourgogne. Les deux mariages furent célébrés le 12 avril à Cambrai, avec une grande magnificence [5]. Le jeune roi de France

[1] Meyer, Annal. Fland., l. XIV, f. 201, recto.
[2] Froissart, c. 220, p. 37. — Meyer, l. XIV, f. 201, recto.
[3] Rymer, t. VII, p. 448.
[4] *Ibid.*, p. 453-458.
[5] Froissart, c. 221, p. 45. — Meyer, Annal. Fland., l. XIV, f. 202, verso.

voulut s'y trouver, pour prendre part aux joûtes et aux tournois, et c'est là qu'il fut question pour la première fois de le marier à une autre princesse bavaroise, la fille du duc Étienne, l'un des trois frères, qui depuis l'an 1375 gouvernaient en commun le duché de Bavière.

Le duc de Bourgogne désirait ce mariage, qui lui semblait devoir augmenter encore son crédit sur l'esprit de son neveu, et la duchesse de Brabant s'était chargée de le négocier. Mais quoique les princes bavarois ambitionnassent vivement une aussi brillante alliance, ils ne laissaient pas de se sentir humiliés de la nécessité d'envoyer d'abord leur fille en France, pour essayer si elle plairait au jeune roi, et plus encore de l'usage qu'on leur annonçait être établi à la cour, de faire examiner par des matrones l'épouse destinée au monarque, pour s'assurer qu'elle pût lui donner des enfants bien constitués [1]. Enfin il fut convenu que la jeune fille, nommée Isabeau, et alors âgée de quatorze ans, se rendrait en pèlerinage à Saint-Jean d'Amiens, sous la conduite de son oncle le duc Frédéric. En effet il l'amena d'abord à Bruxelles auprès de la duchesse de Brabant, puis au Quesnoy, où le duc Albert de Bavière son grand-oncle tenait sa cour. Elle y demeura trois semaines, que la duchesse de Brabant employa à lui faire préparer des habits plus somptueux ; ceux qu'elle portait *étant*, dit Froissart, *trop simples selon l'état de France.* Enfin les nobles pèlerins arrivèrent à Saint-Jean d'Amiens, où Charles VI, le duc et la duchesse de Bourgogne, et les principaux seigneurs de la cour se trouvaient aussi. Le vendredi 14 juillet, la jeune Allemande, qui était fort belle, mais qui ne savait pas un mot de français, fut présentée à Charles VI, et se mit à genoux devant lui. Froissart raconte que Charles, qui n'avait pas encore dix-sept ans, « la prit par la main, et la fit lever, et la » regarda de grand manière ; en ce regard plaisance et amour lui » entrèrent au cœur ; car il la vit belle et jeune, et si avoit grand » désir du voir et de l'avoir. Adonc, dit le connétable de France au » seigneur de Coucy et au seigneur de La Rivière, cette dame nous » demeurera, le roi n'en peut ôter ses yeux ; adonc commencèrent à » parler ces dames et ces seigneurs ensemble, et la jeune dame en » étant debout se tenoit toute coie (immobile), et ne mouvoit ni œil » ni bouche : et aussi à ce jour elle ne savoit point de françois. Quand » on eut été là un espace, les dames prindrent congé au roi, et se » retraïrent, et ramenèrent leur fille [2]. »

[1] Froissart, t. IX, c. 236, p. 93. — [2] *Ibid.*, t. IX, c. 227, p. 99.

On ne savait point encore l'intention du roi, mais Bureau de La Rivière, qui était alors l'homme en qui il avait le plus de confiance, lui ayant demandé ce qu'il pensait de la princesse de Bavière, Charles répondit, non-seulement qu'elle lui plaisait, mais encore qu'il la voulait avoir tout de suite; en sorte que le duc de Bourgogne, qui avait compté conduire la cour à Arras pour y célébrer le mariage dans ses propres États, fut obligé de renoncer aux fêtes qu'il voulait donner au roi. De nouveaux préparatifs furent faits précipitamment à Amiens même, et le lundi 17 juillet 1385, le mariage fut célébré, quatre jours après celui où Charles avait vu pour la première fois Isabeau de Bavière. Au moment de ses noces, il était âgé de seize ans sept mois et quatorze jours. Les deux époux n'entendaient encore pas un mot de la langue l'un de l'autre [1].

La cour avait vécu dans les fêtes depuis les mariages des enfants du duc de Bourgogne, dont on avait commencé à s'occuper dès le mois de janvier, et le mariage de Louis, fils du comte de Blois, avec la fille du duc de Berri, qui s'était célébré au mois de mars [2], jusqu'au mariage du roi, qui s'était fait au milieu de juillet ; mais ces réjouissances n'interrompaient point les préparatifs de guerre qui se faisaient de toutes parts pour attaquer les Anglais. L'intention du gouvernement français était de les combattre en même temps en Guienne, en Écosse, et en Flandre.

Le duc de Bourbon fut chargé de purger les provinces du midi des garnisons anglaises qui les dévastaient; il rassembla ses hommes d'armes à Moulins; le comte de la Marche, son cousin, rassembla les siens à Tours, et le nouveau comte d'Armagnac, qui, le 25 mai 1384, avait succédé à son père, prit à Toulouse le commandement des troupes du duc de Berri [3]. Dans chacune de ses armées, il y avait un corps d'arbalétriers génois : les campagnes de France étaient trop opprimées pour fournir de bonne infanterie, et la France était réduite à solder celle des peuples voisins [4]. Le duc de Bourbon prit Montluc, la Tronchette, Archiac, et plusieurs autres petits forts dans l'Angoumois et la Saintonge, dont il fit passer les garnisons au fil de l'épée; il fut retenu

[1] Froissart, p. 99, et c. 229, p. 108. — Anonyme de Saint-Denis, l. V, c. 3, p. 101. — Juvénal des Ursins, p. 46.

[2] *Ibid.*, c. 225, p. 57.

[3] *Ibid*, c. 225, p. 58. — Hist. du Languedoc, t. IV, l. XXXIII, c. 26, p. 388.

[4] *Ibid.*, t. IX, p. 73, 75, 103 et passim.

neuf semaines au siége de Taillebourg, qui se rendit enfin ; il termina la campagne par le siége et la prise de Breteuil, après quoi il licencia son armée à Limoges [1].

L'amiral Jean de Vienne avait été chargé de conduire en Écosse une armée française, qui, de concert avec les Écossais, devait envahir les comtés septentrionaux de l'Angleterre. Il débarqua heureusement, au mois de mai, à Leith, port d'Édimbourg, mais la pauvreté et la barbarie du pays parurent bientôt insupportables, même aux Français du quatorzième siècle. La capitale ne contenait pas alors plus de quatre cents maisons ; on n'y voyait ni manufactures ni commerce ; les chaumières des paysans du Lothian, la province la plus riche, se composaient de quatre ou six pieux fichés en terre, et sur lesquels ils liaient de la ramée : accoutumés aux incursions des Anglais, ils leur laissaient sans regret brûler des villages qu'ils pouvaient rebâtir en moins de trois jours. Ces villageois si pauvres étaient cependant belliqueux ; ils résistaient aux valets des chevaliers français qui voulaient leur prendre leurs fourrages et leurs vivres, et ils les massacraient souvent [2].

Le roi d'Écosse ne quitta point Stirling pour venir joindre à Édimbourg l'amiral de Vienne : au bout de quelques semaines, cependant, il lui envoya ses fils et son armée ; les Français n'avaient vu de longtemps de plus pauvres armures et des cavaliers montés sur de plus misérables chevaux. Ils entrèrent enfin dans le Northumberland, prenant quelques petits châteaux et brûlant les fermes et les villages. Avertis que Richard II venait à leur rencontre et s'était avancé jusqu'à York, ils rebroussèrent chemin, et se jetèrent dans le Cumberland et le Westmoreland, laissant découverte la basse Écosse et Édimbourg, que les Anglais pillèrent, tandis que les habitants s'étaient réfugiés dans les Highlands, qu'on nommait alors la *sauvage Écosse*. Les Français avaient ainsi été pour les Écossais l'occasion de graves dommages ; ils avaient ravagé des campagnes sans défense, mais ils n'avaient nulle part tenu tête à l'ennemi : la confiance entre les deux nations, et leur affection héréditaire en furent refroidies. Cependant l'expédition de l'amiral de Vienne ne fut pas absolument inutile ; elle empêcha le comte de Buckingham de conduire à Bordeaux les secours qu'il avait promis aux Gascons, et elle fut l'occasion d'une brouillerie entre Richard II et son oncle le duc de Lancaster. Le premier, ennemi de la

[1] Froissart, t. IX, c. 225, p. 73 ; 229, p. 109, et 232, p. 126.
[2] *Ibid.*, c. 225, p. 78 et 84.

fatigue et du danger, orgueilleux, défiant et jaloux, se laissa persuader par ses favoris que son oncle l'exposait à dessein à des hasards extrêmes, pour se défaire de lui [1].

Mais la principale armée française était celle que le roi et le duc de Bourgogne comptaient conduire contre les Gantois; elle s'assemblait à Arras au milieu de juillet. Dès le 1er mai, jour où la trêve avait expiré, les hostilités avaient recommencé en Flandre. Jean de Jumont, que le duc de Bourgogne avait nommé son grand bailli, y commandait la petite guerre contre les Gantois, et dans ce siècle féroce, il avait encore trouvé moyen de se signaler par sa cruauté. « Quand il pouvait attraper
» des Gantois, il n'en prenoit nulle rançon, qu'il ne les mît à mort, ou
» fît crever les yeux, ou couper les poings, ou les oreilles, ou les pieds,
» et puis les laissoit aller en cet état, pour exemplier les autres [2]. »

François Ackermann et Pierre Dubois ne se laissaient point décourager cependant; ils tenaient la campagne avec sept mille Gantois, dans le district nommé les Quatre-Métiers. Au mois de mai, ils tentèrent de surprendre Ardembourg, mais ils furent repoussés [3]. Ils furent plus heureux à Damme, dont ils s'emparèrent par escalade, le 17 juillet, et où ils trouvèrent les provisions dont ils avaient le plus grand besoin. Les femmes de sept des plus illustres chevaliers de Flandre étaient alors réunies à Damme; Ackermann leur donna une sauvegarde, déclarant qu'il ne faisait la guerre qu'aux hommes, et qu'il ne permettrait jamais qu'on vengeât sur des dames les injures qu'avaient reçues les femmes de son parti [4].

La nouvelle de la prise de Damme fut apportée à Charles IV, à Amiens, le lendemain de son mariage. Il jura qu'il ne retournerait point à Paris qu'il n'eût repris cette ville, et laissant, après huit jours de mariage, sa jeune femme à Amiens, il partit le 25 juillet pour Arras, où son armée était rassemblée; puis se dirigeant par Lens, Séchlin, Lille et Ypres, il fut devant Damme le 1er août [5]. Froissart assure que l'on comptait cent mille hommes dans son armée : Ackermann lui tint tête cependant avec beaucoup de valeur, secondé par les quinze cents Gan-

[1] Froissart, c. 233-235, p. 128-150.—Anonyme de Saint-Denis, l. V, c. 4, p. 104. — Juvénal des Ursins, p. 47-49. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 316-317. — Ypodigma Neustriæ, p. 537. — Knyghton, p. 2674-2675.

[2] *Ibid.*, c. 223, p. 65. — Meyer, Annal. Fland., l. XIV, f. 202, verso.

[3] *Ibid.*, c. 226, p. 85.

[4] *Ibid.*, c. 228, p. 103. — Meyer., f. 203, verso.

[5] *Ibid.*, c. 229, p. 110.

tois qu'il avait dans la ville : il repoussa ses avant-postes dans plusieurs brillantes sorties, mais n'ayant pu réussir, comme il l'avait projeté, à faire inonder le camp français par les gens de l'Écluse, et n'ayant plus d'espérance de recevoir d'Angleterre les secours qui lui avaient été promis, il évacua la ville dans la nuit du 27 août, et ramena sa troupe à Gand, sans avoir éprouvé aucune perte. Les Français s'en vengèrent sur les malheureux habitants de Damme, qui avaient été pillés un mois auparavant par leurs adversaires; les vainqueurs, irrités de ce qu'ils ne trouvaient plus rien dans les maisons que les Gantois avaient vidées, mirent le feu à la ville, et en massacrèrent presque toute la population [1]. Après la prise de Damme, l'armée française fut occupée quinze jours encore à ravager et à détruire le pays qu'on nommait des Quatre-Métiers, de manière à n'y pas laisser debout une maison, ou un arbre fruitier; toute la population qui n'avait pas cherché un refuge en Hollande ou en Zélande fut massacrée : pendant ce temps, Charles VI était logé à Arteveld, à deux lieues de Gand, qu'il annonçait vouloir assiéger. Il changea d'avis cependant sur l'assurance qu'il y avait encore dans cette ville pour six mois de vivres. Le 12 septembre, il licencia son armée, et il vint rejoindre sa jeune femme au Creil, où elle était demeurée [2].

Peut-être le duc de Bourgogne avait-il persuadé au roi de licencier son armée, pour donner plus facilement ouverture à ses négociations; malgré la colère et l'orgueil qui l'avaient aveuglé jusqu'alors, il commençait enfin à sentir qu'il valait mieux accorder aux Gantois des conditions honorables que de continuer plus longtemps une guerre aussi ruineuse. La Flandre, ce riche héritage sur lequel il avait compté, ne lui rendait absolument aucun revenu; il avait épuisé ses autres États pour subvenir aux frais de la guerre; la France elle-même pouvait à peine suffire aux dépenses de tous ces armements, et Charles VI avait déjà eu recours aux expédients les plus ruineux pour se procurer de l'argent, entre autres à une refonte générale des monnaies, qui avait causé un immense dommage au commerce [3]. D'autre part les Gantois, après sept ans d'une guerre si acharnée, soupiraient de leur côté pour la paix. Le duc employa Jean de Heylle, chevalier qui avait conservé

[1] Froissart, c. 230, p. 115. — Meyer, l. XIV, f. 204, recto.
[2] *Ibid.*, c. 231, p. 121. — *Ibid.*, verso.
[3] Ordonn. de France, 11 mars, t. VII, p. 107. — Anonyme de Saint-Denis, l. V, c. 1, p. 100. — Juvénal des Ursins, p. 45.

la bienveillance des deux partis, à faire les premières ouvertures aux Gantois, et à leur promettre une amnistie générale, l'observation de toutes leurs franchises et le renouvellement de toutes leurs chartes. Heylle s'adressa d'abord au doyen des bateliers, et à celui des bouchers, Roger de Eurewyn et Jacques Ardembourg, assuré que ces deux métiers souffrant plus que les autres par la guerre, mettraient aussi plus de zèle à un projet de pacification. Par eux, il gagna les autres chefs de métier; François Ackermann lui-même déclara son empressement à poser les armes, s'il pouvait obtenir par la paix les libertés mêmes pour lesquelles il avait combattu : Pierre Dubois au contraire n'avait aucune confiance dans les promesses des princes : il ne cessait de dire que le seul espoir de salut pour les Flamands, c'était de demeurer inviolablement attachés à l'Angleterre [1].

Eurewyn et Ardembourg, pour écarter l'opposition de Dubois et de Jean Bourchier, le lieutenant du roi d'Angleterre, commencèrent par soulever la bourgeoisie. Le jeudi 23 novembre, ils parurent en armes sur la place du marché de Gand, déployant devant eux l'étendard au lion de Flandre, et faisant proclamer, au nom du duc de Bourgogne, l'amnistie générale et la confirmation de toutes les franchises.

Bientôt Pierre Dubois et Jean Bourchier parurent en armes à l'autre bout de la place, déployant aussi le lion de Flandre, mais proclamant le roi d'Angleterre comme seul seigneur du pays. Les bourgeois n'hésitèrent point entre ces deux drapeaux : ils se rangèrent en foule autour de celui du duc de Bourgogne. François Ackermann, qui n'était point ce jour-là à Gand, quand il y rentra, déclara son empressement à travailler à la paix, pourvu que les Gantois songeassent de leur côté à protéger les capitaines Pierre Dubois et Jean Bourchier, qui les avaient si fidèlement servis; tous les bourgeois protestèrent qu'ils les défendraient contre tout outrage, et les feraient conduire, quand ils le voudraient, en sûreté à Calais [2].

Une trêve jusqu'au 1er janvier fut alors proclamée pour donner le temps de conclure les négociations que le duc de Bourgogne avait proposé d'ouvrir à Tournai. Philippe et Marguerite, la duchesse de Brabant et beaucoup de grands seigneurs se rendirent, le 3 décembre, à Tournai, pour ces conférences. François Ackermann y conduisit de son côté la députation des Gantois. Philippe avait compté qu'ils se jetteraient

[1] Froissart, c. 237, p. 162. — Meyer, Annal. Fland., l. XIV, f. 205.
[2] *Ibib.*, c. 238, p. 169. — Meyer, l. XIV, f. 205, verso.

à ses pieds pour demander grâce; ils s'y refusèrent, et déclarèrent qu'ils n'avaient point une semblable commission de leur patrie. Ce furent alors les deux Marguerite, la femme et la bru du duc de Bourgogne, avec la duchesse de Brabant, qui se jetèrent à genoux pour obtenir la grâce des Gantois. Philippe s'empressa de la prononcer. Le 18 décembre toutes les offenses furent pardonnées, toutes les anciennes libertés, toutes les anciennes chartes furent confirmées; tous les prisonniers furent rendus; les Gantois jurèrent fidélité aux nouveaux princes, et tous les souverains des Pays-Bas, aussi bien que les ambassadeurs de France, se rendirent garants du maintien de la paix et de l'observation des libertés flamandes [1].

François Ackermann voulut persuader à Pierre Dubois de profiter de l'amnistie, où il avait été compris, et de demeurer à Gand ; Dubois ne se laissa point ébranler, il partit pour Calais, et ensuite pour l'Angleterre, avec sa femme et ses enfants, et Richard II lui assura une pension de cent marcs par année. A son tour, Dubois fit de vains efforts auprès de son ami, pour qu'il n'acccordât pas aux princes une foi dont rarement ils se montraient dignes, qu'il ne comptât pas sur une reconnaissance qui n'effacerait pas longtemps le souvenir de vieilles injures, et qu'il songeât enfin que si le duc de Bourgogne lui maintenait sa promesse, encore se trouverait-il exposé à la vengeance de tous ceux que, pendant son précédent gouvernement, il avait offensés. Ackermann ferma les yeux sur ces dangers, il ne put se résoudre à s'éloigner de sa patrie, qu'il aimait avec passion. Le 21 juillet 1387, il fut tué devant l'abbaye de Saint-Pierre par le bâtard de Harselle, et loin que le gouvernement songeât à punir son meurtrier, il exila ses neveux, qui se disposaient à le venger [2].

Pendant que la guerre de la liberté se terminait en Flandre, une guerre pour l'indépendance s'allumait en Portugal, et la France n'y demeura pas absolument étrangère. Lorsque Ferdinand roi de Portugal, avait marié, en 1383, sa fille unique Béatrix, qu'il avait déclarée son héritière, à Jean, roi de Castille, il avait regardé l'union du Portugal à la Castille comme devant être la suite naturelle de ce mariage. Il

[1] Meyer, Annal., l. XIV, f. 205, verso. — Froissart, c. 239, p. 180-193. — Anonyme de Saint-Denis, l. V, c. 11, p. 113.—J. Juvénal des Ursins, p. 52.—Barante, Hist. des Ducs de Bourg., t. I, p. 280.

[2] Froissart, c. 239, p. 194, et l. III, c. 35, p. 167. — Meyer, l. XIV, f. 208, verso.

était mort peu de mois après, le 22 octobre 1383, et les Castillans avaient en effet voulu prendre possession du Portugal. Mais les vaillants habitants de ces montagnes n'estimèrent pas qu'il n'y eût plus d'intérêt pour eux à maintenir une indépendance qu'ils avaient défendue pendant des siècles au prix de leur sang, ou qu'ils dussent mettre en oubli leurs inimitiés et leurs jalousies, parce qu'une de leurs princesses épousait un prince ennemi. Ils rappelèrent que les cortès de Lamego avaient déclaré en 1143 que l'héritier de leur royaume, s'il était en même temps souverain d'un État étranger, perdrait tout droit à la couronne de Portugal; et ils appelèrent don Joaô, grand maître de l'ordre d'Avis, frère naturel de Ferdinand, à être le régent et le défenseur de leur royaume [1]. Don Juan repoussa, au mois de juillet 1384, les Castillans, qui assiégeaient Lisbonne; il remporta sur eux, le 19 août 1385, la grande victoire d'Aljubarrotta, et déjà quatre mois auparavant, le 6 avril, il avait été proclamé roi de Portugal par les Cortès de Coïmbre. Les Français avaient envoyé des secours au roi de Castille; les Portugais en demandèrent au roi d'Angleterre; et le duc de Lancaster qui ne renonçait point à sa royauté de Castille, jugeant l'occasion favorable pour disputer de nouveau cette couronne, s'embarqua à Bristol, au mois de mai 1386, avec mille lances et deux mille archers qu'il conduisit en Portugal [2].

(1386.) Le départ du duc de Lancaster, celui des oncles du roi qui avait le plus de capacité et de caractère, affaiblissait Richard II, et pouvait présenter des chances plus favorables aux attaques de la France; il emmenait avec lui les meilleurs soldats de l'Angleterre, et il épuisait le pays d'armes et d'argent. Le gouvernement de son neveu était faible et méprisable. Richard II aimait le plaisir et la mollesse; il se laissait dominer par des favoris, auxquels il prodiguait tous les honneurs, tous les trésors de la monarchie. Celui qui le gouvernait alors était Robert de Vere, qu'il avait fait comte d'Oxford, puis marquis de Dublin, et enfin duc d'Irlande; en même temps, il avait donné les titres de ducs d'York et de Glocester à ses deux oncles les comtes de Cambridge et de Buckingham [3]. Pour conserver plus d'argent pour ses plaisirs, Richard II désirait vivement la paix avec la France, et il avait nommé

[1] Mariana, de Reb. Hisp., l. XVII, c. 7, p. 734. — Froissart, l. III, c. 3, t. IX, p. 224. — [2] Froissart, t. X, l. III, c. 32, p. 117-123.

[3] Rymer, t. VII, p. 481-482. — Froissart, t. X, p. 273. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 320.

des négociateurs pour réconcilier les deux monarchies, ou tout au moins pour prolonger la trêve. Mais par des motifs plus futiles encore, la cour de France voulait la guerre. Le jeune Charles VI aimait le mouvement d'une grande armée, la variété d'événements d'une campagne, l'émotion d'un jour de bataille. Le duc de Bourgogne se plaisait à étaler dans un camp ou à un quartier général, les habits resplendissants d'or et d'argent qu'il faisait vêtir de neuf à sa livrée; le duc de Berri n'aimait de la guerre que le prétexte qu'elle lui fournissait pour de nouvelles concussions de l'argent public : tous trois s'accordèrent pour rompre la négociation avec Richard, et pour annoncer une campagne plus active qu'aucune des précédentes [1].

Les garnisons anglaises de Calais, de Brest et de Cherbourg avaient ravagé tout le pays autour d'elles : celles du Bordelais, de la Saintonge et du Limousin causaient bien plus de dommage encore; plusieurs n'étaient composées que de brigands qui avaient arboré les drapeaux d'Angleterre pour donner une sorte de garantie à leurs pillages : ils avaient fait des conquêtes dans les dernières années, non par la force des armes, mais par des surprises, des escalades de places, quelquefois même en achetant des forteresses à prix d'argent; car un château fort, dans un pays neuf à piller, était une propriété dont un capitaine d'aventuriers sentait bien tout le prix. Si les princes français voulaient la guerre, ils auraient dû continuer les opérations commencées l'année précédente par le duc de Bourbon, pour purger le midi de ce brigandage : les états de Languedoc avaient fourni de l'argent pour cet objet, et le duc de Berri avait donné commission à son neveu, le comte d'Armagnac, de rassembler pour cela une armée. Cet ordre ne fut exécuté que lentement, et avant qu'Armagnac fût entré en campagne, le duc de Berri lui commanda d'amener toutes ses troupes en Flandre. Il quitta en effet le Languedoc, le 17 septembre, le laissant absolument sans défense; le peu de gendarmes qu'il n'avait pas emmenés s'étaient débandés faute de pain. Tout le Bigorre fut alors ravagé par la garnison anglaise de Lourdes; tout le district de Montauban par celles de quatorze petits châteaux situés dans le voisinage; et bientôt les Anglais, étonnés et enhardis en ne rencontrant point d'adversaires, poussèrent leurs dévastations dans toute l'étendue des sénéchaussées de Toulouse et de Carcassonne [2].

[1] Rymer, t. VII., p. 491-497.—Anonyme de Saint-Denis, l. VI, c. 1 et 2, p. 118.
[2] Hist. du Languedoc, l. XXXIII, c. 27 à 30, p. 388.

Les oncles du roi lui avaient persuadé en effet de ne point faire la guerre en France, mais de faire passer des renforts au roi de Castille, pour combattre les Anglais en Portugal, et de réunir ensuite tout le reste des forces de sa monarchie, en Flandre, d'où ils tenteraient tous ensemble une descente en Angleterre.

Le sire de Coucy, le Barrois des Barres, Tristan de Roye, Robert de Braguemont, et Jean de Châtel-Morant, furent successivement envoyés en Castille, où ils furent accueillis par Olivier de Clisson, frère de Bertrand, qui lui avait succédé dans la charge de connétable de ce royaume. Débarqués à Santander, ils empêchèrent le duc de Lancaster de se rendre maître de la Corogne, tandis que tout le reste de la Galice se soumit à lui, et qu'il fut couronné à Saint-Jacques de Compostelle [1]. Pour empêcher les Anglais de faire des progrès ultérieurs, ils persuadèrent au roi de Castille de ravager lui-même son propre pays, et d'abandonner à ses soldats tout ce que les campagnards n'auraient pas mis en sûreté, avant la Toussaint, dans les villes fortes. Ce conseil leur valut à eux-mêmes plus de deux cent mille francs, qu'ils gagnèrent au pillage de la Castille ; en même temps, il leur fit arriver de nombreux renforts de France ; car, dit Froissart, « quand les nouvelles en furent » venues aux pauvres compagnons, chevaliers et écuyers, en Beauce, » en Berri, en Auvergne, en Poitou et en Bretagne, comment leurs » gens étoient enrichis en Castille, si furent plus diligents et plus âpres » assez de partir de leurs maisons et d'aller en Espagne, puisque » renommée couroit que on pilloit aussi bien sur terre d'amis comme » d'ennemis [2]. »

La guerre de Castille était en quelque sorte abandonnée à l'intérêt privé ; la descente en Angleterre était au contraire préparée avec une magnificence royale. Le jeune Charles VI devait la commander en personne ; il devait y être suivi par ses deux oncles, tous les princes, toute la noblesse, et l'armée la plus formidable que la France eût encore mise sur pied. Son projet n'était pas seulement d'obtenir une paix glorieuse ou de forcer les Anglais à évacuer la France ; les chevaliers se promettaient les uns aux autres, « que par eux Angleterre » seroit toute perdue et exilée (rendue déserte), tous les hommes » morts, et femmes et enfants dessous âge, amenés en France et tenus

[1] Froissart, t. X, c. 32, p. 136.
[2] *Ibid.*, c. 24, p. 155.

» en servitude [1]. » Pour transporter l'armée qui se rassemblait de toutes les parties de la France, on avait recueilli tous les vaisseaux qu'on avait pu saisir, acheter ou prendre à loyer, depuis les côtes de Castille jusqu'à celles de la Prusse, et on les avait dirigés sur la Flandre; aussi se trouva-t-il entre l'Écluse et Blankenberg treize cent quatre-vingt-sept vaisseaux, quand on en fit le dénombrement au mois de septembre [2]. Il n'y avait point de pompe, point de magnificence que les seigneurs de France ne voulussent étaler sur les vaisseaux qu'ils choisissaient pour les transporter. On les peignait des plus brillantes couleurs; on les tapissait des étoffes les plus riches; on ornait leurs mâts de feuilles d'or et d'argent; on brodait enfin pour chaque banneret des étendards de soie, couverts de devises chevaleresques.

Pour que le roi, dès son arrivée en Angleterre, y pût être logé avec magnificence, et en même temps pour que son quartier y pût être à l'abri des attaques et des surprises nocturnes, on résolut de lui faire construire une ville en bois qu'il pourrait transporter avec lui, et dans laquelle il s'établirait dès son arrivée. Le connétable de Clisson se chargea de diriger cette construction dans les forêts de Bretagne, et de faire embarquer ensuite toute cette charpente à Tréguier. La ville était carrée; elle avait trois mille pas de diamètre; elle se composait d'une forte enceinte palissadée, et de maisons qui devaient s'aligner dans son intérieur, et qui pouvaient se démonter et se remonter aisément. Quand elle fut terminée, elle formait la charge de soixante et douze vaisseaux [3].

On pouvait prévoir qu'au moment du débarquement des Français, les Anglais auraient soin de faire disparaître tous les vivres de la contrée. On eut donc la précaution, contre l'usage des guerres de cette époque, de faire d'immenses approvisionnements, que les conquérants comptaient porter avec eux. « Les pourvéances, dit Froissart, de toutes
» parts arrivoient en Flandre, et si grosses, de vins et de chairs salées,
» de foins, d'avoines, de tonneaux de sel, d'oignons, de verjus, de
» biscuits, et farines, de graisses, de moyeux (jaunes) d'œufs, battus
» en tonneaux, et de toute chose dont on se pouvoit aviser ni pour-

[1] Froissart, t. X, c. 24, p. 161.
[2] *Ibid.*, p. 158.
[3] Hist. de Bret. du P. Lobineau, l. XIII, c. 58, p. 452. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 323. — Knyghton, de Event. Angl., p. 2679. — Froissart, t. X, p. 160.

» penser, que qui ne le vit adoncques, il ne le voudra ou pourra » croire [1]. »

D'aussi immenses prépartifs coûtaient des sommes énormes, et le trésor était tellement épuisé qu'il fallut chercher de l'argent par toute sorte de moyens. On emprunta tout celui que les prélats, les églises, les couvents purent être forcés à prêter [2]; on leva des tailles, tant sur les cités que sur le plat pays, qui passèrent tout ce qui s'était perçu depuis cent ans. « Beaucoup de riches, dit Froissart, étoient taillés et » taxés au quart de leur chevance, et plusieurs menues gens payoient » plus qu'ils n'avoient de vaillant [3]. »

Tout se faisait lentement en France; ces préparatifs avaient occupé la meilleure partie de l'été : à la mi-août seulement, Charles VI prit congé de la reine sa femme et des princesses; il entendit une messe solennelle à Notre-Dame, et il déclara, en sortant de Paris, qu'il n'y rentrerait point qu'il n'eût fait sa descente en Angleterre [4].

Il prit son chemin par Compiègne, Péronne et Arras, séjournant dans toutes les villes de la Picardie et de l'Artois, qu'il traversait; si bien qu'il n'entra dans Arras qu'à la mi-septembre. Depuis longtemps l'affluence des gens de guerre, qui arrivaient de toutes les parties de la France, était immense dans ces provinces, aussi bien qu'en Flandre. « Tout le pays, dit Froissart, en étoit perdu, ni au plat pays rien ne » demeuroit qui ne fût tout à l'abandon, sans payer maille ni denier. » Les pauvres laboureurs qui avoient recueilli leurs biens et leurs » grains n'en avoient que la paille, et si ils en parloient, ils étoient » battus ou tués. Les viviers étoient pêchés, les maisons étoient » abattues pour faire du feu; ni les Anglois, si ils fussent arrivés en » France, ne pussent point faire plus grand exil que les routes (bandes » de soldats) de France y faisoient [5]. »

Le roi arriva à Lille avec les ducs de Bourgogne et de Bourbon, les ducs de Bar et de Lorraine, les comtes d'Armagnac, de Savoie, de Genève, de Saint-Pol, d'Eu, de Longueville, le dauphin d'Auvergne, les sires de Coucy et de Namur, et un nombre infini de grands seigneurs; mais le duc de Berri n'arriva point, quoiqu'il eût déjà envoyé

[1] Froissart, c. 24, p. 158.
[2] Anonyme de Saint-Denis, l. VI, c. 3, p. 121.
[3] Froissart, p. 158.
[4] Anonyme de Saint-Denis, l. VI, c. 7, p. 126. — J. Juvénal des Ursins, d. 57.
[5] Froissart, t. X, c. 41, p. 246.

en Flandre une partie de sa suite. Les gens de guerre se composaient de vingt mille chevaliers ou écuyers, vingt mille arbalétriers, dont une partie étaient Génois ; vingt mille *gros varlets*, et un nombre infini de gens de moindre condition, quoiqu'on eût prévenu les gentilshommes que nul ne serait admis sur les vaisseaux s'il n'était soldat éprouvé, et que deux ou trois chevaliers devaient se contenter d'avoir entre eux un seul cheval et un seul valet [1].

Les Gantois ne voyaient pas sans une extrême inquiétude se former à leurs portes un armement considérable ; des exemples récents leur avaient appris qu'un pardon solennel ne mettait pas les villes à l'abri d'un châtiment, lorsque Charles VI se trouvait en force pour l'infliger. Les Flamands, au milieu desquels les troupes étaient campées, se voyant tout enlever, étaient réduits au désespoir. Les habitants de Bruges, indignés de ce que leurs femmes et leurs filles étaient exposées aux derniers outrages, voulurent du moins se venger en égorgeant tous les seigneurs logés chez eux, et Jean de Ghistelle eut la plus grande peine à apaiser leur soulèvement [2].

En même temps, l'Angleterre était dans le trouble et la consternation. Richard II ne prenait aucune mesure pour résister à une attaque aussi formidable. Après avoir passé plusieurs mois dans le pays de Galles, ne songeant qu'à ses plaisirs, il était revenu à Londres pour entrer en lutte avec son parlement. Il avait repoussé de ses conseils ses deux oncles, les ducs d'York et de Glocester ; il défendait, contre les représentants du peuple, ses deux favoris, les comtes d'Oxford et de Suffolk, que le parlement voulait éloigner de lui, ou même envoyer au supplice ; et il déclara qu'il aimait mieux recevoir la loi du roi de France, que de la recevoir de ses sujets [3].

Pendant trois mois de suite, le vent avait été propice pour passer en Angleterre ; cependant la saison avançait et le roi ne donnait point l'ordre d'embarquer l'armée : les vivres diminuaient : on payait quelque solde aux seigneurs, aucune au commun des gens de guerre ; et ceux qui étaient arrivés les plus riches en Flandre se trouvaient déjà sans argent. On donna d'abord pour raison du retard l'attente du connétable de Clisson, qui, avec la ville de bois portée sur sa flotte, n'avait

[1] Froissart,, p. 247.
[2] Meyer, Annal. Fland., l. XIV, f. 207, recto.
[3] Froissart, t. X, p. 171, et 176, note. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 323-324.

pas encore mis à la voile de Tréguier. Il ne partit que lorsque le vent était déjà changé. Une partie de ses soixante et douze vaisseaux, jouets d'une grosse de mer, vinrent tomber entre les mains des Anglais; d'autres se perdirent en Zélande; à peine il en put amener la moitié au port de l'Écluse [1]. Mais, après son arrivée, le roi voulut encore attendre le duc de Berri son oncle : celui-ci avait annoncé qu'il était parti de Paris, et qu'il allait arriver; mais le duc de Berri n'aimait point le danger; depuis la bataille de Poitiers, et plus encore depuis sa captivité de cinq ans en Angleterre, il avait surtout peur des Anglais, et il était parfaitement décidé à empêcher la tentative de descente. Ce grand armement avait produit tout l'effet qu'il en avait désiré, en lui donnant l'occasion de doubler les impositions. Il ne restait plus qu'à voir s'il n'y aurait pas aussi des bénéfices à faire sur les approvisionnements quand le moment serait venu de les revendre. Il s'arrêta si bien dans toutes les villes, sur la route, qu'il n'arriva à l'Écluse qu'après le 30 novembre. Il ne fit que rire des reproches qu'on lui adressait d'avoir tant tardé. « Les bonnes gens qui ont payé ce parquoi nous » sommes ci assemblés, lui disoit le duc de Bourgogne, diront, et à » bonne cause, que nous les avons déçus, et que nous avons fait cette » assemblée pour traire or et argent de leurs bourses. — Beau-frère, » répondoit le duc de Berri, si nous avons la finance et les gens l'aient » aussi, la greigneur partie en retournera en France. Toujours va et » vient finance. Il vaut mieux cela aventurer, que mettre les corps en » péril et en doute [2]. »

De prime abord, on ne voulut pas reconnaître qu'il fallait, de force, renoncer à la descente en Angleterre : pendant sept jours après l'arrivée du duc de Berri à l'Écluse, on annonçait chaque soir qu'on s'embarquerait le lendemain; mais enfin il fallut bien céder à la nécessité. Les gens de mer déclaraient qu'au milieu des brouillards du mois de décembre, avec des jours si courts, des nuits si longues, des vents si orageux, ils ne pouvaient pas répondre de faire marcher de conserve plus de trois cents des quinze cents vaisseaux qui partiraient de l'Écluse. On savait qu'on avait donné aux Anglais tant de temps pour se préparer, que toutes les côtes de leur île étaient garnies de gendarmes que partout on rencontrerait une énergique résistance; que tous les vivres seraient enfermés dans les lieux forts; qu'on souffrirait de la

[1] Froissart, c. 43, p. 264.
[2] *Ibid.*, c. 44, p. 271.

disette en s'aventurant dans le pays ; et que les premiers gros temps forceraient la flotte à abandonner l'armée et à regagner les ports de France. Il fallut enfin se résoudre à annoncer qu'on ajournerait l'expédition jusqu'au mois d'avril suivant ; qu'on garderait jusqu'alors les approvisionnements qui pourraient se conserver, et que les chefs pouvaient faire leur profit des autres. Comme personne cependant ne croyait à la reprise d'un semblable projet, tous les approvisionnements furent vendus pour le dixième à peine de ce qu'ils avaient coûté. Le duc de Bourgogne se fit donner la ville de bois, dont il fit un parc ; les gendarmes furent renvoyés sans paye, et ils pillèrent le pays en s'en retournant, comme ils l'avaient pillé en venant. La plupart des vaisseaux qu'on avait rassemblés à l'Écluse tombèrent, en se séparant, entre les mains des Anglais ; et il ne résulta de cet immense armement que la honte et le dommage d'avoir dépensé près de trois millions de francs par pure ineptie [1].

[1] Froissart, c. 44, p. 268, et c. 45, p. 273 et variantes. — Meyer, l. XIV. f. 207, verso. — Anonyme de Saint-Denis, l. VI, c. 9, p. 128. — J. Juvénal des Ursins, p. 57. — Thom. Walsingham, Hist. Angl, p. 325. — Ypodigma Neustriæ, p. 539.

CHAPITRE XIX.

Guerres d'Espagne. Nouveaux préparatifs pour une descente en Angleterre ; ils sont interrompus par le duc de Bretagne, qui arrête le connétable de Clisson dans un guet-apens. Expédition de Charles VI contre le duc de Gueldre ; à son retour, il renvoie ses oncles, et déclare vouloir gouverner seul. — 1387-1388.

L'anarchie de l'Europe, que nous avons déjà signalée, se prolongeait ; on ne pouvait mesurer, sans rougir, avec combien peu de sens, avec combien peu de vertu, la chrétienté était gouvernée. Toutes ses plus puissantes monarchies étaient comme anéanties ; il n'y en avait aucune qui pût ou se faire craindre de ses voisins ou se maintenir en paix dans ses propres limites, aucune qui pût aller de pair avec la France ou l'Angleterre, ou qui ne considérât ces deux puissances avec effroi, avec envie, comme seules en état de décider de la destinée de l'Europe. Et cependant la France et l'Angleterre, gouvernées par deux rois à peine adolescents, et qui ne développaient, en avançant en âge, ni talents ni vertus, se haïssaient sans savoir pourquoi, se faisaient la guerre sans se proposer de but, s'épuisaient en efforts prodigieux l'une contre l'autre sans pouvoir s'atteindre, et n'échouaient jamais dans leurs entreprises que par leurs propres fautes, sans que l'une ou l'autre pût s'attribuer aucun mérite dans les désastres de ses ennemis.

(1387.) Le schisme de l'Église durait toujours, et les deux mêmes hommes qui l'avaient commencé continuaient à décrier le souverain pontificat, Urbain VI, par son orgueil, son impétuosité, son despotisme et sa folie ; Clément VII, par sa rapacité, ses intrigues et sa basse servilité vis-à-vis des rois qui le protégeaient. Le premier mourut seulement le 9 novembre 1389, et le second le 16 septembre 1394 : tant qu'ils vécurent, on ne mit d'une part et d'autre, dans les deux divisions de l'Église, que fort peu de zèle à des tentatives pour faire cesser le schisme.

Wenceslas, roi des Romains, qui négligea toujours d'aller prendre à Rome la couronne impériale, en sorte qu'il ne porta qu'abusivement la titre d'Empereur, ne songea jamais non plus aux intérêts de l'Empire. Séjournant presque toujours en Bohême, il se livrait chaque année davantage à son penchant pour l'ivrognerie, tandis que le corps social, en Allemagne, tombait dans une absolue dissolution. Les villes libres avaient formé entre elles de grandes confédérations; elles appelaient à la liberté les paysans des campagnes, que les seigneurs s'efforçaient de retenir dans le servage : elles leur ouvraient un asile dans leurs murs, et les recevaient avec empressement dans leur bourgeoisie ; mais elles n'avaient pas encore réussi à se conquérir un territoire, de manière à ce que les frontières des villes voisines se rencontrassent. Si elles avaient triomphé des princes et de la noblesse immédiate, qui, de leur côté, s'étaient confédérés contre elles pour leur résister, l'Allemagne entière serait devenue semblable à la Suisse ; elle aurait marché comme elle vers la liberté ; elle l'aurait même devancée, parce que ses villes, situées dans un pays plus fertile et plus accessible au commerce, étaient plus grandes, plus opulentes, et n'auraient pas tardé à être aussi plus éclairées [1].

Déjà la ligue des villes de Souabe s'était alliée à celle des cantons suisses : ces deux confédérations faisaient en commun la guerre aux princes de la maison d'Autriche. Ce fut dans cette guerre que, le 9 juillet 1386, à la glorieuse bataille de Sempach, Léopold II, duc d'Autriche, fut tué, et que la noblesse de la haute Allemagne fut défaite par des paysans mal armés et en petit nombre, qu'elle méprisait autant qu'elle les haïssait [2].

La Hongrie, que Louis I[er], petit-fils de Charles Martel, qui lui-même était petit-fils de Charles d'Anjou, avait rendue si puissante pendant un règne de quarante ans, était précipitée de révolutions en révolutions, depuis la mort de ce monarque, survenue le 11 septembre 1382. Marie, sa fille unique, avait été couronnée sous le nom de roi, parce que les lois de ce royaume excluaient les femmes du trône. Charles III de Durazzo, roi de Naples, le plus prochain héritier mâle, ne voulut point reconnaître que la décision d'une diète pût ainsi changer le sexe d'une princesse. Il y avait moins d'une année que la mort de Louis, duc d'Anjou, l'avait délivré d'un redoutable concurrent à la couronne de

[1] Schmidt, Hist. des Allemands, l. VII, c. 10, t. V, p. 1-23.

[2] Müller, Gesch. der Sch., t. II, p. II, cap. VI, p. 464. — Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche, t. I, c. 9, p. 248.

Naples, lorsque le 4 septembre 1385, il s'embarqua pour la Hongrie, où il força la reine Marie à abdiquer, et où il se fit couronner par la noblesse ; mais, dès le mois de février suivant, il fut blessé par des assassins apostés par la mère de cette reine, et le 6 juin il mourut d'un poison qu'on lui donna pour l'achever [1]. Cependant Charles III fut bientôt vengé : la reine Élisabeth, veuve de Louis, qui avait ordonné ces forfaits, fut arrêtée par le ban de Croatie, et jetée dans la rivière; sa fille Marie fut enfermée dans une prison ; elle en fut retirée seulement le 4 juin 1387, et un mois plus tard, elle fut mariée à Sigismond, marquis de Brandebourg, frère de Wenceslas, roi des Romains. En raison de ce mariage, Sigismond monta sur le trône de Hongrie ; le meurtre de Charles III redoubla aussi l'anarchie du royaume de Naples; ce roi laissait un fils et une fille. Le fils, nommé Ladislas, n'était âgé que de dix ans ; il fut reconnu pour roi de Naples, sous la tutelle de sa mère Marguerite ; mais le parti angevin ou français lui opposait une autre femme et un autre enfant, savoir, Marie de Bretagne et son fils Louis II d'Anjou, qui n'avaient point quitté la France, encore qu'on se battît en leur nom dans tout le royaume de Naples [2], aussi bien qu'en Provence.

En Espagne, le roi Charles II de Navarre, qu'on avait surnommé le Mauvais, et dont on avait fait une sorte d'épouvantail pour les enfants de France, mourut le 1er janvier 1387, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il avait obtenu, en 1383, par la médiation du roi de Castille, que son fils aîné lui fût rendu. Ce jeune prince, gardé jusqu'alors comme otage à la cour de France, avait été obligé, au commencement du règne de son cousin Charles VI, de lui présenter une requête, le 6 février 1381, pour obtenir main levée du patrimoine qu'il avait en France, parce qu'il ne lui restait pas de quoi vivre : le roi l'avait alors nommé administrateur des terres de son père [3]. Mais probablement qu'après le départ du prince pour la Navarre, quelqu'un des hommes en crédit à la cour chercha un prétexte pour s'emparer de ces terres. Un valet de ménestrel fut accusé, ou il s'accusa lui-même, d'avoir voulu empoisonner le roi Charles VI, le comte de Valois son frère, les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, et beaucoup d'autres grands seigneurs,

[1] Joh. de Thwrocz, Historia Caroli Parvi in Script. rer. Hungaricar, t. I, p. 200-212.

[2] Giannone, Hist. civile, t. III, l. XXIV, c. 3, p. 373.

[3] Secousse, Charles le Mauvais, VIIIe Mémoire, t. I, p. II, p. 221-222.

d'après des ordres qui lui auraient été donnés par le roi de Navarre. Toutes les circonstances que rapporta ce valet, nommé Robert de Wourdreton, ont le caractère d'invraisemblance qu'on trouve dans les calomnies des gens du peuple contre les grands, dont ils ne connaissent point les habitudes. La supposition que Charles le Mauvais songeait à empoisonner les princes français, dans un temps où il était tout occupé des affaires d'Espagne, et hors d'état de tirer aucun avantage des crimes dont on l'accusait, était invraisemblable aussi. Cependant un Anglais, nommé Jean d'Elstein fut condamné au supplice, le 20 mars 1385, sur les dépositions de Wourdreton ; après lui avoir fait souffrir des tourments horribles, on partagea son corps en quatre quartiers qu'on exposa aux quatre portes principales de Paris. Le même jour toutes les terres que le prince de Navarre possédait en France furent saisies et mises sous la main du roi [1].

L'évêque d'Acqs, principal ministre de Charles le Mauvais, écrivit à la reine Blanche, sœur de ce roi et veuve de Philippe VI, pour lui annoncer que son frère était mort, le 1er janvier 1387, après une longue maladie, supportée avec une patience chrétienne, qu'il avait déployé toutes les vertus les plus exemplaires, et que sa mort, sans douleur et sans angoisse, avait paru être déjà un avant-goût de la joie des bienheureux : un tel récit ne s'accordait pas avec l'horreur qu'on voulait entretenir en France contre ce prince, aussi répandit-on qu'il avait été brûlé dans son lit par l'imprudence d'un domestique, et que, dans sa longue agonie, il avait éprouvé, par anticipation, toutes les souffrances des damnés [2]. Cependant, sans tenir compte de ces nouvelles, l'avocat du roi institua, le 2 mars, un procès à fin civile contre le roi de Navarre, par-devant le parlement de Paris, afin de le faire condamner pour tous les crimes dont il avait été précédemment accusé, et de confisquer tous les domaines qu'il possédait en France. L'avocat général s'était pressé de commencer ce procès politique, parce qu'il fallait que le prévenu fût tout au moins supposé vivant par ses juges, pour qu'ils pussent le condamner et confisquer ses biens ; aussi il parlait de la nouvelle de sa mort comme d'un bruit vague, auquel il n'ajoutait pas

[1] Secouss, p. 228, 232, 239. — Anonyme de Saint-Denis, l. V, c. 2, p. 101. — J. Juvénal des Ursins, p 46. — Mariana, de Reb. Hisp., l. XVIII, c. 6, p. 733.

[2] Anonyme de Saint-Denis, l. VI, c. 11, p. 131. — Froissart, t. XI, c. 92, p. 184. Mariana, de Reb. Hisp., l. XVIII, c. 11, p. 741. — Favyn, Hist. de Navarre, l. VIII, p. 468.

de croyance. Il paraît cependant que la cour, mieux informée, n'osa pas passer outre [1].

Le fils de Charles le Mauvais, qu'on nomma Charles III ou le Noble, était alors auprès du roi de Castille son beau-frère; il revint en hâte à Pampelune, pour rendre à son père les derniers devoirs, et il fut reconnu comme son successeur.

Presque en même temps, le 5 janvier 1387, Pierre IV ou le Cérémonieux, roi d'Aragon, mourut âgé de soixante-huit ans, dans la cinquante et unième année de son règne, durant lequel il mérita d'être regardé par les Espagnols comme le Tibère de leur nation [2]. Son fils Jean, qui lui succéda, fut à peine monté sur le trône, qu'il fit arrêter sa belle-mère Sybille, et tous les favoris du dernier roi, il les accusa d'avoir hâté sa mort par des arts magiques, il les fit appliquer à la torture, et il en fit périr le plus grand nombre dans les tourments, il fit, il est vrai, grâce de la vie à sa belle-mère, mais en confisquant ses biens. En même temps, pour resserrer son alliance avec la France, il mit l'Aragon sous l'obédience de Clément VII, et il fit mettre en prison l'archevêque de Bordeaux qui lui était envoyé en ambassade par le roi d'Angleterre, sous prétexte qu'il était urbaniste. Son père s'était toujours maintenu neutre entre les deux papes [3].

La guerre continuait en Castille entre trois princes, qui, aussi bien que le roi d'Aragon, prenaient tous également le nom de Jean Ier. Le roi de Castille, qui portait ce nom, était fils de Henri, comte de Trastamare, qui avait détrôné Pierre le Cruel; Jean de Gand, duc de Lancaster, était le second, Jean d'Avis, roi de Portugal, le troisième. Le duc de Lancaster, troisième fils d'Édouard III, ayant épousé Constance, fille aînée de Pierre le Cruel, prétendait en son nom aux couronnes de Castille et de Leon. Il s'était dans l'année précédente, rendu maître de Saint-Jacques de Compostelle, où il s'était fait couronner avec sa femme; pendant l'hiver il avait successivement soumis presque toutes les villes de la Galice, et voulant sans doute effacer la mémoire des cruautés de son beau-père, il leur avait accordé à toutes des capitulations avantageuses, en sorte qu'il avait mérité et obtenu l'affection des Galiciens. Sa fille, d'un premier mariage, Philippine,

[1] Secousse, Charles le Mauvais, t. I, p. II, p. 242-246.
[2] Vita Clementis VII, Scr. Ital., t. III, p. II, p. 742.
[3] Froissart, t. X, c. 46, p. 291. — Mariana, de Reb. Hisp., l. XVIII, c. 11, p. 742.

avait épousé Jean, grand maître d'Avis, que le choix des Portugais avait élevé au trône quoique bâtard, pour défendre contre les Castillans l'indépendance de leur nation [1].

Au moment où les Français avaient été obligés d'abandonner le projet de transporter en Angleterre l'armée rassemblée à l'Écluse, ils avaient cherché à se consoler de cette mortification en portant des forces en Castille, pour y combattre le duc de Lancaster. Sans leur secours le roi de Castille n'aurait pu lui tenir tête, soit que les Castillans fussent réellement de plus mauvais soldats que les Français et les Anglais, ou qu'ils fussent devenus indifférents à sa cause. Selon Froissart, ce roi pouvait mettre sur pied trente mille chevaux armés de dards et d'archegayes, à l'usage de Castille, et autant de gens de pied lançant des pierres avec des frondes, mais, ajoute-t-il, « on y avoit vu et trouvé » tant de lâcheté, que on avoit petite fiance en eux, tant que à la ba- » taille de Naxara, comme à celle d'Aljubarrota, toujours avaient été » les Espagnols déconfits [2]. »

Même avec l'aide des Français, le roi de Castille n'avait point osé tenir la campagne en 1386, ou envoyer des garnisons dans des places menacées. Il s'était tenu enfermé avec ses auxiliaires à Leon ou à Brugos, tandis que le duc de Lancaster attaquait et soumettait, les unes après les autres, les villes de Galice, qui n'étaient défendues que par des bourgeois. Le roi de Castille demandait avec instance de nouveaux secours à la France, et les conseils de Charles VI parurent sentir que l'honneur et l'intérêt de la couronne demandaient également qu'on ne le laissât pas succomber. Guillaume de Lignac et Gaultier de Passac prirent le commandement de mille lances, rassemblées dans le Toulousain; ils traversèrent le comté de Foix et la Navarre, entrèrent en Castille par Logrogno, et rejoignirent le roi à Brugos [3]. Celui-ci voulait les conduire immédiatement contre le duc de Lancaster, mais ils s'y refusèrent : le duc de Bourbon venait d'être nommé par Charles VI pour prendre le commandement de la guerre d'Espagne, ils déclarèrent vouloir attendre leur général, et lui réserver l'honneur du combat [4]. Olivier Du Guesclin, connétable de Castille fut aussi d'avis qu'une bataille serait inutile et dangereuse, et que les renforts français ren-

[1] Froissart, t. X, c. 53, p. 347.
[2] *Ibid.*, c. 58, p. 396, et c. 64, p. 460.
[3] *Ibid.*, c. 55, p. 363.
[4] *Ibid.*, c. 50, p. 321, et c. 58, p. 395.

draient plus de service en défendant contre les Anglais les villes du royaume de Leon qui faisaient frontière de la Galice.

Le duc de Bourbon ne se pressait point d'arriver; il prit son chemin par Avignon, pour avoir une conférence avec Clément VII; et comme en voyage il recevait successivement des nouvelles de la cour, qui l'occupaient bien plus que les affaires d'Espagne, il séjourna à plusieurs reprise à Montpellier, à Béziers, à Carcassonne, à Barcelonne; et lorsqu'il parvint enfin aux frontières de Castille, les chaleurs étaient si étouffantes qu'il n'y avait plus moyen de faire la guerre [1].

Ces chaleurs seules avaient suffi pour détruire l'armée anglaise. Pendant tout l'hiver le duc de Lancaster n'avait pas éprouvé un échec: après avoir soumis la Galice, il s'était avancé, avec le roi de Portugal, son gendre, dans le royaume de Leon, sans pouvoir provoquer les Castillans à rompre une lance [2]. Mais depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de juin, les chaleurs allèrent toujours croissant; bientôt elles devinrent absolument insupportables pour des Anglais. Tous les ruisseaux se desséchaient et les chevaux ou les hommes ne trouvaient qu'à grand'peine de l'eau pour boire; toutes les herbes étaient brûlées par l'ardeur du soleil, et les fourrageurs devaient s'éloigner jusqu'à dix et vingt milles du camp, pour recueillir un peu de foin ou de la paille. Les Anglais buvaient immodérément des vins trop généreux d'Espagne; l'ivresse les mettait ensuite pendant vingt-quatre heures hors d'état de se défendre, souvent aussi elle était suivie de maladies violentes. Dès que les fruits commencèrent à mûrir, les Anglais se jetèrent dessus avec la même avidité; ils croyaient ainsi se rafraîchir, mais ces fruits, mûris par un soleil trop ardent, leur enflammaient le sang. La dyssenterie commença bientôt à se manifester; les chevaux, exténués de fatigue, et manquant de bonne nourriture, mouraient plus rapidement encore que les hommes [3]. Cependant les Anglais avaient continué à avancer dans le royaume de Leon, de concert avec les Portugais ils avaient passé le Duero, et ils occupaient les plaines entre Vilhalpando et Medina del Campo. Ce fut là qu'ils éprouvèrent le plus les misères d'un climat brûlant. Après avoir tout le jour haleté dans la poussière, après avoir bu en quantité des vins violents, faute de trouver de l'eau supportable pour les tremper, ils se couchaient le soir en plein air, par une cha-

[1] Froissart. t. XI. c. 83, p. 111.
[2] *Ibid.*, t. X, c. 67, 68, 69, p, 454-483.
[3] *Ibid.*, t. XI, c. 79, p. 79.

leur encore étouffante, et sans aucune couverture; mais à l'aube du jour un froid très-vif les saisissait, alors la fièvre, ou bien des tranchées cruelles se manifestaient, et ils mouraient en peu de temps. Plus ils souffraient, plus ils désiraient ardemment la bataille : ils firent tout ce qu'ils purent pour provoquer au combat le connétable Du Guesclin, Jean des Barres, Braquemont, la Berlière et les autres chevaliers français qui se trouvaient dans Vilhalpando ; mais dès qu'ils commençaient à caracoler sur le sable, de si épais nuages de poussière s'élevaient autour d'eux, que ne se voyant plus les uns les autres et ne pouvant plus respirer, ils étaient contraints de se séparer [1].

Enfin, la détresse du duc de Lancaster devint telle, qu'il se vit obligé de renoncer à tous ses projets de conquête. Il avait amené avec lui, ou reçu ensuite d'Angleterre, au moins quinze cents hommes d'armes et six mille archers; mais à peine lui restait-il six cents des uns et six cents des autres ; et quoique l'armée portugaise, jointe à la sienne, fût de deux mille chevaux et six mille fantassins, c'était à lui à redouter la bataille, qu'il avait jusqu'alors provoquée [2] : c'est ce que lui représenta Jean Holland, son connétable, en insistant sur la nécessité de songer à un arrangement [3].

Heureusement pour le duc de Lancaster, le roi de Castille était, de son côté, fatigué de la guerre, et non moins dégoûté de ses auxiliaires français que des Anglais, ses ennemis. Les premiers, en effet, qui lui conseillaient de ne jamais combattre, ne s'abstenaient point de piller; les Bretons surtout ne respectaient aucun sauf-conduit, aucun ordre de personne, aucune propriété : ils étaient arrivés en grand nombre en Castille, à la suite d'Olivier Du Guesclin ; comme ils n'estimaient que la guerre, et ne connaissaient d'autre voie à la fortune que le pillage, on les retrouvait dans toutes les armées de l'Europe.

La négociation fut ouverte par le connétable de l'armée anglaise, qui demanda au roi de Castille un sauf-conduit pour des hommes de guerre qu'il voulait congédier. Le duc de Lancaster évita d'y prendre part, pour ne pas reconnaître le titre de son adversaire; il se retira à Saint-Jacques de Compostelle, d'où il se rendit ensuite à Porto, sous la protection d'une escorte portugaise [4]. Pendant ce temps, son conné-

[1] Froissart, p. 83.
[2] Mariana, de Reb. Hisp., l. XVIII, c. 12, p. 742.
[3] Froissart, t. XI, c. 80, p. 89.
[4] *Ibid.*, t. XI, c. 85, p. 125.

table ayant fait son arrangement avec le roi de Castille, licencia son armée, dont les soldats eurent la permission de traverser tout le pays ennemi, de s'arrêter même dans les villes de Castille pour s'y faire guérir, après avoir pris l'engagement de ne pas servir de six ans en Espagne. Ils étaient tellement épuisés, qu'aucun n'eut le courage de traverser de nouveau le royaume de Leon et la Galice, pays où ils avaient tant souffert pour s'embarquer à la Corogne; ils préférèrent s'acheminer lentement et égrenés au travers de toute l'Espagne et de toute la France, en se dirigeant sur Calais [1].

De son côté, le roi de Castille, qui avait enfin reçu à Burgos le duc de Bourbon, se hâta de le renvoyer en France avec de riches présents; il y renvoya de même les trois ou quatre mille lances françaises qui étaient arrivées à son secours dans un temps plus opportun, mais qui lui avaient fait payer bien cher leurs services [2]. Olivier Du Guesclin n'en garda guère que trois cents, avec lesquelles et les Castillans il reconquit en peu de temps toute la Galice. Le duc de Lancaster, pour ne pas être témoin d'un désastre qu'il ne pouvait empêcher, s'embarqua à Porto pour Bayonne, et passa l'automne et l'hiver en Aquitaine, dont Richard II lui avait confié le gouvernement [3].

Quoique l'un des oncles du roi se fût chargé de la guerre de Castille, et que l'armée qui y avait été envoyée pour combattre le duc de Lancaster, fût assez considérable, ce n'était point la principale expédition que les conseils de France eussent préparée contre l'Angleterre. Charles VI voulait poursuivre la guerre; la noblesse, qui ne connaissait d'autre chemin qui conduisît à la fortune que le pillage, le voulait aussi; et les oncles du roi, humiliés du mauvais succès de l'armement fait à l'Écluse l'année précédente, croyaient leur honneur intéressé à laver cet échec par quelque exploit éclatant : ils étaient bien résolus, cette fois, à ne pas s'embarquer eux-mêmes; mais ils avaient donné des ordres pour transporter, au mois de mai, six mille hommes d'armes en Angleterre, avec deux mille arbalétriers, et six mille de ces fantassins qu'on désignait sous le nom de *gros varlets*. On devait les embarquer moitié à Tréguier, moitié à Harfleur. Olivier de Clisson, connétable de France, préparait l'armement de Tréguier, l'amiral de Vienne, le

[1] Froissart, c. 81, p. 93.
[2] *Ibid.*, c. 83, p. 111.
[3] *Ibid.*, c. 100, p. 239.

comte de Saint-Pol et le sire de Coucy dirigeaient celui de Harfleur [1].

Le connétable Olivier de Clisson était le plus ardent ennemi qu'eussent les Anglais : engagé dans leur parti par sa mère, au moment où elle éprouvait le plus violent ressentiment contre Philippe VI, qui avait fait mourir son mari, il avait été élevé parmi eux, et il avait fait ses premières armes sous leurs drapeaux; c'était là qu'il avait conçu contre eux une haine si violente, qu'on était disposé à l'attribuer à quelque outrage secret. Il avait mérité le surnom de *boucher* par les cruautés qu'il exerçait sur eux. Si quelque prisonnier de cette nation tombait entre ses mains, presque toujours il l'égorgeait de sang-froid : aussi il poursuivait son armement de Tréguier avec toute l'activité d'un homme qui aspirait à une grande vengeance. Quoiqu'il gardât les dehors de la déférence envers le duc de Bretagne, son seigneur, il n'avait pas moins de haine pour lui, et il s'occupait alors même des moyens de lui opposer un compétiteur, le fils de Charles de Blois, son ancien rival.

Nous avons vu que Charles de Blois, après avoir été fait prisonnier par les Anglais, leur avait donné ses deux fils en otage, d'abord en 1353, pour obtenir un congé temporaire; puis en 1355, comme gage de sa rançon [2]. Il était mort sans pouvoir les racheter. Après lui, la comtesse de Penthièvre, sa veuve, ou le duc d'Anjou, son gendre, les avaient oubliés dans leur captivité. La comtesse leur mère était morte le 10 septembre 1384; deux ans après, le plus jeune des deux frères, Guy de Blois, mourut aussi après avoir passé trente-trois ans en prison. L'aîné, demeuré seul, abandonné par tous ses puissants amis, n'était plus pour les Anglais un captif d'une haute importance, depuis la réconciliation du duc de Bretagne avec la France, c'était lui que le connétable de Clisson se proposait de délivrer, sous condition qu'il épouserait sa fille, mariage auquel l'orgueilleuse Jeanne de Penthièvre, si elle avait vécu, n'aurait jamais consenti. Lorsque le prisonnier, le malheureux Jean de Blois, eut donné sa parole d'épouser la fille du connétable, aussitôt que, par son moyen, il aurait recouvré la liberté, Clisson entra en négociation avec le favori de Richard II, le comte d'Oxford, qu'il avait fait duc d'Irlande. Le favori n'eut pas de peine à se faire donner par le roi le captif breton, pour qu'il en disposât à sa volonté. Il le vendit alors

[1] Froissart, t. X, c. 60, p. 415.—Anonyme de Saint-Denis, l. VII, c. 2, p. 135. —J. Juvénal des Ursins, p. 61.

[2] Lobineau, Hist. de Bret., l. X, c, 108-109, p, 346, et l. XI, c. 6, p. 351.

au connétable pour le prix de cent vingt mille francs, payables moitié comptant, moitié dans trois ans [1].

Quoique cette négociation eût été conduite avec beaucoup de mystère, le duc de Bretagne en fut informé avant qu'elle eût reçu son accomplissement. Il jugea bien que Clisson, qui avait autrefois combattu contre lui avec tant d'acharnement, et qui n'avait point déposé sa haine, encore qu'il s'efforcât alors de la cacher, ne payait pas une rançon de prince pour le fils de son ancien compétiteur, sans avoir l'intention de lui faire recouvrer la couronne ducale de Bretagne, et de la faire porter aussi à sa fille, qu'il lui donnait pour épouse. Il ne lui témoigna cependant aucun ressentiment, mais il résolut de déjouer ses secrets projets par une trame qu'il tint également secrète. Tandis que le connétable pressait à Tréguier l'armement contre l'Angleterre, le duc de Bretagne convoqua les états de Bretagne à Vannes pour le commencement de juin. Tous les principaux seigneurs du pays s'y rendirent, et le connétable fut des premiers, avec le sire de Leval son beau-frère et le vicomte de Rohan son gendre. On y voyait encore les sires de Dinan, de Châteaubriand, de Rieux, de Rochefort, de Montfort et de Lohéac. Après d'assez longues discussions sur les affaires de la province, le duc de Bretagne donna un grand dîner aux barons qui allaient se séparer. Le lendemain, le connétable en donna un à son tour, et, au sortir de table, il devait retourner à sa flotte à Tréguier. A la fin du repas, le duc vint surprendre les convives chez le connétable. « Il s'assit entre les barons, » dit Froissart, et but et mangea ainsi que par amour et par grand » compagnie, et leur montra plus grand semblant d'amour qu'il n'avoit » oncques fait, et leur dit : Beaux seigneurs mes amis et mes com- » pagnons, Dieu vous laisse aller et retourner à joie, et vous donne » faire telle chose en armes qui vous plaise et qui vous vaille. Ils ré- » pondirent tous : Monseigneur, Dieu vous le veuille mérir (rendre)[2]. »

Le duc faisait alors bâtir assez près de Vannes un château très beau et très fort, qu'il appelait *l'Hermine*, parce que le duché de Bretagne porte l'hermine pour armoiries. Il dit au connétable, à Laval, Rohan, Beaumanoir, et quelques autres barons qui devaient passer devant en retournant à Tréguier : « Beaux seigneurs, je vous prie; à votre dépar- » tement, que vous veuillez venir voir mon châtel de l'Hermine; si

[1] Froissart, t. X, c. 49, p. 311. — Lobineau, Hist. de Bret., l. XIII, c. 70, p. 458. — Daru, Hist. de Bret., t. II, l. V, p. 184.
[2] *Ibid.*, c. 60, p. 424.

» verrez comment je l'ai fait ouvrer, et fais encore. » Tous y consentirent : arrivés au château, « ils descendirent de cheval; le duc, par la » main, les mena de chambre en chambre, d'office en office, et devant » le cellier, et les fit là boire..... Arrivés à l'entrée de la maîtresse » tour, le duc dit au connétable : Messire Olivier, il n'y a homme deçà » la mer qui se connoisse mieux en maçonnerie que vous faites. Je » vous prie, beau sire, que vous montiez là-haut; si me saurez à dire » comment le lieu est édifié : si il est bien, il demeurera ainsi; si il » est mal, je le ferai amender. Le connétable, qui nul mal n'y pensoit, » dit : Monseigneur, volontiers. » Dès qu'il eut passé le premier étage, des hommes, que le duc avait placés là en embuscade pour l'attendre, fermèrent soudainement la porte, se jetèrent sur lui, et le chargèrent de trois paires de fers, en lui disant cependant : « Monseigneur, par» donnez-nous ce que nous vous faisons, car il nous faut le faire : ainsi » nous est-il enjoint et commandé de monseigneur de Bretagne. — » Quand le sire de Laval, qui étoit à l'entrée de la tour, vit l'huis » clorre à l'encontre d'eux, tout le sang lui commença à frémir, et » entra en grand soupçon de son beau-frère le connétable, et regarda » sur le duc, qui devint plus vert qu'une feuille : si dit : Ha ! mon» seigneur, pour Dieu mercy, que voulez-vous faire? N'ayez nulle male » volonté sur mon beau-frère le connétable. — Sire de Laval, dit le » duc, montez à cheval, et vous partez de ci; vous vous en pouvez bien » aller si vous voulez; je sais bien ce que j'ai à faire. — Monseigneur, » répondit le sire de Laval, jamais je ne me partirai sans beau-frère » le connétable. A ces mots, entra le sire de Beaumanoir, que le duc » haïssoit grandement : le duc vint contre lui en tirant sa dague, et » dit : Beaumanoir, veux-tu être au point de ton maître? — Mon» seigneur, dit le sire de Beaumanoir, je crois que mon maître soit » bien. — Et toutefois, dit le duc, je te demande si tu veux être ainsi. » — Oui, monseigneur, dit-il. — Adonc traïst le duc sa dague, et la » prit par la pointe, et dit : Or çà, çà, Beaumanoir, puisque tu veux » être ainsi, il te faut crever un œil [1]. Le sire de Beaumanoir vit bien » que la chose alloit mal; car le duc étoit plus vert que une feuille; si » se mit à un genou devant lui, et lui dit : Monseigneur, je tiens tant » de biens et de noblesse en vous, que, s'il plaît à Dieu, vous ne nous » ferez que droit; car nous sommes en votre mercy; et par bonne

[1] Clisson avait perdu un œil en 1364 à la bataille d'Auray.

» amour, et par bonne compagnie, et à votre requête et prière sommes-
» nous ci venus. Si, ne vous déshonorez pas pour accomplir aucune
» felle volonté, si vous l'avez sur nous, car il en seroit trop grand' nou-
» velle. Or, va, va, dit le duc, tu n'auras ni pis ni mieux qu'il aura.
» — Adonc fut-il mené en chambre, de ceux qui étoient ordonnés
» pour ce faire, et là enferré de trois paires de fers. S'il fut ébahi, il
» eut bien cause, car il sentoit que le duc ne l'aimoit que un petit, ni
» le connétable aussi; si n'en pouvoit avoir autre chose [1]. »

« En soi-même, le connétable se comptoit pour mort, ni nulle es-
» pérance de venir jusques à lendemain il n'avoit; car ce le ébahis-
» soit moult fort, et à bonne cause, que par trois fois il fut desferré,
» et mis sur les carreaux. Une fois vouloit le duc que on lui tranchât
» la tête, l'autre fois vouloit que on le noyât; et de l'une de ces morts
» brièvement il fût fini, si ce n'eût été le sire de Laval : mais quand
» il oyoit le commandement du duc, il se jetoit à genoux devant lui,
» en pleurant moult tendrement, et joignant les mains, et lui disoit :
» Ah ! monseigneur, pour Dieu mercy, avisez-vous ; n'ouvrez pas telle
» cruauté sur beau-frère le connétable : il ne peut avoir desservi mort.
» Par votre grâce, veuillez-moi dire qui vous meut à présent, de être
» si creusement courroucé contre lui, et je vous jure que le fait qu'il
» vous a méfait, je le lui ferai du corps et des biens amender si gran-
» dement, ou je (le ferai) pour lui, ou nous deux tous ensemble, que
» vous oserez le dire ni juger. Monseigneur, souvienne vous, pour
» Dieu, comment de jeunesse vous fûtes compagnons ensemble, et
» nourris tous en un hôtel avec le duc de Lancaster... Monseigneur,
» pour Dieu mercy, souvienne vous de ce temps, comment, avant qu'il
» eût sa paix au roi de France, il vous servit toujours loyalement, et
» vous aida à recouvrer votre héritage. — Sire de Laval, répondoit le
» duc, Clisson m'a tant de fois courroucé, que maintenant il est heure
» que je le lui montre ; et partez-vous de ci, je ne vous demande rien;
» laissez-moi faire ma cruauté et ma hâtiveté ; car je veux qu'il meure.
» — Ha ! monseigneur, pour Dieu mercy, disoit le sire de Laval, af-
» frenez-vous, et modérez un petit votre courage, et regardez à raison.
» S'il en étoit ainsi que vous le fissiez, oncques prince ne fut si désho-
» noré que vous seriez, ni il n'y auroit en Bretagne chevalier ni écuyer
» cité, châtel, ni bonne ville, ni homme nul qui ne vous haïst à mort,
» et ne mît à peine à vous déshériter [2]. »

[1] Froissart, t. X, c. 60, p. 427. — [2] *Ibid.*, c. 60, p. 432.

Par ses instances, le sire de Laval calma enfin la colère du duc ; il retraça vivement à son imagination le déshonneur, le danger qu'il encourait ; mais déjà ce danger, ce déshonneur était encouru, car il s'arrêta quand il était trop tard, quand il joignait seulement l'imprudence à la perfidie, qu'il rendait le pouvoir de lui nuire à celui en qui il avait excité le plus violent ressentiment. Il consentit enfin à promettre au sire de Laval qu'il rendrait la liberté à son beau-frère, pourvu que celui-ci lui remît les forteresses de Castel-Brou, Castel-Josselin, Lamballe et Jugon, et lui payât cent mille francs argent comptant. Le sire de Beaumanoir fut relâché pour qu'il fît ouvrir les forteresses et apporter l'argent, et les fers furent ôtés au connétable [1].

Au bout de peu de jours, l'argent fut préparé, les forts furent remis entre les mains du gens du duc, et le connétable eut permission de sortir avec le sire de Laval du château de l'Hermine. Il avait promis de ratifier le traité qu'il avait signé en prison, dès qu'il serait hors des terres de Bretagne, et il le fit à Moncontour, tandis qu'il était encore dans le trouble et la joie de sa délivrance ; mais la colère ne tarda pas à prendre le dessus, et il se rendit en hâte à Paris pour l'exhaler. Cependant la nouvelle de sa captivité avait suffi pour faire renoncer à l'expédition d'Angleterre. Ses lieutenants, à Tréguier, sentirent bien qu'il ne songerait plus à combattre l'étranger, tandis qu'il avait des offenses personnelles à venger ; ils donnèrent donc congé à tous les gendarmes et arbalétriers qu'ils avaient rassemblés. L'amiral de Vienne, le comte de Saint-Pol et le sire de Coucy firent la même chose à Harfleur, et tant les uns que les autres revinrent à Paris, pour savoir ce que le roi déciderait [2].

Olivier de Clisson, arrivé à Paris, se jeta aux genoux du roi, raconta l'affront qu'il avait reçu, et ajouta : « Pour quoi, très-cher sire et noble
» roi, le blâme et le dommage que le duc de Bretagne m'a faits regar-
» dent grandement à votre majesté royale, car le voyage de mer où moi et
» mes compagnons espérions à aller en est rompu et brisé. Si vous rends
» l'office de la connétablie, et y pourvoyez tel qu'il vous plaira, car je

[1] Olivier de Clisson signa ce traité le 27 juin, et le confirma à Moncontour, le 4 juillet, après avoir été mis en liberté. Froissart, c. 61, p. 437, et note, p. 442. — Religieux de Saint-Denis, l. VII, c. 2, p. 135. — J. Juvénal des Ursins, p. 61. — Lobineau, Hist. de Bret., l. XIII, c. 71, p. 459.— Daru, Hist. de Bret., t. II, l. V, p. 186.

[2] Froissart, c. 62, p. 446.

» ne m'en veux plus charger, ni nulle honneur je n'aurois de le faire. »
Le roi ne voulut point accepter la démission du connétable ; il promit de consulter ses pairs sur le dommage qu'avait éprouvé Clisson, et de lui faire rendre justice. Mais quand celui-ci s'adressa aux ducs de Berri et de Bourgogne, il les trouva fort peu sensibles à l'affront qu'il venait d'éprouver et peut-être satisfaits en secret que l'expédition d'Angleterre fût de nouveau interrompue. Ils avaient fait manquer celle de l'année précédente, parce qu'ils ne voulaient pas exposer leur personne, et à présent ils commençaient à être jaloux de ce que d'autres pourraient réussir sans eux. Les deux ducs blâmèrent l'imprudence de Clisson de s'être livré entre les mains du duc de Bretagne, et ils parurent croire qu'il ne devait accuser que lui-même s'il avait été pris dans un piége si grossièrement tendu [1].

Le roi ne laissa pas que d'envoyer au duc de Bretagne une ambassade, composée de l'évêque de Langres, de Jean de Vienne, et de Jean de Beuil, pour lui reprocher d'avoir rompu l'expédition d'Angleterre, en arrêtant son connétable au moment où il allait exécuter ses ordres; l'évêque de Langres signifia au duc qu'il devait venir s'en excuser au roi en son conseil, et il le somma de rendre à Clisson les places fortes et l'argent qu'il s'était fait livrer pour prix de sa liberté. Le duc répondit qu'il n'avait point eu l'intention de retarder l'expédition que le roi méditait, qu'il n'avait songé qu'à saisir son ennemi dès qu'il pouvait l'atteindre ; qu'il ne se reprochait qu'une chose, c'était de l'avoir laissé en vie, et qu'il avait bien droit de garder les villes et l'argent qu'il avait reçus pour prix de cette vie [2]. Mais le connétable, pendant ce même temps, avait assemblé des troupes, et, avec l'aide des sires de Rohan, de Beaumanoir, de Coetmen, et de quelques autres, il commençait à reprendre les châteaux qu'il avait perdus. Le duc craignit d'avoir affaire à trop forte partie ; il consentit à remettre sous la garde du sire de Laval les places qu'il s'était fait livrer, et à donner des gages pour les cent mille francs, jusqu'à ce que le roi, en son conseil, eût décidé à qui cette rançon devait appartenir, après avoir ouï la défense du duc de Bretagne, et pris l'avis des ducs de Berri et de Bourgogne. Cet accord fut signé à Nantes le 31 décembre ; dès le 27 novembre, les ambassadeurs de France étaient auprès du duc. Dans le même temps, l'autre négociation pour la délivrance de Jean de Blois, qui prit le titre de comte de Penthièvre,

[1] Froissart, c. 62, p. 448.
[2] *Ibid.*, c. 67. p. 495. — Religieux de Saint-Denis, l. VII, c. 3, p. 136.

s'était aussi terminée. Le 20 novembre, Clisson avait payé au duc d'Irlande la moitié de sa rançon ; les oncles du roi et les plus grands seigneurs de France s'étaient rendus caution pour l'autre moitié ; et le 20 janvier 1388, le prisonnier, remis en liberté après une si longue détention, épousa, comme il l'avait promis, Marguerite de Clisson, fille du connétable [1].

Il est probable que le duc de Bretagne, lorsqu'il avait arrêté Clisson, avait compté que s'il provoquait ainsi le roi de France, il pourrait compter d'autre part sur les secours de l'Angleterre, et qu'il se montra plus souple lorsqu'il reconnut combien peu il devait espérer d'appui de ce côté. En effet, le roi Richard II excitait chaque jour davantage le mécontentement, qui commençait déjà à se manifester par des troubles dangereux parmi son peuple, et qui devait enfin le précipiter du trône. Dépourvu des qualités, et même des défauts qui peuvent séduire le peuple ; n'ayant ni bravoure, ni activité, ni habileté dans les exercices du corps [2], il ne s'entourait que de favoris élevés comme lui dans la mollesse, avides de plaisir, et aussi peu propres à la guerre qu'aux affaires publiques. Les principaux étaient Alexandre Neville, archevêque d'York, qu'il avait fait grand trésorier ; Robert de Vere, qu'il avait fait comte d'Oxford, puis duc d'Irlande ; Michel de la Pole, fils d'un marchand de Londres qu'il avait fait comte de Suffolk, de Tresilian, grand juge, ou président du banc du roi, qui ne cherchait dans l'administration de la justice qu'un moyen de satisfaire les passions, ou de servir les vues du gouvernement [3]. Richard distribuait entre ces favoris tous les revenus de l'État, avec une prodigalité scandaleuse. Lorsqu'à la fin de l'année 1386 un parlement avec été convoqué à Westminster pour mettre le royaume en état de défense contre l'invasion préparée à l'Écluse, le trésor s'était trouvé vide, et les dilapidations des favoris du roi avaient été mises en évidence par le conseil national. Les ducs d'York et de Glocester, oncles du roi ; l'archevêque de Cantorbery et le comte de Northumberland, s'étaient signalés par leurs attaques contre ces hommes enrichis des dépouilles nationales, et avaient demandé qu'on leur fît rendre gorge avant d'imposer de nouvelles charges au peuple [4]. De nouveau, le parlement s'assembla le

[1] Froissart, t. XI, c. 99, p. 233. — Lobineau, Hist. de Bretagne, l. XIII. c. 78, p. 464.

[2] Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 327.

[3] Rapin Thoyras, t. III, l. X, p. 297. — [4] Froissart, t. X, c. 59, p. 403.

30 avril 1387, et il obligea les trésoriers du roi à se soumettre à l'examen de leurs comptes : leur infidélité fut prouvée ; l'un d'eux, Simon Burley, fut condamné à mort, et leur chef, l'archevêque d'York, fut destitué de cet office, et renvoyé à son archevêché. Les oncles du roi, et les seigneurs qui les avaient secondés dans leur opposition, formèrent un nouveau conseil d'État, qui prit l'administration des affaires [1].

Pendant ce temps, Richard II s'était retiré dans le pays de Galles, où, plus éloigné de villes, il croyait aussi avoir moins à craindre des mouvements populaires. Son favori, le duc d'Irlande, qui y était avec lui, lui persuada d'y lever une armée contre le parlement, et de lui en donner le commandement. Ce duc réussit en effet à rassembler quinze mille hommes à Bristol, avec lesquels il s'avança jusqu'à Oxford ; mais la faveur du roi n'avait pu lui donner ni courage ni habileté militaire ; et lorsque le duc de Glocester se fut mis à la tête de mille hommes d'armes, auxquels se joignirent seize mille hommes des milices de Londres, avec lesquels il marcha vers Oxford, le duc d'Irlande n'osa pas courir les chances de la bataille à laquelle il conduisait son armée. Monté sur un excellent coursier, il avait pris poste le 20 décembre, à l'extrémité de l'une des ailes de l'armée royale, qu'il avait rangée en bataille. Au moment où la mêlée commença avec l'armée du parlement, il s'enfuit à toute bride, accompagné par Pierre Goulouffre et Michel de la Pole, et il ne s'arrêta que lorsqu'il eut gagné la frontière d'Écosse, d'où il passa ensuite en Hollande : l'armée qu'il avait ainsi abandonnée fut entièrement défaite [2]. L'archevêque de Cantorbery alla ensuite trouver le roi à Bristol ; il lui fit comprendre la nécessité de se soumettre à la volonté nationale, et il le ramena à Londres : on l'y fit consentir à l'exil de ses favoris ; et, comme il avait justement atteint alors sa majorité, fixée à vingt et un ans accomplis en Angleterre, on rejeta sur eux toutes ses fautes, et on lui fit prendre l'engagement de gouverner désormais par lui-même [3].

Les troubles de l'Angleterre semblaient une garantie pour la France ; on ne croyait point encore qu'il y eût de chances de voir sortir de cette île, ou des renforts qui missent le duc de Lancaster en état de recom-

[1] Froissart, t. XI, c. 68 à 70, p. 1 à 28

[2] *Ibid.*, c. 71 à 76, p. 29 à 60. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 332. — Ypodigma Neustriæ, p. 542. — Knyghton, p. 2703.

[3] *Ibid.*, c. 77, p. 66.

mencer sa guerre en Castille, ou des nouvelles armées qui débarquassent à Bordeaux, à Brest, à Cherbourg ou à Calais, pour attaquer les provinces voisins de ces places demeurées aux Anglais. Ce n'est pas que les hostilités fussent suspendues ; des capitaines aventuriers, nés en France pour la plupart, tenaient au cœur de la France des châteaux au nom des Anglais, d'où ils ravageaient tout le pays environnant. Le Breton Geoffroi Tête Noire était maître du fort château de Ventadour en Limousin, sur les frontières de l'Auvergne et du Bourbonnais, d'où il désolait ce trois provinces; il ne permettait aux paysans de cultiver leurs terres qu'autant qu'ils s'étaient rachetés avec lui par des compositions annuelles [1]. Perrot le Béarnais tenait de même la forteresse de Chabuet en Limousin; Géronnet de Ladurant avait réussi à s'emparer par surprise de celle de Montferrant en Auvergne, qu'il abandonna cependant après l'avoir pillée [2]. Mais ni les oncles du roi, ni le roi lui-même, ne songeaient à délivrer la France de ces brigands. Tout projet d'invasion en Angleterre était également abandonné; une nouvelle provocation, fort à propos pour les Anglais, était venue distraire le roi, et il n'avait plus d'autre pensée que de porter la guerre en Gueldre.

(1388.) Guillaume de Juliers, fils du marquis de Juliers et de l'héritière de Gueldre, n'avait obtenu possession du duché de Gueldre qu'après l'avoir disputé à Jean de Blois, qui avait épousé une sœur de sa mère; il en avait conservé du ressentiment contre la France, et de la partialité pour les Anglais; il avait eu ensuite des différends avec le duc de Brabant et la duchesse sa veuve, pour la possession de la ville de Grave, et de divers châteaux déjà disputés entre les ducs ses prédécesseurs et les ducs de Brabant, et il avait été à cette occasion traversé de nouveau dans ses vues par le duc de Bourgogne et la France. Il avait fait alors un voyage en Angleterre pour s'y assurer un appui, et, le 7 octobre 1387, il avait fait hommage au roi Richard, pour une pension de 1,000 livres sterling, moyennant laquelle il s'engageait à le servir avec un certain nombre de gendarmes [3].

La duchesse Jeanne de Brabant n'avait pas d'enfants, et elle regardait Marguerite duchesse de Bourgogne, fille de sa sœur et du comte de Flandre, comme son héritière. Les Anglais ne prévoyaient pas sans

[1] Froissart, t. XI, c. 93, p. 186.
[2] *Ibid.*, c. 95, p. 196.
[3] Le traité dans Rymer, t. VII, p. 564.

jalousie la réunion de cette province à la Flandre, et l'accession de pouvoir qu'en recueillerait le duc de Bourgogne, déjà trop puissant ; ils le voyaient donc avec plaisir inquiété par le duc de Gueldre. Mais celui-ci, qui était jeune et aventureux, ne s'en tint pas à poursuivre les guerres héréditaires de sa famille contre le Brabant ; il résolut de déclarer la guerre au duc de Bourgogne et au roi de France ; et quand son père, le marquis de Juliers, voulut le détourner d'une aussi téméraire entreprise, il lui répondit : « Plus est riche et puissant le duc de » Bourgogne, tant y vaut la guerre mieux ; j'ai trop plus cher à avoir » à faire à un riche homme, qui tient grand foison d'héritages, qu'à » un petit comtelet, où je ne pourrois rien conquêter : pour une buffe » que je recevrai, j'en donnerai six [1]. » Sur cette belle assurance il avait envoyé défier le duc de Bourgogne et le roi de France : bien plus ses lettres étaient, à ce qu'on assure, si arrogantes et si insultantes, qu'elle causèrent à Charles VI le plus violent courroux [2].

Cependant, lorsque le roi avait annoncé son intention d'aller porter la guerre en Gueldre, cette expédition lointaine avait causé beaucoup d'inquiétude à sa cour. On n'y parlait que des grandes rivières qu'il faudrait traverser, des campements qu'il faudrait faire dans un pays bas et malsain, de la haine des peuples contre les Français, dans toute la basse en Allemagne, et surtout du danger que courraient les chevaliers de demeurer prisonniers de quelques Allemands ; « car ils sont, » dit Froissart, moult convoiteux, et n'ont point pitié de nulluy, puis » qu'ils en sont seigneurs, mais les mettent en prisons étroites, et en » ceps merveilleux, en bines, en fers, et en gresillons, et en autres » attournements de prisons, dont ils sont de ce faire subtils, pour » attraire plus grand rançon [3]. »

Dès le mois de mai 1388, la guerre avait recommencé entre les Brabançons et le duc de Gueldre : les milices de Bruxelles, Louvain, Nivelle, Liége, et des autres villes de Brabant, formant une armée qu'on prétendait forte de quarante mille hommes, assiégeaient Grave sur la Meuse, la principale des places dont la souveraineté était contestée entre les deux duchés. La duchesse de Brabant s'était avancée jusqu'à Bois-le-duc : le duc de Gueldre, qui avait eu peine à rassembler

[1] Froissart, t. XI, c. 90, p. 173.
[2] *Ibid.*, c. 91, p. 176.
[3] *Ibid.*, c. 101, p. 251.

trois ou quatre mille hommes, se tenait à Nimègue [1]. Les Brabançons semblaient avoir peu besoin de l'aide de la France pour vaincre un si faible ennemi. Cependant, comme ils avaient passé la Meuse, vers la fin de juillet, au pont de Ravenstein, le duc de Gueldre tomba sur eux à l'improviste avec une poignée de soldats, les mit dans une complète déroute, les rejeta sur la Meuse, où beaucoup d'entre eux se noyèrent; leur prit dix-sept drapeaux, et força leur armée découragée à lever le siége de Grave [2].

Cette déconfiture acheva de déterminer Charles VI et le duc de Bourgogne à mettre en oubli tout autre intérêt pour marcher contre le duc de Gueldre. Ils avaient cependant alors plusieurs affaires importantes sur les bras; et d'abord ils avaient lieu d'être alarmés des mesures que prenait le duc de Bretagne: on savait qu'il se préparait à la guerre, qu'il s'attachait à gagner la faveur de la bourgeoisie, dans les bonnes villes de son duché, pour la faire consentir à l'alliance avec l'Angleterre, alliance que les gentilshommes bretons repoussaient toujours de tout leur pouvoir [3]. Les ducs d'York et de Glocester, qui dirigeaient désormais Richard II, semblaient plus que ses précédents favoris, prendre intérêt aux affaires du continent. Ils avaient confié à Richard, comte d'Arundel, le commandement d'une flotte portant mille hommes d'armes, et trois mille archers; ce comte, après avoir mis à la voile de Southampton, le 20 mai, n'avait cessé de parcourir les côtes de Bretagne et de Normandie, comme s'il s'attendait à y voir quelque nouveau partisan se déclarer pour lui. Et ce n'était pas du duc de Bretagne seul qu'on pouvait se défier; le roi de Navarre Charles III, son beau-frère avait encore beaucoup de partisans en Normandie, et ses agents partis de Cherbourg, où il avait reçu garnison anglaise, se répandaient dans le Cotentin et le comté d'Évreux pour chercher à soulever les peuples en faveur de l'héritier de leurs anciens seigneurs [4]. Les troubles de l'Angleterre, qu'on avait cru d'abord devoir assurer la tranquillité de la France avaient au contraire fondé un gouvernement qui se faisait un mérite aux yeux de la nation de rétablir sur le continent l'honneur de ses armes. Les ducs d'York et de Glocester accusaient les favoris de Richard, dont les uns étaient en fuite et les autres avaient été envoyés

[1] Froissart, c. 102, p. 257. — Meyer, Annal. Fland., l. XIV, f. 208, verso.
[2] *Ibid.*, c 111, p. 325.
[3] *Ibid.*, c. 101, p. 254.
[4] *Ibid.*, p. 255.

au supplice, d'être entrés avec la France dans des négociations secrètes pour lui livrer Calais et lui faire rendre l'hommage lige par Richard II pour Bordeaux, sous condition que Charles VI l'aiderait à anéantir les libertés de l'Angleterre; et cette accusation redoublait l'acharnement du peuple anglais contre la France [1].

Mais autant le duc de Bretagne, se sentant appuyé par le gouvernement et le peuple anglais, montrait d'arrogance, autant les oncles du roi semblaient empressés à lui faire toutes les concessions qui pouvaient le calmer. Ils lui envoyèrent le sire de Coucy et d'autres barons pour lui offrir leur médiation, et lui promettre toute leur faveur [2]. Ils l'engagèrent à venir les rencontrer à Blois, et après avoir passé là quelques jours avec lui en fêtes et en réjouissances, ils le déterminèrent enfin à venir à Paris, rendre hommage à Charles VI, ce qu'il n'avait point encore fait depuis que ce jeune roi était monté sur le trône, et en même temps à soumettre sa cause au parlement. D'autre part ils s'engagèrent envers lui à faire en sorte qu'il ne rencontrât point à Paris, ou le connétable, ou le comte de Penthièvre son gendre, à moins qu'il ne voulût les voir [3].

Le duc de Bretagne fit en effet son entrée à Paris dans la soirée du 24 juin. Lorsqu'il se présenta au roi, il mit trois fois le genou en terre en s'approchant de lui ; il se découvrit la tête et lui dit : « Monseigneur, je vous suis venu voir ; Dieu vous maintienne. — Grand mercy, dit le roi ; cousin, vous nous êtes le bien venu ; nous avions grand désir de vous voir ; si vous verrons tous à loisir, et parlerons à vous. — A ces mots il le prit par le bras et le fit lever sus. Quand le duc fut levé, il inclina tous les princes qui là étoient, l'un après l'autre, et puis se arrêta en la présence du roi, sans rien dire. Le roi le regardoit moult fort, adonc firent signe les maîtres d'hôtel d'apporter l'eau avant ; si se leva le roi, et mit le duc de Bretagne main à la touaille et au bassin ; et quand le roi fut assis, il prit congé au roi et à ses oncles [4]. » La réconciliation, toute silencieuse qu'eût été cette entrevue, paraissait être en bon train ; cependant les affaires du duc étaient entre les mains du parlement, qui prenait à tâche de le retenir longtemps à Paris. « Car la cour du roi de France, dit Froissart,

[1] Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 332 et 334.
[2] Froissart, c. 104, p. 268.
[3] *Ibid.*, c. 106, p. 291. — Lobineau, Hist. de Bret., l. XIII, c. 83, p. 466.
[4] *Ibid.*, c. 107, p. 299.

» est moult longue quand on veut, et très-bien on y sait tenir les gens, » et faire le leur dépenser, et petitement besogner [1]. » Enfin, après un mois de délai, le duc de Bretagne obtint, le 20 juillet, une sentence. Le parlement n'avait considéré la plainte du connétable que comme un procès civil, et il avait accordé cinq ans au duc pour restituer à Clisson, en cinq payements égaux, les cent mille francs qu'il lui avait extorqués [2]. Les places prises de part et d'autre devaient être mutuellement rendues.

Lorsque le comte d'Arundel, qui, avec la flotte anglaise, s'était peu éloigné des côtés de Bretagne, apprit que le duc était parti pour Blois, et qu'entraîné par les ducs de Berri et de Bourgogne il s'était ensuite rendu à Paris, il comprit qu'il n'avait plus rien à attendre de lui, et que les pleins pouvoirs qui lui avaient été expédiés le 2 juin, pour conclure avec lui une alliance [3], lui demeureraient inutiles. Il voulut de moins mettre à profit l'armement considérable qu'il commandait, en faisant quelque tentative sur l'Aquitaine. Il cingla vers la Rochelle, et vint prendre terre à Marans, quatre lieues plus au nord. De là il envoya des messagers à Perrot le Béarnais et aux autres capitaines aventuriers qui tenaient pour les Anglais des forteresses, dans le Limousin et l'Auvergne, les invitant à se réunir à lui. Ces capitaines rassemblèrent en effet quatre cents lances, avec lesquelles ils répandirent la terreur dans les provinces voisines, où il n'y avait ni chefs ni soldats pour leur résister. De son côté, le comte d'Arundel menaça la Rochelle, et ravagea le pays environnants ; mais il n'avait point embarqué de chevaux, il avait compté s'en fournir en Bretagne. Bientôt il s'aperçut qu'il ne pouvait rien faire d'utile sans cavalerie, et après avoir passé quinze jours dans le pays d'Aunis, il se rembarqua, emportant tout le butin qu'il avait amassé. Les aventuriers, de leur côté, rentrèrent dans leurs châteaux du Limousin, dont ils ne s'étaient pas fort éloignés; et bientôt après, une trêve qui devait durer du 26 août jusqu'au 1er mars suivant fut publiée dans toutes les provinces au midi de la Loire [4].

[1] Froissart, c. 107, p. 301.

[2] *Ibid.*, c. 113, p. 343. — Religieux de Saint-Denis, l. VIII, c. 1, p. 143. — Juvénal des Ursins, p. 65. — Lobineau, Hist. de Bret., l. XIII, c. 87, p. 468.

[3] Rymer, t. VII, p. 586.

[4] Froissart, c. 108-109, p. 307 et suiv. — Rymer, t. VII, p. 593. — Thom. Walsingham, Hist. Angl., p. 334.

Cette trêve était l'ouvrage des ducs de Berri et de Lancaster, qui s'étaient occupés, en la négociant, plus encore de leur ambition personnelle que de l'intérêt des deux royaumes. Le duc de Lancaster, qui, après les désastres de son parti en Galice, était venu de Porto à Bayonne, avait causé une égale inquiétude aux partis qui se disputaient le pouvoir en Angleterre : ni les uns ni les autres ne voulaient le voir revenir dans cette île, où l'on craignait la supériorité de ses talents, la hauteur de son caractère et son ambition. Pour l'en tenir éloigné, Richard II lui donna, le 26 mai, le gouvernement du duché d'Aquitaine, comme son lieutenant, mais avec des pouvoirs fort étendus [1]. Le duc de Lancaster avait marié au roi de Portugal une de ses filles du premier lit. Il n'avait eu de sa seconde femme, Constance de Castille, qu'une seule fille, nommée Catherine ; celle-ci devait donc hériter des droits *que le* duc de Lancaster avait jusqu'alors fait valoir sur le royaume de Castille, comme petite-fille de Pierre le Cruel. Le duc de Berri et son fils, Jean de Montpensier, venaient tous les deux de perdre leurs femmes. Quelques agents de Lancaster proposèrent de faire épouser Catherine de Castille à Jean de Montpensier ; mais le duc de Berri, sur cette ouverture, déclara qu'il préférait garder cette jeune princesse pour lui-même, et et il écrivit au duc de Lancaster pour la demander. Il chargea de cette lettre Hélion de Lignac, chevalier qui avait récemment combattu Lancaster en Castille, et auquel il donna des pleins pouvoirs, soit pour négocier la trêve de l'Aquitaine, soit pour faire comprendre au duc, que en raison de cette alliance, le duc de Berri engagerait la France à abandonner le roi Henri de Castille, et à replacer sur son trône la petite-fille de Pierre le Cruel, qu'elle en avait exclue [2].

Mais quoique le duc de Lancaster eût lui-même entamé cette négociation, il n'avait aucune intention de la mener à sa conclusion, et de transmettre à une branche de la maison de France la couronne pour laquelle il avait en vain combattu si longtemps. Il voulait seulement alarmer le roi de Castille, et l'amener à lui faire une offre qui lui convenait infiniment davantage, celle de faire épouser cette même Catherine à Henri, prince royal de Castille, son fils. De cette manière, les prétentions des deux maisons rivales seraient réunies par les deux époux, et la fille du duc de Lancaster remonterait, par un traité de paix, sur ce trône de Castille qu'il n'avait pas pu conquérir. Dans ce but, le duc

[1] Rymer, t. VII, p. 583.
[2] Froissart. c. 103, p. 261, et 105, p. 280.

de Lancaster donna la plus grande publicité aux propositions qui lui furent faites par le duc de Berri, tandis qu'il enveloppa du plus profond mystère celles que lui avait apportées, le jour même où il signa la trêve, le confesseur du roi Jean de Castille, son compétiteur [1].

Don Henri de Castille, fils aîné de Jean, auquel on donna à cette occasion le titre de prince des Asturies, dès lors porté par l'héritier présomptif de la couronne, était âgé de neuf ans seulement; Catherine de Lancaster en avait quatorze: cette disproportion ne mit point obstacle au mariage. Le duc de Lancaster et sa femme renoncèrent, en faveur de leur fille, à tous leurs droits sur les couronnes de Castille et de Leon.

En retour, le roi Jean leur promit une pension annuelle de 40,000 francs, qui devait se continuer jusqu'à la mort du dernier survivant ; il promit encore de leur rembourser, dans de certains termes, 600,000 francs pour les frais de la guerre : les cortès du royaume, assemblés à Briviesca, consentirent à acheter à ce prix la cessation des guerres civiles et étrangères qui les avaient désolés depuis vingt ans, et soixante et dix otages furent envoyés en Angleterre pour garantie de ces payements divers. Quoique le sauf-conduit accordé à ces otages porte la date du 26 août 1388 [2], le roi de Castille et le duc de Lancaster réussirent à dérober la connaissance de ce traité au roi de France et à ses oncles, jusqu'après leur retour de l'expédition de Gueldre [3].

Au milieu de tant d'événements importants, cette expédition était la seule affaire qui occupât le jeune roi. Le duc de Bourgogne, qui voulait affermir sa souveraineté dans les Pays-Bas, et délivrer sa tante, la duchesse de Brabant, des incursions d'un voisin incommode, prenait à tâche de rappeler à Charles VI l'insolence des lettres de défi du duc de Gueldre [4] ; mais, encore que la guerre se fît en quelque sorte pour son compte, il ne voulait point que son pays eût à souffrir du passage des armées. De leur côté, les Brabançons avaient déclaré à leur duchesse, que, si elle accordait le passage aux Français, loin de se joindre à eux, ils s'enfermeraient dans leurs forteresses, et leur feraient tout le dommage qu'ils pourraient. Les Pays-Bas avaient eu récemment assez

[1] Froissart, c. 105, p. 289.
[2] Rymer, t. VII, p. 603.
[3] Froissart, c. 114, p. 354, et note tirée de Lopez de Ayala, *ibid.*, c. 126, p. 447. — Mariana, de Reb. Hisp., l. XVIII, c. 12, p. 742. — Vitæ Roman. Pont. Scr. It., t. III, p. II, p. 748.
[4] Religieux de Saint-Denis, l. VIII, c. 5, p. 148. — Froissart, c. 112, p. 339.

d'occasions d'apprendre combien ces immenses armées françaises, qui ne vivaient que de pillage, et qui n'obéissaient à aucune discipline, étaient plus redoutables, même pour le pays qu'elles traversaient à l'amiable, que les plus cruels ennemis[1].

Pour éviter la Flandre et le Brabant, il fut donc résolu que l'armée française, au lieu de suivre le cours de la Meuse, se rassemblerait dans la Champagne ; qu'elle traverserait la forêt des Ardennes, puis le duché de Luxembourg, et enfin le marquisat de Juliers, au delà duquel seulement on trouverait le duché de Gueldre. En effet, l'armée française s'échelonna de Montereau jusqu'à Reims, Mézières et Châlons : l'on y comptait quinze mille hommes d'armes, et plus de quatre-vingt mille fantassins ; mais elle apprit avec un grand mécontentement qu'on voulait la faire passer par un pays pauvre, où les routes étaient à peine ouvertes, où elle serait sans cesse exposée aux embûches des ennemis, et où elle courrait risque d'être affamée[2]. Les murmures des soldats eurent cependant un effet avantageux ; ils forcèrent les oncles du roi à s'occuper d'assurer les subsistances plus qu'ils n'avaient coutume de faire. Le sire de Coucy fut chargé, avec mille lances sous ses ordres, de protéger un corps de deux mille cinq cents sapeurs, qu'on faisait marcher à l'avant-garde pour abattre les bois, combler les inégalités du terrain, et ouvrir aux chars qui suivaient l'armée des routes jusqu'alors impraticables[3]. En même temps on traita avec des marchands de Paris, qui se chargèrent par entreprise, des fournitures de vivres. Un nommé Collin Boullart, auquel le roi avança cent mille écus pour faire des achats de munitions sur les rives du Rhin et de la Meuse, fut le premier commissaire des vivres[4].

Mais avec quelque ardeur que Charles VI entreprît une guerre, il ne réussissait jamais à entrer à temps en campagne ; soit que, dans le désordre de l'administration, aucun approvisionnement ne fût fait au terme fixé d'avance, soit qu'il se laissât lui-même détourner de son but par la poursuite des plaisirs. Il avait quitté Paris dès le 8 juillet, mais il ne se ne mit en marche de Châlons qu'après le 1er septembre[5].

On défendit aux soldats, sous des peines très-graves, de rien prendre

[1] Froissart, c. 113, p. 346.
[2] Religieux de Saint-Denis, l. VIII, c. 5, p. 149.
[3] Froissart, c. 113, p. 347.
[4] Religieux de Saint-Denis, l. VIII, c. 5, p. 150. — Juvénal des Ursins, p. 67.
[5] *Ibid.*, p. 149.

aux paysans sans payer, tant qu'ils seraient en France; mais comme on n'avait aucun soin de leur faire toucher régulièrement leur solde, et qu'ils devaient vivre, ils n'observèrent pas longtemps cette défense, et la Champagne fut cruellement ravagée [1]. Enfin, ils passèrent la Meuse, qui servait de frontière au royaume, probablement à Mousson, et ils se dirigèrent sur Bastogne, par Virton et Neufchâtel en Ardennes: à peine pouvaient-ils faire trois ou quatre lieues par jour, dans un pays où il n'y avait aucune grande route pour abattre les bois et combler les fossés [2].

Le duc de Gueldre ne se déconcertait point; l'armée lui paraissait encore bien éloignée de ses frontières, et au train dont elle marchait, il comptait que l'hiver arriverait avant elle; mais le marquis de Juliers, son père, qui se trouvait le premier exposé aux ravages des Français, et qui n'avait jamais eu l'intention de les provoquer, était tout autrement troublé. Il demanda en grâce à l'archevêque de Cologne, son frère, et à l'évêque de Liége, son cousin, de se rendre au-devant du roi de France pour s'efforcer de l'apaiser. L'évêque de Liége, après s'être assuré que le marquis de Juliers lui-même serait bien reçu, l'amena au roi, comme les Français étaient déjà parvenus sur les frontières de ses États. Le marquis parla à genoux à Charles VI; il lui dit que son fils était un fou qui ne voulait en agir qu'à sa tête; mais que, s'il ne pouvait l'engager à se soumettre, lui-même il ouvrirait aux Français tous ses châteaux et toutes ses places fortes, de manière à les mettre en état de continuer la guerre même pendant l'hiver [3]. Ces propositions causèrent une grande joie à la cour; car les Français commençaient à souffrir des pluies et de la rareté des vivres; en même temps, les embuscades que leur dressait la cavalerie légère allemande les désespéraient; chaque jour ils perdaient des prisonniers : des personnages importants leur étaient enlevés jusqu'aux portes de leur camp, et ils n'avaient cependant jamais occasion de combattre. Le marquis de Juliers fut bien accueilli par Charles VI, et invité à sa table. On lui promit de ne point ravager son pays, et de n'y prendre que des vivres : il partit ensuite pour persuader à son fils de se soumettre également [4].

[1] Froissart, c. 114, p. 352.
[2] *Ibid.*, t, c. 114, p. 359. — [3] *Ibid*, c. 122, p. 424.
[4] *Ibid.*, t. XI, c. 122, p. 431. — Religieux de Saint-Denis, l. VIII, c. 6, p. 151. — Juvénal des Ursins, p. 68.

Le marquis de Juliers et l'archevêque de Cologne trouvèrent à Nimègue le duc de Gueldre : ils eurent beaucoup de peine à lui persuader de faire quelque réparation au roi. Enfin, ils l'engagèrent à déclarer que le défi qui avait été porté à Charles VI n'avait point été rédigé par son ordre ; qu'il avait donné des blancs seings à ses envoyés, et que ceux-ci les avaient remplis comme ils l'avaient jugé convenable. Il offrit aussi de donner satisfaction aux Brabançons, en leur restituant la ville de Grave ; mais, d'autre part, il déclara vouloir persister dans l'alliance du roi d'Angleterre, et faire, dans l'occasion, la guerre à tous ses ennemis. Quelque limitées que fussent ces concessions, obtenues avec peine par le déploiement de toutes les forces de la France, Charles VI, d'après l'avis de ces oncles, fut obligé de s'en contenter. Des pluies froides et abondantes avaient inondé toutes les plaines, où l'on ne marchait plus que dans la fange. Les chevaliers avaient presque tous perdu leurs chevaux ; les courtisans étaient fatigués ; le roi s'ennuyait de ce triste et monotone pays, où la guerre n'était animée par aucune action brillante, et où il apprenait chaque matin que dans la nuit qui précédait, quelqu'un de ses chevaliers avait été surpris dans ses quartiers, et enlevé. Charles promit donc de bien recevoir le duc de Gueldre : celui-ci lui fut amené dans sa tente par le marquis de Juliers, son père, le duc de Lorraine, son cousin, et l'archevêque de Cologne. Il se mit à genoux devant Charles ; c'était une marque de respect qui était alors toujours rendue aux rois ; mais il y fit son apologie avec noblesse. Le roi l'invita à souper à sa table, et le fit asseoir à côté de lui. « Il fut » moult regardé des François, dit Froissart, pour la cause qu'il leur » avoit tant donné de peine. » Tous ses sujets prisonniers lui furent rendus sans rançon ; mais il déclara ne pouvoir faire rendre de même les prisonniers français, parce qu'ils appartenaient à ceux qui les avaient pris, et qu'il n'avait aucun droit sur les capteurs [1].

L'armée française, qui avait été assemblée à si grands frais, et qui semblait en état de conquérir toute l'Allemagne, tant elle était nombreuse et bien appareillée quand elle avait dépassé les frontières de France, se mit en marche après le milieu d'octobre pour y rentrer, après avoir laissé tout l'avantage de la guerre à un petit prince, à peine égal en puissance aux moindres vassaux de la couronne ; mais le retour de cette armée fut plus désastreux que la campagne qu'elle venait de

[1] Froissart, c. 124, p. 455. — Religieux de Saint-Denis, l. VIII, c. 7, p. 152. — Juvénal des Ursins, p. 67.

terminer. Les longues pluies avaient changé les plaines en marais; les fleuves étaient débordés; les équipages s'embourbaient; les chars qui transportaient le butin que les soldats avaient acquis sans gloire, retombaient les uns après les autres entre les mains des gens du pays. Beaucoup de prisonniers illustres furent encore arrêtés au retour par les maraudeurs allemands; beaucoup de gens de pied furent noyés au passage de la Meuse, et, à la Toussaint, l'armée rentra à Reims, fatiguée, humiliée et irritée contre les oncles du roi, qui avaient compromis avec elle l'honneur de la France [1].

On commençait, en effet, par tout le royaume à s'indigner du faste, de la dureté et de l'incapacité des ducs qui gouvernaient. Le duc de Berri avait auprès de lui un bouffon, auparavant faiseur de chausses, nommé Tacque Tibaut, qu'il avait pris en extrême affection, quoiqu'on ne pût découvrir en lui, dit Froissart, « ni sens, ni honneur, ni conseil. » Il lui avoit donné en beaux joyaux, en or et en argent, la valeur de » 200,000 francs, et tout avoient payé les pauvres gens d'Auvergne » et de la Languedoc, qui étoient taillés trois ou quatre fois l'an, pour » accomplir au duc de ses folles plaisances [2]. » Le duc de Bourgogne, moins dépourvu de talents, était accusé de faire plus de mal encore au royaume, parce que, plus ambitieux, que son frère, et ayant plus de sens que lui, il prenait plus de part à l'administration. C'était lui qui avait montré une honteuse partialité au duc de Bretagne, qui avait conseillé la guerre de Gueldre, qui avait choisi pour l'armée une route dangereuse, qui demeurait responsable de presque toutes les fautes qui s'étaient si cruellement multipliées dans les derniers temps.

Charles VI, né le 3 décembre 1368, était sur le point d'entrer dans sa vingt et unième année : déjà, le 14 juin de cette année, il avait eu de de la reine une fille qui n'avait pas vécu. Il était bien supposé régner par lui-même dès sa douzième année, époque à laquelle il avait été émancipé; mais on savait assez que le plus souvent ses oncles agissaient sans même le consulter. Cependant quelques-uns des conseillers de son père, Bureau de la Rivière, Jean de Noviant et Jean de Montagu avaient conservé du crédit auprès de lui; et désireux, comme ils étaient, d'exercer eux-mêmes en son nom la puissance royale, ils eurent soin de faire parvenir secrètement jusqu'à lui les plaintes du peuple, de lui

[1] Religieux de Saint-Denis, l. VIII, c. 8, p. 156. — Froissart, c. 126, p. 449.
[2] Froissart, c. 133, p. 487.

donner des preuves de l'incapacité et de la rapacité de ses oncles, et de lui faire sentir qu'il ne pouvait, sans danger pour lui-même, laisser perpétuer des abus qu'il était désormais en état de réformer.

Les deux ducs ne soupçonnaient point les impressions fâcheuses que leur neveu avait reçues contre eux, quand ils furent invités, dans les premiers jours de novembre, à un grand conseil que le roi voulait tenir dans la salle de l'archevêché à Reims, avec tous les princes du sang, les comtes, les barons et les grands officiers de son royaume et de son armée. Il ouvrit lui-même la délibération, en leur déclarant qu'il les avait assemblés « pour les conjurer, et leur enjoindre, sur l'obéissance » qu'ils lui devoient, de lui donner leurs avis pour la conduite des affaires » publiques, et pour donner à son peuple le repos qu'il attendoit de» puis tant d'années. » Pierre de Montagu, cardinal de Laon, d'une noble famille d'Auvergne, prit alors le premier la parole. Il célébra, dans un discours d'apparat, toutes les qualités du roi, la beauté de sa figure, l'activité de son esprit, sa prudence, sa bravoure : il déclara qu'il ne lui manquait rien pour se charger, sans partage, de tous les soins du gouvernement, et il l'exhorta à commencer enfin l'exercice de la plénitude de sa puissance, en disposant à sa volonté, sans prendre conseil de personne, de tout ce qui regardait le ministère de la guerre et l'économie de sa maison [1].

Les deux oncles du roi entendirent avec étonnement ce conseil du cardinal de Laon, qui n'allait à rien moins qu'à leur retirer tout le pouvoir dont ils étaient investis; cependant ils n'osèrent point prendre la parole pour le réfuter, au risque d'offenser en même temps et le roi et l'opinion publique. L'archevêque de Reims et les chefs militaires prirent à leur tour chacun la parole, pour appuyer l'avis ouvert par le cardinal, et ils revêtirent leur opinion, qui n'était pas sans hardiesse, des formes de la flatterie, et du dévouement au pouvoir absolu. Charles VI leur répondit aussitôt : il déclara que l'avis ouvert par le cardinal était si juste, qu'il ne pouvait lui déplaire, et qu'il était déterminé à le suivre. Il remercia ses oncles, les loua de l'amour et du soin qu'ils avaient apportés, soit à son éducation, soit à l'administration du royaume, et, tout en les déchargeant des soins du gouvernement, il leur demanda de persister à le servir avec la même affection. Les princes, en le voyant prendre si promptement sa décision, ne doutèrent

[1] Religieux de Saint-Denis, l. VIII, c. 9, p. 157. — Juvénal des Ursins, p. 68.

point que toute cette scène n'eût été arrangée d'avance. Le duc de Berri prit alors la parole en leur nom ; et éprouvant la résolution de son neveu, il le supplia cependant d'y réfléchir encore, et d'en délibérer plus mûrement quand il serait arrivé à Paris. Mais, quelque modération qu'il mît dans son langage, peu de jours après, avant même que le roi eût quitté Reims, un événement terrible, qui effraya la cour, donna la mesure de son ressentiment. Le cardinal de Laon mourut empoisonné. Comme il était à l'agonie, celui qui avait jeté le poison sur ses aliments fut amené devant lui : le cardinal ordonna qu'il fût aussitôt relâché sans l'interroger, sans faire aucune enquête sur le secret de la mort, ajoutant qu'il lui pardonnait, ainsi qu'à ceux qui l'avaient employé. Immédiatement après la mort de ce prélat, le roi partit pour Paris, le duc de Berri pour le Languedoc, et le duc de Bourgogne pour Dijon ; l'un et l'autre comblés des présents que leur fit Charles VI, en se séparant d'eux [1].

[1] Religieux de Saint-Denis, l. VIII, c. 10, p. 158.—Juvénal des Ursins, p. 68-69. — Froissart, c. 126, p. 449.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DU TOME SIXIÈME

CINQUIÈME PARTIE (SUITE)

LA FRANCE DEPUIS L'AVÉNEMENT DE PHILIPPE DE VALOIS JUSQU'A LA MORT DE CHARLES VI. (1328-1422.)

FIN DE LA TABLE.

